God
Fr
841.4
Boi/oeu
99845

00099845

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 30 January, 2020

OEUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

TOME PREMIER.

Le Portrait de **BOILEAU**, *aporté sur le* PARNASSE, *par la* POËSIE SATIRIQUE; APOLLON *tend les bras, pour le recevoir, et les* MUSES *lui preparent des Couronnes.*

B. Picart, inv. Vinkeles, sculp. 1770.

OEUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

Avec des Eclairciſſemens Hiſtoriques donnés par lui-même, & rédigés par M. BROSSETTE *; augmentées de pluſieurs Pieces, tant de l'Auteur, qu'ayant rapport à ſes Ouvrages; avec des Remarques & des Diſſertations Critiques.*

PAR M. DE SAINT-MARC.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de pluſieurs Remarques & de Pieces relatives aux Ouvrages de l'Auteur. Enrichie de Figures gravées d'après les deſſeins du fameux PICART LE ROMAIN.

TOME PREMIER.

99845

A AMSTERDAM,

Chez *D. J. CHANGUION,*

MDCCLXXII.

God
Fo 841.4
Boileau
99845

00099845

AVERTISSEMENT

DU LIBRAIRE.

IL seroit inutile de nous arrêter à faire l'éloge de l'Ouvrage que nous donnons au Public. Il y a longtems que sa réputation est faite. Peu de productions ont mérité à plus juste titre d'être accueillies avec cette avidité, cet empressement toujours nouveau qui recommandent mieux un Livre, que tout ce qu'on pourroit dire en sa faveur.

Nous nous bornerons donc à rendre compte de notre Edition des OEUVRES DE DESPRÉAUX; *à exposer succintement & sans emphase, ce qu'elle a de particulier & de préférable à toutes celles qu'on en a fait précédemment.*

En général nous avons suivi celle de M. DE ST. MARC *comme la meilleure, à bien des égards, de toutes celles qui ont paru; mais, comme on imprimoit à mesure qu'il préparoit ses cahiers, les matieres n'y sont pas rangées selon l'ordre qu'il avoit dessein de leur donner, si le tems le lui eût permis. Nous n'avons fait que suivre son intention, souvent exprimée, en restituant divers morceaux en la place que, ou l'ordre chronologique, ou leur nature paroit exiger.*

Nous avons conſervé les Avertiſſemens & Préfaces de tous les Editeurs qui nous ont précédé; nous avons cru qu'il étoit de l'équité de faire, à chacun d'eux, honneur de ſes travaux & de ſes ſoins, & que perſonne ne pouvoit en rendre un compte plus détaillé qu'eux-mêmes.

Nous avons placé devant les Eloges qu'on a faits de notre Auteur, un Abrégé de ſa Vie. Il eſt bon d'avoir une idée de la conduite, des mœurs & de la façon de penſer de celui dont on va entendre les louanges: on en eſt plus à portée de juger ſi c'eſt l'équité ou la faveur qui les diſtribue. Ce morceau manque à l'Edition de M. De St. Marc, *quoique faite d'ailleurs avec ſoin.*

Des raiſons de politique, la crainte bien fondée d'offenſer une Société d'hommes d'autant plus redoutables, qu'ils ſe ſervoient du prétexte de la religion attaquée pour exercer leur vengeance, avoient porté ces Editeurs, d'ailleurs judicieux, à ſupprimer bien des choſes qui, en irritant les injuſtes Inquiſiteurs de la Littérature, n'euſſent pas manqué d'être funeſtes à ceux qui les auroient divulguées. Le ſeul M. du Monteil *avoit profité de la liberté de la preſſe à Amſterdam, pour faire des remarques auſſi vraies que judicieuſes, ſurtout*

sur la douzieme Satyre. Mais les motifs qui avoient arrêté la plume des autres Editeurs, intimiderent tellement M. De St. Marc, *qu'il supprima ces remarques dans son Edition. La chute du Colosse qui les avoit effrayés, son discrédit & le peu que nous avons à redouter de ses intrigues au sein de la liberté, nous ont permis de restituer dans notre Edition, non-seulement toutes les Notes de Mr.* du Monteil; *mais encore d'y en ajouter de nouvelles, puisées dans les sources les plus sûres & les plus exemtes de partialité. Cela nous a même paru d'autant plus nécessaire & plus important, que ces sortes d'explications servent de clé pour entendre certaines expressions de* Despréaux, *qui sans cela seroient inintelligibles pour beaucoup de Lecteurs. Ces notes ainsi ajoutées seront aisées à distinguer, parce qu'elles sont sans nom.*

On trouvera aussi dans le Tome III. un morceau intitulé, Boileau aux prises avec les *Jésuites, Brochure de 55 Pages qui parut dans le tems des Démêlés de notre Auteur avec ces RR. PP. Nous l'avons cru propre à faire connoître l'esprit des Adversaires que Despréaux avoit à combattre, & à répandre du jour sur l'historique de cette dispute. M.* De St. Marc

n'a sans doute osé donner cette Piece, & elle a probablement été inconnue à M. DU MONTEIL. *En l'insérant dans notre Edition, nous épargnons au Lecteur la peine de se la procurer, supposé que cela soit possible.*

Par une suite de l'esprit de désintéressement qui a présidé à notre Edition, nous nous sommes abstenus de réimprimer plusieurs pieces qui se trouvent dans l'Edition de Mr. DE ST. MARC, *auxquelles Despréaux n'a eu part ni directement ni indirectement, parce que nous ne les avons cru propres qu'à grossir les Volumes & à multiplier les fraix des Acheteurs, sans contribuer le moins du monde à l'intelligence des Ouvrages qui sont incontestablement de lui. N'est-ce point un pur Charlatanisme de rassembler sous le nom d'un Auteur, un tas d'Ecrits, souvent peu dignes de voir le jour, sous le spécieux prétexte que cet Auteur y est nommé? Un Libraire qui, dans une Edition de* M. DE VOLTAIRE, *voudroit rassembler tous les Livres qui ont été faits pour & contre cet homme tant loué & si fréquemment critiqué, fourniroit de quoi former une ample Bibliotheque; mais il duperoit le Public, & nous le respectons.*

Nous nous sommes fait un devoir de conserver

aux Amateurs les beaux desseins du fameux PICART LE ROMAIN; *& à cet effet nous avons fait copier les belles Estampes de l'Edition d'Amsterdam en 2 Vol. in-fol. faite déjà précédemment chez nous. Ce sont des morceaux achevés qu'on sera bien aise de retrouver ici & qui ne donneront pas un petit relief à cette Edition. Nous avons fait graver de nouvelles Vignettes qui, par la beauté, l'élégance & la légéreté du burin, méritent d'accompagner celles que nous venons de nommer.*

Nous n'avons pas adopté l'ortographe de DESPRÉAUX, *comme M.* DE ST. MARC *l'a fait. Elle étoit peut-être bonne pour l'âge de ce Poëte célebre, mais les tems sont changés, & elle est d'autant moins admissible; qu'elle péche par défaut d'uniformité. D'ailleurs il faut suivre l'usage, & un Auteur qui se serviroit aujourd'hui de l'ortographe qui avoit cours du tems de* DESPRÉAUX, *ne seroit gueres plus excusable que celui qui voudroit faire revivre le langage qu'on parloit sous le regne de* FRANÇOIS I.

Nous n'avons épargné ni soins ni dépense pour la correction typographique, & nous avons droit d'espérer qu'on nous rendra sur ce point la justice que nous méritons. Nous avons suivi l'Ortogra-

phe de M. Reſtaut comme la plus commune & la mieux fondée en raiſon. La beauté & la netteté du caractere mérite d'entrer pour quelque choſe dans la conſidération d'un Ouvrage, & notre Edition aura encore à cet égard l'avantage ſur toutes les autres. Nous aurions pu modérer les fraix; mais une Economie trop ſtricte dans une entrepriſe de cette importance, eût eu l'air d'une honteuſe léſine. Au reſte nous nous croirons bien dédommagés, ſi nous remportons les ſuffrages du Public, unique but de notre ambition.

AVERTISSEMENT

Mis par M. BROSSETTE à la tête de son *Edition*, qui parut à Genève en 1717. en 2. Volumes in-4°.

EN publiant un Commentaire sur les Oeuvres de Monsieur Boileau-Despréaux, j'ai eu dessein de donner une édition du Texte, plus parfaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre telle, j'ai rassemblé avec soin tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre Ecrivain. Je donne des Pièces entieres qui n'avoient pas encore vu le jour; je conserve les endroits qu'il avoit retranchés de quelques éditions: enfin jusqu'aux moindres fragmens, tout se trouve ici, revu plus exactement que jamais.

J'ajoute des Eclaircissemens historiques au Texte de l'Auteur; & je n'impose point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnés par l'Auteur lui-même: car je n'avance presque rien qui ne soit tiré ou des conversations que j'ai eues avec lui, ou des lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ses Ouvrages, m'ayant fait souhaiter de le connoître, je ne trouvai en lui ni cette fausse modestie, ni cette vaine ostentation, si ordinaires aux personnes qui ont acquis une réputation éclatante: &, bien différent de ces Auteurs renommés qui perdent à être vus de près, il me parut encore plus grand dans sa Conversation que dans ses Ecrits.

Cette premiere entrevue donna naissance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de son âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi: il

m'ouvrit entiérement son cœur; & quand je donne ce Commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illustre Ami m'avoit confié.

S'il eut la complaisance de m'apprendre toutes les particularités de ses Ouvrages, je puis dire que de mon côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoissance exacte de certains faits qu'il touche légérement, & dont il m'avouoit qu'il ne sçavoit trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaisoient pas; de sorte qu'un jour comme je lui rendois compte de mes découvertes: *A l'air dont vous y allez*, me dit-il, *vous sçaurez mieux votre Boileau que moi-même.*

Ce n'est donc pas ici un tissu de conjectures, hazardées par un Commentateur qui devine: c'est le simple récit d'un Historien qui raconte, fidélement, & souvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'est l'Histoire secrette des Ouvrages de Mr. Despréaux. Mais c'est aussi, en quelque façon, l'Histoire de son Siècle. Car comme il y a eu peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommés, en bien ou en mal; peu d'événemens de quelque importance, qu'il n'ait indiqués; mon Commentaire embrasse le détail de ces diverses matieres. Ainsi, l'on y trouvera quantité d'anecdotes littéraires & historiques, peut-être assez curieuses d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs, & pour suppléer à ces graces intéressantes que je serois peu capable de répandre sur mon Ouvrage.

Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention tant reprochée aux Commentateurs, j'ai rapporté assez exactement les critiques qu'on a faites de mon Auteur, pour peu qu'elles m'aient paru sensées. J'ai cru, qu'à l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder comme l'Ami de sa Personne, que comme l'Interprête & l'Historien de ses Ecrits.

En parlant des perfonnes qui y font nommées, je me fuis attaché particuliérement à faire connoître celles qui font plus obfcures, & dont les noms feroient peut-être ignorés fans les Satires de notre Auteur. Dans le tems auquel il les publia, telle Perfonne étoit fort connue à la Cour ou à la Ville, qui ne l'eft plus maintenant: comme l'*Angéli*, le *Savoyard*, & un tas de mauvais Ecrivains qui font nommés dans les Satires. Tel Evénement faifoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entiérement oublié: comme le Siége foutenu par les Auguftins, dont il eft fait mention dans le premier Chant du Lutrin. Voilà principalement quels font les fujets abandonnés à la prévoyance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction eft de fixer de bonne heure la connoiffance des chofes qui vraifemblablement ne pafferoient pas jufqu'à la poftérité.

Cette réflexion s'adreffe fur-tout à ceux qui feroient tentés de rejetter quelques-unes de mes remarques, parce qu'elles leur paroîtroient moins importantes que la plupart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu deffein d'écrire pour tout le monde; pour les Etrangers auffi bien que pour les François; pour la Poftérité encore plus que pour notre Siècle. Dans cette vue, ne devois-je pas expliquer ce qui regarde nos ufages, nos modes & nos coûtumes? Un François qui lira aujourd'hui mon Commentaire, ne fentira pas le befoin de cette explication; mais nos Neveux fans doute m'en fçauront gré: & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui femblent n'avoir été écrites que pour la fimple curiofité, deviendront toujours plus néceffaires, à mefure que l'on s'éloignera du Pays & du Siècle où nous vivons.

Quelle fatisfaction & quel avantage ne feroit-ce pas pour nous, fi les Anciens avoient laiffé des

Eclairciſſemens de cette ſorte, ſur Horace, ſur Perſe, ſur Juvénal! S'ils nous avoient inſtruits ſur une infinité de faits, d'uſages, de portraits, d'alluſions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toujours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs? Au défaut de ces connoiſſances, les Commentateurs qui ſont venus après, ont été obligés de ſe renfermer dans la critique des mots, critique ſèche, rebutante, peu utile; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obſcurs, à peine ont-ils pu s'élever au-deſſus des doutes & des conjectures.

L'obſcurité que l'éloignement des tems ne manque jamais de jetter ſur les ouvrages de mœurs & de caracteres, reſſemble à la pouſſiere qui s'attache aux tableaux, & qui en ternit les couleurs, ſans les détruire entiérement. Un œil habile peut quelquefois percer à travers ce voile, & découvrir les beautés de la Peinture: il en voit l'ordonnance & le deſſein, quoique le coloris en paroiſſe preſque effacé. Un Commentateur tâche, pour ainſi dire, d'enlever la pouſſiere qui couvroit ſon Auteur, & de faire revivre les couleurs du tableau. Mais celui qui prépare un Commentaire ſous les yeux de l'Auteur même, & de concert avec lui, prévient toute obſcurité, & conſerve jusqu'aux moindres traits, ces traits délicats & preſque imperceptibles qui s'effacent ſi aiſément, & qu'il eſt impoſſible de rappeller quand une fois ils ſont effacés.

J'ai donc quelque ſujet d'eſpérer que ce Commentaire ſera utile & agréable au Public: on peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Hiſtoire, qu'*elle plaît, de quelque maniere qu'elle ſoit écrite.* (1) La peinture qu'elle fait des vertus &

REMARQUES.

(1) *Hiſtoria quoquomodo ſcripta delectat.* Plin. L. 5. Ep. 8. BROSS.

& des vices, des guerres, des changemens d'Etats, des révolutions mémorables, lui donne ce privilége. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on y trouvera des particularités secrettes, souvent plus intéressantes par leur singularité & par leur nouveauté. C'est double satisfaction, quand à la connoissance générale des faits, on ajoute celle des motifs & des causes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir en quelque maniere, le Confident d'un Ecrivain célèbre, & d'être admis dans le secret de ses pensées. Il entre dans cette espèce de confidence, un air de mystère qui flatte également la curiosité & l'amour propre.

Mes Notes sont distinguées par les titres de *Changemens*, *Remarques* & *Imitations*.

Dans le premier ordre de Notes, j'ai rapporté les *Changemens* que l'Auteur a faits dans les diverses éditions de ses Ouvrages, & quand je l'ai cru nécessaire, j'ai expliqué les raisons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne se contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne pût pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient passé pour achevés, s'il n'en avoit pas fait appercevoir les défauts ou la foiblesse, par ses corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître son génie, que de rapprocher ainsi ses différentes manieres de penser & de s'exprimer sur un même sujet, quoique moins heureuses les unes que les autres. C'est, si j'ose user de ce terme, la succession généalogique de ses pensées. On y voit, par des exemples fréquens & bien marqués, les accroissemens de l'esprit humain, & les progrès d'une critique aussi sévère qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaison qui se peut faire à tout moment, des endroits changés de mal en bien, ou de bien en mieux?

Les *Remarques* fuivent les Changemens, & font l'effentiel de mon Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoiffance eft néceffaire pour la parfaite intelligence du Texte. Une matiere fi abondante & fi riche n'avoit pas befoin d'ornemens étrangers. Auffi n'ai-je rien tant recherché qu'un ftile fimple, tourné uniquement au profit des Lecteurs; & débarraffé de toutes ces vaines fuperfluités qui, au-lieu d'éclaircir le Texte, ne font que dégouter de la Critique.

Enfin, après les Remarques viennent les *Imitations*, c'eft-à-dire, les paffages que Mr. Despréaux a imités des Anciens. Bien (2) loin qu'il eût honte d'avouer ces ingénieux larcins, il les propofoit, par forme de défi, à fes Adverfaires qui s'avifoient de les lui reprocher: & c'eft lui qui m'a indiqué, dans la lecture fuivie de tous fes Ouvrages, les fources les plus détournées où il avoit puifé. Auffi n'imitoit-il pas d'une maniere fervile. Les Poëtes médiocres ne font que rapporter des paffages, fans y rien mettre du leur que la fimple Traduction, n'ayant ni affez d'adreffe, ni affez de feu pour fondre la matière, felon la penfée d'un de nos meilleurs Ecrivains, (3) ils fe contentent de la fouder groffièrement, & la foudure paroît. On diftingue l'Or des Anciens, du Cuivre des Modernes. Mr. Despréaux, au contraire s'approprioit les penfées des bons Auteurs, il s'en rendoit, pour ainfi dire, le maître, & ne manquoit jamais de

REMARQUES.

(2) Dans l'*Edition d'Amfterdam* 1702. on marqua presque tous les paffages des Poëtes Latins que M. *Despréaux* avoit imités. Les *Journaliftes de Trévoux* firent là-deffus une réflexion qui piqua M. Despréaux. Voyez les *Remarques* fur l'*Epigramme* XXVII. Du Monteil. Ci, Tome III. *Epigr. XLVII.* De St. Marc.

(3) D'*Ablancourt*, Lettre I. à *Patru*. Bross.

ses embellir en les employant. On ne doit pas cependant mettre sur son compte tous les passages que j'ai rapportés: car il y en a plusieurs qu'il n'a jamais vus, ou qu'il n'a vus qu'après-coup. Mais je ne laisse pas de les citer, parce qu'il est toujours agréable de voir comment deux esprits se rencontrent, & les différens tours qu'ils donnent à la même pensée (4)

C'est l'envie d'être clair, qui m'a assujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant le partage de mes Notes; & il m'a paru qu'en prenant sur moi le soin de faire cette distribution, j'épargnois de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peut-être ne s'embarrasseront pas des Imitations; d'autres mépriseront les Changemens, la plupart s'en tiendront aux Remarques historiques. Si j'avois tout confondu, il auroit fallu lire tout, pour trouver ce qu'on cherchoit: au lieu que de la maniere dont les choses sont disposées, chacun peut en un coup d'œil choisir ce qui est de son goût, & laisser le reste. (5)

Je finis par une réflexion importante, & peut-être la plus nécessaire de toutes, puisqu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoique j'y fasse mention d'une infinité de personnes, on ne doit pas craindre d'y trouver de ces vérités offensantes,

REMARQUES.

(4) C'est une chose non-seulement agréable, mais utile, en ce qu'elle apprend à penser, ou du moins à tourner de différentes manieres une même pensée. DE ST. MARC.

(5) Je pense à cet égard comme M. *Brossette*, & je crois qu'on a mal fait dans les *Editions* d'Hollande, faites d'après la sienne, d'entremêler ces trois différentes sortes de *Notes*. Mon dessein étoit de me conformer à cet égard à l'*Edition de Genève;* mais la forme de celle-ci ne me l'a pas permis. Il me falloit sur-tout songer à ménager le terrein. DE ST. MARC.

ni de ces faits purement injurieux, qui ne servent qu'à flatter la malignité, & qui déshonorent encore plus celui qui les publie, que ceux contre qui ils sont publiés. Il est de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachés & des personnalités, de distinguer ce que le public doit sçavoir, d'avec ce qu'il est bon qu'il ignore. Suivant cette régle, je n'ai pas dit toutes les vérités; mais tout ce que j'ai dit est véritable, ou du moins je l'ai reçu comme tel. Enfin, je me suis défendu sévérement de tout ce qui n'auroit pu m'acquérir la gloire de Commentateur exact, qu'aux dépens de la probité & de la religion.

AVERTISSEMENT

Mis par M. Du Monteil à la tête de l'*Edition* d'Amsterdam de 1729. en 4. Vol. *in*-12.

La derniere *Edition* que Mr. *Despréaux* publia de ses Ouvrages, parut en 1701. Il se proposoit d'en donner une nouvelle *Edition* en 1710. On en avoit même imprimé quelques feuilles, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de n'y point mettre la *Satire sur l'Equivoque*; ce qui le chagrina si fort, qu'il aima mieux abandonner cette *Edition*, que de la publier sans cette Piéce. Mr. *Despréaux* mourut l'année suivante. Ses Amis (1) donnerent en 1713. une *Edition* de ses *Oeuvres*, telle qu'il l'avoit projettée, à

REMARQUES.

(1) M. l'Abbé *Renaudot* & M. *de Valincour*. De St. Marc.

l'exception de la *Satire sur l'Equivoque*, qu'il ne leur fut pas permis d'y joindre. Mais comme ceux qui s'opposoient à l'impression de cet Ouvrage, avoient moins de crédit dans les Etats Protestans qu'ils n'en avoient à la Cour de France; on ne fit pas difficulté de l'insérer dans l'*Edition des Oeuvres de Mr. Despréaux*, imprimée à Genève en 1716. Cette *Edition* est enrichie d'un *Commentaire*, qui, outre les *Remarques* de Mr. *Despréaux* placées à la marge des dernieres Impressions de ses Ouvrages, contient plusieurs Eclaircissemens qu'il avoit donnés à l'*Editeur*, tant de vive voix que par Lettres. On y trouve aussi quelques Pièces de Mr. *Despréaux* qui n'avoient point vu le jour; & même quelques Ecrits qui ne sont pas de lui, mais qui ont quelque rapport avec ses Ouvrages, ou que l'*Editeur* a eu des raisons particulieres d'y ajouter.

Cette *Nouvelle Edition*, que nous devons aux soins de Mr. *Du Monteil*, a tous les avantages de celle de Genève: elle contient les mêmes *Remarques*, & les mêmes Pièces; & elle la surpasse encore à bien des égards. (2)

I. Elle est augmentée de plusieurs nouvelles *Remarques*, qu'on a distinguées de celles du *Commen-*

REMARQUES.

(2) Cela doit aussi s'entendre, en partie, des *Editions* de 1718. *in-folio* & *in-quarto*: & de l'*Edition* de 1722. en 4. Vol. *in-douze*. Du Monteil.

Cet *Avertissement* est, pour le fonds, le même que celui de ces autres *Editions*, mais refondu par son Auteur, & beaucoup mieux digéré qu'il n'étoit. J'ai crû le devoir préférer aux autres par cette raison, & parce qu'il rend compte de toutes les vues de M. *Du Monteil*. Mon dessein ayant été que cette *Edition* représentât, autant qu'il étoit possible, toutes les *Editions* faites d'après celle de M. *Brossette*, j'ai dû laisser les différens *Editeurs* rendre compte eux-mêmes ici des différens plans, qu'ils s'étoient proposés. De St. Marc.

tateur. On peut mettre au rang des plus importantes, celles qui regardent la *Satire sur l'Equivoque.* Le *Commentateur* oubliant qu'il étoit le dépositaire des intentions de Mr. *Despréaux*, s'est accommodé au tems. Il a non-seulement évité d'expliquer les endroits où cet illustre Poëte désigne certains dogmes de Morale, que Mr. *Pascal* a reprochés aux Jésuites dans ses *Provinciales;* mais lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle le *Jansénisme*, il n'y a point d'artifice dont il ne se soit servi pour déguiser la pensée de Mr. *Despréaux*, & pour donner le change au Lecteur. On a découvert ses déguisemens, & mis le Lecteur au fait sur ces endroits-là. Mais on n'épouse aucun parti: on se contente de fixer le véritable sens de l'Auteur, ou de donner les passages cités par Mr. *Pascal*, qui étoient l'objet de Mr. *Despréaux.*

On a aussi relevé le *Commentateur*, lorsqu'involontairement il n'a pas bien pris la pensée de Mr. *Despréaux*; ou qu'il ne rapporte pas certains faits avec assez d'exactitude. Quelquefois on indique les sources d'où il a tiré ses *Remarques.* On a même critiqué Mr. *Despréaux*, liberté, que le *Commentateur* ne s'est pas toujours refusée. *Des-Marêts*, *Pradon*, & *Perrault* ont censuré plusieurs choses dans les Ouvrages de notre Poëte: on a donné quelques exemples de leurs Critiques, sur-tout aux endroits que Mr. *Despréaux* a changés ou supprimés dans la suite. *Des-Marêts* travailla de concert avec le Duc de *Nevers*, l'Abbé *Testu*, & quelques autres; & publia en 1674. la *Défense du Poëme héroïque, avec quelques Remarques sur les Oeuvres Satiriques du Sieur D***.* Il censura, entr'autres choses, l'endroit de la *IV. Satire*, où Mr. *Despréaux* avoit traduit ces Vers d'Horace.

Tantalus à labris sitiens fugientia captat
Flumina. Quid rides? mutato nomine de te
Fabula narratur.

La

La critique parut juste à Mr. *Despréaux*; & il retrancha des Vers qui, en effet, n'étoient pas dignes de lui. Les Auteurs du *Journal des Sçavans* ont observé qu'il y substitua ces deux vers de DES-MARÊTS:

Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.
Tu ris? Change le nom. La fable est ton histoire.

& voici l'*Histoire anecdote* qu'ils nous donnent de ces vers.

„ Monsieur *Despréaux*, disent-ils (3), ayant entrepris de traduire le *Tantalus à labris* d'HORACE, le traduisit malheureusement par six détestables vers: les voici.

„ Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & vénale,
„ Ne vous souvient-il plus du tourment de Tantale,
„ Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit
„ Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit?
„ Vous riez! sçavez-vous que c'est votre peinture,
„ Et que c'est vous par-là que la fable figure?

„ DES-MARETS n'oublia pas, comme on croit bien, les six vers que nous venons de rapporter. Mais ce qu'on ne devineroit pas, c'est que la joie qu'il en sentit, lui tint lieu d'Apollon, & lui fit faire les deux vers dont nous parlons. Mr. *Despréaux*, qui ne sçavoit point répondre aux injures, mais sçavoit à merveille profiter de tous les avis, ne répliqua rien à la critique de son ennemi, mais corrigea ses Ouvrages avec soin, retrancha, dans les *Editions* suivantes, les six vers en question, & y substitua hardiment les deux de

REMARQUES.

(3) *Journal des Sçavans*, Septembre 1728. page 94. 95. Edition d'Amsterdam. DU MONTEIL.

„ *Des-Marêts.* C'eſt là que tout le monde les a
„ vus pendant très-long-tems, car ce ne fut que
„ quand M. *Despréaux* ſe nomma qu'il eut la dé-
„ licateſſe de retrancher totalement cette belle com-
„ paraiſon ".

Voilà une *anecdote* bien circonſtanciée, qui vient d'une ſociété de gens choiſis pour compoſer le *Journal des Sçavans;* & ces Meſſieurs ne veulent pas qu'on les en croie ſur leur parole, ils en appellent aux *Oeuvres* même de Mr. DESPRÉAUX: *C'eſt là,* diſent-ils, *que tout le monde a vu pendant très-long-tems ces deux vers de* DES-MARETS adoptés par Mr. *Despréaux.* Cependant il eſt très-certain que ces vers ne ſe trouvent dans aucune *Edition* des Ouvrages de cet illuſtre Poëte. D'ailleurs, c'eſt connoître fort mal Mr. *Despréaux*, (4) que de croire qu'il eût voulu ſe ſervir des Vers de *Des-Marêts.*

Au reſte, quoiqu'on ait ajouté un grand nombre de *Remarques* à celles du *Commentateur*, on ne prétend pas avoir dit tout ce qui ſe pouvoit dire. Par exemple, on n'a pas obſervé que Mr. *Despréaux* intitula ſon LUTRIN, *Poëme héroïque*, juſqu'en 1701, qu'il lui donna le titre de *Poëme héroï-comique;* titre, qui convient beaucoup mieux à cet Ouvrage. Dans la *Lettre à Mr. Perrault*, ſur la diſpute touchant les Anciens & les Modernes, Mr. *Despréaux* dit, *Je paſſerois condamnation ſur la Satire..... quoiqu'il y ait des Satires de Régnier admirables.* Son *Commentateur* fait là-deſſus cette Remarque: (5) *Mr. Despréaux ne parle point ici de ſes Satires; ce ſilence a bien de la grandeur.* Mais s'il avoit joint ſes *Satires* à celles de *Régnier*, &

REMARQUES.

(4) *que de croire* &c.] Voyez, *Sat. VII.* Vers 68. *Rem.* DE ST. MARC.

(5) *Mr. Despréaux* &c.] Tom. V. Note 16. ſur la Lettre de Despréaux à Perrault. DE ST. MARC.

en avoit fait lui-même l'éloge, n'auroit-on pas eu raison de dire; *il y a là bien de la petitesse?*

II. Nous avons dit que dans l'*Edition de Genève* on avoit inséré quelques Pièces qui ne sont point de Mr. *Despréaux*, mais qui ont du rapport avec ses Ouvrages: on a augmenté le nombre de ces Pièces dans cette *Nouvelle Edition.* On y a même ajouté quelques Ecrits qui ont une liaison nécessaire avec ceux qu'il a plû au *Commentateur* de faire entrer dans l'*Edition de Genève.*

1. On ne sçauroit bien entendre la *Dissertation* de Mr. *Despréaux* sur les *Jocondes* de *Bouillon* & de *la Fontaine*, sans avoir ces deux Pièces sous les yeux. Cependant la *Joconde* de *Bouillon* n'étoit connue que d'un très-petit nombre de Curieux: on la cherchoit en vain chez les Libraires. On la trouvera ici avec celle de Mr. *de la Fontaine*, au-devant de la *Dissertation* de Mr. *Despréaux* (6).

On y trouvera aussi la *Réponse de Mr. Perrault* à ce que Mr. *Despréaux* a dit contre lui dans ses *Réflexions sur Longin*, au sujet de *Pindare* (7). Mr. *Des Maizeaux* nous a conservé cette petite Pièce. Il l'inséra dans le *Mêlange curieux des meilleurs Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond, &c.* imprimé à Amsterdam en 1726.

On rapportera ici le jugement qu'il en fait dans la Préface de ce Recueil. „ Mr. *Perrault, dit-il*, „ publia cet Ecrit en 1694; mais il ne laissoit pas „ d'être aussi rare que s'il n'avoit jamais été impri„ mé. Je me suis imaginé qu'on seroit bien aise de „ le trouver dans la nouvelle Edition de ce Re„ cueil. C'est une Réponse à la *VIII. Réflexion*

REMARQUES.

(6) J'ai retranché de cette *Edition* les deux *Jocondes*; & j'en ai dit les raisons dans l'*Avertissement*, qui précede la *Dissertat.* de M. *Despréaux*. Tom. III. p. 366. DE ST. MARC.

(7) Tome V. page 124. DE ST. MARC.

„ *critique* de Mr. *Despréaux*, où il s'agit de *Pindare.* Mr. *Perrault* ſe propoſoit de répondre à toutes les autres Réflexions de Mr. *Despréaux*, qui attaquoient ſon *Parallèle des Anciens & des Modernes*; je ne penſe pas qu'il ait exécuté ce deſſein. Mr. *Despréaux* avoit raiſon pour le fonds; mais il traita trop durement ſon adverſaire. Mr. *Perrault* avoit l'avantage de la douceur, de la modération, & de la politeſſe. Après tout, on verra dans cet Ecrit que Mr. *Despréaux* a imputé à Mr. *Perrault* bien des choſes qu'il n'avoit pas dites, & qu'il lui a donné un ridicule dont il n'étoit point coupable. Pourquoi n'a-t-il donc pas rectifié ces endroits dans la derniere Edition de ſes Ouvrages? Comment accorder ce procédé avec cette droiture & cette équité, dont il ſe faiſoit un rempart"?

On a encore ajouté ici la *Réponſe* de Mr. *de la Motte* à la *XI. Réflexion* de Mr. *Despréaux* ſur *Longin* (8). Mr. *de la Motte*, dans ſon *Diſcours ſur l'Ode*, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la *Phédre* de Mr. *Racine*, où *Théramene* parlant du Monſtre qui fut cauſe de la mort d'*Hippolyte*, dit:

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

Mr. *Despréaux* a défendu *Racine*, ſon Ami, dans la *Réflexion* qu'on vient de marquer: & Mr. *de la Motte* a répondu. Le Lecteur ſera ſans-doute bien aiſe de pouvoir comparer cette *Réponſe* avec la *Réflexion* de Mr. *Despréaux*, ſans être obligé de l'aller chercher dans les Ouvrages de Mr. *de la Motte*.

2. On a fait entrer dans cette *Edition* quelques autres Pièces qui n'ont, à la vérité, aucun rapport

REMARQUES.

(8) Cette réponſe ſe trouvera dans notre Edition Tom. V. à la ſuite de la XI. Réflexion Critique.

avec les Ecrits de Mr. *Despréaux*, mais qui sont, comme on l'a déja remarqué, nécessairement liées avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au *Commentateur* d'insérer dans l'*Edition de Genève*. Ainsi on a joint à la *Lettre de Mr. Racine* contre Mr. *Nicole*, les deux *Réponses* qui y furent faites, & la seconde *Lettre* de Mr. *Racine*, qui est une Replique à ces deux Réponses (9). On a aussi joint au *Sonnet* de Mr. *de Nantes* contre la *Satire sur l'Equivoque*, deux autres petites Pièces du même Auteur; & dans une Remarque on a fait l'Histoire de ces Ouvrages (10). Le *Commentateur* n'a publié dans l'*Edition de Genève* que le second *Sonnet*, qui est contre Mr. *Despréaux*: nous avons cru devoir y ajouter le premier, qui contient son éloge. La troisiéme Pièce est une plaisanterie ingénieuse sur les deux autres. C'est dans le même esprit d'équité & de désintéressement qu'on a mis à la suite des Remarques du Commentateur sur l'*Epigramme LI*, un extrait de la *Défense du Grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Despréaux*, par Messieurs les Journalistes de Trévoux. (11)

III. Le *Commentateur* a divisé ses Notes en trois classes. La premiere contient les *Changemens* que Mr. *Despréaux* a faits dans les nouvelles *Editions* de ses Ouvrages: la seconde, les *Remarques* qui ex-

REMARQUES.

(9) On a retranché toutes ces Pièces, comme n'ayant aucun rapport aux *Oeuvres* de M. *Despréaux*. Voyez Tom. V. *Rem.* 6. sur la X. Réfl. Crit. 3. *Alinea*. De St. Marc.

(10) Les petites Pièces de *Poësie* de M. de *Nantes* sont aussi retranchées de cette *Edition*. C'est ce que j'ai dû faire à l'exemple des *Editeurs* de 1735. & de 1740. De St. Marc. §. Toutes les raisons de M. de St. Marc ne nous ont pas empêché de restituer ces Pieces dans notre Edition.

(11) Voyez Tom. III. les *Remarques* sur l'*Epigr. XIV*. De St. Marc.

pliquent, les expreſſions ou les alluſions de Mr. *Despréaux* : & la troiſiéme, les *Imitations*, c'eſt-à-dire, les paſſages qu'il a imités des anciens Poëtes. On trouvera ici la même diviſion. Mais au lieu que dans l'*Edition de Genève*, on a ſéparé & diſtingué chaque claſſe d'une maniere qui ne ſervoit qu'à groſſir inutilement les volumes, & qui interrompoit même quelquefois la ſuite naturelle des *Notes* : nous avons placé dans celle-ci toutes les *Notes* ſelon l'ordre & la ſuite des vers : en diſtinguant néanmoins les *Changemens* & les *Imitations*, d'avec les *Remarques* (13). Si cette diſtinction ne ſe trouve pas par-tout où elle devroit être, c'eſt parce qu'on a d'ailleurs ſuivi ſcrupuleuſement l'*Edition de Genève*, où elle n'eſt pas toujours obſervée. Le *Commentateur* s'eſt éloigné ici de ſes propres régles. Son plan l'obligeoit à comprendre ſous le titre de *Changemens*, tous les Vers que Mr. *Despréaux* a retranchés dans les *Editions* poſtérieures de ſes Ouvrages : il ne laiſſe pas de les produire très ſouvent ſous le titre de *Remarques* (14).

REMARQUES.

(13) On trouvera le même arrangement dans cette *Edition*. Mais je perſiſte à le croire moins commode, que celui de M. *Broſſette*. DE ST. MARC.

(14) Comparez dans l'*Edition de Genève*, LUTRIN Chant II. vers 8. 57. avec Chant IV. vers 105. & avec *Satire I.* vers 65, 94, 132, &c. DU MONTEIL.

AVERTISSEMENT
DU LIBRAIRE

(Pour l'*Edition de Paris* 1735. en 2. Vol. *in*-12.)

ON sçait combien M. l'Abbé *Renaudot* & M. de *Valincour*, tous deux de l'Académie Françoise, étoient intimement liés avec M. *Despréaux*. Quand les *Remarques* sur ses *Oeuvres* imprimées à Genève en 1716. parurent, ils s'enfermerent quelques matinées pour les lire. Le zèle dont ils étoient animés pour la gloire de leur illustre ami, leur fit crayonner impitoyablement tout ce qui parut la blesser dans ce vaste *Commentaire*. Ils corrigerent tout ce qui n'étoit pas d'une exacte verité dans plusieurs *Remarques*; ils en abrégerent un grand nombre, & supprimerent entiérement toutes celles qui n'étoient d'aucune utilité pour l'intelligence de l'Auteur.

Une Dame de leur connoissance emprunta d'eux l'Exemplaire sur lequel ils avoient fait leurs corrections; & ce même Exemplaire m'étant tombé dans les mains, des connoisseurs à qui je l'ai communiqué m'ont assuré que je ne pouvois mieux faire que de m'y conformer (1). Car, m'ont-ils dit, il n'en est pas de la *Poésie* comme des Ouvrages historiques ou dogmatiques. A l'égard de ceux-ci, les *Notes* d'un *Commentateur* peuvent être utiles

REMARQUES.

(1) Le Public n'est jamais la dupe de pareilles Histoires. Le *Libraire*, trompé le premier, trompe son *Editeur*. Celui-ci ne se charge que du soin d'écrire ce qu'on lui dit, & ne s'en rend nullement garant. DE ST. MARC.

ſans jamais pouvoir nuire. Mais la *Poëſie*, qui veut être lue de ſuite, ne ſouffre point de *notes*, que celles qui ſont abſolument néceſſaires pour l'entendre. Les *notes* ſuperflues, quoique ſçavantes d'ailleurs & bien écrites, partagent trop l'attention du Lecteur, & ne ſont qu'éteindre mal-à-propos ſon feu (2).

Je me ſuis donc déterminé ſans peine à ſuivre ici l'Exemplaire des deux célèbres Académiciens, en ce qui concerne les *Remarques*.

Pour les *Imitations*, je les ai conſervées avec reſpect, ſur-tout celles qui ſont tirées d'*Horace* & de *Juvénal*. M. *Despréaux* lui-même ſe faiſoit honneur de s'être enrichi des dépouilles de ces deux anciens Poëtes, & bien loin de rougir de ces ingénieux larcins, il oſoit en propoſer le défi à ceux de ſes Adverſaires qui les lui reprochoient. Ces *Imitations* en effet ne ſont point des imitations ſerviles, dont on doive ſe défendre. Les Génies médiocres traduiſent les bons Auteurs plutôt qu'ils ne les imitent: n'ayant pas aſſez de feu pour fondre la matiere, ils ſont réduits à la ſouder groſſiérement. M. *Despréaux* au contraire ſçavoit s'approprier les penſées des autres: il les créoit en quelque ſorte, & ne manquoit jamais de les embellir en les employant. Ses imitations ſont donc des modéles que je me ſerois fait un ſcrupule de refuſer aux jeunes Poëtes, & même aux autres Ecrivains en tout genre.

Quant aux *Changemens*, je les ai ſupprimés en entier pour me conformer aux intentions de l'Auteur

REMARQUES.

(2) Cette réflexion, que l'ingénieux *Editeur* met ſur le compte des *Connoiſſeurs* qu'il a conſultés, n'a qu'une apparence de vrai. Le Lecteur judicieux ſait toujours parer aux inconvéniens. Il lit d'abord les Vers ſeuls, & les relit enſuite avec les *Notes*. DE ST. MARC.

teur même. Je me suis fait une loi de le rendre tel qu'il a desiré de paroître aux yeux du Public, & je n'ai point hésité de proscrire après sa mort, ce qu'il a jugé digne de changement durant sa vie dans la derniere *édition* qu'il a fait faire de ses Ouvrages. (3) Ainsi j'espere que le Sçavant & l'Homme du monde seront également contens de la mienne. Elle est, je l'ose dire, la plus correcte qu'on ait donnée jusqu'à présent des *Oeuvres* de ce célèbre Poëte.

PRÉFACE

DE L'EDITEUR.

(*Edition de Paris* 1740. en 2. Vol. *in*-4.)

C'EST un usage établi que tout *Editeur* cherche à relever par ses louanges le mérite des Ouvrages qu'il donne au public: soit désir de justifier son propre goût; soit uniquement zèle pour la gloire de l'Auteur.

Ces deux motifs me sont presqu'également étrangers. Le travail que j'ai entrepris, n'est pas de mon choix. J'ai été prié, si je puis m'exprimer ainsi, & ceux qui me prioient, étoient en droit de m'ordonner. Pour M. *Despréaux* il n'a pas besoin de mes éloges. La réputation que ses Ecrits lui ont

REMARQUES.

(3) Ce n'est là qu'une pure défaite. La vraie raison est qu'on ne vouloit avoir qu'un certain nombre de Feuilles pour ne faire que deux Volumes. Les raisons d'utilité qui faisoient conserver les *Imitations*, devoient aussi faire garder les *Changemens*. DE ST. MARC.

acquise est confirmée par le tems; & toutes les Nations polies s'accordent à le placer au rang de ces Ecrivains rares qui doivent passer à la postérité. Non que durant sa vie il ait obtenu tous les suffrages: il vit au contraire se déchaîner contre lui un grand nombre d'Auteurs médiocres qu'il avoit osé attaquer comme tels. Mais il y a long-temps que leurs critiques sont tombées dans l'oubli avec leurs noms mêmes.

Je ne me prévaudrai donc point de l'usage. Mon unique objet est de rendre compte du plan que je me suis proposé: heureux si j'avois sçû le remplir, puisqu'il a mérité la plus glorieuse approbation.

On s'est principalement conformé pour le texte à l'*Edition* qui parut en 1713. sous les yeux de M. *de Valincourt*: & l'ortographe qu'il a suivie étant celle de l'Auteur même (1), on s'est fait une loi de la copier. Quand une ortographe différente ne changeroit rien à la mesure du vers, ni à la rime: pourquoi envier aux Ecrivains qui ont immortalisé le dernier regne un honneur qu'on rend tous les jours aux Anciens, & qu'on a rendu, pour me renfermer dans la classe de nos Poëtes, à *Marot*, & à *Regnier*?

Quant aux *éclaircissemens*, je m'en suis tenu à l'idée précise du mot: c'est-à-dire, que j'ai tâché de prendre un juste milieu entre des *notes*, qui, pour être trop concises, n'éclaircissent pas, & un *commentaire* chargé de faits étrangers, ou amenés de

REMARQUES.

(1) Cette *Ortographe* n'est nullement celle de M. *Despréaux*, comme on peut aisément s'en convaincre en la comparant à l'*Edition* de 1701. C'est l'*Ortographe* de M. l'Abbé *Renaudot*: du moins est-elle presque par-tout conforme à celle des Ouvrages de ce sçavant Abbé, qui, prenant soin de l'*Edit.* de 1713. avec M. de *Valincour*, en revit lui-même toutes les Epreuves. De St. Marc.

de loin, qui détourne & fatigue l'attention. Je suis bien éloigné, au reste, de m'attribuer ce qui ne m'appartient pas. J'avoue ingénument & avec reconnoissance que j'ai profité du travail de M. *Brossette*, & que s'il m'est arrivé quelquefois de le rectifier, je n'ai presque fait d'ailleurs que choisir dans son *commentaire* ce qui étoit convenable à mes vues, sans m'assujettir néanmoins à ses expressions.

Le même esprit m'a guidé dans les *imitations*. Je n'ai point envisagé sous cette idée les endroits où M. *Despréaux* s'est rencontré avec des Auteurs modernes sans le vouloir, & sans les avoir peut-être jamais lus. Je n'ai regardé comme imités que les endroits remarquables, où l'on voit clairement que le Poëte a eu les Anciens en vue, & qu'il a, pour ainsi dire, lutté contr'eux.

A propos de ces vers:

> Comme un Pilote en mer qu'épouvante l'orage,
> Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,
> Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

(2) Qu'on dise que le *Bembe* a dit la même chose en Latin; un Lecteur judicieux n'y prend nul intérêt, parce qu'il ne trouve rien qui le frappe, ni dans le fonds de la pensée, ni dans le tour. Mais, si à l'occasion de ce vers,

> La colère suffit, & vaut un Apollon.

on lui rappelle celui-ci de Juvénal:

> Si natura negat, facit indignatio versum.

Alors il lui semble qu'il voit deux Athletes qui se

REMARQUES.

(2) *Qu'on dise* &c.] Voyez, Tom. I. page 12. *Remarques*. DE ST. MARC.

disputent la victoire; & que, juge du combat, il couronne lui-même le vainqueur.

Je dois maintenant parler des additions & des ornemens dont on a enrichi cette *édition*.

Les additions les plus considérables sont l'éloge de M. *Despréaux* composé par M. de *Boze*; & le *Bolæana*. (3)

Le public est redevable du *Bolæana* à M. de Monchesnay si connu par ses succès dramatiques, & par ses liaisons avec M. *Despréaux* dont il a partagé la plus étroite confiance. C'est par là qu'il a été à portée de nous communiquer des singularités, des jugemens, des traits qui seroient restés dans l'oubli, s'ils avoient eu pour témoin un ami moins zèlé, ou moins éclairé.

A l'égard des ornemens, on n'a point songé à les multiplier, moins encore à les annoncer ici d'un air fastueux (3). On s'est proposé seulement de les rendre convénables pour le dessein, & dignes du Public par l'exécution.

REMARQUES.

(3) §. On a cru devoir retrancher le *Bolæana* comme n'appartenant pas à notre Auteur.

(4) L'*Editeur* en veut aux *Editions d'Amsterdam*, enrichies de Gravures de *Bernard Picart*. On a mis à la tête de ces *Editions* une *Explication des Figures & Vignettes*; & je n'ai rien vu de fastueux dans cette explication toute simple. DE ST. MARC.

AVERTISSEMENT (*).

DANS le cours de cette nouvelle *Edition* des *Oeuvres* de M. *Despréaux*, j'ai pris soin, par-tout où les choses le demandoient, d'annoncer par des *Avertissemens* particuliers ce que j'allois faire; & par ce moyen le Lecteur est instruit à mesure qu'il a besoin de l'être. Cette voie m'a paru préférable à celle d'une longue *Préface*, que souvent on ne lit pas, ou dont on ne se souvient plus après l'avoir lue. Il me reste donc assez peu de chose à dire ici.

I. Le principal dessein, que l'on s'est proposé dans cette *Edition*, c'est d'y rétablir en entier le *Commentaire* de M. *Brossette*, parce que le Public a paru le souhaiter.

II. J'avois projetté de retoucher par-tout le Stile, souvent dur & diffus de ce *Commentaire*; mais je n'ai pas été plus loin que le premier Tome. D'autres objets m'ont paru mériter toute mon attention; & ce n'est, dans les autres Volumes, que très-rarement que j'ai fait quelques légers changemens au stile de M. *Brossette*.

III. L'*Ortographe* est un article, qui m'a beaucoup embarrassé. Comme j'avois sous les yeux les *Editions* de 1674. de 1683. de 1694. de 1701. & de 1713. j'avois pris d'abord le parti de me décider par la pluralité des *Editions*. Mais, je l'avouerai sans peine, il ne m'a pas été possible de tenir longtems contre l'ennui de cette espece de travail. C'est pourquoi, depuis l'impression des cinq ou six premieres Feuilles, ayant appris que l'*Edition* de 1701. étoit la seule, dont M. *Despréaux* eut revu lui-même toutes les *Epreuves*, j'ai cru devoir uni-

REMARQUES.

(*) Cet Avertissement est celui qui se trouve à la tête de l'Edition de Paris de 1747. en 5. Vol. in 8°. par M. de St. Marc.

quement en ſuivre l'*Ortographe*, & je me ſuis efforcé de la repréſenter telle qu'elle eſt. C'eſt au fonds quelque choſe de très-indifférent; &, ſi j'en avois fait d'abord la réflexion, j'aurois profité de l'exemple judicieux de M. *Jolly*, qui dans les excellentes *Editions*, qu'il nous donne de nos *Poëtes Dramatiques*, les ramene tous à l'*Ortographe* aujourd'hui la plus uſitée. Par là j'aurois évité l'inconvénient d'un manque d'uniformité, qui doit toujours être un peu déſagréable; & qui ſe fera d'autant plus remarquer ici, que M. *Despréaux* n'avoit rien de fixe à cet égard, & que ſouvent dans la même page le même mot eſt écrit de deux manieres différentes. Comme je conſervois ſon *Ortographe*, ce m'étoit une eſpece d'obligation de conſerver auſſi celle des différents Ecrivains, dont j'ai fait entrer quelques morceaux dans ces quatre Volumes.

IV. On a commencé l'Impreſſion auſſi-tôt que je me ſuis mis à l'Ouvrage, & même avant que j'euſſe aucun plan arrêté. Je n'ai fait ſuſpendre, que quand des maladies m'ont forcé de m'interrompre moi-même; & je puis dire à la lettre que je fourniſſois à meſure que l'on imprimoit. Cette maniere de faire des Livres, qui n'eſt ni de mon choix, ni de mon goût, & qui me ſemble la plus propre de toutes à ne produire rien que de médiocre, entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens. Je ne puis pas me flatter de les avoir tous évités dans cette *Edition*, où je ne fais encore qu'entrevoir bien des choſes, dont j'oſe croire qu'elles auroient été moins mal (1), ſi j'avois pu revoir à loiſir tout mon travail de ſuite.

V. Pour la diſtribution des Volumes & des Pie-

REMARQUES.

(1) §. On a tâché de rectifier dans cette Edition par des notes que l'on a ajoutées, les choſes que M. DE ST. MARC n'indique ici qu'en général.

ces, qu'ils contiennent, j'avois compté d'abord laisser subsister l'ordre de l'*Edition* de M. *Brossette*. Dans la suite j'ai cru devoir me conformer en général à celui que M. *Despréaux* avoit donné lui-même à son *Edition* favorite de 1701. (2) Par là le IV. Tome de M. *Brossette* est devenu mon III. Volume. C'est pourquoi, dans les deux premiers Tomes, quand je renvoie au IV. c'est au III. qu'il faut recourir; & réciproquement c'est le IV. qu'il faut consulter lorsque je cite le III.

VI. Les *Vignettes* du I. Tome m'ont imposé la loi de faire finir presque toutes les Pieces à ce qu'on nomme le *recto* du Feuillet, pour éviter d'offrir dans cette page un vuide désagréable; & par là je me suis vu forcé, malgré moi, d'allonger assez maladroitement quelques *Notes*, & d'en resserrer d'autres peut-être plus maladroitement encore. (3)

VII. Je me suis imaginé qu'il seroit utile que cette *Edition* représentât, outre celle de M. *Brossette*, les différentes *Editions*, qu'on a données d'après ou depuis la sienne. C'est pour cela que je rends compte par-tout de ce que les autres *Editeurs* ont fait. Je releve en même tems leurs fautes avec une liberté, dont ceux qui viendront après moi, pourront user à mon égard, sans craindre de m'offenser. Cette partie de mon plan, qui m'a jetté dans beaucoup de menus détails assez ennuyeux, m'oblige de mettre à la suite de cet *Avertissement* ceux des différents *Editeurs*, afin qu'on voie d'un

REMARQUES.

(2) §. Encore qu'en général on ait suivi ici la même distribution que M. de St. Marc; cependant on s'en est quelquefois écarté, quand on a cru qu'au moyen de cette transposition, d'ailleurs indifférente, les volumes seroient plus égaux, ou lorsque la nature des Pieces a paru demander cette inversion.

(3) §. On a encore remédié à cet inconvénient le mieux qu'il a été possible.

coup d'œil ce que chacun s'étoit proposé. Dans tout ce que j'ai fait à leur exemple, je me suis déterminé par les mêmes raisons, qu'ils avoient eues; & je puis me dispenser de les copier. Il seroit encore plus inutile de détailler ici pourquoi je me suis écarté quelquefois des routes, qu'ils avoient suivies; je n'ai pas manqué d'en instruire le Lecteur à chaque occasion.

VIII. Quelque nombreuses que soient les *Notes*, que j'ai jointes à celles de mes Prédécesseurs, & quelque étendue que je leur aie donnée, il me reste cependant à dire beaucoup de choses, qui ne me paroissent pas moins utiles que celles que j'ai dites. C'est ce qui m'engage à donner, en même tems que cette *Edition*, des *Essais Philologiques*, qui lui serviront en partie de Supplément, & qui seront précédés du Bolæana. Je n'ai pu lui trouver place dans ces quatre Volumes, quoique mon dessein fût de l'y faire entrer, comme on le verra par la maniere, dont je le cite en différens endroits. Ce Recueil, ainsi que tous ceux de son espece, est un mélange de bon & de mauvais. Le Public ne l'a pas autant fêté que son *Editeur* l'espéroit. Je crois qu'il eût été mieux reçu, lorsque la vogue des *Ana* duroit encore; & que ce qu'il peut renfermer d'utile ou d'agréable, m'autorise à ne le pas supprimer (4).

IX. Enfin je défends quelquefois M. *Despréaux* contre les mauvaises Critiques, que l'on a faites de

REMARQUES.

(4) §. La raison qu'indique ici M. de St. Marc a été suffisante pour nous déterminer à retrancher ce Morceau de notre Edition. Le Public ne l'a pas autant fêté, dit-il, que son Editeur l'espéroit. Comme l'on n'imprime que pour le Public, nous avons cru qu'il seroit téméraire de nous opiniâtrer à lui présenter des choses qu'il ne goute pas. Il sera tems de les réimprimer lorsque les Ana reprendront faveur.

de plusieurs endroits de ses Ouvrages; mais quelquefois aussi je reprens très-librement ce qui me paroît digne de censure (5). C'est sur-tout ce qu'exigeoit de moi le dessein, que j'avois d'être utile.

J'ai considéré les Ouvrages de cet illustre Auteur, comme étant, pour ainsi dire, le seul *Livre Classique* que nous eussions en notre Langue. L'usage de ce Livre entre dans tous les plans d'Education; & nous n'en avons point en effet, qui soit plus propre à former l'esprit des jeunes gens, & par l'instruction, & par l'exemple. C'est le but, où M. *Despréaux*, que l'on peut nommer, à juste titre, le *Poëte du Bon-sens & de la Vertù*, vouloit atteindre dans tous ses Ecrits; & c'est ce qu'annonce la *Devise*, qu'il avoit fait graver au commencement de toutes ses *Editions*, & que j'ai placée au haut de cet *Avertissement* (6). En remplissant les vues de M. *Despréaux* à l'égard de l'*Utile*, je n'ai pas dû prétendre marcher sur ses traces par rapport à l'*Agréable*; & sans doute on ne l'exige pas de qui n'a pour devoir unique que d'instruire.

C'est principalement aux jeunes gens, que je consacre mon travail; & c'est pour eux sur-tout qu'il est vrai que la Critique doit s'exercer par préférence sur les meilleurs Auteurs. Ces Auteurs sont des modeles, dont il est nécessaire de faire remarquer les défauts à des Esprits, qui n'étant point capables de discerner par eux-mêmes ce qui doit être regardé comme de véritables fautes, & moins

REMARQUES.

(5) §. Cela est arrivé très souvent à M. de St. Marc, surtout dans les démêlés de Despréaux avec Perrault. Il a pour ce dernier une prédilection marquée, & je suis surpris qu'il ne l'ait pas commenté par préférence; mais peut-être a-t-il cru contribuer également à la gloire de celui-ci en attaquant le principal de ses Antagonistes.

(6) §. Cette devise est *utile dulci.*

encore ce qui ne doit paſſer que pour des négligences, ont beſoin qu'on les aide à faire mûrir en eux le Jugement & le Goût. Mais, s'il eſt important d'apprendre à bien écrire, il eſt beaucoup plus important de s'accoutumer à penſer avec juſteſſe. Je n'ai donc pas borné ma Critique à ce qui m'a paru répréhenſible pour le Stile. Je m'attache auſſi très-ſouvent au fonds des choſes; & lorſque j'avertis, à cet égard, de quelques inexactitudes échappées à M. *Despréaux*; je crois me conformer de plus en plus à ſes intentions, & continuer, en quelque ſorte, ce qu'il avoit fait pendant toute ſa vie, c'eſt-à-dire, indiquer le véritable but où l'on doit tendre, & montrer la néceſſité de préférer la Raiſon à l'Eſprit.

En travaillant pour les jeunes Gens, j'ai voulu rendre auſſi quelque ſervice aux jeunes Maîtres. Je conçois quel doit être l'embarras de la plupart, quand, au lieu de cette abondance d'Idées, qu'ils ſentent leur être néceſſaire, ils n'en voient chez eux qu'une diſette capable de les décourager. Je partage leur peine, & je leur offre ici, ſur les matieres qui ſe ſont préſentées, des ſecours, foibles à la vérité, mais qui, s'uniſſant à leurs propres lumieres, ne doivent pas leur être abſolument inutiles.

Voilà toutes les vues que je me ſuis propoſées; & les Lecteurs, auxquels j'ai deſtiné mes *Notes* & mes *Diſſertations Critiques*. S'il leur en revient quelque avantage; je n'aurai point à me repentir d'avoir mis deux ans à ce travail, qui n'eſt rien moins qu'amuſant. S'ils n'en retirent au contraire aucun profit, je ſerai le premier à me condamner d'avoir ſi mal employé mon tems, & je ne me croirai pas ſuffiſamment juſtifié par la bonté de mes intentions.

ABRÉGÉ
DE LA VIE
DE M. DESPRÉAUX.

Nicolas Boileau, Sieur Despréaux, naquit à Paris le premier jour de Novembre 1635, & fut l'onzieme des enfans de Gilles Boileau, Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris, homme célèbre par sa probité & par son expérience dans les affaires. Il fit ses premieres études au collége d'Harcourt, & il y achevoit sa quatrieme, lorsqu'il fut attaqué de la pierre. Il fallut le tailler, & l'opération, quoique faite en apparence avec beaucoup de succès, lui laissa cependant pour tout le reste de sa vie, une très-grande incommodité. Dès qu'il fut en état de reprendre ses exercices, il alla en troisieme au collége de Beauvais, sous M. Sevin, habile homme, qui régentoit cette classe depuis près de cinquante ans, & qui passoit pour l'homme du monde, qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Il fut le premier qui reconnut dans son nouveau disciple, un talent extraordinaire pour les vers, & qui crut pouvoir assurer sans restriction, qu'il se feroit un nom fameux en ce genre

d'écrire. La lecture continuelle des Poëtes & des romans décela son goût pour la poésie. On le surprenoit quelquefois au milieu de la nuit sur ces livres favoris, & l'on étoit souvent obligé de l'avertir aux heures du repas. Mais cette lecture, que lui-même appelloit une fureur, loin de lui gâter l'esprit, comme il arrive ordinairement, par un amas confus d'idées bisarres, & toutes fausses, ne servit qu'à lui inspirer une critique plus exacte, & des traits plus vifs contre le ridicule en général, & contre celui des auteurs en particulier. Aussi les ouvrages qu'il lisoit avec le plus de goût & de plaisir, étoient-ils ceux où il trouvoit une satire fine & judicieuse.

Quand il eut fini son cours de Philosophie, il étudia en Droit, & se fit recevoir Avocat. Nul état ne paroissoit mieux lui convenir: il avoit une mémoire heureuse, beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement sûr, une élocution facile. Mais l'inclination, le premier de tous les talens, lui manquoit. Les détours de la chicane ne convenoient point à sa candeur naturelle. Il ne put s'accommoder d'une science, où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le mensonge des caracteres de la vérité. Il résolut donc de prendre un autre parti, & se détermina à la Théologie. Il commença un cours: mais il ne put soutenir long-tems les leçons d'une Scholastique épineuse, & s'imaginant que

pour le ſuivre plus adroitement, la chicane n'avoit fait que changer d'habit, il renonça pour toujours à la Sorbonne, & ſe livra à ſon génie poëtique que la mort de ſon pere lui laiſſoit d'ailleurs toute liberté de ſuivre.

Il y avoit alors en France un grand nombre de Poëtes qui, quoique très-médiocres, ne laiſſoient pas de faire du bruit; il s'en trouvoit même quelques-uns de ce rang, que l'on oſoit vanter comme des modeles. M. Despréaux ne put ſouffrir que ce mauvais goût triomphât, & qu'on ſe laiſsât tromper par des auteurs ſans génie, & qui ſembloient écrire en dépit du bon ſens & de la poéſie. Il crut dévoir venger l'un & l'autre; & ce noble deſſein lui arracha quelques ſatires, qui, en lui acquérant une grande réputation, lui attirerent en même tems la haine & le reſſentiment de tous ceux qu'il attaquoit, ou qu'il laiſſoit au-deſſous de lui. Son attachement pour la vertu, l'engagea auſſi à ne pas épargner le vice dans ſes ſatires; ce qui ne fit que multiplier ſes approbateurs & ſes ennemis.

Il ſe contentoit au commencement de lire ſes pieces à ſes amis, & quelqu'applaudiſſement qu'il en reçût, on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques. Il ſouffrit même aſſez long-tems les mauvaiſes copies que l'on en répandoit dans le monde: mais ſa conſtance l'abandonna enfin, à la vue d'une édition pleine de fautes, & dans laquelle on

avoit de plus mis sous son nom quelques pieces supposées & indignes de sa plume. Ces enfans défigurés réveillerent la tendresse de leur pere, & l'obligerent à donner lui-même ses satires, d'abord séparément, & ensuite dans un recueil qui en comprenoit huit. Cette édition parut en 1666. Elle excita de grands mouvemens sur le Parnasse François. Les auteurs qu'on attaquoit dans cet ouvrage, irrités de se voir tourner en ridicule, après avoir joui d'une réputation qu'ils croyoient mériter, s'en vengerent par des critiques & des libelles sans nombre. Les écrivains d'un ordre supérieur, que M. Despréaux estimoit, ne laisserent pas de redouter sa plume: & si dans le fond ils pensoient comme lui, sa maniere d'écrire & la liberté qu'il se donnoit de nommer les personnes, leur parurent une espece de crime, qu'ils condamnerent avec vivacité. M. Despréaux tranquille au milieu de ces attaques, crut cependant être obligé de se défendre; il le fit, mais avec sa modération ordinaire. Il allégua en sa faveur l'exemple de Lucilius, celui d'Horace, de Perse, de Juvénal, & du sage Virgile. Ce fut dans la même vue qu'il commença sa neuvieme satire, où sous l'ingénieuse apparence d'une réprimande sévere à son Esprit, il prouve de cent manieres, que sans blesser l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans vers méchans; & s'ennuyer à la lecture de certains li-

vres, & divulguer même les raiſons de ſon ennui & de ſon dégout.

Après cette juſtification qui fut bien reçue de tous ceux que la prévention ne dominoit point, il n'oppoſa plus à ceux qu'il n'avoit pu perſuader, que le mépris qu'ils méritoient. Il s'aviſa ſeulement d'un moyen aſſez ſingulier, pour les rendre ridicules: ce fut de recueillir les pieces qu'ils publioient contre lui, & de les envoyer à ſes amis, qui las enfin de ces rapſodies, l'accuſerent preſque d'en avoir fait lui-même une partie pour rendre l'autre plus mépriſable, à l'exemple de l'Abbé Cotin & de quelques autres, qui croyoient avoir trouvé le ſecret de décrier entiérement ſes ſatires, en lui attribuant les leurs.

La réputation naiſſante de M. Despréaux ne fut pas la ſeule choſe qui le dédommagea de la haine de quelques auteurs. Ces ſatires même, ſource de tant de plaintes, lui firent des amis, & des amis illuſtres. Il compta parmi eux les beaux génies de ſon tems, les Coſſart, les Rapin, les Commire, les Bourdaloue, les Fléchier, & quantité d'autres, dont le mérite eſt univerſellement connu, & qu'il ſeroit trop long de nommer ici. MM. Arnauld & Nicole, ces vaſtes génies, ces profonds Théologiens, dont le nom ſeul fait l'éloge, avoient avec lui une liaiſon étroite. M. le premier Préſident de Lamoignon l'honora d'une eſtime particuliere. Ce

ſage & ſçavant Magiſtrat, dont l'amitié étoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'être effrayé du nom de ſatire que portoient les ouvrages de M. Despréaux, & où en effet il n'y avoit gueres que des vers & des livres attaqués, fut charmé d'y trouver ce goût précieux des Anciens, plus charmé encore de voir comment il avoit ſoumis aux loix d'une pudeur ſcrupuleuſe, un genre de poéſie, dont la licence avoit juſqu'alors fait le principal caractere. Il admira ſa retenue dans les matieres les plus délicates, & n'eſtima pas moins ſon attention à diſtinguer toujours dans la même perſonne, l'honnête homme d'avec le mauvais auteur.

Nous n'entrerons point dans le détail des ſatires de M. Despréaux. Que pourrions-nous dire qui ne fût très-connu? Elles furent à peine rendues publiques, qu'elles firent les délices de toutes les perſonnes judicieuſes & de bon goût; & ceux qui étoient intéreſſés à les décrier, étoient forcés d'y admirer, au moins en ſecret, cette juſteſſe d'eſprit, cette élégance & cette facilité de verſification, ce naturel, & cette force d'expreſſions, que le tems ne leur ôtera point, & qui ont fait de chacune un ouvrage immortel. Devenues l'appui ou la reſſource de la plupart des converſations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naître dans notre langue? & de la no-

tre, combien en ont-elles fait passer dans celles des Etrangers?

L'Art poëtique succéda aux neuf satires. Il étoit juste qu'après avoir fait sentir le ridicule ou le faux de tant d'ouvrages, M. Despréaux donnât des regles & des préceptes pour éviter l'un & l'autre; qu'il s'occupât à perfectionner la poésie, & qu'il montrât la voie qu'il falloit suivre, pour tenir sur le Parnasse cette place distinguée, qui mérite seule de faire considérer ceux qui ont assez d'industrie, de talens, de génie & de goût pour y arriver. Plus ce rang étoit dû à peu de Poëtes, plus il étoit difficile de monter à ce sommet, au-dessous duquel on ne fait presque que ramper: plus il y avoit de difficultés à entreprendre d'être ce guide sûr, ce guide éclairé qui pouvoit y conduire. Il est souvent plus facile de découvrir les fautes des autres, que de les surpasser soi-même. Tel qui juge excellemment des ouvrages d'autrui, n'en fait lui-même que de médiocres, quand il entreprend de courir la même carriere; & les critiques les plus judicieux ne sont pas souvent les mêmes dans leurs propres ouvrages. Il semble qu'il étoit réservé à M. Despréaux de réunir en lui ces divers talens, d'être un critique judicieux & un auteur excellent; de faire connoître toutes les qualités qui sont nécessaires à un grand Poëte, & d'être lui-même un Poëte d'un rang supérieur. Horace avoit réuni ces

qualités; rien de mieux dicté, & de plus fensé que fa Poëtique. Mais il ne fuffifoit pas de répéter fous un tour nouveau & dans une autre langue les préceptes qu'il a donnés: notre poéfie beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur étoient inconnues; il falloit les bien connoître toutes, pour en parler avec jufteffe, & tout le monde fçait combien M. Despréaux y a réuffi. Son Art Poëtique, amas auffi prodigieux que bien choifi, de regles & d'exemples, eft lui-même un Poëme excellent, un Poëme agréable & fi intéreffant, que quoiqu'il renferme une infinité de chofes qui font particulieres à la langue, à la nation & à la poéfie Françoife, il a trouvé des admirateurs dans toutes les nations, où il s'eft trouvé de juftes eftimateurs d'un ouvrage excellent.

L'Art Poëtique parut pour la premiere fois dans la nouvelle édition que M. Despréaux donna de fes ouvrages en 1673, il y joignit le Traité du *Sublime ou du Merveilleux dans le difcours*, qu'il avoit traduit du grec de Longin: cette traduction eft accompagnée d'une préface, où le traducteur élégant & correct donne d'abord un abrégé de la vie de Longin. Il fait enfuite l'éloge du Sublime, qui eft le feul de plufieurs ouvrages, que cet habile rhéteur avoit compofés, qui foit paffé jufqu'à nous. Après avoir parlé de quelques-unes des traductions latines qui en avoient été faites, il marque la mé-

thode qu'il a ſuivie dans la ſienne, & les difficultés qu'il a rencontrées; & il fit ſuivre cet ouvrage de quelques remarques, où il explique le texte de Longin; & rend un compte plus particulier de ſa traduction. On trouve dans cette édition une choſe trop ſinguliere & trop glorieuſe à M. Despréaux pour ne la pas rapporter ici. Louis XIV. qui a toujours été attentif à faire fleurir les Sciences & les belles Lettres dans ſon Royaume, s'étoit fait lire les ouvrages de notre auteur à meſure qu'il les compoſoit. Mais peu content de l'approbation qu'il leur donnoit en particulier, il voulut rendre public ce témoignage de ſon eſtime. Il ordonna que l'on feroit connoître dans le privilege que M. Despréaux demandoit pour faire réimprimer ſes premieres pieces, & en publier de nouvelles, le plaiſir qu'il avoit pris à la lecture de ces ouvrages: diſtinction glorieuſe, très-louable dans celui qui la donnoit, & infiniment honorable à celui qui la recevoit.

L'Art poëtique avoit déja porté la réputation de ſon auteur, dans les pays les plus éloignés, lorſque M. le Préſident de Lamoignon engagea M. Despréaux dans un ouvrage d'une autre eſpece. Un *Pupitre* placé & déplacé avoit extrêmement brouillé le Chantre & le Tréſorier de la Sainte-Chapelle, ſituée au Palais à Paris, & cette bagatelle commençoit à devenir la matiere d'un procès fort ſérieux, lorſque M. de Lamoignon qui ſentoit mieux que

tout autre le ridicule de cette affaire, demanda à M. Despréaux s'il pourroit bien faire un poëme sur ce sujet. Tout est facile aux grands génies. La seule proposition du Magistrat fit naître au Poëte une foule d'idées ingénieuses, qu'il ne lui fut pas plus difficile d'arranger, qu'il ne lui avoit été de les concevoir. Il dressa un plan, il y ajouta un début de 30 à 40 vers, comme un gage plus certain de la facilité de l'exécution. M. de Lamoignon surpris, feignit de n'être pas convaincu; & c'est à cette feinte obstination que l'on est redevable des six Chants qui composent le poëme intitulé *le Lutrin*. De tous les ouvrages de M. Despréaux, il n'y en a point où il ait mieux fait voir la beauté & la fécondité de son génie. C'est-là qu'il a rempli d'une maniere particuliere la véritable idée de poëte, & il seroit étonnant, si la supériorité de son esprit n'étoit pas aussi connue que ses ouvrages, qu'il eût sçu faire naître une si grande variété d'incidens, d'un sujet aussi stérile, & les orner de beaux Episodes. Les traits de critique & de satire qui y sont répandus, montrent en même tems qu'il n'a pas moins en vue d'instruire que de divertir les lecteurs.

La rapidité des conquêtes de Louis XIV, les glorieuses actions de ce Grand Prince, ont aussi plusieurs fois été chantées par M. Despréaux, soit dans ses épitres, soit dans quelques odes particulie-

res, & dans toutes ses pieces, on ne trouve pas seulement le grand Poëte, mais aussi l'historien fidele, le zélé citoyen, & l'ami de la partie. Louis XIV. en étoit si convaincu, qu'il ne se contenta pas seulement de donner à l'auteur des éloges stériles, quoique toujours flatteurs: il lui donna une pension considérable, & voulut qu'il s'appliquât à écrire l'Histoire de son regne, & les Académies Françoises & des Belles-Lettres attachées à la gloire de ce Prince, se firent un honneur d'admettre dans leur sein un homme, qui avec tous les talens dignes de ces deux Sociétés, avoit la faveur & la bienveillance de son Roi.

On ne s'étonnera pas si nous passons si légérement sur les différens ouvrages de M. Despréaux; nous ne pourrions être engagés à en parler que pour les faire connoître, & il n'y a rien de plus connu, ni qui doive moins appréhender de ne pas l'être toujours.

M. Despréaux avoit toujours eu une santé fort délicate: mais au commencement de 1706, l'altération s'en fit sentir d'une maniere à faire douter que le siecle en dût jouir encore long-tems. Une surdité se joignit à cet affoiblissement: il sentit sa situation, & le reste de sa vie ne fut plus, à proprement parler, qu'une rétraite, dont la ville & la campagne ont partagé le loisir. Peu répandu dans le grand monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis, dont

il faisoit toujours ses délices, il a attendu tranquillement la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aigues, des évanouissemens, & une fievre presqu'habituelle. Elle l'emporta le 13 de Mars 1711, âgé de 74 ans & quelques mois. Tout ce qui a caractérisé la mort des justes, a accompagné celle de M. Despréaux. Une piété sincere, une foi vive & une charité si grande, qu'elle ne lui a presque fait reconnoître d'autres héritiers que les pauvres. Une fin exemplaire a été dans lui, comme il arrive ordinairement, la suite presque naturelle, quoique toujours gratuite de la part de Dieu, d'une vie toujours sage & toujours chrétienne.

Jamais homme ne fut plus pénétré que lui de cette crainte salutaire, que l'on ne connoît presque plus que sous le nom de délicatesse de conscience. En voici une preuve que M. Boze rapporte dans le bel & sincere éloge qu'il a fait de M. Despréaux, & qui se trouve dans le tome troisieme de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres (1). Dans le tems que l'aversion du Palais tourna M. Despréaux du côté de la Sorbonne, on lui conféra un bénéfice; il en jouit pendant huit à neuf ans. Au bout de ce tems-là, comme il se sentoit tous les jours moins de dispositions à l'état Ecclésiastique, il quitta le béné-

REMARQUES.

(1) Et que l'on trouvera ici à la suite de l'Eloge de notre Auteur par M. de *Valincour*.

fice, qui étoit un Prieuré simple, & poussant le désintéressement au point de ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit entre les mains du Collateur, qui étoit un Saint Prélat. Il fit plus; il supputa à quoi se montoit tout ce qu'il avoit reçu, & l'employa en différentes œuvres de piété, & principalement des pauvres du lieu. A l'égard de son respect pour la Religion, tout le monde convient, c'est-à-dire, tout le monde qui l'a connu, que ce respect étoit en lui fort grand. Loin que les devoirs du Christianisme passassent dans son esprit pour des œuvres de surérogation, ou dont il falloit renvoyer la pratique dans les Cloîtres, il les aimoit, & sa fidélité à les remplir, étoit un exemple qu'il donnoit continuellement à ses amis, à son domestique & au public. Les liaisons étroites qu'il a eues avec M. Arnauld & avec la plupart des Solitaires de Port-Royal, en sont une nouvelle preuve; & l'on voit briller partout son zèle & son amour pour la saine doctrine de l'Eglise, & la pureté de sa morale, dans sa belle Epître sur l'amour de Dieu, & dans sa satire contre l'Equivoque. Ces deux pieces suffiroient pour immortaliser un poëte chrétien, quand elles seroient seules. On trouve sur-tout dans la premiere, l'onction de la piété jointe avec les expressions les plus exactes par rapport à un dogme qui fait le caractere distinctif de la Religion qu'il professoit, & dont l'observance a toujours fait & fera toujours

la consolation la plus solide d'un vrai fidele. Il a porté ce respect pour Dieu & pour la Religion, jusques dans ses satires mêmes. Il est aisé d'y remarquer avec quelle attention & quelle avidité il saisit l'occasion d'attaquer le froid & ridicule badinage des indévots, les jeux impies de l'Athéisme, & le langage insensé des libertins, lors même qu'il semble n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires, c'est-à-dire au galimathias, à l'enflure ou à la bassesse du style poëtique. Ses ennemis l'ont représenté comme un médisant, un envieux, un calomniateur, un homme qui ne songeoit qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres; mais jamais homme ne fut plus exempt que lui de ces défauts, & ne fut attaché plus fortement à toutes les vertus opposées. C'est par-là principalement qu'il a mérité l'estime de tant de personnes, non moins distinguées par leur rang que par leur mérite. Son équité, sa droiture & sa bonne foi, étoient si bien établies, qu'il n'y a que l'envie de calomnier, & la démangeaison de décrier ce que l'on n'a pas la force d'imiter, qui aient pu l'attaquer de ce côté-là. On peut dire même, que c'est sa probité & son innocence, qui lui ont en quelque sorte acquis le droit de composer des satires. Un auteur, comme le remarque judicieusement M. Desmaisaux, dans la vie de M. Despréaux, un auteur qui reprendroit dans les autres des défauts dont il se-

roit

ſoit lui-même coupable, s'expoſeroit à la riſée publique, & ne ſeroit écouté de perſonne. Il faut qu'un Poëte ſatirique joigne à un grand fond d'équité & de droiture, un entier éloignement des vices qu'il attaque dans ſes écrits. C'eſt par-là qu'il gagne la bienveillance des honnêtes gens, & qu'il ſe met à couvert de la malice de ſes ennemis. On ſe repréſente ordinairement un auteur ſatirique, comme un homme né maſin, envieux, chagrin & miſanthrope; mais rien de plus mal fondé que ce préjugé, & ce portrait au-moins ne convenoit nullement à M. Despréaux. Ce n'étoit ni la malignité, ni l'envie, ni une humeur biſarre & farouche, qui le portoient à écrire: il n'étoit animé que du déſir de faire connoître les défauts, pour en montrer le ridicule, afin qu'ils fiſſent moins d'impreſſion, & même que l'on s'en corrigeât. Son eſpèce d'aigreur ne venoit que du déplaiſir qu'il avoit de voir triompher le vice, l'erreur & le ridicule.

Tel a été M. Despréaux, au jugement de tous ceux qui l'ont le mieux connu; & tel on l'apperçoit quand on lit ſes ouvrages ſans prévention, & ſans cet amour-propre intéreſſé, qui ne voit jamais le bien où il eſt, & qui croit toujours voir le mal où il n'eſt pas. Simple & naturel dans ſes manieres, plein de ſentimens d'humanité, de douceur & de droiture, il a fortement cenſuré le vice, il a vivement attaqué le mauvais goût, ſans y être

porté par aucun mouvement d'envie, ni par aucun esprit de médisance. Mais, dit M. de Valincour, dans sa réponse au discours que fit M. l'Abbé d'Estrées, successeur de M. Despréaux dans l'Académie Françoise, tout ce qui choquoit le bon sens ou la vérité, excitoit en lui un chagrin dont il n'étoit pas le maître ; & auquel peut-être sommes-nous redevables de ses plus ingénieuses compositions : mais en attaquant ce défaut des écrivains, il a toujours épargné leurs personnes ; & l'on ne sçauroit nier que le public n'ait confirmé le jugement qu'il a porté sur tous ces auteurs : ce qui montre en même-tems, & la justesse de sa critique, & son parfait éloignement de toute sorte d'envie & de médisance. Il aimoit ceux dont il attaquoit les défauts, & dont il censuroit les écrits, jusqu'à leur rendre toutes sortes de services. La vue d'un homme de Lettres dans le besoin lui faisoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent à Liniere même, qui souvent du même pas alloit au cabaret faire une chanson contre son créancier. Ce n'est pas le seul exemple de générosité que M. Despréaux ait donné : il employoit plus volontiers pour autrui que pour lui-même, le crédit que son mérite lui avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçues, il se réconcilioit encore de bonne grace, pourvu qu'on le recherchât, comme on

fçait qu'il a fait avec M. Perrault, après toute la vivacité de leur difpute fur la préférence des Anciens & des Modernes.

Sans l'avoir vu on devenoit fon ami par l'eftime publique, ou par de bons ouvrages; & il y avoit autant de fonds à faire fur cette amitié, que fur celle que d'autres liaifons avoient formée. La maniere dont il agit avec M. Patru, en eft un exemple entre plufieurs autres. Ce grand homme, avocat au Parlement de Paris, un des plus beaux efprits de fon fiècle, s'étant entiérement livré à la paffion qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & ayant préféré fes livres & fon cabinet aux occupations du Barreau, tomba enfin dans l'indigence, fort trop ordinaire aux gens de Lettres. Il lui reftoit fes livres, la plus agréable & prefque la feule chofe dont il fe vît encore poffeffeur. M. Despréaux apprit qu'il fe trouvoit obligé de les vendre, & qu'il étoit fur le point de les donner pour une fomme affez modique. Il alla d'abord lui offrir près d'un tiers davantage: mais l'argent compté, il mit dans fon marché une condition qui étonna fort M. Patru, ce fut qu'il garderoit fes livres comme auparavant, & que fa bibliotheque ne feroit qu'en furvivance à M. Despréaux. Il ne fut pas moins généreux envers M. Caffandre, auteur d'une excellente traduction de la *Rhétorique d'Ariftote*, & fa bourfe fut ouverte à beaucoup d'autres. Bour-

sault rapporte dans une de ses lettres, qu'ayant appris à Fontainebleau, que l'on venoit de retrancher la pension que le Roi donnoit au grand Corneille, il courut avec précipitation à Madame de Montespan, & lui dit que le Roi, tout équitable qu'il étoit, ne pouvoit, sans quelqu'apparence d'injustice, donner pension à un homme comme lui, qui ne commençoit qu'à monter sur le Parnasse, & l'ôter à M. Corneille, qui depuis si longtems étoit arrivé au sommet: qu'il la supplioit, pour la gloire de sa *Majesté*, de lui faire plutôt retrancher la sienne, qu'à un homme qui la méritoit incomparablement mieux que lui, & qu'il se consoleroit plus facilement de n'en avoir point, que de voir un homme tel que Corneille, cesser de l'avoir. Il lui parla ensuite si avantageusement de celui pour qui il sollicitoit, & Madame de Montespan trouva sa générosité si grande & si peu commune, & sa maniere d'agir si honnête; qu'elle lui promit de faire rétablir la pension de M. Corneille, & lui tint parole. Quoique rien, ajoute M. Boursault, ne soit si beau que les poësies de M. Despréaux, je trouve cette action encore plus belle. On ne finiroit pas, si l'on vouloit ainsi s'arrêter sur tout ce qui marquoit dans M, Despréaux l'homme de bien inséparable de l'homme d'esprit, & le sage toujours uni avec le poëte: il faut cependant dire encore un mot de tout ce qui caractérise son es-

prit. Ses ouvrages en ſont un portrait fidèle. Il n'avoit pas cette fougue d'imagination que l'on remarque en d'autres poëtes. Il paroît au contraire un peu ſec, & il lui eſt arrivé quelquefois de répéter la même penſée. Mais ce qu'il perdoit du côté de l'imagination, il le regagnoit avec uſure par l'ordre & la juſteſſe des penſées, par la pureté du ſtyle, par la beauté du tour, & par la netteté de l'expreſſion : qualités bien plus eſtimables que la premiere, & qui ne l'accompagnent que rarement. On voit néanmoins par le poëme du *Lutrin*, & par pluſieurs autres de ſes pieces, qu'il avoit l'imagination belle, vive & féconde. Cela paroît encore de ce qu'il compoſoit preſque toujours de mémoire, & ne mettoit ſouvent ſes productions ſur le papier que lorſqu'il les vouloit donner au public.

Il travailloit beaucoup ſes ouvrages, comme il l'a ſouvent inſinué lui-même, & comme il ne faiſoit pas difficulté de l'avouer à ſes amis. Quelque facilité que l'on remarque dans ſes vers, on ne laiſſe pas de ſentir qu'ils lui ont coûté beaucoup, & que ce n'eſt qu'à force de les retoucher qu'il leur a donné cet air libre & naturel qui fait une partie des grandes beautés que l'on y trouve, & qui y ſont de plus d'une ſorte. Les pieces qu'il a publiées depuis l'*Ode ſur Namur*, ne ſont ni ſi vives, ni même ſi exactes que celles dont il avoit

fait présent au public avant ce tems-là. Cependant on trouvera dans tout ce qui est sorti de sa plume, un goût exquis, un sens droit, & une politesse infinie. Lorsqu'il a emprunté quelque chose des Anciens, il s'en est servi en maître, & se l'est rendu propre par le nouveau tour qu'il y a donné. Ceux qui ont prétendu que son Art poëtique n'étoit qu'une traduction d'Horace, à laquelle il avoit ajouté quelques réflexions tirées de Jérôme Vida, qui a écrit sur le même sujet, se sont assurément trompés. Dans l'ouvrage de M. Despréaux, qui est d'onze cents vers, il y en a au plus cinquante ou soixante qui soient imités d'Horace: pour Vida, il ne l'avoit jamais lu, il l'a assuré plus d'une fois, & on doit d'autant plus l'en croire, que ceux qui compareront l'ouvrage du poëte Italien avec celui de M. Despréaux, ne trouveront rien dans le dernier qui soit seulement imité du premier. Mais une critique fausse n'y regarde pas de si près; & dans l'envie de décrier ceux que l'on n'aime pas, ou dont la réputation fait ombrage, on trouve que tout est bon, pourvu qu'on satisfasse la démangeaison de calomnier. On en impose toujours à quelques lecteurs superficiels, qui n'approfondissent rien, & qui souvent ne sont point capables de rien approfondir, & l'on se fait un mérite de ce qui est un vrai sujet de honte. M. de la Bruyere, critique judicieux, en jugeoit bien autrement. M.

Despréaux, dit-il dans son discours à Messieurs de l'Académie Françoise, passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui, & se rend propre tout ce qu'il manie. Il a dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les graces de la nouveauté & tout le mérite de l'invention. Ses vers forts & harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits & de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, & en seront les derniers débris. On y remarque une critique sûre, judicieuse & innocente, s'il est permis du-moins de dire de ce qui est mauvais, qu'il est mauvais.

Mais ce ne sont pas seulement les François qui ont loué M. Despréaux. Son éloge a été fait par tous les habiles gens qui ont pu lire ses ouvrages, de quelque nation qu'ils fussent. M. Bayle, dans sa République des Lettres, & M. le Baron de Spanheim dans sa préface sur la satire des Césars de l'Empereur Julien, ont donné mille éloges à la beauté du génie & à la circonspection de notre auteur, & n'ont pas hésité de dire que par lui la France l'emporte pour la satire sur toutes les nations, & qu'elle en dispute même la gloire à l'ancienne Rome. Il n'y a pas jusqu'au Dialogue des Morts, où M. Despréaux s'attachoit à montrer le ridicule de quelques pieces de théatre & de quelques romans qui avoient alors beaucoup de cours, qui ne mérite des éloges. Quoique nous n'ayions cet écrit

qu'imparfaitement, il ne laisse pas, tel qu'on l'a, d'avoir encore de fort beaux endroits.

Le poëme *de la Pucelle* de Chapelain n'y étoit pas épargné: mais le fort de la critique tomboit sur le Roman du *Grand Cyrus*, & sur celui de la Clélie de Mademoiselle de Scudéri. L'estime que M. Despréaux avoit pour cette Demoiselle, & son respect pour quelques personnes distinguées, que cette piece auroit pu intéresser, l'ont empêché de la donner au public. Il ne la mit même par écrit que peu de tems avant sa mort. Mais comme il la récitoit à ses amis, elle fut écrite sur ce que l'on en put retenir, & on la trouve ainsi imprimée dans quelques recueils.

Pour ce qui est de l'histoire de Louis XIV, à laquelle il a travaillé pendant quelque tems, elle méritoit d'être confiée à la sincérité & à la candeur de M. Despréaux. Mais cet ouvrage auquel plusieurs auteurs ont mis la main, n'a jamais été achévé, & il n'y a pas d'apparence que ce qui en est fait, s'il existe encore, voie jamais le jour. M. Despréaux sentoit mieux que personne la difficulté de tels ouvrages, & il avouoit quelquefois ingénuement qu'il ne sçavoit pas trop bien quelles raisons il pourroit alléguer pour justifier de certaines entreprises de ce grand Monarque. C'étoit une marque bien sensible de sa bonne foi, & il séroit à souhaiter que tous ceux qui entreprennent

d'écrire l'hiſtoire de quelque Prince que ce ſoit, euſſent un caractere ſi eſtimable. Mais cette ſincérité même eſt ſouvent ce qui oblige à recourir à des plumes étrangeres, ou à ne publier jamais de telles hiſtoires, que long-tems après la mort de ceux qui en ſont les objets. C'étoit encore une réflexion de M. Despréaux, & c'eſt celle que font tous ceux qui penſent ſenſément ſur ces matieres délicates.

ELOGE.

DE M. DESPRÉAUX.

Tiré du Discours (1) *que M.* DE VALINCOUR, *Secrétaire du Cabinet du Roi, Chancelier de l'Académie, prononça à la réception de M. l'Abbé* D'ESTRÉES (2).

JE ne crains point ici, MESSIEURS, que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur *Despréaux.* Elle me fourniroit plutôt des larmes hors de saison, que des louanges exagérées. Ami dès mon enfance, & ami intime de deux des plus grands Personnages, qui jamais aient été parmi vous, je les ai perdus tous deux (3) dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier, que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle fatalité faut-il que je sois encore destiné

REMARQUES.

(1) M. *de Valincour* fit imprimer son Discours entier à la tête de l'*Edition* de 1713. DE ST. MARC.

(2) M. l'Abbé d'*Estrées*, Archevêque de Cambrai, mourut le 3. Mars 1718. dans sa 52ᵉ. année. DU MONTEIL.

(3) M. *Racine*, mort en 1699. M. *Despréaux*, mort en 1711. BROSS.

à recevoir aujourd'hui en votre nom l'Homme illuſtre qui va remplir la place de l'autre; & que dans deux occaſions, où ma douleur ne demandoit que le ſilence & la ſolitude, pour pleurer des Amis d'un ſi rare mérite, je me ſois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge?

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monſieur *Despréaux*, que vous n'ayez déja prévenu? J'oſe atteſter, MESSIEURS, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteſte celui de tous les Peuples de l'Europe, qui font de ſes Vers l'objet de leur admiration. Ils les ſçavent par cœur; ils les traduiſent en leur Langue; ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, & pour en mieux ſentir toutes les beautés. Approbation univerſelle, qui eſt le plus grand éloge que les hommes puiſſent donner à un Ecrivain, & en même-tems la marque la plus certaine de la perfection d'un Ouvrage.

Par quel heureux ſecret peut-on acquérir cette approbation ſi généralement recherchée, & ſi rarement obtenue? Monſieur *Despréaux* nous l'a appris lui-même; c'eſt par l'amour du vrai.

En effet, ce n'eſt que dans le vrai ſeulement que tous les hommes ſe réuniſſent. Différens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugés, dans leur maniere de penſer, d'écrire, & de juger de ceux qui écrivent, dès que le vrai paroît claire-

ment à leurs yeux, il enleve toujours leur consentement & leur admiration.

Comme il ne se trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'est autre chose que la Nature même, Monsieur *Despréaux* en avoit fait sa principale étude. Il avoit puisé dans son sein ces graces qu'elle seule peut donner, que l'Art emploie toujours avec succès, & que jamais il ne sçauroit contrefaire. Il y avoit contemplé à loisir ces grands modèles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laisse voir qu'à ses Favoris. Il l'admiroit sur-tout dans les Ouvrages d'*Homère*, où elle s'est conservée avec toute la simplicité, & pour ainsi dire, avec toute l'innocence des premiers temps, & où elle est d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroître.

Il ne s'agit point ici de renouveller la fameuse guerre des Anciens & des Modernes, où Monsieur *Despréaux* combattit avec tant de succès en faveur de ce grand Poëte.

Il faut espérer que ceux qui se sont fait une fausse gloire de résister aux traits du défenseur d'*Homère*, se feront honneur de céder aux graces d'une nouvelle Traduction (4) qui le faisant connoître à

REMARQUES.

(4) Traduction de Madame *Dacier*. BROSS.

ceux-mêmes à qui sa Langue est inconnue, fait mieux son éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour sa défense. Chef-d'œuvre véritablement digne d'être loué dans le Sanctuaire des Muses, & honoré de l'approbation de ceux qui y sont assis.

Mais c'est en vain qu'un Auteur choisit le vrai pour modèle. Il est toujours sujet à s'égarer, s'il ne prend aussi la raison pour guide.

Monsieur *Despréaux* ne la perdit jamais de vue: & lorsque pour la venger de tant de mauvais Livres, où elle étoit cruellement maltraitée, il entreprit de faire des *Satires*, elle lui apprit à éviter les excès de ceux qui en avoient fait avant lui.

Juvénal, & quelquefois *Horace* même, (avouons le de bonne foi) avoient attaqué les vices de leur temps avec des armes qui faisoient rougir la Vertu.

Regnier peut être en cela seul, fidele Disciple de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuse licence une partie de sa réputation; & il sembloit alors que l'obscénité fût un sel absolument nécessaire à la *Satire*; comme on s'est imaginé, de-

REMARQUES.

Seroit-ce une véritable folie, ou simplement ne seroit ce qu'un excès de franchise, de dire que cette *Traduction* si vantée, & cependant si fort au-dessous de sa réputation, a fait parmi nous plus de tort aux Ouvrages d'*Homère*, que toutes les Critiques de *Desmarêts*, de *Perrault* & *de La Motte*? DE ST. MARC.

puis que l'amour devoit être le fondement, & pour ainsi dire, l'ame de toutes les Pièces de Théatre.

Monsieur *Despréaux* sçut mépriser de si mauvais exemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. Il osa le premier faire voir aux hommes une *Satire* sage & modeste. Il ne l'orna que de ces graces austeres, qui sont celles de la Vertu même; & travaillant sans cesse à rendre sa vie encore plus pure que ses Ecrits, il fit voir que l'amour du vrai, conduit par la Raison, ne fait pas moins l'homme de bien que l'excellent Poëte.

Incapable de déguisement dans ses mœurs, comme d'affectation dans ses Ouvrages, il s'est toujours montré tel qu'il étoit; aimant mieux, disoit-il, laisser voir de véritables défauts, que de les couvrir par de fausses vertus.

Tout ce qui choquoit la Raison ou la Verité, excitoit en lui un chagrin, dont il n'étoit pas maître, & auquel peut-être sommes-nous rédevables de ses plus ingénieuses compositions. Mais en attaquant les défauts des Ecrivains, il a toujours épargné leurs personnes.

Il croyoit qu'il est permis à tout homme qui sçait parler ou écrire de censurer publiquement un mauvais Livre que son Auteur n'a pas craint de rendre public; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces

dangereux ennemis du Genre humain, qui sans respect ni pour l'amitié, ni pour la verité même, déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces sortes de gens, & qui du fond des ténebres, qui les dérobent à la rigueur des Loix, se font un jeu cruel de publier ses fautes les plus cachées, & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces sentimens de probité & d'humanité n'étoient pas dans Monsieur *Despréaux* des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour sincere pour la Religion, qui paroissoit dans toutes ses actions, & dans toutes ses paroles ; mais qui prenoit encore de nouvelles forces, comme il arrive à tous les hommes, dans les occasions où ils se trouvoient conformes à son humeur & à son génie.

C'est ce qui l'animoit si vivement contre un certain Genre de Poésie, où la Religion lui paroissoit particuliérement offensée.

Quoi, disoit-il à ses Amis, des maximes qui feroient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunément dès qu'elles sont mises en Vers ! Elles montent sur le Théatre à la faveur de la Musique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'est peu d'y étaler ces Exemples qui instruisent à pécher, & qui ont été détestés par

les Payens même. On en fait aujourd'hui des conſeils, & même des préceptes: & loin de ſonger à rendre utiles les divertiſſemens publics, on affecte de les rendre criminels. Voila dequoi il étoit continuellement occcupé, & dont il eût voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ſes Satires.

Heureux d'avoir pû d'une même main imprimer un opprobre éternel à des Ouvrages ſi contraires aux bonnes mœurs: & donner à la Vertu, en la perſonne de notre auguſte Monarque, des louanges qui ne périront jamais.

ÉLOGE

DE M. DESPRÉAUX,

Par M. De Boze.

Nicolas Boileau Sieur Despréaux nâquit à Paris le premier jour de Novembre 1636. (1) & fut le onziéme des enfans de Gilles Boileau, Greffier de la Grand-Chambre, homme célebre par sa probité & par son expérience dans les affaires. Il fut élevé jusqu'à l'âge de sept à huit ans dans la maison de son pere, qui parcourant quelquefois les différens caracteres de ses enfans, & surpris de

REMARQUES.

(1) Il n'est plus douteux que c'est en 1636. que naquit M. *Despréaux*, & non en 1637. comme il l'insinue dans sa *Préface* de 1701. La même date de 1637. s'est glissée dans la belle Estampe, que fit graver M. *Cousstard* Conseiller au Parlement. On tient ce fait de M. *Coustard* lui-même, qui plein de zèle pour la gloire du Poëte, le fit peindre par *Rigaud*, & graver ensuite par *Drevet*.

On a prétendu que ce qui avoit engagé l'Auteur à reculer d'une année sa naissance, c'est que *Louis XIV.* lui ayant demandé un jour en quel temps il étoit né, il avoit répondu: „ Je suis venu au monde une année „ avant Votre Majesté pour annoncer les merveilles de „ son regne". Edition de Paris 1740.

Voyez ci-après la *Préface* des *Edit.* de 1701. & de 1713. *Rem.* 1. De St. Marc.

l'extrême douceur, de la ſimplicité même qu'il croyoit remarquer en celui-ci, diſoit ordinairement de lui, par une eſpèce d'oppoſition aux autres, *que c'étoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de perſonne.*

Il fit ſes premieres études au collége d'Harcourt, où il achevoit ſa quatriéme, lorſqu'il fut attaqué de la pierre; il fallut le tailler, & l'opération, quoique faite en apparence avec beaucoup de ſuccès, lui laiſſa cependant pour tout le reſte de ſa vie une très-grande incommodité. Dès qu'il fut en état de reprendre ſes exercices, il alla en troiſiéme au collége de Beauvais ſous M. Sevin, qui enſeignoit cette claſſe depuis près de cinquante ans, & qui paſſoit pour l'homme du monde qui jugeoit le mieux de l'eſprit des jeunes gens. Les *le Maîtres*, les *Gaultiers*, les *Patrus* avoient étudié ſous lui, & dès-lors il leur avoit prédit la gloire qu'ils acquerroient un jour dans le barreau, s'ils vouloient s'y attacher; il fut auſſi le premier qui reconnut dans ſon nouveau diſciple un talent extraordinaire pour les vers, & qui crut pouvoir aſſurer ſans reſtriction qu'il ſe feroit par là un nom fameux, perſuadé que quand on eſt né Poëte, il faut abſolument l'être.

Ce qui déceloit le génie & le goût de M. Despréaux pour la Poéſie, c'étoit moins les vers qui lui échapoient de temps à autre, qu'une lecture aſſidue des Poëtes & des Romans qu'il pouvoit dé-

ſerrer. On le ſurprenoit quelquefois au milieu de la nuit ſur ces livres favoris, & ce qui arrive encore moins dans les Colléges, on étoit ſouvent obligé de l'avertir aux heures des repas, quoique la cloche deſtinée à cet uſage fût préciſément attachée à la fenetre de ſa chambre. Mais ce qui mérite ſans-doute une attention particuliere, c'eſt que cet amour des Romans, que lui-même a depuis appellé une fureur, loin de lui gâter l'eſprit par un amas confus d'idées bizarres, ſemble n'avoir ſervi qu'à lui inſpirer une critique plus exacte, & à lui fournir des traits plus vifs contre le ridicule. Tant il eſt vrai qu'en fait de lecture, il n'y a point de régle générale, & qu'il y a des choſes qu'il eſt quelquefois dangereux de lire, & qu'il eſt cependant bon d'avoir lues.

Quand M. Despréaux eut fini ſon cours de Philoſophie, il étudia en Droit, & ſe fit recevoir Avocat. Rien ne paroiſſoit lui mieux convenir ; il joignoit à beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement ſûr, une élocution facile, & une mémoire des plus heureuſes. Il y avoit d'ailleurs près de trois ſiecles que ſa famille faiſoit honneur à cette profeſſion (2), & il tenoit encore au Palais par mille autres endroits.

REMARQUES.

(2) DIALOGUE *des Avocats* de *Loiſel*, page 494. DE BOZE.

Fils, Frere, Oncle, Cousin, Beau-frere de Greffier. (3)

Mais l'inclination, c'est-à-dire, le premier de tous les talens lui manquoit. Ainsi se trouvant chargé d'une premiere Cause, loin de s'en instruire, il ne songea qu'aux moyens de s'en défaire honnêtement, & il y réussit, de maniere que le Procureur retirant ses sacs, le soupçonna d'y avoir découvert une procédure peu réguliere, & dit en sortant que ce jeune Avocat iroit loin. M. Despréaux, qui de son côté croyoit avoir échapé à un grand péril, résolut de ne s'y plus exposer, & regardant la Sorbonne comme l'antipode du Palais, il ne lui en fallut pas davantage pour le déterminer à y faire un cours de Théologie; mais il ne put soutenir long-temps les leçons d'une scholastique épineuse & subtile; il s'imagina que pour le suivre plus adroitement, la Chicane n'avoit fait que changer d'habit, & devenu maître absolu de son sort par la mort de son pere, il se livra tout entier à son génie poëtique.

C'est dans le sein de cette nouvelle liberté qu'il composa la plûpart de ses Satires. Il se contentoit au commencement de les lire à ses amis particuliers, & quelqu'applaudissement qu'il en reçût, on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques; il

REMARQUES.

(3) *Epit. V.* De Boze.

souffrit même assez long-temps avec une patience, qui a quelque chose d'héroïque dans un Auteur, les mauvaises copies que l'on en répandoit dans le monde: mais sa constance l'abandonna à la vûe d'une édition pleine de fautes, & où, pour surcroît de chagrin, on avoit encore mis sous son nom une ou deux pièces supposées (4). Des enfans si défigurés réveillerent la tendresse de leur pere, & l'obligérent à faire de bonne grace ce que l'on faisoit déja malgré lui. Ses Satires furent donc imprimées de son aveu, d'abord séparément, & ensuite dans un recueil qui en comprenoit huit.

Jamais livre n'excita un plus grand tumulte sur le Parnasse: la nation des Poëtes, qui prend feu aisément, & qui n'entend pas raillerie sur ses ouvrages, fondit de toutes parts sur le nouvel Auteur, avec des critiques & des libelles sans nombre. M. Despréaux se défendit tranquillement par l'exemple de Lucilius, par celui d'Horace, de Perse, de Juvénal, de Virgile même, le sage, le discret Virgile; & pour rassûrer en quelque sorte ceux qui ne le blâmoient que parce qu'ils croyoient en général que toute Satire est blâmable, il composa la neuviéme, où sous l'ingénieuse apparence d'une réprimande sévère à son Esprit, il prouve de cent

REMARQUES.

(4) *Préface de l'Edition de* 1666. DE BOZE.

manieres, que sans blesser l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans vers méchans, & s'ennuyer de plein droit à la lecture de certains livres.

Après cela il n'opposa plus à ses adversaires qu'une vanité d'un genre fort singulier. Il s'avisa de se faire une espèce de trophée des écrits que l'on publioit contre lui, de les ramasser avec plus de soin que d'autres ne recueillent les louanges qu'on leur donne, & de les envoyer à ses amis, qui à la fin fatigués du nombre & de l'extravagance de la plupart de ces ouvrages, l'accusoient presque d'en avoir lui-même fait une partie pour rendre l'autre plus méprisable, à l'exemple de quelques-uns de ces Ecrivains qui croyoient avoir trouvé le secret de décrier entiérement les Satires de M. Despréaux, en lui en attribuant de fort mauvaises qui étoient de leur façon. (5)

La réputation naissante de M. Despréaux ne fut pas la seule chose qui le dédommagea de la haine de quelques Auteurs: ces Satires mêmes, source de tant de plaintes, lui firent des amis, & des amis illustres, entre lesquels il eut le bonheur de compter M. le Premier Président de Lamoignon. Ce sage & sçavant Magistrat, dont l'amitié étoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'être ef-

REMARQUES.

(5) l'Abbé *Cotin.* DE BOZE.

frayé du nom de Satire que portoient les Ouvrages de M. Despréaux, & où en effet il n'y avoit guéres que des vers & des livres attaqués, fut charmé d'y trouver ce sel, ce goût précieux des Anciens; plus charmé encore de voir comment il avoit soumis aux loix d'une pudeur scrupuleuse, un genre de poésie, dont la licence avoit jusqu'alors fait le principal caractere. Mais s'il admira sa retenue dans les matieres les plus délicates, il n'estima pas moins son attention à distinguer toujours dans la même personne l'honnête homme d'avec le poëte insipide, & le bon citoyen d'avec le mauvais auteur.

M. Bayle, dans sa *République des Lettres*, & M. Spanheim dans sa Préface sur la *Satire des Césars de l'Empereur Julien*, ont donné mille éloges à cette circonspection de M. Despréaux, & n'ont pas hésité de dire que par lui la France l'emporte pour la Satire sur toutes les Nations, & qu'elle en dispute même la gloire à l'ancienne Rome.

Nous croyons qu'il est inutile de vouloir ici donner au Public une idée plus particuliere des Satires de M. Despréaux: qu'ajouterions-nous à l'idée qu'il en a déja? Devenues l'appui ou la ressource de la plupart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naître dans notre Langue, & de la nôtre, combien en ont-elles fait passer dans celle des étran-

gers? Il y a peu de Livres qui aient plus agréablement exercé la mémoire des hommes, & il n'y en a certainement point qu'il fût aujourd'hui plus aisé de restituer, si toutes les copies & toutes les éditions en étoient perdues.

L'Art Poëtique succéda aux neuf Satires; & il étoit juste qu'après avoir fait sentir le ridicule ou le faux de tant d'ouvrages, M. Despréaux donnât des régles pour éviter l'un & l'autre, & pour porter la poésie à ce point de perfection qui la fait appeller le langage des *Dieux*. Il ne suffisoit pas pour cela de renouveller les préceptes qu'Horace donna de son temps sur la même matiere: notre poésie beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur étoient inconnues: ainsi la sagesse antique ne fournissoit que des conseils généraux, le caprice moderne demandoit des leçons qui lui fussent propres, & cette union étoit le chef-d'œuvre de l'art.

Tout le monde sçait comment M. Despréaux y a réussi: son Art Poëtique, amas prodigieux de régles & d'exemples, est lui-même un Poëme excellent, un Poëme agréable, & si intéressant, que quoiqu'il renferme une infinité de choses qui sont particuliéres à la Langue, à la Nation & à la Poésie Françoise, il a trouvé en Portugal un traducteur du premier ordre dans la personne de M. le Comte d'Ericeyra.

M. le Premier Préſident de Lamoignon engagea bientôt M. Deſpréaux dans un travail d'une autre eſpéce. Un Pulpitre placé & déplacé, avoit extrêmement brouillé le Chantre & le Tréſorier d'une des premiéres Egliſes de Paris, & commençoit à devenir entr'eux la matière d'un procès fort ſérieux, quand M. de Lamoignon trouva un ſage tempérament pour les accorder. Ce Magiſtrat faiſant un jour le récit de l'affaire dans une compagnie où étoit M. Deſpréaux, lui dit que les Poëtes ſe vantoient ſouvent de pouvoir faire un grand & bel Ouvrage ſur la pointe d'une aiguille, ou ſur le pied d'une mouche; qu'un Lutrin étoit un ſujet bien plus magnifique, & que jamais les Muſes n'auroient une ſi belle occaſion de montrer leur adreſſe. M. Despréaux ſur qui tous les yeux étoient ouverts, crut que pour l'honneur de la Poëſie, il falloit ſoutenir la théſe, & de parole en parole le défi ſe forma. Cependant il comptoit en être quitte pour un ſimple plan qui feroit aſſez juger du ſuccès avec lequel la matière pouvoit être traitée, il y ajouta même un début de trente à quarante vers, comme un gage plus certain de l'exécution; mais il lui eût été plus facile de manquer abſolument de parole, que de ne la tenir qu'à moitié. M. de Lamoignon fut frappé de ce qu'il ne faiſoit qu'entrevoir; & pour convaincre tout le monde, il feignit de n'être pas convaincu; de ſorte que c'eſt

à son ingénieuse obstination que le Public est redevable des six Chants qui composent le Poëme intitulé le *Lutrin.* On ne s'étonnera pas si nous ne disons rien de plus de cet ouvrage, & si nous passons de même fort légérement sur tous ceux de M. Despréaux; nous ne serions engagés à en parler aujourd'hui que pour les faire connoître, & il n'y a rien de plus connu.

Celui qui l'est peut-être le moins, parce que la matiére n'en est pas également à la portée de tout le monde c'est sa Traduction du *Sublime de Longin;* mais le nombre des lecteurs se trouve merveilleusement réparé par la qualité des suffrages, car les plus habiles critiques sont convenus que cette Traduction doit être regardée comme un parfait modèle; & qu'en conservant à l'ancien Rhéteur toute la simplicité de son stile didactique, il a si heureusement fait valoir les grandes figures dont il traite, qu'il semble avoir moins songé à les traduire, qu'à donner aux écrivains de sa nation un Traité *du Sublime* qui pût leur être utile. Et le moyen d'en douter, quand on voit qu'il s'est fait depuis un plaisir de joindre à ses remarques sur Longin celles de M. Dacier & de M. Boivin, quoiqu'il y en ait plusieurs, sur-tout dans celles de M. Dacier, qui font formellement opposées aux siennes.

Le nom de M. Despréaux ne tarda pas à être porté à la Cour: les Princes & les Seigneurs les

plus qualifiés s'empressérent à lui donner des marques de leur estime, & il fut enfin connu du Roi même. M. Déspréaux eut l'honneur de lui réciter quelques Chants du Lutrin, & d'autres piéces qui n'avoient pas encore paru; & on lui a souvent oüi dire que Sa Majesté lui avoit alors fait répéter plusieurs fois ces vers de sa premiére Epître.

Tel fut cet Empereur (6), sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée:
Qui rendit de son joug l'Univers amoureux:
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux:
Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.

M. Despréaux ne pouvoit rien trouver de plus propre à surprendre la modestie d'un Prince ennemi des louanges les mieux méritées, que de les donner devant lui à un autre Prince si célébre dans l'histoire par les mêmes vertus.

Le Roi justifia dans le moment, & sans y penser, l'heureuse application des vers de M. Despréaux: Sa Majesté lui donna une pension considérable, & lui fit en même temps expédier un privilége en commandement pour l'impression de toutes ses piéces, avec cette clause à jamais remarquable, *qu'Elle vouloit procurer au Public, par la*

REMARQUES.

(6) *Titus.* DE ST. MARC.

lecture de ces Ouvrages, la même satisfaction qu'Elle en avoit reçue. Mais ce qui, selon le cœur de M. Despréaux, mit le comble aux bienfaits du Prince, ce fut la glorieuse commission d'écrire son histoire.

L'Académie Françoise ne crut pas qu'un homme destiné à parler de si grandes choses, dût être formé dans une autre école: elle se hâta de lui ouvrir ses portes, (7) & M. Despréaux y signala son entrée par un Discours plein de la reconnoissance la plus éloquente. Un petit nombre d'hommes choisis dans cette même Académie, composoit alors celle des Inscriptions, où l'on commençoit à former le projet du Livre fameux des *Médailles sur les principaux événemens du Regne de Louis le Grand.* M. Despréaux fut bientôt associé à ce travail, & il y contribua avec son zêle ordinaire pour tout ce qui regardoit l'intérêt de sa patrie, ou la gloire de son Maître.

Le réglement de 1701 qui a donné une forme

REMARQUES.

(7) Il fut reçu en 1684. Six mois auparavant il avoit concouru pour la même place avec *La Fontaine*, & celui-ci l'avoit emporté. Mais le Roi suspendit l'élection, ou du moins il ne s'expliqua que lorsqu'on eut nommé M. *Despréaux* à une autre place qui vint à vaquer. Alors un député de l'Académie lui en ayant rendu compte, il répondit, que le choix qu'on avoit fait de M. *Despréaux* lui étoit *très-agréable*, *& seroit généralement approuvé. Vous pouvez*, ajouta-t-il, *recevoir incessamment La Fontaine, il a promis d'être sage.* HIST. DE L'ACAD. par M. l'Abbé d'*Olivet*. EDIT. P. 1740. DE ST. MARC.

toute nouvelle à l'Académie des Inſcriptions, y conſerva à M. Deſpréaux le rang de Penſionnaire, & il en a fort exactement rempli les devoirs juſqu'au commencement de l'année 1706. qu'une ſurdité entiére & une ſanté fort affoiblie, l'obligerent à demander le titre de Vétéran. Le reſte de ſa vie n'a été, à proprement parler, qu'une retraite, dont la ville & la campagne ont partagé le loiſir. Peu répandu dans le grand monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis, dont il faiſoit toujours les délices, il a tranquillement attendu la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aiguës, des évanouiſſemens & une fiévre preſque habituelle; elle l'emporta enfin le treiziéme de Mars de l'année 1711 âgé de ſoixante & quatorze ans & quelques mois.

Tout ce qui caractériſe la mort des Juſtes, a accompagné celle de M. Deſpréaux; une piété ſincére, une foi vive, & une charité ſi grande, qu'elle ne lui a preſque fait reconnoître d'autres héritiers que les pauvres; mais nous ſommes heureux de ne pas trouver ici de quoi faire valoir en lui ces circonſtances autant qu'elles vaudroient peut-être, dans un ſujet où la différence des temps fourniroit de ces traits du ſiécle que l'on ne ſçauroit effacer avec trop de ſoin. Une fin exemplaire a été dans M. Deſpréaux la ſuite naturelle d'une vie toujours ſage & toujours chrétienne.

Jamais homme ne fut plus pénétré que lui de cette crainte salutaire, que l'on ne connoît presque plus que sous le nom de délicatesse de conscience : en voici une preuve qu'il y auroit de l'injustice à supprimer. Dans le tems que l'aversion du Palais tourna M. Despréaux du côté de la Sorbonne, on lui conféra un Bénéfice, & il en jouit pendant huit ou neuf ans. Au bout de ce temps-là, comme il se sentoit tous les jours moins de disposition à l'Etat Ecclésiastique, il quitta le Bénéfice, qui étoit un Prieuré simple ; & poussant le scrupule du désintéressement au point de ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit entre les mains du Collateur, qui étoit un saint Prélat : il fit plus, il supputa à quoi se montoit tout ce qu'il en avoit reçu, & l'employa en différentes œuvres de piété, dont la principale fut le soulagement des pauvres du lieu. Le récit d'une action si édifiante tiendroit bien sa place dans la vie d'un Solitaire, ou d'un illustre Pénitent.

A l'égard de son respect pour la Religion, ce qui n'est pas à oublier dans l'éloge d'un Poëte, M. Despréaux ne s'est pas contenté de le marquer d'une manière éclatante dans son Epître *sur l'Amour de Dieu* ; il a porté ce respect jusques dans ses Satires, saisissant toujours avidement l'occasion d'attaquer le badinage des impies, les jeux de l'athéisme & le langage des libertins, lors même qu'il sem-

bloit n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires, c'est-à-dire au galimathias, à l'enflure, ou à la bassesse du style poëtique.

Les qualités particuliéres du cœur & de l'esprit, qui rendent un homme souhaitable dans la société, achevoient de former le caractère de M. Despréaux. Il employoit plus volontiers pour autrui que pour lui-même le crédit que son mérite lui avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçues, il se réconcilioit encore de bonne grace, pour peu qu'on le recherchât, comme on sçait qu'il a fait avec M. Perrault, après toute la vivacité de leur dispute sur *la Préférence des Anciens & des Modernes.*

Sans l'avoir vu, on devenoit son ami par l'estime publique, ou par de bons Ouvrages, & il y avoit même autant de fonds à faire sur cette amitié, que sur celle que d'autres liaisons pouvoient avoir formée : il en faut rapporter un exemple singulier.

Le célébre M. Patru se trouvoit, à la honte de son siécle, réduit à vendre ses Livres, la plus agréable, & presque la seule chose qui lui restoit. M. Despréaux apprit qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, & il alla aussi-tôt lui offrir près d'un tiers davantage; mais l'argent compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna fort M. Patru, ce fut

qu'il garderoit ſes livres comme auparavant, & que ſa bibliothéque ne ſeroit qu'en ſurvivance à M. Deſpréaux. Il ne fut pas moins généreux envers M. Caſſandre, auteur d'une excellente Traduction de *la Rhétorique d'Ariſtote*, & ſa bourſe fut encore ouverte à beaucoup d'autres; car la vue d'un homme de Lettres qui étoit dans le beſoin, lui faiſoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent, même à Liniére, qui ſouvent alloit du même pas au premier endroit du voiſinage faire une chanſon contre ſon créancier.

Nous ne finirions pas, ſi nous voulions ainſi nous arrêter ſur tout ce qui marquoit dans M. Deſpréaux l'homme de bien inſéparable de l'homme d'eſprit, & le ſage toujours uni avec le Poëte. Un mérite tranſcendant l'avoit fait jouir de bonne heure de toute ſa réputation; & il n'y a plus que l'impoſſibilité de le remplacer, qui puiſſe ajouter de nouveaux traits à ſon éloge.

PRE'-

PRÉFACES DE M. DESPREAUX.

I.

Pour la première Edition faite en 1666. & les Editions suivantes, jusqu'en 1674.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

CEs Satires dont on fait part au Public, n'auroient jamais couru le hazard de l'impreſſion, ſi l'on eût laiſſé faire leur Auteur. Quelques applaudiſſemens qu'un aſſez grand nombre de perſonnes amoureuſes de ces ſortes d'Ouvrages ait donnés aux ſiens; ſa modeſtie lui perſuadoit, que de les faire imprimer, ce ſeroit augmenter le nombre des méchans Livres, qu'il blâme en tant de rencontres, & ſe rendre par là digne lui-même en quelque façon d'avoir place dans ſes Satires. C'eſt ce qui lui a fait ſouffrir fort long-temps, avec une patience qui tient quelque choſe de l'Héroïque dans un Auteur, les mauvaiſes Copies qui ont couru de ſes Ouvrages, ſans être tenté pour cela de les faire mettre ſous la preſſe. Mais enfin, toute ſa conſtance l'a abandonné à la vûe (1) de cette monſtrueuſe édition qui en a paru depuis peu. Sa

REMARQUES.

(1) *de cette monſtrueuſe édition*] Elle avoit été faite à Rouen en 1665. Brossette.

tendresse de père s'est réveillée à l'aspect de ses enfans ainsi défigurés & mis en pièces, sur tout lorsqu'il les a vus accompagnés de cette Prose fade & insipide, que tout le sel de ses Vers ne pourroit pas relever: Je veux dire de ce (2) *Jugement sur les Sciences*, qu'on a cousu si peu judicieusement à la fin de son Livre. Il a eu peur que ses Satires n'achevassent de se gâter en une si méchante compagnie: & il a cru enfin, que puisqu'un Ouvrage, tôt ou tard, doit passer par les mains de l'Imprimeur, il valoit mieux subir le joug de bonne grace, & faire de lui-même ce qu'on avoit déja fait malgré lui. Joint que ce galant homme qui a pris le soin de la première édition, y a mêlé les noms de quelques personnes que l'Auteur honore, & devant qui il est bien aise de se justifier. Toutes ces considérations, dis-je, l'ont obligé à me confier les véritables Originaux de ses Pièces, (3) augmentées encore de deux autres, pour lesquelles il appréhendoit le même sort. Mais en même-temps il m'a laissé la charge de faire ses excuses aux Auteurs qui pourront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée, de parler de leurs Ouvrages en quelques endroits de ses Ecrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut de tout temps un Pays de liberté: que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant: que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi; &

REMARQUES.

(2) *Jugement sur les Sciences*,] C'est un petit *Discours* en prose, de M. de *Saint-Evremond*. M. *Despréaux* ne savoit pas alors qui en étoit l'Auteur; mais il ne paroît pas que M. de *Saint-Evremond* se soit jamais plaint du jugement, que l'on fait ici de son Ouvrage: au contraire, il a donné dans ses Ecrits de grandes louanges à M. *Despréaux*. Bross.

(3) *augmentées encore de deux autres*,] De la *Satire III.* sur un Festin ridicule, & de la *Satire V.* sur la Noblesse. Bross.

qu'au pis aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs Ouvrages, ils s'en peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points & aux virgules. Que si cela ne les satisfait pas encore; il leur conseille d'avoir recours à cette bienheureuse tranquillité des grands hommes, comme eux, qui ne manquent jamais de se consoler d'une semblable disgrace (4) par quelque exemple fameux, pris des plus célébres Auteurs de l'Antiquité, dont ils se font l'application tout seuls. En un mot, il les supplie de faire réflexion que si leurs Ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être censurés; & que s'ils sont bons, tout ce qu'on dira contre eux ne les fera pas trouver mauvais. (5) Au reste comme la malignité de ses ennemis s'efforce depuis peu de donner un sens coupable à ses pensées, même les plus innocentes; il prie les honnêtes gens, de ne se pas laisser surprendre aux subtilités rafinées de ces petits esprits, qui ne sçavent se venger que par des voies lâches: & qui lui veulent souvent faire (6) un crime affreux d'une élégance poëtique.

J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront faire des Satires contre les Satires, de ne se point cacher. Je leur réponds que l'Auteur ne les citera point devant d'autre Tribunal que celui des Muses. Parce que si ce sont des injures grossieres, les Beurrieres lui en feront raison; & si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les Loix, pour ne pas sçavoir qu'il doit porter la pei-

REMARQUES.

(4) *par quelque exemple fameux,*] SOCRATE assista à la représentation de la *Comédie* des *Nuées* d'*Aristophane*, quoique cette *Comédie* fût faite contre lui, & qu'il y fût nommé. BROSSETTE.

(5) *Au reste* &c.] Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de la *Préface*, fut ajouté dans l'*Edition* de 1668. BROSS.

(6) *un crime affreux* &c.] Voyez la *Remarque* sur le Vers 302. de la *Satire IX*. BROSS.

ne du Talion. Qu'ils écrivent donc librement: comme ils contribueront sans doute à rendre l'Auteur plus illustre, ils feront le profit du Libraire: & cela me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y trouve, je leur conseille d'attendre quelque temps, & de laisser meurir leur mauvaise humeur. On ne fait rien qui vaille dans la colere. Vous avez beau vomir des injures sales & odieuses: cela marque la bassesse de votre âme, sans rabaisser la gloire de celui que vous attaquez: & le Lecteur qui est de sang froid, n'épouse point les sottes passions d'un Rimeur emporté. Il y auroit aussi plusieurs choses à dire, touchant le reproche qu'on fait à l'Auteur, d'avoir pris ses pensées dans Juvénal & dans Horace. Mais, tout bien considéré, il trouve l'objection si honorable pour lui, qu'il croiroit se faire tort d'y répondre.

II.

(1) Pour l'EDITION de 1674. *in*-4.

AU LECTEUR.

J'AVOIS médité une assez longue Préface, où, suivant la coûtume reçue parmi les Ecrivains de ce temps, j'espérois rendre un compte fort exact de mes Ouvrages, & justifier les libertés que j'y ai prises. Mais depuis j'ai fait réfléxion, que ces sortes d'Avant-propos ne servoient ordinairement

REMARQUES.

II. (1) *Pour l'Edition de* 1674. *in*-4.] Au lieu de cette *Préface*, l'*Edition in*-12. de la même année 1674. a celle qui suit celle-ci, laquelle M. *Brossette* donne pour être la *Préface* d'une *Edition* de 1675. que je ne connois point. DE ST. MARC.

qu'à mettre en jour la vanité de l'Auteur, & au lieu d'excuser ses fautes, fournissoient souvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs je ne crois point mes Ouvrages assez bons pour mériter des éloges, ni assez criminels pour avoir besoin d'apologie. Je ne me louerai donc ici, ni ne me justifierai de rien. Le Lecteur sçaura seulement que je lui donne une édition de mes Satires plus correcte que les précédentes, (2) deux Epîtres nouvelles, l'Art Poëtique en Vers, (3) & quatre Chants du Lutrin. J'y ai ajouté aussi la traduction du Traité que le Rhéteur Longin a composé du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours. J'ai fait originairement cette Traduction pour m'instruire, plutôt que dans le dessein de la donner au Public. Mais j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché de la voir ici à la suite de la Poëtique, avec laquelle ce Traité a quelque rapport, & où j'ai même inséré plusieurs préceptes qui en sont tirés. J'avois dessein d'y joindre aussi (4) quelques Dialogues en Prose que j'ai composés: mais des considérations particulieres m'en ont empêché. J'espere en donner quelque jour un volume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au Lecteur. Encore ne sçai-je si je ne lui en ai point déja trop dit; & si en ce peu de paroles, je ne suis point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

REMARQUES.

(2) *deux Epîtres nouvelles.*] L'*Epître II.* & l'*Epître III.* Car la quatriéme, addressée au Roi, avoit déja été publiée en 1672. Bross.

(3) *& quatre Chants du Lutrin.*] Le cinquiéme & le sixiéme *Chants* ne furent imprimés qu'en 1683. Bross.

(4) *quelques Dialogues en Prose.*] M. *Brossette* rapportoit ici dans une longue *Note* la *Piéce* intitulée dans cette Edition, *Fragment d'un autre Dialogue.* Voyez le Tome III.

III.

Pour l'Edition (1) de 1675.

AU LECTEUR.

Je m'imagine que le Public me fait la justice de croire, que je n'aurois pas beaucoup de peine à répondre aux Livres qu'on a publiés contre moi: mais j'ai naturellement une espèce d'aversion pour ces longues Apologies qui se font en faveur de bagatelles aussi bagatelles que sont mes Ouvrages. Et d'ailleurs ayant attaqué, comme j'ai fait, de gaieté de cœur, plusieurs Ecrivains célebres, je serois bien injuste, si je trouvois mauvais qu'on m'attaquât à mon tour. Ajoutez, que si les objections qu'on me fait sont bonnes, il est raisonnable qu'elles passent pour telles; & si elles sont mauvaises, il se trouvera assez de Lecteurs sensés pour redresser les petits esprits qui s'en pourroient laisser surprendre. Je ne répondrai donc rien à tout ce qu'on a dit, ni à tout ce qu'on a écrit contre moi: & si je n'ai pas donné aux Auteurs de bonnes regles de poësie, j'espere leur donner par là une leçon assez belle de modération. Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils trouveront bon que je les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier que ma Poëtique est une Traduction de la Poëtique d'Horace. Car puisque dans mon Ouvrage, qui est d'onze cents Vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand Poëte & je m'étonne après

REMARQUES.

III, (1) *de* 1675.] Voyez II, *Remarque* 1. DE ST. MARC.

cela qu'ils osent combattre les règles que j'y débite. (2) Pour Vida dont ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose, mes Amis sçavent bien que je ne l'ai jamais lû, & j'en puis faire tel serment qu'on voudra, sans craindre de blesser ma conscience.

IV.

Pour les Editions de 1683. & de 1694.

VOICI une édition de mes Ouvrages (1) beaucoup plus exacte que les précédentes, qui ont toutes été assez peu correctes. J'y ai joint (2) cinq Epîtres nouvelles que j'avois composées longtemps avant que d'être engagé (3) dans le glorieux emploi qui m'a tiré du métier de la Poësie. Elles sont du même stile que mes autres écrits, & j'ose me flater qu'elles ne leur feront point de tort. Mais c'est au Lecteur à en juger, & je n'emploirai point ici ma Préface, non plus que dans mes autres éditions, à le gagner par des flatteries, ou à le prévenir par des raisons dont il doit s'aviser de lui-même. Je me contenterai de l'avertir d'une chose dont il est bon qu'on soit instruit. C'est

REMARQUES.

(2) *Pour Vida*] Marc-Jerôme *Vida*, de Crémone, Evêque d'Albe, Poëte célèbre, qui florissoit au commencement du seizième siècle. Il a composé un *Art Poëtique* en trois Livres, & plusieurs autres *Poësies Latines*. Bross.

IV. (1) *beaucoup plus exacte* &c.] Dans l'*Edition* de 1683. on lisoit : *beaucoup plus exacte & plus correcte que les précédentes, qui toutes ont été assez fautives*. Bross.

(2) *cinq Epîtres nouvelles*] Les *Epîtres V. VI. VII. VIII. & IX.* Bross.

(3) *dans le glorieux Emploi* &c.] En 1677. le Roi avoit nommé MM. *Despréaux* & *Racine*, pour écrire son Histoire. Bross.

qu'en attaquant dans mes Satires les défauts de quantité d'Écrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exemple, quoi qu'assez méchant Poëte (4), n'ait pas fait autrefois, je ne sçai comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de (5) M. Quinault, quoique si éloignés de la perfection de Virgile. (6) J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors (7) beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amand, de Brebeuf, de Scudéri, & de plusieurs autres que j'ai

REMARQUES.

(4) *n'ait pas fait autrefois, ... une assez belle Ode;*] Au lieu de ces mots on lisoit dans l'*Edition* de 1683. *ne fut pas bon Grammairien.* CHAPELAIN avoit fait une *Ode* à la gloire du Cardinal *de Richelieu*, & sur cette *Ode* seule; *Chapelain* avoit été regardé comme le premier Poëte de son tems. BROSS.

Je connois une autre ODE de CHAPELAIN *pour Monseigneur le Duc d'Anguien*, imprimée à Paris *in*-4°. chez la Veuve de *Jean Camusat* & *Pierre le Petit* en 1646. Cette Pièce n'est en rien inférieure à celle dont il vient d'être parlé. J'y trouve même en quelques endroits plus de Grand & de Sublime. DE ST. MARC.

(5) *M. Quinault*,] Dans les *Editions* de 1683. & de 1694. Il est simplement indiqué de cette maniere: M. Q **. DE ST. MARC.

(6) *J'ajouterai même* &c.] Toute cette Phrase, jusqu'à ces mots: *Je veux bien aussi*, &c. fut ajoutée par l'Auteur dans l'*Edition* de 1694. DE ST. MARC.

(7) *beaucoup d'ouvrages* &c.] On voit que notre Auteur distingue ici deux tems dans la réputation de M. *Quinault:* le tems de ses *Tragédies*, & celui de ses *Opera.* Il n'avoit encore fait que des *Tragédies*, quand M. *Despréaux* le nomma dans ses *Satires.* BROSS.

critiqués, & qui sont en effet d'ailleurs, aussi-bien que moi, très-dignes de critique. En un mot avec la même sincérité que j'ai raillé ce qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux. Pour revenir à mon Edition, (8) outre mon remercîment à l'Académie, & quelques Epigrammes que j'y ai jointes, j'ai aussi ajouté au Poëme du Lutrin deux Chants nouveaux qui en font la conclusion. Ils ne sont pas à mon avis, plus mauvais que les quatre autres chants & je me persuade qu'ils consoleront aisément les Lecteurs de quelques Vers que j'ai retranchés à l'Episode (9) de l'Horlogere, qui m'avoit toujours paru un peu trop peu long. (10) Il seroit inutile maintenant &c.

REMARQUES.

(8) *outre mon remercîment à l'Académie ; & quelques Epigrammes que j'y ai jointes*,] Addition faite dans l'*Edition* de 1694. BROSS.

(9) *de l'Horlogere*,] *De la Perruquiere.* Voyez les *Remarques* sur le *Lutrin.* BROSS.

(10) *Il seroit inutile maintenant* &c.] La fin de cette *Préface*, que je supprime, en fut détachée par M. *Despréaux* pour servir d'*Avis au Lecteur* au devant du *Lutrin* dans l'*Edition* de 1701. Il m'a paru fort inutile d'en faire un double emploi, quoique M. *Brossette* & les autres *Editeurs* ne s'en soient pas fait un scrupule. Pour remplir le plan de cette *Edition*, je dois avertir de deux choses. 1°. Tom. II. p. 454. le membre de Phrase qui termine l'*Avis au Lecteur*, dont je parle, est conçu de cette maniere : *je ne pourrois m'empêcher de mouiller peut-être de mes larmes la Préface d'un Ouvrage de pure plaisanterie.* Dans les *Editions* de 1683. & de 1694. la *Préface* finit ainsi : *je ne pourrois m'empêcher de mouiller peut-être de mes larmes la Préface d'un livre de Satires & de plaisanteries.* DE ST. MARC.

V.

AVERTISSEMENT

Mis après la PRÉFACE en 1694.

AU LECTEUR.

J'AI laissé ici la même Préface qui étoit dans les deux éditions précédentes: à cause de la justice que j'y rends à beaucoup d'Auteurs que j'ai attaqués. Je croyois avoir assez fait connoître par cette démarche, où personne ne m'obligeoit, que ce n'est point un esprit de malignité qui m'a fait écrire contre ces Auteurs, & que j'ai été plutôt sincére à leur égard, que médisant. Monsieur (1) Perrault néanmoins n'en a pas jugé de la sorte. Ce galant homme, au bout de près (2) de vingt-cinq ans qu'il y a que mes Satires ont été imprimées la premiere fois, est venu tout à coup, & dans le temps qu'il se disoit de mes Amis, réveiller des querelles entierement oubliées, & me faire sur mes Ouvrages un procès que mes Ennemis ne me faisoient plus. Il a compté pour rien les bonnes raisons que j'ai mises en rimes pour montrer qu'il n'y a point de médisance à se moquer des méchans écrits: & sans prendre la peine de réfuter

REMARQUES.

V. (1) *Perrault*]. Dans l'*Edition* de 1694. il n'est que désigné par *P.* DE ST. MARC.

(2) *de vingt-cinq ans*]. Il falloit dire: *de près de trente ans*. Car la premiere *Edition* des *Satires* fut faite en 1666. DE ST. MARC.

ces raiſons, a jugé à propos de me traiter (3) dans un Livre, en termes aſſez peu obſcurs, de Médiſant, d'Envieux, de Calomniateur, d'Homme qui n'a ſongé qu'à établir ſa réputation ſur la ruine de celle des autres. Et cela fondé principalement ſur ce que j'ai dit dans mes Satires, que Chapelain avoit fait des vers durs, & qu'on étoit à l'aiſe aux ſermons de l'Abbé Cotin.

Ce ſont en effet les deux grands crimes qu'il me reproche, juſqu'à vouloir me faire comprendre que je ne dois jamais eſpérer de remiſſion du mal que j'ai cauſé, en donnant par là occaſion à la poſtérité de croire que ſous le Regne de Louis le Grand il y a eu en France un Poëte ennuyeux, & un Prédicateur aſſez peu ſuivi. Le plaiſant de l'affaire eſt, que dans le Livre qu'il fait pour juſtifier notre ſiecle de cette étrange calomnie, (4) il avoue lui-même que Chapelain eſt un Poëte très-peu divertiſſant, & ſi dur dans ſes expreſſions, qu'il n'eſt pas poſſible de le lire. Il ne convient pas ainſi du déſert qui étoit aux prédications de l'Abbé Cotin. (5) Au contraire, il aſſure qu'il a été fort preſſé à un des ſermons de cet Abbé; mais en même-temps il nous apprend cette jolie particularité de la vie d'un ſi grand Prédicateur: que ſans ce ſermon, où heureuſement quelques-uns de ſes Juges ſe trouverent, la Juſtice, ſur la requête de ſes parens, lui alloit donner un Curateur comme à un imbécille. C'eſt ainſi que Monſieur Perrault ſçait défendre ſes Amis, & mettre en uſage les leçons de cette belle Rhétorique moderne inconnue aux

REMARQUES.

(3) *dans un Livre,*] PARALELLE *des Anciens & des Modernes*, Tom. III. BROSS.

(4) *il avoue lui-même* &c.] V. T. III. *Lett. de M.* PERR. *Rem.* 5. DE ST. MARC.

(5) *Au contraire, il aſſure* &c.] Ibid. *Remarque* 6. DE ST. MARC.

Anciens, où vrai-semblablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point dire. Mais je parle assez de la justesse d'esprit de Monsieur Perrault dans mes Réflexions Critiques sur Longin; & il est bon d'y renvoyer les Lecteurs.

Tout ce que j'ai ici à leur dire, c'est que je leur donne dans cette nouvelle édition, outre mes anciens Ouvrages exactement revus, ma Satire contre les Femmes, l'Ode sur Namur, quelques Epigrammes, & mes Réflexions Critiques sur Longin. Ces Réflexions que j'ai composées à l'occasion des Dialogues de M. Perrault, se sont multipliées sous ma main beaucoup plus que je ne croyois, & sont cause que j'ai divisé mon Livre en deux volumes. J'ai mis à la fin du second volume les Traductions Latines qu'ont fait de mon Ode les deux plus célèbres Professeurs en éloquence de l'Université: je veux dire Monsieur Lenglet & Monsieur Rollin. Ces traductions ont été généralement admirées, & ils m'ont fait en cela tous deux d'autant plus d'honneur, qu'ils sçavent bien que c'est la seule lecture de mon Ouvrage qui les a excités à entreprendre ce travail. J'ai aussi joint à ces traductions quatre Epigrammes Latines que (6) le Réverend Pere Fraguier Jésuite a faites contre le Zoïle Moderne. Il y en a deux qui sont imitées d'une des miennes. On ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant que ces quatres Epigrammes; & il semble que Catulle y soit ressuscité pour vanger Catulle. J'espere donc que le Public me sçaura quelque gré du présent que je lui en fais.

REMARQUES.

(6) *le Réverend Pere Fraguier*] Aujourd'hui (M. l'Abbé *Fraguier*) de l'Académie Françoise, & de l'Académie Royale des Inscriptions & des Médailles. Bross.

Claude-François Fraguier, de l'Académie des Belles-Lettres & de l'Académie Françoise, mort le 13. Mai 1728. Edit. P. 1740. De St. Marc.

Au reste, dans le temps que cette nouvelle édition de mes Ouvrages alloit voir le jour; (7) le Révérend Pere de la Landelle autre célèbre Jésuite, m'a apporté une traduction Latine qu'il a aussi

REMARQUES.

(7) *le Reverend Pere de la Landelle*] 1°. C'est le même qui dans les *Editions* suivantes, a pris le nom de *Saint-Remi.* Bross.

Aujourd'hui M. l'Abbé de *Saint Remy*, de qui l'on attend une belle *Traduction* de *Virgile.* Edit. P. 1735... qui a donné au Public une belle *Traduction de Virgile.* Edit. P. 1740.

2°. Les plus célebres Poëtes du Royaume se sont appliqués à traduire en Vers Latins presque toutes les *Poësies* de M. *Despréaux*, dont quelques-unes ont été aussi traduites en Grec (par M. *Boivin*, Garde de la Bibliothèque du Roi). Les Etrangers même, qui ne font pas moins de cas que nous de cet excellent Ecrivain, ont pareillement traduit ses *Oeuvres* en presque toutes les Langues de l'Europe. Il y en a une Traduction complette en Anglois. M. le Comte d'*Ericeyra*, un des plus beaux Esprits & des plus grands Seigneurs de la Cour de Portugal, a traduit l'*Art Poëtique* en Vers Portugais. M. l'Abbé *Mezzabarba*, Gentilhomme Milanois, a traduit en Vers Italiens l'*Ode sur Namur*, & plusieurs autres Pièces. Ce sçavant Abbé m'ayant donné ces mêmes *Traductions*, je les envoyai à M. *Despréaux*, qui m'écrivit le 6. Mars 1705. en ces termes: „ Pour ce qui est de sa *Traduction* de mon *Ode sur Namur*, je ne vous dirai pas qu'il y est plus moi-même que moi-même; mais je vous dirai hardiment, que „ bien que j'aie sur-tout songé à y prendre l'esprit de „ *Pindare*, M. de *Mezzabarba* y est beaucoup plus „ *Pindare* que moi". Il y a apparence que l'on fera un recueil de toutes ces *Traductions.* Bross.

3°. M. *Brossette* finit par nous annoncer un projet, qu'il avoit apparament formé; mais on ignore s'il s'étoit mis en devoir de l'exécuter. A l'égard des *Traductions* Latines des différentes *Poësies* de notre Auteur, elles ont été recueillies, pour la plupart, dans un Volume *in*-12. qui parut à Paris en 1735. chez *Alix*, & dont le titre est: *Per illustris Viri* Nic. Boileau Despréaux *Opera, è Gallicis numeris in Latinos translata* à

faite de mon Ode, & cette traduction m'a paru si belle, que je n'ai pû résister à la tentation d'en enrichir encore mon Livre, où on la trouvera avec les deux autres à la fin du second tome.

REMARQUES.

D. GODEAU, *antiquo Rectore Universitatis Studii Parisiensis.* ACCESSERE *ad calcem quæ reperiri potuerunt Poëmatum tanti Auctoris in Latinos modos redditorum ab illustrioribus ejusdem Academiæ Viris*, ROLLINO; *scilicet*, GRENANO, BIZOTO, VAESBERGIO *aliisque.* Ce Recueil se trouve chez les mêmes Libraires, qui vendent la présente *Edition.* A la fin du Volume sont toutes les *Pieces* Latines, que M. *Despréaux* indique dans cet *Avertissement* de 1694. C'est ce qui m'a fait prendre le parti de les retrancher du Recueil de ses Ouvrages.

4°. Dans ce Volume de *Traductions Latines*, dont je viens de donner le titre entier, il n'y a de M. l'Abbé *Bizot*, Docteur de Sorbonne, que le I. & le V. Chants du *Lutrin.* Cet excellent *Poëte Latin* a traduit le *Poëme* entier, & sur la haute idée que ses différentes *Poësies* ont dû faire concevoir de ses talens, on a lieu de regretter qu'il ne s'empresse pas d'avantage de donner au Public un Ouvrage, qui ne peut qu'être bien reçu des Connoisseurs.

5°. M. *Godeau* mourut pendant l'*Edition* du Recueil, dont il s'agit. C'est pour cela qu'on y trouve à la tête une *Piece* dont le titre est: UMBRA GODELLI, *ad suum Librum*, PHALÆCIUM. Ce petit *Poëme*, fruit d'une Verve, qui n'est rien moins que glacée, est de M. l'Abbé de *La Varde*, Chanoine de Saint Jacques de l'Hôpital, lequel a pour ces sortes de Vers, qu'il produit de génie, un talent tout particulier. DE ST. MARC.

VI.

(Pour l'Edition de 1701.)

COMME c'eſt ici vrai-ſemblablement la derniere Edition de mes Ouvrages que je reverrai; & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé comme je ſuis, (1) de plus de ſoixante & trois ans, & accablé de beaucoup d'infirmités, ma courſe puiſſe être encore fort longue, le Public trouvera bon, que je prenne congé de lui dans les formes, & que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de

REMARQUES.

VI. (1) *de plus de ſoixante & trois ans*,] C'eſt-à-dire, de plus de ſoixante & quatre ans: car M. *Despréaux* étant né le 1. de Novembre 1636. il couroit ſa ſoixante & cinquieme année en 1701. quand il compoſa cette *Préface*. Le Roi lui ayant demandé un jour, en quel tems il étoit né, M. *Despréaux* lui répondit, que le tems de ſa naiſſance étoit la circonſtance la plus glorieuſe de ſa vie: *Je ſuis venu au monde*, dit-il, *une année avant votre Majeſté, pour annoncer les merveilles de ſon Regne.* Le Roi fut touché de cette Réponſe, & les Courtiſans ne manquerent pas d'y applaudir. M. *Despréaux*, qui ne fit peut-être pas alors réflexion ſur l'année de ſa naiſſance, s'eſt cru depuis engagé d'honneur à ſoutenir un mot, qu'il avoit dit en préſence de toute la Cour, & qui avoit ſi bien réuſſi. C'eſt ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler de ſa naiſſance, de la mettre en 1637. & c'eſt ce qui a cauſé l'erreur ſur les dates de tous ſes ouvrages, dans la *Liſte* qu'on en avoit donnée au commencement de l'*Edition* de 1713. après la *Preface*. Voyez, Tom. III. les *Remarques* ſur l'*Epigr. XXXVI.* Bross.

Le *Commentateur* avance un peu trop légérement que la Réponſe, qu'il attribue à M. Despréaux, *l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occaſion de parler de ſa naiſſance, de la mettre en* 1637. Car pour ne donner qu'un exemple du contraire dans l'*Epître X.* compoſée en 1695. Vers 98. notre *Poëte* dit qu'il perdit ſon Pere à l'âge de

fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne sçaurois attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les Ecrivains ne sçauroient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est plein d'un certain agrément & d'un certain sel, propre à piquer le goût général des Hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage; & il faudra à la fin que les Connoisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément & ce sel, je répondrai que c'est un je ne sçai quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir, que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au Lecteur que des pensées vraies & des expressions justes. L'esprit de l'Homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du Vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les

REMARQUES.

seize ans. Or le *Commentateur* remarque sur ce même Vers & ailleurs que le Pere de M. *Despréaux* mourut en 1657. M. DESPRÉAUX *met* donc ici sa *naissance* en 1640. ou 1641. DU MONTEIL.

Cet *Editeur* n'a pas pris garde, que M. *Despréaux* disant ici qu'en 1701. il étoit *âgé de plus de soixante & trois ans*, il est impossible qu'il ait voulu placer sa *naissance* en 1640. ou 1641. Il auroit dû dire en ce cas *âgé de plus de soixante ans*, ou de *soixante & un an.* On trouvera la *Liste* dont M. *Brossette* parle à la suite de cette *Préface.* DE ST. MARC.

les ignorans, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, & qu'il la dit d'une maniere vive, fine & nouvelle. Considérons, par exemple, cette replique si fameuse de Louis Douzieme à ceux de ses Ministres qui lui (2) conseilloient de faire punir plusieurs personnes, qui sous le regne précédent, & lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, avoient pris à tâche de le desservir. *Un Roi de France*, leur répondit-il, *ne venge point les injures d'un Duc d'Orléans*. D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, & qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de Morale, *Qu'un grand Prince, lorsqu'il est une fois sur le thrône, ne doit plus agir par des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vue que la gloire & le bien général de son Etat?* Veut-on voir au contraire combien une pensée fausse est froide & puérile? Je ne sçaurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir, que deux Vers du Poëte Théophile, dans sa Tragédie intitulée, Pyrâme & Thysbé; lorsque cette malheureuse Amante ayant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrâme s'étoit tué, Elle querelle ainsi ce poignard,

> Ah, voici le poignard qui du sang de son Maître
> S'est souillé lâchement. Il en rougit, le Traître.

REMARQUES.

(2) *conseilloient*] C'est ainsi qu'il y a dans l'*Edition de* 1701. Dans celle de 1713. & dans toutes celles qui l'ont suivie, on lit: *conseillerent*. La leçon de 1701. me semble préférable. DE ST. MARC.

Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du sang, dont est teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-même, soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué? Voici encore une pensée qui n'est pas moins fausse, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benserade dans ses Métamorphoses en rondeaux, où parlant du déluge envoyé par les Dieux, pour châtier l'insolence de l'Homme, il s'exprime ainsi:

Dieu lava bien la tête à son Image.

Peut-on à propos d'une aussi grande chose que le Déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manieres, que le Dieu dont il s'agit en cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les Payens pour avoir fait l'Homme à son image: l'Homme dans la Fable étant, comme tout le monde sçait, l'ouvrage de Promethée.

Puisqu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie; & que l'effet infaillible du Vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les Hommes; il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes, n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé: & que par conséquent un ouvrage qui n'est point goûté du Public, est un très-méchant Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, & admirer de méchantes choses: mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise; & je défie tous les Auteurs les plus mécontens du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté: à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins, & on ne le sçauroit nier, que quelquefois, lorsque d'excellens ouvrages vien-

nent à paroître, la cabale & l'envie trouvent moyen de les rabbaisser; (3) & d'en rendre en apparence le succès douteux: mais cela ne dure guerres; & il arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant qu'on l'y retient; mais bien tôt la main venant à se lasser, il se releve & gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, & ce seroit la matiere d'un gros Livre: mais en voilà assez ce me semble, pour marquer au Public ma reconnoissance, & la bonne idée que j'ai de son goût & de ses jugemens.

Parlons maintenant (4) de mon *édition* nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru; & non-seulement je l'ai revue avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes ouvrages. Car je ne suis point de ces Auteurs fuyans la peine, qui ne se croient plus obligés de rien raccommoder à leurs écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au Public. Ils allèguent pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur en les trop remaniant, de les affoiblir, & de leur ôter cet air libre & facile qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours: mais leur excuse, à mon avis, est très-mauvaise. Ce sont les ouvrages faits à la hâte, &, comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs & forcés. Un ouvrage ne doit point paroître trop travaillé; mais il ne sçauroit être trop travaillé; & c'est souvent le travail même qui en le polissant lui donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la différence entre des vers faciles &

REMARQUES.

(3) *& d'en rendre .... le succès douteux:*] M. *Despréaux* citoit pour exemples, l'*Ecole des Femmes* de *Molière*, & la *Phèdre* de M. *Racine*. Bross.

(4) *de mon édition nouvelle.*] Celle de 1701. pour laquelle cette *Preface* fut faite. De St. Marc.

des vers facilement faits. Les Ecrits de Virgile, quoiqu'extraordinairement travaillés, font bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieufe. C'eft ordinairement la peine que s'eft donnée un Auteur à limer & à perfectionner fes Ecrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les lifant. Voiture, qui paroît fi aifé, travailloit extrêmement fes ouvrages. On ne voit que des gens qui font aifément des chofes médiocres; mais des gens qui en faffent, même difficilement, de fort bonnes, on en trouve très-peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Ecrits dans cette nouvelle Edition, qui eft, pour ainfi dire, mon Edition favorite. Auffi y ai je mis mon nom, que je m'étois abftenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainfi ufé par pure modeftie: mais aujourd'hui que mes ouvrages font entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modeftie pourroit avoir quelque chofe d'affecté. D'ailleurs, j'ai été bien aife, en le mettant à la tête de mon Livre, de faire voir par-là quels font précifément les ouvrages que j'avoue, & d'arrêter, s'il eft poffible, le cours d'un nombre infini de méchantes pièces qu'on répand par-tout fous mon nom, & principalement dans les Provinces & dans les Pays étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume, (5) une lifte exacte & détaillée de tous mes Ecrits, & on la trouvera im-

REMARQUES.

(5) *une lifte ... de tous mes Ecrits*,] Elle étoit différente de celle qui depuis a été mife dans l'*Edition* de 1713. & dont on a parlé dans la *Remarque* 1. fur cette *Préface*. BROSS.

Cette *Lifte* de 1701. n'eft qu'un fimple Catalogue des Ouvrages contenus dans cette *Edition*, felon l'ordre qu'ils y tiennent. DE ST. MARC.

médiatement après cette Préface. Voilà de quoi il eſt bon que le Lecteur ſoit inſtruit.

Il ne reſte plus préſentement qu'à lui dire quels ſont les ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus conſidérable eſt une onzieme Satire que j'ai tout récemment compoſée, & qu'on trouvera à la ſuite des dix précédentes. Elle eſt adreſſée à Monſieur de Valincour mon illuſtre Aſſocié à l'Hiſtoire. J'y traite du vrai & du faux Honneur, & je l'ai compoſée avec le même ſoin que tous mes autres Ecrits. Je ne ſçaurois pourtant dire ſi elle eſt bonne ou mauvaiſe: car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes meilleurs Amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vîte, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui eſt arrivé à quelques autres de mes pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même que je les euſſe miſes ſur le papier; pluſieurs perſonnes à qui je les avois dites plus d'une fois, les ayant retenues par cœur, & en ayant donné des copies. C'eſt donc au public à m'apprendre ce que je dois penſer de cet ouvrage, ainſi que de pluſieurs autres petites pièces de Poëſie qu'on trouvera dans cette nouvelle Edition, & qu'on y a mêlées parmi les Epigrammes qui y étoient déja. Ce ſont toutes bagatelles que j'ai la plupart compoſées dans (6) ma premiere jeuneſſe: mais que j'ai un peu rajuſtées, pour les rendre plus ſupportables au Lecteur. J'y ai fait auſſi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Mr. Perrault & où je badine avec lui ſur notre démêlé Poëtique, preſque auſſi-tôt éteint qu'allumé. L'autre eſt un Remercîment à M. le Comte d'Ericeyra, au ſujet de la Traduction de

REMARQUES.

(6) *ma premiere jeuneſſe*:] Conformément à l'*Edition* de 1701. Dans celle de 1713. & toutes les autres depuis, il y a; *ma plus tendre jeuneſſe*. DE ST. MARC.

99845

mon Art Poëtique, faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une Lettre & des Vers François de sa composition, où il me donne des louanges très-délicates, & auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur sujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui donne à la fin de ce Remercîment, de faire imprimer cette excellente traduction à la suite de mes Poësies; mais malheureusement (7) un de mes Amis à qui je l'avois prêtée m'en a égaré le premier Chant; & j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce sont là à peu près tous les ouvrages de ma façon bons ou méchans dont on trouvera ici mon Livre augmenté. Mais une chose qui sera sûrement agréable au Public, c'est le présent que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre M. Arnauld a écrite à M. Perrault à propos de ma dixieme Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Epître à mes vers, il fait en quelque sorte mon apologie. (8) Je ne doute point que beaucoup de Gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes écrits (9) l'ouvrage d'un si excellent homme; & j'avoue que leur accusation est bien fondée. Mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impression

REMARQUES.

(7) *un de mes Amis*] M. l'Abbé *Regnier-Desmarais*, Secrétaire de l'Académie Françoise, Bross.

(8) *Je ne doute point* &c.] Dans l'*Edit.* de 1701. avant cette Phrase est celle-ci, qui ne se trouve plus dans cette *Préface* depuis l'*Edit.* de 1713. *J'ai mis cette Lettre la dernière de tout le Volume, afin qu'on la trouvât plus aisément.* De St. Marc.

(9) *l'ouvrage*] C'est ainsi qu'il y a dans l'*Edition* de 1701. & c'est ce que le sens demande; & non pas: *les Ouvrages*, comme portent l'*Edition* de 1713. & toutes celles que l'on a faites depuis. De St. Marc.

de cette Lettre, que ce grand Perſonnage me faiſoit l'honneur de m'eſtimer, & avoit la bonté *meas eſſe aliquid putare nugas!*

Au reſte comme malgré une apologie ſi authentique, & malgré les bonnes raiſons que j'ai vingt fois alléguées en vers & en proſe, il y a encore des gens qui traitent de médiſances les railleries que j'ai faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu juſtice à leurs bonnes qualités; je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites ſur cela dans la Préface (10) de mes deux Editions précédentes. Les voici. *Il eſt bon que le Lecteur ſoit averti d'une choſe; c'eſt qu'en attaquant dans mes ouvrages les défauts de pluſieurs Ecrivains de notre Siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoique Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne*

REMARQUES.

(10) *de mes deux Editions] précédentes.* De 1683. & 1694. BROSS.

* Il falloit dire de 1685. & 1694 car ce ſont deux *Editions*, qui précéderent celle de 1701. où M. *Despréaux* mit cette *Préface;* mais le *Commentateur* n'a pas connu l'*Edition* de 1685. DU MONTEIL.

Cet *Editeur* s'eſt aſſurément trompé. La *Préface*, dont il s'agit eſt certainement celle des *Editions* de 1683. & de 1694. que j'ai ſous les yeux. J'ignore qu'il y en ait une de 1685. En tout cas, ſi cette *Edition* exiſte, ce ne peut être que celle de 1683. à laquelle on aura joint le *Remerciment* de notre Auteur à l'Académie; & que l'on aura rajeunie d'un nouveau frontiſpice. *Tour de paſſe-paſſe* aſſez uſité parmi les Libraires. Depuis 1683. juſqu'en 1694. M. *Despréaux* ne compoſa point d'autre Ouvrage, que le Diſcours, dont je viens de parler, C'eſt ce que l'on peut voir dans la *Liſte* citée ci-devant, *Remarque* I. DE ST. MARC.

ſçai comment, une aſſez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'eſprit dans les ouvrages de Monſieur Quinaut, quoique ſi éloigné de la perfection de Virgile. J'ajouterai même ſur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouvrages, qui lui ont dans la ſuite acquis une juſte réputation. Je veux bien auſſi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amand, de Brebeuf, (11) *de Scudéri, de Cotin même, & de pluſieurs autres que j'ai critiqués. En un mot, avec la même ſincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable, je ſuis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me ſemble, leur rendre juſtice, & faire bien voir, que ce n'eſt point un eſprit d'envie & de médiſance qui m'a fait écrire contre eux.*

Après cela, ſi on m'accuſe encore de médiſance, je ne ſçai point de Lecteur qui n'en doive auſſi être accuſé: puiſqu'il n'y en a point qui ne diſe librement ſon avis des écrits qu'on fait imprimer; & qui ne ſe croie en plein droit de le faire du conſentement même de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'eſt-ce que mettre un ouvrage au jour? N'eſt-ce pas en quelque ſorte dire au Public, Jugez-moi? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raiſonnement en rimes dans ma neuvieme Satire, & il ſuffit d'y renvoyer mes Cenſeurs.

REMARQUES.

(11) *de Scudéri,*] On m'accuſe, diſoit M. *Despréaux*, de ne rien louer de ce qu'a fait *Scudéri*; voici pourtant deux beaux Vers que je ſuis étonné qui ſoient de lui.

Il n'eſt rien de ſi doux à des cœurs pleins de gloire
Que la paiſible nuit qui ſuit une victoire.

• Cette *Note* de l'*Edition de Paris* 1740. eſt tirée du *Bolæana*. De St. Marc.

LA PRE'FACE, *que l'on vient de lire, est suivie dans l'Edition de 1713. de ce que voici.*

OEUVRES DE M. DESPRE'AUX,

Selon l'ordre qu'elles sont ici imprimées ; selon l'âge auquel il les a composées ; & selon l'année où il les a publiées.

Pièces.	*Ordre de l'impression.*	*Age auquel l'Auteur les a faites.*	*Années où les Pièces ont été composées.*
Discours au Roi		27	1664
Satire	1	21	1658
Satire	2	26	1663
Satire	3	26	1663
Satire	4	26	1663
Satire	5	26	1663
Satire	6	24	1661
Satire	7	25	1662
Satire	8	30	1667
Satire	9	29	1666
Satire	10	55	1692
Satire	11	63	1700

EPITRES.

Pieces.	*Ordre de l'impression.*	*Age auquel l'Auteur les a faites.*	*Années où les Pièces ont été composées.*
Epître	1	30	1667
Epître	2	29	1666
Epître	3	33	1670
Epître	4	35	1672

Pièces.	*Ordre de l'impression.*	*Age auquel l'Auteur les a faites.*	*Années où les Pièces ont été composées.*
Epître	5	39	1676
Epître	6	39	1676
Epître	7	40	1677
Epître	8	40	1677
Epître	9	36	1673
Epître	10	56	1693
Epître	11	57	1694
Epître	12	58	1695

AUTRES OEUVRES.

Pieces.	*Age auquel l'Auteur les a faites.*	*Années où les Pieces ont été composées.*
L'Art Poëtique,	34	1672
Le Lutrin,	36	1673
Ode sur Namur,	55	1692
Vers sur la Macarise,	19	1656
Sonnet sur une Parente,	15	1652
Stances sur l'Ecôle des Femmes,	25	1662
Arrêt burlesque,	38	1675
Discours sur la Satire,	29	1666
Lettres à M. le Duc de Vivonne,	39	1676
Remercîment à l'Académie,	47	1684
Les Héros de Romans,	27	1664
Réflexions sur Longin,	57	1694
Dissertation contre M. le Clerc,	73	1710
Traduction de Longin,	37	1674
Lettre à M. le Comte d'Ericeyra,	68	1704
Epigrammes faites en divers temps.		

Voilà au vrai, *dit M. Despréaux dans un Escrit que l'on a trouvé après sa mort*, tous les Ouvrages que j'ai faits. Car pour tous les autres ouvrages qu'on m'attribue, & qu'on s'opiniâtre de mettre

dans les Editions étrangeres, il n'y a que des Ridicules qui m'en puissent soupçonner l'Auteur. Dans ce rang on doit mettre une Satire très-fade contre les frais des Enterremens; une encore plus plate contre le Mariage, qui commence par ce Vers

On me veut marier, & je n'en ferai rien.

Celle contre les Jésuites; & quantité d'autres aussi impertinentes. J'avoue pourtant que dans la Parodie des Vers du Cid, faite sur la perruque de Chapelain, qu'on m'attribue encore, il y a quelques traits qui nous échapperent à Monsieur Racine & à moi, dans un repas que nous fimes chez Furetiere, Auteur du Dictionnaire; mais dont nous n'écrivîmes jamais rien ni l'un ni l'autre. De sorte que c'est Furetiere qui est proprement le vrai & l'unique Auteur de cette Parodie, comme il ne s'en cachoit pas lui-même.

ORDRE CHRONOLOGIQUE

Des principaux Ouvrages de M. DESPRÉAUX.

(Tiré de l'*Edition* de 1740.)

PIECES.	Age de l'Auteur.	Année de la composition.
ODE contre les Anglois.	20	1656
Satire I. Satire VI.	24	1660
Satire VII. Dissertation sur Joconde.	27	1663
Satire II. Satire IV.	28--40	1664
Héros de Romans, Dialogue.	28--29	1664-1665
Satire III. Satire V. Discours au Roi.	29	1665
Satire VIII. Satire IX.	31	1667
Discours sur la Satire.	32	1668
Epître I. Epître II.	33	1669
Art Poëtique.	33--38	1669--1674
Epître IV.	36	1672
Epître III.	37	1673

PIECES.	Age de l'Auteur.	Année de la composition.
Epître V. Traduction de Longin. Arrêt burlesque. Les quatre premiers Chants du Lutrin.	38	1674
Epître VIII. Epître IX.	39	1675
Epître VI. Epître VII.	41	1677
Lutrin, Chant V. & VI.	47	1683
Remerciment à l'Académie.	48	1684
Ode sur Namur.	56	1692
Satire VI. Réflexions critiques, excepté les X. XI. XII.	57	1693
Epître X. Epître XI. Epître XII. Lettre à M. de Maucroix.	59	1695
Satire XI.	62	1698
Lettre à M. Perrault.	64	1700
Satire XII.	69	1705
Réflexions critiques, X. XI. & XII. Discours sur le Dialogue des Romans.	74	1710

NOUVEL ORDRE CHRONOLOGIQUE,

De la plupart des Ouvrages de M. DESPRE'AUX qui est dans l'Edition de M. DE ST. MARC.

Age de l'Auteur.	Année de la composition.	PIECES.
17	1653	Epigramme XXXI. *Enigme.* Chanson à boire. *Philosophes reveurs* &c.
18	1654	Sonnet sur la mort d'une Parente. Chanson à boire, *Soupirez nuit & jour*, &c.
20	1656	Ode sur les Anglois.
24	1660	Satires I. & VI.
26	1662	Dissertation sur la Joconde.
27	1663	Satire VII. Stances à M. Moliere.
28	1664	Satires II. & IV. Epigramme V.
28--29	1664--1665	Les Heros de Roman, Dialogue.
29	1665	Discours au Roi. Satires III. V.
30--32	1666--1668	Préface I.
31	1667	Satires VIII. & IX.

Age de l'Auteur.	Année de la composition.	PIECES.
32.	1668	Discours sur la Satire..
33	1669	Epîtres I & II.
33--38	1669--1674	L'Art Poëtique.
34	1670	Avertissement sur l'Epître I. Epigramme VII.
36	1672	Epître IV. Chanson à boire. *Que Baville me semble aimable?*
36--38	1672--1674	Lutrin I. II. III. & IV. Chants.
38	1674	Préface II. Epître V. Epigrammes II. & VII. Traduction de Longin.
39	1675	Préface III. Epîtres VIII. & IX. I. Lettre à M. le Duc de Vivonne.
40	1676	II. Lettre à M. le Duc de Vivonne.
41	1677	Epîtres VI. & VII.
45--47	1681--1683	Lutrin V. & VI. Chants.
47	1683	Préface IV. Remercîment à l'Académie Françoise.
49	1685	Epigrammes VI. & XXXVIII.
50	1686	Epigramme XIV.

Age de l'Auteur.	Années de la composition.	PIÈCES.
51	1687	Epigrammes III. X. XI. XII. XIII. & XV.
54	1690	Epigramme IX.
57	1693	Satire X. Ode sur Namur. Epigrammes XLIII. & XLIV. Les neuf premières Réflexions Critiques sur Longin.
58	1694	Préface V. Epitaphe de M. Arnauld. Lettre de Remercîment à M. Arnauld.
59	1695	Epîtres X. XI. & XII. Lettre à M. de Maucroix.
59-65	1695--1701	Préface pour les trois dernières Epîtres.
61	1697	Lettre à M. le Comte d'Ericeyra. Lettre à M. Racine.
62	1698	Satire XI.
63	1699	Epigrammes XLV. & XLIX. Epitaphe de M. Racine.
64	1700	Lettre à M. Perrault.
65	1701	Préface VI.
66	1702	Epigramme XXV.
67	1703	Epigrammes XXVI. XLVII. & XLVIII. Lettre à M. le Verrier.

Age de l'Auteur.	Années de la composition.	PIECES.
68	1704	Epigrammes XXXIX. & XL.
71	1707	Epigramme XXXVII.
74	1710	Discours sur le Dialogue des Héros de Roman. Les trois dernières Réflexions Critiques sur Longin.

TABLE

Des Pièces contenues dans ce I. Tome.

Celles qui ne sont pas de M. Despre'aux *sont marquées d'un* *.

* Avertissement du Libraire. Page 1
* Avertissement mis par M. *Brossette* à la tête de l'Edition de Genève 1717. VII
* Avertissement mis par M. *Du Monteil* à la tête de l'Edition d'Amsterdam 1729. XIV
* Avertissement du Libraire (pour l'Edition de Paris 1735. XXIII
* Préface de l'Editeur (pour l'Edition de Paris 1740.) XXV
* Avertissement mis par Mr. de St. Marc à la tête de l'Edition de Paris 1747. XXIX
* Abrégé de la Vie de M. Despréaux. XXXV
* Eloge de M. *Despréaux*, tiré du Discours de M. de *Valincour* &c. LVIII
* Eloge de M. *Despréaux*, par M. *de Boze*. LXV
Préfaces de M. *Despréaux*.
I. Pour la premiere Edition faite en 1666. LXXXI
II. Pour l'Edition de 1674. &c. LXXXIV
III. Pour l'Edition de 1675. LXXXVI

IV. Pour les Editions de 1683. & de 1694. LXXXVII
V. Avertissement mis après la Préface en 1694. xc
VI. Pour l'Edition de 1701. xcv
* Oeuvres de M. *Despréaux*, selon l'ordre qu'elles sont ici imprimées &c. (tiré de l'Edition de 1713.) cv
* Ordre Chronologique des principaux Ouvrages de M. *Despréaux* (tiré de l'Edition de 1740.) cviii
* Nouvel Ordre Chronologique de la plupart des Ouvrages de M. *Despréaux*. cx
Discours au Roi. 1
Discours sur la Satire. 5*
* Sommaire pour la Satire I. 14
Satire I. 15
* Sommaire pour la Satire II. 37
Satire II. 38
* Sommaire pour la Satire III. 48
Satire III. 50
* Sommaire pour la Satire IV. 81
Satire IV. 82
* Sommaire pour la Satire V. 98
Satire V. 99
* Sommaire pour la Satire VI. 112
Satire VI. 113
* Sommaire pour la Satire VII. 124
Satire VII. 126

* Sommaire pour la Satire VIII. 139
Satire VIII. 141
Avertiſſement ſur la IX. Satire. 169
Satire IX. 171
Avertiſſement ſur la X. Satire. 202
Satire X. 205
* Sommaire pour la Satire XI. 261
Satire XI. 262
Avertiſſement ſur la XII. Satire. 280
Satire XII. 288
Pieces concernant la X. Satire. 320
* L'Apologie des Femmes. Préface. 321*
* L'Apologie des Femmes. 337
* Lettre de M. Arnauld à M. Perrault. 348
Lettre à Mr. Arnauld, pour le remercier de la précédente. 379
* Sonnet contenant l'éloge de M. Despre'aux. 386
* Sonnet contre la Satire ſur l'Equivoque. 387
* A Mr. L'Abbe' ***. *Sur les deux Sonnets précédens.* 388

DIS-

DISCOURS
AU ROI.

QUoique *le* Discours au Roi *tienne la premiere place ici, comme dans toutes les Editions des Ouvrages de M.* Despréaux, *il n'a cependant été fait qu'au commencement de l'année* 1665. *l'Auteur ayant déja composé cinq* Satires. *La même année ce* Discours *fut inséré dans un* Recueil de Poësies, *avant que M.* Despréaux *eût eu le tems de le corriger. Il le fit imprimer lui-même l'année suivante* 1666. *avec les sept premieres* Satires.

LE ROI *est loué dans cette Pièce avec d'autant plus d'art que le ton général est celui de la* Satire, *& que les traits lancés contre quelques Poëtes sont autant de louanges pour le Prince.*

Regnier *a mis à la tête de ses* Satires *une Epître en Vers adressée à* HENRI IV. *sous le même titre de* Discours au Roi.

DISCOURS
AU ROI.

JEUNE & vaillant Héros, dont la haute ſageſſe
N'eſt point le fruit tardif d'une lente vieilleſſe,
Et qui ſeul, ſans Miniſtre, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par tes yeux,
GRAND ROI, ſi juſqu'ici par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence,

REMARQUES.

VERS 3. *Et qui ſeul, ſans Miniſtre*, &c.] Après la mort du Cardinal *Mazarin*, arrivée en 1661., le Roi, âgé ſeulement de vingt-deux ans & demi, ne voulut plus avoir de Premier-Miniſtre, & commença à gouverner par lui-même.

IMITATIONS. Vers 4. *Soutiens tout par Toi-même*, &c.] *Horace*, L. II. Ep. l. 1.

Cùm tot ſuſtineas & tanta negotia ſolus.

On peut obſerver ici, & dans la plûpart des endroits que notre Auteur a imités des Anciens, qu'il enchérit ſur l'Original, ſoit en rectifiant la penſée, ſoit en la plaçant plus à propos qu'elle n'étoit; tantôt en lui donnant plus de force par des expreſſions plus vives & plus énergiques, tantôt en y ajoûtant des images nouvelles qui l'embelliſſent. Il diſoit quelquefois, en parlant de ces ſortes d'imitations: *Cela ne s'appelle pas imiter; c'eſt joûter contre ſon Original.*

VERS 6. *J'ai demeuré pour Toi dans un humble ſilence.*] Ce Vers fait connoître que l'Auteur avoit compoſé d'autres Ouvrages avant celui-ci.

Ce n'eſt pas que mon cœur vainement ſuſpendu
Balance pour t'offrir un ençens qui t'eſt dû.
Mais je ſçai peu louer, & ma Muſe tremblante
Fuit d'un ſi grand fardeau la charge trop peſante,
Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir,
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flêtrir.

REMARQUES.

VERS 10. *Fuit d'un ſi grand fardeau la charge trop peſante.*] Quelques Critiques ont condamné ce Vers, prétendant que l'on ne peut pas dire, *la charge d'un fardeau.* Cependant, on dit fort bien, *le poids d'un fardeau; ce fardeau eſt d'un poids trop grand.* Ces expreſſions n'ont rien d'irrégulier; & *Malherbe* en a employé une toute ſemblable à celle de notre Auteur.

Mais ſi la peſanteur d'une charge ſi grande
Réſiſte à mon audace.

[Sonnet à la Princeſſe *de Conti.*] BROSSETTE.

Des Marets publia en 1674 un Ouvrage intitulé: *La Défenſe du Poëme héroïque: avec quelques Remarques ſur les Oeuvres Satyriques du Sieur D*** en Vers & en Proſe.* Il y avoit travaillé de concert avec le Duc de *Nevers*, l'Abbé *Teſtu*, &c. Mr. *Despréaux* a ſouvent profité de leur Critique. J'en donnerai quelques exemples dans la ſuite de ces Remarques. La *charge d'un fardeau* ne leur a pas échapé. Le Commentateur de Mr. *Despréaux* prétend que cette expreſſion eſt bonne, puiſqu'on dit fort bien *le poids d'un fardeau;* mais il n'y a aucune parité entre ces deux phraſes. Le *poids d'un fardeau* marque la peſanteur du fardeau, conſidérée en elle-même; au lieu que la *charge d'un fardeau* exprime ſa peſanteur conſidérée relativement à celui qui doit le porter. DU MONTEIL.

CHANGEMENS. Vers 11. *Et dans ce haut éclat.*] &c. Ce Vers & le ſuivant étoient de cette maniere dans les premieres Editions:

Et ma plume mal propre à peindre des Guerriers,
Craindroit, en les touchant, de flêtrir tes lauriers.

L'Auteur les changea ainſi dans l'Edition de 1674.

Et de ſi hauts exploits mal propre à diſcourir,
Touchant à Tes lauriers craindroit de les flêtrir.

Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie,
Je mesure mon vol à mon foible génie:
Plus sage en mon respect, que ces hardis Mortels
Qui d'un indigne encens profanent tes autels;
Qui dans ce champ d'honneur, où le gain les amène,
Osent chanter ton nom sans force & sans haleine;
Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
T'ennuyer du récit de tes propres exploits,
L'un en stile pompeux habillant une Eglogue,
De ses rares vertus Te fait un long prologue,
Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.

REMARQUES.

Enfin dans les Editions suivantes, il corrigea encore le premier de ces deux Vers, comme il est ici:

Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir, &c. Bross.

Et de si hauts exploits mal propre à discourir.] Des Marets critiqua ce Vers, & soutint qu'il n'étoit pas meilleur que celui-ci des premieres Editions: *Et ma plume mal propre à peindre les Guerriers.* Du Monteil.

Chang. Vers 13. *Ainsi, sans m'aveugler.*] Dans les premieres Editions il y avoit: *Ainsi, sans me flater.*

Vers 21. *L'un en stile pompeux habillant une Eglogue.*] Charpentier avoit fait en ce tems-là une *Eglogue* pour le Roi en Vers magnifiques, intitulée: *Eglogue Royale.* Desp.

L'*Eglogue* dont il s'agit ici fut faite en 1663., & son titre entier est: Louis, *Eglogue Royale*. C'est un composé ridicule des louanges du Roi & de celles de l'Auteur. Brossette.

François Charpentier, Parisien, étoit de l'Académie Françoise, possédoit les Langues sçavantes, & a laissé plusieurs Ouvrages de sa composition, ainsi que des Traductions estimées, entre autres, celle de la *Cyropédie de Xénophon.* Ed. P. 1740.

Vers 24. *Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.*] Des Marets prétend que le mot de *Fat* est trop bas, & qu'il ne falloit pas s'en servir en parlant au Roi. Du Monteil.

L'autre en vain ſe laſſant à polir une rime,
Et reprenant vingt fois le rabot & la lime,
Grand & nouvel effort d'un eſprit ſans pareil!
Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil.
Sur le haut Hélicon leur veine mépriſée,
Fut toujours des neuf Sœurs la fable & la riſée.
Calliope jamais ne daigna leur parler,
Et Pégaſe pour eux refuſe de voler.
Cependant à les voir enflés de tant d'audace,
Te promettre en leur nom les faveurs du Parnaſſe,
On diroit, qu'ils ont ſeuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils diſpoſent de tout dans le ſacré Vallon.
C'eſt à leurs doctes mains, ſi l'on veut les en croire,
Que Phébus a commis tout le ſoin de ta gloire;
Et ton nom, du Midi juſqu'à l'Ourſe vanté,
Ne devra qu'à leurs Vers ſon immortalité.
Mais plutôt ſans ce nom, dont la vive lumiere
Donne un luſtre éclatant à leur veine groſſiere,

REMARQUES.

VERS 25. *L'autre en vain ſe laſſant.*] C'eſt CHAPELAIN qui avoit fait un Sonnet, à la fin duquel il comparoit le Roi au Soleil. BROSSETTE.

JEAN CHAPELAIN, auſſi Pariſien & de l'Académie Françoiſe, eſt connu par ſon Poëme de *la Pucelle*, dont les douze premiers Chants, imprimés en 1656, furent d'abord aſſez bien reçus. Mais les Vers extrêmement durs, forcés, & pleins de transpoſitions monſtrueuſes, firent bientôt tomber ce Poëme, & ſi bien qu'on n'en a pas oſé publier les douze derniers Chants. Ainſi cet Ouvrage que l'Auteur avoit été trente ans à compoſer, & que la France avoit attendu avec tant d'impatience, fut l'écueil de la réputation de grand Poëte que *Chapelain* s'étoit acquiſe par ſa belle *Ode au Cardinal de Richelieu*. DE ST. MARC.

Ils verroient leurs Ecrits, honte de l'Univers,
Pourrir dans la poussiere à la merci des Vers.
A l'ombre de ton nom ils trouvent leur asile;
Comme on voit dans les champs un arbrisseau débile
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languiroit tristement sur la terre couché.
　Ce n'est pas que ma plume, injuste & téméraire,
Veuille blâmer en eux le dessein de Te plaire:
Et parmi tant d'Auteurs, je veux bien l'avouer,
Apollon en connoît qui Te peuvent louer.
Oui, je sçai qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.
Mais je ne puis souffrir, qu'un Esprit de travers,
Qui pour rimer des mots pense faire des Vers,
Se donne en Te louant une gêne inutile.
Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile.
Et j'approuve les soins du Monarque guerrier,

REMARQUES.

VERS 54. *Parmi les Pelletiers.*] PIERRE DU PELLETIER, Parisien, étoit un misérable Rimeur, dont la principale occupation étoit de composer des Sonnets à la loüange de toutes sortes de gens. Dès qu'il sçavoit qu'on imprimoit un Livre, il ne manquoit pas d'aller porter un Sonnet à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit sa vie à aller en ville enseigner la Langue Françoise aux Etrangers.

Ibid. —— *On compte des Corneilles.*] PIERRE CORNEILLE, un de nos plus grands Poëtes, est mis en opposition avec *Pelletier.* Quoique le grand *Corneille* doive principalement sa réputation aux excellentes Tragédies qu'il a faites, il est connu aussi par de très-beaux Poëmes qu'il a composés à la louange du Roi: c'est à quoi on fait allusion en cet endroit.

VERS 59. *Et j'approuve les soins du Monarque guerrier.*

Qui ne pouvoit souffrir qu'un Artisan grossier
Entreprît de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.
  Moi donc, qui connois peu Phébus & ses douceurs,
Qui suis nouveau sévré sur le mont des neuf Sœurs:
Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muse,
Sur de moindres sujets je l'exerce & l'amuse:
Et tandis que ton bras, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,

REMARQUES.

ALEXANDRE *le Grand* n'avoit permis qu'à APELLE de le peindre, à LYSIPPE de faire son image en bronze, & à PYRGOTELE de la graver sur des pierres précieuses: il étoit défendu à tout autre de faire le portrait ou l'effigie d'*Alexandre*. PLIN. *Nat. Hist. VII.* 38. L'Empereur *Auguste* fit avertir les Magistrats de ne pas souffrir que son nom fût avili, en le faisant servir de matiere aux disputes pour les prix de prose & de vers. *Suet. c.* 89.

IMITATIONS. Vers 60. *Qui ne pouvoit souffrir &c.*] HORACE II. Ep. I. v. 239.

Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem,
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia.

VERS 67. *Et tandis que ton bras.... Va, la foudre à la main.*] Le *Bras* est employé ici pour la Personne même: la Partie pour le Tout. Ainsi, c'est mal-à-propos que l'on a condamné cette expression. *Mais il faut être Poëte*, disoit l'Auteur, *& sentir les beautés de la Poësie, pour justifier cette faute, qui n'en est pas une.* Il la justifioit par ce beau Vers de M. *Racine*, dans la derniere Scène de *Mithridate*:

Et mes derniers regards ont vû fuir les Romains.

Mes regards ont vû, est la même chose que, *le bras qui va la foudre à la main.* BROSSETTE.

BOURSAULT a critiqué cette expression dans une petite Comédie qu'il fit contre Mr. *Despréaux*, intitulée: *La Satire des Satires*, Sc. VI. Il censure aussi Mr. *Despréaux* de s'être comparé ici avec le Roi. DU MONTEIL.

Et retient les Méchans par la peur des ſupplices:
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices:
Et gardant pour moi-même une juſte rigueur,
Je confie au papier les ſecrets de mon cœur.
Ainſi, dès qu'une fois ma verve ſe réveille,
Comme on voit au printems la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel,
Des ſottiſes du tems je compoſe mon fiel.
Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
Sans tenir en marchant une route certaine,
Et, ſans gêner ma plume en ce libre métier,
Je la laiſſe au hazard courir ſur le papier.
  Le mal eſt, qu'en rimant, ma Muſe un peu légere
Nomme tout par ſon nom, & ne ſçauroit rien taire.
C'eſt-là ce qui fait peur aux Eſprits de ce tems,
Qui tout blancs au dehors, ſont tout noirs au dedans.
Ils tremblent qu'un Cenſeur, que ſa verve encourage,

REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 72. *Je confie au papier &c.*] HORACE, parlant du Poëte *Lucilius:*

> *Ille, velut fidis arcana ſodalibus, olim*
> *Credebat libris.* L. II. Sat. I. v. 30. BROSSETTE.

Ce n'eſt ni à *Lucilius* ni à *Horace* que M. *Despréaux* doit ce Vers, c'eſt à *Montagne.* Il en convenoit lui-même. ED. P. 1740.

CHANGEMENT. Vers 75. *Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel.*] C'eſt ainſi que l'Auteur a corrigé dans l'Edition de 1674. Dans les précédentes Editions on liſoit:

> *Qui des fleurs qu'elle pille en compoſe ſon miel.*

VERS 82. *Nomme tout par ſon nom.*] L'Auteur fait alluſion à cet endroit de la Satire I.

> *Je ne puis rien nommer ſi ce n'eſt par ſon nom.*

Ne vienne en ſes Ecrits démaſquer leur viſage,
Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.
Tous ces gens éperdus, au ſeul nom de Satire,
Font d'abord le procès à quiconque oſe rire.
Ce ſont eux que l'on voit, d'un diſcours inſenſé,
Publier dans Paris que tout eſt renverſé,
Au moindre bruit qui court, qu'un Auteur les menace
De jouer des Bigots la trompeuſe grimace.
Pour eux un tel ouvrage eſt un monſtre odieux:
C'eſt offenſer les Loix, c'eſt s'attaquer aux Cieux.
Mais bien que d'un faux zèle ils maſquent leur foibleſſe,
Chacun voit qu'en effet la Vérité les bleſſe.
En vain d'un lâche orgueil leur eſprit revêtu
Se couvre du manteau d'une auſtere vertu:
Leur cœur qui ſe connoît, & qui fuit la lumiere,
S'il ſe moque de Dieu, craint Tartuffe & Moliere.
Mais pourquoi ſur ce point ſans raiſon m'écarter?
Grand Roi, c'eſt mon défaut, je ne ſçaurois flatter,
Je ne ſçai point au Ciel placer un Ridicule,
D'un Nain faire un Atlas, ou d'un Lâche un Hercule,
Et ſans ceſſe en eſclave à la ſuite des Grands,
A des Dieux ſans vertu prodiguer mon encens.

REMARQUES.

Vers 88. *N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.* Démocrite diſoit que la Vérité étoit au fond d'un Puits, & que perſonne ne l'en avoit encore pû tirer. Desp.

Vers 93. — *Qu'un Auteur les menace*, &c.] En 1664. Moliere compoſa ſon *Tartuffe*; mais la Cabale des faux Dévots porta le Roi à défendre la repréſentation de cette Comédie: & cette défenſe ſubſiſta juſqu'en l'année 1669.

On ne me verra point d'une veine forcée,
Même pour Te louer, déguiser ma pensée,
Et quelque grand que soit ton pouvoir souverain,
Si mon cœur en ces Vers ne parloit par ma main,
Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime,
Qui pût en ta faveur m'arracher une rime.
Mais lorsque je Te voi, d'une si noble ardeur,
T'appliquer sans relâche aux soins de ta grandeur,
Faire honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui sont accablés du faix de leur Couronne:
Quand je voi ta Sagesse, en ses justes projets,
D'une heureuse abondance enrichir tes Sujets;
Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre;
Nous faire de la mer une campagne libre;
Et tes braves Guerriers secondant ton grand cœur,
Rendre à l'Aigle éperdu sa premiere vigueur:
La France sous tes Loix maîtriser la Fortune;
Et nos vaisseaux domtant l'un & l'autre Neptune,
Nous aller chercher l'or, malgré l'onde & le vent,

REMARQUES.

VERS 121. *Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre.*] Le Roi se fit faire satisfaction des deux insultes faites à ses Ambassadeurs: à Londres, par l'Ambassadeur d'Espagne, en 1661., & à Rome, par des Corses de la Garde du Pape, en 1662.

VERS 122. *Nous faire de la mer une campagne libre.*] La mer fut purgée de Pirates par la victoire remportée en 1665. sur les Corsaires de Tunis & d'Alger, aux Côtes d'Afrique.

VERS 124. *Rendre à l'Aigle éperdu* &c.] En 1664. les Troupes que le Roi envoya au secours de l'Empereur, défirent les Turcs sur les bords du Raab.

VERS 126, 127. *Et nos vaisseaux..... malgré l'onde & le vent.*] DES MARETS soutient qu'on ne peut pas dire que

Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.
Alors, sans consulter si Phébus l'en avoüe,
Ma Muse toute en feu me prévient & Te loüe.
  Mais bien-tôt la Raison arrivant au secours,
Vient d'un si beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte
Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.
Aussi-tôt je m'effraye, & mon esprit troublé
Laisse là le fardeau dont il est accablé;
Et sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,
Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,
Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

REMARQUES.

les Vaisseaux vont aux Indes *malgré l'onde & le vent;* puisqu'au contraire, ils n'y vont que par l'onde & par le vent. Mais cette Critique est outrée. DU MONTEIL.

VERS 128. *Aux lieux où le Soleil le forme en se levant.*] En l'année 1669. le Roi établit la Compagnie des Indes Orientales, à laquelle Sa Majesté accorda de grands priviléges, fournit des sommes considérables, & prêta des vaisseaux pour le premier embarquement.

Où le Soleil le forme &c.] Dans l'Edition de 1674. on avoit mis : *Où le Soleil se forme en se levant.* Cette faute d'impression est remarquable. BROSSETTE.

Le Commentateur auroit dû nous apprendre ce qu'il trouve de *remarquable* dans cette faute d'impression. DU MONTEIL.

IMITATION. Vers 138. *Comme un Pilote en mer*, &c.] LE BEMBE a dit dans une Lettre à HERCULE STROZZI : *Equidem in his concludendis Elegis, feci idem quod Nautæ solent, qui tempestate coacti, non eum portum capiunt quem petunt, sed ad illum qui proximus est, deferuntur*, P. Bembus, *Epist. L.* 3.

SATIRES.

DISCOURS
SUR
LA SATIRE.

QUAND je donnai la premiere fois mes Satires au public, je m'étois bien préparé au tumulte que l'impression de mon Livre a excité sur le Parnasse. Je sçavois que la nation des Poëtes, & (1) sur-tout des mauvais Poëtes, est une nation farouche qui prend feu aisément; & que ces Esprits avides de louanges, ne digéreroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi oserai-je dire à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez Stoïques (2) les libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir, quelques faux bruits qu'on ait semés de ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances, au déplaisir d'un Auteur irrité, qui se voyoit attaqué par l'endroit le plus sensible d'un Poëte, je veux dire, par ses Ouvrages.

REMARQUES.

Ce *Discours* parut la premiere fois en 1668. avec la *Satire* neuvieme. Le but de l'Auteur est de justifier ici, par l'exemple des plus fameux Poëtes anciens & modernes, la liberté qu'il s'est donnée de nommer quelques Ecrivains dans ses *Satires.*

(1) Ceci regarde particuliérement *Cotin*, qui avoit publié une *Satire* contre l'Auteur. DESP.

(2) *Les libelles diffamatoires*, &c.] Outre la *Satire*, dont il est parlé dans la *Note* précédente, *Cotin* avoit encore fait contre l'Auteur un *Libelle* en Prose, intitulé, *La Critique désintéressée sur les Satires du tems.* Voyez les *Remarques* sur le Vers 60. de la *Satire* III., & sur le Vers 306. de la *Satire* IX.

Mais j'avoue que j'ai été un peu surpris du chagrin bizarre (3) de certains Lecteurs, qui, au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse, dont ils pouvoient être spectateurs indifférens, ont mieux aimé prendre parti, & s'affliger avec les ridicules, que de se réjouïr avec les honnêtes gens. C'est pour les consoler que j'ai composé ma neuvieme Satire, où je pense avoir montré assez clairement, que sans blesser l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans Vers méchans, & s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot Livre. Mais puisque ces Messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï & sans exemple, & que des exemples ne se peuvent pas mettre en rimes; il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, & leur faire voir, qu'en comparaison de tous mes Confreres les Satiriques, j'ai été un Poëte fort retenu.

Et pour commencer par Lucilius (4) inventeur de la Satire, quelle liberté, ou plutôt, quelle licence ne s'est-il point donnée dans ses Ouvrages? Ce n'étoit pas seulement des Poëtes & des Auteurs qu'il attaquoit: (5) c'étoit des gens de la premiere qualité de Rome: c'étoit des personnes Consulaires. Cependant, Scipion & Lélius ne jugerent pas ce Poëte, tout déterminé rieur qu'il étoit, indigne de leur amitié; & vraisemblablement dans les occasions, ils

REMARQUES.

(3) *De certains Lecteurs qui au lieu de se divertir.*] Ceci regarde particuliérement M. le *Duc de Montauzier.*

CHANG. (4) *Inventeur de la Satire.*] Au lieu de ces mots, il y avoit dans les premieres Editions: *Satirique premier du nom.*

(5) *C'étoit des gens de la premiere qualité,*] Martial, Liv. I. *Epître* au Lecteur: *Cùm (libelli mei) salvâ infimarum quoque personarum reverentiâ, ludant; quæ adeò antiquis auctoribus defuit, ut nominibus non tantùm veris abusi sint, sed etiam magnis.*

Ils ne lui refuserent pas leurs conseils sur ses Ecrits, non plus qu'à Térence. Ils ne s'aviserent point de prendre le parti de Lupus & de Metellus, qu'il avoit joués dans ses Satires, & ils ne crurent pas lui donner rien du leur, en lui abandonnant tous les Ridicules de la République.

* num Lælius, aut qui
Duxit ab oppressâ meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi aut læso doluere Metello,
Famosisve Lupo cooperto versibus?

En effet, Lucilius n'épargnoit ni petits ni grands: & souvent des Nobles & des Patriciens, il descendoit jusqu'à la lie du peuple:

† Primores populi arripuit, populumque tributim.

On me dira que Lucilius vivoit dans une République, où ces sortes de libertés peuvent être permises. Voyons donc Horace, qui vivoit sous un Empereur, dans les commencemens d'une Monarchie, où il est bien plus dangereux de rire qu'en un autre temps. Qui ne nomme-t-il point dans ses Satires? & Fabius le grand causeur, & Tigellius le fantasque, & Nasidiénus le ridicule, (6) & Nomentanus le débauché, & tout ce qui vient au bout de sa plume. On me répondra que ce sont des noms supposés. O la belle réponse! Comme si ceux qu'il attaque n'étoient pas des gens connus d'ailleurs; comme si l'on ne sçavoit pas que Fabius étoit un Chevalier Romain, qui avoit composé un Livre de Droit: que Tigellius fut en son tems un Musicien chéri d'Auguste: que Nasidiénus Rufus étoit un ri-

REMARQUES.

* *Horat.* Sat. I. *v.* 65. *lib. II.*
† *Hor. ibid.*

CHANG. (6) *Et Nomentanus le débauché.*] Edition de 1668. *Et Tanaïs le châtré.*

dicule célèbre dans Rome: que (7) Cassius Nomentanus étoit un des plus fameux débauchés de l'Italie. Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte, n'ayent pas fort lû les Anciens, & ne soient pas fort instruits des affaires de la Cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeller les gens par leur nom: il a si peur qu'on ne les méconnoisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisoient, jusqu'aux Charges qu'ils avoient exercées. Voyez, par exemple, comme il parle d'Aufidius Luscus, Préteur de Fondi:

> * Fundos Aufidio Lusco Prætore libenter
> Linquimus, insani ridentes præmia Scribæ,
> Prætextam & latum clavum, *&c.*

Nous abandonnâmes, dit-il, *avec joye le Bourg de Fendi, dont étoit Préteur un certain Aufidius Luscus; mais ce ne fut pas sans avoir bien ri de la folie de ce Préteur, auparavant Commis, qui faisoit le Sénateur, & l'Homme de qualité.* Peut-on désigner un homme plus précisément; & les circonstances seules ne suffisoient-elles pas pour le faire reconnoître? On me dira, peut-être, qu'Aufidius étoit mort alors: mais Horace parle là d'un voyage fait depuis peu. Et puis, comment mes Censeurs répondront-ils à cet autre passage?

> * Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, dumque
> Diffingit Rheni luteum caput: hæc ego ludo.

Pendant, dit Horace, *que ce Poëte enflé d'Alpinus*

REMARQUES.

CHANG. (7) *Cassius Nomentanus*, &c.] Au lieu de ces mots, on lisoit dans la premiere Edition: *Tanaïs étoit un Affranchi de Mécénas: Voyez Acron, Porphyrion, & Suetone* dans la *Vie d'Auguste*, &c.

* *Horace* Sat. V. *v.* 35. *L. I.*

† *Sat. X. v. 36. lib. I.*

égorge Memnon dans son Poëme, & s'embourbe dans la description du Rhin, je me joue en ces Satires. Alpinus vivoit du tems qu'Horace se jouoit en ces Satires; & si Alpinus en cet endroit est un nom supposé, l'Auteur du Poëme de Memnon pouvoit-il s'y méconnoître? Horace, dira-t-on, vivoit sous le regne du plus poli de tous les Empereurs: mais vivons-nous sous un regne moins poli? Et veut-on qu'un Prince qui a tant de qualités communes avec Auguste, soit moins dégoûté que lui des méchans livres, & plus rigoureux envers ceux qui les blâment?

Examinons pourtant Perse, qui écrivoit sous le regne de Néron. Il ne raille pas simplement les Ouvrages des Poëtes de son temps: il attaque les Vers de Néron même. Car enfin, tout le monde sçait, & toute la Cour de Néron le sçavoit, que ces quatre Vers, *Torva Mimalloneis*, &c. dont Perse fait une raillerie si amere dans sa premiere Satire, (8) étoient des Vers de Néron. Cependant, on ne remarque point que Néron, tout Néron qu'il étoit, (9) ait fait punir Perse; & ce Tyran, ennemi de la Raison, & amoureux, comme on sçait, de ses Ouvrages, fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses Vers, & ne crut pas que l'Empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du Poëte.

REMARQUES.

(8) *Etoient des Vers de Néron.*] M. BAYLE, *Diction. Critique, au mot*, PERSE, Poëte Satirique, REM. D. ne croit pas que ces Vers: *Torva Mimalloneis*, &c. soient de *Néron.* M. *Despréaux* appuyoit le sentiment contraire sur le témoignage du vieux *Scholiaste de Perse*, qui a été suivi par la plupart des autres Commentateurs.

CHANG. (9) *Ait fait punir Perse.*] Dans la premiere Edition il y avoit ici: *Ait envoyé Perse aux Galeres.* Cela faisoit allusion à une vivacité de M. le *Duc de Montauzier* qui avoit répondu brusquement à une personne, qui lui disoit que M. *Despréaux* étoit un excellent Poë-

Pour Juvénal, qui floriſſoit ſous Trajan, il eſt un peu plus reſpectueux envers les grands Seigneurs de ſon ſiècle. Il ſe contente de répandre l'amertume de ſes Satires ſur ceux du regne précédent: mais à l'egard des Auteurs, il ne les va point chercher hors de ſon ſiècle. A peine eſt-il entré en matiere que le voilà en mauvaiſe humeur contre tous les Ecrivains de ſon temps. Demandez à Juvénal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'eſt qu'il eſt las d'entendre & la *Théſéide* de Codrus, & l'*Oreſte* de celui-ci, & le *Télephe* de cet autre; & tous les Poëtes enfin, comme il dit ailleurs, qui récitoient leurs Vers au mois d'Août, *& Auguſto recitantes menſe Poëtas.* Tant il eſt vrai que le droit de blâmer les Auteurs eſt un droit ancien, paſſé en coutume parmi tous les Satiriques, & ſouffert dans tous les ſiècles. Que s'il faut venir des anciens aux modernes; Regnier, qui eſt preſque notre ſeul Poëte Satirique, a été véritablement un peu plus diſcret que les autres. Cela n'empêche pas néanmoins (10) qu'il ne parle hardiment de Gallet, ce célèbre joueur, qui *aſſignoit ſes Créanciers ſur ſept & quatorze*, & du Sieur de Provins, *qui avoit changé ſon* (11) *balandran en manteau court;* & du Couſin, *qui abandonnoit ſa maiſon de peur de la réparer;* & de Pierre du Puis, & de pluſieurs autres.

(12) Que répondront à cela mes Cenſeurs? Pour

REMARQUES.

te: *Hé bien, il faut l'envoyer aux Galeres couronné de lauriers.* Voyez *Sat.* IX. *v.* 136.

(10) *Qu'il ne parle hardiment de Gallet*, &c.] *Regnier* parle de *Gallet*, du S. *de Provins*, & du *Couſin;* dans ſa quatorzieme Satire.

(11) *Balandran.*] Caſaque de Campagne. Desp.

(12) *Que répondront à cela mes Cenſeurs?*] C'eſt encore M. le *Duc de Montauzier*, que l'Auteur a eu en vue dans cet endroit.

peu qu'on les presse, ils chasseront de la République des Lettres tous les Poëtes Satiriques, comme autant de perturbateurs du repos public. Mais que diront-ils de Virgile, le sage, le discret Virgile, qui dans une Eglogue, où il n'est pas question de Satire, tourne d'un seul Vers deux Poëtes de son temps en ridicule?

* Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi:

dit un Berger satirique dans cette Eglogue. Et qu'on ne me dise point que Bavius & Mævius en cet endroit sont des noms supposés: puisque ce seroit donner un trop cruel démenti au docte Servius, qui assure positivement le contraire. En un mot, qu'ordonneront mes Censeurs, de Catulle, de Martial, & de tous les Poëtes de l'Antiquité, qui n'en ont pas usé avec plus de discrétion que Virgile? Que penseront-ils de Voiture, qui n'a point fait conscience de rire aux dépens du célèbre Neuf-Germain, quoiqu'également recommandable par l'antiquité de sa barbe, & par la nouveauté de sa Poësie? Le banniront-ils du Parnasse, lui & tous les Poëtes de l'Antiquité, pour établir la sûreté des Sots & des Ridicules? Si cela est, je me consolerai aisément de mon exil. *Il y aura du plaisir à être relegué en si bonne compagnie.* Raillerie à part, ces Messieurs veulent-ils être plus sages que Scipion & Lélius, plus délicats qu'Auguste, plus cruels que Néron? Mais eux qui sont si rigoureux envers les Critiques, d'où vient cette clémence qu'ils affectent pour les méchans Auteurs? Je voi bien ce qui les afflige: ils ne veulent pas être détrompés. (13) Il leur fâche d'avoir admiré sérieusement des Ouvrages que mes Satires exposent à la

REMARQUES.

* *Eglog. III. v. 90.*

(13) *Il leur fâche d'avoir admiré sérieusement des Ouvrages.* Cet endroit est imité d'*Horace*, Epist. I. L. II. v. 82.

risée de tout le monde, & de se voir condamnés à oublier, dans leur vieillesse, ces mêmes Vers qu'ils ont autrefois appris par cœur comme des chefs-d'œuvres de l'Art. Je les plains sans doute: mais quel remede? Faudra-t-il, pour s'accommoder à leur goût particulier, renoncer au sens commun? Faudra-t-il applaudir indifféremment à toutes les impertinences qu'un Ridicule aura répandues sur le papier? Et au lieu (14) qu'en certains pays on condamnoit les méchans Poëtes à effacer leurs Ecrits avec la langue, les Livres deviendront-ils désormais un azyle inviolable, où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie; où l'on n'osera toucher sans profanation? J'aurois bien d'autres choses à dire sur ce sujet. Mais comme j'ai déja traité de cette matiere dans ma neuvieme Satire, il est bon d'y renvoyer le Lecteur.

REMARQUES.

Vel quia nil rectum, nisi quod placuit sibi, ducunt;
Vel quia turpe putant parere minoribus, & quæ
Imberbes didicere, senes perdenda fateri.

(14) *En certain pays.*] Dans le Temple, qui est aujourd'hui l'Abbaye d'Ainay à Lyon. Desp.

Ce Temple avoit été bâti par les soixante Nations des Gaules, en l'honneur d'*Auguste*. L'Empereur *Caligula* y institua des Jeux, & y fonda des prix pour les disputes d'Eloquence & de Poësie, qui s'y faisoient en Langue Grecque & Latine; mais il établit aussi des peines contre ceux qui ne réussiroient pas en ces sortes de disputes. Les vaincus étoient obligés de donner des prix aux vainqueurs, & de composer des discours à leur louange. Mais ceux dont les discours avoient été trouvés les plus mauvais, étoient contraints de les effacer avec la langue, ou avec une éponge, pour éviter d'être battus de verges, ou d'être plongés dans le Rhône. Suetone, *Vie de Caligula*, 20. Voyez l'*Histoire abrégée*, ou l'*Eloge Historique de Lyon*, *Part.* 1. *Ch.* 12.

C'est à ces sortes de peines que *Juvénal* a fait allusion dans sa premiere *Satire*, Vers 43.

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad Aram.

AVIS SUR LA I. SATIRE.

Cette Satire a été commencée vers l'année 1660., *& c'est le premier ouvrage considérable que notre Auteur ait composé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poëte, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va chercher ailleurs une destinée plus heureuse.*

C'est une imitation de la troisieme Satire de Juvénal, *dans laquelle est aussi décrite la retraite d'un Philosophe qui abandonne le séjour de Rome, à cause des vices affreux qui y regnoient.* Juvénal *y décrit encore les embarras de la même ville; &, à son exemple, Mr.* Despréaux, *dans cette premiere Satire, avoit fait la description des embarras de Paris; mais il s'apperçut que cette description étoit comme hors d'œuvre, & qu'elle faisoit un double sujet. C'est ce qui l'obligea à l'en détacher, & il en fit une Satire particuliere, qui est la sixieme.*

Il ne faisoit pas grand cas de cette Pièce. A peine avoit-il pû se résoudre à la lire à quelques amis particuliers; lorsqu'un jour l'Abbé Furetiere, *qui avoit été reçu depuis peu à l'Academie Françoise, rendit une visite au Frere * de Mr.* Despréaux, *qui étoit son Ami, & son Confrere. Comme M.* Boileau *l'Académicien étoit sorti,* Furetiere *s'arrêta avec Mr.* Despréaux, *& lut cette Satire. Il en fut fort content; & quoiqu'elle fût assez éloignée de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, il convint de bonne foi qu'elle valoit beaucoup mieux que toutes celles qu'il avoit faites lui-même †. Il encouragea ce jeune Poëte à continuer; & lui demanda même une copie de la nouvelle Satire, qui devint bientôt publique par les autres copies qu'on en fit. Cette Satire étoit alors dans un état bien différent de celui auquel l'Auteur la mit avant que de la faire imprimer: car, de* 212 *Vers qu'elle contenoit, il n'en a conservé qu'environ soixante. Tout le reste a été ou supprimé ou changé.*

* Gilles Boileau.

† *Il y a cinq Satires de* Furetiere *imprimées.*

SATIRE I.

DAMON ce grand Auteur, dont la Muse fertile
Amusa si long-tems & la Cour & la Ville :

REMARQUES.

VERS 1. *Damon, ce grand Auteur*, &c.] J'ai eu en vue *Cassandre*, celui qui a traduit la *Rhétorique* d'*Aristote*. DESP.

FRANÇOIS CASSANDRE, Auteur célèbre de ce tems-là. Il étoit sçavant en Grec & en Latin, & faisoit assez bien des Vers François; mais son humeur bourrue & farouche, qui le rendoit incapable de toute société, lui fit perdre tous les avantages que la fortune put lui présenter : de sorte qu'il vécut d'une maniere très-obscure & très-misérable. „ Il mourut tel qu'il avoit vécu ; c'est-à-dire, très-mi- „ santhrope, & non seulement haïssant les hommes, mais „ ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, „ à qui, disoit-il en mourant, il n'avoit aucune obliga- „ tion *. Le Confesseur qui l'assistoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le souvenir des graces que Dieu lui avoit faites : *Ah ! oui*, dit *Cassandre* d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations ; il m'a fait jouer ici-bas un joli personnage !* Et comme son Confesseur insistoit à lui faire reconnoître les graces du Seigneur : *Vous sçavez*, dit-il en redoublant l'amertume de ses reproches, & montrant le grabat sur lequel il étoit couché : *Vous sçavez comme il m'a fait vivre ; voyez comme il me fait mourir.*

Cassandre a traduit en François les derniers volumes de l'Histoire de Mr. *de Thou*, que *Du Ryer* avoit laissés à traduire. Il a fait aussi *les Paralleles historiques*, & la *Traduction de la Rhétorique d'Aristote*. Cette Traduction est fort estimée, & Mr. *Despréaux*, pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur, en parla très-avantageusement à la fin de la Préface sur le *Sublime de Longin*, dans l'Edition de 1675.

* *Lettre de Mr. Despréaux à Mr. de Maucroix.* On trouvera cette Lettre dans le III. Tome de cette Edition.

Mais qui n'étant vétu que de ſimple bureau,
Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau:
Et de qui le corps ſec, & la mine affamée,
N'en ſont pas mieux refaits pour tant de renommée:
Las de perdre en rimant & ſa peine & ſon bien,
D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien,
Sans habits, ſans argent, ne ſachant plus que faire,
Vient de s'enfuir chargé de ſa ſeule miſere;

REMARQUES.

VERS 4. *Paſſe l'été ſans linge, & l'hiver ſans manteau.*] Quoique *Caſſandre*, ſous le nom de *Damon*, ſoit le héros de cette Satire, l'Auteur n'a pas laiſſé de charger ce caractere de pluſieurs traits qu'il a empruntés d'autres Originaux. Ainſi c'eſt TRISTAN L'HERMITE, un des premiers Académiciens François, qu'il avoit en vûe dans ce Vers, & non pas *Caſſandre;* car celui-ci portoit un manteau en tout tems, & l'autre n'en avoit point du tout: témoin cette Epigramme de Mr. DE MONTMOR, Maître des Requêtes:

Elie, ainſi qu'il eſt écrit,
De ſon Manteau comme de ſon Eſprit
Récompenſa ſon Serviteur fidele.
Triſtan eût ſuivi ce modele;
Mais Triſtan, qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'eſt un Prophète
En laiſſant à Quinaut ſon eſprit de Poëte,
Ne put lui laiſſer un Manteau.

CHANGEMENT. Vers 10. *Vient de s'enfuir.*] Dans les premieres Editions il y avoit: *S'en eſt enfui.* BROSS.

DES MARETS remarque que *s'en eſt enfui* eſt une ex-

Et bien loin des Sergens, des Clercs, & du Palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais:
Sans attendre qu'ici la Justice ennemie
L'enferme en un cachot le reste de sa vie:
Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront

REMARQUES.

pression du menu peuple; & qu'il faut dire, *s'en est fui.* DU MONTEIL.

VERS 15. *Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront.*] Du tems que cette *Satire* fut faite, un débiteur insolvable pouvoit sortir de prison en faisant *Cession*, c'est-à-dire, en souffrant qu'on lui mît en pleine rue un bonnet vert sur la tête. DESPRÉAUX.

La *Cession* est l'abandonnement que fait un débiteur, de tous ses biens à ses créanciers, pour éviter la prison, ou pour en sortir. Le bénéfice de la Cession avoit été introduit chez les Romains par une Loi particuliere *, pour tempérer la rigueur de la Loi des douze Tables, qui rendoit les créanciers maîtres de la Liberté, & de la vie même de leurs débiteurs. Les Cessions de biens devinrent si fréquentes, que l'on crut devoir en arrêter la trop grande facilité par la crainte de la honte publique; & l'on s'avisa en quelques endroits d'Italie d'obliger tout Cessionnaire de biens de porter un bonnet ou chapeau orangé; & à Rome, un bonnet vert: pour marquer, dit *Pasquier* †, que celui qui fait Cession de biens est devenu pauvre par sa folie. Cette peine ne s'est introduite en France que depuis la fin du seizieme Siècle, suivant les Arrêts raportés par nos Jurisconsultes; mais elle est comme abolie depuis quelque tems parmi nous. BROSSETTE.

§. M. DESPRÉAUX avouoit, dit une Note de l'Edition de Paris 1740, que c'étoit un Poëte inconnu qui lui avoit fourni l'idée de ces deux Vers. Ce Poëte inconnu est MOTIN, qui dans ses *Stances sur un Mari jaloux* dit, en parlant de *César*:

Sur son front couronné par les mains de la Gloire,
A l'envi des Lauriers, &c.

* *La Loi Julia.* † *Recherches, liv. 4. c. 10.*

Flétriffe les lauriers qui lui couvrent le front.
Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême
Que n'eft un Pénitent fur la fin d'un Carême,
La colere dans l'ame, & le feu dans les yeux,
Il diftila fa rage en ces triftes adieux:
Puifqu'en ce lieu, jadis aux Mufes fi commode,
Le Mérite & l'Efprit ne font plus à la mode,
Qu'un Poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
Et qu'ici la Vertu n'a plus ni feu ni lieu;
Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,
D'où jamais ni l'Huiffier, ni le Sergent n'approche,
Et fans laffer le Ciel par des vœux impuiffans,
Mettons-nous à l'abri des injures du tems;
Tandis que libre encor, malgre les deftinées,
Mon corps n'eft point courbé fous le faix des années;

REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 21. *Puifqu'en ce lieu, jadis aux Mufes fi commode.*] C'eft ici particuliérement que commence l'imitation de *Juvénal*, Sat. III. 21.

——— *quando artibus, inquit, honeftis*
Nullus in Urbe locus, nulla emolumenta laborum; &c.

IMITATIONS. Vers 29. *Tandis que libre encor* &c.] JUVÉNAL au même endroit:

Dùm nova canities, dùm prima & recta fenectus.
Dùm fupereft Lachefi quod torqueat, & pedibus me
Porto meis; nullo dextram fubeunte bacillo.

Qu'on ne voit point mes pas fous l'âge chanceler,
Et qu'il reſte à la Parque encor de quoi filer.
C'eſt-là dans mon malheur le ſeul conſeil à ſuivre.
Que George vive ici, puisque George y ſçait vivre,
Qu'un million comptant, par ſes fourbes acquis,
De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis.
Que Jaquin vive ici, dont l'adreſſe funeſte
A plus cauſé de maux que la guerre & la peſte,
Qui de ſes revenus écrits par alphabet,
Peut fournir aiſément un Calepin complet.
Qu'il regne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.
Mais moi, vivre à Paris! Eh, qu'y voudrois-je faire?
Je ne ſçai ni tromper, ni feindre, ni mentir;
Et quand je le pourrois, je n'y puis conſentir.

REMARQUES.

VERS 34. *Que George vive ici*, &c. Vers 37. *Que Jaquin* &c.] Sous ces noms-là l'Auteur déſigne les Partiſans en général.

IMITATIONS. Ibid. *Que George vive ici.*] JUVÉNAL au même endroit:

——— Vivant Arturius illic,
Et Catulus: maneant qui nigrum in candida vertunt.

VERS 40. —— *Un Calepin complet.*] Le Dictionnaire de CALEPIN eſt en deux gros volumes.

IMITATIONS. Vers 42. *Mais moi, vivre à Paris!* &c.] JUVÉNAL, là-même, v. 41.

Quid Romæ faciam? mentiri neſcio.

Je ne ſçai point en lâche eſſuyer les outrages
D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ſes gages,
De mes Sonnets flateurs laſſer tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant mon encens & mes Vers.
Pour un ſi bas emploi ma Muſe eſt trop altiere.
Je ſuis ruſtique & fier, & j'ai l'ame groſſiere.
Je ne puis rien nommer, ſi ce n'eſt par ſon nom.
J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.

REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 45. *Je ne ſçai point en lâche* &c.] TÉRENCE dans *l'Eunuque*,

At ego infelix, neque ridiculus eſſe, neque plagas pati
Poſſum. Act. II. Sc. III. v. 14.

VERS 47. *De mes Sonnets flateurs.*] Alluſion aux Sonnets que *Pelletier* faiſoit à la louange de toutes ſortes de gens. *Voyez la Remarque ſur le Vers* 54. *du* DISCOURS AU ROI.

VERS 50. *Je ſuis ruſtique & fier*, &c.] Caractere du Sieur *Caſſandre*, qui étoit farouche & groſſier juſqu'à la ruſticité.

VERS 51. *Je ne puis rien nommer, ſi ce n'eſt par ſon nom.*] L'Auteur fait alluſion à la belle réponſe que *Philippe* Roi de Macédoine fit à *Laſthene* Olynthien, qui s'étoit retiré à la Cour de ce Prince après lui avoir vendu par trahiſon la ville d'Olynthe ſa Patrie. *Laſthene* alla ſe plaindre à *Philippe*, de quelques Courtiſans Macédoniens qui l'avoient appellé *Traître*; & demanda Juſtice de cette injure. Ce Roi lui répondit froidement: *Les Macédoniens ſont ſi groſſiers, qu'ils ne ſçavent nommer les choſes que par leur nom.* PLUT. dans les *Apopht.* des *Rois* & des *Capitaines.*

VERS 52. *J'appelle un chat un chat;* &c.] Ce Vers a paſſé en proverbe parmi nous, à cauſe de ſa ſimplicité, & du ſens naïf qu'il renferme. Les Grecs avoient auſſi un proverbe, dont le ſens répond à celui-ci: Τὰ σῦκα σῦκα, τὴν σκάφην σκάφην λέγων. *Il appelle les figues des figues,*

De ſervir un Amant, je n'en ai pas l'adreſſe.
J'ignore ce grand art qui gagne une maîtreſſe,
Et je ſuis à Paris, triſte, pauvre & reclus,
Ainſi qu'un corps ſans ame, ou devenu perclus.

REMARQUES.

& un bateau il l'appelle un bateau. ERASME, dans ſes Adages, Chil. 2. Cent. 3. n. 5. *Rabelais* a eû ce proverbe en vûe quand il a dit: *Nous ſommes ſimples gens, puiſqu'il plaît à Dieu, & appelons les figues figues* &c. L. IV. 54.

Ibid. —— *Et Rolet un fripon.*] CHARLES ROLET, Procureur au Parlement, étoit ſort décrié, & on l'appelloit communément au Palais, l'*ame damnée.* Mr. le Premier-Préſident de *Lamoignon* employoit le nom de *Rolet*, pour ſignifier un Fripon inſigne: *C'eſt un Rolet*, diſoit-il ordinairement. On peut voir le caractere de ce Procureur, ſous le nom de *Vollichon*, dans le *Roman Bourgeois* de *Furetiere* pages 24. & 27. Ed. d'Amſt. 1714. Il avoit été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cens livres, dont il avoit déja reçu le payement; il fut condamné par Arrêt, au banniſſement pour neuf ans, en 4000. livres de réparation civile, en diverſes amendes, & aux dépens. La minute & la groſſe de cette obligation furent déclarées nuiles, & il fut ordonné qu'elles ſeroient lacérées par le Greffier en la préſence de *Rolet.* Cet Arrêt eſt du 12. Août 1681. *Rolet* fut enſuite déchargé de la peine du banniſſement, & obtint une place de Garde au Château de Vincenne, où il mourut. Dans la ſeconde Edition des Satires, l'Auteur mit cette note à côté du nom de Rolet: *Hôtelier du Pays Blaiſois;* afin de dépaïſer les Lecteurs: mais par malheur il ſe trouva en ce pays-là un Hôtelier de même nom, qui lui en fit faire de grandes plaintes. Dans une premiere Edition qui fut faite en 1665. à Rouen, ſans la participation de l'Auteur, on avoit mis un autre nom que celui de *Rolet.*

IMITATIONS. Vers 56. *Ainſi qu'un corps ſans ame, ou devenu perclus.*] JUVÉNAL, dans la même Satire troiſieme, v. 46.

Mais, pourquoi, dira-t-on, cette Vertu ſauvage,
Qui court à l'hôpital, & n'eſt plus en uſage?
La Richeſſe permet une juſte fierté.
Mais il faut être ſouple avec la Pauvreté.
C'eſt par-là qu'un Auteur, que preſſe l'indigence,
Peut des Aſtres malins corriger l'influence,
Et que le Sort burleſque, en ce ſiècle de fer,
D'un Pédant, quand il veut, ſçait faire un Duc & Pair.

REMARQUES.

——— ——— ——— *Tanquam*
Mancus, & extinčta corpus non utile dextra.

IMITATIONS. Vers 63. *Et que le Sort burleſque* &c.] JUVÉNAL Sat. VII. v. 197.

Si Fortuna volet, fies de Rhetore Conſul.
Si volet hæc eadem, fies de Conſule Rhetor.

Pline le Jeune a dit à peu près la même choſe: *Quos tibi, Fortuna, ludos facis? facis enim ex Profeſſoribus Senatores, ex Senatoribus Profeſſores.*

Ibid. —— *En ce ſiècle de fer.*] M. le Duc de *Montauzier* condamnoit hautement les Satires de notre Auteur, & ſur-tout ces deux Vers, qu'il diſoit être extrêmement injurieux à la perſonne du Roi à cauſe de ces mots: *En ce ſiècle de fer.* Mais cette accuſation ne rendit point le Poëte coupable aux yeux de Sa Majeſté.

VERS 64. *D'un Pédant* ..... *ſçait faire un Duc & Pair.*] En 1655. l'Abbé DE LA RIVIERE, LOUIS BARBIER, fut fait Evêque de Langres, Duc & Pair de France. Il avoit été Régent au Collége du Pleſſis, & enſuite Aumônier de M. *Habert*, Evêque de Cahors, Premier-Aumônier de *Gaſton* Duc d'*Orléans*, qui le mit auprès de ce Prince. L'Abbé *de la Riviere* entra ſi habilement dans toutes les inclinations de ſon Maître, qu'il devint lui-même le maître abſolu de ſon cœur & de ſon eſprit; mais

Ainſi de la Vertu, la Fortune ſe joue.
Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de ſa roue,

Qu'on

REMARQUES.

il ne ſe ſervit de la confiance du Prince, que pour le trahir, en découvrant tous ſes ſecrets au Cardinal *Mazarin.* Pour récompenſe il obtint ſucceſſivement pluſieurs Abbayes, & enfin l'Evêché de Langres. Il mourut à Paris, en 1670. Il avoit été nommé au Cardinalat.

VERS 65. *Ainſi de la Vertu,*] Avant ce Vers il y en avoit vingt-quatre autres, que l'Auteur retrancha dans l'Edition de 1674. ne les trouvant pas dignes du reſte. Les voici:

Je ſçai bien que ſouvent, un cœur lâche & ſervile
A trouvé chez les Grands un eſclavage utile:
Et qu'un Riche pourroit, dans la ſuite du tems,
D'un flateur affamé payer les ſoins ardens.
Mais avant que pour vous il parle, ou qu'il agiſſe,
Il faut de ſes forfaits devenir le complice;
Et ſachant de ſa vie & l'horreur & le cours,
Le tenir en état de vous craindre toujours:
De trembler qu'à toute heure, un remors légitime
Ne vous force à le perdre, en découvrant ſon crime.
Car n'en attendez rien, ſi ſon eſprit diſcret
Ne vous a confié qu'un honnête ſecret.
Pour de ſi hauts projets je me ſens trop timide:
L'inceſte me fait peur, & je hais l'homicide:
L'adultere & le vol allarment mes eſprits.
Je ne veux point d'un bien qu'on achete à ce prix.
Non, non, c'eſt vainement qu'au mépris du Parnaſſe,
J'irois de porte en porte étaler ma disgrace.
Il n'eſt plus d'honnête homme, & Diogène, en vain.

Iroit,

Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,
Conduire le caroſſe où l'on le voit traîné,
Si dans les droits du Roi ſa funeſte ſcience
Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.
Je ſçai qu'un juſte effroi l'éloignant de ces lieux,
L'a fait pour quelques mois disparoître à nos yeux:
Mais en vain pour un tems une taxe l'exile:
On le verra bien-tôt pompeux en cette Ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.

REMARQUES.

Iroit, pour en chercher, la lanterne à la main.
Le chemin aujourd'hui par où chacun s'élève,
Fut le chemin jadis qui menoit à la Grève:
Et Monléron ne doit qu'à ſes crimes divers,
Ses ſuperbes lambris, ſes Jardins toujours verts.
Ainſi de la Vertu &c.

MONLÉRON, dans le pénultieme Vers, eſt un fameux Partiſan, dont le nom étoit tout au long dans la premiere compoſition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la Rue St. Auguſtin, près de la porte de Richelieu, une belle maiſon, qui eſt à préſent l'Hôtel de Gramont.

IMITATIONS. Vers 76. *Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.*] JUVÉNAL, Sat. I. v. 47.

——— ——— ——— Damnatus inani
Judicio (quid enim ſalvis infamia nummis?)
Exſul ab octavâ Marius bibit, & fruitur Dis
Iratis.

Dans SENEQUE, *Herc. Fur.*] Act. I. Sc. I. v. 33. *Junon* parle ainſi d'*Hercule:*

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine:
Sçavant en ce métier si cher aux beaux Esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

REMARQUES.

—— —— Superat & crescis malis,
Irâque nostrâ fruitur.

VERS 77. *Tandis que Colletet.*] Il y avoit ainsi dans la premiere édition; mais depuis, à la priere de Mr. *Ogier*, ami de *Colletet*, on mit PELLETIER pour COLLETET. *Jamais personne ne fut moins Parasite, dit* RICHELET *, *que le bon homme du Pelletier: hors qu'il alloit montrer en ville, c'étoit un véritable Reclus.* C'est pourquoi l'Auteur ingénieux † *de la guerre des Auteurs*, a fait parler ainsi *du Pelletier*, dans un Sonnet:

On me traite de Parasite,
Moi, qui plus reclus qu'un Hermite,
Ne mangeai jamais chez autrui.
O fatalité sans seconde!
Faut-il qu'on déchire aujourd'hui,
Celui qui loua tout le monde?

Ce n'est que dans les dernieres éditions des Satires, que Mr. *Despréaux* a remis le nom de *Colletet*; & c'est FRANÇOIS COLLETET, fils de *Guillaume*, qu'il a voulu désigner. Ils ont été Poëtes tous les deux. GUILLAUME COLLETET étoit mort dès l'année 1659. & sa place à l'Académie Françoise avoit été remplie par *Gilles Boileau*, frere de notre Auteur.

VERS 80. *Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.*] MONTMAUR étoit un Professeur en Grec, fameux Parasite, qui alloit chercher sa vie de table en table; & qui, après avoir bien bû, & bien mangé, se mettoit à médire des Sçavans, tant vivans que morts. Tous les beaux Esprits de son tems se déchaînerent contre lui, à l'envi les

* *Traité de la Versification Françoise, pag.* 146.
† GUERET, *Avocat, qui a fait aussi le Parnasse réformé.*

Il est vrai que du Roi la bonté secourable
Jette enfin sur la Muse un regard favorable,
Et réparant du Sort l'aveuglement fatal,
Va tirer desormais Phébus de l'hôpital.
On doit tout espérer d'un Monarque si juste.

REMARQUES.

uns des autres: & c'est l'Abbé *Ménage* qui fut l'Auteur de cette célèbre conspiration. En 1636. il écrivit en Latin la Vie de *Montmaur*, sous le nom de *Gargilius Mamurra*: à la fin de cette Pièce Satirique, il exhorta tous les Sçavans à prendre les armes contre cet Ennemi commun: & l'on peut dire que *Montmaur* fut accablé des traits de leurs Satires. Dans la même Pièce, *Ménage* lui donne le surnom de Parasite-Pédant, *Parasito-pædagogus*: Il feint même que *Montmaur* donnoit des leçons sur le métier de Parasite, & lui attribue plusieurs écrits imaginaires sur ce sujet. C'est à quoi Mr. *Despréaux* fait allusion: *Sçavant en ce métier.... Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris*. BROSSETTE.

Pierre Montmaur logeoit au Collége des Cholets, sur la Montagne de Ste. Geneviève. Il étoit né dans la Marche, & avoit été Avocat: Ensuite il eut une Chaire de Professeur Royal en Langue Grecque au Collége de Cambrai; c'est pourquoi on le surnommoit *Montmaur le Grec*. Il appliquoit tout son esprit à faire des allusions ou jeux-de-mots sur les noms propres: ces allusions étoient toujours tirées du Grec ou du Latin; & on les appella des *Montmaurismes*, du nom de leur Inventeur. [Mr. *de Sallengre* a publié en 1716. à la Haye, *l'Histoire de Pierre de Montmaur* en 2 vol. in 8°. où il a rassemblé toutes les Pièces composées pour tourner *Montmaur* en ridicule.] Mr. *Bayle*, qui nous a donné l'Article de MONTMAUR dans son Dictionaire, remarque qu'il n'étoit pas à beaucoup près si méprisable qu'on l'a représenté, & qu'il faut bien se garder de prendre pour un fidelle portrait les descriptions satiriques que l'on fit de sa personne & de ses Ouvrages; ce sont des jeux d'esprit & des fictions. DU MONTEIL.

VERS 81. —— *Du Roi la bonté secourable.*] En ce tems-là le Roi, à la sollicitation de Mr. *Colbert*, donna plusieurs pensions aux Gens de Lettres dans le Royaume, & dans les Pays étrangers. Ces gratifications commencerent en 1663.

Mais ſans un Mécénas, à quoi ſert un Auguſte?
Et fait comme je ſuis, au ſiècle d'aujourd'hui,
Qui voudra s'abaiſſer à me ſervir d'appui?
Et puis, comment percer cette foule effroyable
De Rimeurs affamés dont le nombre l'accable,
Qui, dès que ſa main s'ouvre, y courent les premiers,
Et raviſſent un bien qu'on devoit aux derniers?
Comme on voit les Frélons, troupe lâche & ſtérile,
Aller piller le miel que l'Abeille diſtile.

REMARQUES.

VERS 94. *Aller piller le miel que l'Abeille diſtile.*] Après ce vers, il y en avoit huit qui ſont remarquables: cependant l'Auteur les a ſupprimés dans l'édition de 1674. & dans toutes celles qui ont été faites depuis.

Enfin je ne ſçaurois, pour faire un juſte gain,
Aller bas & rampant fléchir ſous Chapelain.
Cependant, pour flater ce Rimeur tutélaire,
Le frere, en un beſoin, va renier ſon frere;
Et Phébus en perſonne, y faiſant la leçon,
Gagneroit moins ici, qu'au métier de maçon;
Ou, pour être couché ſur la liſte nouvelle,
S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.
Ceſſons donc d'aſpirer &c.

Quand le Roi eut réſolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres, Mr. *Colbert* chargea CHAPELAIN, de faire la liſte de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de ſa Majeſté. Cette commiſſion fit beaucoup d'honneur à *Chapelain*, & lui attira les reſpects intéreſſés d'une infinité d'Auteurs de toute eſpece, qui briguoient ſa faveur, en donnant des louanges à ſon Poëme de *la Pucelle d'Orléans:* C'eſt pourquoi il eſt ici appellé, *Rimeur tutélaire.*

Mr. *Deſpréaux* étoit brouillé avec ſon aîné GILLES BOILEAU, l'Académicien: la cauſe de cette brouillerie eſt expliquée dans cette Epigramme de Liniere:

Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté.
Que donne la faveur à l'importunité.
Saint-Amand n'eut du Ciel que sa veine en partage;
L'habit, qu'il eut sur lui, fut son seul héritage:
Un lit & deux placets composoient tout son bien;
Ou, pour en mieux parler, Saint-Amand n'avoit rien.
Mais quoi, las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la Fortune,
Et tout chargé de Vers qu'il devoit mettre au jour;

REMARQUES.

Vous demandez pour quelle affaire
Boileau le Rentier aujourd'hui,
En veut à Despréaux son frere,
C'est qu'il fait des Vers mieux que lui.

Gilles Boileau faisoit sa cour à *Chapelain* aux dépens de son Cadet, & c'est à quoi se rapporte le quatrieme Vers: *Le frere en un besoin va renier son frere.* Dans la suite notre Auteur voulut effacer jusqu'aux moindres vestiges de ce démêlé: & c'est la principale raison pour laquelle il a retranché ces huit Vers.

Dans la premiere édition, l'Auteur n'avoit désigné *Chapelain* que par la premiere lettre de son nom à la fin du second Vers. Dans les éditions suivantes il mit, *Pucelain.*

VERS 97. *Saint-Amand n'eut du Ciel* &c.] MARC-ANTOINE-GERARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen, fils d'un Gentilhomme Verrier. Il étoit de l'Académie Françoise, & mourut en 1660. ou 1661. On a plusieurs Ouvrages de lui, où il y a beaucoup de génie. Il ne sçavoit pas le Latin, & étoit fort pauvre.

IMITATIONS. Ibid. *Saint-Amand n'eut du Ciel.*] JUVÉNAL, Sat. III. v. 208.

Nil habuit Codrus, quis enim negat? & tamen illud
Perdidit infelix totum nihil.

VERS 103. *Et tout chargé de Vers.*] Il avoit fait, entre

Conduit d'un vain espoir, il parut à la Cour.
Qu'arriva-t-il enfin de sa Muse abusée?
Il en revint couvert de honte & de risée;
Et la Fièvre au retour terminant son destin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.
Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode:
Mais des Fous aujourd'hui c'est le plus incommode:
Et l'esprit le plus beau, l'Auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au sort de l'Angeli.
 Faut-il donc desormais jouer un nouveau rôle?
Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole,

REMARQUES.

autres, un Poëme *de la Lune*, dans lequel il louoit le Roi, sur-tout de sçavoir bien nager; car le Roi, dans sa jeunesse, étant à Saint Germain, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine. Le Roi ne put souffrir la lecture du Poëme de *Saint-Amand;* & l'Auteur ne survécut pas long-tems à cet affront.

VERS 112. *N'y parviendra jamais au sort de l'Angeli.*] L'ANGELI étoit un fou, qui avoit suivi en Flandres Mr. le Prince de *Condé*, en qualité de valet d'écurie. Ce Prince l'ayant ramené en France, le donna au Roi. L'*Angeli*, quoique fou, avoit de l'esprit. Il trouva le secret de plaire aux uns, & de se faire craindre des autres, & tous lui donnoient de l'argent; de sorte qu'il amassa environ vingt-cinq mille écus. Mais ses railleries piquantes le firent enfin chasser de la Cour. On raconte que MARIGNI étant un jour au dîner du Roi, dit à quelqu'un, en voyant l'Angeli, qui faisoit rire le Roi par ses folies: *De tous nous autres fous qui ayons suivi M. le Prince, il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.*

VERS 114. *Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole?*] C'est-à-dire, dois-je quitter la Poësie pour la Jurisprudence? BARTOLE étoit un célèbre Jurisconsulte d'Italie, qui a fait d'amples Commentaires sur le Droit. Notre Auteur se désigne ici lui-même. Il avoit été reçû Avocat au Parlement, le 4. de Décembre 1656. étant âgé de 20 ans, & il suivit le Barreau pendant quelque tems; mais il pré-

Et feuilletant Louet allongé par Brodeau,
D'une robe à longs plis balayer le Barreau?
Mais à ce seul penser, je sens que je m'égare.
Moi? que j'aille crier dans ce pays barbare,
Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois
Errer dans les détours d'un Dédale de Loix,
Et dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes;
Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier,

REMARQUES.

féra les douceurs de la Poësie au tumulte des affaires; & les occupations que sa réputation naissante lui donna, acheverent de l'arracher à la Jurisprudence.

VERS 115. *Et feuilletant Louet allongé par Brodeau.*] GEORGE LOUET, Conseiller au Parlement de Paris, a fait un Recueil d'Arrêts, qui est fort estimé, & JULIEN BRODEAU, Avocat au même Parlement, y a ajoûté un sçavant Commentaire.

IMITATIONS. Vers 122. *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.*] C'est une maniere de proverbe.

Candida de nigris, & de candentibus atra.

Ovid. Metam. XI. v. 315., & *Juvénal*, Sat. III. 30. en ces mots que notre Auteur a eus en vûe:

——— *Maneant qui nigrum in candida vertunt.*

VERS 123. *Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.*] OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, étoit de Paris, fils d'un Procureur de la Cour. Il nâquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les Belles-Lettres, ruina sa fortune, comme il en convenoit lui-même *, & fut cause qu'il ne s'attacha pas assez à sa profession, quoiqu'il fût très-habile Avocat. Ses Plaidoyés imprimés sont des preuves immortelles de son esprit, & de son éloquence. Nous aurons occasion de parler de lui dans la suite.

* *Lettre à Mr. de Montauzier.*

Et dont les Cicérons ſe font chez Pé-Fournier?
Avant qu'un tel deſſein m'entre dans la penſée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée,
Arnauld à Charenton devenir Huguenot,
Saint-Sorlin Janſéniſte, & Saint-Pavin bigot.

REMARQUES.

HUOT, & LE MAZIER: Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre; mais ils ne laiſſoient pas d'être fort employés; parce qu'ils ſe chargeoient de toutes ſortes de cauſes, bonnes & mauvaiſes, & les défendoient avec beaucoup de bruit.

VERS 124. *Et dont les Cicérons ſe font chez Pé-Fournier?*] PIERRE FOURNIER, Procureur au Parlement, ſignoit *P. Fournier*, pour ſe diſtinguer de quelques-uns de ſes confreres qui portoient auſſi le nom de *Fournier*. C'eſt pourquoi on l'appelloit ordinairement PÉ-FOURNIER. Tous les Procureurs, qui ont des confreres de même nom qu'eux, ſe diſtinguent ainſi par la premiere lettre de leur nom de Batême. Dans la Comédie Italienne d'*Arlequin Procureur*, Arlequin, pour imiter ce Vers, ſe nommoit *Pé-Arlequin*.

CHANGEMENT. Vers 127. *Arnauld à Charenton* &c.] Au lieu de ce Vers & de celui qui ſuit, il y avoit dans la premiere compoſition, avant l'Impreſſion:

> *Le Pape devenir un zélé Huguenot.*
> *Sainte-Beuve Jéſuite, & Saint-Pavin dévot.*

Mr. de SAINTE-BEUVE étoit un célèbre Docteur de Sorbonne.

Ibid. *Arnauld à Charenton devenir Huguenot.*] Meſſire ANTOINE ARNAULD, Docteur de Sorbonne. Les Ouvrages que ce ſçavant Docteur a publiés contre les Calviniſtes, prouvent aſſez combien il étoit éloigné d'embraſſer leurs ſentimens.

VERS 128. *Saint-Sorlin Janſéniſte.*] JEAN DESMARETS DE SAINT-SORLIN, après avoir ceſſé d'écrire pour le Théâtre, publia un écrit en 1665. contre les Religieuſes de Port-Royal, qui étoient accuſées de Janſéniſme.

Ibid. —— *Et Saint-Pavin Bigot.*] SANGUIN DE ST. PAVIN, étoit un fameux Libertin, diſciple de *Théophi-*

Quittons donc pour jamais une Ville importune,
Où l'Honneur a toujours guerre avec la Fortune:
Où le Vice orgueilleux s'érige en Souverain,
Et va la mitre en tête & la crosse à la main:

REMARQUES.

le, aussi bien que *Des-Barreaux*, *Bardouville*, & quelques autres. *Saint-Pavin* a fait lui-même la peinture de ses sentimens, & de ses mœurs, dans les Vers suivans: *

Je n'ai l'esprit embarrassé
De l'avenir ni du passé.
Ce qu'on dit de moi peu me choque.
De force choses je me moque;
Et sans contraindre mes desirs,
Je me donne entier aux plaisirs,
Le jeu, l'amour, la bonne chere, &c.

Cependant, *S. Pavin* ne put souffrir que l'on eût mis sa conversion au rang des impossibilités morales. On verra ci-après, dans les Remarques sur les Epigrammes, ce qu'il fit pour s'en venger, & ce que lui répliqua notre Auteur. *Adrien de Valois* s'est trompé † en disant que *St. Pavin* s'étoit converti, à cause d'une voix terrible qu'il ouït au moment de la mort de *Théophile*, qui mourut en 1626.

Gui-Patin nous apprend la mort de *St. Pavin*, dans une Lettre du 11. d'Avril 1670, & il ajoute, que le Curé de St. Nicolas l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui restoit.

CHANGEMENT. Vers 130. *Où l'honneur a toujours guerre avec la Fortune.*] Dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713, ce Vers étoit ainsi:

Où l'honneur est en guerre avecque la Fortune.

VERS 132. *Et va la mitre en tête & la crosse à la main.*]

* *Portrait de St. Pavin, fait par lui-même.*
† *Valesiana p. 32.*

Où la Science triſte, affreuſe, délaiſſée,
Eſt par-tout des bons lieux comme infame chaſſée;
Où le ſeul Art en vogue eſt l'Art de bien voler:
Où tout me choque: enfin, où... Je n'oſe parler.
Et quel Homme ſi froid ne ſeroit plein de bile,
A l'aſpect odieux des mœurs de cette Ville?
Qui pourroit les ſouffrir? & qui, pour les blâmer,
Malgré Muſe & Phébus, n'apprendroit à rimer?
Non, non, ſur ce ſujet pour écrire avec grace,
Il ne faut point monter au ſommet du Parnaſſe,
Et ſans aller rêver dans le double Vallon,

REMARQUES.

Après ce Vers il y en avoit quatre autres que l'Auteur a ſupprimés depuis l'édition de 1674.

Où l'argent ſeul tient lieu d'eſprit & de nobleſſe:
Où la Vertu ſe peſe au poids de la Richeſſe:
Où l'on emporte à peine, à ſuivre les neuf Sœurs,
Un laurier chimérique, & de maigres honneurs.

Imitations. Vers 133. *Où la Science triſte*, &c.] Ces deux Vers ſont imités de *Regnier*, Satire III.

Si la Science pauvre, affreuſe, & mépriſée,
Sert au Peuple de fable, aux plus grands de riſée.

Chang. Ibid. Au lieu de *triſte, affreuſe, délaiſſée;* on liſoit dans les Editions qui ont précédé celle de 1713., *triſte, affreuſe & délaiſſée.* De St. Marc.

Vers 136. *Où tout me choque: Enfin, où.... Je n'oſe parler.*] Dans les premieres éditions, la ponctuation du dernier hémiſtiche étoit ainſi: *Enfin, où je n'oſe parler.* M. *Racine* conſeilla à l'Auteur de marquer une ſuſpenſion après la particule *où* .... ce qui rend le ſens bien plus fort, & l'expreſſion plus vive.

La colere suffit, & vaut un Apollon.
Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie,
A quoi bon ces grands mots? Doucement, je vous prie:
Ou bien montez en Chaîre, & là, comme un Docteur,
Allez de vos Sermons endormir l'Auditeur.
C'est-là que bien ou mal on a droit de tout dire.
Ainsi parle un Esprit qu'irrite la Satire,
Qui contre ses défauts croit être en sûreté,
En raillant d'un Censeur la triste austérité:
Qui fait l'homme intrépide, & tremblant de foiblesse,
Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse;

REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 144. *La colere suffit, & vaut un Apollon.*] JUVÉNAL en ce Vers célèbre, Sat. I. v. 79.

Si natura negat, facit indignatio versum.

Regnier l'avoit ainsi traduit, Satire II.

Puis souvent la colere engendre de bons Vers.

Mais on voit combien l'expression de Mr. *Despréaux* est plus noble & plus animée.

CHANGEMENT. Vers 145. *Tout beau, dira quelqu'un.*] Dans les premieres éditions il y avoit: *Mais quoi, dira quelqu'un.*

VERS 154. *Attend pour croire en Dieu, que la fièvre le presse.*] Ce Vers désigne particuliérement le fameux DES-BARREAUX, *qui*, selon le langage de *Boursaut* dans ses Lettres, *ne croyoit en Dieu que quand il étoit malade.* Pendant une maladie qu'il eut, il fit un Sonnet de piété, qui est connu de tout le monde, & qui est très-beau; mais quand sa santé fut revenue, il désavoua fortement ce Sonnet. Il commence par ce Vers:

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité, &c.

Voyez la *Remarque* sur le Vers 660. de la Satire X.

Et toujours dans l'orage au Ciel levant les mains,
Dès que l'air eſt calmé, rit des foibles Humains.
Car de penſer alors qu'un Dieu tourne le Monde,
Et regle les reſſorts de la Machine ronde,
Ou qu'il eſt une vie au delà du trépas,
C'eſt-là, tout haut du moins, ce qu'il n'avoûra pas.
   Pour moi qu'en ſanté même un autre Monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'eſt Dieu qui tonne,
Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce Lieu.
Je me retire donc. Adieu, Paris, Adieu.

REMARQUES.

VERS 155. *Et toujours dans l'orage* &c.] Au lieu de ce Vers, & du ſuivant, il y avoit ceux-ci dans les premieres éditions:

Et riant hors de là du ſentiment commun,
Prêche que Trois ſont Trois, & ne ſont jamais Un.

Mais ces Vers parurent trop hardis, & même un peu libertins; auſſi bien que ceux-ci qui venoient un peu après:

C'eſt-là ce qu'il faut croire, & ce qu'il ne croit pas;
Pour moi, qui ſuis plus ſimple, & que l'Enfer étonne.

M. *Arnauld* les fit changer. *Otez tout cela*, lui dit-il, *vous aurez trois ou quatre Libertins à qui cela plaira, & vous perdrez je ne ſçai combien d'honnêtes-gens, qui liroient vos Ouvrages.* BROSSETTE.

DES MARETS avoit cenſuré ces quatre Vers, & remarqué que celui-ci:

Prêche que Trois ſont Trois, & ne ſont jamais Un,

ſont pris de l'Impie en la Comédie du *Feſtin de Pierre*. DU MONTEIL.

CHANGEMENT. Vers 157. *Car de penſer alors.*] Dans les premieres éditions, il y avoit: *Car enfin, de penſer.*

AVIS SUR LA II. SATIRE.

LE *sujet de cette Satire est*, la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raison. *Mais l'Auteur s'est appliqué à les concilier toutes deux, en n'employant dans cette Pièce, que des Rimes extrêmement exactes.*

Cette Satire n'a été composée qu'après la septieme: ainsi elle est la quatrieme dans l'ordre du tems. Elle fut faite en 1664.

La même année, l'Auteur étant chez Mr. Du Broussin, *avec Mr. le Duc* de Vitri, & Moliere; *ce dernier y devoit lire une Traduction de* Lucrèce *en Vers* François, *qu'il avoit faite dans sa jeunesse. En attendant le dîner, on pria M.* Despréaux *de réciter la Satire adressée à* Moliere; *mais après ce récit,* Moliere *ne voulut plus lire sa Traduction, craignant qu'elle ne fût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il se contenta de lire le premier Acte du* Misanthrope, *auquel il travailloit en ce tems-là: disant, qu'on ne devoit pas s'attendre à des Vers aussi parfaits & aussi achevés que ceux de Mr.* Despréaux; *parce qu'il lui faudroit un tems infini, s'il vouloit travailler ses Ouvrages comme lui.*

SATIRE II.

A M. DE MOLIERE.

RARE & fameux Efprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail & la peine;
Pour qui tient Apollon tous fes tréfors ouverts,
Et qui fçais à quel coin fe marquent les bons Vers;
Dans les combats d'efprit fçavant Maître d'escrime,
Enfeigne-moi, MOLIERE, où tu trouves la rime.
On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.
Jamais au bout du Vers on ne te voit broncher;
Et fans qu'un long détour t'arrête, ou t'embarraffe,
A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur
Pour mes péchés, je croi, fit devenir Rimeur:
Dans ce rude métier, où mon efprit fe tue,
En vain, pour la trouver, je travaille & je fue.
Souvent j'ai beau rêver du matin jufqu'au foir:
Quand je veux dire *blanc*, la quinteufe dit *noir*.
Si je veux d'un Galant dépeindre la figure,

REMARQUES.

VERS 17. *Si je veux d'un Galant* &c.] Ces deux Vers étoient ainfi:

Si je penfe parler d'un Galant de notre âge,
Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.

Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure;
Si je pense exprimer un Auteur sans défaut.
La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.

REMARQUES.

Mais heureusement pour l'Abbé *Ménage*, l'Abbé *de Pure* fit en ce tems-là des Vers contre notre Auteur. C'étoit une Parodie de la Scène de *Corneille*, dans laquelle *Auguste* confond *Cinna* après la découverte de sa conjuration; & dans cette Parodie, Mr. *Colbert* convainquoit Mr. *Despréaux* d'être l'Auteur de quelques Libelles qui paroissoient alors. Mr. *Despréaux* n'étoit pas assuré que de *Pure* eût fait cette Parodie maligne; mais il sçavoit bien que cet Abbé la distribuoit. Pour toute vengeance d'une si noire calomnie, notre Auteur se contenta de mettre le nom de l'Abbé *de Pure* dans cette Satire, où il le traite ironiquement de Galant, parce que cet Abbé affectoit un air de propreté & de galanterie, quoiqu'il ne fût ni propre ni galant.

MICHEL DE PURE étoit de Lyon, où son Pere avoit été Prévôt des Marchands, en 1634. & son Ayeul, Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaise Traduction de *Quintilien*. Dans la suite il traduisit encore *l'Histoire des Indes*, écrite en Latin par le P. *Maffée; & l'Histoire Africaine*, écrite en Italien par *J. B. Birago*. Il a aussi traduit *la Vie de Léon X.* du Latin de *Paul Jove*; & de plus il a fait un Roman, qui a pour titre, *Les Précieuses*; la *Vie du Maréchal de Gassion*, &c.

VERS 20. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*] PHILIPPE QUINAUT, Auteur de plusieurs Tragédies, imprimées en deux volumes, qui sont absolument tombées dans l'oubli. Il a depuis composé des Opéra. Il fut reçu à l'Académie Françoise en 1670. & mourut en 1688. BROSSETTE.

§. Le Commentateur auroit pu ajouter que les Opéra de *Quinaut* l'ont vengé en quelque sorte du trait Satirique de notre Poëte. En effet ce sont des chefs-d'œuvre & des modeles de notre Scène Lyrique. *Quinaut* a eu beaucoup d'imitateurs en ce genre, mais personne jusqu'ici ne l'a égalé. De son vivant, son nom étoit écrit dans cette Satire, *Kalnaut.*

Enfin quoi que je fasse, ou que je veuille faire,
La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.
De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,
Triste, las, & confus, je cesse d'y rêver:
Et maudissant vingt fois le Démon qui m'inspire,
Je fais mille sermens de ne jamais écrire,
Mais quand j'ai bien maudit & Muses & Phébus,
Je la voi qui paroît, quand je n'y pense plus.
Aussi-tôt, malgré moi, tout mon feu se rallume:
Je reprens sur le champ le papier & la plume,
Et de mes vains sermens perdant le souvenir,
J'attens de Vers en Vers qu'elle daigne venir.
Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrete,
Ma Muse au moins souffroit une froide épithete:
Je ferois comme un autre, & sans chercher si loin,
J'aurois toujours des mots pour les coudre au besoin.

Si

REMARQUES.

VERS 35. *Je ferois comme un autre.*] GILLES MÉNAGE, dont les Poësies sont remplies d'expressions semblables à celles que notre Auteur reprend dans les Vers suivans: ce qui marque un génie froid & stérile, tel qu'étoit celui de l'Abbé *Ménage*, qui n'avoit *point de naturel à la Poësie*, & qui ne *faisoit des Vers qu'en dépit des Muses;* comme il l'a dit lui-même dans la *Préface de ses Observations sur Malherbe.*

Gilles Boileau, frere de notre Auteur, avoit déja repris l'Abbé *Ménage* de son affectation à employer ces sortes de Phrases Poëtiques: *En charmes si féconde, A nulle autre pareille, A nulle autre seconde: Ce chef-d'œuvre des Cieux. Ce miracle d'amour*, &c. on peut voir *l'Avis à Mr. Ménage*, sur son Eglogue intitulée *Christine.* p. 16.

Si je louois Philis, *En miracles féconde*;
Je trouverois bien-tôt, *A nulle autre seconde.*
Si je voulois vanter un objet *Nompareil*;
Je mettrois à l'instant, *Plus beau que le Soleil.*
Enfin parlant toujours d'*Astres* & de *Merveilles*,
De *Chef-d'œuvres des Cieux*, de *Beautés sans pareilles*;
Avec tous ces beaux mots souvent mis au hazard,
Je pourrois aisément, sans génie & sans art,
Et transposant cent fois & le nom & le verbe,
Dans mes Vers recousus mettre en pièces Malherbe.
Mais mon Esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,
Et ne sçauroit souffrir, qu'une phrase insipide
Vienne à la fin d'un Vers remplir la place vuide.
Ainsi recommençant un ouvrage vingt fois,

REMARQUES.

VERS 46. *Dans mes Vers recousus mettre en pièces Malherbe.*] Il étoit difficile de faire un Vers qui rimât avec celui-ci. Celà parut même impossible à *la Fontaine*, à *Moliere*, & à tous les amis que notre Poëte consulta. Cependant il trouva le Vers qu'il cherchoit.

Et transposant cent fois & le nom & le verbe.

Quand il le dit à LA FONTAINE: *Ah! le voilà*, s'écria celui-ci, en l'interrompant; *Vous êtes bien heureux. Je donnerois le plus beau de mes Contes pour avoir trouvé cela.*

Mr. *Despréaux* faisoit ordinairement le second vers avant le premier. C'est un des plus grands secrets de la Poësie, pour donner aux Vers beaucoup de sens & de force. Il conseilla à Mr. *Racine* de suivre cette méthode; & il disoit à ce propos: *Je lui ai appris à rimer difficilement.*

Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.
Maudit soit le premier, dont la verve insensée
Dans les bornes d'un Vers renferma sa pensée,
Et donnant à ses mots une étroite prison,
Voulut avec la Rime enchaîner la Raison!
Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,

REMARQUES.

VERS 53. *Maudit soit le premier, dont la verve insensée*, &c.] Mr. *Arnauld d'Andilly* entendant réciter cette Satire, fut extrêmement touché de ces quatre Vers; il en admira la beauté, & les compara à ceux-ci de BRÉBEUF, qui sont si fameux: *Pharf. L. III.*

C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Mr. *d'Andilly* se fit réciter cette Satire trois fois de suite par l'Auteur.

VERS 57. *Sans ce métier fatal au repos de ma vie*, &c.] Premiere maniere:

Sans ce métier, hélas! si contraire à ma joie,
Mes jours auroient été filés d'or & de soie.

L'Auteur corrigea ces deux Vers, parce que Mr. *d'Andilly* lui fit remarquer qu'il tomboit dans le défaut qu'il attaquoit: *Vous blâmez*, lui dit Mr. *d'Andilly*; *ceux qui dans leurs Vers mettent en pièces Malherbe, & voilà une expression qui est de ce Poëte.* En effet, MALHERBE a employé trois fois cette expression.

I. Dans l'Ode à la Reine *Marie de Médicis*, 1600.

Les Parques d'une même soie
Ne devident pas tous nos jours.

Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie,
Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant;
Et comme un gras Chanoine, à mon aise, & content,
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.
Mon cœur exemt de soins, libre de passion,

REMARQUES.

II. Dans l'Ode au Duc *de Bellegarde*, 1608.

Ainsi de tant d'or & de soie
Ton âge devide son cours, &c.

III. Et dans un fragment au Cardinal *de Richelieu*:

Nos jours filés de toutes soies
Ont des ennuis comme des joies, &c.

VERS 62. *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.*] Il auroit bien pû mettre la négative, en disant; *La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire*; comme LA FONTAINE l'a mis depuis dans son Epitaphe:

Jean s'en alla, comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son tems, bien le sût dispenser:
Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

Mr. *Despréaux* demanda à l'Académie, laquelle de ces deux manieres valoit mieux, la sienne, ou celle de *La Fontaine*. Il passa tout d'une voix, que la sienne étoit la meilleure, parce qu'en ôtant la négative, *Rien faire* devenoit une espece d'occupation.

Sçait donner une borne à son ambition;
Et fuyant des grandeurs la présence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune.
Et je serois heureux, si, pour me consumer,
Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.
Mais depuis le moment que cette frénésie
De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie,
Et qu'un Démon, jaloux de mon contentement,
M'inspira le dessein d'écrire poliment:
Tous les jours malgré moi, cloué sur un ouvrage,
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin passant ma vie en ce triste métier,
J'envie en écrivant le sort de Pelletier.
Bienheureux Scuderi, dont la fertile plume

REMARQUES.

VERS 76. *J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier.*] Poëte du dernier ordre, qui faisoit tous les jours un Sonnet. *Pelletier* prit ce Vers pour une louange; & dans cette pensée, il fit imprimer cette Satire dans un Recueil de Poësies, où il y avoit quelques-uns de ses Vers. Mr. *Despréaux* s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette Satire sans son aveu, le Libraire lui répondit, que c'étoit *Pelletier* qui l'avoit donnée à imprimer, *parce qu'elle étoit à sa louange.*

Richelet s'est trompé, quand il a dit que *Pelletier* mourut en 1660. *Lett. Choisies Tom.* I. On a parlé de ce Poëte, sur le Vers 54. du *Discours au Roi*, & sur le Vers 47. de la Satire I.

VERS 77. *Bienheureux Scuderi*, &c.] GEORGE DE SCUDERI, de l'Académie Françoise, a composé plusieurs Romans: *L'Illustre Bassa, le Caloandre fidelle, &c.* outre le Poëme d'*Alaric*, & un grand nombre de Pièces de

Peut tous les mois sans peine enfanter un Volume.
Tes Ecrits, il est vrai, sans art & languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens:
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire.
Et quand la Rime enfin se trouve au bout des Vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers?
Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux régles de l'art asservir son génie!
Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir:

REMARQUES.

théâtre. Quoique le Roman de *Cyrus*, & celui de *Clélie*, ayent été imprimés sous son nom, ils sont néanmoins de l'illustre MAGDELEINE DE SCUDERI sa Sœur.

BALZAC avoit fait le même jugement de la facilité à écrire de cet Auteur. *O bienheureux Ecrivains*, s'écrie-t-il, *M. De Saumaise en Latin, & Mr. De Scuderi en François! J'admire votre facilité, & j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de Calepins, que moi d'Almanachs.* Il dit encore: *Bienheureux sont ces Ecrivains qui se contentent si facilement; qui ne travaillent que de la mémoire & des doigts; qui, sans choisir, écrivent tout ce qu'ils savent.* Lett. XII. Liv. XXIII.

CHANGEMENT. Vers 79. —— *Sans art & languissans:*] Dans les premieres éditions il y avoit: *Sans force & languissans.*

VERS 87. *Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir:*] Un Théologien François donne une assez plaisante raison de la sotte complaisance avec laquelle les Auteurs médiocres regardent leurs propres Ouvrages. „ Selon la „ justice, dit-il, tout travail honnête doit être récom„ pensé de louange ou de satisfaction. Quand les bons „ Esprits font un Ouvrage excellent, ils sont justement „ récompensés par les applaudissemens du Public; Quand „ un pauvre Esprit travaille beaucoup pour faire un mau-

Il n'a point en ses Vers l'embarras de choisir;
Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement en soi-même il s'admire.
Mais un Esprit sublime en vain veut s'élever
A ce dégré parfait qu'il tâche de trouver:
Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, & ne sçauroit se plaire,

REMARQUES.

„ vais Ouvrage, il n'est pas juste ni raisonnable qu'il „ attende des loüanges publiques; car elles ne lui sont „ pas dûes: Mais afin que ses travaux ne demeurent pas „ sans récompense, Dieu lui donne une satisfaction per„ sonnelle, que personne ne lui peut envier sans une „ injustice plus que barbare. Tout ainsi que Dieu, qui „ est juste, donne de la satisfaction aux Grenouilles, de „ leur chant: autrement, le blâme public, joint à leur „ mécontentement, feroit suffisant pour les réduire au „ desespoir. *Le P.* François Garasse, *Somme Théolog. L.* II. p. 419.

Imitations. Ibid. *Un Sot en écrivant*, &c.] *Horace, L.* II. Ep. II. 106. & seqq. 125.

Ridentur, mala qui componunt Carmina: verùm
Gaudent scribentes, & se venerantur: & ultro
Si taceas, laudant; quidquid scripsere beati. &c.
Prætulerim scriptor delirus, inersque videri,
Dum mea delectent mala me, vel denique fallant:
Quàm sapere, & ringi.

Vers 94. *Il plaît à tout le monde, & ne sçauroit se plaire.*] En cet endroit, *Moliere* dit à notre Auteur, en lui serrant la main: *Voilà la plus belle vérité que vous avez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces Esprits sublimes, dont vous parlez; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie, dont je sois véritablement content.*

Et Tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit,
Toi donc, qui vois les maux où ma Muse s'abîme,
De grace, enseigne-moi l'art de trouver la Rime;
Ou, puisqu'enfin tes soins y seroient superflus,
MOLIERE, enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

REMARQUES.

Le célebre SANTEUL pensoit bien autrement de ses Poësies, il l'avoüa même un jour chez *Thierri*, à Mr. *Despréaux*, qui lui dit; *Vous êtes donc le seul Homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ses Ouvrages.* Alors *Santeul*, flaté par le titre d'*Homme extraordinaire*, & voulant faire voir qu'il ne se croyoit pas indigne de cet Eloge, revint au sentiment de Mr. *Despréaux*, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement satisfait des Ouvrages qu'il avoit composés.

Mr. *Despréaux* citoit un jour à ce propos, ces Réflexions de l'Auteur des Caracteres: *La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait apréhender qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues. Un Esprit médiocre croit écrire divinement: Un bon Esprit croit écrire raisonnablement.* LA BRUYERE, ch. des *Ouvrages de l'esprit.*

AVIS SUR LA III. SATIRE.

*Cette Satire a été faite en l'année 1665. Elle contient le récit d'un Festin, donné par un Homme d'un goût faux & extravagant, qui se pique néanmoins de rafiner sur la bonne chere. Ce caractere est semblable à celui qu'*Horace *donne à* Nasidiénus, *dans la Satire VIII. du Livre II. où ce Poëte a fait le récit d'un repas ridicule. Un de nos plus célèbres Ecrivains, sçavant Traducteur & Commentateur d'*Horace, *ne paroît pas être bien entré dans le sens de son Auteur, quand il a dit, qu'*Horace avoit peint le caractere d'un Homme fort avare, qui fait une sotte ostentation de ses richesses. *Il semble au contraire, que c'est plûtôt le caractére d'un Homme qui ne manque pas de générosité, mais qui manque de goût: d'un Sot magnifique. C'étoit la pensée de Mr.* Despréaux. Regnier *a fait aussi la description d'un Soupé ridicule, auquel il fut retenu malgré lui: C'est dans sa dixieme Satire.*

Bien des gens ont crû faussement, que Mr. Despréaux, *dans cette Satire, avoit voulu se dépeindre sous le personnage de celui qui fait le récit: & sur cela, ils l'ont regardé comme un Homme d'une délicatesse excessive en fait de bonne chere. Mais ils n'ont pas pris garde que, bien loin de se représenter ici lui-même, il se moque d'un Homme qui ne peut s'accommoder que des repas exquis; & que la raillerie ne*

tombe pas moins sur la délicatesse outrée de celui qui fait le récit du Festin, que sur le Festin même. Il a voulu représenter Mr. Du Broussin, qui, *selon le langage de notre Auteur*, traitoit sérieusement les repas. *Quand il sut que Mr.* Despréaux *travailloit sur cette matiere, il tâcha de l'en détourner: disant que ce n'étoit pas-là un sujet sur lequel il fallût plaisanter:* Choisissez plûtôt les Hypocrites, *lui disoit-il sérieusement*, vous aurez pour vous tous les honnêtes gens; mais pour la bonne chere, croyez-moi, ne badinez point là-dessus. *Il se reconnut bien dans cette peinture; mais il n'en sut aucun mauvais gré à l'Auteur.*

Au reste, il y a sept Personnes que l'on fait parler dans cette Satire: l'Auditeur, ou celui qui interroge au commencement; & six Convives, qui sont, le Personnage qui fait le récit du Repas, l'Hôte, deux Nobles Campagnards, celui qui est désigné par le Hableur, & enfin un Poëte.

SATIRE III.

A. Quel sujet inconnu vous trouble & vous altere?
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre & sévere,
Et ce visage enfin plus pâle qu'un Rentier,
A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?

REMARQUES.

Vers 1. *A.*] Cette lettre, qui est au commencement du premier Vers, signifie l'Auditeur, ou celui qui interroge; & la lettre P. qui est devant le quatorzieme Vers dénote le Poëte. L'Auteur avoit dessein d'y mettre un B. pour marquer le *Brousin*: mais il craignit que son intention ne fût trop marquée.

Imitations. Ibid. *Quel sujet inconnu* &c.] Juvénal commence ainsi sa neuvieme Satire:

Scire velim, quare toties mihi, Nævole, tristis
Occurras, fronte obducta? ———
——— ——— ——— unde repente
Tot rugæ?

Vers 4. *A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?*] En 1664. le Roi supprima un quartier des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville: Le Chevalier de Cailli fit alors cette Epigramme, dont Mr. *Despréaux* faisoit cas;

De nos Rentes, pour nos péchés,
Si les quartiers sont retranchés,
Pourquoi s'en émouvoir la bile?
Nous n'aurons qu'à changer de lieu:
Nous allions à l'Hôtel-de-Ville,
Et nous irons à l'Hôtel-Dieu.

Qu'eſt devenu ce teint, dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans ſeuls, & de bisques nourrie,
Où la joie en ſon luſtre attiroit les regards,
Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?
Qui vous a pû plonger dans cette humeur chagrine?
A-t-on par quelque Edit réformé la cuiſine?
Ou quelque longue pluye, inondant vos vallons,
A-t-elle fait couler vos vins & vos melons?
Répondez donc enfin, ou bien je me retire.
P. Ah! de grace, un moment, ſouffrez que je reſpire.
Je ſors de chez un Fat, qui, pour m'empoiſonner,
Je penſe, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
Je l'avois bien prévû. Depuis près d'une année,
J'éludois tous les jours ſa pourſuite obſtinée.
Mais hier il m'aborde, & me ſerrant la main:
Ah! Monſieur, m'a-t-il dit, je vous attens demain.

REMARQUES.

VERS 6. —— *Et de bisques nourrie.*] En ce tems-là, les Bisques étoient un mets fort eſtimé.

VERS 10. *A-t-on par quelque Edit réformé la cuiſine?*] On publia alors divers Edits de réformation.

CHANGEMENT. Vers 12. *Vos vins & vos melons.*] Dans la premiere Edition il y avoit, *Vos vins ou vos melons.*

CHANGEMENT. Vers 13. *Répondez donc enfin.*] Il y avoit ici: *Répondez donc du moins.*

VERS 15. *Je ſors de chez un Fat.*] C'eſt celui qui avoit donné le diner; mais c'eſt un Perſonnage feint.

CHANGEMENT. Vers 19. *Mais hier.*] Il y avoit dans les premieres Editions: *Quand hier.*

N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux... Boucingo n'en a point de pareilles:
Et je gagerois bien que chez le Commandeur,
Villandri priseroit sa seve, & sa verdeur.
Moliere avec Tartuffe y doit jouer son rôle:
Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.

REMARQUES.

VERS 22. —— *Boucingo n'en a point de pareilles.*] BOUCINGO, fameux Marchand de vin.

VERS 23. —— *Chez le Commandeur.*] JACQUES DE SOUVRÉ, Commandeur de St. Jean de Latran, & ensuite Grand-Prieur de France. Il aimoit la bonne chere, & tenoit ordinairement une table somptueuse, à laquelle assistoient souvent Mr. *du Broussin*, & Mr. *de Villandri*, qui est nommé dans le Vers suivant. Les Repas du *Commandeur* étoient renommés en ce tems-là, & *Saint-Evremond* en fait mention dans ses Ecrits *. Le Commandeur *de Souvré* étoit fils du Maréchal *de Souvré*, Gouverneur de *Louis* XIII. & Oncle de Madame *de Louvois*.

VERS 24. *Villandri priseroit.*] Mr. de VILLANDRI étoit fils de BALTAZAR LE BRETON, Seigneur de VILLANDRI, Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre du Roi.

VERS 25. *Moliere avec Tartuffe.*] La Comédie du *Tartuffe* avoit été défendue en ce tems-là, & tout le monde vouloit avoir *Moliere* pour la lui entendre reciter. DESP.

VERS 26. *Et Lambert, qui plus est, &c.*] MICHEL LAMBERT, fameux Musicien, étoit souhaité par-tout. C'étoit un fort bon homme, qui promettoit à tout le monde, & manquoit presque toujours de parole. Cela est bien marqué dans ce Vers & dans les deux suivans. C'étoit l'homme de France qui chantoit le mieux, & on le regardoit comme l'inventeur du beau chant. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1696. âgé de 87. ans. Son corps a été mis dans le tombeau de *Jean-Baptiste Lulli* son Gendre.

* *Convers. du Duc de Candale avec Mr. de St. Evremond.*

C'eſt tout dire en un mot; & vous le connoiſſez.
Quoi Lambert? Oui, Lambert. A demain. C'eſt aſſez.
Ce matin donc, ſéduit par ſa vaine promeſſe,
J'y cours, midi ſonnant, au ſortir de la Meſſe.
A peine étois-je entré, que ravi de me voir,
Mon Homme, en m'embraſſant, m'eſt venu recevoir,
Et montrant à mes yeux une allégreſſe entiere,
Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Moliere:
Mais puiſque je vous voi, je me tiens trop content.
Vous êtes un brave homme: Entrez. On vous attend.
A ces mots, mais trop tard, reconnoiſſant ma faute,
Je le ſuis en tremblant dans une chambre haute,
Où malgré les volets le Soleil irrité
Formoit un poële ardent au milieu de l'Eté.
Le couvert étoit mis dans ce lieu de plaiſance;
Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoiſſance,
Deux nobles Campagnards, grands lecteurs de Romans.
Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.

REMARQUES.

VERS 28. *Quoi Lambert? Oui, Lambert. A demain. C'eſt aſſez.*] Ce Vers eſt en Dialogue. *Quoi Lambert?* c'eſt le Convié qui dit ceci. L'Hôte répond: *Oui, Lambert. A demain.* Et le Convié promet d'y aller, en diſant; *C'eſt aſſez.*

VERS 43. *Deux nobles Campagnards* &c.] De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui ſoit un perſonnage réel. Voyez la Remarque ſur le Vers 173. de cette Satire.

VERS 44. *Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.*] *Artamène* ou *le Grand Cyrus*, Roman de

J'enrageois. Cependant on apporte un potage.
Un coq y paroissoit en pompeux équipage,
Qui changeant sur ce plat & d'état & de nom,
Par tous les Conviés s'est appellé chapon.
Deux assiettes suivoient, dont l'une étoit ornée
D'une langue en ragoût de persil couronnée:
L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.
On s'assied: mais d'abord, notre Troupe serrée
Tenoit à peine autour d'une table quarrée:

REMARQUES.

Mademoiselle de *Scuderi*, en dix volumes. Il est rempli de longues conversations, & sur-tout de grands complimens fort ennuyeux. C'est pourquoi *Furetiere* a dit dans *l'Histoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence*, que *les Bourgeois de cette Place* (le Roman de Cyrus) *affectoient sur-tout d'être fort civils, & de fort bon entretien.* La plupart des gens de Province, qui s'imaginoient que le stile de ces Romans étoit le stile de la Cour, & un modele de politesse, formoient leur langage & leurs complimens sur le *Cyrus* & sur la *Clélie*, dont ils retenoient les façons de parler. Ces Romans, dont le goût s'étoit répandu dans toute la France, avoient aussi produit les *Précieuses*: caractere que *Moliere* a si bien joué. Les premiers Volumes du Roman de *Cyrus* commencerent à paroître en 1649.

VERS 45. *Cependant on apporte un potage* &c.] Mr. FOURCROI, célèbre Avocat, s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans cette Satire, à M. *de Lamoignon*, Avocat-Général; à M. *de Menars*, Maître des Requêtes, ensuite Président à Mortier; à Mr. *Despréaux*; & à quelques autres. Mais sa plaisanterie ne plut point aux Conviés; & l'on dit alors, que ces sortes de repas sont bons à décrire & non pas à donner.

Où chacun, malgré soi, l'un sur l'autre porté,
Faisoit un tour à gauche, & mangeoit de côté.
Jugez en cet état si je pouvois me plaire,
Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chere,
Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.

REMARQUES.

VERS 58. *Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chere.*] Il auroit pû mettre: *Moi qui compte pour rien & le vin & la chere.* Mais il a crû l'autre maniere plus conforme à l'usage. L'un & l'autre se peuvent dire. Cependant il semble que l'usage y ait mis cette différence, qu'après, *Ne compter pour rien,* il faut une négation; & après, *Comptez pour rien,* il faut une affirmation:

Je ne compte pour rien ni le vin, ni la chere.
Moi qui compte pour rien & le vin & la chere.

VERS 60. *Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.*] Ce fut l'Abbé *Furetiere* qui indiqua à notre Auteur les deux mauvais Prédicateurs qui sont ici nommés: l'Abbé *Cassaigne* & l'Abbé *Cotin*, tous deux de l'Académie Françoise. JACQUES CASSAIGNE, de la Ville de Nîmes, étoit Docteur en Théologie, Prieur de S. Etienne, & Garde de la Bibliothèque du Roi. Il fut reçu à l'Académie Françoise en l'année 1661. à la place de *St. Amand*, & mourut au mois de Mai 1679. à *Saint-Lazare.* Il a fait la Préface des *Oeuvres de Balzac*, qui est estimée: il a encore traduit *Saluste*, &c. Il eut assez de bon sens pour ne témoigner aucun ressentiment contre l'Auteur des Satires. Pour l'Abbé *Cotin*, fier & présomptueux comme il étoit, il ne put souffrir que son talent pour la Chaire lui fût contesté. Pour s'en venger il fit une mauvaise Satire contre Mr. *Despréaux*, dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité *Horace* & *Juvénal*. *Cotin* ne s'en tint pas-là: il publia un Libelle en prose, intitulé: *La Critique désintéressée sur les Satires du tems;* dans lequel il chargeoit notre Auteur des injures les plus grossieres, & lui impu-

Notre Hôte, cependant, s'adressant à la Troupe:
Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe?
Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus,
Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus?
Ma foi, vive Mignot, & tout ce qu'il apprête!
Les cheveux cependant me dressoient à la tête:
Car

REMARQUES.

toit des crimes imaginaires. Il s'avisa encore, malheureusement pour lui, de faire entrer *Moliere* dans cette dispute, & ne l'épargna pas plus que Mr. *Despréaux*. Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries; comme on le verra dans les Satires suivantes; mais *Moliere* acheva de le ruiner de réputation, en l'immolant sur le Théâtre à la risée publique, dans la Comédie des *Femmes sçavantes*, sous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la suite en celui de *Trissotin*. CHARLES COTIN, Parisien, Aumônier du Roi, fut reçu à l'Académie Françoise en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait plusieurs Ouvrages tant en Vers qu'en prose. BROSS.

L'Abbé *Cotin* a laissé différentes *Poësies*, & quelques Ouvrages en Prose, tels que la *Pastorale Sacrée*, & *Salomon*, ou *Politique Royale*. C'est la fatale nécessité de la rime qui lui a attiré les traits répandus dans les Satires de M. *Despréaux*. Un Hémistiche manquoit à celui-ci. *Vous voilà bien embarrassé*, lui dit *Furetiere*! *Que ne placez-vous là l'Abbé Cotin?* ED. P. 1740.

L'Abbé *Cassaigne* fut reçu à l'Académie à l'âge de 27. ans, & n'en avoit que 46. quand il mourut à *Saint-Lazare*. L'étude & le chagrin du trait Satirique, qui donne occasion à cette *Remarque*, lui avoient dérangé la tête. Entre autres Ouvrages, il a laissé une Traduction estimée des trois Livres *de Oratore*. ED. P. 1740.

VERS 63. *Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus &c.*] Ces sortes de soupes étoient alors à la mode, & on les appelloit, des *Soupes de l'écu d'argent*. C'étoit l'Enseigne d'un Traiteur qui demeuroit dans le quartier de l'Université & qui avoit inventé la maniere de les faire.

VERS 65. *Ma foi, vive Mignot*, &c.] JACQUES MIGNOT, Pâtissier-Traiteur, demeuroit dans la Rue de la Harpe,

Car Mignot, c'est tout dire, & dans le Monde entier,
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.
J'approuvois tout pourtant de la mine & du geste,
Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste.
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande. Et d'abord,
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord.

REMARQUES.

Harpe, vis-à-vis la Rue percée. Il avoit la charge de Maître-Queux de la Maison du Roi, & celle d'Ecuyer de la bouche de la Reine: ainsi il crut qu'il étoit de son honneur de ne pas souffrir qu'on traitât d'Empoisonneur, un Officier tel que lui. Il donna sa plainte à M. *Deffita*, Lieutenant-Criminel, contre l'Auteur des Satires; mais ni ce Magistrat, ni M. *de Riants*, Procureur du Roi, ne voulurent recevoir la plainte de *Mignot*: ils le renvoyerent, en disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison, bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colere: & voyant qu'il ne pouvoit espérer de satisfaction par la voye de la Justice, il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet, il s'avisa d'un expédient tout nouveau. *Mignot* avoit la réputation de faire d'excellens Biscuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il fut que l'Abbé *Cotin* avoit fait une Satire contre M. *Despréaux* leur Ennemi commun. *Mignot* la fit imprimer à ses dépens; & quand on venoit acheter des biscuits, il les envelopoit dans la feuille qui contenoit la Satire imprimée, afin de la répandre dans le Public, associant ainsi ses talens à ceux de l'Abbé *Cotin*. Quand Mr. *Despréaux* vouloit se réjoüir avec ses amis, il envoyoit acheter des biscuits chez *Mignot*, pour avoir la Satire de *Cotin*. Cependant la colere de *Mignot* s'appaisa, quand il vit que la Satire de Mr. *Despréaux*, bien loin de le décrier, comme il le craignoit, l'avoit rendu extrémement célèbre. En effet, depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chez lui. *Mignot* gagna du bien dans sa profession, & il faisoit gloire d'avoüer qu'il devoit sa fortune à Mr. *Despréaux*.

D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage,
Se vendoit chez Crenet, pour vin de l'Hermitage:

REMARQUES.

VERS 73. *D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de Lignage.*] L'*Auvernat*, ou *Auvernas*, eſt un vin fort rouge & fumeux, qui n'eſt bon à boire que dans l'arriere-ſaiſon. Ce vin croît aux environs d'Orléans. Il eſt fait de raiſins noirs qu'on appelle du même nom, parce que le plant en eſt venu d'Auvergne.

Le *Lignage* eſt un vin moins fort en couleur, qui eſt fait avec toutes ſortes de raiſins. Les Cabaretiers mêlent ces deux ſortes de vins pour faire leurs vins clairets & roſés de pluſieurs couleurs.

VERS 74. *Se vendoit chez Crenet.*] Fameux Marchand de vin, qui tenoit le Cabaret de la Pomme de Pin, vis-à-vis l'Egliſe de la Magdelaine, près du pont Notre-Dame. Ce Cabaret étoit déja renommé du tems de *Regnier* qui en parle ainſi dans ſa dixieme Satire:

Où maints Rubis balais tout rougiſſans de vin,
Montroient un hâc itur *à la Pomme de Pin.*

Et même du tems de *Rabelais*, qui dit: *Pûis cauponiſons ès Tabernes méritoires de la Pomme de Pin, de Caſtel, de la Magdelaine, & de la Mule.* Pantagr. L. II. ch. 6.

CRENET ne fit pas comme *Mignot*, car il ne fit que rire du mêlange de vins qu'on lui reprochoit dans cette Satire. Et ce reproche n'étoit pas auſſi ſans fondement, car Mr. *du Brouſſin* avoit fait acheter à Mr. *d'Herbaut*, chez *Crenet*, un muid de vin de l'Hermitage, qu'on reconnut enſuite être de ce vin coupé & mêlangé: ce qui mit *le Brouſſin* dans une furieuſe colere contre *Crenet*, qu'il ne menaçoit pas de moins que de le perdre. C'eſt à cette avanture que l'Auteur fait alluſion.

Ibid. —— *Pour vin de l'Hermitage.*] Il croît ſur un côteau ſitué dans le Dauphiné, proche la ville de Thain, ſur le bord du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un Hermitage qui a donné ſon nom au territoire, & au vin qui y vient.

Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux,
N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux.
A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,
Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse.
Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison,
J'espérois adoucir la force du poison.
Mais qui l'auroit pensé? pour comble de disgrace,
Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace.
Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'Eté!
Au mois de Juin! Pour moi, *j'étois si transporté*,
Que donnant de fureur tout le festin au Diable,
Je me suis vû vingt fois prêt à quitter la table,
Et dût-on m'appeller & fantasque & bourru,
J'allois sortir enfin, quand le Rôt a paru.
  Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,

REMARQUES.

CHANGEMENT. Vers 75. *Et qui rouge & vermeil.*] Il y avoit: *Et qui rouge en couleur*, dans les premieres Editions.

VERS 83. *Point de glace, bon Dieu!*] Dans le tems que cette Satire fut faite, l'usage de la glace n'étoit pas si commun en France qu'il l'est à présent. Il n'y avoit que ceux qui se piquoient de délicatesse & de raffinement, qui bussent à la glace. Ainsi la plainte que fait ici le Personnage qui parle, marque bien son caractere. En France on n'a commencé à boire à la glace que vers la fin du dix-septieme Siècle; mais cet usage étoit connu des anciens Romains qui en faisoient leurs délices.

VERS 88. — *Quand le Rôt a paru.*] Quand l'Auteur travailloit à cette Satire, il demanda à Mr. *du Broussin*, s'il falloit dire *le Rôt*, ou le *Rôti*. Il répondit qu'on pouvoit dire l'un & l'autre, mais que *Rôt* étoit plus noble. *Servir le Rôt*.

S'élevoient trois lapins, animaux domestiques,
Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.
Autour de cet amas de viandes entassées,

REMARQUES.

VERS 92. *Sentoient encor le chou.*] Une petite avanture domestique a fourni à l'Auteur l'idée de ce Vers & des deux précédens. Un soir il y avoit du monde à souper chez Mr. *Boileau* son pere. En entrant dans la Salle à manger, on sentit une odeur semblable à celle de la soupe aux choux, dont tout le monde fut frappé. Mr. *Boileau*, demanda à la Cuisiniere, si elle étoit folle de vouloir leur donner une soupe aux choux, à souper? La Cuisiniere répondit que ce n'étoit pas son dessein; cependant on sentoit toujours la même odeur: mais à peine eut-on servi le Rôt, que l'on découvrit au fond du bassin un Lapin nourri aux choux, qui étoit caché sous le reste de la viande: car on la servoit alors en pyramide. Dès que l'on vit le Lapin, on ne chercha plus d'où venoit cette odeur. On le fit d'abord emporter; mais il avoit répandu par-tout une odeur de chou qui dura tout le reste du repas.

VERS 94. *Regnoit un long cordon d'alouettes pressées.*] Comme ce Repas se donnoit en Eté, au mois de Juin, les Critiques ont prétendu qu'en ce tems-là on ne mangeoit pas d'Aloüettes. C'est *Boursaut* qui a fait cette objection dans une petite Pièce de Théâtre, intitulée *la Satire des Satires*, imprimée en 1669.

Notre Auteur répondoit, qu'il avoit eu raison de faire servir des Aloüettes dans ce repas, parce que c'est un repas donné par un homme d'un goût bizarre & extravagant, qui cherche des mets extraordinaires. Qu'ainsi, l'on peut présumer qu'il a donné des Aloüettes; quoique mauvaises, dans une saison où il n'est pas impossible d'en avoir, puisqu'il y en a en tout tems: les Aloüettes n'étant pas des oiseaux de passage. D'ailleurs, cette faute tombe sur *Mignot* qui avoit préparé le repas, & non pas sur le Poëte qui en fait la description. Mais au fond, l'Auteur auroit peut-être changé cet endroit, si ses ennemis ne s'étoient pas si fort applaudis de cette critique.

Regnoit un long cordon d'alouettes preſſées,
Et ſur les bords du plat, ſix pigeons étalés
Préſentoient pour renfort leurs ſquelettes brûlés.
A côté de ce plat paroiſſoient deux ſalades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades,
Dont l'huile de fort loin ſaiſiſſoit l'odorat,
Et nageoit dans des flots de vinaigre roſat.
Tous mes Sots à l'inſtant changeant de contenance,
Ont loué du feſtin la ſuperbe ordonnance:
Tandis que mon Faquin, qui ſe voyoit priſer,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuſer.
Sur-tout certain Hableur, à la gueule affamée,

REMARQUES.

IMIT. Ibid. *Un cordon d'Alouettes.*] Les Latins diſoient dans le même ſens, *Une couronne d'Alouettes*, *de Grives*, &c.

Texta roſis fortaſſe tibi, vel divite nardo,
At mihi de Turdis facta corona placet.
MARTIAL. XIII. Epig. LI.

IMIT. Vers 96. *Leurs ſquelettes brûlés.*] HORACE, dans ſon récit d'un feſtin ridicule, applique aux Merles, ce que notre Auteur dit ici des Pigeons:

—— —— Tum pectore aduſto
Vidimus & Merulas poni. L. II. Sat. VIII. 90.

VERS 105. *Sur-tout certain Hableur.* Celui dont le caractere eſt ſi vivement exprimé dans ces dix Vers, s'appelloit *B. D. L.* Couſin iſſu de Germain de notre Auteur. Il étoit neveu de M. *de L.....* Grand-Audiencier

Qui vint à ce festin conduit par la fumée,
Et qui s'est dit Profès dans l'Ordre des Côteaux.

REMARQUES.

de France, qui lui avoit acheté une charge de Président à la Cour des Monnoyes; mais il dissipa tout son bien; & son Oncle l'ayant abandonné, il fut réduit à vivre chez ses amis. Il alloit souvent chez Mr. *Boileau* le Greffier, frere aîné de Mr. *Despréaux*. Ce fut là que se passa entre ce même Mr. *D. L......* & la Comtesse de CRISSÉ, cette Scène plaisante & vive qui a été décrite par Mr. *Racine* dans ses *Plaideurs*, sous les noms de *Chicaneau* & la *Comtesse de Pimbêche*. La Comtesse *de Crissé* étoit une Plaideuse de profession, qui a passé toute sa vie dans les procès, & qui a dissipé de grands biens dans cette occupation ruineuse. Le Parlement fatigué de son obstination à plaider, lui défendit d'intenter aucun procès, sans l'avis par écrit de deux Avocats que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de son désespoir les Juges, les Avocats, & son Procureur, elle alla encore porter ses plaintes à Mr. *Boileau* le Greffier, chez qui se trouva par hazard Mr. *de L......* dont il s'agit. Cet homme qui vouloit se rendre nécessaire par-tout, s'avisa de donner des conseils à cette Plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité; mais par un mal-entendu qui survint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'insulter, & l'accabla d'injures. Mr. *Despréaux*, qui étoit présent à cette Scène, en fit le récit à Mr. *Racine* qui l'accommoda au Théâtre, & l'inséra dans la Comédie des *Plaideurs*. Il n'a presque fait que la rimer. La premiere fois que l'on joüa cette Comédie, on donna à l'Actrice qui représentoit la *Comtesse de Pimbêche*, un habit de couleur de Rose séche, & un masque sur l'oreille; ce qui étoit l'ajustement ordinaire de la Comtesse *de Crissé*.

VERS 107. *Dans l'Ordre des Côteaux.*] *Les Côteaux*: ce nom fut donné à trois grands Seigneurs tenant table, qui étoient partagés sur l'estime qu'on devoit faire des vins des Côteaux qui sont aux environs de Rheims. Ils avoient chacun leurs partisans. DESPRÉAUX.

A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

REMARQUES.

Je ne puis m'ôter de l'esprit (dit le P. BOUHOURS) *qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la description de son Festin:*

Sur tout certain Hableur, &c.

„ Je me suis même mis en tête (continue le *P. Bouhours*) que les Commentateurs se tourmenteront fort „ pour expliquer ce, *Profès dans l'Ordre des Côteaux*, & „ qu'on pourra bien le corriger en lisant, *Profès dans* „ *l'Ordre de Cîteaux*, par la raison que *l'Ordre des Côteaux* ne se trouvera point dans l'Histoire Ecclésiasti„ que; & que les gens de ce tems-là ne sçauront pas „ que cet Ordre n'étoit qu'une Société de fins Débau„ chés, qui vouloient que le vin qu'ils bûvoient, fût „ d'un certain côteau; & qu'on les appelloit pour cela „ *les Côteaux*.

Les plus fameux Côteaux qui produisent le vin de Champagne, sont Rheims, Pérignon, Silleri, Haut-Villiers, Aï, Taissy, Verzenai, St. Thierri. Notre Auteur disoit, que ces trois Seigneurs qu'on nommoit *les Côteaux*, étoient le Commandeur de SOUVRÉ, le Duc de MORTEMAR, & le Marquis de SILLERI.

Ménage donne une autre origine à ce nom-là. „ Ce „ fut, dit-il, feu Mr. de LAVARDIN, Evêque du Mans, „ qui se plaignant de ces Messieurs qui disoient que son „ vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des délicats „ qui ne vouloient du vin que d'un certain *Côteau*: & „ là-dessus on les appella *les Côteaux*. Ces Messieurs „ étoient le Marquis de BOIS-DAUPHIN, du nom de „ *Laval*; le Comte d'OLONNE, du nom de la *Trimouille*; l'Abbé de VILLARCEAUX, du nom de *Mornai*; & „ le Comte du BROUSSIN, du nom de *Brûlart*. DICT. „ ETYMOL. BROSSETTE.

Fragment d'une Lettre de Mr. DES MAIZEAUX *à *** sur ce sujet.*

„ Lorsque je priai Mr. de St. EVREMOND de m'ap-

Je rlois de le voir, avec sa mine étique,

REMARQUES.

„ prendre l'origine du nom de Côteaux, je lui fis „ voir ce que *Ménage* a écrit là-dessus dans son *Dictionnaire Etymologique*, où il dit, que Mr. *de Lavardin* „ Evêque du Mans *se plaignant de quelques grands Seigneurs qui disoient que son Vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des délicats qui ne vouloient du vin que d'un certain* Côteau &c. Mr. *de St. Evremond* m'assura que „ cet Auteur se trompoit: car 1°. ceux à qui on donna „ le nom de *Côteaux* n'étoient pas de *grands Seigneurs*. „ 2°. Ils ne *disoient* point que *le Vin* de l'Evêque du „ Mans *n'étoit pas bon*. 3°. Ce Prélat ne *se plaignoit* „ point d'eux. 4°. Il ne parloit pas d'*un certain Côteau*. „ 5°. L'Abbé *de Villarceaux* n'en étoit pas, lui qui ne „ s'entendoit nullement en délicatesse: ni *du Broussin*, „ qui n'est venu que dix ans après. Mr. *de St. Evremond* ajouta qu'il étoit lui-même à la table de l'Evêque du Mans, lorsque ce Prélat donna, pour ainsi „ dire, naissance au fameux nom de Côteaux. Il „ m'apprit ensuite la véritable origine de ce nom-là, „ que j'ai rapportée dans la Vie de Mr. *de St. Evremond*.

Voici l'endroit de la *Vie de St. Evremond*, où Mr. *Des Maizeaux* parle des *Côteaux*. „ Mr. *de St. Evremond*, *dit-il*, se rendit fameux par son raffinement sur „ la bonne chere. Mais dans la bonne chere, on re„ cherchoit moins la somptuosité & la magnificence, „ que la délicatesse & la propreté. Tels étoient les „ repas du Commandeur *de Souvré*, du Comte *d'Olonne*, „ & de quelques autres Seigneurs qui tenoient table. „ Il y avoit entr'eux une espece d'émulation, à qui se„ roit paroître un goût plus fin, & plus délicat. Mr. „ *de Lavardin*, Evêque du Mans & Cordon-bleu, s'é„ toit aussi mis sur les rangs. Un jour que Mr. *de St. Evremond* mangeoit chez lui, cet Evêque se prit à „ le railler sur sa délicatesse; & sur celle du Comte „ *d'Olonne*, & du Marquis *de Bois-Dauphin*. *Ces Messieurs*, dit ce Prélat, *outrent tout à force de vouloir raffiner sur tout. Ils ne sauroient manger que du Veau de riviere: il faut que leurs Perdrix viennent d'Auver-*

Son rabat jadis blanc, & sa perruque antique,
En lapins de garenne ériger nos clapiers,

REMARQUES.

„ *gne: que leurs Lapins soient de la Roche-Guyon ou de* „ *Versine. Ils ne sont pas moins difficiles sur le Fruit: &* „ *pour le Vin, ils n'en sauroient boire que des trois Cô-* „ *teaux, d'Aï, d'Haut-Villiers, & d'Avenay.* Mr. *de St.* „ *Evremond* ne manqua pas de faire part à ses Amis de „ cette conversation; & ils répéterent si souvent ce „ qu'il avoit dit des *Côteaux*, & en plaisanterent en „ tant d'occasions, qu'on les appella LES TROIS CÔ- „ TEAUX.

Mr. *Des Maizeaux* remarque dans le même endroit, que le Pere *Bouhours*, Mr. *Ménage* & Mr. *Despréaux* se sont trompés sur l'origine du nom de *Côteaux*; & il renvoye à ce qu'on a dit là-dessus dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Août 1704. pag. 165. & suiv. Voyez la *Vie de Mr. de St. Evremond* sous l'année 1654, pag. 39. & 40. de l'Ed. d'Amsterdam 1726. DU MONTEIL.

On croit que le Vin de Champagne doit sa premiere réputation à Messieurs *Colbert* & *le Tellier*, Ministres d'Etat, qui possédoient de grands Vignobles dans la Province de Champagne. On fait néanmoins remonter beaucoup plus loin le tems de la réputation de ce vin; car on assure, * que le Pape *Léon X.*, *Charles-Quint*, *François I.* & *Henri VIII.* Roi d'Angleterre, voulurent toujours user du Vin d'Aï, comme le plus excellent, & le plus épuré de toute senteur de terroir. Ils avoient tous leur propre Maison dans Aï, ou proche d'Aï, pour y faire plus curieusement leurs provisions. Voilà sans doute d'illustres Confreres dans *l'Ordre des Côteaux:*

VERS III. *En lapins de garenne ériger nos clapiers.*] On appelle ordinairement *Clapiers*, les Lapins domestiques; & l'on n'en voit jamais sur les tables bien servies. Dans les *Plaideurs* de Mr. *Racine*, *Chicaneau* dit à son valet:

* *St. Evremond, Lettre à Mr. le Comte d'Olonne, Tom. III.*

Et nos pigeons Cauchois en superbes ramiers;
Et pour flatter notre Hôte, observant son visage
Composer sur ses yeux son geste & son langage.
Quand notre Hôte charmé, m'avisant sur ce point,
Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?
Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiette,
Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.
Aimez-vous la muscade? On en a mis par-tout.
Ah! Monsieur, ces poulets sont d'un merveilleux goût.
Ces pigeons sont dodus, mangez sur ma parole.
J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.

REMARQUES.

Prens-moi dans ce Clapier trois Lapins de garenne,
Et chez mon Procureur porte-les ce matin.

VERS 112. *Et nos pigeons Cauchois en superbes Ramiers.*] *Pigeons Cauchois* sont de gros Pigeons: & ce mot de *Cauchois* est venu de Normandie, à cause que les Pigeons de Caux sont plus gros que les autres. *Cauchois*, qui est né au Pays de Caux. MÉNAGE, *Dict. Etymol.*

Ramier, sorte de Pigeon sauvage qui perche sur les branches des arbres: ce que les Pigeons domestiques ne font pas.

VERS 119. *Aimez-vous la muscade? On en a mis par-tout.*] Il demande si l'on aime la Muscade; & il y en a par-tout. Cela renferme un ridicule bien sensible, & assez ordinaire. D'ailleurs, c'étoit un goût hors de mode, & depuis long-tems on ne vouloit plus que la muscade se fît sentir dans les ragoûts.

VERS 122. *J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.*] Ce Personnage donne encore ici une preuve de son mauvais goût: car les Lapins, pour être bons,

Ma foi, tout eſt paſſable, il le faut confeſſer,
Et Mignot aujourd'hui s'eſt voulu ſurpaſſer.
Quand on parle de ſauce il faut qu'on y raffine.
Pour moi j'aime ſur-tout que le poivre y domine.
J'en ſuis fourni, Dieu ſait, & j'ai tout Pelletier
Roulé dans mon office en cornets de papier.
A tous ces beaux diſcours, j'étois comme une pierre,
Ou comme la Statue eſt au Feſtin de Pierre:

REMARQUES.

doivent avoir la chair ferme & de couleur un peu bize. Il n'y a que les Clapiers qui ayent la chair blanche & molle.

VERS 126. *J'aime ſur-tout que le poivre y domine.*] Le Commandeur *de Souvré* avoit le goût uſé par la bonne chere, & aimoit beaucoup le poivre, la muſcade & les épices les plus fortes.

VERS 127. *J'ai tout Pelletier* &c.] Cette raillerie eſt extrémement fine & délicate, parce qu'elle eſt indirecte. On a parlé de *Pelletier* dans les Remarques ſur le Vers 54. du *Diſcours au Roi*, & ſur le Vers 76. de la Satire précédente.

VERS 130. *Ou comme la Statue eſt au Feſtin de Pierre.*] *Le Feſtin de Pierre* eſt une Pièce de Théâtre dont le ſujet nous a été apporté en France par les Comédiens Italiens, qui l'ont imitée des Eſpagnols. TIRSO DE MOLINA, Auteur Eſpagnol, eſt le premier qui l'a traitée. Il l'a intitulée, *El Combidado de piedra:* ce qui a été mal rendu en notre Langue par, *le Feſtin de Pierre:* car ces paroles ſignifient précisément, *le Convié de pierre:* c'eſt-à-dire, *la Statue de marbre ou de pierre, conviée à un repas.* Cependant l'uſage a prévalu. Ce qui peut y avoir donné lieu, c'eſt que la Statue qui ſe rend au ſouper auquel elle a été invitée, eſt la Statue d'un Commandeur nommé *Dom Pedro.* De là eſt venu ſans doute le nom de *Feſtin de Pierre.* Toutes les Troupes de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur Théâ-

Et ſans dire un ſeul mot, j'avalois au hazard
Quelque aîle de poulet dont j'arrachois le lard.
Cependant mon Hableur, avec une voix haute,
Porte à mes Campagnards la ſanté de notre Hôte;
Qui tous deux pleins de joye, en jettant un grand cri,
Avec un rouge-bord acceptent ſon deffi.
Un ſi galant exploit réveillant tout le monde,
On a porté par-tout des verres à la ronde;
Où les doigts des Laquais, dans la craſſe tracés,
Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincés.
Quand un des Conviés, d'un ton mélancholique,
Lamentant triſtement une chanſon bachique:

REMARQUES.

tre. *De Villiers*, Comédien, l'a traitée pour le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. *Moliere* la fit paroître en 1665. ſur le Théâtre du Palais Royal, avec beaucoup plus de régularité & d'agrémens. Elle n'avoit encore été joüée à Paris que par les Italiens, dans le tems que Mr. *Despréaux* compoſa cette Satire. *Dorimond* fit enſuite le *Feſtin de Pierre*, & le mit en vers. *Roſimond* en fit encore un autre, qui fut repréſenté ſur le Théâtre du Marais, en 1670. Enfin, *Corneille* le jeune a tourné en vers la Pièce de *Moliere*, en y faiſant quelques légers changemens dans la diſpoſition. Elle commença à paroître au mois de Janvier, 1677. & c'eſt cette derniere qu'on joüe préſentement en France.

VERS 141. *Quand un des Conviés, d'un ton mélancholique*, &c.] Mr. *de la C....* Neveu de notre Auteur, avoit la voix aſſez belle; mais il chantoit toutes ſortes d'airs, même les plus gais, d'un ton ſi triſte & ſi mélancholique, qu'on eût dit qu'il lamentoit, au lieu de chanter.

VERS 142. —— *Une chanſon bachique.*] BERNIER le Voyageur appelloit les chanſons à boire, des *Chanſons*

Tous mes Sots à la fois, ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, ſe mettent à chanter.
La Muſique ſans doute étoit rare & charmante:
L'un traîne en longs fredons une voix glapiſſante,
Et l'autre l'appuyant de ſon aigre fauſſet,
Semble un violon faux qui jure ſous l'archet.
Sur ce point un jambon, d'aſſez maigre apparence,
Arrive ſous le nom de jambon de Mayence.
Un Valet le portoit, marchant à pas comptés,

REMARQUES.

Bachiques, ſelon l'ancien langage. *Avant que j'allaſſe au Mogol*, diſoit-il, *je ſavois grand nombre de chanſons bachiques*. L'Auteur a employé cette expreſſion ſurannée en parlant d'un Noble Campagnard. Il y a des *Chanſons Bachiques* dans le Recueil des Airs du *Savoyard*, fameux Chantre du Pont-neuf. BROSSETTE.

M. *Despréaux* n'a vraiſemblablement fait ici que ſuivre un uſage qui ſubſiſtoit encore dans le tems qu'il compoſoit cette Satire. On trouve des *Chanſons Bachiques* dans les Auteurs ſes contemporains. Aujourd'hui l'on dit aſſez univerſellement : *Chanſon à boire*, *Air à boire*. Cependant nos Poëtes ne feroient pas difficulté de dire au beſoin : une *Chanſon* ou des *Chanſons Bachiques*. Ils diroient même : des *Airs Bachiques*. Il eſt certain qu'on dit fort bien : une *Ode Bachique*; mais on ne s'aviſera jamais de dire : une *Ode à boire*. DE ST. MARC.

VERS 150. —— *Sous le nom de jambon de Mayence.*] Les jambons de Mayence ſont préparés d'une façon particuliere. Ils viennent de Weſtphalie, & on les appelle jambons de Mayence, parce qu'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Mayence : cette foire ſe tient maintenant à Francfort ſur le Mein.

IMIT. Vers 151. *Un Valet le portoit, marchant à pas comptés*, &c.] *Horace* s'eſt auſſi moqué de la gravité avec laquelle un Valet apportoit des bouteilles de vin

Comme un Recteur ſuivi des quatre Facultés.
Deux Marmitons craſſeux, revêtus de ſerviettes,
Lui ſervoient de Maſſiers, & portoient deux aſſiettes,
L'une de champignons, avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verds, qui ſe noyoient dans l'eau.
Un ſpectacle ſi beau ſurprenant l'aſſemblée,
Chez tous les Conviés la joie eſt redoublée:
Et la troupe à l'inſtant, ceſſant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'eſt miſe à raiſonner.
Le vin au plus muet fourniſſant des paroles,

REMARQUES.

ſur ſa tête, diſant que ce Valet s'avance à pas plus meſurés qu'une jeune Athénienne qui porte les vaſes dont on ſe ſert dans les Sacrifices de *Cérès.*

——— ——— ——— Ut Attica Virgo
Cum ſacris Cereris, procedit fuſcus Hydaſpes
Cæcuba vina ferens. L. II. Sat. VIII. v. 13.

VERS 152. *Comme un Recteur* &c.] L'Auteur tire ſa comparaiſon, des Proceſſions de l'Univerſité de Paris, à la tête deſquelles marche le Recteur, précédé de ſes Bedeaux, & ſuivi des quatre Facultés, qui ſont les Arts, la Médecine, le Droit, & la Théologie. Le Recteur eſt le premier Officier électif de l'Univerſité; & la Proceſſion du Recteur ſe fait quatre fois l'année.

VERS 154. *Lui ſervoient de Maſſiers.*] Quand le Recteur va en proceſſion, il eſt toujours accompagné de deux *Maſſiers*; c'eſt-à-dire, deux Bedeaux qui portent devant lui des Maſſes, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, tels qu'on en porte par honneur devant le Roi, & devant Mr. le Chancelier.

IMIT. Vers 161. *Le vin au plus muet fourniſſant des paroles.*] HORACE L. I. Ep. V. v. 19.

Chacun a débité ses maximes frivoles:
Réglé les interêts de chaque Potentat,
Corrigé la Police, & réformé l'Etat;
Puis de-là s'embarquant dans la nouvelle guerre,
A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.
Enfin, laissant en paix tous ces Peuples divers,
De propos en propos on a parlé de Vers.
Là, tous mes Sots, enflés d'une nouvelle audace,
Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnasse,
Mais notre Hôte sur-tout, pour la justesse & l'art,

REMARQUES.

Fœcundi calices quem non fecere disertum?

VERS 166. *A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.*] L'Angleterre & la Hollande étoient alors en guerre. Les Hollandois perdirent en 1665. une grande bataille sur mer contre les Anglois. Le Roi se déclara ensuite contre l'Angleterre, en faveur des Hollandois, & cette guerre fut terminée par le Traité de Breda, au mois de Janvier 1667.

IMIT. Vers 170. *Ont jugé des Auteurs* &c.] *Perse*, Satire I. v. 30.

——— ——— Ecce inter pocula quærunt
Romulidæ saturi quid dia poëmata narrent.

VERS 171. ——— *Pour la justesse & l'art, ... Théophile & Ronsard.*] THÉOPHILE DE VIAUD, connu sous le nom de *Poëte Théophile*, avoit l'imagination vive & brillante; mais pour la régularité & la justesse, ce n'est pas dans ses vers qu'il la faut chercher. RONSARD avoit le génie élevé, & de grands talens pour la Poësie; mais il semble que l'art n'ait servi qu'à corrompre en lui la nature, au lieu de la perfection-

Elevoit jusqu'au ciel Théophile & Ronsard.
Quand un des Campagnards relevant sa moustache,
Et son feutre à grands-poils ombragé d'un panache,
Impose à tous silence, & d'un ton de Docteur,
Mor-

REMARQUES.

ner. En effet, ses vers sont pleins de licences outrées; & l'affectation qu'il eut de les charger d'une érudition fatigante & mal ménagée, les a rendus peu intelligibles. C'est ce qui fit bientôt déchoir ce Poëte, de la haute réputation qu'il s'étoit acquise dans son siècle: & depuis long-tems on ne lit plus ses Poësies. Voyez la Remarque sur le Vers 126. du premier Chant de *l'Art Poëtique.*

VERS 173. *Quand un des Campagnards* &c.] Mr. *De B****. Gentilhomme de Châlons, Cousin de notre Poëte. Il portoit effectivement une grande moustache, qu'il relevoit ordinairement avant que de parler; & son chapeau semblable à un feutre, étoit un chapeau à grands poils, couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque tems après la réception de *Gilles Boileau* à l'Académie: *Ah, Ah, Cousin,* lui dit-il, *vous êtes donc parmi ces Messieurs de l'Académie Françoise! Combien cela vaut-il de revenu par année?*

VERS 174. *Et son feutre à grands poils;*] Anciennement on disoit, *un chapeau de feautre;* témoin VILLON, qui dit dans une double Ballade:

Abusé m'a, & fait entendre
Toujours de ung, que c'est ung autre:
De farine, que ce fust cendre;
D'ung mortier, ung chapeau de feautre.

On trouve aussi dans le *Cymbalum Mundi*, de BONAVENTURE DES PERRIERS, Dial. III. *Mais au Diable l'une qui me die: Tien, Mercure, voilà pour avoir un feautre de chapeau.* Pag. 106 & 107. Ed. d'Amst. 1711.

Morbleu! dit-il, la Serre est un charmant Auteur!
Ses vers sont d'un beau stile, & sa prose est coulante.
La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante,
Et je ne sçai pourquoi je bâille en la lisant.

REMARQUES.

VERS 176. —— *La Serre est un charmant Auteur.* PUGET DE LA SERRE, misérable Ecrivain, qui a publié quantité d'Ouvrages en prose & en vers. Ils ne laissoient pas d'être débités à mesure qu'ils paroissoient; mais l'Auteur les ayant fait imprimer en un corps, personne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que ses Ecrits étoient un galimathias continuel, & il se glorifioit de cela même, disant qu'il avoit trouvé un secret inconnu aux autres Auteurs: *C'est*, disoit-il, *d'avoir sû tirer de l'argent de mes Ouvrages tout mauvais qu'ils sont, tandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages.* Un jour il eut la curiosité d'aller entendre les Conférences que RICHESOURCE faisoit sur l'Eloquence, dans une maison de la Place Dauphine. Après que celui-ci eut débité toutes ses extravagances, *La Serre*, en manteau long & en rabat, se leva de sa place, & allant embrasser *Richesource*: *Ah! Monsieur*, lui dit-il, *je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du galimathias; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.*

VERS 178. *La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante.*] *La Pucelle*, ou *la France délivrée*, Poëme héroïque de *Chapelain*. Voyez ce qu'on a dit de cet Auteur & de son Poëme, à la note du Vers 25 du *Discours au Roi.*

VERS 179. *Et je ne sçai pourquoi je bâille en la lisant.*] Un jour *Chapelain* lisoit son Poëme chez Mr. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame *de Longueville*, à qui un des Admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit: *Oui, cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux.* Cette pensée est l'original de celle de Mr. *Despréaux.*

Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant;
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

REMARQUES.

VERS 180. *Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant:*] RENÉ LE PAÏS étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit fort bien, on lui donna la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit l'esprit aisé, vif & agréable, & il composoit en vers & en prose, avec facilité. En 1664. il publia des Lettres & des Poësies, sous le titre d'*Amitiés, Amours, & Amourettes.* Les Railleurs l'appellerent *le Singe de Voiture;* parce que *Le Païs* se flattoit d'imiter l'enjoüement & la délicatesse de cet Auteur. C'est ce que Mr. *Despréaux* insinue en cet endroit, par la contre-vérité qu'il met dans la bouche de son Campagnard, qui préfere *Le Païs* à *Voiture. Le Païs* prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une Lettre badine sur ce sujet à un de ses amis qui étoit à Paris. On la peut voir dans ses *Nouvelles Oeuvres*, qui sont la suite du premier volume. Il fit plus: étant lui-même à Paris, il alla voir Mr. *Despréaux*, & soutint toujours son caractere enjoüé. Mr. *Despréaux* fut d'abord embarrassé de la visite d'un homme qu'il avoit mis en droit de se plaindre; mais il dit pour toute excuse à Mr. *Le Païs*, qu'il ne l'avoit nommé dans la Satire, que parce qu'il avoit vû des gens qui le préféroient à *Voiture*. Mr. *Le Païs* passa facilement condamnation sur cette préférence, & ils se séparerent bons amis. Notre Auteur estimoit plus la prose de *Le Païs* que ses vers. *René Le Païs*, Sieur *du Plessis-Villeneuve*, mourut à Paris dans la Rue du Bouloi, le dernier jour d'Avril 1690., & fut enterré à St. Eustache, où le célebre VINCENT VOITURE avoit été aussi enterré.

VERS 181. *Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.*] Mr. *de la Fontaine* avoit mené Mrs. *Despréaux* & *Racine* à Château-Thierri, qui étoit le lieu de sa naissance. Un des principaux Officiers de cette Ville

Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture.
A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.
En verité pour moi, j'aime le beau François.
Je ne sçai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre:

REMARQUES.

invita un jour à dîner Mr. *Despréaux* tout seul, & laissa ses deux Amis qui étoient occupés ailleurs. Pendant le repas, la conversation roula particuliérement sur les Belles-Lettres. L'Officier de Robe jugea de tout en maître: Il dit qu'il n'aimoit point *ce Voiture*; qu'à la vérité, *le Corneille* lui faisoit plaisir quelquefois, mais que sur-tout il étoit passionné pour le beau langage. Et puis il disoit, en s'applaudissant de son bon goût: *Avouez, Monsieur, que le jugement sert bien dans la lecture.*

VERS 183. —— *Le Corneille est joli quelquefois.*] L'épithete de *joli* convient aussi peu au grand *Corneille*, qu'elle convenoit à Mr. *de Turenne*, quand un jeune homme de la Cour s'avisa de dire, que Mr. *de Turenne* étoit un *joli* Homme. C'est en ce sens que l'on dit de ce qui a un caractere de grandeur: *Cela passe le joli.* Mais notre Auteur fait parler ainsi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

IMIT. Vers 183 & 184. —— *le Corneille est joli quelquefois. En vérité pour moi, j'aime le beau François.*] En même temps que notre Auteur acheve de rimer les propos extravagans de son Officier de Robe de Château-Thierri, n'a-t-il point en vue d'imiter *Regnier* qui fait dire au *Pédant*, qu'il introduit dans la Satire X.?

Que Pline est inégal, Térence un peu joli;
Mais sur-tout il estime un langage poli. DE ST, MARC.

VERS 185. *Je ne sçai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.*] ALÉXANDRE LE GRAND, Tragédie de Mr. RACINE, qui la donna au public en 1665. Quand il l'eut faite, l'Abbé de BERNAY, chez qui il demeuroit, souhaita qu'elle fût représentée par les Comédiens de

Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.
Les Héros chez Quinaut parlent bien autrement,
Et jusqu'à *Je vous hais*; tout s'y dit tendrement.
On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire,

REMARQUES.

l'Hôtel de Bourgogne, & Mr. *Racine* vouloit que ce fût par la Troupe de *Moliere*. Comme ils étoient en grande contestation là-dessus, Mr. *Despréaux* intervint, & décida par une plaisanterie; disant, qu'*il n'y avoit plus de bons Acteurs à l'Hôtel de Bourgogne: qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Moucheur de chandelles qui fût au monde, & que cela pourroit bien contribuer au succès d'une Pièce.* Cette plaisanterie seule fit revenir l'Abbé *de Bernay*, qui étoit d'ailleurs très-obstiné; & la Pièce fut donnée à la Troupe de *Moliere*.

VERS 188. *Et jusqu'à* Je vous hais, *tout s'y dit tendrement.*] Dans les Tragédies de *Quinaut*, tous les sentimens sont tournés à la tendresse, jusques dans les endroits où l'on ne devroit exprimer que de la haine ou de la douleur: c'est pourquoi on l'avoit surnommé *le doucereux Quinaut*. Mr. *Despréaux* avoit vû jouer *Stratonice*, Tragédie de ce Poëte, où *Floridor* faisoit le rôle d'*Antiochus*, qui est l'Amant; & *la Baron* faisoit celui de *Stratonice*, qui est la Maîtresse. *Antiochus* disoit bien tendrement à *Stratonice*; *Vous me haïssez donc?* A quoi *Stratonice* répondoit aussi d'un air fort passionné: *J'y mets toute ma gloire.* Enfin, après avoir tourné en plusieurs façons les mots de *haine* & de *haïr*, la Scene finissoit par ces deux Vers:

Adieu, croyez toujours que ma haine est extrême;
Prince, & si je vous hais, *haïssez-moi de même.*

C'est particuliérement cet endroit que Mr. *Despréaux* a eu en vue. *Act. II. Scène 6. & 7.*

VERS 189. *On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.*] Dans la Satire précédente, adressée à *Moliere*; & c'est

Qu'un jeune Homme... Ah! je sai ce que vous voulez dire,
A répondu nôtre Hôte. *Un Auteur sans défaut,*
La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.
Justement. A mon gré, la pièce est assez plate.
Et puis blâmer Quinaut.... Avez-vous vû l'Astrate?
C'est-là ce qu'on appelle un Ouvrage achevé.
Sur-tout l'*Anneau Royal* me semble bien trouvé.

REMARQUES.

cette raison qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux Satires dans son Livre, immédiatement l'une après l'autre, quoiqu'elles n'ayent pas été composées dans le même ordre. Après la seconde Satire, l'Auteur avoit fait la quatrieme, & le *Discours au Roi*, avant la Satire troisieme.

VERS 193. *Justement. A mon gré.*] C'est le Noble Campagnard qui reprend ici le discours.

VERS 194. & 196. —— *Avez-vous vû l'Astrate?... Sur-tout l'Anneau Royal.*] ASTRATE, *Roi de Tyr*, Tragédie de *Quinaut*, fut représentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du *Journal des Sçavans*, faisant l'éloge de l'*Astrate* *, dit que cette Pièce a de la tendresse par-tout, & de cette tendresse délicate qui est toute particuliere à Mr. *Quinaut*. *L'Anneau Royal* fait le sujet de la Scène 3. & 4. de l'Acte troisieme. *Elise*, héritiere du Royaume de Tyr, donne à *Agénor* son parent, un Anneau, qui étoit la marque de la dignité Royale, pour le remettre à *Astrate*, qui est aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épousant. Mais *Agénor*, qui avoit été nommé par le pere de la Reine pour être son époux, ne veut point se dessaisir de l'*Anneau Royal*: & comme il veut se servir de l'autorité souveraine que lui donne ce precieux Anneau,

* *Journal du 23. de Mars* 1665.

Son sujet est conduit d'une belle maniere,
Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere!
Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.
Il est vrai que Quinaut est un Esprit profond,
A repris certain Fat, qu'à sa mine discrete
Et son maintien jaloux j'ai reconnu Poëte:
Mais il en est pourtant qui le pourroient valoir.
Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir,
A dit mon Campagnard avec une voix claire,
Et déja tout bouïllant de vin & de colere.
Peut-être, a dit l'Auteur pâlissant de courroux:

REMARQUES.

pour faire arrêter son Rival, il est lui-même mis en prison par ordre de la Reine.

VERS 198. *Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere.*] Une des premieres régles du Théâtre, est qu'il ne faut qu'une Action pour le sujet d'une Pièce Dramatique; & cette Action doit être non seulement complette, mais continuée jusqu'à la fin, sans aucune interruption. Or notre Auteur prétend que dans l'*Astrate*, l'Action théâtrale est interrompue à la fin de chaque Acte: ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Pièce. Cette critique est très-fine. „ J'ai relû l'*Astrate*, m'a dit Mr. *Despréaux*. J'ai été étonné que je „ n'en aie pas dit davantage dans ma Satire; car il n'y „ a rien de plus ridicule, & il semble que tout y ait „ été fait exprès en dépit du bon sens. A la fin, on „ dit à *Astrate*, que sa Maîtresse est empoisonnée: cela „ se dit devant elle; & il répond pour toute chose, „ *Madame*. Cela n'est-il pas bien touchant? Nous disions autrefois, qu'il valoit bien mieux mettre, *Tredame*." BROSSETTE.

VERS 201. *A repris certain Fat.*] Cet endroit ne désigne personne en particulier.

Mais vous, pour en parler, vous y connoissez-vous?
Mieux que vous mille fois, dit le Noble en furie.
Vous? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie;
A l'Auteur sur le champ aigrement reparti.
Je suis donc un Sot? Moi? vous en avez menti,
Reprend le Campagnard, & sans plus de langage,
Lui jette, pour deffi, son assiette au visage.
L'autre esquive le coup, & l'assiette volant
S'en va frapper le mur, & revient en roulant.
A cet affront, l'Auteur se levant de la table,
Lance à mon Campagnard un regard effroyable:
Et chacun vainement se ruant entre-deux,
Nos Braves s'accrochant se prennent aux cheveux;
Aussi-tôt sous leurs pieds les tables renversées
Font voir un long débris de bouteilles cassées:
En vain à lever tout les Valets sont fort promts;
Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,
De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare;
Et leur premiere ardeur passant en un moment,

REMARQUES.

VERS 216. *S'en va frapper le mur, & revient en roulant.*] L'Auteur a cherché à imiter, par le son des mots, le bruit que fait une assiette en roulant. Il y a d'ailleurs beaucoup de grace dans cette imitation de la Poësie héroïque, abaissée à un sujet plaisant. La beauté de la Poësie consiste principalement dans les images, & dans les peintures sensibles: & c'est en quoi *Homere* & *Virgile* surpassent tous les autres Poëtes.

On a parlé de paix & d'accommodement.
Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,
Avec un bon serment, que si pour l'avenir,
En pareille cohue on me peut retenir,
Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,
Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'Août l'on mange des pois verts.

REMARQUES.

CHANG. Vers 233. *Je consens de bon cœur.*] Il y avoit, *d'un bon cœur*, dans les éditions de 1674. & de 1675. mais c'étoit une faute. L'Auteur a toujours mis, *de bon cœur*, dans les autres éditions.

VERS 234. *Deviennent vins de Brie.*] Les vins de la Province de Brie sont si mauvais qu'ils sont passés en proverbe: Aussi a-t-on dit en chanson:

Mais tout vin est vin de Brie,
Quand on boit avec un Fat.

AVIS SUR LA IV. SATIRE.

La Satire IV. a été faite en l'année 1664. immédiatement après la seconde Satire, & avant le Discours au Roi.

Mr. l'Abbé LE VAYER, *à qui elle est adressée, étoit fils unique de* LA MOTHE LE VAYER, *Conseiller d'Etat, Précepteur de* MONSIEUR Philippe de France, *Frere unique du Roi. En 1656. l'Abbé* le Vayer *publia une Traduction Françoise de* Florus, *qu'il dit avoir été faite par ce jeune Prince, & il accompagna cette Version d'un Commentaire savant & curieux. On croit qu'il a aussi composé le Roman de* Tarsis & Zélie *qui est fort bien écrit.*

Cet Abbé avoit un attachement singulier pour Moliere, *dont il étoit le partisan & l'admirateur. Il mourut âgé d'environ 35. ans, au mois de Septembre 1664. peu de tems après que cette Satire eut été composée. Mr.* Despréaux *en conçut l'idée dans une conversation qu'il eut avec l'Abbé* le Vayer *&* Moliere, *dans laquelle on prouva par divers exemples que* tous les hommes sont fous, & que chacun croit néanmoins être sage tout seul. *Cette proposition fait le sujet de cette Satire.* Moliere *avoit résolu de faire une Comédie sur le même sujet. Il trouvoit que* Des Marets *n'avoit pas bien rempli ce dessein dans la Comédie des* Visionnaires.

SATIRE IV.

A M. L'ABBÉ LE VAYER.

D'Où vient, cher LE VAYER, que l'Homme le moins sage
Croit toujours seul avoir la Sagesse en partage,
Et qu'il n'est point de Fou, qui par belles raisons
Ne loge son voisin aux Petites-Maisons?
Un Pédant enivré de sa vaine science,
Tout hérissé de Grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,

REMARQUES.

VERS 4. —— *Aux Petites-Maisons.*] Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appelloit l'Hôpital de Saint-Germain des Prés, parce qu'il dépendoit de l'Abbaye de St. Germain; & c'étoit une *Maladrerie* destinée à retirer les Ladres qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'ayant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démolir, & le Cardinal *de Tournon*, Abbé de Saint-Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hôpital des Petites-Maisons.

VERS 5. *Un Pédant enivré.*] L'Auteur fait ici les caracteres d'un Pédant, d'un Galant, d'un faux Dévot, & d'un Libertin. Ce sont des caracteres généraux qui n'ont point d'objet particulier. *Pradon* a voulu insinuer que le portrait du Pédant étoit fait sur Mr. *Charpentier* de l'Académie Françoise; mais sa conjecture étoit sans fondement. PRADON, *Préf. des nouvelles Rem. sur les Ouvrages de Mr. Despréaux.*

Dans ſa tête entaſſés, n'a ſouvent fait qu'un Sot,
Croit qu'un Livre fait tout, & que ſans Ariſtote
La raiſon ne voit goute, & le bon ſens radote.
D'autre part un Galant, de qui tout le métier
Eſt de courir le jour de quartier en quartier,
Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
De ſes froides douceurs fatiguer tout le monde,
Condamne la ſcience, & blâmant tout Ecrit,
Croit qu'en lui l'ignorance eſt un titre d'eſprit:
Que c'eſt des gens de Cour le plus beau privilége,
Et renvoye un Savant dans le fond d'un Collége.
Un Bigot orgueilleux, qui dans ſa vanité
Croit duper jusqu'à Dieu par ſon zêle affecté,
Couvrant tous ſes défauts d'une ſainte apparence,
Damne tous les Humains, de ſa pleine puiſſance.
Un Libertin d'ailleurs, qui, ſans ame & ſans foi,
Se fait de ſon plaiſir une ſuprême loi

REMARQUES.

VERS 10. *La raiſon ne voit goute.*] L'auteur auroit pû mettre: *La raiſon eſt aveugle*; & ce changement ne lui déplaiſoit pas.

VERS 22. *Damne tous les Humains, de ſa pleine puiſſance.*] MOLIERE a imité cette penſée, dans *ſon Feſtin de Pierre*, Acte V. Scène 2. où il fait dire à DON JUAN: *Je ſaurai déchaîner contre mes ennemis, des zélés indiſcrets, qui ſans connoiſſance de cauſe crieront contre eux, qui les accableront d'injures, & les damneront hautement de leur autorité privée.* MOLIERE compoſa le *Feſtin de Pierre* à la fin de 1664. peu de tems après que cette Satire eut été faite.

Tient que ces vieux propos, de Démons & de flammes,
Sont bons pour étonner des enfans & des femmes;
Que c'est s'embarrasser de soucis superflus,
Et qu'enfin tout Dévot a le cerveau perclus.
En un mot, qui voudroit épuiser ces matieres,
Peignant de tant d'esprits les diverses manieres,
Il compteroit plûtôt, combien, dans un Printems,
Guenaud & l'antimoine ont fait mourir de gens,
Et combien la Neveu, devant son mariage,
A de fois au public vendu son P***.

REMARQUES.

IMITATION. Vers 31. *Il compteroit plûtôt*, &c.] Ces deux Vers sont imités de JUVÉNAL, Satire X. Vers 220.

Promptiùs expediam, quot amaverit Hippia mœchos,
Quot Themison ægros autumno occiderit uno.

VERS 32. *Guenaud & l'antimoine.*] Dans le tems que cette Satire fut composée, la dispute des Médecins au sujet de *l'antimoine* étoit dans sa plus vive chaleur. GUENAUD, Médecin de la Reine, étoit à la tête de ceux qui en approuvoient l'usage; & le célèbre *Gui Patin* étoit un des plus grands ennemis de ce minéral. *Voyez le* 23. *Journal des Sçavans* 1666.

Guenaud mourut le 16. de Mai 1667. Pendant sa vie on déguisa son nom dans les premieres éditions, sous celui de *Desnaud*, Apoticaire.

VERS 33. *Et combien la Neveu, devant son mariage.*] LA NEVEU fameuse Courtisane, extrémement décriée par les débauches éclatantes & scandaleuses que quelques-uns des principaux Seigneurs de la Cour faisoient chez elle. Elle étoit morte avant la composition de cette Satire.

Devant son mariage.] *Devant* & *Avant*, sont deux Prépositions que l'on employoit autrefois indifféremment;

Mais, sans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma pensée en deux mots;
N'en déplaise à ces Fous nommés Sages de Grece;
En ce monde il n'est point de parfaite Sagesse;
Tous les hommes sont fous, & malgré tous leurs soins,
Ne different entre eux que du plus ou du moins.
Comme on voit qu'en un bois, que cent routes séparent,
Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent,
L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,

REMARQUES.

mais l'usage en a déterminé plus particuliérement le sens : *Devant*, sert à marquer le lieu : & *Avant*, désigne le tems. Ainsi il auroit été plus régulier de mettre ici : *Avant son mariage ;* & l'Auteur l'auroit fait, si le mot précédent n'avoit pas fini par une voyelle. Il pouvoit aisément mettre quelque autre nom, que celui de *la Neveu*, sans rompre la mesure du Vers : & ce n'est pas la disette des noms qui l'a empêché de faire ce changement.

CHANGEMENT. Vers 41. *Comme on voit qu'en un bois* &c.] Premiere maniere, avant l'impression ;

Comme lorsqu'en un bois tout rempli de traverses,
Souvent chacun s'égare en ses routes diverses, &c.

IMIT. Ibid. *Comme on voit qu'en un bois* &c.] HORACE, L. II. Sat. III. v. 48.

——— Velut Sylvis, ubi passim
Palantes error certo de tramite pellit.
Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abit : unus utrique
Error, sed variis illudit partibus.

La même erreur les fait errer diversement:
Chacun suit dans le monde une route incertaine,
Selon que son erreur le joüe & le promene:
Et tel y fait l'habile & nous traite de fous,
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.
Mais quoi que sur ce point la Satire publie,
Chacun veut en sagesse ériger sa folie,
Et se laissant régler à son esprit tortu,
De ses propres défauts se fait une vertu.
Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connoître,
Le plus sage est celui qui ne pense point l'être:
Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde soi-même en sévere Censeur,
Rend à tous ses défauts une exacte justice,
Et fait, sans se flatter, le procès à son vice.
Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.
Un Avare idolâtre, & fou de son argent,

REMARQUES.

IMIT. Vers 60. *Un Avare idolâtre.*] Les six vers qui expriment ici le caractere de l'*Avare*, sont imités d'*Horace*, Lib. II. Sat. III. v. 108.

—— —— qui discrepat istis,
Qui nummos aurumque recondit, nescius uti
Compositis; metuensque velut contingere sacrum.
. . . .
Nimirum insanus paucis videatur.

Rencontrant la disette au sein de l'abondance,
Appelle sa folie une rare prudence,
Et met toute sa gloire, & son souverain bien,
A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.

REMARQUES.

CHANG. Vers 61. *Rencontrant la disette au sein de l'abondance.*] Dans les premieres éditions il y avoit:

Au milieu de ses biens rencontrant l'indigence.

VERS 64. *A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.*] Après ce Vers il y en avoit treize autres que l'Auteur a retranchés dans les dernieres éditions.

Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & vénale,
Ne vous souvient-il point du tourment de Tantale,
Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit,
Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit?
Vous riez: savez-vous que c'est votre peinture,
Et que c'est vous par-là que la fable figure?
Chargé d'or & d'argent, loin de vous en servir,
Vous brûlez d'une soif qu'on ne peut assouvir.
Vous nagez dans les biens, mais votre ame altérée
Se fait de sa richesse une chose sacrée;
Et tous ces vains trésors que vous allez cacher,
Sont pour vous un dépôt que vous n'osez toucher.
Quoi donc? de votre argent ignorez-vous l'usage?

Ces Vers sont la traduction de ceux-ci d'*Horace*, Liv. I. Sat. I. v. 68. & suiv.

Tantalus à labris sitiens fugientia captat
Flumina. Quid rides? mutato nomine, de te

65 Plus il le voit accrû, moins il en ſçait l'uſage.

Sans

REMARQUES.

Fabula narratur. Congeſtis undique ſaccis
Indormis inhians, & tanquam parcere ſacris
Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.
Neſcis quid valeat nummus, quem præbeat uſum?

L'Auteur ne trouva pas que ſa traduction fût aſſez ſerrée, ni qu'elle fût digne de ſon Original. BROSSETTE.

VOICI la Critique que *Des Marêts* fit des Vers où Mr. *Despréaux* parloit de *Tantale*.

„ PHILENE.

„ La comparaiſon d'un avare avec *Tantale*, eſt toute
„ priſe d'*Horace*, qui la met en deux vers & demi. Et
„ ce Poëte n'a pû la mettre qu'en ſix, mettant des
„ vers entiers pour chevilles, comme on voit les deux
„ premiers, qui ne ſont que pour dire *Tantale. Horace*
„ dit *Tantalus.* Voici les vers de nôtre Docteur des
„ Poëtes:

„ *Dites-moi, pauvre eſprit, ame baſſe & vénale,*
„ *Ne vous ſouvient-il point du tourment de Tantale.*

„ Et quelle miſere de dire, *eſprit* & *ame* en un même
„ vers; *pauvre eſprit, ame baſſe.* Tout cela eſt la mê-
„ me choſe.

„ *Qui dans le triſte état où le Ciel l'a réduit:*

„ Troiſieme vers qui n'eſt encore qu'une cheville, pour
„ rimer avec *fuit*, qui eſt au vers ſuivant.

„ *Meurt de ſoif au milieu d'un fleuve qui le fuit.*

„ Autre méchante céſure. *Au milieu d'un fleuve.* Cela
„ ne devoit point être coupé dans le vers.

„ *Vous*

Sans mentir, l'Avarice est une étrange rage,

REMARQUES.

„ *Vous riez? sçavez-vous que c'est votre peinture,*
„ *Et que c'est vous par-là que la fable figure?*

„ Que tous ces vers sont misérables! Que de redites &
„ de paroles superflues! Quel *par-là* très-inutile, puis-
„ que c'est-à-dire, par *la fable*, qui est dans le vers!
„ Et quelle répétition ennuyeuse: *C'est votre peinture*,
„ & ensuite.

„ *Et que c'est vous par-là que la fable figure.*

„ Ce qui est la même chose dite plusieurs fois. Tout
„ cela est pitoyable pour un Poëte si fier, qui se mo-
„ que tant des autres.

„ DORANTE.

„ Et qui se mêle de donner des leçons à tous.

„ PHILENE.

„ Tu n'avois jamais crû, Damon, que cet Auteur fit
„ de si méchans vers, & eût tant de peine à chercher
„ des rimes, & fût réduit à coudre tant de paroles en-
„ semble, pour dire si peu de chose. Continuons à lire.
„ *Horace* dit tout cela en deux vers & demi:

„ *Tantalus à labris sitiens fugientia captat*
„ *Flumina. Quid rides? mutato nomine de te*
„ *Fabula narratur.*

„ Quelle grace dans cette briéveté! Quelqu'un eût pû
„ réduire en deux vers François ce beau sens d'*Horace*:

„ *Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.*
„ *Tu ris? Change le nom; la fable est ton histoire.*

DU MONTEIL.

Dira cet autre Fou, non moins privé de sens,
Qui jette, furieux, son bien à tous venans,
Et dont l'ame inquiette, à soi-même importune,
Se fait un embarras de sa bonne fortune.
Qui des deux en effet est le plus aveuglé?
L'un & l'autre à mon sens ont le cerveau troublé
Répondra chez Fredoc, ce Marquis sage & prude

REMARQUES.

VERS 67. *Dira cet autre Fou.*] L'Abbé de *B.... H....* Conseiller Clerc au Parlement: Il avoit eu quarante mille livres de rente, tant en Bénéfices, qu'en biens de patrimoine. Mais il dissipa tout son patrimoine, & fut réduit au revenu de ses Bénéfices, qui étoit encore très-considérable. Il avoit une table somptueuse, où il recevoit toutes sortes de gens, & en y faisoit une dissipation outrée. C'est ce que signifie ce Vers:

Qui jette, furieux, son bien à tous venans.

Il avoit l'esprit inquiet, chagrin, inégal, ne pouvant quelquefois se souffrir lui-même: jusque-là qu'on l'a vû souvent souhaiter, en se couchant, d'être trouvé mort le lendemain dans son lit. *Et dont l'ame inquiette à soi-même importune,*

Il étoit aussi embarrassé de ses richesses, disant qu'il étoit malheureux d'avoir tant de bien: & qu'il auroit vêcu beaucoup plus content si sa fortune avoit été bornée à un revenu médiocre. *Se fait un embarras de sa bonne fortune.*

CHANG. Ibid. —— *Non moins privé de sens*, &c.] Dans les premieres éditions il y avoit:

Qui prodigue du sien.
A trois fois en dix ans dévoré tout son bien.

VERS 73. *Répondra chez Fredoc.*] FREDOC tenoit une Académie de jeu très-fréquentée en ce tems-là. Il

Et qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
Attendant son destin, d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.
Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance
Vient par un coup fatal faire tourner la chance:
Vous le verrez bien-tôt, les cheveux hérissés,
Et les yeux vers le Ciel de fureur élancés,
Ainsi qu'un Possédé que le Prêtre exorcise,
Fêter dans ses sermens tous les Saints de l'Eglise.
Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux,
Que ce nouveau Titan n'escalade les Cieux.
Mais laissons-le plûtôt en proye à son caprice,
Sa folie, aussi-bien, lui tient lieu de supplice.
Il est d'autres erreurs, dont l'aimable poison
D'un charme bien plus doux enivre la Raison:
L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.
Chapelain veut rimer, & c'est-là sa folie.

REMARQUES.

logeoit dans la place du Palais Royal. Il en est fait mention dans la *Fille Capitaine* de MONTFLEURI. Acte I.

Ibid. —— *Ce Marquis sage & prude.*] Il y avoit *ce Greffier sage & prude;* & c'étoit *Jérôme Boileau*, Greffier au Parlement, frere aîné de notre Auteur. Il étoit fort emporté dans le jeu, mais par-tout ailleurs c'étoit un homme très-affable.

VERS 90. *Chapelain veut rimer.*] Cet Auteur, avant que son Poëme de la *Pucelle* fût imprimé, passoit pour le premier Poëte du siècle. L'impression gâta tout. DESP.

Il y avoit *Ariste*, au lieu de *Chapelain*, dans les éditions faites pendant sa vie.

Mais bien que ses durs Vers, d'épithetes enflés,

REMARQUES.

Vers 91. *Mais bien que ses durs Vers.*] Notre Auteur donne l'exemple avec le précepte: car il a affecté d'exprimer dans cet hémistiche qui est fort rude, la dureté qu'on trouve dans les Vers de *Chapelain*. Cette dureté de Vers étoit pour Mr. *Despréaux* un fonds inépuisable de plaisanteries. Il fit les Vers suivans à l'imitation de *Chapelain*:

Droits & roides rochers, dont peu tendre est la cime,
De mon flamboyant Cœur l'âpre état vous savez;
Savez aussi, durs bois, par les hivers lavez,
Qu'holocauste est mon Cœur pour un front magnanime.

Ils sont extraits de divers endroits du Poëme de *la Pucelle*.

Notre Auteur, pour faire mieux sentir la dureté de ces Vers, les chantoit sur l'air d'une chanson fort tendre, du *Ballet de la naissance de Vénus*:

Rochers, vous êtes sourds, vous n'avez rien de tendre, &c.

Mr. *de Puimorin*, frere de Mr. *Despréaux*, se moquoit aussi du Poëme de *la Pucelle*. *Chapelain* ne pouvant souffrir les railleries qu'il en faisoit: *C'est bien à vous à en juger*, lui dit-il en colere, *vous, qui n'êtes qu'un ignorant & qui ne savez pas même lire.* Mr. *de Puimorin* répondit, qu'il n'avoit que trop sçû lire, depuis que *Chapelain* s'étoit avisé de faire imprimer. Sa repartie ayant été trouvée plaisante & vive, il eut envie de la tourner en Epigramme, & fit ainsi les deux derniers Vers:

Hélas! pour mes péchés, je n'ai sçu que trop lire,
Depuis que tu fais imprimer.

Mais comme Mr. *de Puimorin* n'étoit pas Poëte, il ne put jamais faire le commencement de l'Epigramme. Quelque tems après il se trouva avec Mr. *Despréaux*,

Soient des moindres Grimauds chez Ménage sifflés :
Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquile,

REMARQUES.

Mr. *Racine*, & *Moliere*, qui tous ensemble firent les deux suivans :

> *Froid, sec, dur, rude Auteur, digne objet de Satire,*
> *De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?*
> *Hélas, pour mes péchés*, &c.

M. *Racine* vouloit que l'on mît au second vers : *De mon peu de lecture* & non pas, *De ne savoir pas lire*; parce que ce dernier mot fait une rime vicieuse dans l'hémistiche, avec la fin du vers précédent : mais *Moliere* voulut qu'on laissât : *De ne savoir pas lire*; préférant la justesse de l'expression, à la régularité scrupuleuse du vers. Il dit alors fort judicieusement, qu'il faloit quelquefois s'affranchir de la contrainte des régles, quand elles nous resserroient trop; *La Raison & l'Art même*, ajouta-t-il, *demandent & autorisent ces sortes de libertés.* C'est un précepte que Mr. *Despréaux* a inséré dans son *Art Poëtique*, Chant IV. Vers 77.

Ibid. ——— *D'épithetes enflés.*] Dans tout le long Poëme de *la Pucelle* il n'y a presque aucun Vers dans lequel on ne trouve deux ou trois épithetes, qui, le plus souvent, ne sont employées que pour remplir la mesure du Vers.

VERS 92. *Soient des moindres Grimauds chez Ménage sifflés.*]. Tous les Mercredis, l'Abbé *Ménage* tenoit chez lui une Assemblée, où alloient beaucoup de petits esprits. Il appelloit ces Assemblées, *Mercuriales*; mais il ne trouva pas bon que notre Auteur les eût ainsi décriées. „ Il est très-faux (dit-il dans son *Dictionnaire* „ *Etymologique*, au mot *Grimaud*) que les Assemblées, „ qui se font chez moi, soient remplies de Grimauds. „ Elles sont remplies de gens de grand mérite dans les „ Lettres; de personnes de naissance, & de personnes „ constituées en dignité; & ces Vers n'ont pas dû être „ écrits par Mr. *Despréaux.*

Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.
Que feroit-il, hélas! si quelque Audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux:
Lui faisant voir ses vers, & sans force & sans graces,
Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses;
Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés,
Et ses froids ornemens à la ligne plantés?

REMARQUES.

Vers 94. *Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.*] Ceux qui vouloient flatter *Chapelain*, avoient l'impudence de lui dire, que son Poëme étoit au dessus de l'*Enéide*: & *Chapelain* ne s'en défendoit que très-foiblement.

Vers 98. *Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses.*] Dans le Poëme de *Chapelain* on trouve plusieurs vers composés de deux grands mots, dont chacun remplit la moitié du Vers. Notre Auteur, pour se moquer de ces mots gigantesques, citoit ordinairement ce vers de *Chapelain*:

De ce sourcilleux Roc l'inébranlable cime.

Et il disposoit ce vers, comme il est ici à côté. Dans cette disposition il semble que le mot de *Roc* soit monté sur deux échasses, qui sont, *sourcilleux*, & *inébranlable*.

Roc
De ce sourcilleux
l'inébranlable cime.

Il y a dans ce Poëme plusieurs autres vers pareils.

D'insupportables maux *une suite enchaînée.* Liv. I.
Des sourcilleuses tours *sapper le fondement.* Liv. II. &c.

Vers 99. *Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés.*] Les transpositions de mots.

Vers 100. *Et ses froids ornemens à la ligne plantés.*] Ce sont les Comparaisons fréquentes que *Chapelain* a

Qu'il maudiroit le jour, où son ame insensée
Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée!
Jadis certain Bigot, d'ailleurs homme sensé,

REMARQUES.

employées, & qui ne manquent jamais de venir réguliérement après un certain nombre de Vers. Elles commencent par ces mots: *Ainsi, quand* &c. *Ainsi, lorsque* &c. & elles sont toujours enfermées en quatre ou huit Vers.

Le Poëte *Lucille* allégué par *Cicéron*, *l.* 3. *de Orat.* compare ces ornemens affectés à un Echiquier, & à des Pavés en compartiment:

Quàm lepide lexeis compostæ, ut tesserulæ omnes,
Arte pavimento, atque emblemate vermiculato!

IMIT. Vers 103. *Jadis certain Bigot.*] *Horace* décrit la folie d'un Citoyen d'Argos, lequel étant seul assis sur le théâtre, où il ne paroissoit ni Acteurs ni Spectateurs, s'imaginoit entendre les plus belles Tragédies du monde.

——— ——— *Fuit haud ignobilis Argis,*
Qui se credebat miros audire Tragædos.
In vacuo lætus sessor plausorque theatro. &c.
HORAT. L. II. Ep. II. v. 129. & seqq.

Aristote raconte la même chose d'un homme d'Abyde *l.* 6. *de reb. unir.* ELIEN, dans ses *Histoires diverses*, rapporte un genre de folie presque semblable. Un Athénien, nommé *Thrasylle*, s'en alloit au port de Pirée, où s'imaginant que tous les Vaisseaux qui étoient dans ce port lui appartenoient, il en tenoit un compte exact; il donnoit ses ordres pour leur départ, & se réjouissoit de leur retour, comme si effectivement ces Vaisseaux eussent été à lui. *Ælian. l.* 4. *ch.* 15.

Galien dit qu'un Médecin, nommé THÉOPHILE, étant malade, s'imaginoit voir dans un coin de sa Cham-

D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé ;
S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
Des Esprits bien-heureux entendre l'harmonie.
Enfin un Médecin, fort expert en son Art,
Le guérit par adresse, ou plûtôt par hazard.
Mais voulant de ses soins exiger le salaire,
Moi? vous payer? lui dit le Bigot en colere,
Vous, dont l'Art infernal, par des secrets maudits
En me tirant d'erreur, m'ôte du Paradis?
J'approuve son courroux. Car, puisqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la Raison est le pire.
C'est elle qui farouche, au milieu des plaisirs,
D'un remords importun vient brider nos desirs.
La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles ;
C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,

REMARQUES.

bre, des Musiciens, & des Joüeurs d'instrumens, dont il entendoit la voix & l'harmonie. *Galien. lib. de Symptomatum differentiis. c. 3.*

Imit. Vers 117. *La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles.*] Notre Auteur applique à la Raison ce que *Malherbe* a dit de la Mort :

La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier :
La Cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Vers 118. *C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles.*] Des Marets a remarqué cette cacophonie : *sans cesse à ses.* Mais peut-être que Mr. *Despréaux* l'a

Qui toujours nous gourmande, & loin de nous toucher,
Souvent, comme Joli, perd son tems à prêcher.
En vain certains Rêveurs nous l'habillent en Reine,
Veulent sur tous nos sens la rendre Souveraine,
Et s'en formant en terre une Divinité,
Pensent aller par elle à la Félicité.
C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un Livre.
Je les estime fort: mais je trouve en effet,
Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

REMARQUES.

laissée exprès, afin que le son du Vers répondît mieux à la chose qui y est exprimée. DU MONTEIL.

VERS 120. *Souvent, comme Joli,*] Prédicateur fameux, qui étoit extrémement touchant & pathétique. Les Libertins, qui avoient intérêt de le décrier, comparoient les talens de Mr. JOLI avec ceux de *Moliere*; mais ils disoient que *Moliere* étoit meilleur Prédicateur, & que Mr. *Joli* étoit plus grand Comédien. Il étoit alors Curé de S. Nicolas des Champs. Il fut ensuite nommé à l'Evêché de S. Pol de Léon en Bretagne, & peu de tems après il obtint l'Evêché d'Agen. On a imprimé plusieurs fois ses Prônes, qui sont estimés. Il étoit né en 1610. à Buri sur l'Orne, dans le Diocèse de Verdun en Lorraine, & il mourut en 1678.

AVIS SUR LA V. SATIRE.

C*Ette* Satire *a été faite en l'année* 1665. *L'Auteur y fait voir que la véritable Noblesse consiste bien moins dans la naissance que dans la vertu.* Juvénal, *dans sa huitieme Satire,* & Séneque, *dans sa quarante-quatrieme Epître, ont traité la même matiere.*

A peu-près dans le tems que M. Despréaux *fit cette Pièce,* Philippe de Courcillon, *Marquis* de Dangeau *à qui elle est adressée, fut fait Colonel du Régiment du Roi. Il fut ensuite Gouverneur de Touraine, & de la Ville & Château de Tours; Aide-de-Camp du Roi dans les Campagnes de* 1672 & 1674; *employé après de divers Princes pour des affaires importantes; Menin de Monseigneur le* Dauphin, *Chevalier d'honneur de Madame la* Dauphine, & *ensuite de Madame la Duchesse de* Bourgogne; *Chevalier des Ordres du Roi; Grand-Maître de l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare; & Conseiller d'Etat d'Epée. Il fut reçu à l'Académie Françoise en* 1668. & *Honoraire de l'Académie des Sciences en* 1704. *Il mourut à Paris le* 13. *Mai* 1720. *âgé de* 84 *ans. L'Abbé* de Dangeau, *aussi de l'Académie Françoise, étoit son Frere.*

SATIRE V.

A M. LE MARQUIS DE DANGEAU.

LA Noblesse, DANGEAU, n'est pas une chimere,
Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévere,
Un homme issu d'un sang fécond en Demi-Dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchoient ses Ayeux.
Mais je ne puis souffrir qu'un Fat, dont la mollesse
N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine Noblesse,
Se pare insolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.
Je veux que la valeur de ses Ayeux antiques
Ait fourni de matiere aux plus vieilles Chroniques,
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,

REMARQUES.

IMIT. Vers 8. *Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.*]

——— ——— *Qui genus jactat suum,*
Aliena laudat.

SENEQ. *le Tragique. Hercul. Fur.* Act. II. Sc. II. v. 340.

VERS 11. *Et que l'un des Capets...... Ait de trois fleurs de lis* &c.] L'Illustre Maison *d'Estaing* porte les armes de France, par concession du Roi *Philippe Au-*

Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson.
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire?
Si de tant de Héros célèbres dans l'Histoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers:
Si tout sorti qu'il est d'une source divine,
Son cœur dément en lui sa superbe origine,
Et n'ayant rien de grand qu'une sotte fierté,
S'endort dans une lâche & molle oisiveté?
Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
Vanter le faux éclat de sa haute naissance;
On diroit que le Ciel est soumis à sa loi,
Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.

REMARQUES.

guste, qui étoit un des Descendans de *Hugues Capet*, Chef de la troisieme Race de nos Rois. *Philippe Auguste* ayant été renversé de dessus son cheval à la Bataille de Bovines, *Deodat*, ou *Dieu-donné* D'ESTAING, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de la Personne Royale, aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & sauva aussi l'Ecu du Roi, sur lequel étoient peintes ses Armes. En récompense d'un service si important, le Roi lui permit de porter les Armes de France, brisées d'un chef d'or.

Dans le tems que l'Auteur composa cette Satire, JOACHIM Comte d'ESTAING travailloit à rechercher les Antiquités de sa Maison, dont il a dressé des Mémoires. Cette recherche, qu'il faisoit avec beaucoup d'affection, l'engageoit à parler souvent de la concession des Fleurs de lis: & l'on trouva qu'il en parloit avec un peu trop de complaisance. C'est ce que notre Poëte a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. —— *Doté leur écusson.*] Dans quelques éditions, on lit *Doré leur écusson*; mais c'est une faute.

Enivré de lui-même, il croit dans sa folie,
Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
Aujourd'hui toutefois, sans trop le ménager,
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.
Dites-moi, grand Héros, Esprit rare & sublime,
Entre tant d'Animaux, qui sont ceux qu'on estime?
On fait cas d'un Coursier, qui fier & plein de cœur
Fait paroître en courant sa bouillante vigueur:
Qui jamais ne se lasse, & qui dans la carriere

REMARQUES.

VERS 29. *Dites-moi, grand Héros, &c.*] Les quatre Vers qui précedent celui-ci ont été ajoûtés par l'Auteur dans l'édition de 1713. commencée à la fin de sa vie. Il les ajoûta, pour empêcher que l'on ne crût que l'Apostrophe contenue dans ce Vers, s'adresse à Mr. *de Dangeau* lui-même. Bien des gens y avoient été trompés.

IMIT. Ibid. *Dites-moi, grand Héros, &c.*] Ce Vers & les neuf suivans, sont une imitation de ceux-ci de *Juvénal*, Satire VIII. v. 56. & seqq.

Dic mihi, Teucrorum proles; animalia muta
Quis generosa putet, nisi fortia? nempe volucrem
Sic laudamus Equum, facili cui plurima palma
Fervet, & exsultat rauco victoria Circo.
Nobilis hic, quocumque venit de gramine, cujus
Clara fuga ante alios, & primus in æquore pulvis.
Sed venale pecus, Corythæ posteritas, &
Hirpini; si rara jugo victoria sedit,
Nil ibi Majorum respectus, gratia nulla
Umbrarum, dominos pretiis mutare jubentur
Exiguis, tritoque trahunt epirhedia collo
Segnipedes, dignique molam versare Nepotis.

S'eſt couvert mille fois d'une noble pouſſiere:
Mais la poſtérité d'Alfane & de Bayard,

REMARQUES.

VERS 35. *Mais la poſtérité d'Alfane & de Bayard.*] *Alfane* & *Bayard*, ſuivant notre Auteur, ſont les noms de deux Chevaux, très-renommés dans nos vieux Romanciers. *Alfane* étoit la monture du Géant *Gradaſſe*, qui vint du fond de la Séricane, pour conquérir l'épée de *Renaud de Montauban.* Voyez le Poëme de *Roland amoureux*, du *Boyardo*. *L'Arioſte*, dans le II. Chant de ſon *Orlando Furioſo*, dit:

Gradaſſo havea una Alfana la più bella,
E la miglior, che mai portaſſe ſella.

Surquoi l'on a obſervé, qu'*Alfana* eſt un nom générique de Cavale, & non pas le nom propre d'une Cavale: ainſi l'on prétend que notre Auteur s'eſt trompé, & qu'on ne peut pas plus dire, *la poſtérité d'Alfane*, que *la poſtérité de Barbe*, ou *de Genêt*.

Bayard eſt le nom du Cheval de *Renaud de Montauban*, qui étoit l'aîné, & le plus vaillant des quatre Fils *Aimon*. Le Roman dit, que ce Cheval *n'eut onques ſon pareil, car pour avoir couru dix lieues, il n'étoit point las.* Il rendit de grands ſervices à ſon Maître en pluſieurs rencontres périlleuſes: ſur-tout quand les quatre Fils *Aimon* furent aſſiégés dans Montauban par *Charlemagne*. Auſſi *Renaud* aima mieux ſouffrir une faim extrême pendant ce Siége, avec *Dame Claire* ſa femme, ſes enfans, & ſes freres, que de permettre qu'on tuât ſon *tant valeureux Cheval*, pour leur ſervir de nourriture. Ceux qui ſont dans le goût des *anciens Romans* ne ſeront pas fâchés de ſavoir quelle fut la deſtinée de ce fameux Cheval. *Charlemagne* ayant fait la paix avec *Renaud de Montauban*, *Renaud* lui envoya ſon Cheval *Bayard*, & s'en alla outre-mer, c'eſt-à-dire dans la Terre-Sainte. „ Quand le Roi fut ſur le Pont de Meuſe, dit le Roman *, il commanda qu'on lui amenaſt *Bayard* le bon „ Cheval de *Renaud*. Quand il le vit, il lui dit: *Ah!* „ *Bayard, tu m'as maintefois courroucé; mais je ſuis venu*

* *Les quatre fils Aimon, chap.* 30.

Quand ce n'est qu'une rosse, est vendue au hazard,
Sans respect des Ayeux dont elle est descendue,
Et va porter la malle, ou tirer la charue.
Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus
Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus?
On ne m'éblouït point d'une apparence vaine.
La Vertu, d'un cœur noble est la marque certaine.
Si vous êtes sorti de ces Héros fameux,
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,

REMARQUES.

„ *à point pour m'en vanger.* Lors lui fit lier une grande „ pierre au col, & le fit jetter du pont à bas dedans „ la Riviere de Meuse, & *Bayard* alla au fond. Quand „ le Roi vit ce, il eut grand' joie, & dit! *Ah! Bayard,* „ *aurai-je ce que je demande. Vous êtes mort si vous ne* „ *pouvez toute la riviere boire.* *Bayard* frappa tant des „ pieds sur ladite pierre, qu'il la froissa toute, & revint „ dessus. Et quand il fut sur l'eau, il passa à nâge de „ l'autre part de la riviere. Et quand il fut sur la ri- „ ve, il se mit à hennir hautement, & puis se mit à „ courir si roidement, qu'il sembloit que la foudre le „ chassast; & entra dedans Ardenne la grande Forest. „ *Charlemagne* voyant que *Bayard* s'étoit échappé, il en „ eut grand deuil, mais tous les Barons en furent bien „ joyeux. Les gens disent en celui pays, que *Bayard* „ est encores en vie dedans le bois d'Ardenne; mais „ quand il voit homme ou femme, il fuit, si que nul „ ne le peut approcher." *Bayard* a été ainsi nommé à cause de la couleur *Baye* qui est un rouge-brun, ou couleur de chataigne.

IMIT. Vers 42. *La Vertu, d'un cœur noble est la marque certaine.*] Ce vers explique le sujet de cette Satire. *Juvénal* a dit:

Nobilitas sola est atque unica Virtus. Sat. VIII. v. 20.
La vertu seule est la Noblesse.

Ce zêle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.
Respectez-vous les Loix? Fuyez-vous l'injustice?
Sçavez-vous pour la gloire oublier le repos,
Et dormir en plein champ le harnois sur le dos?
Je vous connois pour Noble à ces illustres marques:
Alors soyez issu des plus fameux Monarques;
Venez de mille Ayeux; & si ce n'est assez,
Feuilletez à loisir tous les siécles passés,
Voyez de quel Guerrier il vous plaît de descendre;
Choisissez de César, d'Achille, ou d'Alexandre.
En vain un faux Censeur voudroit vous démentir,
Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.

Mais

REMARQUES.

CHANG. Vers 47. *Sçavez-vous pour la gloire oublier le repos?*]. Ce vers étoit ainsi: *Sçavez-vous sur un mur repousser des assauts?* Mais l'Auteur le changea dans l'édition de 1701. Il trouvoit que *Assauts* & *Dos* ne rimoient pas aux yeux, & le vers qu'il a substitué contient un sens plus beau.

IMIT. Vers 50. *Alors soyez issu des plus fameux Monarques, &c.*] JUVÉNAL dans la même Satire VIII. v. 131. & suiv.

Tunc licet à Pico numeres genus, altaque si te
Nomina delectant, omnem Titanida pugnam,
Inter majores, ipsumque Promethea ponas:
De quocumque voles proavum tibi sumito libro.

CHANG. Vers 55. *En vain un faux Censeur voudroit vous démentir.*] Il y avoit dans les anciennes Editions:

En vain un lâche esprit voudroit vous démentir.

Ce qui ne formoit pas un sens bien net. L'Auteur y remédia en changeant deux mots, dans l'Edition de 1713. DE ST. MARC.

Mais fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,
Ce long amas d'Ayeux, que vous diffamez tous,
Sont autant de témoins, qui parlent contre vous;
Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne sert plus que de jour à votre ignominie.
En vain tout fier d'un sang que vous deshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms révérés.
En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres:
Ce ne sont à mes yeux que de vaines chimeres.
Je ne voi rien en vous qu'un lâche, un imposteur,
Un traître, un scélérat, un perfide, un menteur,
Un fou, dont les accès vont jusqu'à la furie,
Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.
Je m'emporte peut-être, & ma Muse en fureur
Verse dans ses discours trop de fiel & d'aigreur.
Il faut avec les Grands un peu de retenue.
Hé bien, je m'adoucis. Votre race est connue.
Depuis quand? Répondez. Depuis mille ans entiers;

REMARQUES.

IMIT. Vers 60. *Sont autant de témoins*, &c.] JUVÉNAL au même endroit, vers 138. & suiv.

Incipit ipsorum contra te stare parentum,
Nobilitas, claramque facem præferre pudendis.

IMIT. Vers 75. —— *Depuis mille ans entiers.*] PERSE Sat. III. v. 28.

Stemmate quod Tusco ramum millesime ducis.

Et vous pouvez fournir deux fois ſeize quartiers.
C'eſt beaucoup : Mais enfin les preuves en ſont claires ;
Tous les Livres ſont pleins des titres de vos Peres :
Leurs noms ſont échappés du naufrage des tems.
Mais qui m'aſſurera, qu'en ce long cercle d'ans,
A leurs fameux Epoux vos Ayeules fidelles,
Aux douceurs des Galans furent toujours rebelles ?
Et comment ſavez-vous, ſi quelque Audacieux
N'a point interrompu le cours de vos Ayeux :
Et ſi leur ſang tout pur, ainſi que leur nobleſſe,
Eſt paſſé jusqu'à vous, de Lucrèce en Lucrèce ?
Que maudit ſoit le jour, où cette vanité
Vint ici de nos mœurs fouiller la pureté !
Dans les tems bienheureux du Monde en ſon enfance,
Chacun mettoit ſa gloire en ſa ſeule innocence.
Chacun vivoit content, & ſous d'égales loix,

REMARQUES.

CHANG. Vers 76. —— *Deux fois ſeize quartiers.*] Premiere maniere : *Du moins trente quartiers.* L'Auteur corrigea ainſi : *Plus de trente quartiers.* Mais il s'apperçut que l'une & l'autre de ces expreſſions étoient peu exactes ; parce que les preuves de Nobleſſe ſe comptent par quartiers, en progreſſion géométrique : quatre, huit, ſeize, trente-deux quartiers, &c. La plus haute preuve que l'on faſſe ordinairement eſt de trente-deux quartiers.

CHANG. Vers 85. —— *ainſi que leur nobleſſe.*] Avant l'Edition poſthume de 1713. il y avoit : *avecque leur nobleſſe.*

VERS 86. —— *De Lucrèce en Lucrèce.*] La chaſteté de LUCRÈCE, Dame Romaine, eſt ſi célèbre qu'elle a paſſé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme, qui pourtant ſe piquoit d'eſprit, s'imaginoit bonnement qu'il parloit du Poëte *Lucrèce.* BROSSETTE.

Le Mérite y faisoit la Noblesse & les Rois:
Et sans chercher l'appui d'une naissance illustre,
Un Héros de soi-même empruntoit tout son lustre;
Mais enfin par le tems le Mérite avili
Vit l'Honneur en roture, & le Vice annobli;
Et l'Orgueil, d'un faux titre appuyant sa foiblesse,
Maîtrisa les Humains sous le nom de Noblesse.
De là vinrent en foule & Marquis & Barons.
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.
Aussi-tôt maint Esprit, fécond en rêveries,
Inventa le blason avec les armoiries;
De ses termes obscurs fit un langage à part,
Composa tous ces mots de *Cimier*, & d'*Ecart*,
De *Pal*, de *Contrepal*, de *Lambel*, & de *Face*,
Et tout ce que Segoing dans son Mercure entasse.
Une vaine folie enivrant la Raison,

REMARQUES.

VERS 106. *Et tout ce que Segoing dans son Mercure entasse.*] Dans les premieres éditions l'Auteur avoit mis *Vulson*, au lieu de *Segoing*; parce qu'il avoit confondu ces deux Auteurs, dont le premier, qui est VULSON DE LA COLOMBIERE, a composé *la Science héroïque, traitant de la Noblesse, & de l'origine des armes, de leurs Blazons & symboles, &c. en* 1644. L'autre a fait le *Mercure Armorial*, qui est le Livre désigné par notre Poëte. Cependant au lieu de *Segoing*, il mit *Segond*, dans l'Edition de 1674. & cette faute a été répétée dans toutes les éditions. Dans celle de 1713. on a mis *Segoind*. L'Auteur du *Trésor Héraldique*, ou *Mercure Armorial*, imprimé en 1657. à Paris, se nommoit CHARLES SEGOING, Avocat, &c.

L'Honneur triſte & honteux ne fut plus de ſaiſon.
Alors, pour ſoutenir ſon rang & ſa naiſſance,
Il fallut étaler le luxe & la dépenſe;
Il fallut habiter un ſuperbe palais,
Faire par les couleurs diſtinguer ſes valets:
Et traînant en tous lieux de pompeux équipages,
Le Duc & le Marquis ſe reconnut aux Pages.
Bien-tôt pour ſubſiſter, la Nobleſſe ſans bien
Trouva l'art d'emprunter, & de ne rendre rien;
Et bravant des Sergens la timide cohorte,
Laiſſa le Créancier ſe morfondre à ſa porte.
Mais, pour comble, à la fin le Marquis en priſon
Sous le faix des procès vit tomber ſa maiſon.
Alors le Noble altier, preſſé de l'indigence,
Humblement du Faquin rechercha l'alliance,
Avec lui trafiquant d'un nom ſi précieux,

REMARQUES.

VERS 114. *Le Duc & le Marquis ſe reconnut aux Pages.*] En ce tems-là tous les Gentilshommes conſidérables avoient des Pages.

CHANG. Vers 121. 122. & 123. *Alors le Noble altier*, &c.] Dans les Editions qui ont précédé celle de 1701. ces trois Vers étoient ainſi:

Alors, pour ſubvenir à ſa triſte indigence,
Le Noble du Faquin rechercha l'alliance,
Et trafiquant d'un nom jadis ſi précieux, &c.

Dans le ſecond Vers, au lieu de *rechercha l'alliance*, l'Auteur avoit mis d'abord: *emprunta l'alliance.*

Par un lâche contract vendit tous ses Ayeux:
Et corrigeant ainsi la fortune ennemie,
Rétablit son honneur à force d'infamie.
Car si l'éclat de l'or ne releve le sang,
En vain l'on fait briller la splendeur de son rang,
L'amour de vos Ayeux passe en vous pour manie,
Et chacun pour parent vous fuit & vous renie.
Mais quand un homme est riche, il vaut toujours son prix:
Et l'eût-on vû porter la mandille à Paris,
N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent Ayeux dans l'Histoire.

REMARQUES.

Vers 125. *Et corrigeant ainsi la fortune ennemie, &c.*] Le Poëte ayant besoin de deux vers féminins, fit ceux-ci par nécessité. Le sens étoit fini au vers précédent: *Par un lâche contract vendit tous ses Ayeux.* Il étoit bien difficile de trouver une pensée qui renchérît sur ce qui précédoit, & plus difficile encore de renfermer cette pensée en deux Vers: c'est pourtant ce qu'il a fait heureusement.

Vers 132. — *La mandille à Paris.*] La Mandille est une espece de casaque ou de manteau que les Laquais portoient autrefois, & même encore dans le tems que cette Satire fut composée. La Mandille étoit particuliere aux Laquais, & les faisoit distinguer des autres Valets. Elle étoit composée de trois pièces, dont l'une leur pendoit sur le dos, & les deux autres sur les épaules. *Furetiere.*

Vers 134. *D'Hozier lui trouvera &c.*] Pierre D'Hozier, Généalogiste de la Maison du Roi, Juge-général des Armes & Blazons de France. Il a laissé Charles d'Hozier son fils, qui a les mêmes titres.

Toi donc, qui de mérite & d'honneurs revêtu,
Des écueils de la Cour as ſauvé ta vertu,
Dangeau, qui dans le rang où notre Roi t'appelle,
Le vois toujours orné d'une gloire nouvelle,
Et plus brillant par ſoi que par l'éclat des lis,
Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis:
Fuir d'un honteux loiſir la douceur importune;
A ſes ſages conſeils aſſervir la Fortune;
Et de tout ſon bonheur ne devant rien qu'à ſoi,
Montrer à l'Univers ce que c'eſt qu'être Roi.
Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
Va par mille beaux faits mériter ſon eſtime.

REMARQUES.

L'Abbé de Bois-Robert parlant de la faveur dont le Cardinal de *Richelieu* l'honoroit, a dit dans une Epître:

On m'adoroit, & les plus apparens
Payoient d'Hozier pour être mes parens.

L'Auteur avoit fini ſa Pièce à ce Vers: mais Mr. de Dangeau à qui elle eſt adreſſée, lui conſeilla d'y mettre quelques Vers à la louange du Roi, afin que la Pièce fût mieux reçue à la Cour; & il ajoûta les quatorze Vers ſuivans: *Toi donc, qui de mérite* &c. Avant que cette Satire fût imprimée, Mr. de *Dangeau* la lut à quelques Seigneurs, dans une Salle où le Roi étoit à jouer. Le Roi qui le remarqua, voulut ſavoir ce que c'étoit, & quitta le jeu pour ſe la faire lire. C'eſt la premiere Pièce de l'Auteur qui ait paru devant Sa Majeſté: quelque tems après on lui lut le *Diſcours au Roi*, qui étoit déja compoſé.

Sers un si noble Maître; & fais voir qu'aujourd'hui
Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.

REMARQUES.

VERS 148. *Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.*] Dans les premieres éditions le vers 137. finissoit ainsi: *Où ton Prince t'appelle;* & dans le dernier Vers il y avoit: *La France a des Sujets.* Cette derniere expression manquoit de justesse, & l'Auteur la corrigea en mettant: *Ton Prince a des Sujets.* En même tems il changea ces mots, *Ton Prince,* qui étoient dans le Vers 137. BROSSETTE.

La France a des Sujets.] DES MARETS critiqua cette expression. „ Un pays, *dit-il*, n'a pas des Sujets, il „ a des habitans. C'est le Roi qui a des Sujets; & la „ France est sujette au Roi. " M. *Despréaux* profita de la censure, & fit le changement que l'on vient de dire. DU MONTEIL.

AVIS SUR LA VI. SATIRE.

Cette Satire contient la description des Embarras de Paris. *Elle a été composée dans le même tems que la Satire I. dont elle faisoit partie, comme on l'a expliqué ci-devant. C'est une imitation de la Satire III. de* Juvénal, *qui décrit les* incommodités de la ville de Rome, *depuis le vers* 232. *jusqu'à la fin.* Martial *a fait une Epigramme sur le même sujet. Liv. XII. Epig.* 57.

Mr. de Muralt *a fait la Critique de cette Satire dans ses* Lettres sur les Anglois & les François, & sur les Voyages, *Lettre VI. pag.* 418. & suiv. *de la premiere Edition imprimée à Genève en* 1725. in 8. *Le P.* Brumoy *Jésuite, a défendu Mr.* Despréaux *contre cette Critique. Son Ouvrage est intitulé:* Défense de la VI. Satire de Mr. Despréaux, *& a été imprimé à Paris en* 1726. in 12. *à la suite de* l'Apologie du Caractere des Anglois & des François, *par l'Abbé* Desfontaines. *Tout ce que M.* de Muralt *& le P.* Brumoy *ont écrit sur cette sixieme Satire renferme de très-bonnes choses & qui méritent d'être lues. Quelque envie qu'on eût d'en faire usage ici dans les* Remarques, *on s'est vu contraint d'y renoncer par la crainte de grossir trop ce Volume.*

SATIRE

SATIRE VI.

QUI frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
Eſt-ce donc pour veiller qu'on ſe couche à Paris?
Et quel fâcheux Démon, durant les nuits entieres
Raſſemble ici les chats de toutes les goutieres?
J'ai beau ſauter du lit plein de trouble & d'effroi;
Je penſe qu'avec eux tout l'Enfer eſt chez moi.
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie:
L'autre roule ſa voix comme un enfant qui crie.
Ce n'eſt pas tout encor. Les ſouris & les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,
Plus importuns pour moi, durant la nuit obſcure,
Que jamais, en plein jour, ne fut l'Abbé de Pure.
  Tout conſpire à la fois à troubler mon repos:
Et je me plains ici du moindre de mes maux.
Car à peine les coqs, commençant leur ramage,

REMARQUES.

IMIT. Vers 2. *Eſt-ce donc pour veiller qu'on ſe couche à Paris?*] JUVÉNAL, *Satire* III. Vers 232.

Plurimus hic æger moritur vigilando.

VERS 12. —— *L'Abbé de Pure.*] Ennuyeux célèbre. Voyez la remarque ſur le vers 18. de la Satire II.

IMIT. Vers 15. *Car à peine les coqs* &c.] MARTIAL Liv. IX. Epig. LXIX.

Auront de cris aigus frappé le voisinage:
Qu'un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entens déja par-tout les charettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir:

REMARQUES.

Nondum cristati rupere silentia galli;
Murmure jam sævo verberibusque tonas.
Tam grave percussis incudibus æra resultant,
Causidicum medio cùm faber aptat equo.

Le même Poëte dit aussi dans l'*Epigramme* 57. du Livre XII.

——— *Paludis malleator Hispanæ*
Tritum nitenti fuste verberat saxum.

CHANG. Vers 17. *Qu'un affreux Serrurier*, &c.] Dans toutes les éditions qui ont paru pendant la vie de l'Auteur, il y avoit:

Qu'un affreux Serrurier, que le Ciel en courroux
A fait pour mes péchés trop voisin de chez nous.

Il changea ces deux vers dans l'édition qui fut commencée avant sa mort, & qui parut en 1713.

IMIT. Vers 21. *J'entens déja par-tout les charettes courir.*] JUVÉNAL, dans sa troisieme Satire, Vers 236.

——— ——— *Rhedarum transitus arcto*
Vicorum inflexu, & stantis convicia mandræ
Eripiunt somnum.

Tandis que dans les airs mille cloches émues,
D'un funèbre concert font retentir les nues,
Et se mêlant au bruit de la grêle & des vents,
Pour honorer les morts, font mourir les vivans.
Encor je benirois la bonté souveraine,
Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine.
Mais si seul en mon lit je peste avec raison,
C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.
L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé:
Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
Là d'un enterrement la funèbre ordonnance
D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance:
Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans,
Font aboyer les chiens, & jurer les passans.

REMARQUES.

IMIT. Vers 31. *En quelque endroit que j'aille*, &c.] Ce Vers & les trois suivans sont imités de *Juvénal*, Satire III. Vers 243.

——— ——— Nobis properantibus obstat
Unda prior, magno populus premit agmine lumbos
Qui sequitur: ferit hic cubito, ferit assere duro
Alter: at hic tignum capiti incutit, ille metretam.

IMIT. Vers 35. *Là d'un enterrement* &c.] HORACE, Liv. II. Ep. II. v. 74.

Tristia robustis luctantur funera plaustris.

Des Paveurs en ce lieu me bouchent le paſſage.
Là je trouve une croix de funeſte préſage :
Et des Couvreurs, grimpés au toît d'une maiſon,
En font pleuvoir l'ardoiſe & la tuile à foiſon.
Là ſur une charette une poutre branlante

REMARQUES.

Vers 40. —— *Une croix de funeſte préſage.*] C'eſt une de ces croix, compoſées de deux lattes attachées au bout d'une corde, que les Maçons & les Couvreurs ſont obligés de ſuſpendre devant les maiſons ſur leſquelles ils travaillent; afin d'avertir les paſſans de n'en pas approcher. Ce ſigne ou cette croix s'appelle *Avertiſſement* ou *Défenſe*. Il y a des villes où les Couvreurs ne ſuſpendent qu'un ſimple bâton, ou une tuile, pour ſervir d'*Avertiſſement*. Ce vers ayant beſoin d'être éclairci, j'en écrivis à l'Auteur, qui me répondit ainſi par ſa Lettre du 5. de Mai 1709...... „ Je ne ſai pas pourquoi vous êtes en peine du ſens de ce vers : *Là je trouve une croix* &c. puiſque c'eſt une choſe que dans tout Paris *& pueri ſciunt*, que les Couvreurs, quand ils ſont ſur le toît d'une maiſon, laiſſent pendre du haut de cette maiſon une croix de latte pour avertir les paſſans de prendre garde à eux, & de paſſer vîte; qu'il y en a quelquefois des cinq ou ſix dans une même rue; & que cela n'empêche pas qu'il n'y ait ſouvent des gens bleſſés : C'eſt pourquoi j'ai dit : „ *Une croix de funeſte préſage.* Brossette.

Imit. Vers 43. *Là ſur une charette* &c.] *Juvénal*, Satire III. v. 254.

—— —— Modo longa coruſcat,
Sarraco veniente, abies, atque altera pinum
Plauſtra vehunt, nutant altè, populoque minantur.

Et *Horace*, parlant des mêmes embarras, L. II. Ep. II. v. 73.

Torquet nunc lapidem, nunc ingens machina tignum, &c.

Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente :
Six chevaux, attelés à ce fardeau peſant,
Ont peine à l'émouvoir ſur le pavé gliſſant :
D'un caroſſe en tournant il accroche une roue ;
Et du choc le renverſe en un grand tas de boue :
Quand un autre à l'inſtant, s'efforçant de paſſer,
Dans le même embarras ſe vient embarraſſer.
Vingt caroſſes bien-tôt arrivant à la file,
Y ſont en moins de rien ſuivis de plus de mille :
Et pour ſurcroît de maux, un ſort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.
Chacun prétend paſſer : l'un mugit, l'autre jure :
Des mulets en ſonnant augmentent le murmure.
Auſſi-tôt cent chevaux dans la foule appellés,
De l'embarras qui croît ferment les défilés,
Et par-tout des Paſſans enchaînant les brigades,
Au milieu de la paix font voir les barricades.

REMARQUES.

CHANG. Vers 47. *D'un caroſſe en tournant* &c.] Avant l'Edition de 1713, il y avoit : *D'un caroſſe en paſſant* &c.

VERS 54. —— *Un grand troupeau de bœufs.*] L'uſage vicieux de quelques Provinces, où l'on prononce *Bœufs* au pluriel, comme on le prononce au ſingulier, m'oblige d'avertir que ce mot ſe prononce, *Beus ;* ainſi il rime avec *Malencontreux*, qui eſt dans le vers précédent. On prononce auſſi des *Oeus*, quoiqu'on écrive, *Oeufs*. BROSSETTE.

VERS 57. *Auſſi-tôt cent chevaux* &c.] Ce Vers & les trois ſuivans n'étoient pas dans la premiere édition, faite en 1666.

VERS 60. —— *Font voir les barricades.*] L'Auteur

On n'entend que des cris pouſſés confuſément,
Dieu, pour s'y faire ouïr, tonneroit vainement.
Moi donc, qui dois ſouvent en certain lieu me rendre,
Le jour déja baiſſant, & qui ſuis las d'attendre,
Ne ſachant plus tantôt à quel Saint me voüer,
Je me mets au hazard de me faire roüer.
Je ſaute vingt ruiſſeaux, j'eſquive, je me pouſſe :
Guenaud ſur ſon cheval en paſſant m'éclabouſſe ;
Et n'oſant plus paroître en l'état où je ſuis,
Sans ſonger où je vais, je me ſauve où je puis.
Tandis que dans un coin en grondant je m'eſſuye,
Souvent, pour m'achever, il ſurvient une pluye.
On diroit que le Ciel, qui ſe fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverſer la rue, au milieu de l'orage,

REMARQUES.

déſigne ici celles qui ſe firent à Paris, au mois d'Août, 1648. pendant la guerre de la Fronde.

VERS 68. *Guenaud ſur ſon cheval* &c.] GUENAUD, fameux Médecin, dont il a été parlé dans la Satire IV. vers 32. On le voyoit ſouvent à cheval, ſur le pavé de Paris, & l'on diſoit ordinairement : *Guenaud & ſon cheval.*

VERS 70. *Sans ſonger où je vais, je me ſauve où je puis.*] Ce vers a de la conformité avec celui-ci, qui eſt le dernier du *Diſcours au Roi.*

Je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis.

VERS 73. *On diroit que le Ciel....... Veuille inonder* &c.] *Veuille :* bien des gens préferent, *Veut ;* & c'eſt aujourd'hui l'uſage le plus commun.

Un ais ſur deux pavés forme un étroit paſſage:
Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant.
Il faut pourtant paſſer ſur ce pont chancelant;
Et les nombreux torrens qui tombent des goutieres,
Groſſiſſant les ruiſſeaux, en ont fait des rivieres.
J'y paſſe en trébuchant; mais malgré l'embarras,
La frayeur de la nuit précipite mes pas.
  Car ſi-tôt que du ſoir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques
Que retiré chez lui, le paiſible Marchand
Va revoir ſes billets, & compter ſon argent;
Que dans le Marché-neuf tout eſt calme & tranquille,
Les Voleurs à l'inſtant s'emparent de la Ville.

REMARQUES.

IMIT. Vers 83. *Car ſi-tôt que du ſoir les ombres pacifiques*, &c.] *Juvénal*, Satire III. v. 303.

> ——— ——— *Nam qui ſpoliet te*
> *Non deerit: clauſis domibus, poſtquam omnis ubique*
> *Fixa catenatæ ſiluit compago tabernæ.*
> *Interdum & ferro ſubitus graſſator agit rem*, &c.

VERS 87. *Que dans le Marché-neuf* &c.] Place de Paris deſtinée à tenir le Marché, entre le pont St. Michel, & le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

VERS 88. *Les Voleurs à l'inſtant s'emparent de la ville.*] Les déſordres que les Voleurs commettoient dans Paris, & le danger qu'il y avoit de ſe trouver dans les rues pendant la nuit, ſont ici décrits fort naïvement. En 1667. le Roi pourvut à la ſureté publique, par l'établiſſement des Lanternes, par le redoublement du Guet, & de la Garde: par un réglement ſur le port d'armes,

Le Bois le plus funeste, & le moins fréquenté,
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue.
Bien-tôt quatre Bandits, lui serrant les côtés:
La bourse: il faut se rendre; ou bien non, résistez:
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.
Pour moi, fermant ma porte, & cédant au sommeil,
Tous les jours je me couche avecque le Soleil.
Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumiere,
Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupiere.
Des Filous effrontés, d'un coup de pistolet,
Ebranlent ma fenêtre, & percent mon volet.
J'entens crier par-tout, au meurtre, on m'assassine;
Ou, le feu vient de prendre à la maison voisine.
Tremblant, & demi-mort, je me leve à ce bruit,

REMARQUES.

& contre les gens sans aveu; & par plusieurs autres sages Ordonnances, dont l'exécution fut confiée à Mr. DE LA REYNIE, Lieutenant-Général de Police. En peu de tems la sûreté fut rétablie dans Paris.

VERS 96. *Des massacres fameux aille grossir l'Histoire.* Il y a un Livre intitulé, *l'Histoire des Larrons*, où sont décrits plusieurs meurtres & assassinats.

CHANG. Vers 97. *Pour moi, fermant ma porte, & cédant au sommeil.*] Dans les Editions qui ont précédé celle de 1701, ce Vers étoit ainsi:

Pour moi qu'une ombre étonne, accablé de sommeil.

Et fouvent fans pourpoint je cours toute la nuit.
Car le feu, dont la flâme en ondes fe déploye,
Fait de notre quartier une feconde Troye;
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,
Au travers des charbons va piller le Troyen.
Enfin fous mille crocs la maifon abîmée
Entraîne auffi le feu qui fe perd en fumée.
  Je me retire donc, encor pâle d'effroi:
Mais le jour eft venu quand je rentre chez moi.
Je fais pour repofer un effort inutile:
Ce n'eft qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.
Il faudroit, dans l'enclos d'un vafte logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement.

REMARQUES.

VERS 106. *Et fouvent fans pourpoint* &c.] Tout le monde en ce tems-là portoit des pourpoints. DESP.

IMIT. Vers 116. *Ce n'eft qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.*] JUVÉNAL, Satire III. vers 235.

——— Magnis opibus dormitur in Urbe.

Notre Poëte a furpaffé le Poëte Latin. S'il avoit voulu fimplement le traduire, il auroit dit: *Et ce n'eft qu'à grands frais qu'on dort en cette Ville.* Mais, *à prix d'argent*, a bien plus de force & d'énergie: C'eft comme fi l'on difoit; plus il en coûte, & mieux on dort.

Martial dit, Livre XII. Epigr. 57.

Nec cogitandi fpatium, nec quiefcendi
In Urbe locus eft pauperi.

Martial a fait plufieurs Epigrammes contre les Perturbateurs du fommeil: Liv. IX. Ep. 69. Liv. X. Ep. 74. Liv. XII. Ep. 57. & 69.

Paris est pour un Riche un païs de Cocagne:
Sans sortir de la ville, il trouve la campagne:

REMARQUES.

VERS 119. —— *Un Païs de Cocagne.*] Païs imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuse abondance, sans rien faire. On est incertain sur l'origine de ce nom. *Furetiere* dit que dans le Haut-Languedoc on appelle *Cocagne* un petit pain de Pastel: & que comme le Pastel est une herbe qui ne croît que dans des terres extrêmement fertiles, on a nommé ce païs-là, un *Païs de Cocagne.*

En Italie, sur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-on, une petite contrée, qu'on nomme *Cucagna*, dont la situation est très-agréable, & le terroir très-fertile; mais sur-tout les denrées y sont excellentes & à bon marché. Ne seroit-ce point *le Païs de Cocagne?*

Mr. DE LA MONNOYE, de l'Académie Françoise, qui a pris la peine de revoir ces Remarques, est persuadé que cette façon de parler vient du fameux MERLIN COCAYE, qui, tout au commencement de sa premiere *Macaronée*, après avoir invoqué *Togna*, *Pedrala*, *Mafelina*, & autres Muses Burlesques, décrit les Montagnes où elles habitent, comme un séjour de sausses, de potages, de broüets, de ragoûts, de restaurans; où l'on voit couler des fleuves de vin, & des ruisseaux de lait. Il y a bien de l'apparence, qu'un tel païs a tiré son nom de celui de son Inventeur, & que de *Cocayo*, on aura fait *Cocagna.* Cette façon de parler n'est pas ancienne dans notre Langue: on ne la trouve ni dans *Rabelais*, ni dans *Marot*, ni même dans *Regnier.* Elle s'est établie un peu tard en France, parce que *Merlin Cocaye*, dont le Jargon n'est pas fort aisé à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs; & que la traduction qu'on en a faite en prose Françoise, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le savant Mr. HUET, ancien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette Remarque de ses conjectures. Il croit que *Cocagne* vient de *Gogaille: Païs de Gogaille*, & par corruption *Païs de Cocaigne.* Selon lui, *Gogaille*, vient de *Gogue*, qui est une espece de Saupiquet, ou de Farce. Quoi qu'il en soit, cette diversité d'opinions sur le mot de

Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verds,
Receler le printems au milieu des hivers,
Et foulant le parfum de ses plantes fleuries,
Aller entretenir ses douces rêveries.
Mais moi, grace au Destin, qui n'ai ni feu ni lieu,
Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.

REMARQUES.

Cocagne sert du moins à faire voir que l'on n'en sait pas la véritable origine. *Ménage* n'en a rien dit. BROSS.

VERS 125. *Mais moi, ... qui n'ai ni feu ni lieu.*] Quand l'Auteur composa cette Satire, il étoit logé dans la Cour du Palais, chez son Frere aîné, *Jérôme Boileau.* Sa chambre étoit au dessus du grenier, dans une espece de Guérite, au cinquieme étage. *Gilles Boileau*, leur Frere, logeoit aussi dans la même maison, & quand il en sortit, on donna sa chambre à notre Auteur. Cette chambre étoit pratiquée à côté d'un grenier au quatrieme étage; & Mr. *Despréaux* s'applaudissant de son logement nouveau, disoit plaisamment: *Je suis descendu au grenier.*

Au reste, l'Auteur vouloit mettre au nombre des incommodités de Paris, la grande affluence de Peuple, qui fait que l'on y est toujours extrêmement serré, & il auroit terminé sa description par ce vers:

Cherchons une autre Ville où nous puissions tenir.

ou bien:

Et cherchons une Ville où l'on puisse tenir.

mais il ne voulut pas employer ce vers, à cause de l'équivoque qui s'y rencontre: *tenir dans une Ville*, signifiant aussi se défendre contre les ennemis qui l'assiégent.

AVIS
SUR LA
VII. SATIRE.

Cette Satire a été faite immédiatement après la Satire premiere & la sixieme, à la fin de l'année 1663. *L'Auteur y délibere avec sa Muse, s'il doit continuer à composer des Satires. Il envisage d'abord tous les inconvéniens qu'il y a de s'appliquer à ce genre d'écrire ; mais comme son génie l'entraîne de ce côté-là, il se détermine enfin à suivre son inclination.* Horace *lui a fourni cette idée, dans la Satire I. du Livre II.*

Jean de la Fresnaie-Vauquelin, *Gentilhomme de Normandie, Seigneur de la Fresnaie au Sauvage, de Sassi, de Boessey, des Yveteaux, des Aulnez & d'Arri ; Conseiller du Roi, & Président au Baillage & Siége Présidial de Caen ; Pere du célèbre* Nicolas Vauquelin des Yveteaux, *qui fut Précepteur de* Louis XIII., *est le premier de qui nous ayons, en notre Langue, des Satires dans le goût de celles des Satiriques Latins, qu'il se proposa d'imiter. S'il n'a pas toute la force, tout le feu, tout le plaisant de* Regnier, *il a plus de justesse. Il imagine moins, mais il pense davantage. Sa Versification, son Langage & son Stile ont les défauts de son tems. Ses* Satires *& ses* Epitres *rampent quelquefois, parce qu'il outre la simplicité, qu'il croit appartenir à ce genre de Poësie. A son exemple,* Regnier *& M.* Despréaux *ont pris tout ce qu'il leur convenoit dans* Horace, *dans* Perse *& dans* Juvénal. *Il a lui-même profité beaucoup aussi des Satires de l'*Arioste. *Les siennes se trouvent*

dans le Volume qu'il fit imprimer, vers la fin de sa vie en 1612. *à Caen, chez* Charles Macé, *sous ce titre:* Les Poësies diverses du Sieur de la Fresnaie-Vauquelin. *C'est un* in-8°. *La II. Satire du I. Livre, adressée à Monseigneur* de Chiverny, *Chancelier de France, est imitée d'*Horace; *& le Poëte s'entretient avec le Chancelier, de même qu'*Horace *fait avec* Trebatius, *sur les dangers auxquels il s'expose en s'appliquant à la Satire.*

Voyez la Remarque *sur le Vers* 30. *de la IX. Satire, au sujet du Stile de cet ancien Poëte François, aujourd'hui très-peu connu, mais qui mérite de l'être.*

SATIRE VII.

MUSE, changeons de ſtile, & quittons la Satire.
C'eſt un méchant métier que celui de médire.
A l'Auteur qui l'embraſſe il eſt toujours fatal.
Le mal, qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.
Maint Poëte, aveuglé d'une tellé manie,
En courant à l'honneur, trouve l'ignominie,
Et tel mot, pour avoir réjouï le Lecteur,
A coûté bien ſouvent des larmes à l'Auteur.
Un Eloge ennuyeux, un froid Panégyrique,
Peut pourrir à ſon aiſe au fond d'une boutique,
Ne craint point du Public les jugemens divers,
Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.
Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,
Qu'on blâme en le liſant, & pourtant qu'on veut lire,
Dans ſes plaiſans accès qui ſe croit tout permis,
De ſes propres Rieurs ſe fait des ennemis.

REMARQUES.

IMIT. Vers 1. *Muſe, changeons de ſtile*, &c.] *Martial*, Livre II. Epigr. XXII.

Quid mihi vobiſcum eſt, ô Phœbe, novemque Sorores?
Ecce nocet Vati Muſa jocoſa ſuo.

Un diſcours trop ſincere aiſément nous outrage.
Chacun dans ce miroir penſe voir ſon viſage;
Et tel, en vous liſant, admire chaque trait,
Qui dans le fond de l'ame & vous craint & vous hait.
Muſe, c'eſt donc en vain que la main vous demange.
S'il faut rimer ici, rimons quelque loüange,
Et cherchons un Héros, parmi cet Univers,
Digne de notre encens, & digne de nos vers.
Mais à ce grand effort en vain je vous anime:
Je ne puis pour loüer rencontrer une rime.
Dès que j'y veux rêver, ma veine eſt aux abois.
J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle,
Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.
Je penſe être à la gêne, & pour un tel deſſein,
La plume & le papier réſiſtent à ma main.
Mais quand il faut railler, j'ai ce que je ſouhaite.
Alors, certes alors je me connois Poëte:
Phébus, dès que je parle, eſt prêt à m'exaucer:
Mes mots viennent ſans peine, & courent ſe placer.
Faut-il peindre un fripon, fameux dans cette Ville?
Ma main, ſans que j'y rêve, écrira Raumaville.

REMARQUES.

VERS 30. *Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.*] Poëme héroique de *Chapelain*, dont tous les vers ſemblent faits en dépit de Minerve. Voyez les Remarques ſur le vers 25. du *Discours au Roi*, & ſur le vers 90. de la Satire IV.

Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original ?
Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal.

Je

REMARQUES.

VERS 40. ——— *D'abord trouve Sofal.*] C'eſt HENRI SAUVAL, Auteur d'un Livre imprimé longtems après ſa mort, ſous ce titre: *Hiſtoire & Rechèrches des Antiquités de la Ville de Paris, par M.* Henri Sauval, *Avocat au Parlement. Paris* 1724. 3 vol. *in fol.* Il avoit travaillé ſur d'aſſez bons mémoires, mais il gâta tout par ſon ſtile, chargé d'expreſſions empoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette Hiſtoire, un Chapitre des lieux de débauche qui étoient autrefois dans Paris. Mr. *Despréaux* ſe ſouvenoit d'un paſſage de ce Chapitre, qui peut ſervir à juger du ſtile de *Sauval. Ces ſales Impudiques, ces infames Débauchées, allerent chercher un azile dans la rue Briſe-miche; & de là elles contemplerent en ſureté les tempêtes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la rue Chapon.* Tout le reſte étoit à-peu-près du même ſtile. „ Cependant * l'Ouvrage, „ tel qu'il étoit, auroit vû le jour, ſi Mr. *Colbert* avoit „ voulu faire donner à l'Auteur une penſion de mille „ écus, & je ne ſai quelle charge honoraire ſeulement „ dans la Maiſon de Ville.... Comme il étoit d'un na„ turel chagrin, il ne put ſupporter ce refus; & ce qui „ augmentoit ſon chagrin, c'eſt qu'il prétendoit avoir „ rendu à Mr. *Colbert* un grand ſervice, dont il cro„ yoit n'avoir pas été bien récompenſé. Les Moines „ de Saint-Germain-des-Prez demandoient au Roi de „ groſſes ſommes d'argent pour de certaines places qui „ avoient été à eux. M. *Colbert* leur avoit fait offrir une „ ſomme conſidérable qu'ils refuſerent d'accepter. *Sau„ val*, qui avoit vû dans le Tréſor des Chartres une

„ Pièce

* *Ce qui ſuit eſt tiré des* Lettres choiſies *de M.* RICHARD SIMON, *imprimées à* * *Rotterdam, chez Reinier Leers, Tome III. Lettre derniere de l'année* 1698.

§ * Ces Lettres n'ont jamais été imprimées à Rotterdam quoique le titre le porte. Elles ont été imprimées à Rouen. On vient d'en faire une nouvelle Edition à Amſterdam (en 1728) augmentée d'un quatrieme Tome. DU MONTEIL.

Je sens que mon esprit travaille de génie.
Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie?
Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier;
Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,
Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville,

REMARQUES.

„ Pièce en très-bonne forme, qui contenoit le paye-
„ ment qu'on avoit fait pour cela aux Moines, alla lui
„ même en donner avis à Mr. *Colbert*..... Il se plai-
„ gnoit que Mr. *Colbert* ne lui avoit envoyé pour un
„ avis de cette importance, que cent louïs, qu'il n'a-
„ voit point voulu recevoir. .... Vous voyez par
„ tout ce que je vous ai rapporté, qu'un homme moins
„ chagrin, & moins intéressé que Mr. *Sauval*, auroit
„ donné au Public cet Ouvrage qui faisoit honneur à
„ l'Auteur. Il en auroit néanmoins fallu retrancher le
„ Traité *des Bordels*, qui méritoit d'être enfouï sous le
„ sable, afin qu'on n'en entendît jamais parler. "

Le Traité dont parle ici Mr. *Simon* ne s'y trouve point. On en a aussi détaché un Discours intitulé: *Amours des Rois de France sous plusieurs races*, qui a été imprimé séparément. Du reste, le Stile de *Sauval* n'est pas tel que le représente ici le Commentateur. DU MONTÉIL.

VERS 44. *Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier.*] L'Abbé PERRIN avoit été Introducteur des Ambassadeurs de *Gaston de France*, Duc *d'Orléans*. Il a traduit en vers François l'*Eneïde* de *Virgile*, & il a fait plusieurs autres Poësies qui furent imprimées en 1661. Cet Abbé fut le premier qui obtint en 1669. le privilége d'établir en France des Opéra à l'imitation de Venise; mais en 1672. il fut obligé de le céder au célèbre *Lulli*. PIERRE PERRIN étoit né à Lyon.

PELLETIER: Voyez les Remarques sur le vers 54. du *Discours au Roi.*

CHANG. Vers 45. *Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville.*] Au lieu des deux premiers noms, il y avoit ceux de *Bardou*, *Mauroy*, *Boursaut*, dans les premieres éditions. Mais *Mauroy* & *Boursaut* devinrent amis de notre Poëte, & en même tems *Bonnecorse* & *Pradon* firent paroî-

Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.
Aussi-tôt je triomphe, & ma Muse en secret

REMARQUES.

tre contre lui des Ouvrages remplis d'injures. Cela fut cause qu'il ôta les noms des premiers, pour faire place à ceux-ci; & c'est à propos de ce changement de noms qu'il fit l'Epigramme suivante:

Venez, Pradon & Bonnecorse,
Grands Ecrivains de même force,
De vos Vers recevoir le prix;
Venez prendre dans mes écrits
La place que vos noms demandent:
Liniere, & Perrin vous attendent.

La cause de ces démêlés avec *Pradon*, sera expliquée sur le dernier Vers de l'Epitre VII., & à l'égard de *Bonnecorse*, sur le Vers 64. de l'Epitre IX.

BARDOU: mauvais Poëte de ce tems-là, qui avoit fait insérer quelques petits Ouvrages dans les Recueils de Poësies qu'on imprimoit alors.

Mauroi: JEAN TESTU DE MAUROI, dont les Ouvrages paroissoient aussi dans les Recueils de Poësies. Il a été ensuite de l'Académie Françoise. Il étoit Abbé de Fontaine-Jean, & de S. Chéron de Chartres, Prieur de S. Jean de Dampmartin, & Aumônier de Madame la Duchesse *d'Orléans.* Il mourut le 10. d'Avril, 1706. âgé de 80. ans. Notre Auteur avoit aussi fait les deux Vers suivans qu'il n'a jamais fait imprimer.

Qui ne hait point tes Vers, ridicule Mauroy,
Pourroit bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

C'est une traduction du fameux Vers de *Virgile*, Eglogue III.

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

S'estime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême,

REMARQUES.

Boursaut: Dans le tems que notre Poëte composa cette Satire, *Boursaut* avoit un démêlé avec *Moliere*, contre qui il fit une petite Comédie, intitulée, *Le Portrait du Peintre, ou la Contre-critique de l'Ecole des Femmes*, qui fut représentée au mois de Novembre 1667. par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. *Moliere* ne regarda pas *Boursaut* comme un ennemi digne de son ressentiment; mais notre Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plaisir à *Moliere*. *Boursaut* s'en vengea par une autre Comédie qu'il fit contre Mr. *Despréaux*, intitulée, *La Satire des Satires*, & cette Pièce devoit être joüée par les mêmes Comédiens, mais Mr. *Despréaux* obtint un Arrêt du Parlement qui leur fit défense de la représenter. *Boursaut* ne voulant pas perdre le fruit de sa vengeance, fit imprimer sa Comédie. Elle fit néanmoins si peu de bruit que notre Auteur assuroit qu'il ne l'avoit vue que trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée. La querelle n'alla pas plus loin, entre deux ennemis qui ne se connoissoient même pas l'un l'autre. Mais Mr. *Despréaux* étant allé aux Eaux de Bourbon en 1685., *Boursaut*, qui étoit alors Receveur des Gabelles à Montluçon, l'alla voir, lui offrit sa bourse & ses services, & voulut même le régaler. Depuis cette réconciliation ils furent fort bons amis; & notre Auteur ôta de ses Satires le nom de *Boursaut*. Edme Boursaut étoit de Bar-sur-Seine, & mourut à Paris en 1701. Quoiqu'il ne sût pas le Latin, il n'a pas laissé de faire des Ouvrages en vers & en prose, qui sont estimés.

§. La Comédie de *Boursaut* contre M. *Despréaux*, intitulée, *la Satire des Satires*, a été insérée dans un *Recueil de Pièces choisies, tant en prose qu'en vers*; publié par M. *de la Monnoye*, à Paris sous le nom *de la Haye*, en 1714, 2 vol. *in* 12. Du Monteil.

Colletet: Voyez la note sur le vers 77. de la Satire I.

Titreville: Poëte très-obscur, dont il y a quelques vers dans les Recueils de Poësies.

Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.
En vain je veux au moins faire grace à quelqu'un,
Ma plume auroit regret d'en épargner aucun;
Et si-tôt qu'une fois la verve me domine,
Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.
Le Mérite pourtant m'est toujours précieux :
Mais tout Fat me déplaît, & me blesse les yeux.
Je le poursuis par-tout, comme un chien fait sa proye,
Et ne le sens jamais, qu'aussi-tôt je n'aboye.
Enfin, sans perdre tems en de si vains propos,
Je sai coudre une rime au bout de quelques mots.
Souvent j'habille en vers une maligne prose.
C'est par-là que je vaux, si je vaux quelque chose.
Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure loi,

REMARQUES.

IMIT. Vers 60. *Je sai coudre une rime* &c.] *Horace* L. I. Sat. IV. Vers 41. & seqq.

—— —— Neque enim concludere versum
Dixeris esse satis : neque, si quis scribat, uti nos,
Sermoni propiora, putes hunc esse Poëtam.

VERS 63. *Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure Loi,* &c.] Ce Vers, & les dix-sept suivans sont imités d'*Horace*, Liv. II. Sat. I. Vers 57. & suiv.

Ne longum faciam, seu me tranquilla Senectus
Expectat, seu mors atris circumvolat alis;
Dives, inops, Romæ, seu fors ita jusserit, exul;
Quisquis erit vitæ, scribam, color. O puer, ut sis

La Mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi :
Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille,

REMARQUES.

Vitalis metuo, & majorum ne quis amicus
Frigore te feriat. Quid? cùm est Lucilius ausus
Primus in hunc operis componere carmina morem,
Detrahere & pellem, nitidus quâ quisque per ora
Cederet, introrsùm turpis; num Lælius, aut qui
Duxit ab oppressâ meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi, aut læso doluere Metello,
Famosisque Lupo cooperto versibus? atqui
Primores populi arripuit populumque tributim,
Scilicet uni æquus virtuti atque ejus amicis.

Voici de quelle maniere *La Fresnaie-Vauquelin*, Liv. I. *Satire II.* a imité ces Vers d'*Horace*, & pas mal pour son tems. Il est aisé de voir que notre Auteur en a profité.

Pour dire en bref, ou soit que la vieillesse
De m'en aller de long-tems ne me presse,
Soit que la mort aux noires asles vînt,
Soit qu'en prison, soit qu'ailleurs on me tînt,
Soit pauvre ou riche, ou soit que hors de France
Banni je vive en extrême souffrance
(Que Dieu ne veuille) à jamais j'escriray
Comme faillir le monde je verray.
Ho, mon ami, respons-tu, la chandelle,
Qui luit en toy ne t'est pas immortelle:
Craindre tu dois qu'un mignon déloyal
Ne l'esteignist en faisant du royal;

A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la Ville,
Dût ma Muse par-là choquer tout l'Univers,
Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.

REMARQUES.

Et t'accusant que ta Muse gosseuse
Piquast des grands la façon cauteleuse:
Que tu escris au mespris de la Cour,
Où l'on doit estre aveugle, mut & sourd.
Contre-response: au Poëte Lucile
Il n'avint mal pour escrire en sa ville
Des vers mordants, âpres & repreneurs,
Dont il taxoit les Consuls & Seigneurs.
*Non plus qu'il fit au * Calabrois qui grate*
De ses amis la façon délicate,
N'espargnant point de Rome les premiers,
Presteurs, Questeurs, Sénateurs, Chevaliers.
Mais seulement il étoit favorable
A la vertu: &c.

CHANG. Vers 68. *Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.*] Il y avoit dans les premieres éditions:

Riche, gueux, ou content, &c.

Des Marets, dans la critique qu'il fit en 1674. des Satires de notre Poëte, condamna cet endroit, parce que *content* demandoit un mot qui lui fût opposé, comme *triste:* & il proposa de mettre ainsi:

Riche ou gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.

* Horace.

Pauvre Esprit, dira-t-on, que je plains ta folie!
Modere ces bouillons de ta mélancolie;
Et garde qu'un de ceux que tu penſes blâmer
N'éteigne dans ton ſang cette ardeur de rimer.
  Hé quoi! lorſqu'autrefois Horace, après Lucile,
Exhaloit en bons mots les vapeurs de ſa bile,

REMARQUES.

Notre Auteur a ſagement profité de cette correction: C'eſt pourquoi il a dit ailleurs, en parlant de ſes Ennemis, Epitre VII. Vers 65.

Je ſai ſur leurs avis corriger mes erreurs.

§. VOICI la Critique que *Des Marets* a faite de ce vers:

Riche, gueux, ou content je veux faire des vers.

„ Ce *content* eſt bien mal placé; & tout ſeul il ne „ contente point. Il falloit lui oppoſer un mot; com„ me, *ou triſte.* Car on ne ſçait à quoi s'attache ce „ mot, *ou content.* Il falloit dire, *riche ou gueux*, „ *content ou triſte*, pour faire les oppoſitions juſtes. „ Cela eſt pris & mal traduit d'*Horace*, qui fait tou„ tes les oppoſitions néceſſaires, tant pour ce qui eſt „ d'être vieux ou jeune, riche ou pauvre, ſoit qu'il „ fût à Rome ou en exil, ſi la fortune le vouloit. Il „ dit *Ne longum faciam* &c. Donc ſans s'extravaguer „ ſur le *vol affreux* de la Mort, & en faiſant les op„ poſitions juſtes, il devoit dire, pour imiter raiſonna„ blement *Horace*:

„ *Enfin, ſoit que m'attende une heureuſe vieilleſſe,*
„ *Soit que la Mort m'arrête en ma verte jeuneſſe*
„ *Dans Paris, ou banni, vaguant par l'Univers*
„ *Riche ou gueux, triſte ou gai, je veux faire des vers.*

DU MONTEIL.

Et vangeant la Vertu par des traits éclatans,
Alloit ôter le maſque aux Vices de ſon tems:
Ou bien quand Juvénal, de ſa mordante plume
Faiſant couler des flots de fiel & d'amertume,
Gourmandoit en courroux tout le Peuple Latin,
L'un ou l'autre fit-il une tragique fin?
Et que craindre, après tout, d'une fureur ſi vaine?
Perſonne ne connoît ni mon nom ni ma veine.
On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,

REMARQUES.

VERS 82. *Perſonne ne connoît ni mon nom ni ma veine.*] Ce vers fait connoître que cette Satire eſt un des premiers Ouvrages de l'Auteur; car il n'auroit pas pû dire, que *perſonne ne connoiſſoit ni ſon nom ni ſa veine*, après avoir adreſſé ſes autres Satires à diverſes perſonnes.

VERS 83. —— *A l'envi de Montreuil.*] Cet Auteur s'appelloit *Mathieu de Montereul*, quoiqu'on le nomme ordinairement *Montreuil*, & que ſon nom ſe trouve écrit de cette maniere au frontiſpice & à la fin de l'Epitre Dédicatoire de ſes *Oeuvres*, qu'il fit imprimer lui-même à Paris chez *Barbin* en 1671. en un Vol. *in*-12. Ses Vers & ſon ſtile ſont également clairs, aiſés, coulans & naturels. Il étoit fils d'un Avocat de Paris, & nâquit en 1620. Il a toûjours porté l'habit Eccléſiaſtique ſans être lié aux Ordres. Il avoit de l'eſprit, & ſes Poëſies lui donnerent de la réputation, mais il affecta un peu trop de faire mettre ſes vers dans les Recueils de Poëſies choiſies, que les Libraires faiſoient imprimer: c'eſt à quoi notre Auteur fait alluſion. *Montreuil* ne ſe fâcha point de cette petite raillerie; au contraire, il a toûjours été des amis de Mr. *Despréaux*, qui avoit ſoin de lui envoyer un exemplaire de ſes Oeuvres toutes les fois qu'on les imprimoit. L'Abbé *de Montreuil* mourut à Valence, au mois de Juillet, 1692. étant logé chez Mr. *de Cosnac*, ſon ami, alors Evêque de Valence, & enſuite Archevêque d'Aix.

Grossir impunément les feuillets d'un Recueil.
A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque Ami, que charme la Satire,
Qui me flatte peut-être, & d'un air imposteur,
Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.
Enfin c'est mon plaisir : je veux me satisfaire ;
Je ne puis bien parler, & ne saurois me taire ;

REMARQUES.

IMIT. Ibid. *On ne voit point mes vers*, &c.] *Horace*, Liv. I. Satire IV. Vers 71.

Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos,
Queis manus insudet vulgi, Hermogenisque Tigelli.

IMIT. Vers 85. *A peine quelquefois je me force à les lire*, &c.] *Horace* au même endroit :

Non recito cuiquam, nisi amicis, idque coactus :
Non ubivis, coramve quibuslibet.

VERS 88. *Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur.*] Quand Mr. *Despréaux* lut sa premiere Satire à l'Abbé *Furetiere*, comme on l'a dit ci-devant, il s'apperçut qu'à chaque trait cet Abbé sourioit amérement, & laissoit entrevoir une joie maligne, prévoyant que l'Auteur alloit s'attirer bien des Ennemis : *Voilà qui est bon*, disoit-il d'un air railleur : *Mais cela fera du bruit.* Ce trait n'échappa pas à notre Poëte, & c'est à quoi il fait allusion dans ce vers, & dans les trois précédens.

CHANG. Vers 89. —— *Je veux me satisfaire.*] On lit dans l'Edition de 1694, dans celle de 1713. & dans toutes celles qu'on a faites depuis : *Je me veux satisfaire.* On préfere ici la leçon de l'Edition de 1701. comme rendant & le Vers plus doux, & la phrase plus exacte.

Et dès qu'un mot plaiſant vient luire à mon eſprit;
Je n'ai point de repos qu'il ne ſoit en écrit:
Je ne réſiſte point au torrent qui m'entraîne.
  Mais c'eſt aſſez parlé. Prenons un peu d'haleine.
Ma main, pour cette fois, commence à ſe laſſer.
Finiſſons. Mais demain, Muſe, à recommencer.

AVIS

SUR LA

VIII. SATIRE.

Les ſept Satires précédentes ayant été publiées en 1666. *la plûpart de ceux qui y avoient été maltraités, ſe déchainerent contre l'Auteur. Il ne daigna pas répondre, du moins ſur le ton ſérieux, à leurs Libelles ni à leurs injures, mais il compoſa la Satire adreſſée à ſon Eſprit, qui eſt la neuvieme, & dans laquelle, ſous prétexte de ſe faire lui-même ſon procès, il ſe juſtifie de tous les crimes que ſes Ennemis lui avoient imputés. Le Poëte, après avoir fait ſon Apologie dans cette Satire, entreprit de traiter un ſujet plus général, & qui fût au goût de tout le monde. Dans cette vue il fit la* Satire de l'Homme *. *Ces deux Pièces, qui avoient été compoſées en l'année* 1667. *furent publiées ſéparément en* 1668. *La* Satire de l'Homme *parut la premiere, & on en fit en même tems pluſieurs éditions, qui furent débitées avec une rapidité prodigieuſe. C'eſt de tous ſes Ouvrages, celui qui a eu le plus de cours en particulier. Cette Satire eſt tout-à-fait dans le goût de* Perſe, *& marque un Philoſophe chagrin qui ne peut ſouffrir les vices des Hommes. Elle eſt adreſſée à Mr.* Morel *Docteur de Sorbonne. Ce Docteur etoit ſurnommé* la Mâchoire d'Ane, *parce qu'il avoit la mâchoire fort grande & fort avancée:*

* C'eſt ainſi que l'Auteur la nommoit, & non pas la *Satire contre l'Homme.*

c'est pour cette raison que notre Poëte lui adressa cette Satire, à la fin de laquelle il met l'Homme au dessous de l'Ane même; & ce fut Mr. BOILEAU, *Docteur de Sorbonne, frere du Poëte, qui lui conseilla de dédier sa Satire à Mr.* Morel. *Il étoit grand ennemi des* Jansénistes, *contre lesquels il a composé divers Ouvrages, mais tous assez mauvais. Cependant le Poëte* Santeul *fit des vers Latins, dans lesquels il affecta de loüer ce Docteur, de ce que par ses discours & par ses écrits il avoit confondu les Disciples de* Jansénius, *comme* Samson *défit les* Philistins *armé d'une mâchoire d'Ane.* CLAUDE MOREL *étoit de Châlons en Champagne d'une bonne famille de Robe. Il mourut à Paris le* 30 *d'Avril* 1679. *étant Doyen de la Faculté de Théologie & Chanoine Théologal de Paris. Il avoit refusé l'Evêché de Lombez.*

SATIRE VIII.

A MONSIEUR M***.

DOCTEUR DE SORBONNE.

DE tous les Animaux qui s'élevent dans l'air,
Qui marchent ſur la terre, ou nagent dans la mer,
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus ſot animal, à mon avis, c'eſt l'Homme.
Quoi? dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi,
Un inſecte rampant qui ne vit qu'à demi,
Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute,
Ont l'eſprit mieux tourné que n'a l'Homme? Oui
ſans doute.
Ce diſcours te ſurprend, Docteur, je l'apperçoi.
L'Homme de la Nature eſt le Chef & le Roi.
Bois, prez, champs, animaux, tout eſt pour ſon uſage:
Et lui ſeul a, dis-tu, la Raiſon en partage.
Il eſt vrai, de tout tems la Raiſon fut ſon lot:

REMARQUES.

IMIT. Vers 1. *De tous les Animaux* &c. HOMERE, *Iliade L. XVII.* a exagéré la miſere de l'Homme par une ſemblable comparaiſon: *De tous les animaux qui reſpirent, & qui rampent ſur la terre, il n'y en a point de plus malheureux que l'Homme.*

VERS 13. *Il eſt vrai.*] C'eſt le Poëte qui reprend ici le Diſcours. Comme cette Satire eſt un Dialogue

Mais de là je conclus que l'Homme eſt le plus ſot.
Ces propos, diras-tu, ſont bons dans la Satire,
Pour égayer d'abord un Lecteur qui veut rire :
Mais il faut les prouver. En forme. J'y conſens :
Répons-moi donc, Docteur, & mets-toi ſur les bancs.
Qu'eſt-ce que la Sageſſe? Une égalité d'ame,
Que rien ne peut troubler, qu'aucun deſir n'enflame :
Qui marche en ſes conſeils à pas plus meſurés,
Qu'un Doyen au Palais ne monte les dégrés.
Or cette égalité, dont ſe forme le Sage,
Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'uſage?
La Fourmi tous les ans traverſant les guerets,

REMARQUES.

entre le Poëte & le Docteur, il faut prendre garde aux diſcours de l'un & de l'autre.

VERS 17. *Mais il faut les prouver. En forme. J'y conſens.*] Ces derniers mots, *J'y conſens*, ſont du Poëte. Le reſte eſt du Docteur. *En forme :* ce mot, détaché de ce qui précede, eſt un trait qui caractériſe bien le perſonnage & marque mieux le Dialogue, que ſi l'Auteur avoit mis tout de ſuite : *Mais il faut les prouver en forme.* Cela ſeroit froid.

IMIT. Vers 25. *La Fourmi tous les ans traverſant les guerets &c.*] *Hor.* L. I. Sat. I. Vers 33. & ſeqq.

Parvula (nam exemplo eſt) magni Formica laboris
Ore trahit quodcumque poteſt, atque addit acervo
Quem ſtruit, haud ignara, ac non incauta futuri.
Quæ, ſimul inverſum contriſtat Aquarius annum,
Non uſquam prorepit, & illis utitur ante
Quæſitis ſapiens.

Groſſit ſes magaſins des tréſors de Cérès;
Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,
Vient de ſes noirs frimats attriſter la Nature,
Cet animal, tapi dans ſon obſcurité,
Jouït l'hiver des biens conquis durant l'été.
Mais on ne la voit point d'une humeur inconſtante,
Pareſſeuſe au printems, en hiver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oiſive au retour du Bélier.
Mais l'Homme, ſans arrêt dans ſa courſe inſenſée,
Voltige inceſſamment de penſée en penſée:
Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
Ne ſait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.
Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le ſouhaite.
Moi? j'irois épouſer une Femme coquette?
J'irois, par ma conſtance aux affronts endurci,

REMARQUES.

VERS 34. —— *Au retour du Bélier.*] C'eſt-à-dire, au retour du Printems, car le Printems commence quand le Soleil entre dans le ſigne du Bélier.

IMIT. Vers 35. *Mais l'Homme, ſans arrêt, &c.*] *Horace*, Liv. I. Epitre I. Vers 97. & ſuiv.

—— Quid mea cùm pugnat ſententia ſecum?
Quod petiit, ſpernit: repetit, quod nuper omiſit;
Æſtuat, & vitæ disconvenit ordine toto.

VERS 39. *Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le ſouhaite.*] L'Auteur auroit pu mettre, *Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le ſouhaite.*

Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Bussi?
Assez de Sots sans moi feront parler la Ville,
Disoit, le mois passé, ce Marquis indocile,
Qui

REMARQUES.

VERS 42. —— *Des Saints qu'a célébrés Bussi.*] Le Comte de BUSSI-RABUTIN avoit fait un petit Livre, relié proprement en maniere d'Heures, où, au lieu des Images que l'on met dans les Livres de prieres, étoient les portraits en mignature de quelques Hommes de la Cour, dont les Femmes étoient soupçonnées de galanterie. Et, ce que dans la suite il a lui-même condamné tout le premier, il avoit mis au bas de chaque portrait, un petit discours en forme d'Oraison ou de Priere, accommodée au sujet. Il avoit aussi composé *l'Histoire amoureuse des Gaules*, où il décrivoit d'une manière très-satirique, les galanteries des principales personnes de la Cour. Ce Livre fut la cause de sa disgrace. Les Lettres suivantes servent encore à l'explication de ce vers.

Lettre de Madame de SCUDERI *à Mr. le Comte de* BUSSI, *du* 4. *Août*, 1674.

„ Aimez-vous, Monsieur, que *Despréaux* ait nommé „ votre nom dans une de ses Satires? J'ai ouï dire „ que le Roi avoit demandé ce que c'étoit qu'il vou- „ loit dire à l'endroit où il parle de vous; & qu'on „ lui répondit d'une maniere qui vous auroit fâché, „ si vous la saviez.....

Réponse du Comte de Bussi, du 8. *Août*.....

„ L'endroit où *Despréaux* m'a nommé dans ses Sati- „ res, fait plus contre lui que contre moi. Il y a dit, „ *les Saints qu'a célébrés Bussi*, pour dire, *les Cocus*. „ La Métaphore est ridicule. Pour moi je ne voi pas „ que cela m'ait fait ni bien ni mal, ni que la répon- „ se qu'on auroit pu faire au Roi, ait dû me déplai- „ re. D'ailleurs *Despréaux* est un Garçon d'esprit & „ de mérite que j'aime fort.

Let-

Qui depuis quinze jours dans le piége arrêté,
Entre les bons Maris pour exemple cité,
Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle
A tiré pour lui seul une Femme fidelle.
Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.
Il condamne au matin ses sentimens du soir.
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il change à tous momens d'esprit comme de mode:
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc:
Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un froc.
Cependant à le voir plein de vapeurs légeres,

REMARQUES.

Lettre de Madame de SCUDERI, *du* 19. *Août*.....

„ Pour *Despréaux*, je ne trouve pas qu'un homme „ comme vous, quoi que vous en puissiez dire, doive „ être cité si légérement que vous l'avez été. Le Roi, „ à ce qu'on m'a dit, demanda ce que c'étoit que *les* „ *Saints*, que vous aviez célébrés? & l'on lui répondit, „ que c'étoit une badinerie un peu impie que vous aviez „ faite. Je ne trouve pas cela plaisant."

Cette Dame étoit la veuve du fameux Gouverneur de Notre-Dame de la Garde, Messire GEORGE DE SCUDERI, peu ménagé en divers endroits des Oeuvres de notre Satirique, contre lequel, pour venger la mémoire de son Epoux, elle auroit bien voulu animer Mr. le Comte *de Bussi*. Elle mourut à Paris au commencement de l'année 1711. Les Lettres dont on vient de rapporter les fragmens, n'ont pas été imprimées.

VERS 47. *Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle.*] Voyez la Remarque sur le vers 103. de la Satire X.

VERS 53. *Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc:* &c.] L'Auteur faisoit cas de ce vers & du suivant, tant pour leur beauté, que pour la singularité de la rime.

Soi-même ſe bercer de ſes propres chimeres,
Lui ſeul de la Nature eſt la baze & l'appui,
Et le dixieme Ciel ne tourne que pour lui.
De tous les Animaux il eſt, dit-il, le Maître.
Qui pourroit le nier? pourſuis-tu. Moi peut-être.
Mais ſans examiner, ſi, vers les Antres ſourds,
L'Ours a peur du Paſſant, ou le Paſſant de l'Ours:
Et ſi, ſur un Edit des Pâtres de Nubie,
Les Lions de Barca vuideroient la Libye:
Ce Maître prétendu, qui leur donne des loix,
Ce Roi des animaux, combien a-t-il de Rois?
L'Ambition, l'Amour, l'Avarice, la Haine,
Tiennent comme un forçat ſon eſprit à la chaîne.

REMARQUES.

VERS 61. *Mais ſans examiner, ſi, vers les Antres ſourds.*] Un Critique habile * croit, dit M. *Broſſette*, que *les Antres ſourds*, donnent une idée trop vague, & ne ſont là que pour la rime: Il voudroit que le Poëte eût mis:

Mais ſans examiner par un trop long diſcours,
Si l'Ours craint le Paſſant, ſi le Paſſant craint l'Ours.

Il falloit ajouter que la Critique de M. *de la Monnoye* eſt très-juſte. *Vers les Antres ſourds*, n'a jamais rien ſignifié. Il eſt étonnant que M. *Despréaux* l'ait laiſſé ſubſiſter.

VERS 63. *Et ſi, ſur un Edit des Pâtres de Nubie, &c.*] La Nubie eſt un grand Païs de l'Afrique, au Midi du Royaume de Barca. Il y a beaucoup de Lions dans les déſerts de Barca.

* *Mr. de la Monnoye.*

Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher.
Debout, dit l'Avarice, il est tems de marcher.
Hé laissez-moi. Debout. Un moment. Tu répliques?
A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.
N'importe, leve-toi. Pourquoi faire après tout?
Pour courir l'Ocean de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre & le gingembre.
Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en passer.
On n'en peut trop avoir; & pour en amasser,
Il ne faut épargner ni crime ni parjure:
Il faut souffrir la faim, & coucher sur la dure:
Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet,

REMARQUES.

IMIT. Vers 69. *Le sommeil sur ses yeux commence &c.*] Cet endroit est très-heureusement imité de *Perse*, Satire V. vers 132. *& suiv.*

Mane piger stertis: surge, inquit Avaritia: eia.
Surge. Negas; instat: Surge, inquit. Non queo. Surge.
En, quid agam? Rogitas? en Saperdam advehe Ponto,
Castoreum, stuppas, ebenum, thus, lubrica Coa;
Tolle recens primus piper è sitiente Camelo.
Verte aliquid; jura.

VERS 76. *Rapporter de Goa.*] Capitale des Etats que les Portugais possedent dans les Indes Orientales. Cette ville est célèbre par son Port de mer, & par le grand commerce qui s'y fait.

VERS 81. *Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet.*] Fameux Joüeur qui avoit gagné au jeu des sommes im-

N'avoir en ſa maiſon ni meubles ni valet:
Parmi les tas de blé vivre de ſeigle & d'orge:
De peur de perdre un liard, ſouffrir qu'on vous égorge.
Et pourquoi cette épargne enfin? L'ignores-tu?
Afin qu'un Héritier bien nourri, bien vêtu,

REMARQUES.

menſes, qu'il reperdit dans la ſuite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, dans la rue St. Antoine; mais il le joüa en un coup de dez. Après avoir perdu tout ſon bien, il alloit encore joüer, dit-on, avec les Laquais dans les rues, & même ſur les dégrés de la maiſon qui lui avoit appartenu. *Regnier* a fait mention de ce Joüeur dans ſa quatorzieme Satire.

Gallet a ſa raiſon; & qui croira ſon dire,
Le hazard pour le moins lui promet un Empire.
Toutefois au contraire étant léger & net,
N'ayant que l'eſpérance & trois dez au cornet,
Comme ſur un bon fonds de rente & de réceptes,
Deſſus ſept ou quatorze il aſſigne ſes debtes.

Il n'y a pas long tems, dit *Ménage*, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de *Galet*: GALET le joüeur étoit de cette famille, & ULRICH ou HURLI GALET, Maître des Requêtes de *Grandgouſier*, en étoit auſſi *. *Menage* l'avoit oui dire à *Galet* le joüeur. *Dict. Etymol. au mot* Galet.

VERS 84. *De peur de perdre un liard, ſouffrir qu'on vous égorge.*] Ce vers & les ſix précédens ſont alluſion à l'avarice outrée du Lieutenant-Criminel *Tardieu*, & de ſa femme, qui avoient été aſſaſſinés dans leur maiſon, ſur le Quai des Orfèvres. Leur avanture eſt décrite dans la Satire X. *Voyez les Remarques au même endroit.*

* *Rabelais*, L. 30.

Profitant d'un trésor en tes mains inutile,
De son train quelque jour embarrasse la Ville.
Que faire? il faut partir. Les Matelots sont prêts.
Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,
Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte,
Dans le sein du repos, vient le prendre à main forte,
L'envoye en furieux au milieu des hazards,
Se faire estropier sur les pas des Césars,
Et cherchant sur la brêche une mort indiscrette,
De sa folle valeur embellir la Gazette.
Tout-beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos;
Ce vice fut toujours la vertu des Héros.
Quoi donc? à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre?
Qui? cet écervelé, qui mit l'Asie en cendre?
Ce fougueux l'Angéli, qui de sang altéré,

REMARQUES.

CHANG. Vers 91. *Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte.*] Dans les premieres éditions il y avoit; *Avec meilleure escorte.*

VERS 101. *Ce fougueux l'Angéli.*] Le Pere BOUHOURS, dans son quatrieme Dialogue *de la Maniere de bien penser*, dit en parlant de certains faits historiques qui deviennent obscurs par le tems: „ *J'en dis autant* „ *du nom que porte Alexandre dans la Satire contre l'Hom-* „ *me. Ce fougueux l'Angéli*, &c. Cela est clair main- „ tenant, parce que nous savons que *l'Angéli* étoit un „ Fou de la Cour, que le Prince de *Condé* avoit ame- „ né de Flandres. Et si cela devient obscur avec le „ tems, il ne faut pas s'en prendre à l'Auteur. Voyez le vers 112. de la Satire I. & la Remarque sur ce même vers, où il est parlé de l'*Angéli.*

Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop serré?
L'enragé qu'il étoit, né Roi d'une province,
Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince,
S'en alla follement, & pensant être Dieu,
Courir comme un Bandit qui n'a ni feu ni lieu:
Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la Terre.
Heureux! si de son tems, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des Petites-Maisons,

REMARQUES.

IMIT. Vers 102. *Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop serré?*] JUVÉNAL Sat. X. vers 168.

Unus Pellæo Juveni non sufficit Orbis:
Æstuat infelix angusto limite mundi.

On peut voir SÉNEQUE, *de Benef. L. I. c.* 13.

VERS 110. *La Macédoine eût eu des Petites-Maisons.*] Les *Petites-maisons* sont un Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous. Voyez la Remarque sur le Vers 4. de la Satire I.

§. DES MARETS a censuré Mr. *Despréaux* d'avoir fait ici la Satire d'*Alexandre le Grand* d'une maniere qui retombe sur *Louis XIV.* „ Voilà, *dit-il*, un Poëte bien „ judicieux, de condamner aux *petites-maisons* un si „ grand Roi, qui sortit de son Etat, ayant entrepris „ de vanger la Grece des ravages que *Xerxès* y avoit „ faits, & de domter l'Asie; & de ne considérer pas „ qu'il offense le Roi, qui est sorti de son Etat pour „ passer en Flandre, & dans la Hollande." *Pradon* dans ses *Nouvelles Remarques sur tous les Ouvrages du Sieur D**** (Despréaux) imprimées en 1685, lui fait le même reproche: „ Il ne se souvient pas, *dit-il*, que „ ce même *Alexandre* qu'il traite de *fou* & d'*écervelé* „ est dans d'autres endroits l'image de notre Grand

Et qu'un ſage Tuteur l'eût, en cette demeure,
Par avis de Parens, enfermé de bonne heure.
Mais ſans nous égarer dans ces digreſſions;
Traiter, comme Senaut, toutes les paſſions;
Et les diſtribuant par claſſes & par titres,
Dogmatizer en vers, & rimer par chapitres:
Laiſſons-en diſcourir la Chambre, ou Coëffeteau:
Et voyons l'Homme enfin par l'endroit le plus beau.
Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes,

REMARQUES.

„ Monarque, & le Héros auquel il le compare dans „ ſon *Art Poëtique*,

„ *Qu'il ſoit tel que Céſar, Alexandre, ou Louïs.*

DU MONTEIL.

† M. *de Saint-Marc*, dans ſon Edition de 1747., traite de ridicule cette critique de *Pradon:* il auroit dû dire ſeulement qu'elle eſt outrée.

VERS 114. *Traiter, comme Senaut, toutes les paſſions.*] Le P. JEAN FRANÇOIS SENAUT, Général de la Congrégation de l'Oratoire, a fait un Traité *de l'uſage des Paſſions.*

VERS 117. *Laiſſons-en diſcourir la Chambre, ou Coëffeteau.*] MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, Médecin ordinaire du Roi, a fait *le Caractere des Paſſions*, outre pluſieurs autres Ouvrages. Il étoit de l'Académie Françoiſe, & mourut à Paris au mois de Novembre 1669. âgé de 76. ans. NICOLAS COEFFETEAU, Religieux de l'Ordre de *St. Dominique*, Evêque de *Dardanie* & nommé à l'Evêché de Marſeille, a compoſé le *Tableau des Paſſions humaines, leurs cauſes & leurs effets.*

VERS 119. *Lui ſeul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes*, &c.] Ce Vers, & les trois ſuivans, ſont d'une facilité, & d'une douceur admirables: Cependant l'Auteur diſoit que, de tous les Vers qu'il avoit faits, c'étoit ceux-ci qu'il avoit le plus travaillés, & qui lui avoient coûté le plus de tems & de peine.

Fait voir d'honnêtes mœurs, des coûtumes civiles,
Se fait des Gouverneurs, des Magistrats, des Rois,
Observe une police, obéit à des loix.
Il est vrai. Mais pourtant, sans loix & sans police,
Sans craindre Archers, Prévôt, ni Suppôt de Justice,
Voit-on les Loups brigands, comme nous inhumains,

REMARQUES.

IMIT. Vers 125. *Voit-on les Loups brigands*, &c.] HORACE, Epode VII. Vers 110.

> *Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus*
> *Unquam, nisi in disparibus feris.*

Juvénal a étendu la même pensée, dans sa XV. Satire, Vers 159.

> *Sed jam serpentum major concordia, parcit*
> *Cognatis maculis similis fera. Quando leoni*
> *Fortior eripuit vitam leo? Quo nemore unquam*
> *Exspiravit aper majoris dentibus apri?*
> *Indica tigris agit rabida cum tigride pacem*
> *Perpetuam. Sævis inter se convenit ursis.*
> *Ast homini* &c.

Notre Auteur a parfaitement bien traduit le Latin de ces deux Poëtes, & y a joint d'autres exemples. Il a aussi visé à ce passage de *Pline* le Naturaliste, *Denique, cetèra animantia in suo genere probè degunt: congregari videmus & stare contra dissimilia. Leonum feritas inter se non dimicat: Serpentium morsus non petit serpentes: ne maris quidem belluæ ac pisces, nisi in diversa genera, sæviunt. At, Hercules! Homini plurima ex homine sunt mala.* PLIN. L. VII. *in princ.* On peut voir les réflexions que Mr. BAYLE a faites sur cet endroit de notre Poëte, dans son *Dictionnaire historique & critique*, au mot, *Barbe*, Remarque C.

Pour détrouſſer les Loups, courir les grands chemins?
Jamais pour s'agrandir, vit-on dans ſa manie
Un Tigre en factions partager l'Hyrcanie?
L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?
Le Vautour dans les airs fond-il ſur les Vautours?
A-t-on vû quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre République,
Lions contre Lions, Parens contre Parens,
Combattre follement pour le choix des Tyrans?

REMARQUES.

VERS 128. —— *Partager l'Hyrcanie?*] Province de la Perſe au Midi de la Mer Caspienne. DESP.

CHANG. Vers 129. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?*] Ce vers étoit autrement dans les premieres éditions.

L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours?

Tous les amis de l'Auteur, particuliérement Mr. *de Brienne* *, *La Fontaine*, & *Racine*, remarquerent que l'on ne diſoit pas: *Faire la guerre avec quelqu'un*, mais *à quelqu'un;* & qu'ainſi il faloit dire: *L'Ours fait-il la guerre aux Ours?* Chacun s'eſforça de corriger ce vers, mais perſonne n'y put réuſſir, & il fut imprimé avec cette négligence. Il avoit même eſſuyé pluſieurs éditions, lorsqu'enfin l'Auteur trouva le moyen de le rectifier, par le changement d'un ſeul mot. *L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?* Ce changement fut fait dans l'édition de 1674. On fut étonné qu'une correction ſi facile eût été ſi difficile à trouver par de ſi habiles gens.

IMIT. Vers 133 & 134. *Lions contre Lions*, &c.

* *Secrétaire d'Etat qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire l'an 1664.*

L'animal le plus fier qu'enfante la Nature,
Dans un autre animal respecte sa figure,
De sa rage avec lui modere les accès,
Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.
Un Aigle, sur un champ prétendant droit d'Aubaine,
Ne fait point appeller un Aigle à la huitaine.
Jamais contre un Renard chicanant un poulet,
Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.
Jamais la Biche en rut n'a pour fait d'impuissance
Traîné du fond des bois un Cerf à l'Audiance,
Et jamais Juge, entr'eux ordonnant le Congrès,

REMARQUES.

Combattre, &c.] Ces deux vers sont parodiés du *Cinna*, Tragédie de *Corneille:* Acte I. Scène III.

Romains contre Romains, Parens contre Parens,
Combattoient seulement pour le choix des Tyrans.

VERS 139. *Un Aigle sur un champ prétendant droit d'Aubaine.*] Le Droit d'*Aubaine* est le droit de prendre la succession d'un Etranger qui meurt en France. Ce Droit appartient au Roi seul, dans son Royaume. Ainsi, ce n'est pas au hazard que le Poëte attribue à l'Aigle le Droit d'Aubaine, qui est un Droit Royal; car l'Aigle est le Roi des Oiseaux.

VERS 142. *Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.*] Procureur au Parlement, dont il a été parlé dans la Satire I. Vers 52. L'exemple du Renard est d'autant plus juste, que ROLET avoit la physionomie & les inclinations d'un Renard.

VERS 145. *Et jamais Juge entr'eux ordonnant le Congrès*, &c.] Le Congrès est une preuve honteuse qui se faisoit en présence de Chirurgiens & de Matrones, par ordonnance des Juges Ecclésiastiques, quand une femme demandoit la dissolution du mariage à cause de

De ce burlesque mot n'a ſali ſes arrêts.
On ne connoît chez eux ni Placets, ni Requêtes,
Ni haut ni bas Conſeil, ni Chambre des Enquêtes,
Chacun l'un avec l'autre en toute ſûreté
Vit ſous les pures loix de la ſimple Equité.
L'Homme ſeul, l'Homme ſeul, en ſa fureur extrême,
Met un brutal honneur à s'égorger ſoi-même.
C'étoit peu que ſa main, conduite par l'Enfer,
Eût paîtri le ſalpêtre, eût aiguiſé le fer.
Il falloit que ſa rage, à l'Univers funeſte,
Allât encor de loix embrouiller un Digeſte;
Cherchât pour l'obſcurcir des gloſes, des Docteurs,

REMARQUES.

l'impuiſſance du mari. Ces deux Vers, qui fraperent Mr. le Premier-Preſident *de Lamoignon*, ne contribuerent pas peu à faire abolir l'uſage du *Congrès*. En effet, depuis la publication de cette Satire, toutes les fois qu'il ſe préſenta au Parlement quelque conteſtation au ſujet du *Congrès*, ce ſage Magiſtrat ſe déclara contre cette épreuve. Mr. *de Lamoignon* ſon fils, Avocat-Général, portant la parole en 1674. dans une cauſe de cette eſpece, témoigna la juſte horreur que l'on devoit avoir de cet uſage odieux, qui offenſe, dit-il, les bonnes mœurs, la Religion, la Juſtice, & la Nature même. Enfin, en 1677. Mr. le P. Préſident *de Lamoignon* prononça un Arrêt en forme de Réglement, qui abolit pour toujours la preuve inutile & infame du Congrès. *Journal du Palais*, *Tom. III. p.* 466. *& Tom. V. p.* 1.

IMIT. Vers 153. *C'étoit peu que ſa main* &c.] JUVÉNAL Satire XV. v. 165.

Aſt homini ferrum lethale incude nefandâ
Produxiſſe parum eſt.

Accablât l'Equité ſous des monceaux d'Auteurs,
Et pour comble de maux apportât dans la France
Des harangueurs du tems l'ennuyeuſe éloquence.
   Doucement, diras-tu. Que ſert de s'emporter?
L'Homme a ſes paſſions; on n'en ſauroit douter:
Il a comme la mer ſes flots & ſes caprices.
Mais ſes moindres vertus balancent tous ſes vices.
N'eſt-ce pas l'Homme enfin, dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a meſuré les Cieux?
Dont la vaſte Science, embraſſant toutes choſes,
A fouillé la Nature, en a percé les cauſes?
Les Animaux ont-ils des Univerſités?
Voit-on fleurir chez eux des quatre Facultés?
Y voit-on des Savans en Droit, en Médecine,
Endoſſer l'écarlate, & ſe fourrer d'hermine?
Non ſans doute, & jamais chez eux un Médecin
N'empoiſonna les bois de ſon art aſſaſſin.
Jamais Docteur, armé d'un argument frivole,
Ne s'enroüa chez eux ſur les bancs d'une Ecole.

REMARQUES.

IMIT. Vers 166. *Dans le tour d'un compas a meſuré les Cieux.*] VIRGILE, Eglog. III. v. 41.

Deſcripſit radio totum qui Gentibus Orbem.

Et *Horace*, Liv. I. Ode XXVIII. v. 5.

Aërias tentaſſe domos, animoque rotundum
Percurriſſe polum.

Mais ſans chercher au fond, ſi notre eſprit déçû
Sait rien de ce qu'il fait, s'il a jamais rien ſû,
Toi-même, répons-moi. Dans le ſiècle où nous ſommes,
Eſt-ce au pié du ſavoir qu'on meſure les hommes?
Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir?
Dit un Pere à ſon Fils, dont le poil va fleurir;
Prens-moi le bon parti. Laiſſe-là tous les livres.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? Vingt livres.
C'eſt bien dit. Va, tu ſais tout ce qu'il faut ſavoir.
Que de biens, que d'honneurs ſur toi s'en vont pleuvoir!
Exerce-toi, mon Fils, dans ces hautes Sciences;

REMARQUES.

IMIT. Vers 181. *Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir?*] HORACE, Art Poëtique, vers 325.

> *Romani pueri longis rationibus aſſem*
> *Diſcunt in partes centum diducere: dicat*
> *Filius Albini, ſi de quincunce remota eſt*
> *Uncia, quid ſuperat? poteras dixiſſe, Triens. Heus,*
> *Rem poteris ſervare tuam. Redit uncia: quid fit?*
> *Semis*, &c.

VERS 184. *Cent francs au denier cinq, combien font-ils? Vingt Livres.*] C'eſt un Uſurier qui parle, & qui, au lieu d'interroger ſon fils ſur le pié du denier vingt, qui eſt l'intérêt légitime, l'interroge ſur le pié du denier cinq, qui eſt ſon intérêt ordinaire.

Prens, au lieu d'un Platon, le Guidon des Finances :
Sache quelle Province enrichit les Traitans ;
Combien le ſel au Roi peut fournir tous les ans.
Endurci-toi le cœur. Sois Arabe, Corſaire,
Injuſte, violent, ſans foi, double, fauſſaire.
Ne va point ſottement faire le généreux.
Engraiſſe-toi, mon Fils, du ſuc des malheureux,
Et trompant de Colbert la prudence importune,
Va par tes cruautés mériter la fortune.
Auſſi-tôt tu verras Poëtes, Orateurs,
Rhéteurs, Grammairiens, Aſtronomes, Docteurs,
Dégrader les Héros pour te mettre en leurs places,
De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces ;

REMARQUES.

VERS 188. —— *Le Guidon des Finances.*] Livre qui traite des droits & revenus du Roi, & de tout ce qui concerne les Finances. Il étoit d'un grand uſage autrefois, mais l'habileté de nos Financiers l'a rendu fort inutile.

VERS 195. *Et trompant de Colbert* &c.] Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances. &c.

VERS 200. *De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces.*] Il a voulu parler du grand CORNEILLE, qui reçut une ſomme conſidérable, pour dédier ſon *Cinna* à MONTORON, riche Partiſan. Depuis ce tems-là on a appellé les Epîtres dédicatoires de cette eſpece-là, *des Epîtres à la Montoron.* BROSSETTE.

§. Quoiqu'on n'ait point de raiſon de ſoupçonner la bonne foi du *Commentateur*, & que le fait qu'il rapporte ici ſe trouve encore dans d'autres Livres imprimés, on ne ſauroit s'empêcher d'ajouter, que bien loin que *Corneille* aimât l'argent, il avoit même à cet égard une indifférence blamable. C'eſt ce que le Pere *Tournemine* a prouvé dans ſa *Déſenſe de Corneille.* DE SAINT-MARC.

Te prouver à toi-même en Grec, Hébreu, Latin,
Que tu ſais de leur Art & le fort & le fin.
Quiconque eſt riche eſt tout. Sans ſageſſe il eſt ſage,
Il a, ſans rien ſavoir, la Science en partage.
Il a l'eſprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le ſang.
Il eſt aimé des Grands, il eſt chéri des Belles.
Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.
L'or même à la laideur donne un teint de beauté:

REMARQUES.

SCARRON a dit auſſi au ſujet de *Montoron*:

Ce n'eſt que Maroquin perdu
Que les Livres que l'on dédie,
Depuis que Montoron mandie, &c.

IMIT. Vers 203. *Quiconque eſt riche eſt tout*, &c.] HORACE, L. I. Ep. VI. v. 36.

Scilicet uxorem cum dote, fidemque & amicos,
Et genus, & formam regina Pecunia donat,
Ac bene nummatum decorat Suadela, Venusque.

VERS 208. *Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.*] Mr. NICOLAS FOUQUET, Procureur-Général au Parlement de Paris, a été le dernier Sur-Intendant des Finances.

VERS 209. *L'or même à la laideur.*] Ce Vers étoit de cette maniere:

L'or même à Péliſſon donne un teint de beauté.

Mr. PÉLISSON étoit d'une laideur ſi étonnante, qu'une Dame lui dit un jour, qu'il abuſoit de la permiſſion que

Mais tout devient affreux avec la pauvreté.
C'est ainsi qu'à son fils un Usurier habile
Trace vers la Richesse une route facile:

Et

REMARQUES.

les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos, qu'il avoit été Premier-Commis de Mr. *Fouquet*, désigné dans le vers précédent. Mais dans l'Impression l'Auteur supprima le nom de Mr. *Pélisson*, ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel dont il n'étoit point coupable. Cependant, cet adoucissement ne contenta point Mr. *Pélisson*, qui conserva toujours du ressentiment contre notre Poëte. Dans le *Voyage de Bachaumont & la Chapelle*, on fait dire à des gens du peuple, qu'ils croyoient Mr. *de Scuderi:*

Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche & toûjours bien mis;
Sa sœur une beauté divine,
Et Pélisson un Adonis.

C'est de lui que *la Bruyere* a dit, qu'*un homme qui a beaucoup de mérite & d'esprit, & qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont difformes; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression.* LA BRUYERE, Chap. *des Jugemens*, page 106. Tome 2. Ed. d'Amsterdam 1759.

PAUL PÉLISSON FONTANIER, natif de Castres en Languedoc, étoit Maître des Requêtes. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise en 1652. en considération de ce qu'il avoit écrit l'Histoire de l'Académie: il mourut à Paris en 1692.

IMIT. Ibid. *L'or même à la laideur donne un teint de beauté.*] CORNEILLE dans sa Comédie de *Mélite*, Acte I. Sc. I.

L'argent dans le ménage a certaine splendeur,
Qui donne un teint d'éclat à la même laideur.

Et fouvent tel y vient, qui fait pour tout fecret,
Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, refte fept.
Après cela, Docteur, va pâlir fur la Bible;
Va marquer les écueils de cette mer terrible:
Perce la fainte horreur de ce Livre divin:
Confons dans un Ouvrage & Luther & Calvin:
Débrouille des vieux tems les querelles célèbres:
Eclairci des Rabins les favantes ténèbres:
Afin qu'en ta vieilleffe, un livre en maroquin
Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin,
Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie,
Te paye en l'acceptant d'un, *Je vous remercie.*
Où, fi ton cœur afpire à des honneurs plus grands,

REMARQUES.

VERS 214. *Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, refte fept.*] Ce vers eft fort ferré: il contient les deux premieres régles de l'Arithmétique; *l'Addition*, & *la Souftraction*. Dans les premieres éditions il y avoit: *Cinq & quatre font neuf;* Et dans un autre vers qui a été retranché de la Satire I. *Prêche que trois font trois.* Mais il faut toujours dire; *Cinq & quatre font neuf. Dix & cinq font quinze.* &c. BROSSETTE.

§. Le Commentateur ne devoit pas prononcer fi décifivement. On dit auffi bien felon l'Ufage, & peut-être beaucoup mieux felon la Régle: *Cinq & quatre font neuf, Trois font trois*, & rien n'étoit moins néceffaire que le changement que le Poëte a fait ici. DE SAINT-MARC.

IMIT. Vers 215. *Après cela, Docteur, va pâlir fur la Bible*, &c.] Ce vers eft imité de *Regnier*, Satire IV.

Or, va, romps-toi la tête, & de jour & de nuit
Paflis deffus un livre, à l'appétit d'un bruit,
Qui nous honore après que nous fommes fous terre.

Quitte là le bonnet, la Sorbonne & les bancs;
Et prenant desormais un emploi salutaire,
Mets-toi chez un Banquier, ou bien chez un Notaire:
Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot:
Et conclus avec moi, qu'un Docteur n'est qu'un sot.
Un Docteur, diras-tu? Parlez de vous, Poëte.
C'est pousser un peu loin votre Muse indiscrete.
Mais sans perdre en discours le tems hors de saison,
L'Homme, venez au fait, n'a-t-il pas la Raison?
N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidelle?
Oui: Mais de quoi lui sert que sa voix le rappelle,
Si sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,
Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?

REMARQUES.

VERS 229. *Laisse là Saint Thomas s'accorder avec Scot.*] Les Disputes des *Thomistes* & des *Scotistes* sont fameuses dans les Ecoles. JEAN DUNS (*Scotus*) vulgairement appellé *Scot*, parce qu'il étoit Ecossois, fut surnommé le *Docteur Subtil*. Ses opinions sont souvent opposées à celles de St. THOMAS.

VERS 238. *Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer.*] Après ce vers, le Poëte avoit dessein de rimer cette pensée. *Que dirois-tu, Docteur, d'un homme qui seroit au milieu d'un bois pendant l'obscurité de la nuit; & qui ayant un flambeau pour s'éclairer, ne laisseroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jetter dans des précipices? Il est à plaindre, dirois-tu:*

Il a perdu l'esprit, & demain dès l'aurore,
Il prendra, s'il m'en croit, douze grains d'Ellébore.
C'est bien dit: le conseil est sagement donné,
Et Guenaud chez Colin n'eût pas mieux ordonné.

Et que ſert à Cotin la Raiſon qui lui crie,
N'écri plus, guéri-toi d'une vaine furie;
Si tous ces vains conſeils, loin de la réprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer?
Tous les jours de ſes vers, qu'à grand bruit il recite
Il met chez lui Voiſins, Parens, Amis en fuite.
Car lorſque ſon Démon commence à l'agiter,
Tout, juſqu'à ſa Servante, eſt prêt à déſerter.
Un Ane, pour le moins inſtruit par la Nature,
A l'inſtinct qui le guide obéit ſans murmure:
Ne va point follement de ſa bizarre voix
Défier aux chanſons les oiſeaux dans les bois.
Sans avoir la Raiſon, il marche ſur ſa route.
L'Homme ſeul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goute;
Réglé par ſes avis, fait tout à contre-tems,
Et dans tout ce qu'il fait, n'a ni raiſon ni ſens.
Tout lui plaît & déplaît, tout le choque & l'oblige.

REMARQUES.

L'Auteur ne voulut point employer ces vers, & ſe contenta de mettre ce qui ſuit. *Et que ſert à Cotin* &c.

VERS 239. *Et que ſert à Cotin la Raiſon qui lui crie?* Voyez au ſujet de *Cotin* les Remarques ſur le Vers 60 de la Satire III.

IMIT. Vers 244. *Il met chez lui Voiſins, Parens, Amis en fuite.*] HORACE, Art Poëtique, vers 47.

Indoctum, doctumque fugat recitator acerbus.

VERS 246. *Tout, juſqu'à ſa Servante, eſt prêt à déſerter.*] L'Abbé *Cotin* avoit effectivement une Servante, & n'avoit point de Valet.

Sans raiſon il eſt gai, ſans raiſon il s'afflige.
Son eſprit au hazard aime, évite, pourſuit,
Défait, refait, augmente, ôte, éleve, détruit.
Et voit-on, comme lui, les Ours ni les Pantheres,
S'effrayer ſottement de leurs propres chimeres,
Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,
Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air?
Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle
Sacrifier à l'Homme, adorer ſon idole,

REMARQUES.

CHANG. Vers 258. *Défait, refait, augmente, &c.*] Premiere maniere:

Fait, défait & refait; ôte, augmente & détruit.

IMIT. Ibid. *Défait, refait, augmente, &c.*] HORACE, I. Ep. I. v. 100.

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.

CHANG. Vers 261. 262. *Plus de douze attroupés craindre le nombre impair, Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air.*]

Il y avoit dans les premieres éditions:

De Fantômes en l'air combatre leurs deſirs,
Et de vains argumens chicaner leurs plaiſirs.

Le ſens de ces deux vers étoit un peu libertin; & Mr. *Arnaud* Docteur de Sorbonne, conſeilla à l'Auteur de les changer. Il leur ſubſtitua les deux autres, qui ne tombent que ſur des ſuperſtitions frivoles & populaires. En effet, bien des gens croyent que lorſque l'on ſe trouve treize à table, il y a toujours dans l'année un des treize qui meurt; & qu'un Corbeau apperçu dans l'air, préſage quelque choſe de ſiniſtre.

Lui venir, comme au Dieu des ſaiſons & des vents,
Demander à genoux la pluye, ou le beau tems?
Non. Mais cent fois la Bête a vû l'Homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fit fondre:
A vû dans un pays les timides Mortels
Trembler aux piés d'un Singe aſſis ſur leurs Autels:
Et ſur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encenſoir à la main, chercher les Crocodiles.
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux?
Que peut ſervir ici l'Egypte & ſes faux Dieux?
Quoi? me prouverez-vous par ce diſcours profane,
Que l'Homme, qu'un Docteur eſt au deſſous d'un Ane?

REMARQUES.

VERS 267. —— *L'Homme hypocondre.*] Quelques Critiques * ont prétendu qu'il faloit dire *Hypocondriaque;* mais on ne ſe ſert de ce mot qu'au ſens propre, pour ſignifier une perſonne malade des hypocondres, & c'eſt un terme de Médecine. *Hypocondre*, au ſens figuré, ſignifie un Fou mélancolique, un Atrabilaire: & nos meilleurs Ecrivains l'employent en ce ſens. LA FONTAINE, L. II. Fable XVIII. *Son hypocondre de mari.* LA BRUYERE dans ſes *Caractères*, &c.

IMIT. Vers 270. *Trembler aux piés d'un Singe* &c.] JUVÉNAL commence ainſi la XV. Satire.

Quis neſcit, Voluſi Bithynice, qualia demens
Ægyptus portenta colat? Crocodilon adorat
Pars hæc, illa pavet ſaturam Serpentibus Ibin.
Effigies Sacri nitet aurea Cercopitheci, &c.

VERS 276. ——— *Qu'un Docteur eſt au deſſous d'un*

* *Pradon, dans ſes Remarques.*

Un Ane, le joüet de tous les animaux,
Un ſtupide animal, ſujet à mille maux;
Dont le nom ſeul en ſoi comprend une ſatire?
Oui d'un Ane: & qu'a-t-il qui nous excite à rire?
Nous nous moquons de lui; mais s'il pouvoit un jour,
Docteur, ſur nos défauts s'exprimer à ſon tour:
Si, pour nous réformer, le Ciel prudent & ſage,
De la parole enfin lui permettoit l'uſage:
Qu'il pût dire tout haut ce qu'il ſe dit tout bas,
Ah! Docteur, entre nous, que ne diroit-il pas?
Et que peut-il penſer, lorsque dans une rue
Au milieu de Paris il promene ſa vue:
Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés?
Que dit-il quand il voit, avec la Mort en trouſſe,
Courir chez un Malade un Aſſaſſin en houſſe:
Qu'il trouve de Pédans un escadron fourré,
Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré:

REMARQUES.

Ane?] Dans la Table des Oeuvres de l'Auteur, édition de 1694. on avoit mis au mot, *Docteur*, Voyez *Ane*. Le Garçon de *Thierri* le Libraire fit cette plaiſanterie.

§. DES MARETS avoit déja critiqué cette expreſſion dans ſa *Défenſe du Poëme Héroïque* &c. pag. 47. de l'Edit. in 8. DU MONTEIL.

VERS 294. *Suivi par un Recteur* &c.] L'Univerſité de Paris fait ſes Proceſſions quatre fois l'année. Le Recteur y aſſiſte avec ſes Suppôts. Les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, marchent auſſi à leur rang, & avec les habits qui leur ſont propres.

Ou qu'il voit la Juſtice, en groſſe compagnie,
Mener tuer un homme avec céremonie?
Que penſe-t-il de nous, lorsque ſur le Midi
Un hazard au Palais le conduit un Jeudi;
Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La Chicane en fureur mugir dans la Grand' Sale?
Que dit-il quand il voit les Juges, les Huiſſiers,
Les Clercs, les Procureurs, les Sergens, les Greffiers?
O! que ſi l'Ane, alors à bon droit miſanthrope,
Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Eſope!
De tous côtés, Docteur, voyant les Hommes fous,
Qu'il diroit de bon cœur, ſans en être jaloux,
Content de ſes chardons, & ſecoüant la tête;

REMARQUES.

VERS 298. *Un hazard au Palais le conduit un Jeudi.*] C'eſt le jour des grandes Audiences. DESP.

VERS 303. & 306. *O! que ſi l'Ane alors*, &c. *Qu'il diroit de bon cœur*, &c.] Le *que* dans *qu'il diroit*, eſt abſolument inutile. Il falloit ſimplement, *il diroit;* l'Auteur ayant commencé ſa phraſe par *O! que*. DE ST. MARC.

VERS 304. *Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Eſope.*] Dans le *Cymbalum mundi*, MERCURE donne à un Cheval l'uſage de la parole, & ce Cheval adreſſe ce discours à ſon Maître: *Il a eſté un tems que les beſtes parloient, mais ſi le parler ne nous euſt point eſté oſté, non plus qu'à vous, vous ne nous trouveriez pas ſi beſtes que vous faites.* C'eſt l'original de la penſée par laquelle l'Auteur termine cette Satire.

IMIT. Vers 307. *Content de ſes chardons*, &c.] REGNIER finit ſa Satire neuvieme par ces vers:

Si Virgile, le Taſſe, & Ronſard ſont des Anes,
Sans perdre en ces diſcours le tems que nous perdons,
Allons comme eux aux champs, & mangeons des Chardons.

Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une
bête!

REMARQUES.

§. Cette huitieme Satire de notre Auteur est une de celles contre lesquelles l'animosité de *Des Marets* s'est le plus déchaînée. Il en veut sur-tout au trait Satirique contenu dans les deux derniers Vers. Il en fait la critique la plus pitoyable qu'on puisse imaginer. „ Ce „ n'est pas le moyen, dit-il, de parvenir à la réputa- „ tion de bon Poëte, que d'écrire contre la raison & „ la sagesse, & que de vouloir si fort nous égaler aux „ bêtes, que de faire dire à un âne:

„ *Content de ses chardons, & secoüant la tête,*
„ *Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une bête.*

„ Quel emportement de faire jurer, *ma foi*, à un âne, „ & de se mocquer de tout honneur, de tout l'esprit „ humain & de toute vertu; puisqu'il faut au contrai- „ re qu'un bon Poëte ait de bons & sages sentimens „ sur toutes matieres, pour faire des Vers nobles & „ raisonnables, suivant le précepte d'HORACE.

„ *Scribendi rectè sapere est & principium & fons.*
„ *Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ.* "

On ne pouvoit peut-être pas faire une plus ridicule application de ce précepte d'*Horace*. De toutes les Satires de M. *Despréaux*, il n'y en a point de plus philosophique que celle-ci. Véritablement il y parle en *Philosophe chagrin qui ne peut souffrir les vices des hommes*, comme il le dit lui-même: mais pour être chagrin, un Philosophe n'en puise pas moins ses réflexions dans la sagesse. Si quelque chose égale le mauvais usage que *Des Marets* fait ici des deux Vers d'*Horace*, c'est la maniere dont il les traduit.

Des bons & nobles Vers la source est la sagesse.
Apprens ce que Socrate enseignoit à la Grece.

DE ST. MARC.

AVIS

SUR LA

IX. SATIRE.

L'Auteur adreſſe cette Satire à ſon Eſprit. Après la publication des ſept premieres Satires, il fut aſſailli par une foule d'Auteurs, dont il avoit parlé peut-être avec trop de franchiſe. Ce fut pour leur répondre, & pour faire en même tems ſon Apologie, qu'il conçut l'idée de cette Pièce. Mais ſon embarras fut de ſavoir comment il exécuteroit ce deſſein: car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ſes Ennemis avoient donné; c'eſt-à-dire, la chaleur, l'emportement, & par conſéquent les injures groſſieres. Il jugea donc qu'il n'avoit pas d'autre ton à prendre que celui de la plaiſanterie, pour tourner ſes Ennemis en ridicule, ſans leur donner aucune priſe ſur lui. C'eſt ce qu'il exécuta d'une maniere inimitable dans cette Satire, qui eſt entiérement dans le goût d'Horace. Là, ſous prétexte de cenſurer ſes propres défauts, ou ceux de ſon Eſprit, il ſe juſtifie de tous les crimes que ſes Adverſaires lui imputoient, & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confuſion. Il ſe fait ſon procès à ſoi-même, pour le faire à tous les autres.

Cette Satire eſt ſans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de fineſſe. En un mot, on peut hardiment l'oppoſer, & peut-être-même la préférer à tout ce que l'Antiquité nous a fourni de plus parfait en ce genre.

M. Despréaux la compoſa en 1667. mais il ne la fit imprimer que l'année ſuivante, après avoir compoſé & publié la Satire de l'Homme. Cette derniere Satire, qui eſt la huitieme, eut un ſuccès extraordinaire.

AVIS SUR LA IX. SATIRE.

Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grands éloges. Le Sr. de SAINT-MAURIS *, *Chevau-léger de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que* Boileau *avoit fait une autre Satire qui étoit encore plus belle que celle-là, & dans laquelle il parloit de Sa Majesté. Le Roi lui dit fièrement, mais avec quelque surprise: Il y parle de moi, dites-vous?* Oui, Sire, *répondit* ST. MAURIS; mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté. *Alors le Roi témoigna de la curiosité pour la voir; &* St. Mauris *lui promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de ses amis. Mr.* Despréaux *lui remit en effet une copie de la Satire à* son Esprit, *en lui faisant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'ayant lue la fit voir à quelques personnes de sa Cour. Madame la Maréchale* de la Mothe, *Gouvernante de* Monseigneur, *en fit faire une copie qui en produisit bien-tôt quantité d'autres. Ainsi c'est, en quelque façon, de la main du Roi même que cette Pièce a passé dans les mains du Public.*

L'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque copie défectueuse, se détermina à la faire imprimer lui-même, & l'accompagna d'un petit Discours en prose, où il justifie, par l'autorité des Poëtes anciens & modernes, la liberté qu'il s'est donnée, dans les Satires, de nommer les Auteurs.

REMARQUES.

* Il avoit l'honneur d'approcher de la personne du Roi, parce qu'il lui montroit à tirer en volant.

SATIRE IX.

C'EST à vous, mon Esprit, à qui je veux parler,
Vous avez des défauts que je ne puis celer.
Assez & trop long-tems ma lâche complaisance,
De vos jeux criminels a nourri l'insolence.
Mais puisque vous poussez ma patience à bout,
Une fois en ma vie il faut vous dire tout.
On croiroit à vous voir, dans vos libres caprices,
Discourir en Caton des vertus & des vices,
Décider du mérite & du prix des Auteurs,
Et faire impunément la leçon aux Docteurs,
Qu'étant seul à couvert des traits de la Satire,
Vous avez tout pouvoir de parler & d'écrire.
Mais moi, qui dans le fond sçais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,

REMARQUES.

VERS 7. *On croiroit à vous voir*, &c.] Ce vers & les trois suivans, qui désignent les Satires précédentes, particuliérement la huitieme, furent ajoûtés par l'Auteur à la Satire neuvieme, quand il voulut la faire imprimer; car elle avoit été faite avant la huitieme. Il y avoit auparavant : *Vous croyez, qu'à couvert des traits de la Satire, Vous avez tout pouvoir*, &c.

VERS 14. *Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.*] Cette expression proverbiale, *compter par ses doigts*, étoit déja en usage parmi les Latins : *Supputare articulis.*

Je ris, quand je vous vois, ſi foible & ſi ſtérile,
Prendre ſur vous le ſoin de réformer la Ville,
Dans vos diſcours chagrins plus aigre, & plus mordant,
Qu'une Femme en furie, ou Gautier en plaidant.
Mais répondez un peu. Quelle verve indiſcrete,
Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu Poëte?
Sentiez-vous, dites-moi, ces violens transports,
Qui d'un eſprit divin font mouvoir les reſſorts?
Qui vous a pû ſouffler une ſi folle audace?
Phébus a-t-il pour vous applani le Parnaſſe?
Et ne ſavez-vous pas, que ſur ce Mont ſacré,
Qui ne vole au ſommet tombe au plus bas dégré:
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,

REMARQUES.

VERS 18. —— *Ou Gautier en plaidant.*] CLAUDE GAUTIER, Avocat fameux, & très-mordant: C'eſt pourquoi on le ſurnomma, *Gautier la Gueule.* Quand un Plaideur vouloit intimider ſa partie, il la menaçoit *de lui lâcher Gautier.* Son éloquence n'étoit point réglée; c'étoient des ſaillies & des impétuoſités fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos, & il avoit beſoin d'être animé par l'action: de là vient que ſes Plaidoyers imprimés, ſur leſquels il avoit réfléchi, ne ſont que de foibles copies de leurs originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais, & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de 76. ans.

VERS 21. *Sentiez-vous.*] Dans les dernieres éditions de l'an 1701. faites *in-quarto*, & *in-douze*, l'Imprimeur a mis: *Sentez-vous;* mais c'eſt une faute.

IMIT. Vers 26. *Qui ne vole au ſommet tombe au plus bas dégré.*] HORACE, *Art Poëtique*, vers 378.

Si paulùm à ſummo diſceſſit, vergit ad imum.

On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure?
Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet ascendant malin, qui vous force à rimer;

REMARQUES.

Vers 28. *On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure.*] Voyez la Remarque sur le vers 17. de la Satire II.

Imit. Vers 30. *Cet ascendant malin*, &c.] *Horace*, Liv. II. Sat. I. v. 10. & suiv.

Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude
Cæsaris invicti res dicere, multa laborum
Præmia laturus. Cupidum, Pater optime, vires
Deficiunt: neque enim quivis horrentia pilis
Agmina, nec fractâ pereuntes cuspide Gallos,
Aut labentis equo describat vulnera Parthi.

§. *La Fresnaie-Vauquelin*, dont on a parlé ci-devant à la tête de la Satire VII., a imité cet endroit d'*Horace*, qu'il tourne à la loüange du Roi. *Henri III.* Livre I. Satire II.

Et si tu sens ton ame tant ardante
Après les vers, d'une plume sçavante
Ose un ouvrage admirable tenter:
Ou les exploits de nostre Roi chanter:
. . . .
Et tu auras, au moins comme je pense,
De tes labeurs quelque jour récompense.
. . . .
Et pour mon Roi la force me défaut:
Car tout chacun n'a pas le cœur si haut,
Que de chanter d'un tel preux les vaillances:
Ni de son Camp tout hérissé de lances

Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos
veilles;
Osez chanter du Roi les augustes merveilles.

REMARQUES.

Les grands efforts, dont furent assaillis
Ses ennemis; ni les grands chamaillis
Des combattans; ni les cris effroyables
Des Allemans & Reitres redoutables
Tombants au choc de nos braves lanciers,
Et sous le hurt de nos rudes piquiers,
Encouragés par la haute présence
De nostre Roi quasi dès son enfance:
Tant qu'à la fin revenu de l'Etour
France il rendit paisible à Moncontour.

Le stile de *La Fresnaie-Vauquelin* est par-tout le même & conforme à l'idée qu'il s'étoit formée de celui de la Satire, laquelle „ doit estre, *dit-il*, d'un stile simple & „ bas... imitant & représentant les choses naturelles, „ d'autant qu'il doit suffire au Satirique de reprendre „ ouvertement & sans artifice, les fautes & les vani- „ tez d'autrui. C'est pourquoi ceux-là ne méritent de „ loüange, qui escrivant des Satires, usent d'un stile „ trop élevé.... La Satire ne demande que la vérité „ simple & nue, & des paroles du cru du pays de ce- „ lui qui escrit, sans s'élever ni rabaisser trop en son „ propos. Telle est la maniere d'escrire d'*Horace* entre „ les Satiriques, avec des vers si naïfs & si bas, que „ bien souvent il n'y a point autre différence entre eux „ & la prose, que la mesure & la quantité: de sorte „ qu'à grand' peine ils semblent mériter le nom de Poë- „ sie. Aussi il a compris ses Satires sous le nom de „ *Sermons*, pris du mot Latin *Sermo*, qui n'est autre „ chose que le devis familier & commun d'entre un ou „ deux devisants ensemble ".

On peut voir par ces échantillons & par ce qu'on

Là, mettant à profit vos caprices divers,
Vous verriez tous les ans fructifier vos vers;
Et par l'espoir du gain votre Muse animée,
Vendroit au poids de l'or une once de fumée.
Mais envain, direz-vous, je pense vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.
Tout Chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers, *la Discorde etouffée*,
Peindre *Bellone en feu tonnant de toutes parts*,
Et le Belge effrayé fuyant sur ses ramparts.
Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan pourroit chanter au défaut d'un Homere:
Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hazard,

REMARQUES.

aura dans la suite occasion de rapporter de ce Poëte, qu'il ne lui a manqué que d'être né dans un tems où la langue fût plus parfaite, & le goût plus épuré. Seroit-il nécessaire d'avertir que dans ce qu'on vient de lire le mot *bas* n'est pas employé dans l'acception où nous le prenons aujourd'hui, mais dans la signification que les Rhéteurs Latins donnent au terme *humilis*? De St. Marc.

Vers 42. *Et le Belge effrayé* &c.] Cette Satire a été faite dans le tems que le Roi prit Lille, au mois d'Août, 1667. Dans la même Campagne il se rendit maître de plusieurs autres villes de Flandres.

Vers 44. *Racan pourroit chanter*, &c.] Honorat de Beuil, *Marquis de* Racan, Poëte estimé. Il étoit de l'Académie Françoise, & mourut en 1670.

Vers 45. *Mais pour Cotin & moi*, &c.] Allusion aux Satires que l'Abbé *Cotin* avoit faites contre notre Auteur, & dont on a parlé sur le vers 60. de la Satire III.

Imit. Ibid. *Mais pour Cotin & moi*, &c.] *Juvénal*, Sat. I. v. 79.

Que l'amour de blâmer fit Poëtes par art;
Quoiqu'un tas de Grimauds vante notre éloquence,
Le plus sûr est pour nous de garder le silence.
Un Poëme insipide, & sottement flatteur,
Deshonore à la fois le Héros & l'Auteur.
Enfin de tels projets passent notre foiblesse.
Ainsi parle un Esprit languissant de mollesse,
Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté,
Cache le noir venin de sa malignité.
Mais dûssiez-vous en l'air voir vos aîles fondues,
Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues,

Que

REMARQUES.

Si natura negat, facit indignatio versum,
Qualemcunque potest, quales ego, vel Cluvienus.

IMIT. Vers 56. *Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues, &c.*] *Horace*, Livre II. Sat. I. Vers 21.

Quanto rectius hoc, quàm tristi lædere versu
Pantolabum scurram, Nomentanumque nepotem.

§. Ce que *La Fresnaie-Vauquelin*, Liv. I. Sat. II., rend par ces Vers, dans lesquels, comme dans tous ses Ouvrages, il dit, *attacher*, pour *attaquer*.

Mais tu me dis, combien mieux ferois-tu
De nostre Roi d'escrire la vertu,
Que d'attacher par sornettes piquantes
D'un Courtisan les rencontres plaisantes,
Ou d'un Chiquot, naturel plaisanteur?
Ou l'art méchant de quelque fin flatteur?

DE ST. MARC.

Que d'aller ſans raiſon, d'un ſtile peu Chrétien,
Faire inſulte en rimant à qui ne vous dit rien,
Et du bruit dangereux d'un Livre téméraire,
A vos propres périls, enrichir le Libraire?
  Vous vous flattez peut-être en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'Immortalité:
Et déja vous croyez dans vos rimes obſcures,
Aux Saumaiſes futurs préparer des tortures.
Mais combien d'Ecrivains, d'abord ſi bien reçus,
Sont de ce fol eſpoir honteuſement déçus!
Combien, pour quelques mois, ont vû fleurir leur Livre,
Dont les vers en paquet ſe vendent à la livre!
Vous pourrez voir un tems vos Ecrits eſtimés,

REMARQUES.

VERS 64. *Aux Saumaiſes futurs préparer des tortures.*] CLAUDE SAUMAISE, ſavant Critique & Commentateur, a éclairci une infinité d'endroits obſcurs & difficiles des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'eſt ce vers qui m'a inſpiré la premiere penſée de faire un Commentaire hiſtorique ſur les Oeuvres de Mr. *Despréaux*, afin de donner une entiere connoiſſance des endroits ſur leſquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jetter de l'obſcurité. BROSSETTE.

VERS 69. *Vous pourrez voir un tems vos Ecrits eſtimés*, &c.] Nous avons parlé ci-devant * de la jalouſie que *Gilles Boileau* l'Académicien avoit contre ſon frere, à cauſe du grand ſuccès des nouvelles Satires: *On les lira pendant quelque tems*, diſoit-il d'un air mépriſant, *mais à la fin elles tomberont dans l'oubli, comme font la plûpart de ces petits Ouvrages: & le tems leur ôtera les*

* *Sur le vers 94. de la Satire I.*

Courir de main en main par la Ville semés:
Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre,
Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre;
Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,
Parer demi-rongés les rebords du Pont-neuf.
Le bel honneur pour vous, en voyant vos Ouvrages,

REMARQUES.

charmes que la nouveauté leur a donnés. Notre Poëte se servit à propos des mêmes termes contre son frere lui-même, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce frere avoit publiés, l'un contre *Costar*, & l'autre contre l'Abbé *Ménage*. Il avoit mis en cet endroit:

Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés
Courir de main en main par la Ville semés:
Puis suivre avec.... ce rebut de notre âge,
Et la Lettre à Costar, & l'Avis à Ménage.

Mais quand il donna au Public cette Satire, il changea ces deux derniers vers, & mit ainsi:

Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre,
Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre.

Louis de Neuf-Germain, étoit un Poëte ridicule & extravagant, qui vivoit sous le Régne de Louïs XIII. Il étoit le joüet de la Cour, & des beaux-Esprits de ce tems-là. Sa méthode favorite étoit de faire des vers qui finissoient par les syllabes du nom de ceux qu'il vouloit loüer. On en peut voir des exemples dans ses Oeuvres imprimées à Paris en 1637. & des Imitations Satiriques dans quelques-uns de nos Poëtes. On a parlé de *La Serre*, sur le vers 176. de la Satire III.

Vers 74. —— *Les rebords du Pont-neuf.*] Où d'ordinaire on étale les livres de rebut.

Occuper le loiſir des Laquais & des Pages,
Et ſouvent dans un coin renvoyés à l'écart,
Servir de ſecond Tome aux airs du Savoyard!
Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice,
Faſſe de vos Ecrits proſpérer la malice,
Et qu'enfin votre Livre aille, au gré de vos vœux,
Faire ſiffler Cotin chez nos derniers Neveux.
Que vous ſert-il qu'un jour l'Avenir vous eſtime,
Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,
Et ne produiſent rien pour fruit de leurs bons mots,
Que l'effroi du Public, & la haine des Sots?
Quel Démon vous irrite, & vous porte à médire?
Un Livre vous déplaît. Qui vous force à le lire?
Laiſſez mourir un Fat dans ſon obſcurité.
Un Auteur ne peut-il pourrir en ſureté?
Le Jonas inconnu ſeche dans la pouſſiere.

REMARQUES.

Vers 78. *Servir de ſecond Tome aux airs du Savoyard.*] Fameux Chantre du Pont-neuf, dont on vante encore les Chanſons. Desp. Edition de 1701.

Elles ſont imprimées en un petit volume, ſous ce titre: *Recueil nouveau des Chanſons du Savoyard, par lui ſeul chantées à Paris.* Il les chantoit ſur le Pont-neuf, aidé de quelques jeunes Garçons qu'il avoit inſtruits à chanter avec lui; & il accompagnoit ſes Chanſons de pluſieurs bouffonneries qui attiroient le peuple. Il ſe nommoit Philippot, autrement le Savoyard. Son Pere avoit fait le même métier que lui, & chantoit en ſon tems les Chanſons de Guédon, & du vieux Boisset.

Vers 91. 92. 93. *Le Jonas inconnu* &c. *Le David imprimé* &c. *Le Moïſe* &c.] Poëmes héroïques, qui n'ont pas réuſſi. Le Poëme de *Jonas, ou Ninive pénitente,*

Le David imprimé n'a point vû la lumiere.
Le Moïse commence à moisir par les bords.
Quel mal cela fait-il? Ceux qui sont morts sont morts.
Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?
Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre?
Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,
Colletet, Pelletier, Titreville, Quinaut,
Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs niches,

REMARQUES.

parut en 1663. JACQUES DE CORAS en étoit l'Auteur; Il en avoit fait un autre intitulé, *David, ou la Vertu couronnée*, qu'il publia en 1665. Mais ce n'est pas celui-ci que notre Satirique a eu en vûe: c'est un autre Poëme de *David*, composé par le Sieur DAVID DE LASFARGUES, Toulousain. *Moïse sauvé*, Idylle héroïque, divisée en douze parties, par le Sieur de St. AMAND.

VERS 97. *Que vous ont fait Perrin*, &c.] Ce vers & le suivant font allusion aux vers 44. & 45. de la Satire VII. où la plûpart des mêmes noms sont placés. Dans les premieres éditions il y avoit: *Que vous ont fait Perrin, Bardin, Mauroi, Boursaut?* A la place de ces deux derniers, l'Auteur a mis *Pradon* & *Hainaut*. Nous parlerons de *Pradon* ci-après sur le dernier vers de l'Epître VII. A l'égard du second, c'est HÉNAUT, Poëte de ce tems-là, connu par le fameux Sonnet de *l'Avorton*, dont il étoit l'Auteur; & par quelques autres Pièces tant en vers qu'en prose, qui furent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1682. Mr. *Despréaux* le trouvoit assez bon Poëte, & disoit que sa meilleure pièce, non pas pour le sujet, mais pour la composition, étoit un Sonnet contre Mr. *Colbert*, qui commençoit par ce vers: *Ministre avare & lâche, Esclave malheureux.* Mr. *Colbert* fit là-dessus une action pleine de grandeur. On lui parla de ce Sonnet: Il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi; on lui dit qùe non. *Cela étant*, répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur.*

Vont de vos vers malins remplir les hémistiches?
Ce qu'ils font vous ennuye. O le plaisant détour!
Ils ont bien ennuyé le Roi, toute la Cour;
Sans que le moindre Edit ait, pour punir leur crime,
Retranché les Auteurs, ou supprimé la rime.
Ecrive qui voudra. Chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre & du papier.
Un Roman, sans blesser les loix ni la coûtume,
Peut conduire un Héros au dixieme volume.
De là vient que Paris voit chez lui de tout tems
Les Auteurs à grands flots déborder tous les ans:
Et n'a point de portail, où jusques aux corniches,
Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches.
Vous seul plus dégoûté, sans pouvoir, & sans nom,
Viendrez régler les droits & l'Etat d'Apollon!
Mais vous, qui raffinez sur les Ecrits des autres,
De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'est rien en ce tems à couvert de vos coups;
Mais savez-vous aussi comme on parle de vous?

REMARQUES.

VERS 103. *Sans que le moindre Edit* &c.] En ce tems-là on avoit publié des Edits de réformation & de suppression.

CHANG. Vers 108. —— *Au dixieme volume.*] Dans les premieres éditions il y avoit: *Au douzieme volume:* ce qui étoit tout aussi bien, *Pharamond* ayant effectivement douze volumes, aussi bien que *Cléopatre:* mais apparemment notre Poëte ne s'en souvenoit pas & ne pensoit qu'aux Romans de *Cyrus* & de *Clélie* qui ont chacun dix volumes.

Gardez-vous, dira l'un, de cet Eſprit critique;
On ne ſçait bien ſouvent quelle mouche le pique.

REMARQUES.

IMIT. Vers 119. *Gardez-vous.... de cet Eſprit critique.*] HORACE, Liv. I. Sat. IV. v. 33. & ſuiv.

Omnes hi metuunt verſus, odere Poetas.
Fœnum habet in cornu, longè fuge: dummodo riſum
Excutiat ſibi, non hic cuiquam parcet amico.

§. C'eſt ce que *La Fresnaie-Vauquelin* a paraphraſé de cette ſorte dans la I. Satire de ſon IV. Livre, en ajoutant de nouvelles idées à celles de ſon original.

Gardez-vous, car ce taureau-là porte
Du foin deſſus la corne, il frappe en mainte ſorte:
Fuyez-le de bien loin; quand à hurter s'eſt mis,
Il ne pardonne pas à ſes meilleurs amis:
Il porte ſur la croupe une claire ſonnette,
Qui dit aux approchans, il frappe, qu'on s'en guette.
Perſonne il ne reſpecte, un Prince il fraperoit,
Et les plus grands Seigneurs jamais n'épargneroit,
Pourveu que tout le monde à ſon plaiſir il tire,
Et qu'il faſſe en riant auſſi les autres rire: &c.

DE ST. MARC.

Cet endroit d'*Horace* a été imité auſſi par *Regnier*, Sat. XII.

—— —— *Fuyez ce Médiſant:*
Fâcheuſe eſt ſon humeur, ſon parler eſt cuiſant.
Quoi Monſieur! n'eſt-ce pas cet Homme à la Satire,
Qui perdroit ſon Ami plûtôt qu'un mot pour rire?

QUINTIL. L. VI. c. 3. *Lædere numquam velimus, longèque abſit propoſitum illud: Potius amicum quàm dictum perdidi.*

Mais c'eſt un jeune Fou, qui ſe croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis.
Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,
Et croit régler le Monde au gré de ſa cervelle.
Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon?
Peut-on ſi bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon?
Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnaſſe,
N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.
Avant lui Juvénal avoit dit en Latin,

REMARQUES.

VERS 125. *Jamais dans le Barreau &c.*] Notre Auteur poſſédoit dans un grand dégré de perfection le talent de contrefaire toutes ſortes de gens. Il ſavoit ſi bien prendre le ton de voix, l'air, le geſte, & toutes les manieres des perſonnes qu'il vouloit copier, qu'on s'imaginoit les voir & les entendre. Etant jeune Avocat, il n'alloit au Palais que pour obſerver les manieres de plaider des autres Avocats, & pour les contrefaire quand il étoit avec ſes amis. Il en faiſoit autant à l'égard des Prédicateurs & des Comédiens.

VERS 128. *N'eſt qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace &c.*] SAINT PAVIN, dans un Sonnet qu'il avoit fait contre l'Auteur, lui reprochoit qu'il n'étoit riche que des dépouilles d'*Horace*, de *Juvénal*, & de *Regnier* *. L'Abbé *Cotin* appuyoit fortement ce reproche, ſoit dans *la Satire* qu'il fit contre Mr. *Despréaux* †, ſoit dans ſa *Critique déſintéreſſée ſur les Satires du tems.* Mais notre Auteur le rend doublement ridicule, en lui faiſant dire, que *Juvénal avoit dit en Latin, Qu'on eſt aſſis à l'aiſe aux Sermons de Cotin.* Il ſe fait faire une objection impertinente, qui retombe ſur celui qui la fait. Ce tour eſt très-ingénieux.

* *Voyez la Note ſur le vers* 128. *de la Sat. I.*
† *Voyez la Remarque ſur le vers* 60. *de la Satire III.*

Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.
L'un & l'autre avant lui s'étoient plaints de la rime,
Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime:
Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.
J'ai peu lû ces Auteurs: mais tout n'iroit que mieux,
Quand de ces Médisans l'engeance toute entiere
Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.

Voilà comme on vous traite: & le Monde effrayé
Vous regarde déja comme un homme noyé.
En vain quelque Rieur, prenant votre défense,
Veut faire au moins de grace adoucir la sentence.
Rien n'appaise un Lecteur toujours tremblant d'effroi,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.

REMARQUES.

VERS 136. *Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.*] L'austere vertu dont M. le Duc *de Montauzier* faisoit profession, lui fit regarder les Satires de l'Auteur, comme des médisances affreuses qu'on ne devoit pas autoriser. De sorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colere, qu'il faudroit envoyer *Boileau* & tous les Satiriques rimer dans la riviere. Cependant on sçait que ce Duc, qui s'étoit mêlé de Poësie dans sa jeunesse, avoit lui-même composé des Satires, qui passoient pour vives & piquantes *.

Marot a dit dans son Epître à *François I*.

Et de ce saut m'envoyer à l'envers
Rimer sous terre, & y faire des vers.

* *Testes vividæ illæ atque acres Satiræ quæ nobile & generosum illud tuum quodam modo præ se ferunt.... Testes miræ rotunditatis Epigrammata*, &c. MÉNAGE, dans l'Epître dédicatoire de ses Poësies.

Vous ſerez-vous toujours des affaires nouvelles?
Et faudra-t-il ſans ceſſe eſſuyer des querelles?
N'entendrai-je qu'Auteurs ſe plaindre & murmurer?
Juſqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?
Répondez, mon Eſprit, ce n'eſt plus raillerie:
Dites...... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?
Quoi? pour un maigre Auteur que je gloſe en paſſant,
Eſt-ce un crime, après tout, & ſi noir & ſi grand?
Et qui voyant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage,
Où la droite Raiſon trébuche à chaque page,
Ne s'écrie auſſi-tôt: *L'impertinent Auteur!*
L'ennuyeux Ecrivain! le maudit Traducteur!
A quoi bon mettre au jour tous ces diſcours frivoles,
Et ces riens enfermés dans de grandes paroles?
  Eſt-ce donc-là médire, ou parler franchement?
Non, non, la Médiſance y va plus doucement.
Si l'on vient à chercher, pour quel ſecret myſtere

REMARQUES.

IMIT. Vers 159. *Si l'on vient à chercher pour quel ſecret myſtere*, &c.] *Horace*, Liv. I. Sat. IV. v. 93. & ſuiv.

—— —— Mentio ſi qua
De Capitolini furtis injecta Petilli
Te coram fuerit; defendas, ut tuus eſt mos.
Me Capitolinus convictore uſus amicoque
A puero eſt: cauſâque meâ permulta rogatus
Fecit, & incolumis lætor quod vivit in urbe,
Sed tamen admiror, quo pacto judicium illud

Alidor à ſes frais bâtit un Monaſtere:
Alidor, dit un Fourbe, *il eſt de mes Amis.*
Je l'ai connu Laquais avant qu'il fût Commis.
C'eſt un Homme d'honneur, de piété profonde,
Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde.

REMARQUES.

Fugerit, hic nigræ ſuccus loliginis, hæc eſt
Ærugo mera.

VERS 160. *Alidor à ſes frais bâtit un Monaſtere.*] Ce vers & les quatre ſuivans déſignent deux Perſonnes. La premiere eſt un riche Partiſan qui ſe retira à Rome pour ſe mettre à couvert des recherches que le Roi fit faire contre les gens d'affaires par la Chambre de Juſtice, établie à Paris en 1661. L'Abbé FURETIERE avoit fait une Epigramme contre ce Partiſan ſous le même nom d'*Alidor*.

Tandis qu'Alidor fut Laquais,
Il fut ſoumis, humble & docile;
Mais quand il eut fait force acquets,
Il fut rogue, altier, difficile.
On l'eût pris pour un Roitelet,
Tant l'orgueil le fit méconnoître.
Je vois bien que d'un bon Valet
On ne ſauroit faire un bon Maître.

NICOLAS RAULIN, Chancelier de Bourgogne, décrié par ſes concuſſions, avoit fondé un Hôpital: ſur quoi *Louïs XI.* dit ce bon mot; Que *Raulin ayant fait une infinité de pauvres, il étoit bien juſte qu'il les logeât.*

Ce n'étoit pas à celui-là que notre Auteur en vouloit; mais à quelqu'un qui a fait faire aux portes de Paris un Bâtiment très-connu.

Voilà joüer d'adreſſe, & médire avec art;
Et c'eſt avec reſpect enfoncer le poignard.
Un Eſprit né ſans fard, ſans baſſe complaiſance,
Fuit ce ton radouci que prend la Médiſance.
Mais de blâmer des vers ou durs, ou languiſſans;
De choquer un Auteur, qui choque le bon ſens:
De railler d'un Plaiſant, qui ne ſçait pas nous plaire;
C'eſt ce que tout Lecteur eut toujours droit de faire.
Tous les jours à la Cour un Sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité:
A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,
Et le clinquant du Taſſe, à tout l'or de Virgile.

REMARQUES.

VERS 165. ——— *Et médire avec art.*] Il y a auſſi un art à médire, & la médiſance même a ſes régles. *Eſt ars etiam maledicendi.* SCALIGERANA 2. p. 10.

VERS 173. ——— *Un Sot de qualité,* &c.] Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en préſence de notre Poëte, & ſoutint ſon avis avec beaucoup de hauteur. Mr. *Despréaux* ne voulant pas lui répondre d'une maniere qui pût l'offenſer: *Vous ſavez bien que j'ai raiſon*, lui dit-il: *Or dites-vous à vous-même ce que vous me diriez ſi vous étiez à ma place.*

VERS 176. *Et le clinquant du Taſſe.*] Poëte Italien très-célèbre qui a vécu dans le XVI. ſiècle. Pluſieurs Auteurs, & particuliérement des Italiens, n'ont point fait difficulté de mettre LE TASSE en parallele avec *Virgile.* BALZAC même a dit que *la Jéruſalem délivrée* étoit l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vû depuis le ſiècle d'*Auguſte*, & qu'en ce genre d'écrire, *Virgile* eſt cauſe que *le Taſſe* n'eſt pas le premier: & *le Taſſe*, que *Virgile* n'eſt pas le ſeul. On

Un Clerc, pour quinze sous, sans craindre le hola,
Peut aller au Parterre attaquer Attila;

REMARQUES.

avoit déja donné le même éloge à *Cicéron*, comparé à *Démosthene* *.

Un Auteur Italien † qui a entrepris la défense du *Tasse*, & des autres Ecrivains de son pays, contre les reproches qui leur ont été faits par le P. *Bouhours*, dans sa *Maniere de bien penser*; essaye aussi de justifier *le Tasse* du Jugement que Mr. *Despréaux* en a fait, en opposant son clinquant à l'or de *Virgile*. *Ed appunto non è un serio giudizio*, dit-il, *ma una scherzevole licenza poetica fu quella ch' egli usò contra il Tasso.* „ Ce n'est pas „ un Jugement sérieux, mais une plaisanterie, & une „ licence poëtique."

Ce même Auteur ajoûte § que cette plaisanterie de Mr. *Despréaux* contre *le Tasse*, n'a été dite que d'après un Auteur Italien **, à qui il est échappé d'écrire que *la Jérusalem délivrée* n'est précisément que du clinquant ou de l'oripeau, en comparaison d'un autre Poëme Italien qu'il nomme: *Che la Gierusalemme liberata pareagli appunto un' orpello allato all' Oro dell'* AVARCHIDE. Ce Poëme est de LUIGI ALAMANNI.

VERS 177. *Un Clerc, pour quinze sous, sans craindre le hola*, &c.] Mr. *Despréaux* étant, en 1666. à la premiere représentation d'*Agésilas*, qui est une des dernieres Tragédies du grand *Corneille*, sentit que cette Pièce étoit bien au dessous de celles qui l'avoient précédée, & que l'Auteur commençoit à baisser. Sur cela il fit l'Epigramme suivante, qui est peut-être la plus courte des Epigrammes Françoises.

* *Demosthenes tibi praeripuit ne esses primus Orator; tu illi, ne solus.* D. Hieron. *Epist. ad Nepotian. de vita Cleric.*

† Le Marquis ORSI: *Considerazioni sopra un famoso Libro Francese, intitolato*, la Maniere &c. *Cioè*, la Maniera di ben pensare ne' componimenti, *imprimé à Bologne.* 1703.

§ *Dial. VI. pag.* 506.

** Le Cavalier SALVIATI: *Infarinato secondo, pag.* 385.

Et si le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de Visigots tous les vers de Corneille.
Il n'est Valet d'Auteur, ni Copiste à Paris,
Qui, la balance en main, ne pese les Ecrits.
Dès que l'impression fait éclorre un Poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achete:
Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses Ecrits tous seuls doivent parler pour lui.

REMARQUES.

J'ai vû l'Agésilas, -
Hélas!

L'année suivante *Corneille* donna la Tragédie d'*Attila*, où la décadence de son génie se faisoit encore mieux sentir. Mr. *Despréaux* doubla ainsi la même Epigramme.

Après l'Agésilas,
Hélas!
Mais après l'Attila,
Hola.

C'est à cela que notro Auteur a fait allusion dans ces vers, que Mr. *Corneille* prenoit pour un éloge. quoiqu'ils puissent être interprétés d'une maniere bien différente; mais l'Auteur y avoit mis à dessein un peu d'ambiguité.

Une Note de l'Edition de Paris 1740. ajoute que quoiqu'*Attila* soit fort inférieur aux belles Tragédies de *Corneille*, on y reconnoit pourtant l'Auteur d'*Heraclius* & de *Nicomede*. Voyez la *Défense de Corneille* par le P. *Tournemine*.

IMIT. Vers 185. *Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui.*] QUI *scribit*, *multos sumit Judices: alius in alterius livet ac grassatur ingenium.* D. HIERON. Epist. 29. ad Præsidium Diaconum.

Un Auteur à genoux, dans une humble Préface,
Au Lecteur, qu'il ennuye, a beau demander grace;
Il ne gagnera rien sur ce Juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.
Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire?
On sera ridicule, & je n'oserai rire?
Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,
Pour armer contre moi tant d'Auteurs furieux?
Loin de les décrier, je les ai fait paroître;
Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connoître,
Leur talent dans l'oubli demeureroit caché.
Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché?

REMARQUES.

VERS 187. *Un Auteur à genoux, dans une humble Préface.*] Ces quatre vers sont remarquables par leur beauté. Ils ont été cause qu'une Dame extrêmement spirituelle ne vouloit lire aucune Préface, de peur de se laisser prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par ses seules lumieres, & elle en jugeoit bien.

IMIT. Ibid. *Un Auteur à genoux*, &c.] CERVANTES dans la Préface de son DON QUICHOTTE. *No quiero Yrme con la corriente del uso, ni supplicarte casi con las lagrimas en los ojos, como otros hazen, Letor mio, que perdones ò dissimules las faltas que en este mi hijo vieres.*

VERS 198. *Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché?*] Allusion à ce vers de la Satire III. *Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.* Quelque tems après la publication de la troisieme Satire, l'Abbé *Cassaigne* prêcha dans l'Eglise de S. Benoît. La curiosité attira à son Sermon beaucoup plus de monde qu'il n'en avoit ordinairement; ce que notre Auteur ayant appris: *Il m'est redevable de cet honneur*, dit-il, *parce que je l'ai fait connoître. Sans moi l'on ne sauroit pas que l'Abbé* Cassaigne *eût prêché.* Il appliqua ensuite à l'Abbé *Cotin*, ce qu'il avoit dit de l'Abbé *Cassaigne.*

La Satire ne sert qu'à rendre un Fat illustre.
C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.
En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en croi,
Et tel qui m'en reprend, en pense autant que moi.
Il a tort, dira l'un, *Pourquoi faut-il qu'il nomme?*
Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon Homme.
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
Il se tue à rimer. Que n'écrit-il en prose?
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?
En blâmant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux
Distilé sur sa vie un venin dangereux?
Ma Muse en l'attaquant, charitable & discrete,
Sçait de l'Homme d'honneur distinguer le Poëte.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
Qu'on prise sa candeur & sa civilité:
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincere:

REMARQUES.

VERS 203. *Il a tort, dira l'un, Pourquoi faut-il qu'il nomme?*] Un jour l'Abbé DE LA VICTOIRE disoit à l'Auteur: *Chapelain est de mes amis; & je suis fâché que vous l'ayez nommé dans vos Satires. Il est vrai, que s'il m'en avoit crû, il n'auroit jamais fait de Vers. La Prose lui convenoit mieux. Voilà ce que l'on dit*, lui répondit notre Poëte, *& que dis-je autre chose?* Il ajoutoit encore: *Que peut-on me reprocher, si ce n'est d'avoir dit en vers, ce que tout le monde dit en prose? Je suis le Secrétaire du public.*

VERS 205. *Balzac en fait l'éloge.*] Voyez les Lettres de *Balzac* à *Chapelain*: il y en a six Livres entiers, depuis le dix-septieme jusqu'au vingt-deuxieme inclusivement.

On le veut, j'y ſouscris, & ſuis prêt de me taire,
Mais que pour un modele on montre ſes Ecrits,
Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux-Eſprits:
Comme Roi des Auteurs, qu'on l'éleve à l'Empire;
Ma bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire:
Et s'il ne m'eſt permis de le dire au papier,
J'irai creuſer la terre, & comme ce Barbier,
Faire dire aux roſeaux par un nouvel organe,

Mi-

REMARQUES.

VERS 218. *Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux-Eſprits.*] Le Roi donnoit une penſion de mille écus à *Chapelain*, & Mr. le Duc *de Longueville* lui en donnoit une de 4000. francs à cauſe du Poëme de *la Pucelle d'Orléans.*

VERS 222. *J'irai creuſer la terre, & comme ce Barbier*, &c.] MIDAS, Roi de Phrygie, poſſédoit de grands tréſors: ce qui a donné lieu aux Poëtes de feindre que ce Prince changeoit en or tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'eſprit. *Apollon* & *Pan* s'étant défiés à chanter, prirent *Midas* pour juge. Celui-ci ajugea la préférence à *Pan;* & *Apollon*, pour s'en venger, donna à *Midas* des oreilles d'Ane. Ce Prince cachoit ſa disgrace avec ſoin; mais comme il ne put empêcher que ſon Barbier ne s'en apperçût, il lui défendit ſur peine de la vie d'en parler. Le Barbier ne pouvant ſe taire, fit dans la terre un creux, où il dit tout bas: *Midas a des oreilles d'Ane.* Il crut avoir enterré ſon ſecret; mais la terre produiſit des Roſeaux qui étant agités par le vent, rediſoient tout haut: *Midas a des oreilles d'Ane.*

IMIT. Ibid. *J'irai creuſer la terre*, &c.] PERSE, Satire I. v. 119.

P. *Men' mutire nefas, nec clam, nec cum ſcrobe?* A. *Nusquam.*
P. *Hic tamen infodiam, vidi, vidi ipſe, libelle:*
Auriculas aſini Mida Rex habet.

Midas, le Roi Midas a des oreilles d'Ane.
Quel tort lui fais-je enfin? ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine, & glacé son esprit?
Quand un Livre au Palais se vend & se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite:
Que Bilaine l'étale au deuxieme Pilier:
Le dégoût d'un Censeur peut-il le décrier?
En vain contre le Cid un Ministre se ligue;
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue:
L'Académie en corps a beau le censurer;
Le Public révolté s'obstine à l'admirer.
Mais lorsque Chapelain met une œuvre en lumiere,
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Liniere.

REMARQUES.

VERS 224. *Midas le Roi Midas, &c.*] M. *Perrault* le Médecin voulut faire à notre Auteur un crime d'Etat de ce Vers, comme d'une maligne allusion au Roi.

VERS 229. *Que Bilaine l'étale.*] LOUÏS BILAINE, fameux Libraire, dont la boutique étoit contre le deuxieme Pilier de la grand' Salle du Palais. Il mourut en 1681. C'est lui qui vendoit le Poëme de *la Pucelle*.

VERS 231. *En vain contre le Cid un Ministre se ligue.*] Avec l'Académie.] Mr. *Corneille* ayant fait représenter sa fameuse Pièce du *Cid*, la gloire qu'il en reçut lui attira bien des Envieux. Leur parti se trouva même fortifié par le Cardinal de RICHELIEU, qui voulut bien honorer ce Poëte de sa jalousie. Il obligea l'Académie Françoise de faire la Critique du *Cid:* & cette Critique fut imprimée en 1637. sous le titre de *Sentimens de l'Académie Françoise sur le Cid.* Voyez *l'Histoire de l'Académie*, Part. III.

VERS 236. —— *Lui devient un Liniere.*] Auteur qui fit contre le Poëme de *la Pucelle*, avant qu'il parût, l'Epigramme suivante.

En vain il a reçu l'encens de mille Auteurs:
Son Livre en paroiſſant dément tous ſes Flateurs.
Ainſi, ſans m'accuſer, quand tout Paris le jöüe,
Qu'il s'en prenne à ſes vers que Phébus desavoüe;
Qu'il s'en prenne à ſa Muſe Allemande en François.
Mais laiſſons Chapelain pour la derniere fois.
La Satire, dit-on, eſt un métier funeſte,
Qui plaît à quelques gens, & choque tout le reſte.
La ſuite en eſt à craindre. En ce hardi métier
La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.

REMARQUES.

Nous attendons de Chapelain,
Ce rare & fameux Ecrivain,
Une merveilleuſe Pucelle.
La Cabale en dit force bien
Depuis vingt ans on parle d'Elle,
Dans ſix mois on n'en dira rien.

Nous parlerons encore de LINIERE ſur le vers 8. de l'Epître II. & ſur le vers 194. du deuxieme Chant de l'*Art Poëtique.*

IMIT. Vers 243. *La Satire, dit-on, eſt un métier funeſte,* &c.] Notre Auteur a bien enchéri ſur ce que *La Fresnaie-Vauquelin* dit dans la II. Satire de ſon I. Livre.

C'eſt un malheur que des Satires faire:
Car on ne peut à toutes gens complaire.

VERS 246. *La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.*] *Et moi auſſi:* diſoit quelquefois l'Auteur. MATHURIN REGNIER, Poëte Satirique, & le premier qui ait fait des Satires en France, nâquit à Chartres le 21. de Décembre 1573. & mourut à Rouen le 21. d'Octobre 1613. Il étoit Neveu de l'Abbé DESPORTES. La tradition à Chartres eſt que *Regnier*, dès ſa premiere

Quittez ces vains plaiſirs, dont l'appas vous abuſe:
A de plus doux emplois occupez votre Muſe:
Et laiſſez à Feuillet réformer l'Univers.
Et ſur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers?
Irai-je dans une Ode, en phraſes de Malherbe,
Troubler dans ſes roſeaux le Danube ſuperbe:
Délivrer de Sion le Peuple gémiſſant:
Faire trembler Memphis, ou pâlir le Croiſſant:
Et paſſant du Jourdain les ondes alarmées,
Cueillir, mal-à-propos, *les Palmes Idumées?*

REMARQUES.

jeuneſſe, ayant fait paroître beaucoup de penchant pour la Satire, les vers qu'il faiſoit contre diverſes perſonnes lui attirerent bien des Ennemis, & obligerent ſon Pere à l'en châtier plus d'une fois. Il lui recommandoit, ou d'imiter ſon Oncle, & de fuir la médiſance, ou de ne point écrire.

VERS 249. *Et laiſſez à Feuillet réformer l'Univers.*] NICOLAS FEUILLET, Chanoine de St. Cloud, étoit un Prédicateur fort outré dans ſes Sermons, & d'une Morale extrêmement ſévere. Il s'étoit, pour ainſi dire, acquis le droit de parler avec une entiere liberté aux premieres perſonnes de la Cour & de les reprendre de leurs dérèglemens. C'eſt pourquoi on lui a fait l'application de ce verſet du Pſeaume CXVIII. *Loquebar de teſtimoniis tuis in conſpectu Regum, & non confundebar.* Il mourut à Paris le 7. de Septembre 1693. âgé de 71. ans. Son Portrait a été gravé par *Edelinck.*

VERS 251. *Irai-je dans une Ode, en phraſes de Malherbe, &c.*] CHARLES DU PÉRIER, Poëte qui vivoit alors, faiſoit des Odes Françoiſes, dans leſquelles il affectoit d'imiter *Malherbe*, & même d'en copier les expreſſions. Il avoit abandonné la Poëſie Latine dans laquelle il réuſſiſſoit fort bien.

VERS 256. — *Les Palmes Idumées.*] L'Idumée eſt une Province voiſine de la Judée, abondante en Palmiers.

Viendrai-je, en une Eglogue, entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et dans mon cabinet aſſis au pied des hêtres,
Faire dire aux Echos des ſottiſes champêtres?
Faudra-t-il de ſens froid, & ſans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;

REMARQUES.

IMIT. Vers 261. *Faudra-t-il de ſens froid, & ſans être amoureux*, &c.] Il ſemble que dans ce Vers & les trois qui ſuivent, notre Auteur ſe ſoit propoſé de rendre la penſée de *Saint-Geniez*, natif d'Avignon, dont les Poëſies parurent à Paris *in*-4. en 1654. chez *Courbé*. Il dit dans ſon *Idille III.* intitulée: *Euterpe, ſive de Re Ruſticâ:*

Sunt etiam nullâ qui fixi cuſpide, nullas
Experti faculas, veros imitantur amores.
Neſcio quam fictâ Chlorim, vel Phillida flammâ
Commemorant, falſos gemitus, ſuſpiria fundunt
Ludicra, mendacique incuſant aſtra querelâ.

On ne peut pas aſſurer poſitivement que M. *Despréaux*, en compoſant, ait eu en vue ces Vers de *Saint-Geniez*; mais il faut convenir qu'il n'y eut peut-être jamais d'imitation plus heureuſe d'une penſée transportée du genre ſérieux au ſtile ſatirique enjoüé. Cette Remarque appartient pour le fond à M. *Des Forges-Maillard.* Voyez ſa *Lettre ſur l'Imitation* &c. *à M. le Préſident Bouhier, de l'Académie Françoiſe.* Elle eſt dans les *Amuſemens du Cœur & de l'Eſprit.* Tom. XI. p. 550. DE ST. MARC.

VERS 262. *Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux.*] CHARLES PERRAULT, de l'Académie Françoiſe, & PIERRE PERRAULT ſon frere, étoient du nombre de ceux qui blâmoient notre Auteur. Les principaux Ouvrages auxquels s'occupoient alors ces deux Poëtes, étoient des Stances amoureuſes, des Eglogues tendres, des Elégies à Iris, &c.

Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore,
Et toujours bien mangeant mourir par métaphore?
Je laisse aux Doucereux ce langage affetté,
Où s'endort un esprit de mollesse hébété.
La Satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sçait seule assaisonner le plaisant & l'utile,
Et d'un vers, qu'elle épure aux rayons du bon sens,
Détromper les esprits des erreurs de leur tems.
Elle seule, bravant l'orgueil & l'injustice,
Va jusques sous le dais faire pâlir le vice;
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la Raison des attentats d'un Sot.
C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,
Fit justice en son tems des Cotins d'Italie,
Et qu'Horace, jettant le sel à pleines mains,

REMARQUES.

CHANG. Vers 270. *Détromper les esprits.*] On lit, *Détrompe*, dans toutes les Editions qui ont été faites avant l'Edition posthume de 1713.

VERS 275. *C'est ainsi que Lucile appuyé de Lélie* &c.] LUCILIUS étoit un Poëte Satirique de Rome, & le premier qui ait écrit des Satires. Il étoit fort aimé de SCIPION *l'Africain*, & de LÉLIUS, deux illustres Romains.

IMIT. Ibid. *C'est ainsi que Lucile*, &c.] *Perse*, Sat. I. Vers 114. & suiv.

——— ——— Secuit Lucilius Urbem,
Te Lupe, te Muti, & genuinum fregit in illis.
Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, & admissus, circùm præcordia ludit,
Callidus excusso populum suspendere naso.

Se joüoit aux dépens des Pelletiers Romains.
C'est elle, qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre,
Et sur ce Mont fameux, où j'osai la chercher,
Fortifia mes pas, & m'apprit à marcher.
C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire:
Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puisque vous le voulez, je vais changer de stile.
Je le déclare donc. Quinaut est un Virgile.
Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.

REMARQUES.

Imit. Vers 284. *Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire:* &c.] *Perse*, Satire I. v. 110. & suiv.

—— Per me equidem sint omnia protinus alba:
Nil moror: Euge. Omnes, omnes bene miræ eritis res.
Hoc juvat?

Vres 286. *Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.*] Dans la derniere édition que Mr. *Despréaux* fit faire en 1701. il y a, *les maux que j'ai commis*; mais c'est une faute d'impression, dont l'Auteur m'a fait appercevoir, & qui n'a point été corrigée dans l'édition posthume de 1713. Brossette.

Vers 288. —— —— *Quinaut est un Virgile.*] Allusion au vers 20. de la Satire II. *La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.*

Vers 289. *Pradon comme un Soleil* &c.] Il y avoit, *Boursaut*, dans les premieres éditions; mais M. *Despréaux* ôta ce nom après sa réconciliation avec M. *Boursaut.*

Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.
Cotin, à ses Sermons traînant toute la Terre,
Fend les flots d'Auditeurs pour aller à sa chaîre.
Saufal est le Phénix des Esprits relevés.
Perrin..... Bon, mon Esprit, courage, poursuivez.
Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
Et Dieu sçait, aussi-tôt, que d'Auteurs en courroux,
Que de Rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous!
Vous les verrez bien-tôt, féconds en impostures,
Amasser contre vous des volumes d'injures,
Traiter en vos Ecrits chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.

REMARQUES.

VERS 290. *Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.*] PELLETIER: Voyez le vers 54. du *Discours au Roi.* *Ablancourt:* NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT, célèbre par les Traductions qu'il a données. Il étoit de l'Académie Françoise, & mourut en 1664.

Patru: OLIVIER PATRU, de l'Académie Françoise, a été un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris. Notre Poëte a joint ici ces deux illustres Ecrivains, *Ablancourt* & *Patru;* parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.

VERS 291. *Cotin à ses Sermons* &c.] Voyez le vers 60. de la Satire III.

VERS 293. *Saufal est le Phénix* &c.] C'est SAUVALLE. Voyez le vers 40. de la Satire VII.

VERS 294. *Perrin.......* &c.] Voyez le vers 44. de la Satire VII.

VERS 302. *Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.*] COTIN, dans un de ses Ecrits, m'accusoit d'être criminel de lèze-majesté divine & humaine. DESPRÉAUX.

Mr. le Duc *de Montauzier* avoit aussi voulu faire un crime d'Etat à notre Satirique, de ce qu'il avoit traité ce

Vous aurez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages,
Et de ce nom ſacré ſanctifier vos pages.
Qui mépriſe Cotin, n'eſtime point ſon Roi,
Et n'a, ſelon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Mais quoi? répondrez-vous: Cotin nous peut-il nuire?
Et par ſes cris enfin que ſçauroit-il produire?
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
L'entrée aux penſions, où je ne prétens pas?
Non, pour loüer un Roi, que tout l'Univers loüe,
Ma langue n'attend point que l'argent la dénoüe;
Et ſans eſpérer rien de mes foibles Ecrits,

REMARQUES.

Siècle, de *Siècle de fer*, dans la Satire I. Mr. *Peliſſon*, piqué contre l'Auteur, vouloit inſinuer que, dans le vers 224. de cette Satire neuvieme, *Midas, le Roi Midas &c.*, Mr. *Despréaux* avoit eu, à l'égard du Roi, le même deſſein que *Perſe* avoit eu contre *Néron* dans ce vers: *Auriculas aſini Mida Rex habet:* deſſein extrémement éloigné de la penſée de notre Auteur.

VERS 306. *Et n'a, ſelon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*] Ce ſont les mêmes injures que *Cotin* avoit publiées contre notre Auteur, dans ſa *Critique déſintéreſſée des Satires du tems.*

VERS 307. —— *Cotin nous peut-il nuire?*] Voici la neuvieme fois que le mot de *Cotin* ſe préſente dans cette Satire. Les Amis de notre Auteur craignirent que le fréquent retour du même nom ne parût affecté, & ne déplût aux Lecteurs. *Il faut voir*, dit-il: *Je conſens d'ôter tout ce qui ſera de trop.* On s'aſſembla, on lut la Satire entiere; mais on trouva par-tout le nom de *Cotin* ſi bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dût être retranché.

VERS 310. *L'entrée aux penſions où je ne prétens pas.*] Le Roi donnoit des Penſions aux Gens de Lettres; & *Cotin* étoit un des Penſionnaires.

L'honneur de le loüer m'est un trop digne prix.
On me verra toujours, sage dans mes caprices,
De ce même pinceau, dont j'ai noirci les vices,
Et peint, du nom d'Auteur tant de Sots revêtus,
Lui marquer mon respect, & tracer ses vertus.
Je vous croi, mais pourtant on crie, on vous menace.
Je crains peu, direz-vous, les Braves du Parnasse.
Hé, mon Dieu, craignez tout d'un Auteur en courroux,
Qui peut.... Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taisez-vous.

REMARQUES.

VERS 322. *Qui peut..... Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taisez-vous.*] Il faut distinguer le Dialogue dans ce dernier vers.

IMIT. Ibid. *Qui peut.... Quoi;* &c.] Ce Dialogue est semblable à celui que fait MERLIN COCAYE * avec son Esprit, ou avec soi-même, au commencement de la septieme *Macaronique.*

Siste labrum. Quare? Cupies tacuisse. Tacendum est
Quod nocet. Imò nocet Vatem nimis esse loquacem.

* *Son véritable nom est* THEOPHILO FOLENGO. *Il étoit de Mantoue, & mourut fort âgé le* 9. *Décembre* 1544.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR SUR LA X. SATIRE.

VOici enfin la * *Satire qu'on me demande depuis si longtems. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aise qu'elle ne parût qu'avec la*

REMARQUES.

* M. DESPRÉAUX avoit formé le dessein de faire une *Satire contre les Femmes* longtems avant que de l'exécuter; mais il avoit en quelque sorte abandonné la Poësie, pour le glorieux emploi d'Historiographe du Roi. Ce fut le Poëme de M. *Perrault*, intitulé: *Le Siècle de Louïs le Grand*, & son *Parallele des Anciens & des Modernes*, qui ramenerent M. *Despréaux* à la Poësie, pour venger les Anciens outragés dans ces deux Ouvrages. Il fit d'abord une Ode à la maniere de *Pindare*, afin de justifier ce Poëte des reproches injustes que M. *Perrault* lui avoit faits en particulier dans son *Parallele*, Tom. I. p. 27. Notre Auteur maltraité lui-même dans la suite de cet Ouvrage, ne voulut pas répondre exprès, convaincu, disoit-il, que les Ecrits qui ne roulent que sur des disputes particulieres ou personnelles, ne sont pas de longue durée, & qu'il faut, autant qu'on le peut, choisir des sujets généraux pour plaire au public, & sur-tout pour aller à la postérité. Il reprit donc son premier dessein, & composa sa dixieme Satire, dans laquelle il se contenta de faire sentir en passant le ridicule des Jugemens de M. *Perrault*. Elle fut achevée en 1693. & parut en 1694. avec le reste de ses Ouvrages, dont il fut fait cette année-là deux Editions consécutives; la premiere *in*-4°., & l'autre *in*-12. Dans toutes les deux, cette Pièce est intitulée: *Dialogue* ou *Satire X.*

nouvelle Edition qu'on faisoit de mon Livre, où je voulois qu'elle fût insérée. Plusieurs de mes Amis, à qui je l'ai lue, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, & ont publié que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le Public. Je sçai que naturellement il se révolte contre les loüanges outrées qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils ayent paru; & que la plûpart des Lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut, qu'avec un dessein formé de le rabaisser.

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux: & non seulement je laisse au Public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode sur Namur, *d'exercer aussi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'espere qu'ils le feront avec le même succès: & je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espece de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots & les syllabes. Je sçaurai fort bien soutenir contre ces Censeurs, Homere, Horace, Virgile, & tous ces autres grands Personnages dont j'admire les Ecrits: mais pour mes Ecrits que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.*

La bienséance néanmoins voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au Beau-Sexe, de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices. Mais au fond, toutes les peintures que je fais dans

ma Satire sont si générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation & sur leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon Ouvrage. Une chose au moins, dont je suis certain qu'elles me loüeront, c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matiere aussi délicate qu'est celle que j'y traite, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût le moins du monde blesser la pudeur. J'espere donc que j'obtiendrai aisément ma grace, & qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette Satire, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.

SATIRE X.

ENFIN bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, il eſt donc vrai, dans peu tu te maries.
Sur l'argent, c'eſt tout dire, on eſt déja d'accord.
Ton Beaupere futur vuide ſon coffre fort:
Et déja le Notaire a, d'un ſtile énergique,
Griffonné de ton joug l'Inſtrument authentique.
C'eſt bien fait. Il eſt tems de fixer tes deſirs.
Ainſi que ſes chagrins l'Hymen a ſes plaiſirs.
Quelle joie en effet, quelle douceur extrême!
De ſe voir careſſé d'une Epouſe qu'on aime:

REMARQUES.

VERS 1. *Enfin, bornant le cours de tes galanteries*, &c.] Mr. RACINE n'étoit pas content de ces deux vers: la conſtruction ne lui en paroiſſoit pas aſſez nette. Il le manda à Mr. de MAUCROIX, Chanoine de Rheims, leur Ami commun; & celui-ci propoſa de mettre à la place ces deux autres Vers:

Alcippe, il eſt donc vrai qu'enfin l'on te marie,
Et que tu prens congé de la galanterie.

Mais Mr. *Despréaux* ne s'en accommoda point, les ayant trouvés foibles & proſaïques.

VERS 2. *Alcippe, il eſt donc vrai* &c.] ALCIPPE eſt un Perſonnage inventé.

VERS 6. — *L'Inſtrument authentique.*] INSTRUMENT, en ſtile de Pratique, veut dire, toutes ſortes de Contracts. DESPRÉAUX.

De s'entendre appeller *petit Cœur*, ou *mon Bon*;
De voir autour de ſoi croître dans ſa maiſon,
Sous les paiſibles loix d'une agréable Mere,
De petits Citoyens dont on croit être Pere!
Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,
De la voir auſſi-tôt accourir, s'empreſſer,
S'effrayer d'un péril qui n'a point d'apparence,
Et ſouvent de douleur ſe pâmer par avance!
Car tu ne ſeras point de ces Jaloux affreux,
Habiles à ſe rendre inquiets, malheureux,
Qui tandis qu'une Epouſe à leurs yeux ſe deſole,
Penſent toujours qu'un autre en ſecret la conſole.
  Mais quoi! je voi déja que ce diſcours t'aigrit.
Charmé de Juvénal, & plein de ſon eſprit
Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée,
Comme lui nous chanter: *Que dès le tems de Rhée*,

REMARQUES.

VERS 11. —— *petit Cœur*, ou *mon Bon.*] Madame *Colbert* appelloit ainſi ſon Mari.

VERS 18. *Et ſouvent de douleur ſe pâmer par avance.*] Ce caractere convient à la plûpart des femmes. Cependant le Poëte a eu particuliérement en vûe ſa Belle-ſœur, la Femme de *Jérôme Boileau* ſon Frere aîné, laquelle témoignoit des frayeurs exceſſives au moindre mal dont ſon mari étoit menacé: elle ſe pâmoit: il lui falloit jetter de l'eau ſur le viſage.

VERS 26. —— *Que dès le tems de Rhée*, &c.] A côté de ce vers & des ſix ſuivans, l'Auteur avoit mis cette Note: *Paroles du commencement de la Satire de Juvénal.* Cependant *Juvénal* s'exprime d'une maniere un peu différente: *Oui, je veux croire*, dit-il, *que la Pudi-*

La Chasteté déja, la rougeur sur le front,
Avoit chez les Humains reçû plus d'un affront:

REMARQUES.

cité, sous le régne de Saturne, a habité sur la terre, & qu'on l'y a vûe même assez longtems: c'est-à-dire, pendant l'âge d'or, qui étoit du tems de Saturne & de Rhée.

> *Credo Pudicitiam Saturno rege moratam*
> *In terris, visamque diu.*

BROSSETTE.

§. Le Commentateur devoit avoüer sans détour, que Mr. *Despréaux* fait dire à *Juvénal* tout le contraire de ce qu'il a dit. Mr. *Perrault* le critique là-dessus dans la Préface de son *Apologie des Femmes*, imprimée en 1694. „ Il prétend, *dit-il*, qu'un certain nombre de Vers „ qu'il a fait imprimer en autre caractere que le reste, „ sont une Traduction du commencement de la sixieme „ Satire de *Juvénal*; car il met en marge que *ce sont* „ *les paroles du commencement de cette Satire*: cependant „ les Vers ne contiennent ni les paroles, ni même le „ sens de *Juvénal*". Mr. *Perrault* rapporte ensuite les Vers de Mr. *Despréaux*; & y joint une Traduction de *Juvénal* de sa façon, qu'il *ne donne pas*, dit-il, *pour fort élégante, mais qui est très-fidelle*. En voici un morceau.

> *Je croi que la Pudeur fut toujours révérée*
> *Dans le tems bienheureux de Saturne & de Rhée;*
> *Lorsqu'un Antre sauvage éclairé d'un faux jour,*
> *Faisoit de nos ayeux le plus riche séjour,*
> . . . .
> *Alors de la Pudeur on put voir quelque marque:*
> *Mêmes sous Jupiter encor jeune Monarque,*
> *Quand les Grecs moins rusés & moins ingénieux*
> *Ne juroient pas encor par leurs Rois ou leurs Dieux;*
> *Quand les plus beaux Jardins n'avoient ni murs ni porte,*
> *Et qu'on alloit par-tout sans peur & sans escorte.*

Qu'on vit avec le fer naître les Injustices,
L'Impiété, l'Orgueil, & tous les autres Vices;

Mais

REMARQUES.

Depuis avec ses sœurs, loin des terrestres lieux,
Astrée & la Pudeur s'envolerent aux Cieux.
Posthume, c'est sans doute un long & vieil usage,
D'enfraindre sans respect la foi du mariage:
Le dur Siècle de Fer, de cent crimes divers
Non connus jusqu'alors inonda l'Univers,
Fit voir des assassins, des voleurs, des faussaires,
Mais dès l'Age d'Argent l'on vit des Adulteres.

,, On voit clairement par cette Traduction, *ajoute Mr. Perrault*, que les paroles qu'on donne pour être de
,, *Juvénal* n'en sont point, & mêmes qu'elles portent
,, un sens contraire à celui de ce Poëte; car ce Poëte
,, dit que la Pudeur demeura sur la Terre pendant le
,, régne de Saturne qui est le même que celui de Rhée,
,, & que le Siècle d'Argent vit les premiers Adulteres;
,, Et le prétendu Traducteur dit que dès le tems de
,, Rhée,

,, *La Chasteté déja, la rougeur sur le front,*
,, *Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront.*

Du Monteil.

† Suivant l'Editeur de 1747. (M. *de St. Marc*) ,, il
,, n'est pas si difficile que M. *Perrault* & M. *du Monteil*
,, l'ont cru, de justifier ici M. *Despréaux*. S'il n'avoit
,, point mis de petite Note à coté des Vers dont il
,, s'agit, ou qu'il eût dit: *Allusion au commencement de*
,, *la Satire de Juvénal*, on n'auroit rien à lui dire. Ces
,, Vers ne sont en effet qu'une simple allusion à ceux
,, de *Juvénal*, & ne les traduisent pas. J'ajoute que
,, notre Auteur n'a pas dû rendre plus fidélement le
,, sens du Poëte Latin. Ce n'est pas lui qui parle, mais
,, *Alcippe*, un homme du monde, qui doit avoir perdu

,, de

Mais que la Bonne Foi dans l'amour conjugal
N'alla point jusqu'au tems du troisieme Métal?
Ces mots ont dans sa bouche une emphase admirable:
Mais je vous dirai, moi, sans alléguer la fable,
Que si sous Adam même, & loin avant Noé,
Le Vice audacieux, des Hommes avoüé,
A la triste Innocence en tous lieux fit la guerre,
Il demeura pourtant de l'honneur sur la Terre:
Qu'aux tems les plus féconds en Phrynés, en Laïs,
Plus d'une Pénélope honora son païs;
Et que même aujourd'hui, sur ce fameux modele,
On peut trouver encor quelque Femme fidele.
Sans doute; & dans Paris, si je sçai bien compter,
Il en est jusqu'à Trois, que je pourrois citer.
Ton Epouse dans peu sera la quatrieme.

REMARQUES.

„ de vue depuis long-tems les Satires de *Juvénal*, qu'il „ n'a vraisemblablement pas lues depuis ses Classes, & „ qui se ressouvenant en gros que ce Poëte est un Ecri„ vain fougueux & que la bile qui le domine, rend pres„ que toujours outré, en cite les pensées conformément „ à l'idée qu'il s'est formée de l'Auteur ". Il faut avoüer que le zèle de M. *de Saint-Marc* pour notre Poëte est bien ingénieux, mais la remarque des deux Critiques n'en est pas moins juste.

VERS 39. —— *En Phrynés, en Laïs.*] PHRYNÉ & LAÏS, étoient deux fameuses Courtisanes de la Grèce.

CHANG. Vers 41 & 42. —— *Sur ce fameux modele, — quelque Femme fidele.*] Dans toutes les Editions qui ont précédé la posthume de 1713. on lit au pluriel; *sur ces fameux modeles*, &, *quelques Femmes fideles.*

VERS 44. *Il en est jusqu'à Trois, &c.*] *A la rigueur on en trouveroit peut-être davantage*, disoit l'Auteur en plaisantant.

Je le veux croire ainſi. Mais la Chaſteté même;
Sous ce beau nom d'Epouſe, entrât-elle chez toi;
De retour d'un voyage en arrivant, croi-moi,
Fais toujours du logis avertir la Maîtreſſe.
Tel partit tout baigné des pleurs de ſa Lucrèce,
Qui, faute d'avoir pris ce ſoin judicieux,
Trouva. Tu ſçais.... Je ſçai que d'un conte odieux

REMARQUES.

VERS 52. *Trouva. Tu ſçais....*] Tout le monde ſçait l'Hiſtoire de *Joconde* miſe en vers par le célèbre *La Fontaine;* mais tout le monde ne ſçait pas que la *Diſſertation ſur Joconde*, imprimée parmi les Contes de cet Auteur, eſt de Mr. *Despréaux*. BOUILLON, * méchant Poëte, avoit auſſi mis en vers François la même Avanture de *Joconde*, tirée de l'ARIOSTE. Il y eut une gageûre conſidérable ſur la préférence de ces deux Ouvrages, entre l'Abbé LE VAYER, & un nommé ST. GILLES, Homme d'un caractere fort particulier. Ils s'en rapporterent à MOLIERE, qui ne voulut pas dire ſon ſentiment de peur de faire perdre la gageûre à *St. Gilles;* mais Mr. *Despréaux* décida le différend par cette Diſſertation. Il étoit fort jeune alors, & dans la ſuite il témoignoit à ſes Amis un grand regret d'avoir employé ſa plume à défendre un Ouvrage du caractere de *Joconde*.

§. On trouvera dans un des Tomes ſuivans la *Diſſertation* de Mr. *Despréaux*, précédée de la *Joconde* de *La Fontaine*, & de celle de *Bouillon*. Au reſte, le Commentateur dit, non ſeulement ici, mais encore dans une Note ſur cette Diſſertation que l'Abbé *Le Vayer* & Mr. de *St. Gilles* ayant fait une gageûre conſidérable ſur la préférence de ces deux Ouvrages, *s'en rapporterent à* MOLIERE, *qui ne voulut pas dire ſon ſentiment:* cependant il paroît par la *Diſſertation* même, que ces Meſſieurs avoient choiſi trois

* *Il mourut en 1662. & ſes Poëſies furent imprimées en 1663.*

Vous avez comme moi fali votre mémoire.
Mais laiſſons-là, dis-tu, Joconde & ſon Hiſtoire.
Du projet d'un Hymen déja fort avancé,
Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,
Et mis ſur la ſellette aux piés de la Critique,
Je voi bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.
Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
J'ai trop bien profité, pour n'être pas inſtruit
A quels diſcours malins le Mariage expoſe.
Je ſçai, que c'eſt un texte où chacun fait ſa gloſe.
Que de Maris trompés tout rit dans l'Univers,
Epigrammes, Chanſons, Rondeaux, Fables en vers,
Satire, Comédie: & ſur cette matiere,
J'ai vû tout ce qu'ont fait La Fontaine & Moliere:
J'ai lû tout ce qu'ont dit Villon & Saint-Gelais,
Arioſte, Marot, Bocace, Rabelais,

REMARQUES.

perſonnes pour Juges, *Penſe-t-il donc*, dit Mr. *Despréaux* parlant de Mr. de St. Gilles, *que trois des plus galans Hommes de France aillent de gayeté de cœur ſe perdre d'eſtime dans l'eſprit des habiles gens pour lui faire gagner cent piſtoles? Et depuis* Midas, *d'impertinente mémoire, s'eſt-il trouvé perſonne qui ait rendu un jugement plus abſurde que celui qu'il attend d'eux?* Du Monteil.

Vers 59. *Jeune autrefois par vous* &c.] Ce vers & le ſuivant n'étoient pas ainſi. Mr. le Prince *de Conti*, à qui l'Auteur récita cette Satire, n'approuvoit pas que l'un des deux Interlocuteurs de ce Dialogue tutoyât l'autre. Cette objection obligea notre Poëte de faire dire à celui qui ſe va marier, *qu'il a été autrefois ſous la conduite de l'autre:* ce qui autoriſe ce dernier à le traiter plus familiérement.

Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves,
Des malices du Sexe immortelles archives.
Mais, tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu,
Que de ces contes vains le Monde entretenu
N'en a pas de l'Hymen moins vû fleurir l'usage;
Que sous ce joug moqué tout à la fin s'engage:
Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris,
Ont été très-souvent de commodes Maris;
Et que pour être heureux sous ce joug salutaire,
Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on sçait faire.
Enfin, il faut ici parler de bonne foi,
Je vieillis, & ne puis regarder sans effroi,
Ces Neveux affamés, dont l'importun visage
De mon bien à mes yeux fait déja le partage.
Je croi déja les voir, au moment annoncé
Qu'à la fin, sans retour, leur cher Oncle est passé,
Sur quelques pleurs forcés, qu'ils auront soin qu'on voye,
Se faire consoler du sujet de leur joye.
Je me fais un plaisir, à ne vous rien celer,

REMARQUES.

VERS 69. *Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves.*] Les Contes de la Reine *de Navarre:* &c. DESP.

VERS 75. *Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris.*] LA FONTAINE, après avoir plaisanté, en mille endroits de ses Poësies, sur la galanterie, & l'infidélité des femmes, ne laissa pas de se marier.

De pouvoir, moi vivant, dans peu les desoler;
Et trompant un espoir pour eux si plein de charmes,
Arracher de leurs yeux de véritables larmes.
  Vous dirai-je encor plus? Soit foiblesse, ou raison,
Je suis las de me voir le soir en ma maison
Seul avec des Valets, souvent voleurs & traîtres,
Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs Maîtres.
Je ne me couche point, qu'aussi-tôt dans mon lit
Un souvenir fâcheux n'apporte à mon esprit
Ces Histoires de morts lamentables, tragiques,
Dont Paris tous les ans peut grossir ses Chroniques.
Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté.
Nous naissons, nous vivons pour la Société.
A nous-mêmes livrés dans une solitude,
Notre bonheur bien-tôt fait notre inquiétude;
Et si, durant un jour, notre premier Ayeul,
Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul,

REMARQUES.

VERS 97. *Ces Histoires de morts*, &c.] BLANDIN & DU ROSSET ont composé *les Histoires tragiques de notre tems, où sont contenues les morts funestes & lamentables de plusieurs personnes*, &c.

VERS 103 & 104. *Et si, durant un jour, notre premier Ayeul, Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul.*] L'Auteur comparoit ces deux vers avec ceux-ci de la Satire VIII.

Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle,
A tiré pour lui seul une Femme fidelle.

& il donnoit la préférence à ceux de la Satire X.

Je doute, en ſa demeure alors ſi fortunée,
S'il n'eût point prié Dieu d'abréger la journée.
N'allons donc point ici réformer l'Univers,
Ni par de vains diſcours, & de frivoles vers,
Etalant au Public notre miſanthropie,
Cenſurer le lien le plus doux de la vie.
Laiſſons-là, croyez-moi, le monde tel qu'il eſt.
L'Hyménée eſt un joug, & c'eſt ce qui m'en plaît.
L'Homme en ſes paſſions toujours errant ſans guide,
A beſoin qu'on lui mette & le mors & la bride.
Son pouvoir malheureux ne ſert qu'à le gêner,
Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.
C'eſt ainſi que ſouvent la main de Dieu l'aſſiſte.
Ha bon! voilà parler en docte Janſéniſte,
Alcippe, & ſur ce point ſi ſçavamment touché,
Desmâres, dans Saint Roch, n'auroit pas mieux prêché.

REMARQUES.

IMIT. Vers 116. *Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.*] HORACE L. I. Epît. II. v. 62.

——— Animum rege, qui niſi paret,
Imperat, hunc frænis, hunc tu compeſce catenâ.

Sur ces deux Vers Mr. *Despréaux* diſoit qu'*Horace* étoit *Janſéniſte*.

VERS 120. *Desmâres, dans Saint Roch.*] Le Pere TOUSSAINT DESMARES, Prêtre de l'Oratoire, fameux Prédicateur. Il fut député à Rome, en 1653. avec quelques Docteurs de Sorbonne, au ſujet des fameuſes diſputes ſur le Livre de *Janſénius*, & il prononça devant le Pape un Discours Latin ſur cette matiere. Voyez le *Journal de* S. AMOUR, Part. VI. ch. 15. & 22. Après la Paix de l'Egliſe Gallicane, faite en 1668. le P. *Desmâres* prêcha un Carême dans l'Egliſe Paroiſſiale de S.

Mais c'est trop t'insulter, quittons la raillerie,
Parlons sans hyperbole & sans plaisantèrie.
Tu viens de mettre ici l'Hymen en son beau jour.
Enten donc: & permets que je prêche à mon tour.
L'Epouse que tu prens, sans tache en sa conduite,
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,
Aux loix de son devoir règle tous ses desirs.
Mais qui peut t'assûrer, qu'invincible aux plaisirs
Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,
Elle conservera sa premiere innocence?
Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
De quel air penses-tu que ta Sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
Ces danses, ces Héros à voix luxurieuse;

REMARQUES.

Roch à Paris avec succès, mais il étoit effacé par le P. BOURDALOUE, qui prêchoit en même tems dans une autre Eglise.. Le P. *Desmâres* quitta la Prédication à cause d'un Polype qui lui vint dans le nez, & qui l'empêchoit de prononcer avec grace. Il a été Curé de Liancour, & n'a jamais voulu quitter ce Bénéfice pour un meilleur qu'on lui offroit. BROSSETTE.

§. Le P. *Desmâres* n'a jamais été *Curé de Liancour.* Il n'étoit point *effacé par le P.* BOURDALOUE. Il ne *quitta* point *la Prédication à cause d'un Polype qui lui vint dans le nez & qui l'empêchoit de prononcer avec grace.* M. *Brossette*, en affirmant tout cela, s'est trompé. DE ST. MARC.

VERS 126. —— *Dans Port-Royal instruite.*] *Port-Royal*, Monastere de Religieuses, avec le titre d'Abbaye, où la plupart des Filles de condition étoient élevées; mais ces Religieuses ayant été accusées de *Jansénisme*, on leur défendit de recevoir des Pensionnaires & des Novices. Elles furent dispersées en 1709. & leur Maison détruite en 1710.

VERS 134. —— *ces Héros à voix luxurieuse.*] Le mot

Entendra ces difcours fur l'Amour feul roulans,
Ces doucereux Renauds, ces infenfés Rolands;
Sçaura d'eux qu'à l'Amour, comme au feul Dieu fuprême,
On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.
Qu'on ne fçauroit trop tôt fe laiffer enflamer:
Qu'on n'a reçû du Ciel un cœur que pour aimer;
Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des fons de fa Mufique?
Mais de quels mouvemens, dans fon cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous fes fens agités?
Je ne te répons pas, qu'au retour, moins timide,

REMARQUES.

de *luxurieux* employé dans ce Vers, & celui de *lubrique* dans le Vers 141. dont le Poëte fe fert pour défigner la morale de l'Opéra, furent cenfurés par M. *Perrault* dans fa préface de *l'Apologie des Femmes*, comme termes qui bleffoient la pudeur. M. *Arnauld* prit la défenfe de notre Poëte dans une Lettre qu'il écrivit à ce fujet à M. *Perrault*.

VERS 137. *Sçaura d'eux qu'à l'Amour*, &c.] Maximes fort ordinaires dans les Opéra de *Quinaut*. Notre Auteur citoit encore cette belle maxime de l'Opéra d'ATIS:

Il faut fouvent pour devenir heureux,
Qu'il en coûte un peu d'innocence.

Il rapportoit plufieurs autres traits de la Morale des Opéra, contre laquelle il fe récrioit toujours vivement.

IMIT. Vers 138. *On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.*] RACINE, *Phèdre*, Acte III. Scene III.

Il faut immoler tout, & même la Vertu.

VERS 142. *Que Lulli réchauffa* &c.] JEAN-BAPTISTE LULLI, Florentin, célèbre Muficien, qui a fait nos plus beaux Opéra.

Digne Ecoliere enfin d'Angélique & d'Armide,
Elle n'aille à l'inftant, pleine de ces doux fons,
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.
Suppofons toutefois, qu'encor fidele & pure,
Sa vertu de ce choc revienne fans bleffure.
Bientôt dans ce grand Monde, où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,
Crois-tu que toujours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher fans que le pié lui gliffe?
Que toujours infenfible aux difcours enchanteurs
D'un idolâtre amas de jeunes Séducteurs,
Sa fageffe jamais ne deviendra folie?
D'abord tu la verras, ainfi que dans Clélie,
Recevant fes Amans fous le doux nom d'Amis,

REMARQUES.

VERS 146. —— *d'Angélique & d'Armide.*] Voyez les Opéra de *Quinaut*, intitulés, *Roland*, & *Armide*. DESP.

VERS 159. *Recevant fes Amans fous le doux nom d'Amis.*] Dans le Roman de *Clélie*, Part. I. Liv. I. page 389. *Célère* raconte que *Clélie*, „ cette admirable Fille, „ vivoit de façon qu'elle n'avoit pas un Amant qui ne „ fût obligé de fe cacher fous le nom d'Ami, & d'ap- „ peller fon amour, amitié, car autrement, dit-il, ils „ euffent été chaffés de chez elle ". On fait faire enfuite à *Clélie* elle-même cette jolie diftinction de fes divers genres d'Amis. „ Il ne faut pas conclure de là, dit- „ elle, que tous ceux que j'appelle mes Amis, foient „ de mes tendres Amis: car j'en ai de toutes les fa- „ çons dont on en peut avoir. En effet, j'ai de ces „ demi-Amis, s'il eft permis de parler ainfi, qu'on ap- „ pelle d'agréables connoiffances. J'en ai qui font un „ peu plus avancés, que je nomme mes nouveaux

S'en tenir avec eux aux petits soins permis:
Puis, bien-tôt en grande eau sur le fleuve de Tendre
Naviger à souhait, tout dire, & tout entendre.
Et ne présume pas que Vénus, ou Satan,
Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.
Dans le crime il suffit qu'une fois on débute.
Une chûte toujours attire une autre chûte.
L'Honneur est comme une Isle escarpée & sans bords.
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.
Peut-être, avant deux ans ardente à te déplaire,
Eprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire,

REMARQUES.

„ Amis: J'en ai d'autres que je nomme simplement mes „ Amis: J'en ai aussi que je puis appeller des Amis „ d'habitude: J'en ai quelques-uns que je nomme de „ solides Amis, & quelques autres que j'appelle mes „ Amis particuliers. Mais pour ceux que je mets au „ rang de mes tendres Amis, ils sont en fort petit „ nombre, & ils sont si avant dans mon cœur, qu'on „ ne peut jamais faire plus de progrès. Cependant, „ ajoûte *Clélie*, je distingue si bien toutes ces sortes „ d'amitiés que je ne les confonds point du tout.

VERS 161. —— *Sur le fleuve de Tendre*, &c.] Dans la premiere partie du Roman de *Clélie*, on a figuré la Carte du Païs de *Tendre*, dont le dessein est allégorique, pour marquer les divers genres de *Tendresse*. On peut avoir de la *Tendresse* par trois causes différentes: l'*Estime*, la *Reconnoissance*, & l'*Inclination;* c'est pourquoi cette Carte représente trois Rivieres qui portent ces trois noms, & sur lesquelles sont situées trois Villes nommées *Tendre:* sçavoir, *Tendre sur Inclination*, *Tendre sur Estime*, & *Tendre sur Reconnoissance. Petits-soins* est un des Villages représentés sur cette Carte: C'est à quoi fait allusion le vers précédent.

VERS 170. *Eprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire.*] *Cadet*, signifie ici un jeune-homme, un jeune Offi-

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,
Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans;
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,
Suivre à front découvert Z... & Meſſaline;
Compter pour grands exploits vingt Hommes ruïnés,

REMARQUES.

cier de guerre. En l'année 1682. le Roi établit en pluſieurs Places de ſon Royaume, des Compagnies de jeunes gens, à qui l'on donna le nom de *Cadets.* Ils étoient inſtruits dans tous les exercices militaires; & quand on les trouvoit capables de commander, on les mettoit dans les Troupes.

Mouſquetaire. Les Mousquetaires du Roi ſont deux Compagnies de gens à cheval, composées de jeunes gens de qualité, ou de bonne Maiſon.

VERS 172. *Donner chez la Cornu* &c.] Une infâme, dont le nom étoit alors connu de tout le monde. DESP.

VERS 173. *De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.*] C'eſt cette pudeur ſi rare aujourd'hui, que nos Coquettes traitent d'enfantine. Le caractère de *Phèdre* a été heureuſement exprimé par Mr. *Racine* dans ces Vers:

> —— *Je ne ſuis point de ces femmes hardies,*
> *Qui goûtant dans le crime une tranquile paix,*
> *Ont ſû ſe faire un front qui ne rougit jamais.*
>
> PHEDRE, Act. III. Sc. 3.

IMIT. Ibid. —— *La pudeur enfantine.*] C'eſt une traduction de l'*Infans namque pudor*, d'*Horace*, Liv. I. Sat. VI. v. 56.

VERS 174. *Suivre à front découvert Z... & Meſſaline.*] Cette lettre initiale Z. n'eſt miſe ici que pour dépaïſer les Lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laiſſa pas dans les Provinces d'en faire l'application à deux ou trois femmes dont par malheur les noms commençoient par cette lettre. *Meſſaline*, Femme de l'Empereur *Claude*, eſt fameuſe par ſes débordemens.

VERS 175. *Compter pour grands exploits* &c.] Dans le vers précédent notre Poëte a exprimé le caractere d'u-

Bleſſés, battus pour Elle, & quatre aſſaſſinés;
Trop heureux! ſi toujours Femme déſordonnée,
Sans meſure & ſans régle au vice abandonnée,
Par cent traits d'impudence aiſés à ramaſſer,
Elle t'acquiert au moins un droit pour la chaſſer.
Mais que deviendras-tu, ſi, folle en ſon caprice,
N'aimant que le ſcandale & l'éclat dans le vice,
Bien moins pour ſon plaiſir, que pour t'inquiéter,
Au fond peu vicieuſe, elle aime à coqueter?
Entre nous, verras-tu d'un eſprit bien tranquille,
Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville?
Hormis toi, tout chez toi rencontre un doux accueil.
L'un eſt payé d'un mot, & l'autre d'un coup d'œil.
Ce n'eſt que pour toi ſeul qu'elle eſt fiere & chagrine,
Aux autres elle eſt douce, agréable, badine:
C'eſt pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard;
Que chez toi ſe prodigue & le rouge & le fard,
Et qu'une main ſçavante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ſes cheveux le galant édifice.

REMARQUES.

ne femme qui n'eſt ſimplement que débauchée dans ſes plaiſirs. Ici il ajoûte à ce caractere, celui de ces femmes hardies & dangereuſes, qui n'aiment leurs débauches que par l'éclat & le bruit qu'elles font. Telle étoit une Femme de la Cour, que *Moliere* a repréſentée dans ſon *Miſanthrope*, ſous le nom de *Célimene*.

CHANG. Vers 187. *Hormis toi, tout chez toi.*] Avant l'Edition poſthume de 1713. ce Vers commençoit ainſi: *Tout, hormis toi, chez toi.*

Dans ſa chambre, croi-moi, n'entre point tout le jour.
Si tu veux poſſéder ta Lucrèce à ton tour,
Atten, diſcret Mari, que la Belle en cornette
Le ſoir ait étalé ſon teint ſur la toilette;
Et dans quatre mouchoirs, de ſa beauté ſalis,
Envoye au Blanchiſſeur ſes roſes & ſes lis.
Alors tu peux entrer: mais ſage en ſa préſence,
Ne va pas murmurer de ſa folle dépenſe.
D'abord, l'argent en main, paye & vîte & comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,
Pour la voir auſſi-tôt, de douleur oppreſſée,
Déplorer ſa vertu ſi mal récompenſée.
Un Mari ne veut pas fournir à ſes beſoins!
Jamais Femme, après tout, a-t-elle coûté moins?
A cinq cens Louïs d'or, tout au plus, chaque année,
Sa dépenſe en habits n'eſt-elle pas bornée?
Que répondre? Je voi, qu'à de ſi juſtes cris,
Toi-même convaincu déja tu t'attendris,
Tout prêt à la laiſſer, pourvû qu'elle s'appaiſe,
Dans ton coffre à pleins ſacs puiſer tout à ſon aiſe.
A quoi bon en effet t'allarmer de ſi peu?

REMARQUES.

CHANG. Vers 205. *Pour la voir auſſi-tôt, de douleur oppreſſée.*] Avant l'Edition de 1713. on liſoit: *Pour la voir auſſi-tôt ſur ſes deux pieds hauſſée.*

CHANG. Vers 214. *Dans ton coffre à pleins ſacs.*] Il y avoit: *En pleins ſacs;* dans les Editions qui ont été faites avant celle de 1713.

Hé que seroit-ce donc, si le Démon du jeu,
Versant dans son esprit sa ruïneuse rage,
Tous les jours mis par elle à deux doigts du naufrage,
Tu voyois tous tes biens au sort abandonnés
Devenir le butin d'un Pique ou d'un Sonnez!
Le doux charme pour toi! de voir chaque journée,
De nobles Champions ta Femme environnée,
Sur une table longue, & façonnée exprès,
D'un Tournoi de Bassette ordonner les apprêts:
Ou, si par un Arrêt la grossiere Police
D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,
Ouvrir sur cette table un champ au Lansquenet,
Ou promener trois dez chassés de son cornet:
Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,
S'en aller méditer une vole au jeu d'Hombre:
S'écrier sur un As mal à propos jetté;

REMARQUES.

VERS 216. —— *Si le Démon du jeu*, &c.] Le caractere de la Joüeuse a été fait sur Mad.... Sa passion pour le jeu étoit si grande, qu'elle regardoit comme perdu tout le tems qu'elle passoit hors du jeu. Elle donnoit à joüer chez elle; & parmi les Joüeurs qui y alloient, M. *B.*.... étoit un des plus assidus. Elle avoit ordonné que ceux qui s'émanciperoient en paroles, payeroient un écu chaque fois que cela leur arriveroit. M. *B.*.... se trouvant trop gêné par cette Loi, aima mieux, un jour qu'il étoit en colere, acheter la liberté de jurer tout à son aise, par une grosse poignée d'écus qu'il jetta d'avance.

VERS 220. —— *D'un Pique ou d'un Sonnez*,] *Pique*, terme du jeu de Piquet. *Sonnez*, terme du jeu de Trictrac. DESPRÉAUX.

Se plaindre d'un Gâno qu'on n'a point écouté;
Ou, querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde,
A la Bête gémir d'un Roi venu sans garde.
Chez elle en ces emplois l'Aube du lendemain
Souvent la trouve encor les cartes à la main.
Alors, pour se coucher, les quittant, non sans peine,
Elle plaint le malheur de la Nature humaine,
Qui veut qu'en un sommeil, où tout s'ensévelit,
Tant d'heures, sans joüer, se consument au lit.
Toutefois en partant la Troupe la console,
Et d'un prochain retour chacun donne parole.
C'est ainsi qu'une femme en doux amusemens
Sçait du tems qui s'envole employer les momens;
C'est ainsi que souvent par une Forcenée
Une triste Famille à l'hôpital traînée,

REMARQUES.

VERS 232. *Se plaindre d'un Gâno* &c.] Terme du jeu d'Hombre. DESP.

VERS 244. *Sçait du tems qui s'envole employer les momens.*] Une Dévote se confessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu. Son Confesseur lui remontra, qu'elle devoit en premier lieu considérer la perte du tems...... *Helas! oui, mon Pere*, dit la Pénitente en l'interrompant: *On perd tant de tems à mêler les cartes!*

VERS 245. *C'est ainsi que souvent par une Forcenée*, &c.] Parmi le grand nombre de gens que la passion du jeu a précipités dans les malheurs qui sont ici décrits, le Poëte a regardé une Parente de Madame de MIRAMION, Fondatrice de la Communauté des Filles de Ste. Geneviève. Cette Joüeuse ayant dissipé des biens considérables, fut obligée de se retirer en Angleterre. Elle portoit aussi le nom de *Miramion*.

Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits;
De sa déroute illustre effrayer tout Paris.
Mais que plutôt son jeu mille fois te ruïne,
Que si la famélique & honteuse Lézine,
Venant mal à propos la saisir au collet,
Elle te réduisoit à vivre sans valet,
Comme ce Magistrat de hideuse mémoire,
Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.
Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.
Il étoit plein d'esprit, de sens, & de raison.

Seu-

REMARQUES.

VERS 253. *Comme ce Magistrat de hideuse mémoire, &c.*] JACQUES TARDIEU, Lieutenant-Criminel de Paris, & MARIE FERRIER sa femme, aussi fameux par leur sordide avarice, que par leur mort funeste. Notre Auteur les connoissoit particuliérement tous les deux, tant parce qu'ils logeoient * dans son voisinage, que parce que Mr. *Tardieu* avoit tenu sur les fonts Mr. JACQUES BOILEAU, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de la Ste. Chapelle, frere du Poëte.

VERS 255. *Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.*] Mr. *Tardieu* étoit d'une bonne Famille de la Robe, & neveu de JACQUES GILLOT, Conseiller-Clerc au Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle. Mr. *Gillot* étoit un des principaux Auteurs de la *Satire Ménippée*, connue sous le nom du *Catholicon d'Espagne*, & c'étoit dans la maison de ce Chanoine † que cette ingénieuse Satire avoit été composée. Il mourut l'an 1619.

* *Dans la maison qui fait le coin du Quai des Orfévres, & de la rue de Harlai. Mr.* Despréaux *demeuroit dans la Cour du Palais.*

† *Il logeoit dans la petite rue qui va du Quai des Orfévres à l'Hôtel du Premier-Président. Mr.* Despréaux, *& Mr. l'Abbé* Boileau *son frere étoient nés dans la même Chambre où la Satire du* Catholicon *avoit été faite.*

Seulement pour l'argent un peu trop de foibleſſe
De ces vertus en lui ravaloit la nobleſſe.
Sa table toutefois, ſans ſuperfluité,
N'avoit rien que d'honnête en ſa frugalité.
Chez lui deux bons chevaux, de pareille encolure,
Trouvoient dans l'Ecurie une pleine pâture,
Et du foin que leur bouche au ratelier laiſſoit,
De ſurcroît une mule encor ſe nourriſſoit.
Mais cette ſoif de l'or, qui le brûloit dans l'ame,
Le fit enfin ſonger à choiſir une Femme;
Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
Vers ſon triſte penchant ſon naturel guidé,
Le fit dans une avare & ſordide famille
Chercher un monſtre affreux ſous l'habit d'une fille,
Et ſans trop s'enquérir d'où la Laide venoit,
Il ſçut, ce fut aſſez, l'argent qu'on lui donnoit.
Rien ne le rebuta; ni ſa vue éraillée,
Ni ſa maſſe de chair bizarrement taillée;

REMARQUES.

VERS 264. *De ſurcroît une mule.*] Le Lieutenant-Criminel eſt obligé de ſuivre les criminels condamnés à la mort; & il eſt monté ſur une Mule, qui étoit l'ancienne monture des Magiſtrats, avant l'uſage des Carroſſes,

VERS 266. *Le fit enfin ſonger à choiſir une Femme.*] Elle étoit fille de JÉRÉMIE FERRIER, qui avoit été Miniſtre à Niſmes, & qui abjura enſuite le *Calviniſme.*

VERS 270. *Chercher un monſtre affreux ſous l'habit d'une fille.*] Elle étoit extrêmement laide & malfaite. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans ſa jeuneſſe, mais la petite vérole l'avoit ainſi défigurée.

Et trois cens mille francs, avec elle obtenus,
La firent à ſes yeux plus belle que Vénus.
Il l'épouſe; & bien-tôt ſon Hôteſſe nouvelle,
Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle,
Un vrai diſſipateur, un parfait débauché.
Lui-même le ſentit, reconnut ſon péché,
Se confeſſa prodigue, & plein de repentance,
Offrit ſur ſes avis de régler ſa dépenſe.
Auſſi-tôt de chez eux tout rôti disparut.
Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.
Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolerent.
Deux grands Laquais, à jeun, ſur le ſoir s'en allerent.
De ces Coquins, déja l'on ſe trouvoit laſſé,
Et pour n'en plus revoir le reſte fut chaſſé.
Deux ſervantes déja, largement ſoufletées,
Avoient à coups de pié descendu les montées,
Et ſe voyant enfin hors de ce triſte lieu,
Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu.
Un vieux Valet reſtoit, ſeul chéri de ſon Maître,

REMARQUES.

VERS 280. *Lui-même le ſentit*, &c.] Dans ce Vers & les deux ſuivans l'Auteur a exprimé toutes les parties de la Confeſſion.

VERS 285. ——— *Au marché s'envolerent.*] Comme ce couple avare n'avoit ni valets ni ſervantes, les Plaideurs qui venoient ſolliciter, étoient obligés de panſer leurs chevaux, & de les mener à l'abbreuvoir; mais cela ne dura pas longtems. On vendit premiérement les Chevaux, & puis la Mule, & quand le Lieutenant-Criminel en avoit beſoin, il en empruntoit une.

VERS 293. *Un vieux Valet reſtoit.*] Il ſe nommoit

Que toujours il fervit, & qu'il avoit vû naître,
Et qui de quelque fomme, amaffée au bon tems,
Vivoit encor chez eux, partie à fes dépens.
Sa vue embarraffoit; il fallût s'en défaire;
Il fut de la maifon chaffé comme un Corfaire.
Voilà nos deux Epoux fans valets, fans enfans,
Tous feuls dans leur logis libres & triomphans.
Alors on ne mît plus de borne à la lézine.
On condamna la cave, on ferma la cuifine.
Pour ne s'en point fervir aux plus rigoureux mois,
Dans le fond d'un grenier on féqueftra le bois.
L'un & l'autre dès-lors vécut à l'aventure
Des préfens, qu'à l'abri de la Magiftrature,
Le Mari quelquefois des Plaideurs extorquoit,
Ou de ce que la Femme aux voifins excroquoit.

REMARQUES.

DESBORDES, & portoit ordinairement une méchante cafaque rouge.

VERS 308. *Ou de ce que la Femme aux Voifins excroquoit.*] Elle n'entroit jamais dans une maifon, qu'elle n'excroquât quelque chofe, & quand elle n'y pouvoit rien prendre, elle empruntoit fans rendre jâmais rien. C'eft d'Elle que Mr. *Racine* a dit dans fes *Plaideurs*, Acte I. Scène IV.

Elle eût du Bûvetier emporté les ferviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

Elle avoit effectivement pris quelques ferviettes chez le Bûvetier du Palais.

Dans une maifon voifine de la leur, il y avoit un lieu de débauche où elle alloit tous les jours pour y attraper fon dîner, & elle ne manquoit jamais d'envoyer

Mais, pour bien mettre ici leur craſſe en tout ſon
luſtre,
Il faut voir du Logis ſortir ce Couple illuſtre:
Il faut voir le Mari tout poudreux, tout ſouillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de ſa robe, en vain de pièces rajeunie,
A pié dans les ruiſſeaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourroit compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de ſales guenillons,
De chiffons ramaſſés dans la plus noire ordure,
Dont la Femme aux bons jours compoſoit ſa parure?
Décrirai-je ſes bas en trente endroits percés,
Ses ſouliers grimaſſans vingt fois rapetaſſés,
Ses coëffes, d'où pendoit au bout d'une ficelle
Un vieux maſque pelé, preſqu'auſſi hideux qu'Elle?

REMARQUES.

à ſon mari une partie de ce qu'il y avoit ſur la table. En échange il accordoit ſa protection à ce lieu d'honneur; mais Mr. le Premier-Préſident le fit déloger de ſon voiſinage. Dans le même quartier il y avoit un Pâtiſſier, où la Lieutenante-Criminelle alloit ſouvent prendre des Biſcuits ſans payer. Le Pâtiſſier, las de cette pratique, fit des biſcuits purgatifs, & les lui donna.

VERS 309. *Mais pour bien mettre ici leur craſſe* &c.] Mr. *Racine* obligea l'Auteur de retrancher ces vingt vers, parce qu'ils contiennent un détail qui ne lui plaiſoit pas tout-à-fait. Ils ne parurent point en effet dans la premiere Edition de cette Satire; mais l'Auteur voulut les rétablir dans les Editions ſuivantes.

VERS 322. *Un vieux maſque pelé*, &c.] La plûpart des femmes portoient alors un maſque de velours noir, quand elles ſortoient. DESP.

Peindrai-je ſon jupon bigarré de Latin,
Qu'enſemble compoſoient trois Thèſes de ſatin,
Préſent qu'en un procès ſur certain privilége
Firent à ſon Mari les Régens d'un Collége;
Et qui ſur cette juppe à maint Rieur encor
Derriere elle faiſoit dire, *Argumentabor?*
Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Démens donc tout Paris, qui prenant la parole,
Sur ce ſujet encor de bons témoins pourvû,
Tout prêt à le prouver, te dira: Je l'ai vû.
Vingt ans j'ai vû ce Couple uni d'un même vice,
A tous mes habitans montrer que l'Avarice
Peut faire dans les biens trouver la Pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Des Voleurs qui chez eux pleins d'eſpérance entrerent,
De cette triſte vie enfin les délivrerent.

REMARQUES.

VERS 337. *Des Voleurs qui chez eux*, &c. Le Lieutenant-Criminel & ſa femme furent aſſaſſinés dans leur maiſon ſur le Quai des Orfèvres, le jour de St. Barthélemi, 24. d'Août 1665. ſur les dix heures du matin, par RENÉ & FRANÇOIS TOUCHET, Freres, natifs de Niaſle près de Gran en Anjou. Ces deux Voleurs n'ayant pû ouvrir la porte pour ſortir, parce qu'il y avoit un ſecret à la ſerrure, furent pris dans la maiſon même; & trois jours après, condamnés à être rompus vifs ſur un échafaut, à la pointe de l'Iſle du Palais, devant le Cheval de Bronze: ce qui fut exécuté le 27. du même mois. Quelques jours avant cet aſſaſſinat, le Roi avoit ordonné à Mr. le Premier-Préſident *de Lamoignon* de faire informer contre le Lieutenant-Criminel, à cauſe de ſes malverſations.

Digne & funeste fruit du nœud le plus affreux,
Dont l'Hymen ait jamais uni deux Malheureux!
Ce recit passe un peu l'ordinaire mesure;
Mais un exemple enfin, si digne de censure,
Peut-il dans la Satire occuper moins de mots?
Chacun sçait son métier; suivons notre propos.
Nouveau Prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
Ecolier, ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes Sermons de portraits.
En voilà déja trois, peints d'assez heureux traits,
La Femme sans honneur, la Coquette, & l'Avare.
Il faut y joindre encor la revêche Bizarre,
Qui sans cesse d'un ton par la colere aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un Mari.
Il n'est point de repos ni de paix avec elle.
Son mariage n'est qu'une longue querelle.
Laisse-t-elle un moment respirer son Epoux?

REMARQUES.

VERS 346. — *Singe de Bourdaloue.*] Le Pere LOUIS BOURDALOUE, *Jésuite*, a été le plus grand Prédicateur qui ait paru en France pendant le XVII. Siècle. Il a été aussi le premier qui ait mis des portraits ou des caracteres dans ses Sermons. Il étoit d'une famille considérable de Bourges, où il naquit le 20. d'Août 1632. Il mourut à Paris dans la Maison Professe des *Jésuites* le 13. de Mai, 1704. après avoir exercé le Ministere de la Prédication à la Cour & dans Paris, avec un succès merveilleux, pendant plus de 35. ans.

VERS 350. —— *La revêche Bizarre.*] La Belle-Sœur de l'Auteur, Femme de JÉRÔME BOILEAU, son Frere aîné.

Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux,
Et sur le ton grondeur, lorsqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
Pourroit d'un nouveau Tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie :
En trop bon lieu, dis-tu, ton Epouse nourrie,
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais eût-elle sucé la Raison dans Saint Cyr,

REMARQUES.

VERS 358. *Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue.*] Cette femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridicules, & des injures populaires : comme un grand *Frelampier* ; un *Epétier*, pour un *Homme d'Epée* ; une *grande Bacoule* ; une *Pimbesche*, *une grande Orbesche* ; &c. Il faut remarquer que ces deux derniers noms sont les Originaux des qualités de *la Comtesse* des *Plaideurs* de RACINE : *Comtesse de Pimbesche*, *Orbesche*, *& cetera.* Notre Poëte, qui entendoit tous ces termes-là vingt fois par jour, les redisoit à ses Amis. Il en faisoit aussi rire quelquefois Mr. le Premier-Président *de Lamoignon* ; & ce grand Magistrat ne dédaignoit pas de s'en servir lui-même pour se divertir. *Il n'appartient pas à des Bacoules comme vous*, &c. C'étoit le commencement d'une Lettre qu'il écrivoit à Madame la Comtesse *de Broglio* sa Fille.

VERS 360. —— *Augmenter Richelet.*] Le Dictionnaire François de *Richelet*. PIERRE CÉSAR RICHELET, Avocat au Parlement de Paris, mourut en 1698. Il étoit Petit-fils de NICOLAS RICHELET, célèbre parmi les Auteurs de son tems, & qui avoit commenté les Oeuvres de RONSARD.

VERS 364. —— *Dans Saint Cyr.*] En l'année 1686. le Roi fit bâtir à St. Cyr, près de Versailles, une magnifique Maison, à laquelle il a attaché de très-grands revenus pour l'entretien, ou pour l'établissement de deux cens cinquante jeunes Demoiselles, qui n'ont pas

Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante?
Combien n'a-t-on point vû de Belles aux doux yeux,
Avant le mariage, Anges si gracieux,
Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages,
Vrais Démons, apporter l'Enfer dans leurs ménages,
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange altiere asservir leurs Maris?
Et puis, quelque douceur dont brille ton Epouse,
Penses-tu, si jamais elle devient jalouse,
Que son ame livrée à ses tristes soupçons,

REMARQUES.

un bien proportionné à leur naissance. Elles sont instruites & formées jusqu'à l'âge de vingt ans, aux exercices d'une véritable & solide piété. On leur enseigne aussi tout ce qui peut convenir à leur qualité & à leur sexe; afin qu'en sortant de cette Maison, ou pour s'établir dans le monde, ou pour embrasser la vie Religieuse, elles portent dans tout le Royaume, des exemples de modestie & de vertu. Cet établissement est dû aux soins & à la piété de Madame *de Maintenon.*

VERS 372. *Sous leur fontange altiere.*] *Fontange*, nœud de ruban que les Dames portent sur le devant de la tête, pour attacher leur coëffure. Ce nom est venu de Madame la Duchesse *de* FONTANGE, très-belle personne, qui s'appercevant à la promenade que sa coëffure ne tenoit pas, prit une de ses jarretieres, qu'elle lia autour de sa tête pour assurer sa coëffure. La maniere dont elle avoit noüé ce ruban, plut; & ce qu'une nécessité de hazard avoit produit, devint sur le champ une mode, qui subsiste encore en partie, quoique la forme du nœud change continuellement.

VERS 374. ——— *Si jamais elle devient jalouse.*] Ce portrait de la femme jalouse, est ici un caractere général.

De la Raiſon encor écoute les leçons?
Alors, Alcippe, alors tu verras de ſes œuvres.
Réſou-toi, pauvre Epoux, à vivre de couleuvres:
A la voir tous les jours, dans ſes fougueux accès,
A ton geſte, à ton rire intenter un procès:
Souvent de ta maiſon gardant les avenues,
Les cheveux hériſſés, t'attendre au coin des rues.
Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,
Et par-tout où tu vas, dans ſes yeux enflamés,
T'offrir, non pas d'Iſis la tranquille Euménide,
Mais la vraye Alecto peinte dans l'Enéide,

REMARQUES.

VERS 378. *A vivre de couleuvres.*] *Avaler des Couleuvres*, eſt une expreſſion proverbiale, qui ſignifie, ſouffrir bien des choſes fâcheuſes que l'on nous dit, ou que l'on nous fait; ſans que nous en oſions témoigner notre déplaiſir. Et, *Vivre de Couleuvres*, c'eſt être expoſé tous les jours à ces ſortes de chagrins.

VERS 385. —— *d'Iſis la tranquille Euménide.*] Furie dans l'Opéra d'*Iſis*, qui demeure presque toujours ſans action. Mr. *Despréaux* étant à une repréſentation de cet Opéra, remarqua que l'Acteur, qui faiſoit le rôle de la Furie, s'ennuyant d'être longtems ſans rien faire ſur le Théâtre, bâilloit de tems en tems; & qu'à chaque bâillement il faiſoit de grands ſignes de croix ſur ſa bouche, comme font les bonnes gens. Mr. *Despréaux* dit à ceux avec qui il étoit: *Voyez, voyez la Furie, qui fait des ſignes de Croix.*

Tranquille Euménide: L'union de ces deux mots eſt heureuſe en cet endroit; car *Eumenidès* eſt un mot grec qui, dans ſon ſens primitif, ſignifie *Tranquille:* & c'eſt par Antiphraſe que l'on y a attaché un ſens contraire, en donnant ce nom-là aux Furies, à cauſe de leur cruauté.

VERS 386. *Mais la vraye Alecto* &c.] Une des Furies. Voyez le Livre VII. de *l'Enéide de Virgile.* DESP.

Un tison à la main chez le Roi Latinus,
Souflant sa rage au sein d'Amate & de Turnus.
Mais quoi? je chausse ici le cothurne Tragique.
Reprenons au plutôt le brodequin Comique,
Et d'objets moins affreux songeons à te parler.
Di-moi donc, laissant-là cette Folle heurler,
T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,
Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades,
Se font des mois entiers sur un lit effronté
Traiter d'une visible & parfaite santé;
Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,
Aux yeux de leurs Maris tombent en défaillance?
Quel sujet, dira l'un, peut donc si fréquemment
Mettre ainsi cette Belle aux bords du monument?

REMARQUES.

VERS 393. —— *De ces douces Ménades.*] Bacchantes: c'étoient des Femmes qui célébroient les *Orgies de Bacchus*, en courant comme des furieuses & des insensées.

VERS 394. —— *Sans mal toujours malades.*] L'Auteur a encore copié ce caractere d'après sa Belle-Sœur, dont on a parlé sur les Vers 350. & 358. Quand son mari ne vouloit pas lui donner tout ce qu'elle avoit envie d'avoir, elle contrefaisoit la malade, & se mettoit au lit, jusqu'à ce que sa fantaisie fût passée, ou qu'elle eût obtenu ce qu'on lui refusoit. Mr. *Perrault* qui étoit son Médecin, la trouvoit effectivement malade. Un jour Mr. *Boileau* en fit appeller un autre: c'étoit Mr. *Rainsant;* mais il gâta tout, car quelques façons qu'elle fît pour paroître malade, jamais ce Médecin ne put trouver qu'elle le fût.

La Parque, raviſſant ou ſon fils ou ſa fille,
A-t-elle moiſſonné l'eſpoir de ſa famille?
Non: il eſt queſtion de réduire un Mari
A chaſſer un Valet dans la maiſon chéri,
Et qui, parce qu'il plaît, a trop ſçu lui déplaire;
Ou de rompre un voyage utile & néceſſaire;
Mais qui la priveroit huit jours de ſes plaiſirs,
Et qui loin d'un Galant, objet de ſes deſirs....
O! que pour la punir de cette Comédie,
Ne lui voi-je une vraye & triſte maladie!
Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux jours,
Courtois & Denyau, mandés à ſon ſecours,
Digne ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite,
Lui ſçauront bien ôter cette ſanté d'Athlete:
Pour conſumer l'humeur qui fait ſon embonpoint,
Lui donner ſagement le mal qu'elle n'a point;
Et fuyant de Fagon les maximes énormes,
Au tombeau mérité la mettre dans les formes,

REMARQUES.

VERS 412. *Courtois & Denyau.*] Deux Médecins de la Faculté de Paris. DESP.

VERS 414. *Cette ſanté d'Athlete.*] Alluſion à l'Aphoriſme troiſieme d'*Hippocrate.* Les Athletes ſe nourriſſoient d'une maniere particuliere, pour acquérir beaucoup de force & de vigueur, mais cette même nourriture devenoit enfin nuiſible à leur ſanté.

VERS 417. *Et fuyant de Fagon.*] GUI CRESCENT FAGON, Premier-Médecin du Roi, nommé en 1693. dans le tems que notre Poëte compoſa cette Satire.

Dieu veuille avoir ſon ame, & nous délivre d'eux!
Pour moi, grand ennemi de leur Art hazardeux,
Je ne puis cette fois que je ne les excuſe.
Mais à quels vains discours eſt-ce que je m'amuſe?
Il faut ſur des ſujets plus grands, plus curieux,
Attacher de ce pas ton eſprit & tes yeux.
Qui s'offrira d'abord? Bon, c'eſt cette Sçavante,
Qu'eſtime Roberval, & que Sauveur fréquente.
D'où vient qu'elle a l'œil trouble, & le teint ſi terni?
C'eſt que ſur le calcul, dit-on, de Caſſini,

REMARQUES.

VERS 426. *Qu'eſtime Roberval, & que Sauveur fréquente.*] *Roberval:* GILLE PERSONNE, Sr. DE ROBERVAL, Géometre & Profeſſeur-Royal en Mathématiques. Il étoit de l'Académie des Sciences, & mourut en 1675. JOSEPH SAUVEUR: autre ſçavant Mathématicien, Profeſſeur au Collége Royal, & de l'Académie Royale des Sciences. Il fut choiſi pour enſeigner les Mathématiques au Roi d'Eſpagne *Philippe V.* & aux deux Princes ſes Freres. Il mourut le 9. Juillet 1716. dans ſa 64. année. Voyez ſon Eloge dans *l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences*, Ann. 1716.

VERS 428. *C'eſt que ſur le calcul.... de Caſſini.*] JEAN DOMINIQUE CASSINI, célèbre Aſtronome, de l'Académie Royale des Sciences. Il étoit né dans la ville de Gènes: & avant qu'il eût été appellé en France, il étoit premier Profeſſeur d'Aſtronomie dans l'Univerſité de Bologne. Il étoit encore Maître des Fortifications du *Grand-Duc de Toscane*; & Arbitre des différends entre les Princes d'Italie, au ſujet des limites de leurs Etats. Il mourut le 24. Septembre 1712. âgé de 87. ans. Voyez ſon éloge dans l'*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences* de l'Année 1712.

Un Astrolabe en main, elle a dans sa goutiere
A suivre Jupiter passé la nuit entiere.

REMARQUES.

VERS 429. *Un Astrolabe en main.*] L'Astrolabe est un instrument de Mathématique en forme de Planisphere, qui sert à prendre les hauteurs des Astres, & à faire quelques autres observations d'Astronomie. Madame DE LA SABLIERE avoit repris notre Poëte d'avoir dit, dans son Epitre V. Vers 28.

Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher
Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe:
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.

Cette Dame disoit, que l'Astrolabe n'étoit pas un instrument propre à faire ces sortes d'observations; & les Ennemis de notre Auteur firent bien valoir cette critique. C'est pour s'en vanger qu'il a dépeint ici Madame *de la Sabliere* comme une Sçavante ridicule; & qu'il lui a mis *un Astrolabe en main*, pour aller faire des observations sur la Planete de Jupiter.

§. Voici la remarque que Mr. *Perrault* a faite sur ce trait Satirique de Mr. *Despréaux*, dans la Préface de son *Apologie des Femmes.* „ On croit, *dit-il*, que le
„ caractere de la *Sçavante Ridicule* a été fait pour une
„ Dame qui n'est plus, & dont le mérite extraordinai-
„ re ne devoit lui attirer que des loüanges. Cette Da-
„ me se plaisoit aux heures de son loisir à entendre par-
„ ler d'Astronomie, & elle avoit même une très-grande
„ pénétration pour ces Sciences, de même que pour
„ plusieurs autres que la beauté & la facilité de son
„ esprit lui avoient rendu très-familieres. Il est encore
„ vrai qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, & qu'on
„ n'estimoit guères moins en elle le soin de cacher ses
„ dons, que l'avantage de les posséder....... L'Au-
„ teur de la Satire ayant mis dans un de ses Ouvrages
„ il y a environ vingt ans les deux vers qui suivent;

„ *Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher*
„ *Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe:*

„ Cette Dame eut la bonté de lui dire que quand on

Gardons de la troubler. Sa ſcience, je croi,
Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi.
D'un nouveau microscope on doit en ſa préſence
Tantôt chez Dalencé faire l'expérience;
Puis d'une femme morte avec ſon embryon,
Il faut chez Du Verney voir la diſſection.
Rien n'échape aux regards de notre Curieuſe.
   Mais qui vient ſur ſes pas? C'eſt une Précieuſe,

REMARQUES.

„ ſe mêloit de faire des Satires, il falloit connoître les „ matieres dont on parloit; que ceux qui tiennent que „ le Soleil eſt fixe & immobile, ſont les mêmes qui „ ſoutiennent qu'il tourne ſur ſon axe, & que ce ne „ ſont point deux opinions différentes, comme il pa- „ roît le dire dans ſes Vers. Elle ajouta qu'un Aſtro- „ labe n'étoit d'aucune utilité pour découvrir ſi le So- „ leil eſt fixe, ou s'il tourne ſur ſon axe. On prétend „ que le chagrin qu'il eut d'être relevé là-deſſus, lui „ a fait faire ce portrait d'une *Sçavante Ridicule.* Il „ eſt vrai qu'il n'eſt pas honnête à un ſi grand Poëte „ d'ignorer les Sciences & les Arts dont il ſe mêle „ de parler; mais la Dame qui l'inſtruiſoit, n'étoit point „ coupable de ſon ignorance, ni de la faute qu'il ne „ connoiſſoit pas. DU MONTEIL.

VERS 434. *Tantôt chez Dalencé.*] Il étoit fils d'un des plus habiles Chirurgiens de Paris, qui avoit gagné des biens conſidérables, mais ſon fils s'étoit ruiné à faire des expériences de Phyſique; & il ſe retira en Flandres.

VERS 436. *Il faut chez Du Verney.*] JOSEPH DU VERNEY, de l'Académie Royale des Sciences, Médecin du Roi, & ſçavant Anatomiſte, avoit un Cabinet rempli de curioſités, particuliérement de pluſieurs ſquelettes d'animaux, dont il avoit fait la diſſection. Il mourut en 1710. âgé de 82. ans. Son Pere étoit un Médecin de la petite ville de Feurs en Forez, qui s'attachoit principalement à la connoiſſance des Plantes.

VERS 438. —— *C'eſt une Précieuſe.*] On a ſçu de

Reſte de ces Eſprits jadis ſi renommés,
Que d'un coup de ſon Art Moliere a diffamés.
De tous leurs ſentimens cette noble héritiere
Maintient encore ici leur ſecte façonniere.
C'eſt chez elle toujours que les fades Auteurs
S'en vont ſe conſoler du mépris des Lecteurs.
Elle y reçoit leur plainte, & ſa docte demeure
Aux Perrins, aux Coras eſt ouverte à toute heure.
Là du faux bel-eſprit ſe tiennent les bureaux.
Là tous les Vers ſont bons, pourvû qu'ils ſoient nouveaux.
Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre:
Plaint Pradon opprimé des ſiflets du Parterre:

REMARQUES.

feu Mademoiſelle *l'Héritier*, que l'on avoit dans le tems attribué ce Portrait à Madame *Deshoulieres*, ſi connue par ſes Poëſies. Comme elle étoit amie de M. *Perrault* & de *Pradon*, elle avoit pris parti pour eux contre M. *Racine* & M. *Despréaux*. Celui-ci profita de l'occaſion du caractere de la *Précieuſe*, pour ſatiriſer cette Dame, dans les Ouvrages de laquelle, quoique charmans d'ailleurs, on apperçoit quelques traces du caractere que le Poëte lui donne ici.

VERS 440. *Que d'un coup de ſon Art Moliere a diffamés.*] Voyez la Comédie des *Précieuſes ridicules*.

VERS 449 & 450. *Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre, Plaint Pradon opprimé des ſiflets du Parterre.*] Tout le monde connoît le fameux Sonnet de Madame *Deshoulieres* contre la *Phèdre* de *Racine*. Voyez à ce ſujet l'*Avertiſſement* ſur l'Epît. VII.

En conſéquence de l'entêtement de cette Dame pour *Pradon*, & de ſes liaiſons avec M. *Perrault*, le Poëte dans les dix Vers ſuivans lui prête ſur les *Anciens* & les *Modernes* des Jugemens à-peu-près les mêmes que

Rit des vains amateurs du Grec & du Latin;
Dans la balance met Ariſtote & Cotin;
Puis d'une main encor plus fine & plus habile,
Peſe ſans paſſion Chapelain & Virgile;
Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés,
Mais pourtant confeſſant qu'il a quelques beautés,
Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satire,
Autre défaut, ſinon, qu'on ne le ſçauroit lire;
Et pour faire goûter ſon Livre à l'Univers,

Croit

REMARQUES.

ceux du *Parallele* de M. *Perrault*, qui ſe trouve être en même tems ici l'objet des traits Satiriques de l'Auteur.

IMIT. Vers 454. *Pèſe ſans paſſion Chapelain & Virgile.*] JUVÉNAL, Sat. VI. v. 435. & ſeqq.

Laudat Virgilium, perituræ ignoſcit Eliſæ,
Committit Vates, & comparat inde Maronem,
Atque alia parte in trutina ſuſpendit Homerum.

VERS 459. *Et pour faire goûter ſon Livre à l'Univers.*] Au lieu de ce Vers & du ſuivant, il y avoit dans la premiere Edition les quatorze qu'on va lire, & que l'Auteur ſupprima après ſa réconciliation avec M. *Perrault.* Ils ſont parodiés, ainſi qu'une partie de ce qui précede, de ce que cet Académicien dit dans ſon *Parallele*, Tome III. p. 255.

Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour,
Quand la Langue vieillie ayant changé de tour,
On ne ſentira plus la barbare ſtructure
De ſes expreſſions miſes à la torture,
S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard,
Le Saint Paulin * *écrit avec un ſi grand art,*

Et

* *Poëme de* Perrault *imprimé chez* Coignard.

Croit qu'il faudroit en prose y mettre tous les Vers.
A quoi bon m'étaler cette bizarre Ecole,
Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une Folle?
De Livres & d'Ecrits bourgeois Admirateur
Vai-je épouser ici quelque apprentive Auteur?
Sçavez-vous que l'Epouse avec qui je me lie
Compte entre ses parens des Princes d'Italie?
Sort d'Ayeux dont les noms.... Je t'entens, & je voi
D'où vient que tu t'es fait Secrétaire du Roi.
Il falloit de ce titre appuyer ta naissance.

REMARQUES.

I. *Et d'une plume douce, aisée & naturelle,*
Pourrit, vingt fois encor moins lû que la Pucelle.
Elle en accuse alors notre siècle infecté
Du pédantesque goût qu'ont pour l'Antiquité
Magistrats, Princes, Ducs, & même Fils de France †,
Qui lisent sans rougir & Virgile & Térence;
Et toujours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,
Ne sçavent pas s'il est au monde un Saint Paulin.

CHANG. Vers 464. ——— *Quelque apprentive Auteur.*] Dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713. il y avoit *Apprentie*, au lieu d'*Apprentive.*

VERS 468. *D'où vient que tu t'es fait Secrétaire du Roi.*] *M. G. D.* s'étant enrichi dans la Recette-Générale des Aides de Paris, épousa une Demoiselle de condition; & pour s'ennoblir il acheta une Charge de Secrétaire du Roi. On croit qu'il est dans les Caractères de *la Bruyere*, sous le nom de *Sylvain*, Chap. *des biens de fortune.*

† Monseigneur le Duc *de Chartres*, ensuite Duc *d'Orléans*, neveu de *Louïs XIV.* & Régent du Royaume depuis la mort de ce Roi.

Cependant, t'avoûrai-je ici mon insolence?
Si quelque objet pareil chez moi, deça les Monts,
Pour m'épouser entroit avec tous ces grands noms,
Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres,
Je lui dirois bientôt: Je connois tous vos Peres:
Je sçai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat
Où sous l'un des Valois Enguien sauva l'Etat.
D'Hozier n'en convient pas: mais, quoi qu'il en puisse être,
Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître.

REMARQUES.

IMIT. Vers 473. *Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres.*] JUVÉNAL, Satire VI. v. 167. & suiv.

Malo Venusinam, quàm te Cornelia, Mater
Gracchorum, si cum magnis virtutibus adfers
Grande supercilium, & numeras in dote triumphos.
Tolle tuum, precor, Hannibalem, &c.

VERS 475. *Je sçai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat.*] Le Combat de Cérizoles gagné par le Duc *d'Enguien*, en Italie, le 14. d'Avril, 1544. sous le régne de *François I.*

CHANG. Vers 477. *D'Hozier n'en convient pas.*] De cette Généalogie. L'Auteur avoit mis dans les deux éditions de 1694. *Varillas n'en dit rien;* Mais cela faisoit une équivoque, car il sembloit que Mr. *Despréaux* eût voulu taxer VARILLAS de n'avoir rien dit de cette Bataille de Cérizoles, quoiqu'il en ait parlé fort au long dans son *Histoire de François I.* VARILLAS lui-même y fut trompé, & s'en plaignit; mais notre Auteur pour lever toute équivoque a mis, *D'Hozier n'en convient pas:* parce que *D'Hozier* est connu de tout le monde pour un fameux Généalogiste, qui n'a jamais écrit d'histoire.

IMIT. Vers 478. *Je ne suis point si sot que d'épouser*

Ainsi donc au plutôt délogeant de ces lieux,
Allez, Princesse, allez avec tous vos Ayeux,
Sur le pompeux débris des lances Espagnoles,
Coucher, si vous voulez, aux champs de Cérizoles.
Ma maison, ni mon lit ne sont point faits pour vous.
J'admire, poursuis-tu, votre noble courroux.
Souvenez-vous pourtant que ma famille illustre
De l'assistance au Sceau ne tire point son lustre:
Et que né dans Paris de Magistrats connus,
Je ne suis point ici de ces nouveaux venus,
De ces Nobles sans nom, que par plus d'une voye,
La Province souvent en guêtres nous envoye.
Mais eussai-je comme eux des Meûniers pour parens,
Mon Epouse vînt-elle encor d'Ayeux plus grands,
On ne la verroit point, vantant son origine,

REMARQUES.

mon maître.] Imitation de MARTIAL, Livre VIII. Epig. XII.

Uxorem quare locupletem ducere nolim,
Quæritis? Uxori nubere nolo meæ.

L'Auteur a eu dessein de rendre ici la même beauté de Langue, en traduisant par ces mots: *Epouser mon maître*, ceux-ci de MARTIAL: *Uxori nubere nolo meæ.* Car la phrase Latine est *Nubere marito*, pour les femmes; & *Ducere uxorem*, pour les hommes: & c'est en quoi consiste toute la finesse du bon mot de *Martial.*

VERS 486. *De l'Assistance au Sceau* &c.] Une des principales fonctions des Secrétaires du Roi, est d'assister au Sceau, dans les Chancelleries. *Edit de Louïs XI. Novemb.* 1482.

A ſon triſte Mari reprocher la farine.
Son cœur toujours nourri dans la dévotion,
De trop bonne heure apprit l'humiliation:
Et pour vous détromper de la penſée étrange,
Que l'Hymen aujourd'hui la corrompe & la change,
Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,
Exigé, qu'un Epoux ne la contraindroit point
A traîner après elle un pompeux équipage,
Ni ſur-tout de ſouffrir, par un profane uſage,
Qu'à l'Egliſe jamais devant le Dieu jaloux,
Un faſtueux carreau ſoit vû ſous ſes genoux.
Telle eſt l'humble vertu qui dans ſon ame empreinte...
Je le voi bien, tu vas épouſer une Sainte:
Et dans tout ce grand zêle il n'eſt rien d'affecté.
Sçais-tu bien cependant ſous cette humilité,
L'orgueil que quelquefois nous cache une Bigote,
Alcippe, & connois-tu la nation dévote?
Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,
Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.
A Paris, à la Cour on trouve, je l'avoüe,
Des Femmes dont le zêle eſt digne qu'on le loüe,
Qui s'occupent du bien en tout tems, en tout lieu.
J'en ſçais une, chérie & du Monde & de Dieu,
Humble dans les grandeurs, ſage dans la fortune;
Qui gémit, comme Eſther, de ſa gloire importune:
Que le Vice lui-même eſt contraint d'eſtimer,

Et que ſur ce tableau d'abord tu vas nommer.
Mais pour quelques vertus ſi pures, ſi ſinceres,
Combien y trouve-t-on d'impudentes Fauſſaires,
Qui ſous un vain dehors d'auſtere piété,
De leurs crimes ſecrets cherchent l'impunité,
Et couvrent de Dieu même empreint ſur leur viſage
De leurs honteux plaiſirs l'affreux libertinage?
N'atten pas qu'à tes yeux j'aille ici l'étaler.
Il vaut mieux le ſouffrir que de le dévoiler.
De leurs galans exploits les Buſſis, les Brantômes
Pourroient avec plaiſir te compiler des tômes:
Mais pour moi dont le front trop aiſément rougit,
Ma bouche a déja peur de t'en avoir trop dit.
Rien n'égale en fureur, en monſtrueux caprices,
Une fauſſe Vertu qui s'abandonne aux vices.
De ces Femmes pourtant l'hypocrite noirceur
Au moins pour un Mari garde quelque douceur.
Je les aime encor mieux qu'une Bigote altiere,
Qui dans ſon fol orgueil, aveugle, & ſans lumiere,

REMARQUES.

VERS 520. *Et que ſur ce tableau d'abord tu vas nommer.*] Madame de MAINTENON, FRANÇOISE D'AUBIGNÉ.

VERS 529. —— *Les Buſſis, les Brantômes.*] Le Comte de BUSSI RABUTIN, Auteur de l'*Hiſtoire amoureuſe des Gaules.* On trouve dans les *Mémoires de Brantôme* les *Vies des Dames Galantes* de ſon tems.

VERS 531. *Mais pour moi dont le front trop aiſément rougit.*] On le ſurnommoit *le chaſte Despréaux.* La pureté de ſes mœurs & de ſes écrits lui a valu cet éloge.

A peine ſur le ſeüil de la dévotion,
Penſe atteindre au ſommet de la perfection:
Qui du ſoin qu'elle prend de me gêner ſans ceſſe,
Va quatre fois par mois ſe vanter à confeſſe:
Et les yeux vers le Ciel, pour ſe le faire ouvrir,
Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait ſouffrir.
Sur cent pieux devoirs aux Saints elle eſt égale.
Elle lit Rodriguez, fait l'oraiſon mentale,
Va pour les malheureux quêter dans les maiſons,
Hante les hôpitaux, viſite les priſons,
Tous les jours à l'Egliſe entend juſqu'à ſix Meſſes.
Mais de combattre en elle, & domter ſes foibleſſes,
Sur le fard, ſur le jeu vaincre ſa paſſion,
Mettre un frein à ſon luxe, à ſon ambition,
Et ſoumettre l'orgueil de ſon eſprit rebelle:
C'eſt ce qu'en vain le Ciel voudroit exiger d'elle.
Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger?
Elle a ſon Directeur, c'eſt à lui d'en juger.
Il faut, ſans différer, ſçavoir ce qu'il en penſe.
Bon! vers nous à propos je le vois qui s'avance.

REMARQUES.

VERS 546. *Elle lit Rodriguez*, &c.] Le Traité de la *Perfection Chrétienne* du *Pere Alphonſe Rodriguez*. Jéſuite Eſpagnol, eſt très-eſtimé. L'Abbé *Regnier-Deſmarais*, Sécrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe, en a fait une excellente Traduction.

VERS 558. —— *je le vois qui s'avance.*] De tous les caracteres qui ſont dans cette *Satire*, c'eſt à celui du *Directeur* que nôtre Poëte donnoit la préférence.

Qu'il paroît bien nourri ! Quel vermillon, quel teint !
Le Printemps dans ſa fleur ſur ſon viſage eſt peint.
Cependant, à l'entendre, il ſe ſoutient à peine.
Il eut encore hier la fièvre & la migraine :
Et ſans les promts ſecours qu'on prit ſoin d'apporter,
Il ſeroit ſur ſon lit peut-être à tremblotter.
Mais de tous les Mortels, grace aux dévotes Ames,
Nul n'eſt ſi bien ſoigné qu'un Directeur de Femmes.
Quelque léger dégoût vient-il le travailler ?
Une froide vapeur le fait-elle bâiller ?
Un Eſcadron coëffé d'abord court à ſon aide.
L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remede.
Chez lui ſyrops exquis, ratafias vantés,
Confitures ſur-tout volent de tous côtés :
Car de tous mets ſucrés, ſecs, en pâte, ou liquides,
Les eſtomacs dévots toujours furent avides :
Le premier maſſe-pain pour eux, je croi, ſe fit,
Et le premier citron à Roüen fut confit.

REMARQUES.

Quoique ce portrait ſoit aſſez général, l'Auteur n'a pas laiſſé d'avoir un objet particulier. C'étoit M. *H.* grand Directeur de Femmes. Il étoit tel qu'on le repréſente ici ; frais, vermeil, plein de ſanté : cependant il ſe plaignoit toujours de quelque indiſpoſition. Il alloit ſouvent chez Madame *B*.... ſa Pénitente, qui logeoit près du Palais dans le voiſinage de nôtre Poëte. Cette Dame dévote & ſa Fille, recevoient leur cher Directeur avec un reſpect infini, & lui rendoient les ſoins les plus empreſſés.

VERS 576. *Et le premier citron à Roüen fut confit.*] Les plus exquis citrons confits ſe font à Roüen. DESP.

Notre Docteur bientôt va lever tous ſes doutes,
Du Paradis pour elle il applanit les routes;
Et loin ſur ſes défauts de la mortifier,
Lui-même prend le ſoin de la juſtifier.
Pourquoi vous alarmer d'une vaine cenſure?
Du rouge qu'on vous voit on s'étonne, on murmure.
Mais a-t-on, dira-t-il, ſujet de s'étonner?
Eſt-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?
Aux uſages reçus il faut qu'on s'accommode,
Une Femme ſur-tout doit tribut à la Mode.
L'orgueil brille, dit-on, ſur vos pompeux habits;
L'œil à peine ſoutient l'éclat de vos rubis.
Dieu veut-il qu'on étale un luxe ſi profane?
Oui, lorſqu'à l'étaler notre rang nous condamne.
Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriſer?
Le jeu fut de tout temps permis pour s'amuſer.
On ne peut pas toujours travailler, prier, lire;
Il vaut mieux s'occuper à joüer qu'à médire.

REMARQUES.

Ce fut d'abord par Roüen que vinrent à Paris les citrons confits dans les Iſles Françoiſes de l'Amérique. C'eſt de-là qu'ils ont pris le nom de *Citrons de Roüen*, qu'ils conſervent encore, parce que nous en recevons toujours beaucoup par cette Ville. Il en vient auſſi par Nantes & par Bordeaux.

VERS 577. *Notre Docteur bientôt*, &c.] Ce Vers & les ſuivans y compris le Vers 608. ne regardent perſonne en particulier. Ils n'attaquent que la Morale accommodante des faux Directeurs en général.

VERS 594. *Il vaut mieux s'occuper à joüer qu'à médire.*] Les deux Dévotes, dont on vient de parler, ai-

Le plus grand jeu joüé dans cette intention,
Peut même devenir une bonne action.
Tout est sanctifié par une ame pieuse.
Vous êtes, poursuit-on, avide, ambitieuse,
Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parens
Engloutir à la Cour Charges, Dignités, Rangs.
Votre bon naturel en cela pour Eux brille.
Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille:
D'ailleurs tous vos parens sont sages, vertueux.
Il est bon d'empêcher ces emplois fastueux
D'être donnés peut-être à des Ames mondaines,
Eprises du néant des vanités humaines
Laissez là, croyez-moi, gronder les indévots,
Et sur votre salut demeurez en repos.
 Sur tous ces points douteux c'est ainsi qu'il prononce.
Alors croyant d'un Ange entendre la réponse,
Sa Dévote s'incline, & calmant son esprit,
A cet ordre d'enhaut sans réplique souscrit.
Ainsi pleine d'erreurs, qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes:
Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement
Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,

REMARQUES.

moient beaucoup le Jeu. Notre Poëte prenoit souvent la liberté de les censurer; & Mademoiselle *B.* .... lui disoit, pour se venger de ses railleries, *qu'il valoit mieux joüer que médire.*

Et croit que devant Dieu ses fréquens sacriléges
Sont pour entrer au Ciel d'assurés priviléges.
Voilà le digne fruit des soins de son Docteur.
Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur,
Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme
Tout à coup l'amenant au vrai Molinozisme,
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.
Mais dans ce doux état molle, délicieuse,

REMARQUES.

VERS 620. & 623. *Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur*, &c. *Il ne lui fait bientôt*, &c.] Les deux Vers, qui séparent le 620. & le 623. empêchent qu'on ne s'apperçoive au premier coup d'œil d'une faute contre la Syntaxe, qui se trouve dans cette Phrase. Mais en rapprochant les deux Vers, que l'on cite ici, il est aisé de voir que *ce Guide imposteur* est le Nominatif de toute la Phrase; & qu'*Il*, qui commence le Vers 623. n'est que la répétition de ce Nominatif, faite sans nécessité. Ce qui, dans toutes les Langues, peche contre les Régles de la Syntaxe. Cette *Remarque* est de M. *Des-Forges-Maillard* dans sa *Lettre sur l'Imitation*, &c. à M. le Président *Bouhier*.

VERS 622. —— *au vrai Molinozisme.*] Le *Quiétisme* fut introduit à Rome par *Miguel Molinos*, Prêtre Espagnol, & célèbre Directeur, qui s'étoit fait une réputation de piété. Il enseignoit une méthode pour élever l'ame à la contemplation par l'*Oraison de Quiétude*. Cette *Oraison*, selon lui, consiste à se mettre en la présence de Dieu par un acte de foi, qui nous fasse concevoir Dieu présent en nous-mêmes. Après quoi, il faut bannir toutes sortes de pensées & d'affections, & attendre le reste de Dieu. Ce faux Directeur âgé de 60. ans fut déféré à l'*Inquisition*, & fit abjuration de sa Doctrine à Rome, en 1687. L'*Inquisition* le condamna à une prison perpétuelle, dans laquelle il mourut quelques années après.

La hais-tu plus, di-moi, que cette Bilieuſe,
Qui follement outrée en ſa ſévérité,
Bâtizant ſon chagrin du nom de piété,
Dans ſa charité fauſſe, où l'amour-propre abonde,
Croit que c'eſt aimer Dieu que haïr tout le monde?
Il n'eſt rien où d'abord ſon ſoupçon attaché
Ne préſume du crime, & ne trouve un péché.
Pour une Fille honnête & pleine d'innocence,
Croit-elle en ſes valets voir quelque complaiſance?
Réputés criminels les voilà tous chaſſés,
Et chez elle à l'inſtant par d'autres remplacés.
Son Mari, qu'une affaire appelle dans la Ville,
Et qui chez lui, ſortant, a tout laiſſé tranquille,
Se trouve aſſez ſurpris, rentrant dans la maiſon,
De voir que le portier lui demande ſon nom;

REMARQUES.

VERS 637. *Son Mari, qu'une affaire appelle*, &c.] L'Auteur déſigne encore ici ſa Belle-Sœur. Elle changeoit ſouvent de Domeſtiques. Un jour ſon Mari fut fort ſurpris de voir, en rentrant chez lui, des gens qui ne le connoiſſoient pas, & qui lui demandoient ſon nom.

§. *Regnier*, Satire XI. à la fin, dit:

Je cours à mon logis, je heurte, je tempête;
Et croyez à frapper que je n'étois perclus.
On m'ouvre & mon Valet ne me reconnoît plus.
Monſieur n'eſt pas ici: que Diable! à ſi bonne heure!
Vous frappez comme un ſourd. Quelque tems je demeure, &c.

Et que parmi ſes Gens changés en ſon abſence,
Il cherche vainement quelqu'un de connoiſſance.
Fort bien : Le trait eſt bon. Dans les Femmes, dis-tu,
Enfin vous n'approuvez ni vice, ni vertu.
Voilà le Sexe peint d'une noble maniere !
Et Théophraſte même, aidé de la Bruyere,
Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.

REMARQUES.

CHANG. Vers 641. *Et que parmi ſes Gens changés en ſon abſence.*] Dans les deux premieres Editions il y avoit ;

Et que dans ſon logis fait neuf en ſon abſence.

M. *Perrault*, dans la *Préface* de ſon *Apologie des Femmes*, critiqua cette expreſſion : *faire ſon logis neuf.* Il prétend avec raiſon qu'il falloit dire, *faire maiſon neuve*, parce que *Maiſon* ſignifie auſſi-bien ceux qui habitent une maiſon, que la maiſon-même ; au lieu que *Logis* ne ſignifie jamais que le lieu que l'on habite. Il faut ajouter à cette critique, que, ſuppoſé qu'on pût dire auſſi bien, *faire logis neuf*, que *faire maiſon neuve*, il ne s'enſuivroit pas qu'on pût dire, *faire ſon logis neuf.* Les *Expreſſions proverbiales* ſont conſacrées, & il les faut employer telles qu'elles ſont. Le moindre changement en altere le ſens. *Faire ſa maiſon neuve* n'aura jamais dans le ſens figuré, la même ſignification que *faire maiſon neuve ;* c'eſt-à-dire, *chaſſer*, ou *changer tous ſes Domeſtiques.*

M. *Despréaux* profita ſagement de la cenſure de M. *Perrault*, & ſçut remplacer un Vers aſſez mauvais, par un autre fort bon.

VERS 646. *Et Théophraſte même, aidé de la Bruyere.*] LA BRUYERE a traduit les *Caracteres de Théophraſte*, & a fait ceux de ſon ſiècle. DESP.

Jean de la Bruyere, Gentilhomme de M. *le Prince*, mourut le 10. Mai 1696. âgé de 57. ans. Il étoit de l'Académie Françoiſe.

C'eſt aſſez: Il eſt temps de quitter le pinceau.
Vous avez déſormais épuiſé la Sàtire.
Epuiſé, cher Alcippe! Ah! tu me ferois rire!
Sur ce vaſte ſujet ſi j'allois tout tracer,
Tu verrois ſous ma main des tômes s'amaſſer.
Dans le Sexe j'ai peint la piété cauſtique.
Et que feroit-ce donc, ſi Cenſeur plus tragique,
J'allois t'y faire voir l'Athéiſme établi,
Et non moins que l'honneur, le Ciel mis en oubli?
Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée,
Pour ſouveraine loi mettant la Deſtinée,
Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux?

REMARQUES.

VERS 657. *Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée.*] CAPANÉE étoit un des ſept Chefs de l'Armée qui mit le ſiége devant Thèbes. Les Poëtes ont dit que *Jupiter* le foudroya, à cauſe de ſon impiété. DESP.

VERS 660. —— *du ton de Des-Barreaux.*] On dit qu'il ſe convertit avant que de mourir. DESP.

Jacques de Vallée, Seigneur *Des Barreaux*, né à Paris en 1602. & reçu Conſeiller au Parlement en 1625. ſe défit bientôt de ſa Charge; ſon penchant au plaiſir le rendant incapable des devoirs de la Magiſtrature. Il a fait de fort jolies Chanſons, & quantité de Vers François & Latins qui n'ont pas été imprimés. Le fameux *Sonnet de piété*, qui commence par ce Vers: *Grand Dieu, tes Jugemens ſont remplis d'équité.*, a toujours paſſé pour être de lui. Il ſe fâchoit pourtant tout de bon, quand on lui en parloit: il fit même d'aſſez mauvais Vers François pour le déſavoüer, quoique d'ailleurs ce *Sonnet* ſoit fort beau. Quelques années avant ſa mort arrivée en 1674. il s'étoit retiré à Châlons-ſur-

Mais, sans aller chercher cette Femme infernale,
T'ai-je encor peint, di-moi, la Fantasque inégale,
Qui m'aimant le matin, souvent me hait le soir?
T'ai-je peint la Maligne aux yeux faux, au cœur noir?
T'ai-je encore exprimé la brusque Impertinente?
T'ai-je tracé la Vieille à morgue dominante,
Qui veut vingt ans encor après le Sacrement,
Exiger d'un Mari les respects d'un Amant?
T'ai-je fait voir de joye une Belle animée,
Qui souvent d'un repas sortant toute enfumée,
Fait même à ses Amans trop foibles d'estomac,
Redouter ses baisers pleins d'ail & de tabac?
T'ai-je encore décrit la Dame Brelandiere,

REMARQUES.

Saône, où il mourut d'une maniere plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'est à M. de *Maupeou*, Evêque de Châlons qu'il fut redevable de sa conversion; & il disoit ordinairement que ce Prélat *l'avoit empêché d'être vacillant.*

Vers 672. *Redouter ses baisers pleins d'ail & de tabac.*] Quelques Femmes de la Cour avoient alors porté les excès de la table aussi loin que les Hommes les plus débauchés auroient pu faire.

Vers 673. —— *la Dame Brelandiere*, &c.] Il y a des Femmes qui donnent à souper aux Joüeurs, de peur de ne les plus revoir s'ils sortoient de leur maison. Desp.

La Dame, dont on a ci-devant parlé dans la *Note* sur le Vers 216. faisoit de sa Maison, non-seulement une Académie de Jeu, mais encore un Cabaret pour les Joüeurs, qui payoient leur écot en entrant, & qui se faisoient après cela, servir avec la même liberté & les mêmes hauteurs que l'on prend dans les moindres Cabarets.

Qui des Joüeurs chez ſoi ſe fait Cabaretiere,
Et ſouffre des affronts que ne ſouffriroit pas
L'Hôteſſe d'une Auberge à dix ſous par repas?
Ai-je offert à tes yeux ces triſtes Tyſiphones,
Ces monſtres pleins d'un fiel que n'ont point les Liones,
Qui prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc,
S'irritent ſans raiſon contre leur propre ſang,
Toujours en des fureurs que les plaintes aigriſſent,
Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïſſent,
Et font de leur maiſon digne de Phalaris,
Un ſéjour de douleurs, de larmes & de cris?
Enfin t'ai-je dépeint la Superſtitieuſe,
La Pédante au ton fier, la Bourgeoiſe ennuyeuſe:
Celle qui de ſon chat fait ſon ſeul entretien,

REMARQUES.

VERS 677. —— *ces triſtes Tyſiphones*, &c.] La premiere Femme de M. *Boileau*, Pere de notre Poëte, avoit pris en averſion une de ſes Filles, & ne ceſſoit point de la maltraiter. Elle ne voulut jamais permettre qu'on la mît en penſion dans un Couvent, pour avoir le plaiſir de la battre. Elle s'en acquitta ſi bien, qu'à la fin cette jeune Fille en mourut, & la Mere elle-même mourut de regret.

VERS 682. *Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïſſent.*] Il faut remarquer la nobleſſe avec laquelle le châtiment le plus ordinaire des Enfans eſt exprimé dans ce Vers.

VERS 683. —— *digne de Phalaris.*] Tyran en Sicile très-cruel. DESP.

VERS 687. *Celle qui de ſon chat fait ſon ſeul entretien.*]

Celle qui toujours parle, & ne dit jamais rien?
Il en eſt des milliers: mais ma bouche enfin laſſe,
Des trois quarts, pour le moins, veut bien te faire grace.
J'entens. C'eſt pouſſer loin la modération.
Ah! finiſſez, dis-tu, la déclamation.
Penſez-vous qu'ébloüi de vos vaines paroles,
J'ignore qu'en effet tous ces diſcours frivoles
Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit
D'un Cenſeur, dans le fond, qui folâtre & qui rit,
Plein du même projet qui vous vint dans la tête,
Quand vous plaçâtes l'Homme au deſſous de la Bête?
Mais enfin vous & moi c'eſt aſſez badiner.
Il eſt tems de conclure; & pour tout terminer,
Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchante,

No-

REMARQUES.

C'eſt une Sœur de l'Auteur, laquelle ſe reconnut d'abord, & ſe fâcha bien ſérieuſement.

VERS 695. *Ne ſont qu'un badinage, un ſimple jeu d'eſprit*, &c.] L'Auteur fait entendre par-là, qu'il ne faut pas expliquer à la rigueur tout ce qu'il a dit contre les Femmes dans cette *Satire*, ni ce qu'il a dit contre les Hommes dans la *Satire VIII.* Il écrivoit à M. *Broſſette* dans une *Lettre* du 5. Juillet 1706. „ Quoique j'aye compoſé *animi gratiâ* une *Satire* contre les „ méchantes Femmes, je ſuis pourtant du ſentiment „ d'*Alcippe*, & je tiens comme lui, *Que pour être heureux ſous ce joug ſalutaire, Tont dépend, en un mot, du bon choix qu'on ſçait faire.* Il ne faut pas prendre les Poëtes à la lettre. Aujourd'hui c'eſt chez „ eux la fête du Célibat: Demain c'eſt la fête du „ Mariage: Aujourd'hui l'Homme eſt le plus ſot de „ tous les Animaux: Demain c'eſt le ſeul Animal capable de juſtice, & en cela ſemblable à Dieu ".

Noble, ſage, modeſte, humble, honnête, touchante,
N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.
Si par un ſort pourtant qu'on ne peut concevoir,
La Belle tout à coup rendue inſociable,
D'Ange, ce ſont vos mots, ſe transformoit en Diable;
Vous me verriez bientôt, ſans me déſeſpérer,
Lui dire: Hé bien, Madame, il faut nous ſéparer.
Nous ne ſommes pas faits, je le voi, l'un pour l'autre.
Mon bien ſe monte à tant: Tenez, voilà le vôtre.
Partez: Délivrons-nous d'un mutuel ſouci.
Alcippe, tu crois donc qu'on ſe ſépare ainſi?
Pour ſortir de chez toi, ſur cette offre offenſante,
As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y conſente?
Et crois-tu qu'aiſément elle puiſſe quitter
Le ſavoureux plaiſir de t'y perſécuter?
Bientôt ſon Procureur, pour elle uſant ſa plume,
De ſes prétentions va t'offrir un volume.
Car, grace au Droit reçu chez les Pariſiens,
Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens,
Dans ſes prétentions une Femme eſt ſans borne.

REMARQUES.

VERS 708. —— *il faut nous ſéparer.*] Ce Vers & les deux qui le ſuivent, ſont, en quelque ſorte, une paraphraſe de la formule du Libelle de Divorce, qui étoit anciennement en uſage chez les Romains. *In repudiis autem, id eſt, renuntiatione comprobata ſunt hæc verba*, RES TUAS TIBI HABETO: *item hæc*, TUAS RES TIBI AGITO. Loi. 2. § 1. au *Digeſte* Tit. *de Divortiis & Repudiis.*

VERS 719. 720. & 721. —— *grace au Droit reçu*

Alcippe, à ce discours je te trouve un peu morne.
Des Arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.

REMARQUES.

chez les Parisiens, Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens, Dans ses prétentions une Femme est sans borne.] Nôtre Auteur n'est pas le premier, dont la Muse se soit égayée aux dépens de la bonté d'ame des Maris Parisiens. *Corneille*, avant lui, leur avoit fait, dans la I. Scène du II. Acte de *La Suite du Menteur*, un reproche pareil à celui qu'ils reçoivent ici.

Il est riche, & de plus il demeure à Paris,
Où des Dames, dit-on, est le vrai Paradis:
Et, ce qui vaut bien mieux que toutes ces richesses,
Les Maris y sont bons, & les Femmes maîtresses.

Ce que M. *Despréaux* ajoute, que *grace au Droit reçu chez les Parisiens, une Femme est sans borne dans ses prétentions*, est fondé sur ce qu'il n'y a peut-être aucune *Coutume* dans le Royaume, qui soit aussi favorable aux Femmes que celle de Paris. Dans le cas de séparation, s'il n'y a point de Communauté, le Mari est obligé de rendre à la Femme tout ce qu'il a reçu d'elle, & qu'on a souvent estimé dans le Contrat le double ou le triple de sa juste valeur. Sorte d'estimation qu'un Mari Parisien trouve plus que légitime. Si ce qu'elle reprend, ne lui suffit pas pour vivre, il lui faut, sur les biens de son Mari, une pension, que les Juges fixent selon le rang & la fortune des Personnes. S'il y a Communauté & que la Femme l'accepte, elle emporte, outre la moitié de la Communauté, tout ce qui n'y est point entré, & le Mari doit de même suppléer à ce qui peut lui manquer pour vivre. Après la mort du Mari la Femme a bien d'autres prétentions. „ Parmi nous, *dit* PATRU, *Plaid. IX.*, les Femmes ont des „ Douaires & des Préciputs: elles partagent la Com„ munauté, où pourtant elles n'apportent presque rien „ que le bonheur de leur sexe, & la faveur de nos „ Coutumes. Enfin à bien parler, elles sont les prin„ cipales héritieres de leurs Maris ”.

Des Arbitres .... Tu crois l'empêcher de plaider?
Sur ton chagrin déja contente d'elle-même,
Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès qu'elle aime,
Pour elle un bout d'arpent, qu'il faudra disputer,
Vaut mieux qu'un fief entier acquis sans contester:
Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse,
Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse,
Et sur l'art de former un nouvel embarras,
Devant elle Rolet mettroit pavillon bas.
Croi-moi, pour la fléchir trouve enfin quelque voye;
Ou je ne répons pas dans peu qu'on ne te voye
Sous le faix des procès abbatu, consterné,
Triste, à pié, sans Laquais, maigre, sec, ruïné,

REMARQUES.

Vers 726. —— *c'est le procès qu'elle aime.*] Ce Portrait de la Femme Plaideuse est fait sur la Comtesse de *Crissé*, dont on a parlé ci-devant sur le Vers 105. de la *Satire III*. L'Antiquité a produit aussi des Monstres de cette espece: témoin la fameuse *Afrania*, Femme du Sénateur *Licinius Buccio*, laquelle, dit *Valere-Maxime*, Liv. VIII. Ch. III. N. 2., étoit „ toujours „ prête à faire des Procès, & plaidoit toujours elle- „ même ses Causes devant le Préteur, non qu'elle „ manquât d'Avocats, mais parce qu'elle abondoit en „ impudence. C'est pourquoi, fatiguant continuelle- „ ment les Tribunaux de cris, auxquels ils n'étoient „ point accoutumés, elle devint un exemple très-cé- „ lèbre de ce que c'est que l'esprit de chicane dans „ les Femmes; ensorte que depuis elle on appliqua, „ comme une espece de note d'infamie, le nom d'*A-* „ *frania* à toutes les femmes, avec qui leur caractere „ ne permettoit pas de vivre tranquille",

Vingt fois dans ton malheur résolu de te pendre,
Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.

REMARQUES.

VERS dernier. *Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.*] L'Auteur s'applaudissoit d'avoir sçu finir par un trait de plaisanterie, comme il avoit commencé.

Il y a une Remarque importante à faire sur le total de l'Ouvrage. C'est la finesse & la variété des *Transitions*. M. *Despréaux* regardoit l'art de les bien ménager, comme le Chef-d'œuvre de l'Art d'écrire, & il avoit coutume de dire au sujet des *Caractères de La Bruyere*, Livre, qu'il estimoit d'ailleurs infiniment; que l'Ecrivain *s'étoit libéré des* Transitions, *qui étoient ce qu'il y avoit de plus difficile dans les Ouvrages d'esprit.*

A V I S

SUR LA

XI. SATIRE.

LA onzieme Satire *traite du* Vrai & du Faux Honneur. *Elle fut composée à l'occasion d'un Procès que le Commis à la recherche des Usurpateurs du titre de Noblesse, avoit intenté à M.* Gilles Boileau, *Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, en exécution de la Déclaration du Roi du* 4. *de Septembre* 1696. *M. l'Abbé* Boileau, *Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Sainte-Chapelle, & M.* Boileau Despréaux *son Frere, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même intérêt que M.* Gilles Boileau *leur Cousin. Ils produisirent des titres incontestables, par lesquels ils prouverent leur Noblesse depuis* Jean Boileau, *Secrétaire du Roi, ennobli, avec* Jean *son Fils, en l'année* 1371. *& ils furent maintenus en la qualité de* Nobles *& d'*Ecuyers *par Arrêt du* 10. *d'Avril* 1699.

Ce Procès excita la mauvaise humeur de M. Despréaux, *qui ne pouvoit souffrir l'injustice ni les vexations des* Partisans. *Il en vouloit sur-tout à ce* Traitant *si fameux*, Paul Poisson de Bourvalais, *qui étoit un des principaux Intéressés à la recherche des faux Nobles: & ce fut presque uniquement pour se venger de lui, que M.* Despréaux *entreprit cette* Satire. *Il commença à la composer au mois de Novembre* 1698. *dans la chaleur des poursuites de ce Procès; & il avoit dessein de peindre l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles couleurs. Mais quand il eut obtenu un Arrêt favorable, content de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crut même ne devoir pas relever la noblesse de son origine, après en avoir parlé si modestement en d'autres endroits de ses Ouvrages. Voyez* Epit. V. *Vers* 112. Epit. X. *Vers* 96.

SATIRE XI.

À M. DE VALINCOUR,

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

Secrétaire-Général de la Marine, & des Commandemens de Monſeigneur le Comte de Toulouſe.

OUI, l'Honneur, Valincour, eſt chéri dans le monde:
Chacun pour l'exalter en paroles abonde;
A s'en voir revêtu chacun met ſon bonheur;
Et tout crie ici-bas l'Honneur! vive l'Honneur!
Entendons diſcourir ſur les bancs des Galeres;

REMARQUES.

VERS 1. *Oui, l'Honneur, Valincour,* &c.] *J. B. Henri Du Trouſſet de Valincour*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Secrétaire-Général de la Marine, & des Commandemens de M. le *Comte de Toulouſe*, étoit lié d'une étroite amitié avec M. *Despréaux*. Il étoit de l'Académie de la Cruſca de Florence, & fut reçu en 1699. à l'Académie Françoiſe à la place de M. *Racine*. Il mourut le 5. Janvier 1730. ED. P. 1735.

VERS 5. *Entendons diſcourir ſur les bancs des Galeres,* &c.] Alluſion à une action mémorable du Duc *d'Oſſone*, Viceroi de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à Naples, & viſitant les Galeres du Port, eut la curioſité d'interroger les Forçats; mais ils ſe trouverent tous innocens, à l'exception d'un ſeul, qui avoüa de bonne foi, que ſi on lui avoit fait juſtice, il auroit été

Ce Forçat abhorré, même de ſes Confreres;
Il plaint, par un Arrêt injuſtement donné,
L'Honneur en ſa perſonne à ramer condamné.
En un mot, parcourons & la Mer & la Terre:
Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,
Courtiſans, Magiſtrats; chez eux, ſi je les croi,
L'Intérêt ne peut rien, l'Honneur ſeul fait la loi.
Cependant, lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne,
J'examine au grand jour l'eſprit qui les gouverne,
Je n'apperçois par-tout que folle Ambition,
Foibleſſe, Iniquité, Fourbe, Corruption;
Que ridicule Orgueil de ſoi-même idolâtre.
Le Monde, à mon avis, eſt comme un grand Théâtre,
Où chacun en public l'un par l'autre abuſé,
Souvent à ce qu'il eſt joüe un rôle oppoſé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux viſage,
Impudemment le Fou repréſenter le Sage,
L'Ignorant s'ériger en Sçavant faſtueux,
Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.
Mais, quelque fol eſpoir dont leur orgueil les berce,
Bientôt on les connoît, & la Vérité perce.

REMARQUES.

pendu. *Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là*, dit le Duc en lui donnant la liberté; *il gâteroit tous ces honnêtes-gens.*

VERS 13. — *lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne.*] Alluſion au mot de *Diogène le Cynique*, qui portoit une lanterne en plein jour, & qui diſoit qu'il cherchoit un homme. DESP.

On a beau ſe farder aux yeux de l'Univers,
A la fin ſur quelqu'un de nos vices couverts
Le Public malin jette un œil inévitable;
Et bientôt la Cenſure, au regard formidable,
Sçait, le crayon en main, marquer nos endroits faux,
Et nous développer avec tous nos défauts.
Du Menſonge toujours le Vrai demeure maître.
Pour paroître honnête Homme en un mot il faut l'être;
Et jamais, quoi qu'il faſſe, un Mortel ici-bas
Ne peut aux yeux du Monde être ce qu'il n'eſt pas.
En vain ce Miſanthrope, aux yeux triſtes & ſombres,
Veut par un air riant en éclaircir les ombres:
Le Ris ſur ſon viſage eſt en mauvaiſe humeur;
L'agrément fuit ſes traits, ſes careſſes ſont peur;
Ses mots les plus flateurs paroiſſent des rudeſſes,
Et la Vanité brille en toutes ſes baſſeſſes.
Le Naturel toujours ſort, & ſçait ſe montrer.

REMARQUES.

CHANG. Vers 30. — *la Cenſure, au regard formidable.*] Premiere maniere: *La Cenſure, Epagneule admirable.* Seconde maniere: *Au regard admirable.*

VERS 37. *En vain ce Miſanthrope*, &c.] L'Auteur, en récitant, diſoit toujours: *En vain ce faux Caton.*

VERS 39. *Le Ris ſur ſon viſage eſt en mauvaiſe humeur.*] Un jour à Bâville, M. le Premier-Préſident *de Lamoignon* pria l'Auteur de réciter la *Satire à ſon Eſprit* à un grand Seigneur très-cauſtique, qui, l'ayant écoutée d'un air froid, lui dit très-ſéchement, *Voilà de beaux Vers.* C'eſt ce même Seigneur que l'Auteur peint ici.

IMIT. Vers 43. *Le Naturel toujours ſort, & ſçait ſe montrer.*] HORACE, Livre I. *Epitre* X. Vers 24.

Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,
Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin passage.
 Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.
Revenons de ce pas à mon texte égaré.
L'Honneur par-tout, disois-je, est du monde admiré.
Mais l'Honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel est-il, Valincour? pourras-tu me le dire?
L'Ambitieux le met souvent à tout brûler;
L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler;
Un faux Brave à vanter sa proüesse frivole;
Un vrai Fourbe à jamais ne garder sa parole;
Ce Poëte à noircir d'insipides papiers:
Ce Marquis à sçavoir frauder ses Créanciers;
Un Libertin à rompre & Jeûnes & Carême,
Un Fou perdu d'honneur à braver l'Honneur même.
L'un d'eux a-t-il raison? Qui pourroit le penser?
Qu'est-ce donc que l'Honneur que tout doit embrasser?
Est-ce de voir, di-moi, vanter nôtre éloquence,

REMARQUES.

Naturam expellas furcâ; tamen usque recurret,
Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

LA FONTAINE a paraphrasé ces Vers, Livre 2. *Fable* 18.

VERS 52. — *le Pactole*, &c.] Fleuve de Lydie, où l'on trouve de l'or ainsi que dans plusieurs autres Fleuves. DESP.

CHANG. Vers 55. *Ce Poëte à noircir d'insipides papiers.*] Notre Auteur disoit quelquefois en récitant: *Liniere à barbouiller d'insipides papiers.* BROSSETTE.

Cela n'étoit pas exact, l'Auteur n'ayant point mis d'autres Noms propres dans son énumération.

D'exceller en courage, en adresse, en prudence,
De voir à notre aspect tout trembler sous les Cieux,
De posséder enfin mille dons précieux?
Mais avec tous ces dons de l'esprit & de l'ame,
Un Roi même souvent peut n'être qu'un infâme,
Qu'un Hérode, un Tibere effroyable à nommer.
Où donc est cet Honneur qui seul doit nous charmer?
Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrône.

REMARQUES.

VERS 69. *Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond*, &c.] *S. Evremond* a fait une *Dissertation*, dans laquelle il donne la préférence à *Pétrône* sur *Sénèque*. DESP.

L'Auteur oppose ici la *Morale austere* de *Sénèque* à la *Morale licentieuse* de *Pétrône*, pour condamner un sentiment déraisonnable de *S. Evremond*, qui, dans son *Jugement sur Sénèque*, *Plutarque & Pétrône*, débute ainsi: *Je commencerai par* Sénèque, *& vous dirai avec la derniere impudence, que j'estime beaucoup plus sa Personne que ses Ouvrages. J'estime* le Précepteur de Néron, l'Amant d'Agrippine, *un ambitieux qui prétendoit à l'Empire: du* Philosophe *& de l'*Ecrivain, *je n'en fais pas grand cas.* Au contraire, les louanges, que *S. Evremond* donne aux sentimens délicats, au luxe poli, & aux voluptés étudiées de *Pétrône*, qu'il appelle *un des plus honnêtes hommes du monde*, font bien juger qu'il a regardé ce fameux *Epicurien* comme son Héros en fait de Morale. Voyez ses *Réfl. sur la Doctrine d'Epicure.* Nôtre Auteur regardoit M. de *S. Evremond* comme un homme, qui avoit toujours fait profession d'une Philosophie profane & voluptueuse, dont les maximes ne seroient autorisées qu'à peine dans la licence du Paganisme. Sa Morale étoit une Morale de Cour, d'autant

Dans le Monde il n'est rien de beau que l'Equité.
Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté,

REMARQUES.

plus dangereuse qu'il avoit l'art de la faire passer par une ingénieuse délicatesse. BROSSETTE.

M. *Du Monteil* dans une *Note critique* sur cette *Remarque*, qu'il trouve longue, reproche d'abord à M. *Brossette*, d'avoir supprimé la petite *Note* de l'Auteur. ,, La préférence, dit-il ensuite, que M. de *S. Evremond* donne à *Pétrône* sur *Sénèque*, ne regarde pas ,, *le vrai & le faux Honneur*, qui est le sujet de cette ,, *Satire*; ainsi M. *Despréaux* est sorti de son sujet, pour ,, faire entrer ici M. de *S. Evremond*. Son *Commentateur* ne l'a pas senti & n'en a pas sçu la raison ". Fausse Critique. 1°. C'est mal connoître le génie de la *Satire*, & n'être guere versé dans la lecture des Poëtes, qui se sont adonnés à ce genre de Poëme, que de s'imaginer qu'on doive dans une *Satire* traiter didactiquement un sujet, & que l'on en choisisse un pour autre chose, que pour y ramener les différens objets, sur lesquels on a des traits satiriques à lancer. 2°. M. *Despréaux*, ayant à parler d'un point de *Morale* très-important, & devant s'attacher aux *Principes les plus exacts*, a pu dire sans sortir de son sujet:

Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrône;

s'il est vrai que les *Principes* de celui-ci sont moins conformes à *la saine Morale* que ceux de celui-là. M. *Brossette* n'a donc pas tort de n'avoir pas senti ce qui n'est pas. Il est inutile, après cela, de nous citer *La Vie de M. de Saint Evremond* par M. *Des-Maiseaux*, pour nous apprendre que le nom de M. de *S. Evremond* ne se trouve ici que parce que dans la Dispute de la *Préférence des Anciens & des Modernes*, il avoit pris le parti des derniers. M. *Des-Maizeaux*, admirateur outré des Ouvrages de son Ami, s'accroche à ce qu'il peut pour détruire l'impression, que doit faire le Jugement que porte de la *Morale* de cet Ami un Poëte, partisan sincere de la véritable Vertu & de la *Morale* la plus févere. C'est à ce titre que M. *Despréaux* condamnoit

Et toutes les Vertus, dont s'éblouït la Terre,
Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.
Un injuste Guerrier, terreur de l'Univers,
Qui sans sujet courant chez cent Peuples divers,

REMARQUES.

les Maximes répandues dans les Ecrits d'un Ecrivain, dont il disoit, comme il est rapporté dans le *Bolæana*: „ Qu'est-ce qu'un *S. Evremond*, que les Sots osent „ comparer à *Montagne*? Les écarts de l'un valent „ mieux que tout le concert & l'arrangement de l'au- „ tre, qui n'est qu'un charlatan de ruelles; qui se pa- „ nade dans ses termes étudiés, & ses maximes pré- „ tendues philosophiques. Passons-lui ce qu'il a écrit „ sur la Guerre, dont il ne se démêle pas mal. Mais „ pour le reste, c'est un *faux Aristarque* qui veut juger „ de tout, comme *Perrin Dandin*, quoiqu'il prenne sou- „ vent l'ombre pour le corps. Admirez pourtant la „ folie d'un certain Public particulier, qui a long-tems „ été ébloui de ses décisions. Pour moi, j'estime plus „ un seul Chapitre d'*Aulugelle*, que tous les *Miscellanea* „ de cet Auteur ". Au reste, *S. Evremond*, dans ses principes, & comme homme de Cour, pouvoit impunément appeller PÉTRONE, *Un des plus honnêtes Hommes du Monde.* Personne ne se trompe à la valeur de ces expressions; & M. *Du Monteil* pouvoit là-dessus s'épargner tout détail.

Profitons cependant de ce qu'il y a d'uniquement utile dans sa *très-longue Note.* C'est mal prouver que M. de *S. Evremond* regardoit PÉTRONE *comme son Héros en fait de Morale* que de nous renvoyer aux *Réflexions sur la Doctrine d'Epicure*, imprimées parmi les Ouvrages de *S. Evremond.* Elles sont de *Sarrasin*, & se trouvent à la tête de ses *Nouvelles Oeuvres*, qui parurent à Paris en 1674. en 2. *Vol. in-12.* DE ST. MARC.

IMIT. Vers 74. *Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.*] On trouve cette Pensée dans les Fragmens de *Publius Syrus:*

Fortuna vitrea est, tum cùm splendet, frangitur.

VERS 75. *Un injuste Guerrier*, &c.] *Alexandre.* DESP.

S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,
N'est qu'un plus grand Voleur que Du Terte & Saint-Ange.
Du premier des Césars on vante les exploits;
Mais dans quel Tribunal, jugé suivant les loix,
Eût-il pû disculper son injuste manie?
Qu'on livre son pareil en France à La Reynie,

REMARQUES.

VERS 78. *N'est qu'un plus grand Voleur*, &c.] Ce Vers & les trois précédens sont allusion à la réponse, qu'un Pirate fit à *Alexandre*, qui lui reprochoit sa condition, *Je suis un Pirate*, dit-il, *parce que je n'ai qu'un vaisseau; si j'avois une armée navale, je serois un Conquérant.* APOPHT. *des Anciens.* SÉNÈQUE appelle ces sortes de *Conquérans* injustes, *magnos & furiosos latrones.* S. AUGUSTIN dit aussi: *Quid enim sunt regna, remotâ justitiâ, nisi magna latrocinia?*

Ibid. —— *Que Du Terte & Saint-Ange.*] Deux fameux Voleurs de grand chemin. DESP.

Du Terte étoit un Joüeur de profession, qui étoit reçu dans la plûpart des Maisons distinguées de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours de la Reine. On le prit, & il fut condamné à être rompu vif. Ce qui rendit son supplice remarquable, c'est que son corps demeura exposé sur la roue pendant plus d'un mois à la porte du Cours. *Saint-Ange* eut la même destinée. Il étoit, dit-on, Fils d'un Maître d'Armes, qui avoit eu l'honneur de montrer au Roi; & il avoit été Capitaine dans le Régiment de Languedoc des Troupes de *Gaston de France*, Duc *d'Orléans.* Notre Auteur l'avoit connu.

CHANG. Vers 82. *Qu'on livre son pareil*, &c.] Dans l'Edition posthume de 1713. on lit: *Qu'on trouve son pareil.* Ce qui vraisemblablement est une faute d'impression; n'étant pas à présumer que M. *Despréaux* ait été capable de mettre une mauvaise expression à la place d'une bonne.

Ibid. — *à la Reynie.*] Célèbre Lieutenant-Général de Police à Paris. DESP.

Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers
Laiſſer ſur l'échaffaut ſa tête & ſes lauriers.
C'eſt d'un Roi que l'on tient cette maxime auguſte,
Que jamais on n'eſt grand qu'autant que l'on eſt juſte.
Raſſemblez à la fois Mithridate & Sylla,
Joignez-y Tamerlan, Genſeric, Attila;

REMARQUES.

Gabriel-Nicolas de la Reynie étoit né à Limoges en 1625. Il fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1661. Six ans après, le Roi voulant établir un bon ordre dans la ville de Paris, ôta la *Police* au Lieutenant-Civil, & créa une Charge de Lieutenant de Police, dont M. *de la Reynie* fut pourvû le 1. jour de l'année 1667. En 1680. le Roi récompenſa ſes ſervices dans cette Charge d'un Brevet de Conſeiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 14. de Juin 1709. âgé de 84. ans. Il avoit été un des Commiſſaires de la *Chambre ardente*, établie à l'Arſenal pour la recherche des perſonnes accuſées de Sortilége ou de Poiſon.

VERS 84. — *ſa tête & ſes lauriers.*] JULES-CÉSAR étoit chauve, & cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'eſt pourquoi, parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférerent, il reçut & conſerva plus volontiers le privilége de porter toujours une Couronne de lauriers. C'eſt à quoi ce Vers paroît faire alluſion.

VERS 85. *C'eſt d'un Roi*, &c.] *Agéſilas*, Roi de Sparte. DESP.

Selon *Plutarque* traduit par *Amiot*, ce Roi „ avoit „ toujours accoutumé de dire en ſes privés devis, que „ Juſtice étoit la premiere de toutes les Vertus; pour „ autant, diſoit-il, que la Proüeſſe ne vaut rien, ſi „ elle n'eſt conjointe avec la Juſtice, & que ſi tous „ les hommes étoient juſtes, alors on n'auroit que „ faire de la Proüeſſe ". Et à ceux qui diſoient: le Grand Roi le veut ainſi: „ Et en quoi, diſoit-il, eſt-il „ plus grand que moi, s'il n'eſt plus juſte "? Le même *Agéſilas* étant preſſé de tenir une promeſſe injuſte: *ſi la choſe n'eſt pas juſte*, dit-il, je ne l'ai *pas promiſe*. §. Par le *Grand Roi* on entendoit le *Roi de Perſe*.

Tous ces fiers Conquérans, Rois, Princes, Capitaines,
Sont moins grands à mes yeux que ce Bourgeois d'Athènes,
Qui sçut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,
Toujours vers la Justice aller d'un pas égal.
Oui, la Justice en nous est la Vertu qui brille.
Il faut de ses couleurs qu'ici-bas tout s'habille.
Dans un Mortel chéri, tout injuste qu'il est,
C'est quelque air d'équité qui séduit & qui plaît.
A cet unique appas l'ame est vraîment sensible:
Même aux yeux de l'Injuste un Injuste est horrible;
Et tel, qui n'admet point la Probité chez lui,
Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.
Disons plus: Il n'est point d'ame livrée au vice,
Où l'on ne trouve encor des traces de Justice.
Chacun de l'Equité ne fait pas son flambeau.
Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau;

REMARQUES.

VERS 90. — *ce Bourgeois d'Athènes.*] Socrate. DESP.

VERS 104. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau.*] URBAIN-LOUIS *le Fèvre de Caumartin*, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances, mort sous-Doyen du Conseil, le 2. Septembre 1720. âgé de 67. ans.

Jean-Paul Bignon, Abbé de S. Quentin, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & Ancien Président des deux Académies Royales des Sciences & des Inscriptions, Bibliothécaire du Roi, & Doyen des Conseillers d'Etat, mourut dans sa Maison de l'Islebelle sous Mantes, le 14. Mars 1743. dans sa 81. année.

Henri-François Daguesseau, Avocat-Général, ensuite

Mais jusqu'en ces Païs, où tout vit de pillage,
Chez l'Arabe & le Scythe elle est de quelque usage;
Et du butin acquis en violant les loix,
C'est elle entre eux qui fait le partage & le choix.
Mais allons voir le Vrai jusqu'en sa source-même.
Un Dévot aux yeux creux & d'abstinence blême,
S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.
L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,
Sois dévot: Elle dit, Sois doux, simple, équitable.

Car

REMARQUES.

Procureur-Général au Parlement de Paris; fait Chancelier de France le 2. Février 1717.

IMIT. *Tout n'est pas Caumartin, Bignon,* &c.] TEOFILO FOLENGO, dans son *Orlandino*, Cap. 6. fol. 57.

Non tutti Sannazzari & Ariosti,
Non tutti son' Boiardi, & altrò eletti.

IMIT. Vers 108. *C'est elle entre eux qui fait le partage & le choix.* CICÉRON au Livre II. des *Offices*, ch. 11. *Justitiæ tanta vis est, ut nec illi quidem, qui maleficio & scelere pascuntur, possint sine ullâ particulâ justitiæ vivere. Nam qui eorum cuipiam, qui unà latrocinantur, furatur aliquid, aut eripit; is sibi ne in latrocinio quidem relinquit locum: ille autem qui Archipirata dicitur, nisi æquabiliter prædam dispertiat, aut occidetur à sociis, aut relinquetur. Quinetiam leges latronum esse dicuntur, quibus pareant, quas observent*, &c.

S. Jean-Chrysostôme sur le ch. 4. de l'*Epitre aux Ephésiens:* LATRONES, *si in dividendis rebus præscripta Justitiæ non servent, neque partitionem ex æquo faciant, videbis & ipsos inter se bellis ac præliis implicari.*

M. *Pascal*, dans ses *Pensées diverses*, ch. 31. „ C'est „ une plaisante chose à considérer, dit-il, de ce qu'il y „ a des gens dans le monde, qui ayant renoncé à tou- „ tes les Loix de Dieu & de la Nature, s'en sont fait „ eux-mêmes auxquelles ils obéïssent exactement: com- „ me par exemple, les Voleurs, &c. "

VERS —— 113. *Elle dit,* &c.] L'Auteur fait ici le

mot

Car d'un Dévot ſouvent au Chrétien véritable
La diſtance eſt deux fois plus longue, à mon avis,
Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.
Encor, par ce Dévot ne croi pas que j'entende
Tartuffe, ou Molinos, & ſa myſtique Bande.
J'entens un faux Chrétien mal inſtruit, mal guidé,

REMARQUES.

mot *Evangile*, du genre féminin, quoique ce mot ſoit ordinairement de l'autre genre. Il lui auroit été facile de changer cet endroit en mettant : *Sois dévot : Il nous dit*, au lieu de *Elle nous dit*. BROSSETTE.

Evangile, comme *Horloge* & pluſieurs autres mots, a longtems été des deux genres ; & même beaucoup de gens en parlant, les font aujourd'hui féminins, quoique l'uſage général les faſſe maſculins. M. *Despréaux* n'eſt pas répréhenſible d'avoir uſé d'une liberté, qui ſubſiſtoit certainement encore dans le tems qu'il compoſa cette *Satire*. Suppoſé cependant qu'il eût cru devoir changer cet endroit, il n'auroit pas mis : *Il nous dit*, comme M. *Broſſette* le propoſe ; mais, *Il lui dit* ; c'eſt ce que la ſuite de la phraſe demande.

L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu,
Sois dévot. Il lui dit, Sois doux, &c.

Avec *Il nous dit*, il faudroit ; *Soyez doux*, &c.

On ne devine pas les raiſons, qui, dans l'*Edition de Paris* 1735. ont fait adopter la fauſſe correction de M. *Broſſette*. On y lit : *Il nous dit*, au lieu de *Elle dit*. On doit aux Auteurs du premier ordre, de ne jamais altérer leur Texte. Il eſt utile d'avertir de leurs fautes. DE ST. MARC.

VERS 116. *Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.*] Détroit ſous le Pôle Arctique près de la nouvelle Zemble. DESPRÉAUX.

Le Détroit de Davis moüille la partie du Groënland, qui fut découverte en 1585. par *Jean Davis*, Anglois.

VERS 118. *Tartuffe, ou Molinos, & ſa myſtique Bande.*] Les *Hypocrites*, déſignés par *Tartuffe* ; & les *Quiétiſtes*, déſignés par *Miguel Molinos* leur Chef. Voyez *Satire* X. Vers 622.

Et qui de l'Evangile en vain persuadé,
N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice;
Un Chrétien qui s'en sert pour disculper le vice;
Qui toujours près des Grands, qu'il prend soin d'abuser,
Sur leurs foibles honteux sçait les autoriser,
Et croit pouvoir au Ciel, par ses folles maximes,
Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.
Des faux Dévots pour moi voilà le vrai Héros.
Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
Concluons qu'ici-bas le seul Honneur solide,
C'est de prendre toujours la Vérité pour guide;
De regarder en tout la Raison & la Loi;
D'être doux pour tout autre, & rigoureux pour soi:
D'accomplir tout le bien que le Ciel nous inspire,
Et d'être juste enfin: Ce mot seul veut tout dire.
Je doute que le flot des vulgaires Humains
A ce discours pourtant donne aisément les mains,
Et pour t'en dire ici la raison historique,
Souffre que je l'habille en Fable allégorique.
Sous le bon Roi Saturne, ami de la douceur,
L'Honneur, cher Valincour, & l'Equité sa Sœur,
De leurs sages conseils éclairant tout le Monde,
Régnoient chéris du Ciel dans une paix profonde.

REMARQUES.

VERS 134. — *Ce mot seul veut tout dire.*] Dans l'Edition *in*-12. faite en 1701. il y a ici: *Ce seul mot veut tout dire.* C'est une faute.

Tout vivoit en commun sous ce Couple adoré.
Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ séparé.
La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme,
Ni ne s'appelloit point alors un Jansénisme.
L'Honneur beau par soi-même, & sans vains ornemens,

REMARQUES.

IMIT. Vers 144. *Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ separé.*] JUVÉNAL dit dans sa *Satire* sixieme, Vers 17.

——— Cum furem nemo timeret
Caulibus aut pomis, & aperto viveret horto.

VERS 145. *La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme.*] Loi par laquelle les *Athéniens* avoient droit de réléguer tel de leurs Citoyens qu'ils vouloient. DESP.

Ils faisoient ordinairement usage de cette Loi à l'égard des Personnes, dont la trop grande autorité étoit suspecte au Peuple, & faisoit craindre qu'elle ne dégénérât en tyrannie. Ce bannissement n'étant la punition d'aucun crime, n'étoit pas infamant. L'*Ostracisme* duroit ordinairement dix ans, & pendant ce tems le Banni joüissoit de ses biens.

VERS 146. *Ni ne s'appelloit point alors un Jansénisme.*] On voit dans une Lettre écrite au Roi par M. *Godeau*, Evêque de Vence, pendant les grands troubles du *Jansénisme*, que ce Prélat se plaignoit à Sa Majesté, des maux que le *Jansénisme* faisoit à l'Eglise, en ce que les Ecclésiastiques les plus sçavans & les plus vertueux étant exposés à être soupçonnés de *Jansénisme*, se trouvoient par-là éloignés des Emplois, où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce que sa conduite n'étoit pas assez réglée, *Que voulez-vous que l'on fasse*, répondit l'Abbé? *Si nous étions plus réglés, on nous prendroit pour des* Jansénistes. BROSSETTE.

Le soupçon de *Jansénisme* bien ou mal fondé, a rendu parmi nous la Vertu sujette à une espece d'*Ostracisme*. ED. P. 1735.

VERS 147. *L'Honneur beau par soi-même*, &c.] On voit sur des *Médailles Romaines*, l'HONNEUR sous la fi-

N'étaloit point aux yeux l'or ni les diamans,
Et jamais ne ſortant de ſes devoirs auſteres,
Maintenoit de ſa Sœur les régles ſalutaires.
Mais une fois au Ciel par les Dieux appellé,
Il demeura longtemps au Séjour étoilé.
Un Fourbe cependant aſſez haut de corſage,
Et qui lui reſſembloit de geſte & de viſage,
Prend ſon temps, & par-tout ce hardi Suborneur
S'en va chez les Humains crier, qu'il eſt l'Honneur:
Qu'il arrive du Ciel, & que voulant lui-même,
Seul porter deſormais le faix du Diadême,
De lui ſeul il prétend qu'on reçoive la loi.
A ces diſcours trompeurs le Monde ajoûte foi.
L'innocente Equité honteuſement bannie
Trouve à peine un déſert où fuir l'ignominie.
Auſſi-tôt ſur un Trône éclatant de rubis,
L'Impoſteur monte orné de ſuperbes habits.
La Hauteur, le Dédain, l'Audace l'environnent,
Et le Luxe & l'Orgueil de leurs mains le couronnent.
Tout fier il montre alors un front plus ſourcilleux.
Et le Mien & le Tien, deux Freres pointilleux,

REMARQUES.

gure d'un jeune homme, qui porte d'une main la *Haſte*, eſpece de *Pique*, attribut de la *Divinité;* & dans l'autre, la *Corne d'Abondance.* Ce qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, l'on faiſoit entrer l'*Abondance* dans l'idée de l'*Honneur*, & que les Richeſſes ont toujours attiré le reſpect.

Par ſon ordre amenant les Procès & la Guerre,
En tous lieux de ce pas vont partager la Terre;
En tous lieux, ſous les noms de Bon Droit & de Tort,
Vont chez elle établir le ſeul droit du plus Fort.
Le nouveau Roi triomphe, & ſur ce droit inique
Bâtit de vaines loix un Code fantaſtique;
Avant tout aux Mortels preſcrit de ſe venger;
L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger.
Et dans leur ame en vain de remords combattue,
Trace en lettres de ſang ces deux mots; *Meurs*, ou *Tue*.
  Alors, ce fut alors, ſous ce vrai Jupiter,
Qu'on vit naître ici-bas le noir Siècle de Fer.
Le Frere au même inſtant s'arma contre le Frere:

REMARQUES.

Vers 178. — *ces deux mots:* Meurs, *ou* Tue.] Ils ſont tirés du *Cid;* Act. I. Sc. V. *Don Diègue* y dit à *Rodrigue* ſon Fils, pour l'animer à ſe venger du Comte de *Gormas*.

Va contre un Arrogant éprouver ton courage.
Ce n'eſt que dans le ſang qu'on laye un tel outrage.
Meurs, ou Tue.

Imit. Vers 180. *Qu'on vit naître ici-bas le noir Siècle de Fer.*] Ovide, *Métamorph.* Lib. I. Vers 128. & ſuiv.

Protinus irrupit venæ pejoris in ævum
Omne nefas: fugêre pudor, verumque, fideſque;
In quorum ſubiêre locum fraudeſque, dolique,
Inſidiæque, & vis, & amor ſceleratus habendi, &c.
——— *Fratrum quoque gratia rara eſt.....*
Filius ante diem patrios inquirit in annos.

Le fils trempa ses mains dans le sang de son Pere:
La soif de commander enfanta les Tyrans,
Du Tanaïs au Nil porta les Conquérans:
L'Ambition passa pour la Vertu sublime:
Le Crime heureux fut juste & cessa d'être Crime.
On ne vit plus que haine & que division,
Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion.
Le véritable Honneur sur la voute céleste
Est enfin averti de ce trouble funeste.
Il part sans différer, & descendu des Cieux
Va par-tout se montrer dans les terrestres lieux:
Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode.
On n'y peut plus souffrir ses Vertus hors de mode,
Et lui-même traité de Fourbe & d'Imposteur
Est contraint de ramper aux piés du Séducteur.
Enfin las d'essuyer outrage sur outrage,
Il livre les Humains à leur triste esclavage,
S'en va trouver sa Sœur, & dès ce même jour
Avec elle s'envole au céleste Séjour.
Depuis, toujours ici riche de leur ruïne,
Sur les tristes Mortels le faux Honneur domine,

REMARQUES.

VERS 184. *Du Tanaïs au Nil porta les Conquérans.*] Le *Tanaïs* est un Fleuve du pays des Scythes. DESP.

Justin, (Liv. II. Ch. 3.) rapporte que les premiers Conquérans sortirent de la Scythie, & chasserent *Vexoris*, ou *Sésostris*, Roi d'Egypte, qui les vouloit soumettre à sa domination.

Gouverne tout, fait tout dans ce bas Univers,
Et peut-être eſt-ce lui qui m'a dicté ces vers.
Mais en fût-il l'Auteur, je conclus de ſa Fable,
Que ce n'eſt qu'en Dieu ſeul qu'eſt l'Honneur vé-
ritable.

REMARQUES.

IMIT. Vers 204. *Et peut-être*, &c.] *Regnier* a fait une Satire contre l'*Honneur*: c'eſt la VI. où il dit à la fin:

Mais, mon Dieu, que ce Traître eſt d'une étrange ſorte!
Tandis qu'à le blâmer, la raiſon me transporte,
Que de lui je médis, il me flatte, & me dit,
Que je veux par ces Vers acquérir ſon crédit.

C'eſt tout ce que M. *Deſpréaux* a imité de cette Satire de *Regnier*.

M. *Paſcal* a dit auſſi dans ſes *Penſées*, ch. 24. *Ceux qui écrivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; & ceux qui le liſent, veulent avoir la gloire de l'avoir lû: & moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, & peut-être que ceux qui le liront, l'auront auſſi.*

CICÉRON s'eſt moqué le premier de ceux qui mettoient leurs noms à des Traités, où ils condamnoient le deſir des loüanges: *Ipſi illi Philoſophi, etiam in illis libellis quos de contemnendâ gloriâ ſcribunt, nomen ſuum inſcribunt, in eo ipſo in quo prædicationem, nobilitatemque diſpiciunt, prædicari de ſe, ac nominari volunt.* Cic. *pro Archia Poëta.* Voyez les *Tuſculanes*, L. I. & *Valere-Maxime*, L. VIII. c. XIV. n. 3.

(1) AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR SUR LA XII. SATIRE.

QUELQUE heureux succès qu'ayent eu mes Ouvrages, j'avois résolu (2) depuis leur derniere Edition de ne plus rien donner au Public, & quoiqu'à mes heures perdues, (3) il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'EQUIVOQUE une Satire, que tous ceux à qui je l'ai communiquée, ne jugeoient pas inférieure à mes autres écrits, bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, & je ne croyois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc aussi soigneux desormais de me faire oublier, que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je joüissois, à mes infirmités près, d'une as-

REMARQUES.

(1) Cet *Avertissement* est intitulé par M. *Brossette* & par tous les *Editeurs*, qui l'ont suivi: DISCOURS *de l'Auteur, pour servir d'Apologie à la Satire suivante.* On a cru bien faire en lui donnant un titre pareil à celui que l'Auteur a donné lui-même à l'*Avertissement* qui précede la *Satire X.*

(2) *Depuis leur derniere Edition.*] En 1701.

(3) *Il y a environ cinq ans.*] Cet *Avertissement* fut composé en 1710. l'Auteur faisant alors une nouvelle Edition de ses Ouvrages dans laquelle il vouloit insérer la *Satire contre l'Equivoque.* Mais quelques-uns de ses ennemis obtinrent un ordre du Roi, pour empêcher que cette Pièce ne parût; & M. *Despréaux* ne voulut plus que l'on continuât l'Edition commencée. Un pareil ordre fut aussi cause que cette *Satire* ne fut point mise dans l'Edition posthume de 1713. DU MONTEIL.

ſez grande tranquillité, lorſque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitoit dans le monde ſous mon nom quantité de méchans écrits, (4) *& entre autres une Pièce en Vers contre les Jéſuites, également odieuſe & inſipide, où l'on me faiſoit en mon propre nom dire à toute leur Société les injures les plus atroces & les plus groſſieres. J'avoue que cela m'a donné un très-grand chagrin. Car bien que tous les gens ſenſés ayent connu ſans peine que la Pièce n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de très-petits eſprits qui ayent préſumé que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité eſt pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront, de me voir ſoupçonné, même par des Ridicules, d'avoir fait un ouvrage ſi ridicule.*

J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie: & tout bien conſidéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de faire imprimer ma Satire contre l'EQUIVOQUE; parce qu'en la liſant, les moins éclairés même de ces petits eſprits ouvriroient peut-être les yeux, & verroient

REMARQUES.

(4) *Et entre autres une Pièce en Vers.*] L'Ouvrage dont il s'agit ici, étoit une *Epître* d'environ ſoixante Vers. M. *Deſpréaux* fut très-mortifié d'apprendre qu'on l'en croyoit l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua ſa penſée à un Jéſuite du Collége de Louis le Grand. *Je déclare qu'il ne s'eſt jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus ſottement injurieux que cette groſſiere boutade de quelque Cuiſtre de Collége de l'Univerſité, & que ſi je l'avois faite, je me mettrois moi-même bien au-deſſous des Coras, des Pelletiers, & des Cotins.* Il ajoutoit dans une autre Lettre au même: *Je ne perdrai jamais la mémoire du ſervice conſidérable que vous m'avez rendu en contribuant ſi bien à détromper les hommes de l'horrible affront que l'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat & le plus monſtrueux libelle qui ait jamais été fait.* Ces Lettres ſont entre les mains de l'Auteur de ces *Remarques.* BROSSETTE.

manifeſtement le peu de rapport qu'il y a de mon ſtile, même en l'âge où je ſuis, au ſtile bas & rampant de l'Auteur de ce pitoyable écrit. Ajoutez à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertiſſement en maniere de Préface, où je me juſtifierois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'eſt ce que je fais aujourd'hui, & j'eſpere que le peu que je viens de dire, produira l'effet que je me ſuis propoſé. Il ne me reſte donc plus maintenant qu'à parler de la Satire pour laquelle eſt fait ce Diſcours.

Je l'ai compoſée par le caprice du monde le plus bizarre, & par une eſpece de dépit & de colere poëtique, s'il faut ainſi dire, qui me ſaiſit à l'occaſion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, & rêvois en marchant à un Poëme que je voulois faire contre les mauvais Critiques de notre ſiècle. J'en avois même déja compoſé quelques vers, dont j'étois aſſez content. Mais voulant continuer je m'apperçus qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; & m'étant ſur le champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle maniere, qu'au lieu de m'appliquer davantage à réformer cette équivoque, & de pourſuivre mon Poëme contre les faux Critiques, la folle penſée me vint de faire contre l'Equivoque même, une Satire, qui pût me venger de tous les chagrins qu'elle m'a cauſés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien que je ne rencontrerois pas de médiocres difficultés à mettre en vers un ſujet ſi ſec. Et même il s'en préſenta d'abord une qui m'arrêta tout court. Ce fut de ſçavoir duquel des deux genres, maſculin ou féminin, je ferois le mot d'Equivoque, beaucoup d'habiles Ecrivains, ainſi que le remarque Vaugelas, *le faiſant maſculin. Je me déterminai pourtant aſſez vîte au féminin, comme au plus uſité des deux. Et bien loin que cela empê-*

châſt l'exécution de mon projet, je crus que ce ne ſeroit pas une méchante plaiſanterie de commencer ma Satire par cette difficulté même. C'eſt ainſi que je m'engageai dans la compoſition de cet ouvrage. Je croyois d'abord faire tout au plus cinquante ou ſoixante vers; mais enſuite les penſées me venant en foule, & les choſes que j'avois à reprocher à l'Equivoque, ſe multipliant à mes yeux, j'ai pouſſé ces vers juſqu'à près de trois cens cinquante.

C'eſt au Public maintenant à voir ſi j'ai bien ou mal réuſſi. Je n'employerai point ici, non plus que dans les Préfaces de mes autres écrits, mon adreſſe & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'eſt que j'ai travaillé cette pièce avec le même ſoin que toutes mes autres Poëſies. Une choſe pourtant dont il eſt bon que les Jéſuites ſoient avertis, c'eſt qu'en attaquant l'Equivoque, je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de ſa ſignification grammaticale; le mot d'Equivoque, en ce ſens-là, ne voulant dire qu'une ambiguité de paroles, mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes ſortes d'ambiguités de ſens, de penſées, d'expreſſions, & enfin pour tous ces abus & toutes ces mépriſes de l'eſprit humain qui font qu'il prend ſouvent une choſe pour une autre. Et c'eſt dans ce ſens que j'ai dit que l'Idolâtrie avoit pris naiſſance de l'Equivoque; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'equivoquer plus lourdement, que de prendre des pierres, de l'or & du cuivre, pour Dieu. J'ajouterai à cela, que la Providence divine, ainſi que je l'établis clairement dans ma Satire, n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement, qu'en punition de ce que leur premier Pere avoit prêté l'oreille aux promeſſes du Démon, j'ai pû conclure infailliblement que l'Idolâtrie eſt un fruit, ou, pour mieux dire, un véritable enfant de l'Equivoque. Je ne voi donc pas qu'on me puiſſe fai-

re sur cela aucune bonne critique; & sur-tout (5) ma Satire étant un pur jeu d'esprit, où il seroit ridicule d'exiger une précision géométrique de pensées & de paroles.

REMARQUES.

(5) *Ma Satire étant un pur jeu d'esprit.*] Cette *Satire* fut composée en l'année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il employa onze mois à la faire, & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervalle, ses amis l'engageoient souvent à en réciter des lambeaux; & sur les rapports peu fideles qu'ils en faisoient dans le monde, on s'imagina que sa principale vue étoit d'offenser les *Jésuites* par cet Ouvrage. Mais outre qu'attaquer les *Jésuites*, & attaquer l'*Equivoque*, sont deux choses très-différentes, la fameuse *Opinion de l'Equivoque* étant enseignée par beaucoup d'Auteurs qui ne sont pas *Jésuites*, & se trouvant des Casuistes relâchés dans tous les Ordres, & même parmi les Docteurs séculiers; on peut dire que cette *Satire* n'attaque que les *mauvais Casuistes* en général.

L'*Equivoque* se prend ici, comme M. *Despréaux* le dit lui-même, *pour tous les abus & toutes les méprises de l'Esprit humain, qui nous font prendre souvent une chose pour une autre.* Mais les *Casuistes*, suivant le *Pere Daniel*, appellent EQUIVOQUE, *toute proposition qui a plusieurs sens, & que l'on fait en prévoyant que la personne qui nous écoute, la prendra dans un sens différent de celui que nous y donnons dans notre esprit.*

Cette *Satire* ne regarde donc nullement l'*Equivoque*, dont il s'agit dans les Ecoles. M. *Despréaux* dit lui-même, que *c'est un pur jeu d'esprit.* Ainsi c'est une erreur de croire qu'il ait voulu dogmatiser, soit dans cet Ouvrage, soit dans son *Epître de l'Amour de Dieu.* Il n'épousoit sérieusement nul parti à l'égard des matieres, qui ne sont point encore décidées. On en peut juger par ce qu'il m'en dit lui-même dans une *Lettre*, qu'il m'écrivit le 7. de Décembre 1703. & où il s'agit de la plus grande contestation des Théologiens de ce siècle. „ Pour ce qui regarde le *Démêlé sur la Grace*, „ c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt „ d'un sentiment, & tantôt d'un autre: de sorte que „ m'étant quelquefois couché *Janséniste* tirant au *Calvi-*

Mais il y a une autre objection plus importante & plus considérable, qu'on me fera peut-être au sujet des

„ *niste*, je suis tout étonné que je me réveille *Moliniste* „ approchant du *Pélagien*. Ainsi sans condamner ni les „ uns ni les autres, je m'écrie avec S. PAUL: *ô Altitudo sapientiæ!* Mais après avoir quelquefois en moi-„ même traduit ces paroles par: *O que Dieu est sage!* „ j'ajoûte aussi en même temps: *O que les hommes sont* „ *fous!* Je m'imagine que vous entendez bien pourquoi „ cette derniere exclamation, & que vous n'y comprenez pas un petit nombre de Volumes. BROSSETTE.

Quoi qu'en dise le Commentateur, on ne sçauroit douter que la *principale vue de* M. DESPRÉAUX n'ait été *d'offenser les Jésuites par cet Ouvrage*, c'est-à-dire, de satiriser leur Morale, & *d'attaquer* leurs *Casuistes en général*. La preuve en est claire. M. *Despréaux* n'a fait que répéter dans cette *Satire* les accusations que M. *Pascal* a faites contre les *Jésuites* en général dans ses *Lettres Provinciales*, comme on le fera voir dans les Remarques sur le Vers 265. & sur les suivans. Mais il faut remarquer que dans les Notes sur cette Satire & par-tout ailleurs où les *Jésuites* sont attaqués, le Commentateur employe tout l'artifice dont il est capable, pour faire accroire que M. *Despréaux* n'avoit point en vue ces Peres. Ce procédé ne convient guere à un homme qui se fait honneur d'avoir eu ce grand Poëte pour Ami particulier. Les *Jésuites* ont été plus sinceres. Ils ont reconnu qu'ils étoient véritablement l'objet de cette Satire. Tout le monde sçait que M. *Despréaux* ayant commencé de faire imprimer en 1710. une Edition de ses Oeuvres où cette Pièce sur *l'Equivoque* devoit entrer, ils obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y parût; & cela fit que M. *Despréaux* ne voulut point que l'on continuât cette nouvelle Edition. Par la même raison on n'a pas permis que cette Pièce fût insérée dans l'Edition posthume de 1713. DU MONTEIL.

§. Cette Remarque de M. *du Monteil*, & toutes celles qu'il a faites sur divers endroits de cette Satire, sont justes & bien placées. Cependant M. *de St. Marc* les a supprimées dans son Edition, & il faut croire qu'il ne l'a fait que par ménagement pour les *Jésuites*:

propositions de Morale relâchée, que j'attaque dans la derniere partie de mon ouvrage. Car ces propositions ayant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de Théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais, peut, dira-t-on, diffamer en quelque sorte ces Théologiens, & causer ainsi une espece de scandale dans l'Eglise. A cela je répons premiérement. Qu'il n'y a aucune des propositions que j'attaque, qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'Eglise, & tout récemment encore par deux des plus grands Papes qui ayent depuis longtemps rempli le Saint-Siége. Je dis en second lieu, qu'à l'exemple de ces célèbres Vicaires de JE'SUS-CHRIST, *je n'ai point nommé les Auteurs de ces propositions, ni aucun de ces Théologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, & contre lesquels même j'avoüe que je ne puis rien décider, puisque je n'ai point lû, ni ne suis d'humeur à lire leurs écrits: ce qui seroit pourtant absolument nécessaire pour prononcer sur les accusations que l'on forme contre eux, leurs accusateurs pouvant les avoir mal entendus, & s'être trompés dans l'intelligence des passages où ils prétendent que sont ces erreurs dont ils les accusent. Je soutiens en troisieme lieu, qu'il est contre la droite raison de penser que je puisse exciter quelque scandale dans l'Eglise, en traitant de ridicules des propositions rejettées de toute l'Eglise, & plus dignes encore, par leur absurdité, d'être sifflées de tous les Fideles, que réfutées sérieusement. C'est ce que je me croi obligé de dire pour me justifier. Que si après cela il se trouve encore quelques Théologiens qui se figurent qu'en décriant ces propositions, j'ai eu en vue de les décrier eux-mêmes, je*

REMARQUES.

mais en blâmant mal à propos, dans une Note à ce sujet, la conduite de M. *du Monteil*, il n'a justifié ni la sienne, ni celle de M. *Brossette.*

déclare que cette fausse idée qu'ils ont de moi, ne sçauroit venir que des mauvais artifices de l'Equivoque, qui, pour se venger des injures que je lui dis dans ma pièce, s'efforce d'intéresser dans sa cause ces Théologiens, en me faisant penser ce que je n'ai pas pensé, & dire ce que je n'ai point dit.

Voilà, ce me semble, bien des paroles, & peut-être trop de paroles employées pour justifier un aussi peu considérable ouvrage qu'est la Satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir, je ne crois pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux Lecteurs, qu'en attaquant comme je fais dans ma Satire, ces erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumieres; mais qu'ainsi que je l'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon Epitre De l'Amour de Dieu, *j'ai non-seulement consulté sur mon ouvrage tout ce que je connois de plus habiles Docteurs, mais que je l'ai donné à examiner au Prélat de l'Eglise qui, par l'étendue de ses connoissances & par l'éminence de sa dignité, est le plus capable & le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser sur ces matieres. Je veux dire M. le Cardinal de* NOAILLES, *mon Archevêque. J'ajouterai, que ce pieux & sçavant Cardinal a eu trois semaines ma Satire entre les mains, & qu'à mes instantes prieres, après l'avoir lue & relue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue, en me comblant d'éloges, & m'a assuré qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot, que j'ai corrigé sur le champ, & sur lequel je lui ai donné une entiere satisfaction. Je me flatte donc qu'avec une approbation si authentique, si sure, & si glorieuse, je puis marcher la tête levée, & dire hardiment des Critiques qu'on pourra faire desormais contre la doctrine de mon ouvrage, que ce ne sçauroient être que de vaines subtilités d'un tas de misérables Sophistes formés dans l'Ecole du Mensonge, & aussi affidés amis de l'Equivoque, qu'opiniâtres ennemis de Dieu, du bon Sens & de la Vérité.*

SATIRE XII.*

Du langage François bizarre Hermaphrodite,
De quel genre te faire, Equivoque maudite,
Ou maudit? car ſans peine aux Rimeurs hazardeux
L'uſage encor, je croi, laiſſe le choix des deux.
Tu ne me répons rien; Sors d'ici, Fourbe inſigne,
Mâle auſſi dangereux que femelle maligne,
Qui crois rendre innocens les diſcours impoſteurs;
Tourment des Ecrivains, juſte effroi des Lecteurs;
Par qui de mots confus ſans ceſſe embarraſſée
Ma plume, en écrivant, cherche en vain ma penſée.
Laiſſe-moi, va charmer de tes vains agrémens,
Les yeux faux & gâtés de tes louches amans;
Et ne viens point ici de ton ombre groſſiere
Envelopper mon ſtile ami de la lumiere.
Tu ſçais bien que jamais chez toi, dans mes diſcours,
Je n'ai d'un faux brillant emprunté le ſecours.
Fui donc. Mais non, demeure; un Démon, qui m'inſpire
Veut qu'encore une utile & derniere Satire,
De ce pas en mon livre, exprimant tes noirceurs,

REMARQUES.

* On a cru devoir retrancher le titre: SUR L'EQUIVOQUE.

Se vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs,
Et je ſens que ta vue échauffe mon audace.
Viens, approche: Voyons, malgré l'âge & ſa glace,
Si ma Muſe aujourd'hui ſortant de ſa langueur,
Pourra trouver encore un reſte de vigueur.
Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantaſtique?
Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins cauſtique,
Répandre de tes jeux le ſel divertiſſant,
Que d'aller contre toi ſur ce ton menaçant
Pouſſer juſqu'à l'excès ma critique boutade?
Je ferois mieux, j'entens, d'imiter Benſerade.

REMARQUES.

VERS 20. *Se vienne, en nombre pair, joindre à ſes Onze Sœurs.*] Cette expreſſion eſt heureuſe, pour marquer le nombre de douze. La plûpart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzieme *Satire*, pour figurer avec ſes douze *Epîtres*. En récitant ce Vers, il mettoit l'aſpiration au mot, *onze*, ne l'uniſſant pas avec l'*s* qui eſt à la fin du mot précédent.

VERS 27. *Répandre de tes jeux le ſel divertiſſant.*] Il diſoit tantôt *le ſel divertiſſant*, & tantôt *le ſel réjouiſſant*: il auroit même préféré ce dernier, s'il ne l'avoit pas employé dans l'*Epître X.* à ſes Vers. BROSS.

Dans les Editions de Paris 1735. & 1740. on a mis, *le ſel réjouiſſant*, ſans faire attention aux raiſons, pour leſquelles l'Auteur avoit préféré de mettre ici, *divertiſſant*. DE ST. MARC.

VERS 30. *Je ferois mieux.... d'imiter Benſerade.*] FURETIERE dans ſon ſecond Factum contre l'Académie Françoiſe, dit que „ *Benſerade* s'étoit érigé en Galant „ dans la vieille Cour, par des Chanſonnettes, & des „ Vers de Ballet, qui lui avoient acquis quelque ré„ putation pendant le régne du mauvais Goût, *des* „ *Equivoques & des Pointes* qui ſubſiſte encore chez lui".

C'eſt par lui qu'autrefois, miſe en ton plus beau jour,
Tu ſçus, trompant les yeux du Peuple & de la Cour,
Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.
Mais ce n'eſt plus le temps. Le Public détrompé
D'un pareil enjoûment ne ſe ſent plus frappé.
Tes bons mots, autrefois délices des ruelles,
Approuvés chez les Grands, applaudis chez les Belles,
Hors de mode aujourd'hui chez nos plus grands badins,
Sont des collets-montés & des vertugadins.
Le Lecteur ne ſçait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'inſipide figure.
C'eſt à regret qu'on voit cet Auteur ſi charmant,
Et pour mille beaux traits vanté ſi juſtement,
Chez toi toujours cherchant quelque fineſſe aigue,
Préſenter au Lecteur ſa penſée ambigue,
Et ſouvent du faux ſens d'un proverbe affecté,
Faire de ſon diſcours la piquante beauté.
Mais laiſſons là le tort qu'à ſes brillans ouvrages

REMARQUES.

Furetiere répete la même raillerie dans ſon troiſieme Factum.

VERS 40. *Sont des collets-montés & des vertugadins.*] Les *Collets-montés*, & les *Vertugadins* étoient anciennement des pièces de l'habillement des Femmes.

CHANG. Vers 49. *Mais laiſſons là le tort*, &c.] Premiere maniere:

Fit le plat agrément de tes vains badinages.
Parlons des maux ſans fin que ton ſens de travers,
Source de toute erreur, ſema dans l'Univers:
Et pour les contempler juſques dans leur naiſſance,
Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puiſſance
D'un mot forma le Ciel, l'Air, la Terre & les Flots,
N'eſt-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeſte pomme,
Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme,
Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout ſçavoir, à Dieu ſe rendre égal?
Il en fit ſur le champ la folle expérience.
Mais tout ce qu'il acquit de nouvelle ſcience,
Fut que triſte & honteux de voir ſa nudité,
Il ſçut qu'il n'étoit plus, grace à ſa vanité,
Qu'un chétif animal paîtri d'un peu de terre,
A qui la faim, la ſoif, par-tout faiſoient la guerre,
Et qui courant toujours de malheur en malheur,
A la mort arrivoit enfin par la douleur.
Oui, de tes noirs complots & de ta triſte rage,

REMARQUES.

Mais laiſſons là le mal qu'à de tels diſcours jointe,
Tu fis en mille endroits ſous le beau nom de Pointe.

VERS 64. —— *grace à ſa vanité.*] L'Auteur convenoit qu'il avoit été un mois à trouver ce demi-Vers. BROSS.

Remarquez cette cacophonie, *gra-ça-ſa-va*. DU MONTEIL.

Le genre humain perdu fut le premier ouvrage.
Et bien que l'Homme alors parût si rabaissé,
Par toi contre le Ciel un orgueil insensé
Armant de ses neveux la gigantesque engeance,
Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance,
D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux.
Mais avant qu'il lâchât les écluses des Cieux,
Par un fils de Noé fatalement sauvée,
Tu fus, comme serpent, dans l'Arche conservée,
Et d'abord poursuivant tes projets suspendus
Chez les mortels restans, encor tout éperdus,
De nouveau tu semas tes captieux mensonges,
Et remplis leurs esprits de fables & de songes.
Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts,
Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.
  Alors tout ne fut plus que stupide ignorance,
Qu'impiété sans borne en son extravagance.
Puis de cent dogmes faux la Superstition
Répandant l'idolâtre & folle illusion,

REMARQUES.

VERS 80. *Chez les mortels restans, encor tout éperdus.*] Au lieu de *Mortels*, il y avoit *Hommes*. Après *restans*, qui fait la Césure, l'Auteur, en récitant ce Vers, faisoit un long repos, pour bien faire sentir que *restans* ne doit pas se joindre avec ce qui suit : *encor tout éperdus.*

VERS 85. *Alors tout ne fut plus*, &c.] C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, *Ce ne fut plus*, comme on l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuscrites.

Sur la terre, en tout lieu diſpoſée à les ſuivre,
L'Art ſe tailla des Dieux d'or, d'argent & de cuivre,
Et l'Artiſan lui-même humblement proſterné
Aux pieds du vain métal par ſa main façonné,
Lui demanda les biens, la ſanté, la ſageſſe:
Le monde fut rempli de Dieux de toute eſpece.
On vit le Peuple fou, qui du Nil boit les eaux,
Adorer les Serpens, les Poiſſons, les Oiſeaux,
Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs, offrir des ſacrifices,
Conjurer l'Ail, l'Oignon, d'être à ſes vœux propices;
Et croire follement maîtres de ſes deſtins
Ces Dieux nés du fumier porté dans ſes jardins.
Bientôt te ſignalant par mille faux miracles,
Ce fut toi qui par-tout fis parler les Oracles.
C'eſt par ton double ſens, dans leurs diſcours jetté,
Qu'ils ſçurent en mentant dire la vérité;
Et ſans crainte rendant leurs réponſes Normandes,

REMARQUES.

VERS 89. *Sur la terre, en tout lieu, &c.*] Il faut, ainſi, & non pas *en tous lieux*.

VERS 97. *Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs.*] Dans la plûpart des Copies, on lit: *aux Chiens, aux Chats, aux Rats.* C'eſt une faute groſſiere, qui doit être ſi peu ſur le compte de l'Auteur, que toutes les fois qu'il récitoit cette *Satire*, il appuyoit extrêmement ſur le mot de *Boucs*, pour en faire ſentir la force & l'énergie. Dans la *Satire VIII.* il a encore décrit l'idolâtrie groſſiere des Egyptiens. Il diſoit à ce propos: *J'ai dit deux fois la même choſe & ne me ſuis point copié.*

VERS 105. —— *leurs réponſes Normandes.*] Les Nor-

Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.
Ainsi loin du vrai jour, par toi toujours conduit,
L'Homme ne sortit plus de son épaisse nuit.
Pour mieux tromper ses yeux, ton adroit artifice
Fit à chaque vertu prendre le nom d'un vice:
Et par toi de splendeur faussement revêtu
Chaque vice emprunta le nom d'une vertu.
Par toi l'humilité devint une bassesse;
La candeur se nomma grossiéreté, rudesse.
Au contraire, l'aveugle & folle ambition
S'appella des grands cœurs la belle passion:
Du nom de fierté noble on orna l'impudence,
Et la fourbe passa pour exquise prudence:
L'audace brilla seule aux yeux de l'Univers;
Et pour vraiment Héros, chez les hommes pervers,
On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques,
Que tyranniques Rois censés grands Politiques,
Qu'infames scélérats à la gloire aspirans

REMARQUES.

mands sont accusés de peu de sincérité; &, *Répondre en Normand*, est une expression, qui est devenue proverbiale, pour dire, que l'*on répond d'une manière équivoque. Parler en Normand.* Voyez *Epître IX.* Vers 120.

IMIT. Vers 110. *Fit à chaque vertu prendre le nom d'un vice.*] GOMBAUD avoit dit, en parlant de la Cour, Livre I. *Epigramme* 53.

Les Vertus passent pour des Vices,
Et les Vices pour des Vertus.

Et Voleurs revêtus du nom de Conquérans.
Mais à quoi s'attacha ta ſçavante malice?
Ce fut ſur-tout à faire ignorer la Juſtice.
Dans les plus claires loix ton ambiguité
Répandant ſon adroite & fine obſcurité,
Aux yeux embarraſſés des Juges les plus ſages,
Tout ſens devint douteux, tout mot eut deux viſages;
Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci;
Le texte fut ſouvent par la gloſe obſcurci;
Et pour comble de maux, à tes raiſons frivoles
L'Eloquence prêtant l'ornement des paroles,
Tous les jours accablé ſous leur commun effort,
Le vrai paſſa pour faux, & le bon droit eut tort.
Voilà comme déchu de ſa grandeur premiere,
Concluons, l'Homme enfin perdit toute lumiere,
Et par tes yeux trompeurs ſe figurant tout voir,
Ne vit, ne ſçut plus rien, ne put plus rien ſçavoir.
De la raiſon pourtant, par le vrai Dieu guidée,
Il reſta quelque trace encor dans la Judée.
Chez les hommes ailleurs ſous ton joug gémiſſans,
Vainement on chercha la vertu, le droit ſens:

REMARQUES.

CHANG. Vers 135. *Tous les jours accablé*, &c.] Il avoit mis: *Chaque jour accablés:* & ce dernier mot ſe rapportoit au *Vrai* & au *bon Droit*, qui ſont dans le Vers ſuivant.

CHANG. Vers 141. *De la raiſon pourtant*, &c.] Dans la premiere compoſition, l'Auteur avoit mis: *De l'Equité pourtant.* Mais il changea ce mot; parce qu'il s'agit ici de la Raiſon, & non pas de l'Equité.

Car qu'eſt-ce loin de Dieu que l'humaine ſageſſe?
Et Socrate, l'honneur de la profane Grece,
Qu'étoit-il en effet, de près examiné,
Qu'un mortel, par lui-même au ſeul mal entraîné;
Et malgré la vertu dont il faiſoit parade,
Très-équivoque ami du jeune Alcibiade?
Oui, j'oſe hardiment l'affirmer contre toi,
Dans le Monde idolâtre, aſſervi ſous ta loi,
Par l'humaine raiſon de clarté dépourvue,

REMARQUES.

CHANG. Vers 148. *Qu'un mortel, par lui-même au ſeul mal entraîné.*] Au lieu de ce Vers l'Auteur avoit mis celui-ci: *Qu'un mortel, comme un autre, au mal déterminé.* Et c'eſt ce Vers, que M. le Cardinal *de Noailles* lui fit changer. BROSS.

§. Ce changement eſt fondé ſur l'hypothèſe que ſans une Grace particuliere & efficace par elle-même l'Homme ne peut pas ne point pécher. DU MONTEIL.

VERS 150. *Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.*] Il eſt clair, que M. *Deſpréaux* ſe borne ici au ſimple ſoupçon; & il faut convenir que la vertu de *Socrate* n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient ſi corrompues en ce tems-là, qu'ils ne purent voir l'amitié de *Socrate* pour *Alcibiade*, ſans y attacher un ſoupçon de crime. Mais *Platon* ſon diſciple le juſtifie pleinement dans quelques-uns de ſes Dialogues, ſur-tout dans celui qui eſt intitulé *le Banquet*, où *Alcibiade* lui-même prend les Dieux à témoin, que l'amour de *Socrate* pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel. BROSS.

Puiſque *Platon a juſtifié pleinement* SOCRATE, il s'enſuit que M. *Deſpréaux* a rendu très-injuſtement ſa vertu & ſuſpecte & douteuſe: & c'eſt ce que ſon *Commentateur* devoit remarquer. DU MONTEIL.

Voyez le *Bolæana*, Nombre XXVI. Ce qu'on y dit met M. *Broſſette* à couvert du reproche injuſte, que M. *Du Monteil* vient de lui faire. DE ST. MARC.

L'humble & vraye équité fut à peine entrevuë ;
Et par un Sage altier, au ſeul faſte attaché,
Le bien même accompli ſouvent fut un péché.
Pour tirer l'Homme enfin de ce deſordre extrême,
Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,
Vînt du ſein lumineux de l'éternel ſéjour,
De tes dogmes trompeurs diſſiper le faux jour.
A l'aſpect de ce Dieu les Démons diſparurent,

REMARQUES.

CHANG. Vers 155. & 156. *Et par un Sage altier, &c.*] Ce Vers & le ſuivant avoient été faits d'abord de cette maniere :

Et faite avec un cœur au ſeul faſte attaché,
La bonne action même au fond fut un péché.

L'Auteur les tourna enſuite de cette autre maniere.

Et fait avec un cœur au ſeul faſte attaché,
Le bien même, le bien au fond fut un péché.

VERS 158. *Il fallut qu'ici-bas, Dieu, fait homme lui-même.*] Le deſſein de l'Auteur eſt de faire voir qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion ; & la principale preuve qu'il en donne, eſt l'exemple de *Socrate*, le plus ſage des Humains, ſuivant le témoignage de l'Oracle. Car *Socrate* n'a pas laiſſé d'être ſoupçonné de crime, & ce ſoupçon a terni l'éclat de ſa vertu. M. *Deſpréaux* diſoit à ce propos, qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganiſme de plus grande Victime à immoler à JÉSUS-CHRIST, que *Socrate*. BROSS.

§ On prétend ici que le ſoupçon qu'on a eu que *Socrate* étoit criminel *a terni l'éclat de ſa vertu* : cette prétention eſt injuſte. La vertu d'une perſonne ne dépend point des faux jugemens qu'on en fait, mais de ce qu'elle eſt véritablement en elle-même. Les ſoupçons & les calomnies des Juifs contre la Vierge *Marie* & contre JÉSUS-CHRIST même, ne diminuent rien de leur ſainteté ni de l'*éclat* de leur *vertu*. DU MONTEIL.

Dans Delphes, dans Délos, tes oracles se turent;
Tout marqua, tout sentit sa venue en ces lieux,
L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.
Mais bientôt contre lui ton audace rebelle,
Chez la nation même à son culte fidelle,
De tous côtés arma tes nombreux sectateurs,
Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs;
C'est par eux que l'on vit la Vérité suprême
De mensonge & d'erreur accusée elle-même;
Au tribunal humain le Dieu du Ciel traîné,
Et l'Auteur de la vie à mourir condamné.
Ta fureur toutefois à ce coup fut déçue,
Et pour toi ton audace eut une triste issue.
Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité
Se releva soudain tout brillant de clarté;

REMARQUES.

VERS 164. *L'estropié marcha*, &c.] Le mot d'*estropié* est un terme générique, qui convient également à ceux qui n'ont pas l'usage de leurs bras, ou de leurs mains; & à ceux qui sont perclus des jambes. On en fit appercevoir notre Poëte, & il s'efforça de corriger cet endroit. Il mit d'abord: *Le foible devint fort*; ensuite: *Le muet discourut*; mais ces changemens ne l'ayant pas contenté, il s'en tint à la premiere expression. BROSS. Il est clair, que cette négligence est un effet de la vieillesse de l'Auteur. Dans la force de son âge, il eût certainement trouvé de quoi remplacer une expression, qu'il sentoit lui-même être peu juste. DE ST. MARC.

VERS 168. *Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontifes, Docteurs.*] Il y avoit d'abord *Scribes*, au lieu de *Prêtres*. On fit remarquer à M. *Despreaux*, que *Scribes* & *Docteurs* n'étoient que la même chose.

Et par-tout ſa doctrine en peu de temps portée
Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.
Des ſuperbes autels, à leur gloire dreſſés,
Tes ridicules Dieux tomberent renverſés.
On vit en mille endroits leurs honteuſes ſtatues
Pour le plus bas uſage utilement fondues,
Et gémir vainement, Mars, Jupiter, Vénus,
Urnes, Vaſes, Trépiés, vils meubles devenus.
Sans ſuccomber pourtant tu ſoutins cet orage;
Et ſur l'Idolâtrie enfin perdant courage,
Pour embarraſſer l'homme en des nœuds plus ſubtils
Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.
Alors, pour ſeconder ta triſte frénéſie,
Arriva de l'Enfer ta fille l'Héréſie,
Ce monſtre, dès l'enfance à ton école inſtruit,
De tes leçons bientôt te fit goûter le fruit.
Par lui l'Erreur, toujours finement apprêtée,

REMARQUES.

VERS 178. *Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.*] Ces trois Fleuves ſont les plus fameux des trois Parties du Monde, l'Aſie, l'Afrique & l'Europe: car l'Amérique n'étoit pas encore connue alors.

CHANG. Vers 182. & 184. *Pour le plus bas uſage,* &c. —— *vils meubles devenus.*] L'Auteur avoit mis au premier Vers: *Pour le plus vil uſage;* & au ſecond: *vains meubles devenus*; mais ce mot *vains* ne formoit ici preſque aucun ſens. Pour remédier à ce défaut, il emprunta de l'autre Vers le mot de *vils*, auquel il ſubſtitua celui de *bas.*

VERS 188. —— *brouiller de nouveaux fils.*] Expreſſion proverbiale, pour dire: *Cauſer de nouveaux troubles.*

Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée,
De son mortel poison tout courut s'abbreuver,
Et l'Eglise elle-même eut peine à s'en sauver.
Elle-même deux fois presque toute Arienne,
Sentit chez soi trembler la vérité Chrétienne;
Lorsqu'attaquant le Verbe & sa Divinité,
D'une syllabe impie un saint mot augmenté
Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrieres,
Et fit de sang Chrétien couler tant de rivieres.

Le

REMARQUES.

CHANG. Vers 199. 200. 201. & 202. *Lorsqu'attaquant le Verbe & sa Divinité, D'une syllabe impie, un saint mot augmenté, Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrieres, Et fit de sang Chrétien couler tant de rivieres.*] Le second Vers étoit de cette maniere :

D'une adroite syllabe un saint mot augmenté.

Mais l'Auteur avoit premiérement fait ainsi ces quatre Vers.

Lorsque chez ses sujets l'un contre l'autre armés,
Et sur un Dieu fait homme au combat animés,
Tu fis dans une guerre & si triste & si longue,
Périr tant de Chrétiens, Martyrs d'une diphthongue.

Les Ariens nioient la Consubstantialité du Verbe, & rejettoient le mot ὁμούσιος qui signifie *consubstantiel*. Ils disoient que le Fils étoit Ὁμοιούσιος τῷ πατρὶ; c'est-à-dire, *de substance semblable à celle du Pere*; mais non pas ὁμούσιος, ou plûtôt, ὁμοούσιος, c'est-à-dire, *de même substance* que le Pere. Ainsi l'Hérésie des Ariens consistoit en une diphthongue ajoutée au mot ὁμούσιος, auquel ils substituoient le mot ὁμοιούσιος. Cette Diphthongue est la Diphthongue οι, que les Orthodoxes rejettoient, parce qu'ils aimoient mieux souffrir le martyre, que d'admettre cette addition, qui, toute légere qu'elle est détruit nécessairément la Divinité du Verbe.

Le Fidele au milieu de ces troubles confus,
Quelque temps égaré, ne se reconnut plus;
Et dans plus d'un aveugle & ténébreux Concile
Le mensonge parut vainqueur de l'Evangile.
Mais à quoi bon ici du profond des Enfers,
Nouvel Historien de tant de maux soufferts,
Rappeller Arius, Valentin & Pélage;
Et tous ces fiers Démons que toujours d'âge en âge,
Dieu pour faire éclaircir à fond ses vérités,
A permis qu'aux Chrétiens l'Enfer ait suscités?
Laissons heurler là-bas tous ces damnés antiques,
Et bornons nos regards aux troubles fanatiques,
Que ton horrible fille ici sçut émouvoir,
Quand Luther & Calvin remplis de ton sçavoir,
Et soi-disans choisis pour réformer l'Eglise,
Vinrent du célibat affranchir la Prêtrise;
Et des vœux les plus saints blâmant l'austérité,
Aux Moines las du joug, rendre la liberté.
Alors, n'admettant plus d'autorité visible,
Chacun fut de la Foi censé Juge infaillible;
Et sans être approuvé par le Clergé Romain,
Tout Protestant fut Pape une Bible à la main.
De cette erreur dans peu nâquirent plus de Sectes
Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans insectes
Fondre sur les raisins nouvellement meuris;
Ou qu'en toutes saisons sur les murs à Paris,

REMARQUES.

VERS 228. —— *sur les murs à Paris.*] Quelqu'un

On ne voit affichés de Recueils d'amourettes,
De Vers, de Contes-bleus, de frivoles ſornettes;
Souvent peu recherchés du Public nonchalant,
Mais vantés à coup ſûr du Mercure-Galant.
Ce ne fut plus par-tout que fous Anabatiſtes,
Qu'orgueilleux Puritains, qu'exécrables Déiſtes;
Le plus vil Artiſan eut ſes dogmes à ſoi,
Et chaque Chrétien fut de différente loi.
La Diſcorde, au milieu de ces Sectes altieres,
En tous lieux cependant déploya ſes bannieres;
Et ta fille, au ſecours des vains raiſonnemens
Appellant le ravage & les embraſemens,
Fit en plus d'un païs, aux villes déſolées,
Sous l'herbe en vain chercher leurs Egliſes brûlées.
L'Europe fut un champ de maſſacre & d'horreur:
Et l'Orthodoxe même, aveugle en ſa fureur,
De tes dogmes trompeurs nourriſſant ſon idée,
Oublia la douceur aux Chrétiens commandée;
Et crut, pour venger Dieu de ſes fiers ennemis,
Tout ce que Dieu défend, légitime & permis.
Au ſignal tout à coup donné pour le carnage,

REMARQUES.

propoſa à l'Auteur de mettre *ſur les murs de Paris.* Si je mettois *ſur les murs de Paris*, dit-il, cela ſignifieroit *les murailles de la Ville.*

VERS 249. *Au ſignal tout à coup donné pour le carnage.*] Le maſſacre des Huguenots fait en France en 1572. le jour de Saint Barthelemi.

Dans les villes, par-tout théâtres de leur rage,
Cent mille faux zélés, le fer en main courans,
Allerent attaquer leurs amis, leurs parens,
Et, sans distinction, dans tout sein hérétique,
Pleins de joie, enfoncer un poignard catholique.
Car quel lion, quel tigre, égale en cruauté
Une injuste fureur qu'arme la piété?
  Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées,
Etoient pourtant toujours de l'Eglise abhorrées;
Et dans ton grand crédit pour te bien conserver,
Il falloit que le Ciel parût les approuver.
Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.

REMARQUES.

Vers 256. *Une injuste fureur qu'arme la piété.*] On a quelquefois entendu réciter à l'Auteur : *Une injuste fureur qui se croit piété.* Cette expression étoit plus hardie. Bross.

La *Piété* est également éloignée de l'*injustice* & de la *fureur ;* elle ne sçauroit *armer une injuste fureur*, sans cesser d'être *Piété :* mais les hommes donnent souvent le nom de *Piété* à leur *fureur* & à leur *injustice*, & peuvent même s'imaginer qu'ils combattent pour la Religion, lorsqu'ils ne font que se livrer au zéle furieux de l'esprit de parti. Ainsi Mr. *Despréaux* devoit nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquefois : *Une injuste fureur qui se croit Piété.* Du Monteil.

M. *Du Monteil* dit que M. *Despréaux* auroit dû nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquefois. *Une injuste fureur qui se croit piété.* La pensée en seroit bien plus juste, mais le Vers en seroit moins fort. Y perdroit-il? De St. Marc.

Vers 257. *Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées.*] Il avoit eu dessein de mettre *adorées*, mais il a préféré le mot qu'il a mis, quoique l'autre rimât plus richement.

Pour y parvenir donc, ton active souplesse,
Dans l'Ecole abusant tes grossiers Ecrivains,
Fit croire à leurs esprits ridiculement vains,
Qu'un sentiment impie, injuste, abominable,
Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable,
Prenoit chez eux un sceau de probabilité,
Qui même contre Dieu lui donnoit sureté;
Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de confiance,
Même en le condamnant, le suivre en conscience.

REMARQUES.

VERS 265. *Qu'un sentiment impie* &c.] M. *Despréaux* censure dans ce vers & dans les suivans le Dogme de la PROBABILITÉ soutenu par les *Jésuites*, & qui est comme le fondement de toute leur Morale. Voyez M. PASCAL, *Lettres Provinciales*, Lett. V. p. m. 59. & suiv. DU MONTEIL.

VERS 266. 267. *Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable, Prenoit chez eux un sceau de probabilité,*] Il n'est pas besoin de *deux ou trois* Docteurs pour rendre une Opinion probable. *Un seul* suffit pour lui donner cette qualité. *Vous demanderez peut-être*, dit SANCHEZ, *si l'autorité d'un seul Docteur bon & sçavant rend une Opinion probable. A quoi je réponds, qu'oui. Et c'est ce qu'assurent* Angelus, Sylv. Navarre, Emmanuel Sà, &c. *Et voici comme on le prouve. Une opinion probable est celle qui a un fondement considérable. Or l'autorité d'un homme sçavant & pieux n'est pas de petite considération. Car, si le témoignage d'un tel homme est de grand poids pour nous assurer qu'une chose se soit passée, par exemple, à Rome: pourquoi ne le sera-t-il pas de même dans un doute de Morale? Et la restriction*, ajoute-t-il, *qu'y apportent certains Auteurs ne me plaît pas, que l'autorité d'un tel Docteur est suffisante dans les choses de Droit humain, mais non pas dans celles de Droit divin. Car elle est de grand poids dans les unes & dans les autres.* PASCAL, *Lett. V.* p. 59. & suiv. DU MONTEIL.

VERS 269. 270. *Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de*

C'est sur ce beau principe, admis si follement,
Qu'aussi-tôt tu posas l'énorme fondement
De la plus dangereuse & terrible Morale,
Que Lucifer, assis dans la Chaîre infernale,
Vomissant contre Dieu ses monstrueux sermons,
Ait jamais enseignée aux novices Démons.
Soudain, au grand honneur de l'Ecole Payenne,

REMARQUES.

confiance, Même en le condamnant, le suivre en conscience.] FILIUTIUS dit qu'*il est permis de suivre l'opinion la moins probable, quoique la moins sûre.* Le P. BAUNI soutient que *quand le Pénitent suit une Opinion probable, le Confesseur le doit absoudre, quoique son Opinion soit contraire à celle du Pénitent:* & que *refuser l'absolution à un Pénitent qui agit selon une Opinion probable est un péché qui de sa nature est mortel.* Et il cite, pour confirmer ce sentiment, trois des plus fameux Jésuites, *Suarez*, *Vasquez*, & *Sanchez*. PASCAL, *Lett. V.* p. 61. 62. DU MONTEIL.

VERS 273. *De la plus dangereuse & terrible Morale, Que Lucifer* &c.] La *Morale* qu'on a tant reprochée aux *Jésuites*, & dont Mr. *Despréaux* va rapporter les principaux traits. DU MONTEIL.

VERS 276. *Ait jamais enseignée.*] Dans l'Edition de Genève 1717. & dans toutes les Copies, qu'on en a faites en Hollande & en France, excepté celle de 1726. à Paris chez *Esprit Billiot*, il s'est ici glissé une faute assez singuliere. On a mis *enseigné*, au lieu d'*enseignée*, sans faire attention que ce Participe se rapporte à *Morale* du Vers 273. & que d'ailleurs avec *enseigné* le Vers 276. est défectueux par l'*hiatus*, qui se trouve à l'Hémistiche. Cette faute n'a pas été corrigée dans l'Edition de Paris 1735. ni par conséquent dans celle de 1740. qui n'en est presque que la Copie. DE ST. MARC.

VERS 277. & 278. *Ecole Payenne, Eglise Chrétienne.*] On s'est conformé ici aux Editions d'Hollande & à celle de Paris 1726. dans la maniere de placer ces deux expressions. Dans l'Edition de Genève, que celles de

On entendoit prêcher dans l'Eglise Chrétienne,
Que sous le joug du vice un pécheur abbatu
Pouvoit, sans aimer Dieu ni même la vertu,
Par la seule frayeur au Sacrement unie,
Admis au Ciel joüir de la gloire infinie;
Et que les Clefs en main, sur ce seul passeport,
Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.
Ainsi pour éviter l'éternelle misere,
Le vrai zêle au Chrétien n'étant plus nécessaire,
Tu sçus, dirigeant bien en eux l'intention,
De tout crime laver la coupable action.
Bientôt se parjurer cessa d'être un parjure.

REMARQUES.

Paris de 1735. & de 1740. ont suivie; on lit au Vers 277. l'*Eglise Payenne:* & dans le Vers 278. l'*Ecole Chrétienne.* On ne sauroit croire que ce déplacement de termes si ridicule soit de M. *Despréaux*. DE ST. MARC.

VERS 280. *Pouvoit, sans aimer Dieu* &c.] Dans ce Vers & dans les cinq qui suivent, Mr. *Despréaux* en veut aux *Jésuites*, qui ont dit qu'on *n'étoit pas obligé d'aimer Dieu* pour être sauvé, & que l'*Attrition* conçue par la seule crainte des peines de l'Enfer suffisoit avec le Sacrement. Voyez les preuves qu'en donne Mr. *Pascal* dans ses *Provinciales*, Lettre X. *p.* 143. *& suiv.* C'est pour combattre ce Dogme horrible que Mr. *Despréaux* a composé sa XII. Satire. DU MONTEIL.

VERS 287. *Dirigeant bien en eux l'intention.*] Filiutius dit que c'est l'*intention* qui *régle la qualité de l'action.* Pascal, *Lett.* IX. p. 127. Voyez aussi la *Lettre VII.* où cette matiere est traitée à fond. DU MONTEIL.

VERS 289. *Se parjurer cessa d'être un parjure.*] *On peut jurer*, dit SANCHEZ, *qu'on n'a pas fait une chose, quoiqu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même, qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareil-*

L'argent à tout denier ſe prêta ſans uſure.
Sans ſimonie, on put contre un bien temporel
Hardiment échanger un bien ſpirituel.
Du ſoin d'aider le pauvre on diſpenſa l'avare;
Et même chez les Rois le ſuperflu fut rare.

REMARQUES.

le, ſans que les paroles dont on ſe ſert, ayent aucun ſens qui le puiſſe faire connoître. Et cela, ajoute ce fameux Caſuiſte, *eſt fort commode en beaucoup de rencontres, & eſt toujours juſte, quand cela eſt néceſſaire ou utile pour la ſanté, l'honneur, ou le bien.* Pasc. *Lett. IX.* p. 126. 127. Du Monteil.

Vers 290. *L'argent à tout denier ſe prêta ſans uſure.*] Les Peres *Bauni* & *Sanchez* ont donné des expédiens pour rendre l'Uſure permiſe. Voyez Mr. Pascal, *Lettre VIII.* p. 102. *& ſuiv.* Du Monteil.

Vers 291. 292. *Sans ſimonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien ſpirituel.*] Le Pere Valentia dit que *ſi l'on donne un bien temporel pour un bien ſpirituel*: c'eſt-à-dire de l'argent pour un Bénéfice, *& qu'on donne l'argent comme le prix du Bénéfice, c'eſt une ſimonie viſible. Mais* que *ſi on le donne comme le motif qui porte la volonté du Collateur à le conférer, ce n'eſt point ſimonie, encore que celui qui le confere, conſidere, & attende l'argent comme la fin principale.* Le pere Tannerus auſſi *Jéſuite* dit la même choſe. Pascal *Lettre VI.* p. 73. 74. *& ſuiv.* & *Lettre XII.* p. 179. *& ſuiv.* Voyez auſſi la *Défenſe* de la XII. Lettre. Du Monteil.

Vers 293. *Du ſoin d'aider le pauvre on diſpenſa l'avare.*] *Je ſçai que les riches*, dit Escobar, *ne pechent point mortellement, quand ils ne donnent point l'aumône de leur ſuperflu dans les grandes néceſſités des pauvres.* Pascal, *Lettre IX.* p. 123. *Lettre XII.* p. 173. *& ſuiv.* & la *Défenſe* de la XII. Lettre. Du Monteil.

Vers 294. *Et même chez les Rois le ſuperflu fut rare.*] Vasquez dit que *ce que les perſonnes du monde gardent pour relever leur condition & celle de leurs parens, n'eſt pas appellé ſuperflu. Et c'eſt pourquoi*, ajoute-t-il, *à peine trouvera-t-on qu'il y ait jamais de ſuperflu dans les gens*

C'eſt alors qu'on trouva, pour ſortir d'embarras,
L'art de mentir tout haut en diſant vrai tout bas.
C'eſt alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adreſſe,
Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois ſa Meſſe;
Pourvu que laiſſant là ſon ſalut à l'écart,
Lui-même en la diſant n'y prenne aucune part.
C'eſt alors que l'on ſçut qu'on peut pour une pomme,

REMARQUES.

du monde, & non pas même dans les Rois. DIANA, intime ami des *Jéſuites* & grand Partiſan de leurs Opinions, après avoir rapporté ces paroles de *Vasquez*, en conclut, *Que dans la queſtion: Si les riches ſont obligés de donner l'aumône de leur ſuperflu; encore que l'affirmative fût véritable, il n'arrivera jamais, ou presque jamais, qu'elle oblige dans la pratique.* PASCAL, *Lettre VI.* p. 67. *Lettre XII.* p. 171. *& ſuiv.* & la *Défenſe* de la XII. Lettre. DU MONTEIL.

VERS 295. 296. *C'eſt alors qu'on trouva... L'Art de mentir tout haut en diſant vrai tout bas.*] FILIUTIUS donne ce moyen d'éviter le menſonge. „ C'eſt qu'après „ avoir dit tout haut, *Je jure que je n'ai point fait cela*, on ajoute tout bas, *aujourd'hui:* ou qu'après „ avoir dit tout haut, *je jure*, on diſe tout bas, *que* „ *je dis*, & que l'on continue enſuite tout haut, *que* „ *je n'ai point fait cela.*" PASCAL, *Lettre IX.* p. 127. Voyez auſſi la Remarque ſur le vers 289. de cette Satire. DU MONTEIL.

VERS 298. *Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois ſa Meſſe.*] *Un Prêtre qui a reçu de l'argent pour dire une Meſſe, peut-il recevoir de nouvel argent ſur la même Meſſe?* C'eſt une queſtion propoſée par les *Jéſuites*, & voici la réponſe qu'ils y font. *Oui*, dit Filiutius, *en appliquant la partie du ſacrifice qui lui appartient comme Prêtre, à celui qui la paye de nouveau, pourvû qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Meſſe entiere; mais ſeulement pour une partie, comme pour un tiers de Meſſe.* Voyez Mr. PASCAL, *Lettre V.* p. 74. DU MONTEIL.

VERS 301. & ſuiv. *C'eſt alors que l'on ſçut qu'on peut*

Sans blesser la Justice, assassiner un homme:
Assassiner! Ah non, je parle improprement;
Mais que prêt à la perdre, on peut innocemment,
Sur-tout ne la pouvant sauver d'une autre sorte,
Massacrer le voleur, qui fuit & qui l'emporte.
Enfin ce fut alors que sans se corriger,
Tout pécheur... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je d'un Pape illustre armé contre tes crimes,

REMARQUES.

pour une pomme, Sans blesser la Justice, assassiner un homme &c.] *L'Exode*, dit LESSIUS, *défend de tuer les voleurs de jour qui ne se défendent pas avec des Armes; & on punit en justice ceux qui tueroient de cette sorte. Mais néanmoins*, poursuit-il, *on n'en seroit pas coupable en conscience, lorsqu'on n'est pas certain de pouvoir recouvrer ce qu'on nous dérobe, & qu'on est en doute, comme dit Sotus; parce qu'on n'est pas obligé de s'exposer au péril de perdre quelque chose pour sauver un voleur. Et tout cela est encore permis aux Ecclésiastiques mêmes. Il n'est pas permis*, dit encore LESSIUS, *de tuer pour conserver une chose de petite valeur, comme pour un Ecu, ou pour une Pomme, si ce n'est qu'il nous fût honteux de la perdre. Car alors on peut la reprendre, & même tuer, s'il est nécessaire, pour la ravoir; parce que ce n'est pas tant défendre son bien que son honneur.* PASCAL, *Lett. XIV.* p. 227. & 232. DU MONTEIL.

VERS 309. *Veux-je d'un Pape illustre*, &c.] Ceci regarde les Propositions condamnées par le Pape *Innocent XI.*, & ce que je vais ajouter fera voir que l'Auteur n'en veut point aux *Jésuites* en particulier. On n'en doutera point en voyant dans quels termes il m'écrivit le 2. Août 1707. „ J'ai mis ma Satire contre *l'Equivoque*, adressée à *l'Equivoque* même, en état de paroitre aux yeux même des *Jésuites*, sans qu'ils s'en puissent le moins du monde offenser. Et pour vous en donner par avance une preuve, je vous dirai

A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes;
Exprimer tes détours burlesquement pieux,

REMARQUES.

„ qu'après y avoir attaqué assez fortement les plus affreuses propositions des mauvais Casuistes, & celles sur-tout qui sont condamnées par le Pape *Innocent XI.* voici comme je me reprens.

Enfin, ce fut alors que sans se corriger,
Tout pécheur..... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,
Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes,
Exprimer tes détours burlesquement pieux,
Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;
Tes subtils faux-fuyans pour sauver la mollesse,
Le larcin, le düel, le luxe, la paresse:
En un mot faire voir à fond développés
Tous ces Dogmes affreux d'Anathême frappés,
Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,
Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace, &c.

Voici une partie de ce que je lui répondis sur cet article-là. „ En repassant sur vos derniers Vers, j'ai remarqué ceux-ci.

Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,
Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes;

„ Permettez-moi de vous demander si l'on peut dire: „ *Donner un Auteur mis en rimes;* ou bien, par exemple, *Je veux donner ici la Bible mise en rimes?* Ce „ n'est qu'avec une extrême timidité que je vous propose ce scrupule; mais supposé qu'il ne vous paroisse pas déraisonnable, voyez, Monsieur, si l'expression suivante conviendroit à votre pensée ".

Veux-je donc, rassemblant un corps de tes maximes,
Mettre ici Diana, Soto, Bannez en rimes?

Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;

REMARQUES.

M. *Despréaux* n'eut point d'égard à ces deux Vers; mais il changea les siens, en mettant ceux-ci à la place.

Veux-je d'un Pape illustre, armé contre tes crimes,

A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes?

Il changea aussi dans le même tems les deux derniers,

Qu'en chaire tous les jours combattant ton audace,

Blâment plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace;

en ceux-ci, où il ne loüe point les *Jésuites*, mais où il désigne clairement qu'il ne s'adresse point à eux:

Que tous les jours, rempli de tes visions folles,

Plus d'un Moine à long froc prêche dans tes Ecoles;

auxquels il substitua depuis les deux qui sont ici;

Que sans peur debitant tes distinctions folles,

L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles. BROSS.

§. Ces changemens font voir que M. *Despréaux* en vouloit effectivement aux *Jésuites*, & qu'il se faisoit de la peine de prévariquer dans une chose aussi claire que celle-là. DU MONTEIL.

VERS 312. *Pour disculper l'impur.*] Le Pere *Bauni* déclare que les filles ont le droit de disposer de leur virginité sans leurs parens. *Quand cela se fait*, dit-il, *du consentement de la fille, quoique le Pere ait sujet de s'en plaindre, ce n'est pas néanmoins que ladite fille, ou celui à qui elle s'est prostituée, lui ayent fait aucun tort, ou violé pour son égard la justice: car la fille est en possession de sa virginité, aussi bien que de son corps; elle en peut faire ce que bon lui semble, à l'exclusion de la mort ou du retranchement de ses membres.* ESCOBAR assure qu'*une méchante intention, comme de regarder des femmes avec un desir impur, jointe à celle d'oüir la Messe comme il faut, n'empêche pas qu'on n'y satisfasse.* PASCAL, *Lettre IX. p.* 129. & 131. Le Pere *Bauni* demande *ce qu'on doit faire entre les Maîtres & les Servantes, Cousines & Cousins qui demeurent ensemble, & qui se portent mutuellement à pécher par cette occasion?* Il répond qu'il faut les séparer

Tes ſubtils faux-fuyans, pour ſauver la molleſſe,
Le larcin, le düel, le luxe, la pareſſe:

REMARQUES.

ſi les rechutes ſont fréquentes: mais que s'ils n'offenſent que rarement par enſemble, comme ſeroit une ou deux fois le mois, & qu'ils ne puiſſent ſe ſéparer ſans grande incommodité & dommage on pourra les abſoudre &c. Le même Jéſuite aſſure qu'*il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes d'entrer dans des lieux de débauche pour y convertir des femmes perdues, quoiqu'il ſoit bien vraiſemblable qu'on y péchera: comme ſi on a déja éprouvé ſouvent qu'on s'eſt laiſſé aller au péché par la vûe & les cajolleries de ces femmes* &c. PASCAL, *Lettre X.* p. 142. 143. DU MONTEIL.

Le gourmand.] *Eſt-il permis*, demandent les Jéſuites, *de boire & manger tout ſon ſaoul ſans néceſſité & pour la ſeule volupté? Oui certainement, ſelon Sanchez*, répondent-ils, *pourvû que cela ne nuiſe point à la ſanté, parce qu'il eſt permis à l'appétit naturel de jouïr des actions qui lui ſont propres.* PASCAL, *Lett. IX.* p. 125. DU MONTEIL.

L'envieux.] Le Pere *Bauni* dit que *l'envie du bien ſpirituel du prochain eſt mortelle, mais que l'envie du bien temporel n'eſt que vénielle; car*, ajoute-t-il, *le bien qui ſe trouve ès choſes temporelles eſt ſi mince, & de ſi peu de conſéquence pour le Ciel, qu'il eſt de nulle conſidération devant Dieu & ſes Saints.* PASCAL, *Lettre IX.* p. 124. DU MONTEIL.

VERS 313. *Tes ſubtils faux-fuyans, pour ſauver la molleſſe.*] *Celui qui fait banqueroute*, demande Eſcobar, *peut-il en ſûreté de conſcience retenir de ſes biens autant qu'il eſt néceſſaire pour faire ſubſiſter ſa famille avec honneur? Je ſoutiens qu'oui, avec Leſſius*, répond-il, *& même encore qu'il les eût gagnés par des injuſtices, & des crimes connus de tout le monde: quoiqu'en ce cas il n'en puiſſe pas retenir une auſſi grande quantité qu'autrement.* PASCAL, *Lettre VIII.* p. 106. Voyez auſſi la Remarque ſur le vers 294. DU MONTEIL.

VERS 314. *Le larcin.*] LESSIUS aſſure qu'*il eſt permis de dérober non ſeulement dans une extrême néceſſité, mais encore dans une néceſſité grave, quoique non pas extrême.* PASCAL, *Lettre VIII.* p. 108. Vaſquez dit que *quand on voit un voleur réſolu & prêt à voler une perſonne pauvre*,

En un mot, faire voir à fond développés
Tous ces dogmes affreux d'anathême frappés,

REMARQUES.

on peut pour l'en détourner lui assigner quelque personne riche en particulier, pour le voler au lieu de l'autre. Ibid. p. 106. *Les Valets, qui se plaignent de leurs gages,* demande le Pere Bauni, *peuvent-ils d'eux-mêmes les croître en se garnissant les mains d'autant de bien appartenant à leurs Maîtres, comme ils s'imaginent en être nécessaire pour égaler lesdits gages à leur peine? Ils le peuvent en quelques rencontres,* répond-il, *comme lorsqu'ils sont si pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligés d'accepter l'offre qu'on leur a faite, & que les autres Valets de leur sorte gagnent davantage ailleurs.* Lettre VI. p. 78. Du Monteil.

Le duël.] *Si un Soldat à l'armée*, dit le Pere Layman, *ou un Gentilhomme à la Cour, se trouve en état de perdre son honneur, ou sa fortune, s'il n'accepte un duël, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre.* Hurtado déclare qu'*on peut se battre en duël pour défendre même son bien, s'il n'y a que ce moyen de le conserver; parce que chacun a le droit de défendre son bien, & même par la mort de ses ennemis.* Pascal, *Lettre VII.* p. 88. Du Monteil.

Le luxe.] *Si on se pare*, dit Escobar, *sans mauvaise intention, mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle, qu'on a à la vanité: ou ce n'est qu'un péché véniel, ou ce n'est point péché du tout.* Le Pere *Bauni* déclare que *bien que la femme eût connoissance du mauvais effet que sa diligence à se parer opéreroit & au corps & en l'ame de ceux qui la contempleroient ornée de riches & précieux habits, qu'elle ne pécheroit néanmoins en s'en servant.* Escobar assure qu'*une femme peut joüer, & prendre pour cela de l'argent à son mari.* Pascal, *Lettre IX.* p. 129. 130. Du Monteil.

La paresse.] *La paresse*, dit Escobar, *est une tristesse de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de s'affliger de ce que les Sacremens sont la source de la grace. Et c'est*, continue-t-il, *un péché mortel.* Mais comme personne ne s'est apparemment jamais avisé d'être paresseux de cette maniere, ce Pere *avoüe qu'il est*

Que ſans peur débitant tes diſtinctions folles,
L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles?
Mais ſur ce ſeul projet ſoudain puis-je ignorer
A quels nombreux combats il faut me préparer?
J'entens déja d'ici tes Docteurs frénétiques
Hautement me compter au rang des Hérétiques;
M'appeller ſcélérat, traître, fourbe, impoſteur,
Froid plaiſant, faux bouſon, vrai calomniateur,
De Paſcal, de Wendrock, copiſte miſérable,

REMARQUES.

bien rare que perſonne tombe jamais dans le péché de pareſſe. PASCAL, *Lettre IX.* p. 125. DU MONTEIL.

VERS 323. 324. *M'appeller ſcélérat, traître, fourbe, impoſteur, Froid plaiſant, faux bouſon, vrai calomniateur.*] Mr. *Paſcal* dans ſa *douzieme Lettre aux Révérends Peres Jéſuites*, ſe plaint à ces Peres de ce qu'ils l'avoient *appellé Impie, Bouſon, Ignorant, Farceur, Impoſteur, Calomniateur, Fourbe, Hérétique, Calviniſte déguiſé, Diſciple de Du Moulin, Poſſedé d'une Légion de Diables.* Lettre XII. p. 170. DU MONTEIL.

VERS 325. *De Paſcal, de Wendrock, copiſte miſérable.*] Mr. *Despréaux* a en effet *copié* ici les accuſations que Mr. *Paſcal* a faites contre les *Jéſuites* dans ſes *Lettres Provinciales*, comme on vient de le voir. Mr. NICOLE, ſous le nom ſuppoſé de WENDROCK, a traduit ces Lettres en Latin, & les a accompagnées d'un Commentaire qui en juſtifie les citations. On a traité la même matiere d'une maniere plus étendue & plus méthodique dans l'Ouvrage intitulé, *la Morale des Jéſuites extraite fidélement de leurs Livres imprimés avec la permiſſion & l'approbation des Supérieurs de leur Compagnie: par un Docteur de Sorbonne.* C'eſt-à-dire, par Mr. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbonne, frere de Meſſieurs *Pierre, Claude & Charles Perrault*, mort en 1661. Cet Ouvrage parut en 1667. in 4. On l'a depuis réimprimé plus d'une fois en 3. Volumes in 12. Il a été traduit & publié en Anglois *in folio.* DU MONTEIL.

Et, pour tout dire enfin, Janſéniſte exécrable.
J'aurai beau condamner, en tous ſens expliqués,
Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués;

REMARQUES.

VERS 328. *Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués.*] On s'eſt imaginé en liſant ce Vers, que M. *Despréaux* regardoit les cinq Propoſitions de *Janſénius* comme des Propoſitions équivoques, qui peuvent ſe prendre dans un bon, ou dans un mauvais ſens. Mais il eſt clair que ce n'eſt point-là ſa penſée. Il veut dire que ces cinq dogmes fameux ont été fabriqués par l'Equivoque, comme il dit plus haut, que l'Arianiſme, le Luthéraniſme, & les autres Héréſies viennent de l'Equivoque. Ainſi, bien loin que ce Vers rende ſa Religion ſuſpecte à l'égard du Janſéniſme, c'eſt une preuve évidente qu'il croyoit le Janſéniſme une Héréſie auſſi véritable que l'Arianiſme, & toutes les autres, puiſqu'il en parle dans les mêmes termes. BROSSETTE.

§ Le Commentateur ne repréſente pas fidélement la penſée de Mr. *Despréaux*. Pour s'en former une juſte idée, il faut ſe ſouvenir qu'environ l'an 1652. quelques Docteurs de Sorbonne pouſſés & ſoutenus par les *Jéſuites* dreſſerent cinq Propoſitions qu'ils prétendirent être hérétiques & tirées d'un Ouvrage de JANSÉNIUS Evêque d'Ipres, intitulé *Auguſtinus*, parce que cet Evêque y expliquoit la Doctrine de *St. Auguſtin* ſur la Grace. Les Partiſans de *Janſénius*, que l'on nomma *Janſéniſtes*, ſe plaignirent que ces Propoſitions avoient été *fabriquées à plaiſir, & compoſées de termes ambigus & équivoques*, qui les rendoient en même tems ſuſceptibles du ſens de *Calvin*, condamné par le Concile de Trente comme hérétique; & du ſens de la Grace efficace par elle-même, enſeigné par *St. Auguſtin*, par *St. Thomas* & par *Janſénius*. Et le but des *Jéſuites* étant, en effet, d'établir la Grace ſuffiſante de *Molina* ſur les ruïnes de la Grace efficace de *St. Auguſtin*, ils ne cherchoient qu'à envelopper dans la condamnation du ſens de *Calvin*, la Doctrine de *St. Auguſtin* expliquée par *Janſénius*. Ces Propoſitions ont été condamnées par les Papes; & les *Janſéniſtes* après pluſieurs conteſtations ſur la queſtion ſi elles étoient ou n'étoient pas héréti-

Blâmer de tes Docteurs la Morale risible,
C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible;
C'est nier qu'ici-bas, par l'amour appellé,
Dieu pour tous les humains voulut être immolé.
Prévenons tout ce bruit: trop tard dans le naufrage,
Confus on se repent d'avoir bravé l'orage.

Alte-

REMARQUES.

ques & si elles étoient condamnées dans *le sens de Jansénius*, ont enfin déclaré qu'ils les condamnoient dans *tous les sens* que les Papes les avoient condamnées, & qu'ils n'avoient sur la Grace efficace d'autre sentiment que celui de *St. Augustin* & de *St. Thomas*. Cette déclaration n'a pas empêché que les *Jésuites* n'ayent continué à les traiter d'*hérétiques*, & de *Jansénistes*; & à soutenir que le *Jansénisme* est une *Secte* opposée à l'Eglise, une *nouvelle Hérésie*, un *Calvinisme horrible*. Mr. *Despréaux*, qui regardoit ces accusations comme fausses & calomnieuses, les censure ici, & craint qu'on ne le traite avec la même injustice que l'on a traité les *Jansénistes*. Comment le Commentateur a-t-il donc osé lui faire dire qu'*il croyoit le Jansénisme une Hérésie aussi véritable que l'Arianisme* &c.? N'a-t-il pas redouté le Public & les Amis de Mr. *Despréaux*? Du Monteil.

Vers 330. *C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible.*] Quelques copies portent, *un Jansénisme*: & c'est ainsi que l'Auteur avoit mis d'abord.

Vers 332. *Dieu pour tous les humains voulut être immolé.*] A côté de ce Vers il y avoit écrit: *Proposition de Saint Paul.* Elle est dans la seconde Epître aux Corinthiens, chap. V. v. 14. *unus pro omnibus mortuus est*: v. 15. *pro omnibus mortuus est Christus.* Bross.

M. *Despréaux* dit qu'il *aura beau condamner les cinq Propositions* dans tous les sens hérétiques qu'on y pourra découvrir, & *blâmer la Morale* relachée des *Jésuites* dont il vient de parler; qu'on ne laissera pas de le traiter d'hérétique, & de prétendre qu'il croit avec *Calvin* que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes. Du Monteil.

Alte-là donc, ma Plume. Et toi, ſors de ces lieux,
Monſtre, à qui, par un trait des plus capricieux,
Aujourd'hui terminant ma courſe ſatirique,
J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique.
Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,
Dans ces païs par toi rendus ſi renommés,
Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarthe arroſe:
Ou, ſi plus ſûrement tu veux gagner ta cauſe,
Porte-la dans Trévoux, à ce beau tribunal,

REMARQUES.

VERS 340. *Dans ces païs par toi rendus ſi renommés.*] Dans l'*Edition de Genève*, & dans toutes celles que l'on a faites d'après elle, ſoit en France, ſoit en Hollande, il ſe trouve encore une faute ſinguliere dans ce Vers, qui s'y lit ainſi:

Dans ce païs par toi rendus ſi renommés.

Rendus & *Renommés* ſont au Pluriel, comme en effet ils y doivent être, puiſque le dernier de ces Mots rime avec *bien-aimés*, qui eſt au Pluriel dans le Vers précédent. Mais *païs*, qui eſt le Subſtantif, dont *rendus* & *renommés* ſont les Adjectifs, eſt au ſingulier. Il eſt étonnant qu'une faute auſſi groſſiere ait ſubſiſté dans un ſi grand nombre d'Editions, & qu'on ne l'ait pas même corrigée dans celles de Paris de 1735. & de 1740. DE ST. MARC.

VERS 341. *Où l'Orne épand ſes eaux, & que la Sarthe arroſe.*] L'*Orne* eſt une Riviere de la Baſſe-Normandie. La *Sarthe* eſt une Riviere du Mans. Les Bas-Normands ſont grands amis de l'Equivoque: mais on dit en Proverbe, qu'*un Manceau vaut un Normand & demi.* LA FONTAINE ſemble avoir enchéri ſur cela dans ſon Conte du *Remede*, en diſant:

Près du Mans ... païs de Sapience,
Gens peſant l'air, fine fleur de Normand, &c.

VERS 343. *Porte-la dans Trévoux*, &c.] Perſonne n'i-

Où de nouveaux Midas un Sénat monachal,

REMARQUES.

gnore que ce qui aigrit M. *Despréaux* contre les *Journalistes de Trévoux*, ce fut un Extrait peu favorable, qu'ils insérerent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703. à l'occasion de l'Edition de ses Ouvrages, qui avoit paru à Amsterdam en 1701. Ce démêlé se termina par quelques *Epigrammes* de part & d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'est ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce sujet le 12. de Mars 1706. Après m'avoir dit, que dans cette derniere *Satire*, il n'en veut point aux *Jésuites* en général. „ La „ vérité est, ajoute-t-il, qu'à la fin de ma *Satire* j'at„ taque directement les *Journalistes de Trévoux*, qui „ depuis notre accommodement, m'ont encore insulté „ dans trois ou quatre endroits de leur *Journal*. Mais „ ce que je leur dis, ne regarde ni les Propositions ni „ la Religion; & d'ailleurs je prétens, au lieu de leur „ nom, ne mettre dans l'impression que des étoiles, „ quoiqu'ils n'ayent pas eu la même circonspection à „ mon égard ". Bross.

L'*Edition de Paris* de 1740. porte dans la *Remarque* sur cet endroit: „ L'Auteur avoit publié en 1701. une „ Edition de ses Ouvrages. Les *Journalistes de Tré*„ *voux* en parlerent au mois de Septembre 1703. d'u„ ne maniere qui le piqua ". Dans la *Remarque* sur l'*Epigramme*, qui commence par ce Vers:

Non, pour montrer que Dieu veut être aimé de nous.

la même *Edition* dit: „ Les *Journalistes de Trévoux* en „ rendant compte au mois de Septembre 1703. d'une „ Edition, que les Hollandois avoient faite deux ans „ auparavant avec les Imitations au bas des Pages, &c ". Ces deux *Remarques* se contredisent, & l'exposé de la premiere est faux. C'est en effet de l'*Edition*, qui parut à Amsterdam chez *Henri Schelte* en 1701. en deux volumes *in*-12. qu'il est parlé dans le mois de Septembre 1703. du *Journal de Trévoux*. Voyez la *Remarque* sur l'*Epigramme*, qui commence par ce Vers:

Mes Révérends Peres en Dieu. De St. Marc.

Vers 344. 345. & 346. *Où de nouveaux Midas un Sé-*

345 Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

REMARQUES.

nat monachal, Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance, Pour juger Apollon &c.] Les *Jésuites* de Paris publient tous les mois à *Trévoux*, petite Ville de la Souveraineté de Dombes, un Journal intitulé *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts*. M. *Despréaux* veut dire que ces Journalistes, présomptueux Ignorans, s'érigent en Dictateurs de la République des Lettres, & condamnent ou maltraitent tous les Auteurs qui se distinguent par leur sçavoir & par leur mérite. DU MONTEIL.

§. Les *Mémoires* de *Trévoux* ont cessé par l'expulsion des *Jésuites* de *France*. Le *Journal des Beaux-Arts & des Sciences* leur a succédé, mais fait par d'autres mains.

CHANG. Vers 345. *Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance.*] L'Auteur avoit mis dans la premiere composition :

Tous les mois sous l'appui, &c.

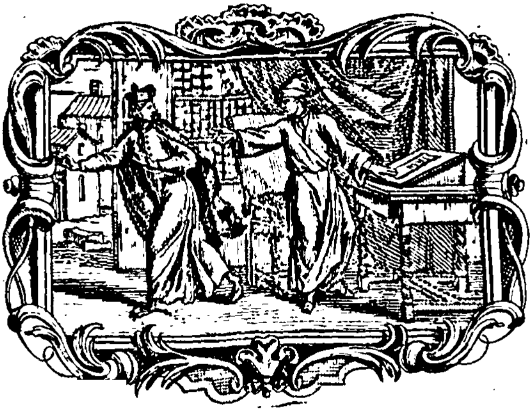

AVIS

touchant les Pièces suivantes.

LA Préface *de* l'Apologie des Femmes *par M.* Perrault, *la* Lettre *que lui écrivit M.* Arnauld *pour la défense de M.* Despréaux *attaqué dans cette* Préface, *& la* Lettre de Remercîment *de M.* Despréaux *à M.* Arnauld, *étant trois pièces relatives à la X.* Satire *de notre Poëte, on a cru devoir les placer ici, parce qu'il sera plus commode pour le lecteur de les trouver dans le même volume que de les aller chercher dans un autre. C'est une attention que n'ont pas eue les autres Editeurs, excepté M.* de St. Marc, *qui d'abord s'étant proposé de suivre l'ordre de l'*Edition *de 1701, c'est-à-dire, de mettre les trois pièces en question dans le IV. Tome de son* Edition, *jugea ensuite plus convenable l'arrangement que l'on suit ici. A son exemple encore, on ne s'est pas borné à rapporter la* Préface *de M.* Perrault, *on donne aussi par occasion son* Apologie des Femmes, *parce qu'elle mérite d'être lue, quoique les vers en soient quelquefois un peu trop négligés.*

*L'APOLOGIE

DES

FEMMES,

Par M. PERRAULT *de l'Académie Françoiſe.*

PRE'FACE.

CETTE *Apologie* n'eſt point une réponſe en forme à la *Satire contre les Femmes* & contre le Mariage, puiſqu'elle a été compoſée & lue même en pluſieurs endroits avant que la *Satire* fût imprimée. C'eſt ſeulement une pièce de Poëſie qui défend ce que la *Satire* attaque, pour donner au Public la ſatisfaction de voir ſur cette matiere & le pour & le contre. Je ſçai que le parti que j'ai pris, quoique le plus juſte & le plus loüable, eſt le moins avantageux à celui qui le ſoutient, parce que les Rieurs ſeront toujours du côté de la raille-

REMARQUES.

* M. *Perrault* fit imprimer ſon *Apologie des Femmes* en 1694. quelque tems après que la X. *Satire* eut paru. Cette *Pièce* fut enſuite inſérée par l'Auteur dans un Recueil *in*-12. de quelques-uns de ſes Ouvrages, qu'il donna la même année.

rie & de la médiſance; mais dès que j'eus appris le ſujet de la *Satire*, & la maniere à-peu-près, dont on le devoit traiter, je ne pus m'empêcher de travailler en faveur du ſentiment contraire. Comme on ſçait que l'Auteur de cet Ouvrage & moi ne ſommes pas de même avis ſur bien des choſes, je crus qu'on ne ſeroit pas fâché de me voir encore oppoſé à lui ſur un ſujet de cette nature, où il s'agit de la défenſe non ſeulement de la vérité, mais encore des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique.

L'Auteur de la *Satire* agit toujours ſur un principe qui eſt bien faux, & capable de faire faire bien des fautes. Il s'imagine qu'on ne peut manquer en ſuivant l'exemple des Anciens; & parce qu'*Horace* & *Juvénal* ont déclamé contre les Femmes d'une maniere ſcandaleuſe & en des termes qui bleſſent la pudeur, il s'eſt perſuadé d'être en droit de faire la même choſe, ne conſidérant pas que les mœurs d'aujourd'hui ſont bien différentes de celles du temps de ces deux Poëtes, où l'on avoit, comme ils le diſent, divers moyens de ſe paſſer du mariage, qui n'étoient parmi eux que des galanteries, mais qui ſont des crimes parmi les Chrétiens, & des crimes abominables.

Sur le même principe il croit toujours qu'il peut maltraiter dans ſes *Satires* ceux qu'il lui plaira. La Raiſon a beau lui crier ſans ceſſe que l'Équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voulons pas qui nous ſoit fait à nous-mêmes, cette voix ne l'émeut point, & il lui ſuffit qu'*Horace* en ait uſé d'une autre maniere. Il eſt étrange comment lui qui eſt ſi ſenſible à la répréhenſion, qui eſt ſi alerte pour aller au devant des moindres railleries qu'on lui prépare, & qui a prévenu tant de fois les Tribunaux où l'on vouloit ſe plaindre de ſes *Satires*, continue toujours ſur le même

ton, & comment dans le même temps qu'il fait défendre à tout le monde de l'attaquer, il se donne la permission d'attaquer tout le monde.

On peut s'étonner encore qu'ayant comparé ses *Satires* à nos *Sermons*, il n'ait pas remarqué que s'il y a quelque ressemblance entre des choses, dont les unes sont si saintes & les autres si profanes, c'est qu'il est de la nature de tous les deux de ne combattre le vice qu'en général sans jamais nommer les personnes; cependant il l'a fait encore dans cette derniere *Satire*, & d'une maniere qui a déplû aux plus enclins à la médisance. Car de voir toujours revenir sur les rangs *Chapelain*, *Cotin*, *Pradon*, *Coras* & plusieurs autres; c'est la chose du monde la plus ennuyeuse & la plus dégoûtante.

Il a crû aussi que si les Vers de sa *Satire* étoient plus durs, plus secs, plus coupés par morceaux, plus enjambans les uns sur les autres, plus pleins de transpositions & de mauvaises césures que tous ceux qu'il a faits jusqu'ici, ils plairoient encore davantage, parce qu'ils en seroient plus semblables aux Vers des *Satires* d'*Horace*, ne songeant pas que toutes les Langues ont leur génie particulier, & que souvent ce qui est une élégance dans le Latin, est une barbarie dans le François.

Voilà une partie des erreurs où l'a conduit l'imitation mal entendue des Anciens; en voici quelques-unes où il est tombé purement de son chef.

Il s'est mis dans l'esprit que son *Ode Pindarique* avoit eu un succès admirable, & qu'à la réserve de *certains mauvais Critiques, qui en ont censuré quelques mots & quelques syllabes*, elle avoit été applaudie de tout le monde. On sçait assez sans que je m'amuse à le faire voir, combien il se trompe sur cet article.

Il fonde, à ce qu'il dit, *la plus grande espérance du succès de son Ouvrage, sur l'approbation que les*

Femmes y donneront, bien loin d'appréhender qu'elles s'en fâchent, erreur encore plus grande & plus inexcusable. Il fait bien voir qu'il ne connoît gueres les Femmes dont il croit avoir attrapé tous les caracteres, lorsqu'il s'attend d'avoir leur approbation sur un pareil Ouvrage. Pendant que tant d'honnêtes gens ont bien de la peine à leur plaire en leur disant des douceurs, comment a-t-il pû croire qu'il leur plairoit en leur disant des injures?

Il ajoute qu'*elles le loüeront de ce qu'il a trouvé moyen, dans une matiere aussi délicate que celle qu'il traite, de ne pas laisser échaper un seul mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur*. Quelle erreur encore! Est-ce que *des Héros à voix luxurieuse, des Morales lubriques, des Rendez-vous chez la Cornu, & les plaisirs de l'Enfer qu'on goûte en Paradis* peuvent se présenter à l'esprit sans y faire des images dont la pudeur est offensée? Il est vrai que *les plaisirs de l'Enfer* est une expression fort obscure, & qu'on n'a jamais oüi parler *des plaisirs de l'Enfer* non plus que des peines du Paradis; mais on ne peut creuser cette pensée, sans que l'imagination ne se salisse effroyablement.

Il a crû que sa *Satire* serviroit à inspirer une bonne Morale, (car tout homme qui compose une *Satire*, doit avoir ce dessein, & l'on ne peut, sans lui faire tort, présumer qu'il ne l'a pas;) il débute cependant par faire entendre qu'un homme n'est gueres fin, ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans, ou quand il s'imagine que sa femme peut lui dire quelque parole un peu tendre, sans avoir dessein de le tromper. Voilà un beau moyen d'affermir l'amitié conjugale, & de mettre la paix dans les familles! Il ajoute que s'il ne s'abuse point dans son calcul, il y a *trois Femmes de bien* dans Paris

qu'*il pourroit citer.* Où eſt l'utilité de faire entendre que ſuivant ce calcul & le raiſonnement qui en réſulte, nous ſommes preſque tous des enfans illégitimes? Peut-être a-t-il voulu par-là gagner les ſuffrages des Dames: car comment pourroient-elles ne pas applaudir à un Ouvrage qui fait tant d'honneur à leur ſexe, & qui va juſqu'à reconnoître trois Femmes de bien dans une Ville, où il y en a plus de deux cens mille?

Il croit que tous les caracteres des Femmes qu'il a formés, ſont beaux & naturels; il ne faut qu'examiner celui de la *Dévote*, qui eſt ſon chef-d'œuvre, pour voir combien il ſe trompe. Après avoir dit *qu'elle va quêter dans les maiſons pour les Pauvres*, *qu'elle viſite les Priſons*, *qu'elle hante les Hôpitaux*, il ajoute *qu'elle ne peut vaincre ſa paſſion pour le fard.* S'il avoit dit qu'elle ne peut vaincre ſon orgueil, ſa colere ou ſon penchant à la médiſance, cela ſeroit le mieux du monde, mais le fard n'eſt point là en ſa place: car il ne s'eſt jamais trouvé une Femme aſſez folle pour aller dans des Hôpitaux & dans des Priſons avec du fard ſur le viſage, cela eſt ſi ſingulier qu'il ne doit point entrer dans l'idée générale d'une *Dévote*.

On croit que le caractere de la *Sçavante ridicule* a été fait (1) pour une Dame qui n'eſt plus, & dont le mérite extraordinaire ne devoit lui attirer que des loüanges. Cette Dame ſe plaiſoit aux heures de ſon loiſir à entendre parler d'Aſtronomie & de Phyſique; & elle avoit même une très-grande pénétration pour ces Sciences, de même que pour pluſieurs autres que la beauté & la faci-

REMARQUES.

(1) *Pour une Dame*] Voyez SAT. X. *Rem.* ſur le Vers 429.

lité de ſon eſprit lui avoient rendu très-familieres. Il eſt encore vrai qu'elle n'en faiſoit aucune oſtentation, & qu'on n'eſtimoit gueres moins en elle le ſoin de cacher ſes dons, que l'avantage de les poſſéder. Elle étoit eſtimée de tout le monde; le Roi même prenoit plaiſir à marquer la conſidération qu'il avoit pour ſon mérite par de fréquentes gratifications, & elle eſt morte dans la réputation d'une piété ſinguliere. L'Auteur de la *Satire* ayant mis (2) dans un de ſes Ouvrages, il y a environ vingt ans, les deux Vers qui ſuivent:

Que l'Aſtrolabe en main un autre aille chercher
Si le Soleil eſt fixe ou tourne ſur ſon axe.

Cette Dame eut la bonté de lui dire, que quand on ſe mêloit de faire des *Satires*, il falloit connoître les matieres dont on parloit, que ceux qui tiennent que le Soleil eſt fixe & immuable, ſont les mêmes qui ſoutiennent qu'il tourne ſur ſon axe, & que ce ne ſont point deux opinions différentes, comme il paroît le dire dans ſes Vers. Elle ajouta qu'un Aſtrolabe n'étoit d'aucune utilité pour découvrir ſi le Soleil eſt fixe, ou s'il tourne ſur ſon axe. On prétend que le chagrin qu'il eut d'être relevé là-deſſus, lui a fait faire le portrait d'une *Sçavante ridicule.* Il eſt vrai qu'il n'eſt pas honnête à un ſi grand Poëte d'ignorer les Sciences & les Arts dont il ſe mêle de parler, mais la Dame qui l'inſtruiſoit n'étoit point coupable de ſon ignorance, ni de la faute qu'il avoit faite en parlant de choſes qu'il ne connoiſſoit pas.

REMARQUES.

(2) *dans un de ſes Ouvrages,*] EPIT. V. v. 28. & 30. Voyez, *Rem.*

Combien a-t-on été indigné de voir continuer ici ſon acharnement contre la *Clélie*? L'eſtime qu'on a toujours faite de cet Ouvrage, & l'extrême vénération qu'on a toujours eue pour (3) l'illuſtre perſonne qui l'a compoſé, ont fait ſoulever tout le monde contre une attaque ſi ſouvent & ſi inutilement répétée. Il paroît bien que le vrai mérite eſt bien plutôt une raiſon pour avoir place dans ſes *Satires*, qu'une raiſon d'en être exempt.

Il s'eſt encore bien trompé quand il a crû que ſa *Satire* pourroit réuſſir à la Cour, ſi ſage aujourd'hui, ſi modeſte & ſi réglée par l'exemple du Maître. Un ſi grand exemple peut à la vérité avoir mêlé quelques Hypocrites avec les gens de bien, mais l'Auteur de la *Satire* devoit penſer que ces Hypocrites ſeront encore plus impitoyables que les autres, & que leur empreſſement à exagérer l'horreur qu'ils n'ont pas, ſera plus vif que celui des gens de bien à témoigner celle qu'ils ont.

Il ſe trompe encore quand il croit m'avoir beaucoup mortifié, en diſant que le *Poëme* de *Saint Paulin* pourrit chez *Coignard*. (N'eſt-il point las de dire qu'un Livre pourrit chez l'Imprimeur, qu'il s'y rouſſit par les bords, qu'il va chez l'Epicier, chez le Chapelier, chez la Beurriere, & cent autres choſes ſemblables déja uſées du temps d'*Horace* & de *Juvénal*?) Le *Poëme* de *Saint Paulin* ne pourrit point chez *Coignard*, il ſe débite autant qu'un autre Livre de dévotion en Vers & qui étant rempli de ſentimens de piété, n'eſt pas de nature à être recherché avec autant d'empreſſement que des *Satires* pleines de médiſances. Il a beau ſe glorifier du grand débit que l'on a fait de ſes

REMARQUES.

(3) *l'illuſtre perſonne*] Mademoiſelle *de Scuderi.*

Satires, ce débit n'approchera jamais de celui de *Jean de Paris*, de *Pierre de Provence*, de la *Misére des Clercs*, de la *Malice des Femmes*, ni du moindre des *Almanachs* imprimés à Troye au *Chapon d'or*. Il me fait dire en cet endroit des choses que je n'ai point dites, ou que j'ai dites tout autrement qu'elles ne sont exprimées; mais c'est la maniere dont il en use ordinairement à mon égard.

Puisqu'il paroît avoir une si grande soif de réputation, & qu'elle va jusqu'à ne pouvoir souffrir le peu que j'en ai (car l'Auteur du *S. Paulin* lui tient au cœur, quelque mal qu'il en dise de tous côtés:) que ne compose-t-il un Ouvrage purement de lui, où il n'y ait point de médisance, & qui plaise par la seule beauté de son génie? Pourquoi, au lieu de se renfermer, comme il fait, dans la peinture de ce qu'il y a de laid dans les hommes, ne s'occupe-t-il à célébrer les vertus que le Ciel leur a données? Au lieu de voler toujours terre à terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne, que ne s'éleve-t-il comme un aigle vers les grandes & hautes matieres? Le Ciel, la Terre, les Enfers, les Anges & les Démons, Celui-même qui a fait toutes choses, peuvent être le digne objet de ses travaux & de ses veilles: car tant qu'il ne fera que des *Satires*, comme celles qu'il nous a données, *Horace* & *Juvénal* viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. *Chapelain*, *Quinaut*, *Cassaigne* & les autres qu'il aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve, vient de la célébrité de leur nom, qu'on se plaît à y voir tourner en ridicule. La malignité du cœur humain qui aime tant la médisance & la calomnie, parce qu'elles élevent secrettement celui qui lit au dessus de ceux qu'elles abaissent, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les

Ouvrages de (4) M. *Despréaux*, & que s'ils étoient lus avec les yeux que donne la charité, il s'en faudroit beaucoup qu'on y trouvât les mêmes charmes, pour ne rien dire de plus. Il est vrai qu'il a si peu réussi quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la *Satire*, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui donner ce conseil.

Il me semble que jusqu'ici j'ai repris dans les Ouvrages de l'Auteur de la *Satire* autre chose que *des mots & des syllabes*, & que j'ai attaqué des endroits essentiels & de conséquence; mais où a-t-il vû qu'en fait de versification (car il ne s'agit gueres que de cela dans ses compositions;) où a-t-il vû, dis-je, que dans des Ouvrages en Vers, les mots & les syllabes soient de peu d'importance? J'aimerois autant qu'un Musicien nous dît que les mauvais accords, les dissonnances & le manque de mesure ne sont d'aucune conséquence dans une composition de Musique. A-t-il oublié de quelle sorte *Quintilien* parle du jugement des oreilles? Il donne à ce jugement l'épithete de très-superbe, pour marquer que les oreilles s'offensent & pardonnent difficilement; il faut que les paroles qui veulent plaire à l'esprit, commencent par plaire aux oreilles, ou du moins qu'elles ne les blessent pas en passant chez elles.

Pour achever de faire voir qu'on a eu raison de ne donner pas à la *Satire* les applaudissemens que *les Amis de son Auteur prétendoient qu'on lui donneroit comme au plus beau de ses Ouvrages*, il n'y auroit qu'à l'examiner dans le détail. Il n'y eut jamais un plus beau champ pour la Critique, & ceux

REMARQUES.

(4) *M. Despréaux*,] Il est seulement indiqué: M. D***

qui voudront l'entreprendre, ne travailleront pas sur une matiere ingrate; pour moi je me contenterai de marquer légérement quelques endroits qui m'ont frappé plus que les autres.

Il me paroît qu'on ne sçait la plupart du temps lequel des deux Interlocuteurs parle dans la Satire.

Il prétend qu'un certain nombre de Vers, qu'il a fait imprimer en autres caracteres que le reste, sont une Traduction du commencement de la *sixieme Satire* de *Juvénal*; car il met en marge que *ce sont les paroles du commencement de cette Satire:* cependant ces Vers ne contiennent ni les paroles ni même le sens de *Juvénal*. Les voici.

(5) Que dès le temps de Rhée
La Chasteté déja la rougeur sur le front
Avoit chez les mortels reçû plus d'un affront:
Qu'on vit avec le fer naître les injustices,
L'impiété, l'orgueil & tous les autres vices,
Mais que la bonne foi dans l'amour conjugal,
N'alla point jusqu'au temps du troisieme métal.

Voici une Traduction du commencement de cette *sixieme Satire* de *Juvénal*, que je ne donne pas pour fort élégante, mais qui est très-fidelle.

Je croi que la Pudeur fut toujours révérée
Dans les temps bienheureux de Saturne & de Rhée,
Lorsqu'un Antre sauvage éclairé d'un faux jour,

REMARQUES.

(5) *Que dès le temps de Rhée*] Paroles du commencement de la *Satire* de *Juvénal*. PERR.

C'est une petite *Note* de M. *Despréaux*, qu'il rapporte. Voyez SAT. X. *Rem.* sur le Vers 26.

Faiſoit de nos ayeux le plus riche ſéjour,
Et cachoit ſous le frais de ſon ombre champêtre
Les hommes & leurs Dieux, le bétail & ſon maître,
Quand la femme ruſtique avec de viles peaux
Couvroit un lit de jonc, de mouſſe & de roſeaux,
Et vous reſſemblant peu, Beauté pleine de charmes,
Qui pour un Moineau mort verſâtes tant de larmes,
Préſentoit la mamelle à ſon fils déja grand,
Et comme ſon époux ne vivoit que de gland.
Car d'un air moins poli qu'en ce ſiècle où nous ſommes
Dans leurs ſombres forêts vivoient les premiers hommes,
Qui d'un chêne ſortis ou d'argile formés
Sans aide de Parens ſe virent animés.
Alors de la Pudeur on put voir quelque marque,
Même ſous Jupiter encor jeune Monarque,
Quand les Grecs moins ruſés & moins ingénieux
Ne juroient pas encor par leurs Rois, par leurs Dieux,
Quand les plus beaux jardins n'avoient ni mur, ni porte,
Et qu'on alloit par-tout ſans peur & ſans eſcorte.
Depuis avec ſes ſœurs, loin des terreſtres lieux,
Aſtrée & la Pudeur s'envolerent aux Cieux.
Poſthume, c'eſt ſans doute un long & vieil uſage,
D'enfraindre ſans reſpect la foi du mariage.
Le dur ſiècle de Fer, de cent crimes divers,
Non connus juſqu'alors inonda l'Univers,
Fit voir des Aſſaſſins, des Voleurs, des Fauſſaires;
Mais dès l'âge d'argent on vit des Adulteres.

On voit clairement par cette Traduction, que les paroles qu'on donne pour être de *Juvénal* n'en sont point, & même qu'elles portent un sens contraire à celui de ce Poëte; car ce Poëte dit que la Pudeur demeura sur la terre pendant le régne de *Saturne* qui est le même que celui de *Rhée*, & que le siècle d'argent vit les premiers Adulteres; & le prétendu Traducteur dit que *dès le temps de* RHE'E,

La Chasteté déja la rougeur sur le front,

Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront.

L'Auteur de la *Satire* n'auroit-il point fait cette Traduction, pour montrer d'une maniere fine combien les Modernes sont inférieurs aux Anciens?

Il y a une infinité de Vers qui n'ont point de césures; en voici quelques-uns.

Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu

Son mariage n'est qu'une longue querelle

Ne sçavent pas s'il est au monde un Saint-Paulin

Qui veut vingt ans encore après son mariage.

Pour les transpositions il y en a d'insupportables, & en grande abondance. Mr. *Chapelain* n'étoit qu'un apprentif pour les faire bien dures & bien sauvages; je n'en rapporterai que deux ou trois.

Entendre des discours sur l'amour seul roulans,

De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.

Cette derniere transposition fait une équivoque; on ne sçait s'il veut dire que *Phèdre* dédaignoit la pudeur enfantine, comme la Grammaire & la construction naturelle veulent qu'on l'entende: ou si c'est *la femme yvre d'un Mousquetaire*, qui dédaigne la pudeur enfantine de *Phèdre*.

Et

Et par-tout où tu vas, dans ses yeux enflammés

T'offrir non pas d'Isis la tranquille Euménide.

Il falloit mettre, *t'offrir dans ses yeux enflammés*, & non pas, *dans ses yeux enflammés t'offrir*. Ce qui suit donne à croire que l'*Ombre de Quinaut* le poursuit par-tout: car après lui avoir donné dès d'abord un coup de dent en parlant de la Morale de l'*Opéra*, de quoi s'avise-t-il d'aller chercher hors de propos, qu'il y a dans l'*Opéra* d'*Isis* une Furie qui à son gré ne se tourmente pas assez? (6) Il y a là quelque chose qui n'est pas naturel, & qui marque qu'il y est poussé malgré qu'il en ait.

A chasser un Valet dans la maison chéri,

D'un Censeur dans le fond qui folâtre & qui rit.

Je ne m'arrêterai point aux chevilles ni aux obscurités, elles y sont presque sans nombre, & de plus cela ne consiste souvent qu'en *mots & en syllabes*.

L'Histoire du Magistrat avare, & de sa Femme qui l'étoit encore plus que lui, me semble un peu hardie. Dieu veuille que l'Auteur ne s'en apperçoive pas, car il pourroit y avoir des Parens d'assez mauvaise humeur pour n'en pas rire.

Peu de gens ont entendu ce que vouloit dire un *lit effronté*, où une Dame *se fait traiter d'une santé visible & parfaite.* S'il s'agissoit d'un lit de débauche où une Femme eût commis plusieurs adulteres, on pourroit s'imaginer, pour peu qu'on se laissât aller à la Poësie, que l'effronterie de la Femme auroit passé jusqu'à son lit; mais d'appeller

REMARQUES.

(6) *Il y a là quelque chose* &c.] Cette Phrase qui étoit dans la premiere *Edition*, manque dans le Recueil de 1694. DE ST. MARC.

ce lit *effronté*, parce que la Femme qui eſt couchée deſſus, oſe dire qu'elle eſt malade quand elle ne l'eſt pas, il y a aſſurément un peu trop de Poëſie dans cette fiction.

On a de la peine à deviner ce que veulent dire ces deux Vers.

Mais pour quelques vertus ſi pures, ſi ſinceres,

Combien y trouve-t-on d'impudentes fauſſaires !

Par *fauſſaires* on ne peut entendre que ceux qui contrefont, ou des Actes ou des ſignatures. On n'a jamais ouï parler que les Femmes ſe mêlaſſent d'un tel métier. Elles ont bien de la peine à former une vraye écriture, comment auroient-elles aſſez d'habileté pour en faire de fauſſe? On entrevoit que par *fauſſaires* il veut dire des hypocrites, mais cela ne s'entend que parce qu'on veut bien l'entendre.

Ceci eſt encore un peu obſcur:

Et que dans ſon logis fait neuf en ſon abſence.

On ne comprend point comment un homme revenant de la Ville chez lui, peut trouver ſon logis fait neuf. S'il y avoit qu'il trouve qu'on a fait maiſon neuve chez lui, cela s'entendroit: car maiſon ſignifie auſſi bien ceux qui habitent une maiſon, que la maiſon même; mais logis ne ſignifie que le lieu où l'on habite.

Ceci eſt plus étrange.

N'allons donc point ici réformer l'Univers,

Ni par de vains Diſcours & de frivoles Vers.

N'eſt-il pas plaiſant que le Poëte faſſe parler un de ſes Interlocuteurs, comme ſi la converſation qu'il rapporte s'étoit faite en Vers? c'eſt comme ſi *Corneille* avoit fait dire à *Auguſte* en parlant à

Cinna: Prête l'oreille à mes Vers, au lieu de dire, comme il fait: *Prête l'oreille à mes discours.*

On a de la peine à entendre ce que veut dire *une Capanée*. On ne sçait si on voit un homme ou une femme. *Une* marque que c'est une femme; & *Capanée*, que c'est un homme: car c'étoit un des sept Capitaines qui assiégeoient la Ville de Thèbes, fort connu par son impiété. Je ne sçai pas si on peut dire qu'une femme est *une Capanée*, pour signifier qu'elle est une Impie; mais je sçai bien qu'on ne dira jamais qu'une femme est une *Thésée*, pour dire qu'elle est une infidelle; qu'elle est une *Cicéron*, pour dire qu'elle est fort éloquente; ni qu'elle est une *Socrate*, pour dire qu'elle est fort sage. Il y a là, si je ne me trompe, un solécisme, & des plus gros: peut-être que *l'apprentie Auteur* qui a précédé, autorise *une Capanée*, & qu'*une Capanée* autorise ensuite *l'apprentie Auteur*. Je doute cependant qu'ils se puissent maintenir l'un l'autre, ni même s'empêcher de tomber tous deux.

Il dit que les Parisiens sont

Gens de douce nature, & maris bons Chrétiens.

Si on examine de près ce que *bons Chrétiens* veut dire là, pour peu qu'on aime le nom de Chrétien, il sera difficile de n'être pas indigné de la signification qu'on lui fait avoir.

Mais c'est assez parler de la *Satire contre les Femmes*, disons quelque chose de leur *Apologie*. Je ne doute point que plusieurs gens du bel air ne trouvent étrange que je fasse consister un si grand bonheur dans l'amitié conjugale, eux qui ne regardent ordinairement le mariage que comme une voye à leur établissement dans le monde, & qui croyent que s'il faut prendre une femme pour avoir des Enfans, il faut choisir une Maîtresse pour avoir du plaisir. Mais

cette conduite vicieuse, quoiqu'assez usitée, ne prévaudra jamais aux premieres loix de la Nature & de la Raison, qui demandent une union parfaite entre ceux qui se marient : loix si sages, si commodes & si honnêtes.

Je suis encore persuadé que quelques Femmes de la haute volée n'aimeront par ces meres & ces filles, qui travaillant chez elles,

Ne songent qu'à leur tâche, & qu'à bien recevoir
Leur pere ou leur époux quand il revient le soir.

Elles trouveront ces manieres bien bourgeoises, & le sentiment que j'ai là-dessus bien antique pour un *Défenseur des Modernes :* mais quoi qu'elles puissent dire, & quelque autorisées qu'elles soient par l'usage & par la mode, il sera toujours plus honnête pour elles de s'occuper à des ouvrages convenables à leur sexe & à leur qualité, que de passer leur vie dans une oisiveté continuelle.

Il y a quelques portraits dans mon *Apologie*, qui ne marquent personne en particulier; & si quelqu'un se les applique, c'est qu'il le voudra bien, & qu'il trouvera que ces portraits lui ressemblent. Il n'en est pas ainsi du portrait de l'Auteur de *S. Paulin* dans la *Satire.* Quelque obscur que soit cet Auteur, & quoiqu'il n'y ait point d'honnête homme qui sçache s'il *est au monde un S. Paulin*, plusieurs honnêtes gens n'ont pas laissé de le reconnoître, sans le secours même de la premiere lettre de son nom, & des deux étoiles qui marquent qu'il est de deux syllabes.

La *Satire* paroît en quelque façon faire main basse sur toutes sortes de Mariages, & n'en approuver aucun, je serois bien fâché qu'on crût que je pense la même chose du Célibat. Non seulement je le loue & le révere dans ceux qui se consacrent à l'Eglise, ou qui se retirent dans des

Monaſteres ; je le loue encore dans ceux qui le choiſiſſent pour mener une vie plus auſtere, en demeurant dans le monde, ou pour vaquer plus librement à l'étude ; je le loue même en ceux qui n'ayant pas le bien néceſſaire pour ſoutenir les charges & les dépenſes du Mariage ſelon leur qualité, s'en éloignent par prudence & par modération. Je n'en veux qu'à ceux qui choiſiſſent cet état par libertinage, pour ne pouvoir ſouffrir aucun lien qui les retienne dans les bornes de la raiſon & de l'honnêteté ; à ces hommes ſans joug, à ces *enfans de Bélial*, comme parle *l'Ecriture*, qui non contens de vivre ſans régle & ſans ordre, veulent que tout le monde vive comme eux, & qui prétendent, tout inſenſés qu'ils ſont, paſſer pour les plus ſages d'entre les hommes.

L'APOLOGIE DES FEMMES.

TIMANDRE *avoit un Fils, triſte, fâcheux, colere,*
Des Miſantropes noirs le plus atrabilaire ;
Qui mortel ennemi de tout le genre humain,
D'une maligne dent déchiroit le Prochain,
Et ſur le Sexe même, emporté par ſa bile,
Exerçoit ſans pitié, l'acreté de ſon ſtyle.
Le Pere qui vouloit qu'une ſuite d'enfans
Pût tranſmettre ſon nom dans les Siècles ſuivans,
Cent fois l'avoit preſſé, pour en avoir lignée,
De vouloir ſe ſoumettre aux Loix de l'Hyménée ;
Et cent fois par ce Fils de chagrins hériſſé,
Se vit avec douleur vivement repouſſé.
Un jour qu'il le trouva d'une humeur moins ſauvage,

Le tirant à l'écart il lui tint ce langage :
Ce qui plaît, ce qui charme & qu'on aime en tous lieux,
Te ſera-t-il toujours un objet odieux ?
Ne ſçaurois-je eſpérer que ton dédain ſe paſſe,
Et qu'enfin le Beau-Sexe avec toi rentre en grace ?
Si tu t'en éloignois par un ſaint mouvement
Et pour ne regarder que le Ciel ſeulement,
Te blâmer ſur ce point ſeroit une injuſtice,
Et je t'applaudirois d'un ſi grand ſacrifice ;
Mais ce qui t'a jetté hors du chemin battu,
Ce n'eſt que le Caprice, & non pas la Vertu.
C'eſt un ordre éternel qu'encore toute pure
Au fond de tous les cœurs imprima la Nature,
De rendre à ſes Enfans le dépôt précieux
De la clarté du jour qu'on tient de ſes Ayeux.
Heureux ! qui révérant cette ſainte conduite,
N'arrête pas en ſoi, de ſoi-même la ſuite,
Mais ſe rend immortel au gré de ſon deſir !
Serois-tu bien, mon fils, inſenſible au plaiſir
De voir un jour de toi naître un autre toi-même,
Qui ſerve l'Eternel, qui l'adore & qui l'aime ?
Qui lorsque le trépas aura fermé tes yeux,
Après toi rende hommage à ſon nom glorieux,
Et d'où puiſſe ſortir une féconde race,
Qui juſqu'au dernier jour le béniſſe en ta place ?
Tu ſçais, je te l'ai dit, à quoi tendent mes vœux,
Et ce qui peut nous rendre & l'un & l'autre heureux.

Il eſt, j'en ſuis d'accord, des femmes infidelles,
Et dignes du mépris que ton cœur a pour elles;
Mais ſi de deux ou trois le crime eſt avéré,
Faut-il que tout le Sexe en ſoit deshonoré?
Dans une grande Ville où tout eſt innombrable,
Comme il eſt naturel de chercher ſon ſemblable,
D'aimer à le connoître & d'en être connu,
Selon les divers goûts dont on eſt prévenu,
Chacun en quelque endroit que le hazard le porte,
Ne rencontre & ne voit que des gens de ſa ſorte.
Ceux qui par le ſçavoir ſe ſont rendu fameux,
Ne trouvent ſur leurs pas que des Sçavans comme eux;
Ceux qui cherchant toujours la Pierre bien aimée,
Ont l'art de convertir leur argent en fumée,
Ne trouvent que des gens qui fondant le métal,
Par le même chemin courent à l'Hôpital.
L'homme de ſymphonie & de fine Muſique
Abordera toujours un homme qui s'en pique;
Et ceux qui de rubis ſe bourgeonnent le nez,
En rencontrent par-tout d'encor plus bourgeonnés.
Ceux qu'à le bien ſervir le Tout-puiſſant appelle,
Ne trouvent que des Saints brûlans du même zèle,
Que des Cœurs où le Ciel ſes dons a répandus:
Faut-il donc s'étonner ſi des hommes perdus,
Jugeant du Sexe entier par celles qu'ils ont vues,
Aſſurent qu'il n'eſt plus que des femmes perdues?
Pour ſix qui ſans cervelle avec un peu d'appas,

Feront de tous côtés du bruit & du fracas,
Par leur danse, leur jeu, leurs folles mascarades,
Leurs cadeaux indiscrets, leurs sombres promenades,
Sans peine on trouvera mille femmes de bien,
Qui vivent en repos & dont on ne dit rien.
A toute heure, en tous lieux la Coquette se montre,
Il n'est point de Plaisirs où l'on ne la rencontre.
Allez au Cours, au Bal; allez à l'Opéra,
A la Foire, il est sûr qu'elle s'y trouvera.
Il semble à regarder l'essor de sa folie,
Que pour être par-tout elle se multiplie.
Pour des femmes d'honneur, dans ces lieux hazardeux,
De cent que l'on connoît on n'en verra pas deux.
Rejette donc, mon fils, cette fausse maxime,
Qu'on trouve rarement une femme sans crime.
C'est seulement ainsi que parle un Suborneur,
Qui de femmes sans foi, sans honte & sans honneur
Fait, près de son Iris, une liste bien ample,
Pour la faire tomber par le mauvais exemple.
Au lieu d'être toujours dans les lieux de plaisir
A repaître tes yeux, à charmer ton loisir,
A regarder sans cesse au Cours, aux Thuilleries,
Du Fard & du Brocard chargé de Pierreries,
Va dans les Hôpitaux où l'on voit de longs rangs
De Malades plaintifs, de Morts & de Mourans;
Là tu rencontreras en tout temps, à toute heure,
Malgré l'air infecté de leur triste demeure,

Mille femmes d'honneur dont souvent la beauté
Que cache & qu'amortit leur humble piété,
A de plus doux appas pour des ames bien faites,
Que tout le vain éclat des plus vives Coquettes.
Descens dans des caveaux, monte dans des greniers
Où des Pauvres obscurs fourmillent à milliers,
Tu n'y verras pas moins de Dames vertueuses
Fréquenter sans dégoût ces retraites affreuses;
Et par leur zèle ardent, leurs aumônes, leurs soins,
Soulager tous leurs maux, remplir tous leurs besoins.
Entre dans les Réduits des honnêtes familles
Et vois-y travailler les Meres & les Filles,
Ne songeant qu'à leur tâche, & qu'à bien recevoir
Leur pere ou leur époux quand il revient le soir.
Charmé de leur conduite & si simple & si sage,
Tu te verras contraint de changer de langage.
Peux-tu ne sçavoir pas que la Civilité
Chez les Femmes nâquit avec l'Honnêteté?
Que chez elles se prend la fine Politesse,
Le bon air, le bon goût, & la Délicatesse?
Regarde un peu de près celui qui Loup-garou,
Loin du Sexe a vécû renfermé dans son trou,
Tu le verras crasseux, mal-adroit & sauvage,
Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage,

REMARQUES.

(118) Dans le Recueil des Ouvrages de M. *Perrault*, que j'ai cité, cet Hémistiche est de cette maniere: &

Ne pouvoir rien penſer de fin, d'ingénieux,
Ni dire jamais rien que de dur ou de vieux.
S'il joint à ces talens l'amour de l'Antiquaille,
S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille,
Et qu'à tout bon Moderne il donne un coup de dent,
De ces dons raſſemblés ſe forme le Pédant,
Le plus faſtidieux, comme le plus immonde,
De tous les animaux qui rampent dans le monde.
Quand le Sexe s'oublie, & de tant de façons
Sert de folle matiere à de folles chanſons,
N'as-tu pas remarqué que de tout ce ſcandale,
Les Maris ſont ſouvent la cauſe principale,
Soit par le dur excès de leur ſévérité,
Soit par leur indolence & leur trop de bonté?
S'il arrive qu'un jour aux nœuds du mariage
En ſuivant mes deſirs ton heureux ſort t'engage,
Ne t'aviſe jamais d'affecter la rigueur,
De vivre en Pédagogue avec trop de hauteur,
Témoigne de l'amour, du reſpect, de l'eſtime,
En Mari toutefois qui conduit & qui prime:
On a beau publier & prôner en tous lieux

REMARQUES.

rude en ſon langage. La Phraſe finit là. Les huit Vers ſuivans ne s'y trouvent point. Ils étoient dans la premiere *Edition*; & M. *Perrault*, qui fit imprimer ſon Recueil après ſa réconciliation avec M. *Deſpréaux*, ſupprima ces huit Vers, à cauſe de l'application, qu'on en pouvoit faire à ſon Adverſaire. De St. Marc.

Que le Sexe est hautain, qu'il est impérieux ;
La Femme en son époux aime à trouver son maître,
Lorsque par ses vertus il mérite de l'être ;
Si l'on la voit souvent résoudre & décider,
C'est que le foible Epoux ne sçait pas commander.
Il en est, il est vrai, qui dans leurs mariages
N'ont pas toujours trouvé des Epouses bien sages ;
Mais auroient-ils le front d'en oser murmurer ?
Ont-ils en épousant tâché d'en rencontrer ?
Eux & leurs vieux Parens n'ont avec leurs besicles
Pendant des mois entiers lu, relu des articles
Qu'afin de parvenir, par leur soin diligent,
A bien apparier deux tas d'or & d'argent,
Sans regarder plus loin, sans voir si les Parties
D'esprit, d'âge & d'humeur seroient bien assorties.
Ils ne comprennent point que pour vivre content,
Le choix de la personne est le plus important ;
C'est une vérité qui leur semble bizarre,
Et qui n'entra jamais dant le cœur d'un Avare.
Quand le premier Mortel fut mis dans l'Univers,
Pour commander lui seul à tant d'Etres divers,

REMARQUES.

(149 & 150) Ces deux Vers étoient ainsi dans la I. Edition.

Eux & leurs vieux Parens avecque leurs besicles
N'ont pendant plusieurs mois lu, relu des articles.

Son œil, n'en doutons point, vit avec complaisance,
Ses richesses sans nombre & sa vaste puissance;
Mais lorsque dégagé de son premier sommeil,
Le Seigneur lui montra la femme à son réveil,
La femme sa moitié, sa compagne fidelle;
Quittant tout, il tourna tous ses regards sur elle,
Et charmé de la voir, trouva moins de douceur
A régir l'Univers qu'à régner dans son cœur.
La Gloire nous ravit par sa beauté suprême,
L'Or nous rend tout-puissans & nous charme de même,
Mais malgré tout l'éclat dont ils frappent nos yeux,
Des biens le plus solide & le plus précieux,
Est de voir pour jamais unir sa destinée
Avec une Moitié sage, douce & bien-née,
Qui couronne sa Dot d'une chaste pudeur,
D'une vertu sincere & d'une tendre ardeur.
A ces dons précieux, si le Ciel favorable
Se plaisant à former un chef-d'œuvre admirable,
D'une beauté parfaite a joint tous les attraits,
Le vif éclat du teint, la finesse des traits;
Si ses beaux yeux, ornés d'une brune paupiere,
Jettent, sans y penser, de longs traits de lumiere;

REMARQUES.

(161) Ce Vers étoit de cette maniere dans la premiere Edition.

Il vit, n'en doutons point avecque complaisance,

Si ſa bouche enfantine & d'un corail ſans prix,
A tous les agrémens que forme un doux ſouris;
Si ſa main le diſpute à celles de l'Aurore,
Et ſi le bout des doigts eſt plus vermeil encore:
Faudra-t-il déplorer le ſort de ſon Epoux,
Et pourrois-tu le voir ſans en être jaloux?
Il n'eſt rien ici-bas de plus digne d'envie,
Ni qui mêle tant d'or au tiſſu d'une vie.
Les malheurs les plus grands n'ont rien d'âpre, d'affreux,
Quand deux cœurs bien unis les partagent entre eux;
Et le moindre bonheur que le Ciel leur envoye,
Les inonde à l'envi d'un Océan de joye.
Si dans la bonne chere un Epoux emporté
En diſſipant ſon bien altere ſa ſanté,
Par de ſages repas, & ſans dépenſe vaine,
Chez elle adroitement l'Epouſe le rameine;
Et retranchant toujours la ſuperfluité,
Le remet pas à pas dans la frugalité.
Si ſon œil apperçoit quelque intrigue galante,
Alors elle ſe rend encor plus complaiſante,
Souffre tout, ne dit mot, tant qu'enfin ſa douceur
L'attendrit, le deſarme & regagne ſon cœur.
Par elle tous les jours la Jeuneſſe volage
Se retire du vice & du libertinage,
Par ſa bonne conduite une famille en paix
A des enfans bien-nés & de ſages valets,

Par elle une Maison tombée en décadence,
Voit revivre en son sein l'éclat & l'abondance.
Ce n'est point seulement dans les premiers beaux jours,
Ni dans la jeune ardeur des naissantes amours,
Que d'un heureux hymen se goûtent les délices:
Son cours n'est pas moins doux que ses tendres prémices.
C'est un bonheur égal, un bien de tous les temps.
Ah! combien d'un Epoux les yeux sont-ils contens,
Quand il voit près de lui pendant sa maladie,
Une Epouse attentive, & qui ne s'étudie
Qu'à prévoir ses besoins & qu'à le soulager,
Et qui pleure en secret dès le moindre danger!
Tout plaît d'elle, il n'est plus de médecine amere
Dès qu'elle passe à lui par une main si chere;
Et si le Ciel enfin ordonne son trépas,
Sans peine & sans murmure il meurt entre ses bras.
Ainsi s'acheve en paix l'heureuse destinée
De celui qu'en ses nœuds engage l'Hyménée,
Pendant que le Prôneur du libre Célibat,
Luttant contre la mort sur son triste grabat,
Confus, embarrassé d'un si pénible rôle,
Voit, l'œil à demi clos, son valet qui le vole,
Et sent quoiqu'abattu de douleur & d'ennui,
Qu'on tire impudemment son drap de dessous lui.
Si son destin permet qu'un serviteur fidele
Lui donne en ces momens des marques de son zèle,
Ses Amis sont ailleurs, & pour comble de maux

Son lit est entouré d'âpres Collatéraux,
Qui craignant que des legs ne gâtent leur affaire
Veillent à détourner Confesseur & Notaire,
Appréhendent toujours qu'un bol de Quinquina
En faisant son effet ne le tire de là.

N'est-il pas vrai, mon fils, que cette seule image
Des aimables douceurs d'un heureux mariage,
Et sur-tout de l'horreur qui suit le Célibat,
Te trouble, te saisit, te confond & t'abat,
Que ton esprit émû de ce qu'il vient d'entendre,
Des deux routes qu'il voit ne sçait laquelle prendre?
Je sçai qu'à mon avis tu viendras te ranger,
Mais je te donne encor du temps pour y songer.

LETTRE

DE MONSIEUR

ARNAULD,

DOCTEUR DE SORBONNE,

A M. Perrault, *au ſujet de la dixieme Satire de* M. Despre'aux.

Vous pouvez être ſurpris, Monsieur, de ce que j'ai tant différé à vous faire réponſe, ayant à vous remercier de votre préſent, & de la maniere

REMARQUES.

Cette *Lettre* fut écrite au mois de Mai 1694. peu de tems avant la mort de M. *Arnauld;* & c'eſt ſon dernier Ouvrage. Il l'envoya ouverte à un de ſes Amis à Paris, afin qu'il la fît lire à M. *Deſpréaux*; cet Ami en garda une copie, avant que de la rendre à M. *Perrault.* Brossette.

1°. J'ai mis le titre tel qu'il eſt dans l'*Edition* de 1701. à la différence que M. *Perrault* n'eſt qu'indiqué de cette maniere: M. *P***. Dans l'*Edition* de 1713. on lit au titre: *A M. P** au ſujèt de ma dixieme Satire.* Ce qui ſe trouve dans les *Editions* faites depuis.

2°. La *Lettre* de M. *Arnauld* eſt du 5. Mai 1694. & dans le *Recueil* de ſes *Lettres* (Tom. VII. page 413.) elle eſt la DCLXI.

3°. On ne peut pas dire que cette *Lettre* ſoit le dernier Ouvrage de M. *Arnauld*, puiſqu'il en écrivit depuis deux au P. *Malebranche* ſur des matieres de *Métaphyſique*, l'une le 22. Mai & l'autre le 25. Juillet, quatorze jours avant ſa mort arrivée le 8. Août 1694.

4. Cette

niere honnête dont vous me faites souvenir de l'affection que vous m'avez toujours témoignée ;

REMARQUES.

4°. Cette *Lettre à M. Perrault* ne lui fut point rendue, & fit à M. *Arnauld* une véritable affaire avec la plupart de ses Amis de Paris. Le détail en feroit assez curieux, mais on sent que je n'y puis pas entrer. Ceux qui voudront s'en instruire peuvent lire dans le Tome VII. des *Lettres* de M. *Arnauld*, les DCLVII. DCLX. DCLXIV. DCLXVIII. DCLXXV. & DCLXXVIII. avec une *Lettre* de M. *Dodart*, qui termine le Vol. p. 616. Elle est datée du 6. Août 1694. & n'arriva dans le lieu de la retraite de M. *Arnauld* qu'après sa mort. S'il avoit pu la recevoir, elle l'auroit comblé de joie, en l'instruisant de la réconciliation de M. *Despréaux* & de M. *Perrault*, qu'il souhaitoit passionnément, & pour laquelle beaucoup d'honnêtes gens s'entremettoient. Ce fut M. *Racine*, qui les raccommoda, dans les premiers jours du mois d'Août. Jusques-là, comme on l'apprend par cette *Lettre* de M. *Dodart*, M. *Perrault* sçavoit seulement que M. *Arnauld* avoit écrit quelque chose au sujet de la *Préface* de l'*Apologie des Femmes*, mais il n'en avoit encore rien vu. M. *Racine*, qu'il questionna sur ce sujet, ne le mit point au fait, & ne lui dit que des généralités.

5°. Avant la réconciliation de ces deux célèbres Adversaires, l'Ami, que M. *Arnauld* avoit chargé de sa *Lettre*, & qui ne croyoit pas devoir la rendre à M. *Perrault*, n'avoit pas fait difficulté d'en donner une Copie à M. *Despréaux*. Espece d'infidélité, que M. *Arnauld* désapprouva hautement.

6°. Plusieurs des amis du Docteur trouvoient mauvais qu'il eût écrit sur les matieres, qui sont l'objet de la *Préface* de l'*Apologie des Femmes*. Comme c'est une objection que l'on a depuis opposée plusieurs fois à la *Lettre* de M. *Arnauld*, je crois qu'il est de l'équité de rapporter ce qu'il écrivit sur ce sujet pour sa défense dans la *Lettre* DCLXXV. *Je n'ai point encore parlé du principal de votre Lettre* (y dit-il à M. DODART), *qui est qu'il y va de mon honneur qu'on ne voie point celle que j'ai écrite à M.* Perrault. *C'est de quoi, Monsieur, je ne*

vous & Messieurs vos Freres, depuis que j'ai le bien de vous connoître. Je n'ai pu lire votre Lettre sans m'y trouver obligé: Mais pour vous parler franchement, la lecture que je fis ensuite de la Préface de votre *Apologie des Femmes*, me jetta dans un grand embarras, & me fit trouver cette réponse plus difficile que je ne pensois. En voici la raison.

Tout le monde sçait que Monsieur *Despréaux* est de mes meilleurs amis, & qu'il m'a rendu des témoignages d'estime & d'amitié en toutes sortes de temps. Un de mes amis m'avoit envoyé sa derniere Satire. Je témoignai à cet Ami la satisfaction que j'en avois eue, & lui marquai en particulier, que ce que j'en estimois le plus, par rapport à la Morale, c'étoit la maniere si ingénieuse, & si vive dont il avoit représenté les mauvais effets que pouvoient produire dans les jeunes personnes les Opéra & les Romans. Mais comme je ne puis m'empêcher de parler à cœur ouvert à

REMARQUES.

saurois demeurer d'accord. Car qu'il me convienne ou non de juger des Ouvrages de deux Poëtes, ce n'est pas de quoi il s'agit. La Préface *de l'*Apologie des Femmes, *qui est le sujet de ma* Lettre, *n'est point une Pièce de Poësie, & quand c'en seroit une, je n'en aurois pas moins de droit, comme Théologien, & même comme Chrétien, de représenter à l'Auteur qu'il a eu très-grand tort de blâmer ce qui est dans la* X. Satire *contre les* Opéra *& contre les* Romans, *& de reprocher à M.* Despréaux *de s'être cru permis, à l'exemple d'*Horace *& de* Juvénal, *de parler contre le Mariage d'une maniere scandaleuse, & en des termes qui blessent la pudeur, ce qui est une outrageuse calomnie. Enfin je ne vois rien dans ma* Lettre, *qui soit indigne de moi, & sur quoi on me puisse faire des affaires, si ce n'est fort mal à propos.* De St. Marc.

mes Amis, je ne lui dissimulai pas que j'aurois souhaité qu'il n'y eût point parlé (1) de l'Auteur de *Saint-Paulin.* Cela a été écrit avant que j'eusse rien sçu de l'*Apologie des Femmes*, que je n'ai reçue qu'un mois après. J'ai fort approuvé ce que vous y dites en faveur des peres & des meres, qui portent leurs enfans à embrasser l'état du mariage par des motifs honnêtes & chrétiens, & j'y ai trouvé beaucoup de douceur & d'agrément dans les Vers.

Mais ayant rencontré dans la Préface diverses choses que je ne pouvois approuver sans blesser ma conscience, cela me jetta dans l'inquiétude de ce que j'avois à faire. Enfin, je me suis déterminé à vous marquer à vous-même quatre ou cinq points qui m'y ont fait le plus de peine, dans l'espérance que vous ne trouveriez pas mauvais que j'agisse à votre égard avec cette naïve & cordiale sincérité, que les Chrétiens doivent pratiquer envers leurs Amis.

La premiere chose que je n'ai pû approuver, c'est que vous ayez attribué à votre adversaire cette proposition générale : *Que l'on ne peut manquer en suivant l'exemple des Anciens* ; & que vous ayez conclu ; *que parce qu'Horace & Juvénal ont déclamé contre les Femmes d'une maniere scandaleuse, il avoit pensé qu'il étoit en droit de faire la même chose.* Vous l'accusez donc d'avoir déclamé

REMARQUES.

(1) *de l'Auteur de Saint-Paulin.*] Dans la premiere *Edition* de la *Satire X.* l'Auteur avoit mis quatorze Vers contre M. *Perrault*, Auteur du *Poëme* de *S. Paulin.* Ces Vers ont été retranchés dans les *Editions* suivantes. Voyez la *Remarque* sur le Vers 459. de la X. *Satire.*

contre les Femmes d'une maniere ſcandaleuſe, & en des termes qui bleſſent la pudeur, & de s'être cru en droit de le faire à l'exemple d'*Horace* & de *Juvénal*. Mais bien loin de cela, il déclare poſitivement le contraire. Car après avoir dit dans ſa Préface, *qu'il n'appréhende pas que les Femmes s'offenſent de ſa Satire*, il ajoute, *qu'une choſe au moins dont il eſt certain qu'elles le loüeront, c'eſt d'avoir trouvé moyen dans une matiere auſſi délicate que celle qu'il y traitoit, de ne pas laiſſer échapper un ſeul mot qui pût bleſſer le moins du monde la pudeur.* C'eſt ce que vous-même, Monsieur, avez rapporté de lui dans votre Préface; & ce que vous prétendez avoir réfuté par ces paroles: *Quelle erreur! Eſt-ce que des Héros à voix luxurieuſe, des Morales lubriques, des rendez-vous chez la Cornu, & les plaiſirs de l'Enfer qu'on goûte en Paradis, peuvent ſe préſenter à l'eſprit, ſans y faire des images dont la pudeur eſt offenſée?*

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été extrêmement ſurpris de vous voir ſoutenir une accuſation de cette nature contre l'Auteur de la Satire avec ſi peu de fondement. Car il n'eſt point vrai que les termes que vous rapportez ſoient des termes deshonnêtes, & qui bleſſent la pudeur: & la raiſon que vous en donnez ne le prouve point. S'il étoit vrai que la pudeur fût offenſée de tous les termes qui peuvent préſenter à notre eſprit certaines choſes dans la matiere de la pureté, vous l'auriez bien offenſée vous-même, quand vous avez dit, *Que les anciens Poëtes enſeignoient divers moyens pour ſe paſſer du mariage, qui ſont des crimes parmi les Chrétiens, & des crimes abominables.* Car y a-t-il rien de plus horrible & de plus infame que ce que ces mots de *crimes abominables* préſentent à l'eſprit? Ce n'eſt donc point par-là qu'on doit juger ſi un mot eſt deshonnête ou non.

On peut voir sur cela (2) une Lettre de *Cicéron* à *Papirius Pætus*, qui commence par ces mots, *Amo verecundiam, tu potiùs libertatem loquendi*, car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *Amo verecundiam, vel potius libertatem loquendi*, (qui est une faute visible qui se trouve presque dans toutes les éditions de *Cicéron*.) Il y traite fort au long cette question, sur laquelle les Philosophes étoient partagés: S'il y a des paroles qu'on doive regarder comme mal-honnêtes, & dont la modestie ne permette pas que l'on se serve. Il dit que les Stoïciens nioient qu'il y en eût: il rapporte leurs raisons. Ils disoient que l'obscénité, pour parler ainsi, ne pouvoit être que dans les mots ou dans les choses; Qu'elle n'étoit point dans les mots, puisque plusieurs mots étant équivoques, & ayant diverses significations, ils ne passoient point pour deshonnêtes selon une de leurs significations, dont il apporte plusieurs exemples: Qu'elle n'étoit point aussi dans les choses; parce que la même chose pouvant être signifiée par plusieurs façons de parler, il y en avoit quelques-unes, dont les personnes les plus modestes ne faisoient point de difficulté de se servir; Comme, dit-il, personne ne se blessoit d'entendre dire, *Virginem me quondam invitam, is per vim violat*; au lieu que si on se fût servi d'un autre mot que *Cicéron* laisse sous-entendre, & qu'il n'a eu garde d'écrire, *Nemo*, dit-il, *tulisset*, personne ne l'auroit pû souffrir.

Il est donc constant, selon tous les Philosophes, & les Stoïciens mêmes, que les Hommes sont convenus que la même chose étant exprimée par de certains termes, elle ne blesseroit pas la pudeur;

REMARQUES.

(2) *une Lettre de Cicéron.*] Liv. IX. *Epître* 22.

& qu'étant exprimée par d'autres, elle la blesseroit. Car les Stoïciens mêmes demeuroient d'accord de cette sorte de convention : mais la croyant déraisonnable, ils soutenoient qu'on n'étoit point obligé de la suivre. Ce qui leur faisoit dire : *nihil esse obscœnum nec in verbo nec in re*; & que le Sage appelloit chaque chose par son nom.

Mais comme cette opinion des Stoïciens est insoutenable, & qu'elle est contraire à *S. Paul*, qui met entre les vices, *Turpiloquium*, les mots sales; il faut nécessairement reconnoître, que la même chose peut être exprimée par de certains termes qui seroient fort deshonnêtes; mais qu'elle peut aussi être exprimée par de certains termes qui ne le sont point du tout au jugement de toutes les personnes raisonnables. Que si on veut en sçavoir la raison, que *Cicéron* n'a point donnée, on peut voir ce qui en a été écrit dans *l'Art de penser*, I. Partie Chap. XIII.

Mais sans nous arrêter à cette raison, il est certain que dans toutes les Langues policées, car je ne sçai pas s'il en est de même des Langues sauvages, il y a de certains termes que l'usage a voulu qui fussent regardés comme deshonnêtes, & dont on ne pourroit se servir sans blesser la pudeur; & qu'il y en a d'autres qui signifiant la même chose ou les mêmes actions, mais d'une maniere moins grossiere, & pour ainsi dire, plus voilée, n'étoient point censés deshonnêtes. Et il falloit bien que cela fût ainsi. Car si certaines choses qui font rougir, quand on les exprime trop grossiérement, ne pouvoient être signifiées par d'autres termes dont la pudeur n'est point offensée, il y a de certains vices dont on n'auroit point pû parler, quelque nécessité qu'on en eût, pour en donner de l'horreur, & pour les faire éviter.

Cela étant donc certain, comment n'avez-vous point vû que les termes que vous avez repris, ne passeront jamais pour deshonnêtes? Les premiers sont *les voix luxurieuses*, & *la morale lubrique de l'Opéra.* Ce que l'on peut dire de ces mots, *luxurieux* & *lubrique*, est qu'ils sont un peu vieux: ce qui n'empêche pas qu'ils ne puissent bien trouver place dans une Satire. Mais il est inoüi qu'ils ayent jamais été pris pour des mots deshonnêtes, & qui blessent la pudeur. Si cela étoit, auroit-on laissé le mot de *luxurieux* dans les Commandemens de Dieu que l'on apprend aux enfans? *Les rendez-vous chez la Cornu*, sont assurément de vilaines choses pour les personnes qui les donnent. C'est aussi dans cette vue que l'Auteur de la Satire en a parlé, pour les faire détester. Mais quelle raison auroit-on de vouloir que cette expression soit mal-honnête? Est-ce qu'il auroit mieux valu nommer le métier de *la Cornu* par son propre nom? C'est au contraire ce qu'on n'auroit pû faire sans blesser un peu la pudeur. Il en est de même *des plaisirs de l'Enfer goûtés en Paradis.* Et je ne voi pas que ce que vous en dites soit bien fondé. *C'est*, dites-vous, *une expression fort obscure.* Un peu d'obscurité ne sied pas mal dans ces matieres. Mais il n'y en a point ici que les gens d'esprit ne développent sans peine, il ne faut que lire ce qui précede dans la Satire, qui est (3) la fin de la fausse Dévote:

REMARQUES.

(3) *la fin de la fausse Dévote:*] Il a voulu dire: *la fin du Portrait de la fausse Dévote.*

(4) *Voilà le digne fruit des soins de son Docteur.*
Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur,
Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme
Tout-à-coup l'amenant au vrai Molinozisme,
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.

N'est-il pas loüable d'avoir cherché les plus noires couleurs qu'il a pû, pour donner de l'horreur d'un si détestable abus, dont on a vû depuis peu de si terribles exemples? On voit assez que ce qu'il a entendu par ce que nous venons de rapporter, est le crime d'un Directeur hypocrite, qui aidé du Démon fait goûter des plaisirs criminels dignes de l'Enfer, à une malheureuse qu'il auroit feint de conduire en Paradis. *Mais*, dites-vous, *on ne peut creuser cette pensée, que l'imagination ne se salisse effroyablement.* Si creuser une pensée de cette nature, c'est s'en former dans l'imagination une image sale, quoiqu'on n'en eût donné aucun sujet, tant pis pour ceux qui, comme vous dites, creuseroient celle-ci. Car ces sortes de pensées revêtues de termes honnêtes, comme elles le sont dans la Satire, ne présentent rien proprement à l'imagination, mais seulement à l'esprit, afin d'inspirer de l'aversion pour la chose dont on parle. Ce qui bien loin de porter au vice, est un puissant moyen d'en détourner. Il n'est donc pas vrai qu'on ne puisse lire cet endroit de la Satire, sans que l'imagination en soit salie:

REMARQUES.

(4) *Voilà le digne fruit* &c.] Vers 619. & suiv. Du Monteil.

à moins qu'on ne l'ait fort gâtée par une habitude vicieuse d'imaginer ce que l'on doit seulement connoître pour le fuir, selon cette belle parole de *Tertullien*, si ma mémoire ne me trompe, *Spiritualia nequitiæ, non amicâ conscientiâ, sed inimicâ scientiâ novimus.*

Cela me fait souvenir de la scrupuleuse pudeur du P. *Bouhours*, qui s'est avisé de condamner tous les Traducteurs du Nouveau Testament pour avoir traduit, *Abraham genuit Isaac*, *Abraham engendra Isaac*; parce, dit-il, que ce mot *engendra*, salit l'imagination. Comme si le mot Latin, *genuit*, donnoit une autre idée que le mot *engendrer* en François. Les personnes sages & modestes ne font point de ces sortes de réflexions, qui banniroient de notre Langue une infinité de mots, comme celui de *concevoir*, d'*user du mariage*, de *consommer le mariage*, & plusieurs autres. Et ce seroit aussi en vain que les Hébreux loüeroient la chasteté de la Langue sainte dans ces façons de parler, *Adam connut sa femme, & elle enfanta Caïn.* Car ne peut-on pas dire qu'on ne peut creuser ce mot, *connoître sa femme*, que l'imagination n'en soit salie? *S. Paul* a-t-il eu cette crainte, quand il a parlé en ces termes de la fornication, dans la premiere Epître aux *Corinthiens*, chap. 6. *Ne sçavez-vous pas*, dit-il, *que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une Prostituée? A Dieu ne plaise. Ne sçavez-vous pas que celui qui se joint à une Prostituée, devient un même corps avec elle? car ceux qui étoient deux, ne seront plus qu'une même chair*, dit l'Ecriture: *mais celui qui demeure attaché au Seigneur, est un même esprit avec lui. Fuyez la fornication.* Qui peut douter que ces paroles ne présentent à l'esprit des choses qui feroient rougir, si elles étoient

exprimées en certains termes que l'honnêteté ne souffre point? Mais outre que les termes dont l'Apôtre se sert, sont d'une nature à ne point blesser la pudeur, l'idée qu'on en peut prendre, est accompagnée d'une idée d'exécration, qui non seulement empêche que la pudeur n'en soit offensée, mais qui fait de plus que les Chrétiens conçoivent une grande horreur du vice dont cet Apôtre a voulu détourner les Fideles. Mais veut-on sçavoir ce qui peut être un sujet de scandale aux Foibles? C'est quand un faux Délicat leur fait appréhender une saleté d'imagination, où personne avant lui n'en avoit trouvé; car il est cause par-là qu'ils pensent à quoi ils n'auroient point pensé, si on les avoit laissés dans leur simplicité. Vous voyez donc, MONSIEUR, que vous n'avez pas eu sujet de reprocher à votre Adversaire qu'il avoit eu tort de se vanter, *qu'il ne lui étoit pas échappé un seul mot, qui pût blesser le moins du monde la pudeur.*

La seconde chose qui m'a fait beaucoup de peine, MONSIEUR, c'est que vous blâmiez dans votre Préface les endroits de la Satire, qui m'avoient paru les plus beaux, les plus édifians, & les plus capables de contribuer aux bonnes mœurs, & à l'honnêteté publique. J'en rapporterai deux ou trois exemples. J'ai été charmé, je vous l'avoüe, de ces vers de la page sixieme.

(5) *L'Epouse que tu prens, sans tache en sa conduite,*
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,
Aux Loix de son devoir régle tous ses desirs.

REMARQUES.

(5) *L'Epouse que tu prends* &c.] Vers 125. & suiv. DU MONTEIL.

Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs,
Chez toi dans une vie ouverte à la licence,
Elle conservera sa premiere innocence?
Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
De quel air penses-tu que ta Sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
Ces danses, ces Héros à voix luxurieuse;
Entendra ces discours sur l'amour seul roulans,
Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolans;
Sçaura deux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême,
On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même:
Qu'on ne sçauroit trop tôt se laisser enflammer;
Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer;
Et tous ces lieux communs de Morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa Musique?
Mais de quels mouvemens dans son cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?

On trouvera quelque chose de semblable dans un Livre imprimé il y a dix ans. Car on y fait voir par l'autorité des Payens mêmes, combien c'est une chose pernicieuse de faire un Dieu de l'Amour, & d'inspirer aux jeunes personnes qu'il n'y a rien de plus doux que d'aimer. Permettez-moi, Monsieur, de rapporter ici ce qui est dit dans ce Livre, qui est assez rare. *Peut-on avoir un peu de zêle pour le salut des ames, qu'on ne déplore le mal que font dans l'esprit d'une infinité de personnes, les Romans, les Comédies, & les Opéra? Ce n'est pas qu'on n'ait soin présentement de n'y rien mettre qui soit grossiérement deshonnête: mais c'est*

qu'on s'y étudie à faire paroître l'Amour comme la chose du monde la plus charmante, & la plus douce. Il n'en faut pas davantage pour donner une grande pente à cette malheureuse passion. Ce qui fait souvent de si grandes playes, qu'il faut une grace bien extraordinaire pour en guérir. Les Payens mêmes ont reconnu combien cela pouvoit causer de desordres dans les mœurs. (6) Car Cicéron *ayant rapporté les vers d'une Comédie, où il est dit que l'Amour est le plus grand des Dieux* (ce qui ne se dit que trop dans celles de ce temps-ci) *il s'écrie avec raison: O la belle réformatrice des mœurs que la Poësie, qui nous fait une Divinité de l'Amour, qui est une source de tant de folies & de déreglemens honteux! Mais il n'est pas étonnant de lire de telles choses dans une Comédie: puisque nous n'en aurions aucune, si nous n'approuvions ces désordres: De comœdia loquor, quæ, si, hæc flagitia non approbaremus, nulla esset omnino.*

Mais ce qu'il y a de particulier dans l'Auteur de la Satire, & en quoi il est le plus loüable, c'est d'avoir représenté, avec tant d'esprit & de force, le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les Vers de l'Opéra, qui roulent tous sur l'Amour, chantés sur des airs, qu'il a eu grande raison d'appeller *luxurieux*; puisqu'on ne sçauroit s'en imaginer de plus propres à enflâmer les passions, & à faire entrer dans les cœurs *la Morale lubrique* des Vers. Et ce qu'il y a de pis,

REMARQUES.

(6) *Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une Comédie.*] Du *Poëte* Cécilius. Après quoi Cicéron s'écrie: *O præclaram emendatricem vitæ, poëticam! quæ Amorem, flagitii & levitatis auctorem, in concilio Deorum collocandum putet. De Comœdia loquor* &c. Cic. *Tuscul.* Liv. IV. vers la fin.

c'eſt que (7) le poiſon de ces chanſons laſcives ne ſe termine pas au lieu où ſe joüent ces pièces, mais ſe répand par toute la France, où une infinité de gens s'appliquent à les apprendre par cœur, & ſe font un plaiſir de les chanter par-tout où ils ſe trouvent.

Cependant, MONSIEUR, bien loin de reconnoître le ſervice que l'Auteur de la Satire a rendu par-là au Public, vous voudriez faire croire, que c'eſt pour donner un coup de dent à Mr. *Quinaut*, Auteur de ces vers de l'Opéra, qu'il en a parlé ſi mal; & c'eſt dans cet endroit-là même, que vous avez crû avoir trouvé des mots deshonnêtes dont la pudeur eſt offenſée.

Ce qui m'a auſſi beaucoup plû dans la Satire, c'eſt ce qu'il dit contre les mauvais effets de la lecture des Romans. Trouvez bon, MONSIEUR, que je le rapporte encore ici:

(8) *Suppoſons toutefois qu'encor fidelle & pure,*
Sa vertu de ce choc revienne ſans bleſſure,
Bientôt dans ce grand monde, où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,

REMARQUES.

(7) *le poiſon de ces chanſons laſcives* &c.] Ce que M. *Arnauld* & M. *Despréaux* ont dit de la *Morale lubrique* & des *Chanſons* de l'*Opéra*, CICÉRON l'avoit dit auparavant des POETES. *Sed videtne*, dit-il, *Poëtæ quid mali afferant? Lamentantes inducunt fortiſſimos viros: molliunt animos noſtros: ita ſunt deinde dulces ut non legantur modo, ſed etiam ediſcantur. Sic ad malam domeſticam diſciplinam, vitamque umbratilem & delicatam cùm acceſſerunt etiam Poëtæ nervos omnes virtutis elidunt.* TUSCUL. Liv. II. avant le milieu.

(8) *Suppoſons toutefois* &c.] Vers 149. & ſuiv. DU MONTEIL.

Crois-tu que toujours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse;
Que toujours insensible aux discours enchanteurs
D'un idolâtre amas de jeunes Séducteurs,
Sa sagesse jamais ne deviendra folie?
D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis,
S'en tenir avec eux aux petits soins permis,
Puis bientôt en grande eau sur le fleuve de Tendre
Naviger à souhait, tout dire & tout entendre.
Et ne présume pas que Vénus, ou Satan,
Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.
Dans le crime il suffit qu'une fois on débute,
Une chute toujours attire une autre chute:
L'honneur est comme une Isle escarpée & sans bords,
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Peut-on mieux représenter le mal que font capables de faire les Romans les plus estimés, & par quels dégrés insensibles ils peuvent mener les jeunes gens qui s'en laissent empoisonner, bien loin au delà des termes du Roman, & jusqu'aux derniers desordres? Mais parce qu'on y a nommé la *Clélie*, il n'y a presque rien dont vous fassiez un plus grand crime à l'Auteur de la Satire. *Combien*, dites-vous, *a-t-on été indigné de voir continuer son acharnement sur la* Clélie? *L'estime qu'on a toujours faite de cet Ouvrage, & l'extrême vénération qu'on a toujours eue pour* (9) *l'illustre Personne qui*

REMARQUES.

(9) *l'illustre Personne qui l'a composé.*] Mademoiselle de *Scudéri.*

l'a composé, ont fait soulever tout le monde contre une attaque si souvent & si inutilement répétée. Il paroît bien que le vrai mérite est bien plutôt une raison pour avoir place dans ces Satires, qu'une raison d'en être exempt.

Il ne s'agit point, MONSIEUR, du mérite de la Personne qui a composé la *Clélie*, ni de l'estime qu'on a faite de cet Ouvrage. Il en a pû mériter pour l'esprit, pour la politesse, pour l'agrément des inventions, pour les caracteres bien suivis, & pour les autres choses qui rendent agréable à tant de personnes la lecture des Romans. Que ce soit, si vous voulez, le plus beau de tous les Romans: mais enfin c'est un Roman. C'est tout dire. Le caractere de ces pièces est de rouler sur l'Amour, & d'en donner des leçons d'une maniere ingénieuse, & qui soit d'autant mieux reçue, qu'on en écarte (10) le plus en apparence tout ce qui pourroit paroître de trop grossiérement contraire à la pureté. C'est par-là qu'on va insensiblement jusqu'au bord du précipice, s'imaginant qu'on n'y tombera pas, quoiqu'on y soit déja à demi tombé par le plaisir qu'on a pris à se remplir l'esprit & le cœur de la doucereuse Morale qui s'enseigne au pays de *Tendre*. Vous pouvez dire, tant qu'il vous plaira, que cet Ouvrage est en vénération à tout le monde. Mais voici deux faits dont je suis très-bien informé. Le premier est que (11) feu Ma-

REMARQUES.

(10) *le*] Ce Monosyllabe, nécessaire ici, manque dans l'*Edition* de 1701. DE ST. MARC.

(11) *feu Madame*] Il y a dans l'*Edition* de 1713. & dans toutes celles qui l'ont suivie, *Feue Madame*. C'est une faute contre la Langue. Ce mot *feu*, qui vient du Latin *fuit*, est un indéclinable de tout Genre & de tout Nombre. DE ST. MARC.

dame la Princesse *de Conti* & Madame *de Longueville* ayant sçu que Monsieur *Despréaux* avoit fait (12) une pièce en Prose contre les Romans, où la *Clélie* n'étoit pas épargnée; comme ces Princesses connoissoient mieux que personne, combien ces lectures sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient bien aises de la voir. Il la leur récita; & elles en furent tellement satisfaites, qu'elles témoignerent souhaiter beaucoup qu'elle fût imprimée. Mais il s'en excusa, pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux Ennemis.

L'autre fait est, qu'un Abbé de grand mérite, & qui n'avoit pas moins de piété que de lumiere, se résolut de lire la *Clelie*, pour en juger avec connoissance de cause; & le jugement qu'il en porta, fut le même que celui de ces deux Princesses. Plus on estime l'illustre Personne à qui on attribue cet Ouvrage, plus on est porté à croire qu'elle n'est pas à cette heure d'un autre sentiment que ces Princesses, & qu'elle a un vrai repentir de ce qu'elle a fait autrefois lorsqu'elle étoit moins éclairée. Tous les amis de (13) Monsieur *de Gomberville*,

REMARQUES.

(12) *une Pièce en Prose contre les Romans*,] C'est le Dialogue qui a pour titre, *les Héros de Roman.* Voyez le Tome III.

(13) *Monsieur de Gomberville*,] MARIN *le Roi de Gomberville*, de l'Académie Françoise. Outre son *Polexandre*, il a composé encore deux autres Romans, *la Cythérée* & *la jeune Alciane.* BROSS.

Tous les *Editeurs* ont fait la même faute que M. *Brossette.* Ils ont tous mis, *la jeune Alciane*, au lieu de *La Jeune Alcidiane.*

M. *Dodart* dans sa *Lettre*, que j'ai citée plus haut, semble donner à M. *Arnauld* une espece de démenti sur ce qui concerne GOMBERVILLE. *Je me souviens*, dit-il, *que feu M.* de Gomberville, *moins pieux sur la fin de sa conversion qu'au commencement, me releva rudement sur le com-*

ville, qui avoit aussi beaucoup de mérite, & qui a été un des premiers Académiciens, sçavent que ç'a été sa disposition à l'égard de son *Polexandre*; & qu'il eût voulu, si cela eût été possible, l'avoir effacé de ses larmes. Supposé que Dieu ait fait la même grace à la personne que l'on dit Auteur de la *Clélie*, c'est lui faire peu d'honneur, que de la représenter comme tellement attachée à ce qu'elle a écrit autrefois, qu'elle ne puisse souffrir qu'on y reprenne ce que les régles de la piété Chrétienne y font trouver de répréhensible.

Enfin, MONSIEUR, j'ai fort estimé, je vous l'avoue, ce qui est dit dans la Satire contre un misérable Directeur, qui feroit passer sa Dévote du *Quiétisme* au vrai *Molinozisme*. Et nous avons déja vû que c'est un des endroits où vous avez trouvé le plus à redire. Je vous supplie, MONSIEUR, de faire sur cela de sérieuses réflexions.

Vous dites à l'entrée de votre Préface, que *dans cette dispute entre vous & Monsieur* Despréaux, *il s'agit non seulement de la défense de la vérité, mais encore des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique*. Permettez-moi, MONSIEUR, de vous demander, si vous n'avez point sujet de craindre que ceux qui compareront ces trois endroits de la Satire avec ceux que vous y opposez, ne soient portés à juger que c'est plutôt de son côté que du votre, qu'est la défense des bonnes mœurs, & de l'honnêteté publique. Car ils voient du côté de la Satire, 1°. Une très-juste & très-chrétienne con-

REMARQUES.

compliment que je lui fis exprès sur son regret d'avoir fait le Polexandre, *& que j'en fus très-scandalisé.* M. *Dodart* se peint dans ce peu de paroles. On y voit une délicatesse de conscience portée jusqu'à la *tétricité*. DE ST. MARC.

damnation des vers de l'Opéra foutenus par les airs efféminés de *Lully*. 2°. Les pernicieux effets des Romans, repréfentés avec une force capable de porter les peres & les meres qui ont quelque crainte de Dieu, à ne les pas laiffer entre les mains de leurs enfans. 3°. Le Paradis, le Démon & l'Enfer, mis en œuvre pour faire avoir plus d'horreur d'une abominable profanation des chofes faintes. Voilà, diront-ils, comme la Satire de Monfieur *Despréaux* eft contraire aux bonnes mœurs, & à l'honnêteté publique.

Ils verront d'autre part dans votre Préface, 1°. ces mêmes vers de l'Opéra, jugés fi bons ou au moins fi innocens, qu'il y a, felon vous, MONSIEUR, fujet de croire qu'ils n'ont été blâmés par Mr. *Despréaux*, que pour donner un coup de dent à Monfieur *Quinaut* qui en eft l'Auteur: 2°. Un fi grand zêle pour la défenfe de la *Clélie*, qu'il n'y a gueres de chofe que vous blâmiez plus fortement dans l'Auteur de la Satire, que de n'avoir pas eu pour cet Ouvrage affez de refpect & de vénération: 3°. Un injufte reproche, que vous lui faites d'avoir offenfé la pudeur, pour avoir eu foin de bien faire fentir l'énormité du crime d'un faux Directeur. En vérité, MONSIEUR, je ne fçai fi vous avez lieu de croire que ce qu'on jugeroit fur cela vous pût être favorable.

Ce que vous dites de plus fort contre M. *Despréaux*, paroît appuyé fur un fondement bien foible. Vous prétendez que fa Satire eft contraire aux bonnes mœurs; & vous n'en donnez pour preuve que deux endroits. Le premier eft ce qu'il dit, en badinant avec fon ami.

(14) *Quelle joye, &c.*

REMARQUES.

(14) *Quelle joye*, &c.] Vers 9. 12. & 14.

De voir autour de ſoi croître dans ſa maiſon
De petits Citoyens, dont on croit être Pere!

L'autre eſt dans la page ſuivante, où il ne fait encore que rire.

(15) *On peut trouver encor quelques Femmes fidelles.*
Sans doute, & dans Paris, ſi je ſçai bien compter,
Il en eſt juſqu'à trois que je pourrois citer.

Vous dites ſur le premier; *Qu'il fait entendre par-là, qu'un homme n'eſt gueres fin ni gueres inſtruit des choſes du monde, quand il croit que ſes enfans ſont ſes enfans.* Et vous dites ſur le ſecond; *Qu'il fait auſſi entendre, que ſelon ſon calcul, & le raiſonnement qui en réſulte, nous ſommes preſque tous des enfans illégitimes.*

Plus une accuſation eſt atroce, plus on doit éviter de s'y engager, à moins qu'on n'ait de bonnes preuves. Or c'en eſt une aſſurément fort atroce, d'imputer à l'Auteur de la Satire, d'avoir fait entendre *qu'un homme n'eſt gueres fin quand il croit que les enfans de ſa femme ſont ſes enfans, & qu'il n'y a que trois femmes de bien dans une Ville où il y en a plus de deux cens mille.* Cependant, MONSIEUR, vous ne donnez pour preuve de ces étranges accuſations, que les deux endroits que j'ai rapportés. Mais il vous étoit aiſé de remarquer, que l'Auteur de la Satire a clairement fait entendre, qu'il n'a parlé qu'en riant dans ces endroits, & ſur-tout dans le dernier, car il n'entre dans le ſérieux, qu'à l'endroit où il fait parler *Alcippe* en faveur du Mariage, qui commence par ces Vers:

REMARQUES.

(15) *On peut trouver* &c.] Vers 42. & ſuiv.

(16) *Jeune autrefois par vous dans le monde conduit*, &c.

Et finit par ceux-ci qui contiennent une vérité que les Payens n'ont point connue, & que *S. Paul* nous a enſeignée : *Qui ſe non continet, nubat ; melius eſt nubere, quàm uri.*

(17) *L'Hyménée eſt un joug ; & c'eſt ce qui m'en plaît,*
L'Homme en ſes paſſions toujours errant ſans guide,
A beſoin qu'on lui mette & le mords & la bride ;
Son pouvoir malheureux ne ſert qu'à le gêner ;
Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.

Que répond le Poëte à cela ? Le contredit-il ? Le réfute-t-il ? Il l'approuve au contraire en ces termes :

(18) *Ha, bon ! voilà parler en docte Janſéniſte,*
Alcippe, & ſur ce point ſi ſçavamment touché,
Deſmâres dans Saint-Roch n'auroit pas mieux prêché.

Et c'eſt enſuite qu'il témoigne qu'il va parler férieuſement & ſans raillerie.

(19) *Mais, c'eſt trop t'inſulter, quittons la raillerie ;*
Parlons ſans hyperbole & ſans plaiſanterie.

Peut-on plus expreſſément marquer que ce qu'il avoit dit auparavant de ces trois Femmes fidelles dans Paris, n'étoit que pour rire ? Des hyperboles ſi outrées ne ſe diſent qu'en badinant. Et

REMARQUES.

(16) *Jeune autrefois* &c.] Vers 59.
(17) *L'Hyménée eſt un joug ;* &c.] Vers 112. & ſuiv.
(18) *Ha, bon ! voilà parler* &c.] Vers 118. & ſuiv.
(19) *Mais, c'eſt trop t'inſulter, quittons* &c.] Vers 121.

vous-même, MONSIEUR, voudriez-vous qu'on vous crût quand vous dites, *Que pour deux ou trois femmes dont le crime est avéré, on ne doit pas les condamner toutes?*

De bonne foi, croyez-vous qu'il n'y en ait gueres davantage dans Paris, qui soient diffamées par leur mauvaise vie? Mais une preuve évidente, que l'Auteur de la Satire n'a pas crû qu'il y eût si peu de femmes fidelles, c'est que dans une vingtaine de portraits qu'il en fait, il n'y a que les deux premiers qui ayent pour leur caractere l'infidélité; si ce n'est que dans celui de la fausse Dévote il dit seulement que son Directeur pourroit l'y précipiter.

Pour ce qui est de ces termes, *dont on croit être Pere;* il n'est pas vrai qu'ils fassent entendre *qu'un mari n'est gueres fin ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans.* Car outre que l'Auteur parle là en badinant, ils ne disent au fond, que ce qui est marqué par cette régle de Droit: *Pater est quem nuptiæ demonstrant;* c'est-à-dire, que le Mari doit être regardé comme le Pere des enfans nés dans son mariage, quoique cela ne soit pas toujours vrai. Mais cela fait-il qu'un Mari doive croire, à moins que de passer pour peu fin, & pour peu instruit des choses du monde, qu'il n'est pas le Pere des enfans de sa femme? C'est tout le contraire. Car à moins qu'il n'en eût des preuves certaines, il ne pourroit croire qu'il ne l'est pas, sans faire un jugement téméraire très-criminel contre son Epouse.

Cependant, MONSIEUR, comme c'est de ces deux endroits, que vous avez pris sujet de faire passer la Satire de Monsieur *Despréaux* pour une déclamation contre le mariage, & qui blessoit l'honnêteté & les bonnes mœurs, jugez si vous l'avez pû faire sans blesser vous-même la justice & la charité.

Je trouve dans votre Préface deux endroits très-propres à justifier la Satire, quoique ce soit en la blâmant. L'un est ce que vous dites en la page cinquieme *que tout homme qui compose une Satire, doit avoir pour but, d'inspirer une bonne Morale; & qu'on ne peut, sans faire tort à Monsieur* Despréaux, *présumer qu'il n'a pas eu ce dessein.* L'autre est la réponse que vous faites à ce qu'il avoit dit à la fin de la Préface de sa Satire, *que les femmes ne seront pas plus choquées des prédications qu'il leur fait dans cette Satire contre leurs défauts, que des Satires que les Prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.*

Vous avoüez qu'on peut comparer les Satires avec les Prédications, & qu'il est de la nature (20) de toutes les deux de combattre les vices: mais que ce ne doit être qu'en général, sans nommer les personnes. Or Monsieur *Despréaux* n'a point nommé les personnes en qui les vices qu'il décrit, se rencontroient; & on ne peut nier que les vices qu'il a combattus, ne soient de véritables vices. On le peut donc loüer avec raison d'avoir travaillé à inspirer nne bonne Morale; puisque c'en est une partie de donner de l'horreur des vices, & d'en faire voir le ridicule. Ce qui souvent est plus capable, que les discours sérieux d'en détourner plusieurs personnes, selon cette parole d'un Ancien,

REMARQUES.

(20) *de toutes les deux*] Il y a dans l'*Edition* de 1713. *de tous les deux*, faute copiée dans toutes les *Editions*, qui l'ont suivie, excepté dans celles de M. *Du Monteil.* Celle de 1701. à laquelle je m'attache, est conforme à l'*Edition* des *Lettres* de M. *Arnauld.* DE ST. MARC.

(21) *Ridiculum acri*
Fortiùs ac meliùs magnas plerùmque secat res.

Et ce feroit en vain qu'on objecteroit, qu'il ne s'eft point contenté, dans fon quatrieme portrait, de combattre l'avarice en général, l'ayant appliquée à deux perfonnes connues. Car ne les ayant point nommées, il n'a rien appris au public qu'il ne fçût déja: Or comme ce feroit porter trop loin cette prétendue régle de ne point nommer les perfonnes, que de vouloir qu'il fût interdit aux Prédicateurs de fe fervir quelquefois d'hiftoires connues de tout le monde, pour porter plus efficacement leurs Auditeurs à fuir de certains vices; ce feroit auffi en abufer que d'étendre cette interdiction jufqu'aux Auteurs de Satires.

Ce n'eft point auffi comme vous le prenez. Vous prétendez que Monfieur *Despréaux* a encore nommé les perfonnes dans cette derniere Satire, & d'une maniere qui a déplu aux plus enclins à la médifance. Et toute la preuve que vous en donnez, eft qu'il a fait revenir fur les rangs *Chapelain*, *Cotin*, *Pradon*, *Coras*, & plufieurs autres: *ce qui eft*, dites-vous, *la chofe du monde la plus ennuyeufe, & la plus dégoûtante.* Pardonnez-moi, fi je vous dis, que vous ne prouvez point du tout parlà ce que vous aviez à prouver. Car il s'agiffoit de fçavoir, fi Monfieur *Despréaux* n'avoit pas contribué à infpirer une bonne Morale, en blâmant dans fa Satire les mêmes défauts, que les Prédicateurs blâment dans leurs Sermons. Vous aviez répondu que pour infpirer une bonne Mora-

REMARQUES.

(21) *Ridiculum* &c.] *Horace*, Liv. I. *Sat.* X. v. 14.

le, soit par les Satires, soit par les Sermons, on doit combattre les vices en général, sans nommer les personnes. Il falloit donc montrer que l'Auteur de la Satire avoit nommé les Femmes dont il combattoit les défauts. Or *Chapelain*, *Cotin*, *Pradon*, *Coras*, ne sont pas des noms de Femmes, mais de Poëtes. Ils ne sont donc pas propres à montrer que Monsieur *Despréaux*, combattant différens vices de Femmes, ce que vous avoüez lui avoir été permis, se soit rendu coupable de médisance, en nommant des Femmes particulieres, à qui il les auroit attribués.

Voilà donc Monsieur *Despréaux* justifié selon vous-même sur le sujet des Femmes, qui est le capital de sa Satire. Je veux bien cependant examiner avec vous, s'il est coupable de médisance à l'égard des Poëtes.

C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a crû jusques ici, qu'un Auteur pouvoit écrire contre un Auteur, remarquant les défauts qu'il croyoit avoir trouvés dans ses Ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne foi, sans lui imposer, & sans le chicaner; lors sur-tout qu'il ne reprend que de véritables défauts.

Quand, par exemple, le P. *Goulu*, Général des *Feüillans*, publia il y a plus de soixante ans deux volumes contre les Lettres de Monsieur *de Balzac*, qui faisoient grand bruit dans le monde, le Public s'en divertit; les uns prenoient parti pour *Balzac*, les autres pour le *Feüillant*: mais personne ne s'avisa de l'accuser de médisance, & on ne fit point non plus de reproche à *Javersac*, qui avoit écrit contre l'un & contre l'autre. Les guerres entre les Auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la Critique de ce qui regar-

de la Littérature, (22) la Grammaire, la Poësie, l'Eloquence; & que l'on n'y mêle point de calomnies & d'injures personnelles. Or que fait autre chose Monsieur *Despréaux* à l'égard de tous les Poëtes qu'il a nommés dans ses Satires, *Chapelain*, *Cotin*, *Pradon*, *Coras*, & autres, sinon d'en dire son jugement, & d'avertir le Public que ce ne sont pas des modeles à imiter? Ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, & peut contribuer même à la gloire de la Nation, à qui les Ouvrages d'esprit font honneur, quand ils sont bien faits; comme au contraire ç'a été un deshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables Poësies de *Ronsard*.

Celui dont Monsieur *Despréaux* a le plus parlé, c'est Monsieur *Chapelain*. Mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au Public dans sa neuvieme Satire,

(23) *Il a tort dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme?*
Attaquer Chapelain! Ah! c'est un si bon homme.
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai, s'il m'eût crû, qu'il n'eût point fait de Vers.
Il se tue à rimer: que n'écrit-il en Prose?
Voilà ce que l'on dit; & que dis-je autre chose?
En blâmant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux

REMARQUES.

(22) *la Grammaire, la Poësie, l'Eloquence;*] Il y a ainsi dans l'*Edition* de 1713. & dans toutes celles faites depuis, aussi bien que dans le Recueil des *Lettres* de M. *Arnauld*. L'*Edition* de 1701. porte: *la Grammaire, Poësie, Eloquence*. DE ST. MARC.

(23) *Il a tort, dira l'un;* &c.] *Sat. IX.* Vers 202. & suiv.

Diſtilé ſur ſa vie un venin dangereux?
Ma Muſe, en l'attaquant, charitable & diſcrete,
Sçait de l'homme d'honneur diſtinguer le Poëte:
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,
Qu'on priſe ſa candeur, & ſa civilité,
Qu'il ſoit doux, complaiſant, officieux, ſincere;
On le veut, j'y ſouſcris, & ſuis prêt de me taire.
Mais que pour un modele on montre ſes écrits,
Qu'il ſoit le mieux renté de tous les Beaux-Eſprits,
Comme Roi des Auteurs qu'on l'éleve à l'Empire,
Ma bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire.

Cependant, MONSIEUR, vous ne pouvez pas douter que ce ne ſoit être médiſant, que de taxer de médiſance celui qui n'en feroit pas coupable. Or ſi on prétendoit que Monſieur *Despréaux* s'en fût rendu coupable, en diſant que Monſieur *Chapelain*, quoique d'ailleurs honnête, civil, & officieux, n'étoit pas un fort bon Poëte, il lui ſeroit bien aiſé de confondre ceux qui lui feroient ce reproche; il n'auroit qu'à leur faire lire ces Vers de ce grand Poëte ſur la belle *Agnès*.

On voit hors des deux bouts de ſes deux courtes manches
Sortir à découvert deux mains longues & blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tous ronds & menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds & charnus.

Enfin, MONSIEUR, je ne comprends pas comment vous n'avez point appréhendé, qu'on ne vous appliquât ce que vous dites de Monſieur *Des-*

préaux (24) dans vos Vers; *Qu'il croit avoir droit de maltraiter dans ses Satires ce qu'il lui plaît, & que la raison a beau lui crier sans cesse, que l'équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas* (25) *qui nous soit fait à nous-mêmes. Cette voix ne l'émeut point.* Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer la *Pucelle* & le *Jonas* pour de méchans Poëmes, pourquoi ne le seriez-vous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son *Ode Pindarique*, qui paroît avoir été si estimée, que (26) trois des meilleurs Poëtes Latins de ce temps ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une Ode Latine. Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas, sans doute, contre la défense que Dieu en fait, avoir deux poids & deux mesures.

Je vous supplie, MONSIEUR, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du Public; & quand il s'est déclaré hautement pour un Auteur, ou pour un Ouvrage, on ne peut gueres le combattre de front & le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité. Les vains efforts du Cardinal *de Richelieu* contre le *Cid* en sont un grand exemple; & on ne peut rien voir

REMARQUES.

(24) *Dans vos Vers.*] Il falloit: *Dans votre Préface.* DE ST. MARC.

(25) *qui nous soit* &c.] C'est ainsi qu'il y a dans la *Préface* de M. *Perrault*, & qu'il faut qu'il y ait. Les *Editions* de 1701. & de 1713. ont, *qu'il nous soit* &c. c'est une faute corrigée par MM. *Brossette*, & *Du Monteil*, mais rétablie dans les *Editions* de 1735. & de 1740. Il y a dans le Recueil des *Lettres* de M. ARNAULD: *qui nous soit* &c. DE ST. MARC.

(26) *trois des meilleurs Poëtes Latins*] MM. *Rolin*, *Lenglet*, & de *Saint-Remy*.

de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre Adversaire.

En vain contre le Cid un Ministre se ligue:
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue,
L'Académie en corps a beau le censurer;
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Jugez par-là, MONSIEUR, de ce que vous devez espérer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les Ouvrages de Monsieur *Despréaux* dans votre Préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été bien reçu dans le monde, à la Cour, à Paris, dans les Provinces, & même dans tous les Païs étrangers, où l'on entend le François. Il n'est pas moins certain que tous les bons connoisseurs (27) trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Pièces, que dans ses Satires. Je ne sçai donc, MONSIEUR, comment vous vous êtes pû promettre qu'on ne seroit point choqué de vous en voir parler d'une maniere si opposée au jugement du Public. Avez-vous cru que supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des défauts de quelque Poëte, doit être pris pour médisance, on applaudiroit à ce que vous dites, *que ce ne sont que ses médisances qui ont fait rechercher ses Ouvrages avec tant d'empressement. Qu'il va toujours terre à*

REMARQUES.

(27) *trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Pièces, que dans ses Satires.*] C'est ainsi qu'on lit cet endroit depuis l'*Edition* de 1713. conforme en ce point au Recueil des *Lettres* de M. *Arnauld.* L'*Edition* de 1701. porte seulement: *trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Ouvrages.* DE ST. MARC.

terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne. Que tant qu'il ne fera que des Satires comme celles qu'il nous a données, Horace *&* Juvénal *viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. Que* Chapelain, Quinaut, Cassagne, *& les autres qu'il y aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve, viendra de la célébrité de leurs noms, qu'on se plaît d'y voir tournés en ridicule. Que la malignité du cœur humain, qui aime tant la médisance & la calomnie, parce qu'elles élevent secrettement celui qui lit au dessus de ceux qu'elle rabaisse, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les Ouvrages de Monsieur* Despréaux. *&c.?*

Vous reconnoissez donc, Monsieur, que tant de gens qui lisent les Ouvrages de Monsieur *Despréaux*, les lisent avec grand plaisir. Comment n'avez-vous donc pas vû, que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médisance & la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la Cour & à Paris?

Enfin, vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement, lorsque vous prétendez que Monsieur *Despréaux* a si peu réussi, quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la Satire, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui conseiller de travailler à d'autres Ouvrages.

Il y a d'autres choses dans votre Préface que je voudrois que vous n'eussiez point écrites: mais celles-là suffisent pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite d'abord de vous parler avec la sincérité d'un Ami chrétien, qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux Personnes, qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne

donnerois-je pas pour être en état de travailler à leur réconciliation plus heureusement que les gens d'honneur, que vous m'apprenez n'y avoir pas réussi? Mais mon éloignement ne m'en laisse guere le moyen. Tout ce que je puis faire, MONSIEUR, est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un & à l'autre cet esprit de charité & de paix, qui est la marque la plus assurée des vrais Chrétiens. Il est bien difficile que dans ces contestations on ne commette de part & d'autre des fautes, dont on est obligé de demander pardon à Dieu. Mais le moyen le plus efficace que nous avons de l'obtenir, c'est de pratiquer ce que l'Apôtre nous recommande, *de nous supporter les uns les autres, chacun remettant à son frere le sujet de plainte qu'il pourroit avoir contre lui, & nous entrepardonnant, comme le Seigneur nous a pardonné.* On ne trouve point d'obstacle à entrer dans des sentimens d'union & de paix, lorsqu'on est dans cette disposition : Car l'amour-propre ne régne point où régne la charité; & il n'y a que l'amour-propre qui nous rende pénible la connoissance de nos fautes, quand la raison nous les fait appercevoir. Que chacun de vous s'applique cela à soi-même, & vous serez bientôt bons amis. J'en prie Dieu de tout mon cœur, & suis très-sincérement,

MONSIEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant serviteur, (27) A. ARNAULD.

REMARQUES.

(27) A. ARNAULD.] C'est ainsi qu'il y a dans l'*Edition* de 1713. Dans celle de 1701. il y avoit simplement: ARNAULD. DE ST. MARC.

LETTRE
DE MONSIEUR
DESPRÉAUX
A MONSIEUR
ARNAULD,

Pour le remercier de la Lettre précédente *.

(1) JE ne sçaurois, MONSIEUR, assez vous témoigner ma reçonnoissance, de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre, qu'on me montrât la Lettre que vous avez écrite à M. *Perrault* sur ma derniere Satire. Je n'ai jamais rien lû qui m'ait fait un si grand plaisir; & quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne sçaurois plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont

REMARQUES.

* Cette *Lettre* fut écrite en Juin 1694. BROSS.

Elle parut pour la premiere fois dans l'*Edition* de 1713. Elle se trouve aussi dans le VII. Tome des *Lettres* de M. *Arnauld* p. 503. Mais elle n'est pas tout-à-fait conforme à ce qu'elle est ici. L'*Editeur* la donne là pour conforme à la *Lettre originale*, *que l'on conserve*, dit-il. Je rendrai compte des différences, en les annonçant comme CHANGEMENS. DE ST. MARC.

(1) CHANG. *Je ne sçaurois, Monsieur, assez vous témoigner ma reconnoissance de la bonté* &c.] Lettr. d'Arn. *Je ne sçaurois assez vous remercier, Monsieur, de la bonté* &c. DE ST. MARC.

attiré une si honorable Apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne.. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre Lettre : mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée, avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincérement votre ami. N'en doutez point, MONSIEUR, je le suis, & c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des *Jésuites* qui me font l'honneur de m'estimer, & que j'estime & honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, & ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis : mais la premiere convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens, de vous loüer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, & l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie, & de l'étendue de vos connoissances. Mais je leur soutiens moi, que ce sont-là vos moindres qualités ; & que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est (2) la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame, & la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris. Car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des *Lettres au Provincial*, (3) que, (4)

REMARQUES.

(2) CHANG. *la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame,*] Lett. d'Arn. *la droiture de votre ame, la candeur de votre esprit.* DE ST. MARC.

(3) *que, sans examiner* &c.] M. *Despréaux* se piquoit sur-tout d'être franc. On en voit ici une belle preuve, puis qu'écrivant à M. *Arnauld* lui-même, il dit *qu'il n'examine*

(4) ſans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le

REMARQUES.

xamine pas qui des deux partis au fond a droit ou tort. Bross.

Le *Commentateur* nous donne ici, dit-il, une *belle preuve* que M. Despréaux *ſe piquoit ſur-tout d'être franc.* Il a donc cru que lorſque M. *Despréaux* dit, qu'il *n'examine pas qui des deux partis au fond avoit droit ou tort*, de l'Auteur des *Lettres Provinciales* ou des *Jeſuites;* il a voulu faire connoître à M. *Arnauld* ſon Ami & ſon Apologiſte, qu'il s'abſtenoit de porter aucun jugement définitif ſur cette diſpute. Mais ce n'eſt-là ni le ſens, ni le but de ces paroles. M. *Despréaux* les rapporte hiſtoriquement, & dans la ſeule vue d'apprendre à M. *Arnauld* la maniere dont il s'entretenoit avec les *Jéſuites*, & les ménagemens qu'il gardoit, en leur faiſant l'éloge des *Provinciales*: c'eſt que ſans *examiner qui des deux partis au fond avoit droit ou tort, il leur vantoit toujours* ces Lettres *comme le plus parfait ouvrage de proſe qui ſoit en notre langue.* Ainſi bien loin que les paroles, dont il s'agit, donnent à entendre que M. *Despréaux* n'adoptoit point le ſentiment de M. *Arnauld* au ſujet des *Provinciales* (car c'eſt apparemment en cela qu'il veut faire conſiſter la franchiſe), elles inſinuent, au contraire, qu'il en jugeoit comme ce Docteur, mais qu'il ne trouvoit pas à propos de s'expliquer là-deſſus avec les *Jéſuites* qui l'alloient voir, de peur de les déſobliger. Et en effet, il paroît par la *Satire* contre l'*Equivoque* que c'étoit-là ſon ſentiment, puiſqu'il y répete les mêmes reproches que M. *Paſcal* a faits aux *Jéſuites.* Du Monteil.

(4) Chang. *ſans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort,*] Ces Paroles manquent dans les *Lett. d'Arn.* ſur quoi l'*Editeur* avertit que c'eſt une addition faite dans l'Imprimé. La *Note* de M. *Broſſette*, que l'on vient de voir, & qu'il rapporte, lui fait dire enſuite: *Cette* Remarque *tombe d'elle-même, puiſque ces paroles ne ſe trouvent point dans l'original que l'Auteur a envoyé à M.* Arnauld. *Que ſi on veut ſçavoir quels étoient les ſentimens de M.* Despréaux *touchant les* Jéſuites, *on peut lire ſa* Satire ſur l'Equivoque, *ſon* Epître ſur l'Amour de Dieu &c. De St. Marc.

plus parfait Ouvrage de Profe, qui foit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles affez aigres. A la fin néanmoins tout fe tourne en plaifanterie: *ridendo dicere verum quid vetat?* Ou quand je les vois trop fâchés, je me jette fur les loüanges (5) du *R. P. de la Chaife*, que je révere de bonne foi, & à qui j'ai en effet tout récemment encore une très-grande obligation, puifque c'eft en partie à fes bons offices que je dois la Chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de Sa Majefté, (6) pour mon frere le Doyen de Sens. Mais, MONSIEUR, pour revenir à votre Lettre, je ne fçai pas pourquoi les amis de Monfieur *Perrault* refufent de la lui montrer. Jamais Ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux, & à lui infpirer l'efprit de paix & d'humanité, dont il a befoin auffi bien que moi. Une preuve de ce que je dis, c'eft qu'à mon égard, à peine en ai-je eu fait la lecture, que frappé des falutaires leçons que vous nous y faites à l'un & à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendroit qu'à lui que nous ne fuffions bons amis: que s'il vouloit demeurer en paix fur mon fujet, je m'engageois à ne plus rien écrire dont il pût fe choquer; & lui ai même fait entendre que je le laifferois tout à fon aife faire, s'il vouloit, un Monde renverfé du Parnaffe, en y plaçant les *Chapelains* & les *Cotins*, au deffus des *Horaces* & des *Virgiles*. Ce font les paroles que Monfieur *Racine* & Monfieur l'Abbé *Tallemant* lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, &

REMARQUES.

(5) CHANG. *du R. P. de la Chaife.*] Lett. d'Arn. *du Pere la Chaife.* DE ST. MARC.

(6) *pour mon frere le Doyen de Sens.*] Le Roi lui avoit donné ce Canonicat l'année précédente, 1693. BROSS.

a exigé de moi, avant toutes choses, pour ses Ouvrages une estime & une admiration, que franchement je ne lui sçaurois promettre sans trahir la raison & ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des Rieurs, qui étoient déja fort affligés du bruit qui couroit de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine. Mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est revenue, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, MONSIEUR, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, & je l'exécuterai ponctuellement; sçachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste & de raisonnable. Je ne mets qu'une condition au Traité que je ferai : mais c'est *conditio sine quâ non.* Cette condition est que votre Lettre verra le jour, & qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aye reçeu en ma vie. Obtenez cela de vous & de lui ; & je lui donne sur tout le reste la carte blanche. (7) Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, je vous prie, MONSIEUR, d'examiner vous-même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux Ouvrages qu'on veut que

REMARQUES.

(7) CHANG. *Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, je vous prie, Monsieur, d'examiner vous même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux* &c.] Lett. d'Arn. *Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, mes hôtes d'Auteuil m'indiqueront peut-être quelque Auteur grave qui me fournira des moyens pour dire de bouche, sans blesser la vérité, que j'estime ce que je n'estime point. Et afin, Monsieur, que vous examiniez vous-même ce que je puis faire là-dessus, voici une liste des principaux* &c. DE ST. MARC.

j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lû aucun.

Le Conte de Peau-d'Ane & l'Histoire de la Femme au nez de boudin, mis en Vers par M. Perrault *de l'Académie Françoise.*

La Métamorphose d'Orante en Miroir.

L'Amour Godenot.

Le Labyrinthe de Versailles, ou les Maximes d'Amour & de Galanterie, tirées des Fables d'Esope.

Elégie à Iris.

La Procession de Sainte-Geneviève.

Paralleles des Anciens & des Modernes, où l'on voit la Poësie portée à son plus haut point de perfection dans les Opéra de Monsieur Quinault.

Saint-Paulin, Poëme Héroïque.

Réflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'Art de ne point entendre ce grand Poëte.

Je ris, MONSIEUR, en vous écrivant cette liste, & je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très-sérieuse, & que je tiendrai exactement ma parole. Mais soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu Monsieur *Perrault* le Médecin, qu'à la premiere Edition qui paroîtra de mon Livre, il y aura dans la Préface un article exprès en faveur de ce Médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement: mais qui au fond étoit un homme de beaucoup de mérite, grand Physicien, &, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'être votre ami. Je doute même, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau

la plume pour écrire contre Monsieur *Perrault* l'Académicien, (8) puisque cela n'est plus nécessaire. En effet, pour ce qui est de ses Ecrits contre les Anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés, que je n'ai déja que trop employé de papier dans mes *Réflexions sur Longin*, à réfuter des Ouvrages si pleins d'ignorance, & si indignes d'être réfutés. Et pour ce qui regarde ses Critiques sur mes mœurs & sur mes Ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant, que pour rendre ma gloire complette, il faudroit que votre Lettre fût publiée. Que ne ferois-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre Monsieur *Perrault*? Faut-il se mettre à genoux devant lui? Faut-il lire tout *Saint-Paulin*? Vous n'avez qu'à dire: Rien ne me sera difficile. Je suis avec beaucoup de respect, &c.

REMARQUES.

(8) CHANG. *puisque cela n'est plus nécessaire.*] Lettre d'Arnauld, *puisque je n'en ai plus aucun besoin.* DE ST. MARC.

*VERS CONCERNANT LA XII. SATIRE.

S O N N E T

Contenant l'Eloge de Mr. Despréaux,

PAR M. DE NANTES.

L'Illuſtre Despréaux a vû ſon jour fatal:
Il n'eſt plus au Tombeau qu'une cendre ſtérile,
Cet homme qui mêlant l'agréable à l'utile,
Etoit des Anciens l'Eleve & le Rival.

Il atteignit Horace, il paſſa Juvénal:
Il ſçut, en s'égayant, s'égaler à Virgile:
Des leçons du Sublime obſervateur habile,
Il eût pû de Longin être l'Original.

Ses Vers charmoient la Cour, la Ville, la Province:
Choiſi pour nous tracer le regne de ſon Prince,
Que n'attendoit-on pas d'un art comme le ſien?

Quel Roi! quel Ecrivain! quel ſujet pour l'Hiſtoire,
Ce Chef-d'Oeuvre ébauché manque encore à ſa gloire:
Mais non, elle eſt parfaite: il eſt mort en Chrétien.

REMARQUES.

* §. Des trois Pièces de Vers que l'on rapporte ici, la ſeconde eſt la ſeule que M. *Broſſette* ait inſérée dans ſon Edition, & c'eſt en effet la ſeule qui ait rapport à la *XII. Satire*; mais par un principe d'équité & pour l'inſtruction du Lecteur, il auroit dû donner auſſi les deux autres, comme a fait M. *Du Monteil*. Pour M. *De St. Marc*, il les a politiquement ſupprimées toutes trois, à l'exemple des *Editeurs* de 1735, & de 1740.

Voici l'hiſtoire de ces trois petites Pièces, telle que M. *Du Monteil* la donne dans une *Note*.

S O N N E T

Contre la Satire sur l'Equivoque.

PAR LE MÊME.

L'Auteur parle à Mr. Despréaux.

IL eſt vrai, tu l'as dit, le Démon qui t'inſpire,
A ta bile cauſtique ajoûtant ſes noirceurs,
T'a dicté cette indigne & derniere Satire,
L'opprobre de ſon Pere, & l'horreur de ſes Sœurs.

Peut-on ſans ſommeiller achever de la lire,
Et t'y voir, aux dépens des trop benins Lecteurs,
Promener d'âge en âge, & d'Empire en Empire
L'Equivoque ſemant ſes maux & ſes erreurs?

On nous dit toutefois, que ſur les rives ſombres,
Arnaud ſe fait plaiſir d'en régaler les Ombres,
Et que Chapelain même en vante la beauté.

Mais, éloges ſuſpects! Arnaud la trouve belle
Par les traits qu'elle lance à la Société;
Et Chapelain, par l'air qu'elle a de la Pucelle.

R E M A R Q U E S.

„ M. DE NANTES, Avocat de Vienne en Dauphiné, fit „ le premier *Sonnet* pour marquer l'eſtime particuliere qu'il „ avoit pour M. *Despréaux*. Mais les Eloges qu'il lui don„ noit déplurent à certaines gens. Les *Jéſuites* ne purent „ ſouffrir qu'on loüât la mort Chrétienne de l'Auteur de la „ *Satire contre l'Equivoque*. Pour les appaiſer M. *De Nan„ tes* compoſa le ſecond *Sonnet*; & on croit que le *Commen„ tateur* de M. *Despréaux* l'a publié comme une eſpece de „ correctif à cette *Satire*. Ce *Sonnet* mécontenta tout au„ tant de perſonnes que le premier. Là-deſſus M. *De Nan„ tes* fit les *Vers* qui ſuivent, & qui contiennent une rail„ lerie très-fine & très-délicate."

À Mr. L'ABBÉ ***.

Sur les deux Sonnets précédens.

J'Abjure mon double Sonnet:
Tant celui qui crie, ô merveille!
Que l'autre où le Lecteur ſommeille;
Et je conviens que j'ai mal fait.
Le plus ſûr ſeroit de ſe taire.
Le moyen de ne pas mal faire,
Et de contenter tant de gens
Par ma Critique, ou mon encens?
Quand du Poëte Satirique
J'ai fait un Saint de Paradis,
Je m'y ſuis, ſans doute, mal pris:
Je n'avois pas vû l'Oeuvre inique
Où des gens par nous reſpectés *
Sont cruellement maltraités.
Ces gens du Ciel gardent la porte:
Loin d'y placer en dépit d'eux
L'Auteur de cet Ouvrage affreux,
J'aurois dit, le Diable l'emporte.
Abbé, diſons-le donc tous deux:
Et je croi que la Compagnie,
Sans faire de cérémonie,
Ni demander d'autre examen,
Répondra de bon cœur: Amen.

REMARQUES.

* Les *Jéſuites.* Du Monteil.

FIN DU TOME I.

AVERTISSEMENT.

Quoique les deux Satires ſuivantes ne ſoient point de Despréaux, & qu'il ſe ſoit même défendu de les avoir compoſées ; cependant comme cette défenſe même peut faire naître au Lecteur le deſir de les connoître, nous les avons ajoutées à notre Edition d'autant plus volontiers, que le Clergé n'étant pas devenu plus modeſte, les Prêtres moins avides, les Evêques moins faſtueux ; & la ſainteté du mariage n'étant pas plus reſpectée que lorſqu'elles ont été faites, leur objet ſubſiſte toujours. Puiſſent-elles avoir aujourd'hui plus d'influence ſur les mœurs, qu'elles n'en eurent dans le tems de leur premiere apparition!

I. SATIRE.

QUel eſt donc ce Cahos & quelle extravagance,
Agite maintenant l'Eſprit de notre France;
Quel démon infernal a mis des changemens,
Et tant de nouveautés dans tous nos réglemens.
On fait & l'on défait, on rétablit, on caſſe;
Rien ne demeure entier, quelque choſe qu'on faſſe:
On retranche les ſaints, on les refait après:
On plaide au Châtelet quand on fête au Palais,
On trouve à réformer même ſur la réforme:
L'ancien droit à préſent eſt un droit tout difforme.
On ne le connoît plus tant on le voit changé.
Si de même on vouloit réformer le Clergé,
Si l'on vouloit ôter la moitié de leurs dîmes,
La réforme pourroit bien réformer des crimes.
Ces trop grands revenus perdent beaucoup de gens:
Et ces riches Paſteurs ſont toujours indigens.
Pourquoi ceux qui devroient imiter les Apôtres,
Ont-ils ſeuls plus de bien qu'il n'en faut pour dix autres?
On devroit bien régler un tel déréglement,
Et montrer aux Paſteurs à vivre ſobrement.

On ne voit que des gens de mîtres & de croſſes;
Faire aujourd'hui rouler de ſuperbes Caroſſes,
Sans ſe reſſouvenir qu'autrefois l'Eternel:
Ne monta qu'une âneſſe en un jour ſolemnel,
On parle des impôts dont la France eſt remplie,
Tout le monde en murmure & tout le monde en crie.
Qu'eſt-ce en comparaiſon de tant d'injuſtes droits,
Qu'aujourd'hui les Paſteurs levent en tous endroits?
Tout le monde en naiſſant doit à la Sacriſtie;
Il faut payer l'entrée, & payer la ſortie,
Enfin tous les Paſteurs par un fatal accord:
Trouvent dequoi gagner en la vie, en la mort.
Bonne condition qui donne de quoi vivre;
En liſant ſeulement quatre feuillets d'un livre.
Récitant tous les jours trois ou quatre Oraiſons,
Trouvent dequoi fournir aux frais de leurs maiſons!
Que le Breviaire eſt bon dans le ſiecle où nous ſommes!
Un Paſteur eſt toujours le plus heureux des hommes;
Veut-on ſe marier faut acheter un banc,
On en achette deux, le Paſteur vous les vend:
Vous ne les auriez pas s'il manquoit une Obole:
Comment nommer cela ſi ce n'eſt Monopole,
Qu'un ſacré partiſan a mis injuſtement
Aux yeux de tout Paris ſur ce grand ſacrement?
Voulez-vous, vous dit-on, la groſſe ſonnerie?
C'eſt ainſi que vous dit une de ces harpies.
Monopole jamais monta-t-il à tel point?
Hé Meſſieurs les ſonneurs, n'en rougiſſez vous point?

Ah que tous ces impôts vous coûtent de reproche :
En nous faisant payer pour le son d'une cloche,
On sonne donc en frais, & pour vos cinq écus,
L'on vous donne du son & du son tant & plus.
Un infame Crieur de qui l'ame inhumaine
Ne voit aucun vivant qu'avec beaucoup de peine,
Ce funeste Corbeau qui ne vit que de morts,
Marchande insolemment pour enterrer les morts.
Choisissez, vous dit-il, l'endroit de votre fosse.
Plus elle est près du Chœur, & plus la somme est grosse.
Il faut tant pour le fond, & pour le maître autel :
Entre tous les impôts en voyons-nous un tel ?
Et qui peut plus choquer les droits de la Nature,
Que de vendre à des morts le droit de sépulture.
Je passe volontiers sur le tour du bâton,
Dont un Pasteur avare attrape le teston,
Je suis fort Catholique, & je n'ai point envie
De censurer ici les Censeurs de ma vie.
Je croi que ce qu'ils font a de bonnes raisons,
Et que tous leurs Patrons font bien leurs guérisons.
Qu'on guérit de tous maux en leur offrant un cierge,
Qu'on en guérit plûtot s'il est de cire vierge,
Que qui ne guérit pas n'a pas assez de foi :
Et je croi tout cela, parce que je le voi.
Pour moi je ne veux point pénétrer le mystere ;
Mon Pasteur me l'a dit, c'est à moi de me taire.
Je croi tout ce qu'il dit, s'il fait mal à son dam :
Mais je soufre à regret que l'on achette un banc.

Et que les ornemens qui ſervent à l'Egliſe,
Soient de différens prix comme la marchandiſe.
Si vous voulez les beaux en un enterrement;
Il faut tant, vous dit-on, pour un tel parement.
Et pour l'argenterie un crieur vous demande,
Si vous voulez avoir la petite ou la grande.
Le prix eſt différent, il vous coûtera tant,
Ainſi l'on ne fait rien, ſi l'argent n'eſt comptant.
Jamais aucun credit ne ſe fait à l'Egliſe;
N'avez vous point d'argent, la croix de bois eſt miſe.
Taiſons-nous toutefois; Car il eſt dangereux
De parler des Paſteurs, & de parler mal d'eux,
Telles gens ne ſont pas des ſujets de Satire,
Muſe va prendre ailleurs quelque ſujet pour rire.

II. SATIRE.

NOn, je ne ferai pas ce qu'on veut que je faſſe,
En duſſé-je ſouffrir ce dont on me menace:
Duſſent tous mes parens me priver de leur bien;
On me veut marier, & je n'en ferai rien.
J'eſtime mon repos, plus que mon héritage;
Et pour mieux l'aſſurer, je fuis le mariage.
C'eſt un lien fatal à notre liberté,
Le plus heureux Epoux eſt toujours maltraité,
L'hymen avec la joie a tant de ſymphatie,
Qu'on n'a que deux bons jours, l'entrée & la ſortie;
Si l'on en trouve plus, c'eſt par un cas fortuit.
L'on a cent mauvais jours pour une bonne nuit.
La plus grande douceur qu'on trouve au mariage,
Ne vient que de l'eſpoir qu'on conçoit du veuvage.
Et rien ne doit jamais y faire conſentir,
Que pour avoir un jour le plaiſir d'en ſortir.
Quoi s'attacher toujours à la même perſonne!
Ne la pouvoir quitter, ſi la mort ne l'ordonne:
Attendre ſon bonheur d'un funeſte trépas?
Et voir inceſſamment ce que l'on n'aime pas!
Nourrir mille chagrins, mille remors dans l'ame,
Et mourir de dépit de voir vivre une femme!
J'aime trop mon repos pour vouloir m'expoſer
A toutes les douleurs qu'un Hymen peut cauſer.
Un contract me déplaît, on fait mieux ſon affaire,
Sans l'avis d'un curé, ni le ſeing d'un Notaire.

Quand on a prononcé ce malheureux Oui,
Le plaiſir de l'amour eſt tout évanoui.
On croit tout-auſſi tôt être la choſe due,
L'on s'empreſſe bien mieux pour une défendue,
Et quand le nom d'amant ſe change en nom d'Epoux,
L'amour perd auſſi-tôt ce qu'elle a de plus doux.
Veut-on ſe faire aimer & ſe faire careſſe,
Qu'on en demeure au nom d'amant & de maîtreſſe;
Lorsque l'on fait l'amour on veut toujours ſe voir,
Et l'on aime bien plus par choix que par devoir.
Le légitime enfin ne fait point mon affaire,
Et le nom de mari ne peut me ſatisfaire:
J'eſtime cent fois mieux vivre ſur le commun,
Que m'aller enrôler ſous un joug importun.
Au moins l'on peut quitter alors que bon nous ſemble,
Et l'on n'eſt pas contraint de demeurer enſemble,
L'on n'a pas ces contracts qui peuvent engager,
Et ſi l'on n'eſt pas bien, l'on peut au moins changer.
A-t-on quelque défaut, on fait tout ſon poſſible,
Lorsque l'on fait l'amour, pour le rendre inviſible,
Mais eſt-on marié, on ne ſe contraint plus,
Et tous ces petits ſoins paſſent pour des abus.
On devient negligé dès la premiere année.
C'eſt une belle fleur qui s'eſt bientôt fanée.
Tous ces ajuſtemens ne faiſoient pas un pli,
Et rendoient en un mot un galant accompli.
Il ne lavoit ſes mains qu'avecque de l'eau d'Ange.
Sa perruque & ſes gands n'étoient que fleur d'Orange,

Et celui qui n'étoit que Civette & qu'Iris,
Sent maintenant le bouc, au lieu de l'ambre gris;
Il ſemble avoir toujours mille procès en tête,
Et ce galant eſprit eſt devenu tout bête,
Il eſt toujours chagrin & ne dit pas un mot,
Depuis qu'il a pris femme il eſt devenu ſot;
Auſſi quand on en prend on court riſque de l'être:
L'Epoux en ce cas-là n'eſt pas toujours le maître.
Son pouvoir ne ſçauroit éviter ce malheur;
Si l'on ne m'en croit pas, qu'on voie le Vaſſeur.
Je le puis bien citer, la choſe eſt fort publique,
On ſçait qu'il eſt cocu, par arrêt authentique.
Damis eſt comme lui. Colin l'eſt en ſecret.
Si je les comptois tous, je n'aurois jamais fait;
Il faudroit remonter juſques au premier homme,
Sçavoir ſi le ſerpent ne le trompa qu'en pomme,
Peut-être le fut-il, du moins s'il ne le fut,
Il étoit très-facile, & fort peu s'en falut;
Ce n'eſt pas toutefois que j'en vueille connoître,
Car s'il ne le fut pas, il pourroit du moins l'être;
Et moi qui ne veux pas me mettre en ce danger,
Je fuis le mariage & n'y veux pas ſonger.

FIN.

TABLE DES MATIERES,

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

A.

Abide. Folie singuliére d'un homme de cette Ville, 95.
Abbé. Pourquoi un *Abbé* de grande piété lit la *Clélie*, 364.
Ablancourt (*Nicolas Perrot d'*) célèbre Traducteur, 199. Comparé à du Pelletier, 199. Sa mort, 199.
Abondance. Les Anciens la faisoient entrer dans l'idée de l'*Honneur*, 151.
Abus, de l'Esprit humain, traités d'*Equivoques*, 283.
Académie Françoise, Consultée par *Despréaux* & la *Fontaine*, décide en faveur du premier, 43. critique le *Cid* de *Corneille*. Histoire de cette *Critique*, 193.
Accusation atroce doit être solidement prouvée, 367.
Acrilli. Voyez, *Cailli.*
Acteurs faisant des signes de Croix sur le Théâtre, 233.
Adam 209. Dans quel cas se fut ennuyé dans le Paradis Terrestre, 213, 214. Comment il reçut *Eve*, 344. Séduit par l'Equivoque, se croit égal à Dieu, 291. Suites de sa chûte, 291.
Adresse (l') n'entre point dans l'idée de l'Honneur, 266, merveilleuse de l'*Equivoque*, 304.
Adultere. Son ancienneté, 206.
Affectation, du *Langage* à qui appartient, 319.
Affiches de *Livres*, abondantes à Paris, 181.
Afranix, Plaideuse Romaine, 259.
Afrique (Histoire d') traduite de l'Italien de *Birago*, par l'Abbé *de Pure*, 39.
Age doit être assorti pour le Mariage, 344.
Ages du Monde d'or, décrit & loué, 274. d'Argent produit l'Adultere, 133. de fer, quand & comment il commença, 277. Ce qu'il a produit, 278.
Agésilas, Roi de Lacédémone. Maxime & Bon-Mot de

ce Roi, 270. *Tragi-Comédie de Corneille* cenſurée par *Deſpréaux*, 188.
Agnès (La belle). Voyez, *Soret.*
Agnès de Sainte Thècle (La Mère) Voyez *Racine.*
Agrément. Pourquoi les *Agrémens* ſont étrangers, 264. De quelle nature ſont les *Agrémens* de *l'Equivoque*, 290.
Aïeux. Comment les Nobles vendent leurs *Aïeux*, 109.
Ail adoré des Egyptiens, 293.
Aimon (Les quatre fils) Leur *Cheval*, leur *Roman*, 102.
Ainai, Abbaye à *Lyon*; ce qu'elle étoit autrefois, 12.
Almanni (Luigi) *Poëte Epique* Italien, 188.
Alaric Poëme Epique de George Scudéri, cenſuré, 44.
Amitiés, *Amours & Amourettes* de le Païs cenſurées, 74.
Amour tyranniſe l'homme, 146. fait le fond de nos *Opéra*, 216. Seul *Dieu* ſuprême, à qui l'on doit tout immoler, *L'id.* En faire un *Dieu*, choſe pernicieuſe, ſelon les *Païens* même, 359.
Amours des Rois de France, par Sauval, 128.
Anabatiſtes caractériſés, 302.
Anathême, Les Dogmes *des Equivoques* en ſont frappés, 313.
Anciens. Comment ſupérieurs aux *Modernes* ſelon *Deſpréaux*, 332. *Deſpréaux* promet de les défendre, 203. Ouvrages de *Perrault* contre eux caractériſés, 385. Jugemens ridicules ſur eux & les *Modernes*, 240.
Angélique dans l'*Opéra* de *Rolland*, ſes leçons dangereuſes, 217.
Angleterre en guerre avec la *Hollande*, 71.
Anglois. Voyez, *Muralt & Desfontaines.*
Angran Bachelier de Sorbonne. Pourquoi envoyé à *Rome*, 214.
Animal. Quel eſt le plus faſtidieux & le plus immonde, 342.
Animaux qui ne craignent point l'*homme*, 146. de même eſpèce ne ſe ſont point la guerre, 152, 153. & n'ont ni *Procès*, ni *Juges*, ni *Formalités* de *Juſtice*, 154, 155. N'ont point d'*Univerſités*, 156. Ne connoiſſent point les *Diſputes* de *l'Ecole*, 156. Ni les craintes ſuperſtitieuſes, 163. N'adorent point l'*homme*, 164. ſont adorés par les *Egyptiens*, 293. Quel eſt le plus ſot, 266.
Antimoine. Querelle des *Médecins* à ſon ſujet, 84.
Antiquité. Goût pédanteſque pour elle, 241.
Antiquités de *Paris* par *Sauval*, 128. Des *Anglois* & des *François*, par l'*Abbé Desfontaines*, 112.
Alcidiane (la Jeune) Roman de *Gomberville*, 364.
Alexandre le Grand. Sa délicateſſe au ſujet de ſes Portraits, 7. Se croyoit *Dieu*, 150. *Réponſe* généreuſe

que lui fait un *Pirate*, 269. Traité d'*écervelé* & de *fougueux l'Angéli*; pourquoi? 149. Pourquoi digne des *Petites-Maisons*, 150. *Tragédie de Racine*; Anecdote à ce sujet, 177. Jugement ridicule sur cette Piéce, 75.
Apollon. Quel est le véritable *Apollon* des *Poëtes Satiriques*, 34.
Apostrophe. Voyez, *serment & Transitions imprévues*.
Apprenti. Remarque sur ce mot au *Féminin*, 241.
Arc (Jeanne d') Voyez, *Pucelle d'Orléans*.
Arc de Triomphe de qui il n'est point, 384.
Arche de Noé l'Equivoque s'y conserve, 292.
Argent, où remplace l'*Esprit & la Noblesse*, 33.
Argos. Folie singuliere d'un Habitant de cette Ville, 95.
Arianisme, fruit de l'*Equivoque*, 315.
Ariens. Voyez, *Arius*.
Aristote. Prévention des Pédans en sa faveur, 83. Par qui comparé à *Côtin*, 239.
Arius. Ravages de son *Hérésie*, 300.
Arlequin Procureur, Comédie, 32.
Armée Françoise passe le Rhin à la vue des *Ennemis*, 299.
Armes. Réglement de Louis XIV. sur le port des *Armes*, 119.
Armide, dans l'*Opéra* de ce nom, donne des leçons dangereuses, 217.
Armoiries. Voyez, *Blazon*.
Arnauld d'Andilli (Robert) Compare quatre vers de *Despréaux* à quatre de *Brébeuf*, 42. se fait réciter trois fois la II. *Satire*; en critique un endroit, 42, 43.
Arnaud (*Simon*) Fils du Président. Voyez, *Pomponne*.
Arnauld (*Antoine*) Estimoit les Ouvrages de *Despréaux*. XXXIX. écrit contre les *Calvinistes*, 32. Fait supprimer des vers de la I. *Satire*, 36, 37. Donne à *Despréaux* un conseil utile, 165. Embarras, que lui cause la *Préface de l'Apologie des femmes*, & ce qu'il approuve le plus dans cette *Apologie*, 350. Ce qu'il approuve le plus dans la X. *Satire*, 351. Ce qu'il souhaitoit qui n'y fût point, 351. Se sert des Principes même de *Perrault* contre lui, 361. Le taxe indirectement de Médisance envers *Despréaux*, & d'avoir manqué au Public, 374. Ses dispositions au sujet de leur querelle, 378. Parallèle qu'il fait, de *Perrault* & de *Despréaux*, 366. Sa *Lettre* à *Perrault* ne lui est point montrée, 381, 382. *Despréaux* exige qu'elle soit imprimée, 382. Pourquoi, 384. Ce qu'il lui promet à certaine condition, 384. Justice que les *Jésuites* lui rendoient, 380.
Arrangement des *Mots*. Voyez, *Composition*.

Art. Malheur de s'asservir à ses Règles, 45. Se raille des Dieux de toute espèce, 293.
Art d'écrire; son chef-d'œuvre, 260. — poëtique de *Despréaux*; dans quelle vue, & quand entrepris & exécuté. XXV. Caractérisé par M. de *Boze*. XXVIII. Accusé d'être pris tout entier *d'Horace* & de *Vida*. LIV. En quoi différe de celui d'*Horace*. LV. Art de mentir en disant vrai, 292.
Artamène. Voyez *Cyrus*.
Artisan. Le plus vil se fait sa Foi, 302.
Arts (les), Faculté dans l'Université de *Paris*, 70. Inventés par l'*Homme*, 156. Ne doivent pas être ignorés d'un *Grand Poëte*, 326. Ce qu'il faut pour y réussir, 197.
Ane supérieur à l'*Homme*, 163, 166, 167. *Misanthrope*; sa *Prosopopée*, 167.
Assassinat, comment & par qui permis, 309.
Assassins, Quand parurent dans le Monde, 331.
Astrate, *Tragédie* de *Quinault*, louée par le *Journal des Savans*; vice de son Action; Ridicule de son *Episode* de l'*Anneau Royal*, 77.
Astrée Déesse de la *Justice*; quand quitta la Terre, 331.
Astrolabe, Instrument d'*Astronomie*; Erreur de *Despréaux* à ce sujet, 237, 326.
Athéisme, parmi les *Femmes*, 253.
Athlètes, d'où provenoit leur santé, 235.
Attila, *Tragédie* de *Corneille*, 270. *Blâmée* par *Despréaux*, louée par le *P. Tournemine*, 188.
Attrition (*Fausse*); par qui inventée, 306. *Dogme Nouveau*, 322. Voyez, *Crainte des Peines de l'Enfer &c.*
Archiduc (L') *Poëme de Luigi Alamanni*, par qui préféré à la *Jérusalem délivrée* du *Tasse*, 188.
Avare; Son Portrait, 86. Son Caractère, rendu dans l'Histoire de *Tardieu* & de sa femme, 224. En quoi met l'*Honneur*, 264. Ce qu'il ne conçoit pas au sujet du *Mariage*; 343. Par qui traité de *Dissipateur* & de *Débauché*, 226. Par qui dispensé de l'*Aumône*, 307. Ce que font ses *Héritiers*, 149.
Avarice; Peinture de ses excès, 224. Son but, 148. Tyrannise *l'Homme*, 146, 147. A quoi peut le réduire, 229. Source de mauvais Mariages, 343.
Aubaine (*Droit d'*) à qui inconnu, 154.
Aubri. Voyez, *Aubéri*.
Audace. Par qui brille seule dans le Monde, 294.
Avertissemens; Pourquoi l'on en a mis plusieurs dans le cours de cette *Edition*, 1. Pourquoi ceux des autres *Editeurs*, 11.
Auguste ne veut point servir de matière aux Prix d'*Eloquence* & de *Poësie*, 6, 7. Un *Auguste* inutile sans un *Mécénas*, 27.

Augustin (Saint) Comment il nomme la Royauté, 268.
Avicula. Voyez, *Adulle*.
Avis à Ménage; Ouvrage de *Gilles Boileau*, 40.
Aumône. Par qui l'on est dispensé de la faire, 307.
Avocat. Ce qui rend cette profession désagréable, 30, 31.
Auteurs. Pourquoi la *Critique* doit s'exercer sur les meilleurs, X. critiqués par *Despréaux*, comment ils en usent, XXXVIII, 200. Plusieurs lui attribuent de mauvaises *pièces* de leur façon. XXXVIII. Esclaves des Lecteurs, se soumettent à la censure en devenant publics, 189, 248. Du premier ordre; leur Texte doit être respecté; il est bon d'avertir de leurs fautes, 273. Voudroient n'avoir jamais écrit, 47. Leur sort, 177, 178. Inutilité de leurs humbles Préfaces, 190. Peuvent ennuyer impunément le Roi & toute la cour, 181. Obligation qu'ils ont aux *Poëtes Satiriques*, 189. Crime que l'on fait à *Despréaux* d'en avoir nommé quelques-uns, 371. Comment ceux qu'il a nommés ont fait le succès de ses *Satires*, 329. Pourquoi les *Auteurs* débordent à Paris, 181. *Despréaux* leur trace des Regles inutilement, 328. *Indigens*, comment peuvent s'enrichir, 21, 22. A quoi exposés dans Paris, 15, 18. Les *Auteurs* peuvent écrire les uns contre les autres, sans être coupables de médisance, 372. Leurs intentions sont une Règle pour leur *Commentateur*, 285. Pensée de St. *Jérôme* sur les *Auteurs*, 189,
Auteurs Italiens, voyez, *Italiens*.
Autorité; *Visible*, détruite dans l'Eglise, 301.
Autour. Voyez, *A l'entour*.
Auvernat. Sorte de vin, 57.

B.

Bachaumont (François le Coigneux de) Trait de son *voyage*, contre *Pellisson*, 160. Vain de l'*Equivoque*, nuit à *Voiture*, 291.
Badinage. Voyez, *Stile badin*.
Baïard, Cheval des quatre *Fils-Aimon*. Ce qu'en dit leur *Roman*, 102, 103.
Balzac, envie ironiquement la facilité de *Saumaise* & de *Scudéri*, 45. De qui est la *Préface* de ses œuvres, 55. Ce qu'il dit de la *Jérusalem délivrée du Tasse*, 187. Loue *Chapelain*, 191.
Bannez, Casuiste, 310.
Barbier de la Rivière (Louis) Evêque de Langres, 122.
Barbier (*Le*) de *Midas*. Son mot à qui appliqué, 193.
Bardin (*Pierre*), Poëte François, 180.
Bardou, Poëte François, 120.

Bardouville, fameux Libertin, 32.
Baron (La) Comédienne, 76.
Barreau; ses désagremens, est plus utile aux mauvais *Avocats* qu'aux bons, 30. Déplaisoit à *Despréaux*, 183.
Barthole, célèbre *Jurisconsulte*, 30.
Bassesse; Par qui ce nom est donnée à *l'Humilité*, 294. Compatible avec la vanité, 264.
Bataille de Cerizole, 243.
Bâville, à qui appartenoit; ce qui y arrive à *Despréaux*, 264.
Bayle (*Pierre*) loue Despréaux de sa retenue dans la *Satire* LV. LXXI. Ne croit pas que certains vers raillés par *Perse* soient de *Néron*, 9. A vangé la mémoire de *Montmaur*, 26.
Beaux-Esprits, ordinairement Parasites, 27. Voyez, *Bel-Esprit*.
Bel-Esprit, métier pénible, 172. *Faux Bel-Esprit*, où se tiennent ses *Bureaux*, 239.
Belles (*Les*); leur goût pour les gens riches, 159.
Bembe (Pierre), Cardinal cité, 12.
Bernay (*L'Abbé de*) Par quelle Troupe il vouloit que *l'Alexandre* de *Racine* fût joué, & ce qui le fit changer d'avis, 75.
Bernier, célèbre Voyageur & *Philosophe Gassendiste*, savoit beaucoup de *Chansons Bachiques*, 68. Parle à *Despréaux* de la part de *Bonnecorse*, 151.
Bête, mise au dessus de *l'Homme*, 256.
Bien; quand il est un *Péché*, 297. Quel est le plus précieux & le plus solide, 344. Quel est celui de tous les tems, 346. *Les Biens* dans le sens des *Richesses*. Voyez, *Richesse*.
Bienfaits de Louis XIV. Voyez, *Dons*.
Bigot. Son Portrait, 83.
Bigote débauchée, son Portrait, 244. *Bigotes* Commodes pour leurs maris, 245.
Bigots, *joués dans le Tartuffe*, se déchaînent contre cette Pièce, 9.
Bilaine fameux Libraire, 193.
Bilieuse (*femme*). Voyez, *Dévote* &c.
Biscuits purgatifs, pourquoi donnés à Madame *Tardieu*, 228.
Bisques, quand estimées, 51.
Blandin, Auteur d'*Histoires Tragiques*, 213.
Blazon; son origine; Obscurité de ses termes; Traité sur cette matière, 107.
Bocace (*Jean*), raconte les tours des *Femmes*, 211.
Bœuf, Troupeau de *Bœufs* augmentant l'embarras à *Paris*; & comment ce *Pluriel* se prononce, 117.

Boileau; Famille, dont étoit *Despréaux*, attaquée sur sa *Noblesse*, & maintenue, 261.
Boileau (*Jean*) Secrétaire du Roi, anobli en 1371, 261.
Boileau (*Jean*) Fils du Précédent, 261.
Boileau (*Gilles*) Greffier de la Grand' Chambre, Père de *Despréaux*, ce qu'il pensoit de son fils *Despréaux*, LXVI.
Boileau (*Jérôme*), Frère de *Despréaux*; une Avanture arrivée chez lui fournit une scène aux *Plaideurs* de *Racine*, 62. Est peint dans le Portrait du *Joueur*, 91. Achète la liberté de jurer au jeu, 222. Ce qui lui arrive en rentrant chez lui, 251, 252. Caractère singulier de sa *femme*, 206.
Boileau de Puimorin (*Pierre*). Voyez, *Puimorin*.
Boileau (*Gilles*) frère de *Despréaux*; successeur de *Guillaume Colletet* à l'*Académie Françoise*, 25. Décrie *Despréaux* pour faire sa cour à *Chapelain*, Vers de *Despréaux* & de Linière à ce sujet, 28. Jugement désavantageux, qu'il porte des *Satires* de son *Frère*, qui le censure, 177. Ecrit contre *Ménage*, 40.
Boileau (*Jaques*). A qui il fait adresser la VIII. *Satire*, 140. Où il est né, 224. Maintenu dans la qualité d'*Ecuïer*, 261. De Doyen de Sens, devient Chanoine de la St. Chapelle, 382.
Boileau-Despréaux. Voyez, *Despréaux*.
Boileau (*Gilles*) Cousin de *Despréaux*, & payeur des Rentes, maintenu dans sa Noblesse, 261.
Boire (*Chanson à*) Voyez, *Chanson Bacchiques*.
Bois-Dauphin (Marquis de). Voyez, *Côteaux*.
Boisset, *Musicien* célèbre, 179.
Bon-Droit; Origine de ce Nom, 277. Comment il a tort, 295.
Bon; en quoi il consiste dans les Ouvrages d'Esprit. XL.
Bon-goût; on le tient des *Femmes*, 341.
Bonnecorse, *Poëte Médiocre*, *Censuré*, 129.
Bon-mots. Ce qu'ils produisent, 170. Lesquels comparés aux *Collets-montés* &c., 296.
Bonté; comment elle est une fausse *Vertu*, 267.
Boucingo, fameux Marchand de Vin, 52.
Bouhours (*Dominique*) Jésuite; Ce qu'il dit au sujet des *Côteaux*, réfuté, 63. Ce qu'il dit de la Comparaison d'*Alexandre* avec l'*Angéli*, 149. Sa fausse prudence en traduisant le *Nouveau Testament*, 357.
Bourdaloue (*Louis*), son Eloge, 230. *Despréaux* en est l'*Ecolier* ou *le Singe*, 230.
Boursault (*Edme*), sa Patrie & sa mort, 129. Ce qu'il dit de *Des Barreaux*, 35. Critique *Despréaux* sur un endroit de la III. *Satire* & *Despréaux* se défend mal,

60. Ses démêlés avec *Molière* & *Despréaux*, sa réconciliation avec le dernier, 131.

Bourvalais (*Paul Poisson de*); Comment il fâche *Despréaux*, 261.

Brantome (*Pierre de Bourdeille* Sieur *de*), A fait les Vies des *Dames galantes*, 245.

Braves du Parnasse; s'ils sont à craindre, 201.

Brébœuf (*Guillaume de*) Quatre de ses Vers comparés à quatre de *Despréaux*, 42.

Brélans hantés par les *Femmes*, 219.

Brie, Pourquoi ses vins sont si connus, 80.

Brienne (*Henri de Loménie de*), Critique *Despréaux*, 153.

Brodeau (*Julien*), *Avocat*; *Commentateur de Louet*, 30.

Broglio (Comtesse de); Comment appellée par le Premier Président de *Lamoignon*, son Père, 232.

Brossette (*Claude*); Pourquoi il publie un *Commentaire* sur les *œuvres* de *Despréaux*; de qui il le tenoit. VI. Pourquoi on l'a rétabli, dans cette *Edition*, 1. Pourquoi l'on n'en a retouché le *Stile* qu'en partie, II. Il se prétend à l'abri du reproche de prévention; savoit son *Boileau* mieux que Boileau lui-même; Fait fonction d'*Historien*; Rapporte des *Critiques* de son Auteur, & pourquoi. VI. VII. Pourquoi il s'étend sur des Faits connus. VIII. Raisons de l'ordre de son *Commentaire*, IX. X. Par qui cet ordre condamné mal-à-propos; il ne l'a pas toujours suivi exactement. XXI. XXII. Pourquoi a ressemblé les *Changemens* & les *Imitations* de l'*Auteur*, IX. X. Pourquoi il ne rapporte point les Personnalités offensantes, XI. XII. Il n'a pas toujours rempli les intentions de *Despréaux*, XIV.

Broussin (*René Brulart* Comte *du*) Excès de sa délicatesse en fait de repas, 37, 48.

Brumoy (Le Père) Jésuite, Pourquoi l'on n'a point fait usage de son Ecrit dans le 1 Tome, 112.

Busca (de) Officier François servant sous *Ruyter*, 66.

Bussi-Rabutin (Le Comte *de*); Censuré par *Despréaux*; refuse de s'en ressentir, 144, 145. Auteur de l'*Histoire Amoureuse des Gaules*, 245.

C.

Cadets, sorte de Milice, 218.

Caligula Empereur, fonde à Lion des Prix *d'Eloquence* & de *Poësie*, 12.

Caloandre Fidèle (Le), *Roman d'Ambrosio Marini*, traduit par *Scuderi*, 44.

Calvin, s'érige en *Réformateur*, 301.

Calvinisme; Troubles qu'il cause, 301.
Campagnards; Grands Lecteurs de *Romans*, 53. Propos ridicules d'un *Campagnard*, d'après quoi copiés, 75.
Canons. Voyez, *Artillerie Moderne*.
Capanée, Célebre impie, 253. Si ce nom peut être appliqué à une femme, 335.
Carosses. Leur incommodité à Paris, 117.
Carte du *Pays de Tendre*, 218.
Cartésiens ou *Cartistes*. Voyez, *Descartes*.
Cassaigne (*Jacques*) *Prédicateur* peu suivi, 55. Son Eloge; Ne témoigne aucun ressentiment contre Despréaux, 55. Prêche avec concours, Bon-Mot de *Despréaux* à ce sujet, 190. Ce que *Despréaux* lui doit, 328. Devient fou; Erreur de l'Abbé *Souchay* à cet égard, 55. A fait une *Préface* estimée, des *Oeuvres* de *Balzac*, 55.
Cassandre (Francois); Peint dans la I. *Satire*; ses Ouvrages, 15. Reçoit des secours de *Despréaux*. LI. sa traduction de la *Rhétorique d'Aristote* louée, à quelle intention, 15. Sa mort, 15.
Cassini, célèbre Astronome, 236. Sa mort, *ib.*
Casuistes; Lesquels attaqués dans la XII. *Satire*, 284. De qui vient leur Morale, 292.
Catholicon d'Espagne. Voyez, *Satire Ménippée*.
Catulle Satirise ouvertement, 11.
Cauchois. Etimologie de ce mot, 66.
Célibat; Ses inconvéniens, 212, 213. Comment louable, ou blâmable, 337, 339. Malheur de qui meurt dans le *Célibat*, 346, 347.
Censure développe tous les défauts, 263.
Cessions de Biens; Ce que c'est, & comment se fait, 17.
Chaire; son Privilége, 35.
Chanoines, leur oisiveté, 43.
Chanson Bacchique, ou *Chanson à boire*. Lequel des deux il faut dire, 69.
Chapelain (Jean); Justice que *Despréaux* lui rend, 191. Eloge de son ode au Cardinal de *Richelieu*, 5. Son sonnet au Roi, censuré, 4. Sa *Pucelle* caractérisée, 5. Les Auteurs lui faisoient la Cour, 192. Ce qui arrive à une lecture de son *Poëme*, 73. Sa folie; Caractère de ses vers; Tort que lui fait sa *Pucelle*; *Chanson* de *Despréaux* versifiée dans son goût, 91, 92. Se croit au-dessus de *Virgile*, 94. Il est tourné en ridicule, 127, 183. Loué beaucoup par *Balzac*, 191. Ecrivoit mieux en Prose qu'en Vers, 191. Comment *Despréaux* se justifie de l'avoir attaqué, 191, 192. Quand il sera lu, 240. Il est pensionné du Roi & du Duc de *Longueville*, 192. Ce que lui est tout *Lecteur*, 193.

Par qui comparé à *Virgile*; & quel est l'unique défaut de ses vers, 240. Reproche fait à *Despréaux* à son sujet, 371. Ce que *Despréaux* lui doit, 328. Est moins sûr dans ses *Transpositions* que *Despréaux*, 332. Justifié par l'*Abbé* de la *Victoire*, 191. Eloges différens de lui, 5.

Chapelle (*Claude-Emmanuel Luillier*; dit); Trait de lui contre *Pélisson*, 159, 160.

Charité, Peut être blessée dans les *Querelles Litéraires*; Est contraire à l'Amour-Propre, 377, 378.

Charpentier (François) de *l'Académie Françoise*; Son Eloge; Censure de son *Eglogue Royale*, 4.

Chaste, surnom donné à *Despréaux*, 245.

Chasteté. Quand elle reçut les premiers affronts, 207.

Chat, unique entretien de quelques Femmes, 255. Incommodité des *Chats* à *Paris*, 113.

Chevaux (*Les*) augmentent l'embarras à *Paris*, 117.

Chevilles dans les vers reprochées à *Despréaux*, 333.

Chicanne; Ce qu'elle produit au *Barreau*, 31. où elle mugit, 169. Habileté des *Femmes* en *Chicanne*, 259.

Chiverni (*Philippe Hurault de*) Chancelier de France; *la Fresnaie-Vauquelin* lui adresse une *Satire*, 125.

Chrétiens; chacun de différente foi, 302. la *Douceur* leur est recommandée, 302. Comment ils peuvent faire ce qu'ils condamnent, 302. Ce que c'est que *Faux Chrétiens*, 273. *Sang Chrétien* versé pour une *Sillabe*, 300.

Chrisostome (S. *Jean*); ce qu'il dit de l'équité des voleurs, 272.

Christianisme; ses Préceptes éludés, 248.

Cicéron; Ce qu'il dit de l'équité des *Voleurs*, 272. des *Philosophes*, qui écrivent contre la gloire, 279. Passage d'une de ses *Lettres*, corrigé par *Arnauld* le *Docteur*, 353. Ce qu'il dit de l'Obscénité, 353, 354. En quoi la *Poësie* & la *Comédie* lui paroissent contraires aux *Bonnes mœurs*, 359, 360.

Cid (*Le*), *Tragédie de Corneille* inutilement attaquée par le Cardinal *de Richelieu*, & *l'Académie Françoise*, 193.

Ciel: Exigeroit en vain certaines choses d'une *Dévote*: 246, 250. Moyen singulier d'y arriver, 250, 306. Mis en oubli par des *Femmes*, 253. Soumission à ses ordres, partie du *Véritable Honneur*, 274.

Cinna. *Tragédie de Corneille*. A qui elle fut dédiée, 158. Louée, 159.

Citron, pour qui le premier fut confit; d'où viennent les *Citrons Confits*, 247, 248.

Civilité, doit sa naissance aux *Femmes*, 341.

Claude (*Empereur*), 219.

Clélie, *Roman* de Mademoiselle *de Scudéri* critiqué, 45, 54, 181, 217. Selon qui censurée à tort, 327. En quoi louable & blâmable, 363. Pourquoi lu par un *Abbé* de grande piété, 364.
Clerc; à quel prix achète le droit de siffler *Attila*, 188.
Clinquant du *Tasse*, 187.
Cloches, importunes à Paris, 115.
Cocagne (*Pays de*); Diverses conjectures sur cette manière de parler, 122.
Cocaïe.(*Merlin*) Faux Nom de *Thophilo Folengio*, Inventeur du *Stile Macaronique*, 122.
Cocus, consacrés par *Bussi-Rabutin*, 144.
Code; Son origine, 277.
Coëffeteau (*Nicolas*). Jacobin, puis Evêque de *Marseille*; Auteur du *Tableau des Passions Humaines*, 275.
Cœur; Pourquoi reçu du Ciel, 216. Nourri du *Sacrement* & plein de Vices, 249. *Grands Cœurs*; Quelle est leur belle Passion, 294. *Cœur* ou *Courage*, partage *des Riches*, 159.
Colbert (*Jean Baptiste*); Ministre d'Etat; Fait donner des Gratifications aux Gens de *Lettres*, & charge *Chapelain* de les lui faire connoître, 27, 28. Belle action qu'il fait, 180.
Collets-montés. Ce que c'est, 290.
Colletet (*Guillaume*) de *l'Académie Françoise*, 25.
Colletet (*François*) Fils du précédent, *Poëte Parasite*, 25. Censuré, 129, 180.
Comédie, Dangereuse pour les *Mœurs*, 359, 360.
Commentateurs; Doivent se conformer aux intentions de leur Auteur, 285. Leur défaut ordinaire. Leur devoir & leur utilité par rapport à un Auteur contemporain, XIII. XIV.
Commentaire de *Brossette*; Combien utile, & ce qu'on perd de n'en avoir pas de pareils sur les *Satiriques* Anciens. VII. VIII. Pourquoi doit être bien reçu du Public. X. XI.
Conciles où le Mensonge triomphe, 301.
Condé (*Louis II. de Bourbon*, Prince *de*): *dit Monsieur le Prince*, ou *le Grand Condé*; amène l'*Angéli* à la cour, 30, 149.
Confession Sacramentelle; ses parties exprimées en deux Vers, 226.
Congrés. Formalité indécente *abolie*, 154, 155.
Conquérans; Comparés aux Voleurs de grands chemins, 268, 269. Nom que leur donne *Sénèque*; En quoi ils différent peu des *Pirates*, 269. D'où sont sortis les premiers, 278. Abus que l'on fait de ce nom, 294, 295.

Conseils aux Théologiens, 161, 162.
Constance de la Fourmi, opposée à *l'inconstance de l'Homme*, 142.
Contes-Bleus (Recueil de), vantés par le *Mercure Galant*, & méprisés du Public, 302.
Contes de la Reine de Navarre, Voyez, *Eptameron*.
Conti (*François-Louis de Bourbon*, Prince *de*) Critique *Despréaux*, 175, 211. Visitoit *Despréaux* dans sa retraite, 184.
Conti (*Anne Marie Martinozzi*, Princesse *de*), Mère du Précédent, Applaudit au *Dialogue* des *Héros de Roman*, 363, 364.
Contrepal; Terme de *Blazon*, 107.
Contrition Imparfaite. Voyez, *Attrition*.
Copistes, Jugent aussi des Ouvrages d'Esprit, 189.
Coq, appellé *Chapon*, 54. Les *Coqs* importuns à *Paris*, 113, 114.
Coquéte; Son Caractère, 220. *Portrait* d'une *Coquéte Dissipée*, 340.
Coquéterie; Ses ajustements approuvés par un *Directeur*, 248.
Coras (*Jacques*) Censuré, 339, 281. Reproche fait à son sujet à *Despréaux*, 323. *Desprèaux* justifié à cet Egard, 371.
Cordéliers. Voyez, *Capuchon*.
Corneille (*Pierre*): Loué, 6. Par qui traité de *Joli*, 75. Censuré, 158, 188, 189. Se méprend à l'*Epigramme* sur son *Agésilas*, 188. Inutilement attaqué par le Cardinal de *Richelieu* & l'*Académie Françoise*, 193, 375.
Corneille (*Thomas*); Met en vers le *Festin de Pierre* de *Molière*, 68.
Cornu (La) Ce que c'étoit que les *Rendez-vous* chez cette *Femme*, 219.
Corruption générale parmi les *Hommes*, 263.
Costar; *Gilles Boileau* écrit contre lui, 178.
Côteaux (*ordre des*) Différentes explications de ce que c'étoit, 62, 65.
Cotin (*Charles*). Ecrit contre *Desprèaux*, 5, 55, 137. Ses Sermons peu suivis, 55. Comment il étoit devenu *Poëte*, 175. Importunoit le monde du récit de ses Vers, 163. Comment il sera traité de la Postérité, 163, 164. Quels Reproches il faisoit à *Desprèaux*, 184. Obligation, qu'il lui a, 190. Satisfaction ironique que lui fait *Desprèaux*, 199.
Cotin (*Charles*). Est Pensionné du Roi, Ce qu'il pensoit de ceux qui le méprisoient, 200. Par qui comparé à *Aristote*, 240. Reproche fait à son sujet à *Desprèaux*, 323.

Justification de *Despréaux* à cet égard, 371, 374. Permission à son sujet accordé à *Ch. Perrault*, 382. Mécontente *Molière*, qui le joue, 56, 57.
Cour (La); Comment elle traite les *Poëtes*, 29.
Courage; ne fait point l'*Honneur*, 266.
Courtisans, soi-disant insensibles à *l'intérêt*, & chérissant *l'Honneur*, 263.
Courtois, Médecin de Paris, Censuré, 235.
Coûtume de Paris, favorable aux *Femmes*, 257, 258.
Couvreurs, importuns à Paris, 116.
Crénet, fameux Marchand de vin, 59.
Crime; Suite du premier, 218. Comment rendu Innocent, 278, 306. Production de l'Age de Fer, 330.
Crimes, entrant dans le Ciel à l'aide du *Sacrement*, 274. *Abominables*, traités de *Galanterie*, 299. *Expression obscène* selon *Ch. Perrault* lui-même, 353.
Criminels; Par qui accompagnés au supplice, 225.
Crissé (*Comtesse de*); Plaideuse de profession, jouée dans la *Comtesse de Pimbesche* des *Plaideurs de Racine*, 62. Peinte dans la X. *Satire*, 259.
Critique (La) différe de la *Médisance*, 372, 373. A de quoi s'exercer sur la X. *Satire*; & de quel genre elle sera, 330. *désintéressée des Satires du tems*; Ouvrage de *Cotin*, 55. doit s'éxercer sur les *Meilleurs Auteurs*, VI. Voyez, *Folle Querelle*.
Critiques (*Les*) *Poëme* contre les *Mauvais Critiques*, projetté par *Despréaux*, 282.
Croix de funeste présage. Ce que c'est, 116. *Signes de croix* faits sur le *Théâtre*, 233.
Cruelles. Il n'en est point pour les *Riches*, 159.
Cucagna petit Pays en *Italie*, 122.
Cymbalum Mundi. Ouvrage cru de *Bonnaventure Desperriers*, 72, 167.
Cyropédie de Xénophon. Voyez, *Charpentier*.
Cyrus, *Artamène* ou le *Grand Cyrus*. Roman de Mademoiselle de *Scudéri*, Censuré, 44, 45, 53, 54, 181.
Cythérée (La) *Roman* de *Gomberville*, 364.

D.

Dacier (*Anne le Febvre*, *Femme d'André*) sa Traduction d'*Homère* louée & réduite à sa juste valeur. LX. LXI.
Daguesseau (*M. Henri-François*) Chancelier de France, loué, 271, 272. Condamne avec raison un Vers de la XI. *Epître*, 194.
Dalencé. Comment il se ruine, 238.

Dangeau (Philippe de Courcillon, Marquis *de)* Son Eloge, 98.
Dangeau (l'abbé *de*) de *l'Académie Françoise*, 98.
Daquin, Premier Médecin du Roi, 235.
David ou *la vertu Couronnée, Poëme Epique* de *Les-Fargues*, son sort, 180.
David, Poëme Epique de *Coras*, 180.
Débauche de Table, aimée des *Femmes*, 254, 255. *Lieu de Débauche* où Madame *Tardieu* alloit dîner, 227.
Dédicaces de Livres; leur but & leur ridicule, 158, 159. Leur digne récompense, 160, 161.
Défaite des Bouts-Rimés, Poëme de *Sarrasin*. Voyez, *Sarrasin*.
Défaut unique du *Poëme* de *Chapelain*, 240.
Défauts; aucun n'échape à la Censure, 264.
Défense de l'Eglise Romaine; Ouvrage de *Brébœuf*, 138. *Du Poëme Héroïque*, par *Desmarêts*, XIV, XV, 222. De la VI. *Satire*, par le P. *Brumoy*. Voyez, *Brumoy*.
Déguisement, inutile aux *Hommes*, 263.
Déistes, Caractérisés, 302.
Délicatesse, se prend chez les *Femmes*, 341.
Delphes; Cessation de son Oracle, 298.
Démocrite; Ce qu'il disoit de la *vérité*, 9.
Démon; les *Démons* chassés du Monde, 297.
Denyau, Médecin de Paris, 235.
Déroute Illustre, 224.
Des Barreaux (Jacques Vallée); Fameux Libertin, 32. Quand il croyoit en *Dieu;* désavoué un beau *sonnet* de Piété, qu'il avoit fait, 35, 253. Sa Conversion & sa Mort, 253, 254.
Desfontaines (L'Abbé); Défend les *Anglois* & les *François* contre M. *de Muralt;* & adopte la *Défense de la* VI. *Satire* par le P. *Brumoy*, 112.
Desforges-Maillard (M.) *Remarques* prises dans sa *Lettre sur l'Imitation* à M. *le Président Bouhier*, 196, 250.
Deshoulières (Antoinette Du Ligier de La Garde, Dame) Pourquoi *Despréaux* l'a prise pour modèle de son *Portrait* de la *Précieuse*, 239. Fait un mauvais *sonnet* contre la *Phèdre* de *Racine;* & comment elle le répand, 239.
Des Maizeaux; son jugement sur la Réponse de Ch. *Perrault* à la VIII. *Réflexion Critique*. XVII. XVIII. *Lettre* de lui au sujet des *Côteaux;* & ce qu'il en dit dans la vie de *Saint-Evremond*, 63, 64. Son témoignage suspect pour *Saint-Evremond* contre *Despréaux*, 267.

Desmarais (L'Abbé *Regnier*). Voyez, *Regnier*.

Desmares (*Toussaint*), Fameux Prédicateur, son Eloge, 214.

Desmarêts de Saint-Sorlin (*Jean*) *Poëte & Visionnaire* François; Fait une Critique des *Oeuvres* de *Despréaux*, conjointement avec le Duc de *Nevers* & *l'Abbé Testu*. XIV. Censure avec raison une imitation d'*Horace*; dans laquelle il réussit en partie. XVII. 88. Ecrit contre *Port-Royal*, 32. Sa *Comédie des Visionnaires* censurée par *Molière*, 81. Critique *Despréaux* avec raison, 111. il le critique à tort, 150, 168. il fait une Critique dont *Despréaux* profite, 134, 135.

Desperriers (*Jean Bonnaventure*); Cité, 72, 167.

Despréaux (*Nicolas Boileau*); *Sa Naissance & le lieu*, XXXI, 224. son *Enfance* & son *Education*. XXXV. Dès-lors, par qui jugé propre à la *Poësie*. XXXV. Il se fait Avocat; Ce qui le dégoute de cette Profession, XXXVI, 183. Il étudie en *Théologie*; Idée qu'il avoit de la *Scholastique*. XXXVI. XXXVII. Son peu d'Ambition, à son *Génie*. XXXVII. Ses *Amis* & ses *Protecteurs*. 43. Il se livre XXXIX. XL. Il est maintenu dans la qualité d'*Ecuier*, 261. Il n'avoit point pris de partie sur les *Matières de la Grace*, 284, 314, 315. A quelle occasion & par qui produit à la Cour, fruit, qu'il en retire; Regret, qu'il en a. XLV. Il avoit le talent de contrefaire, 183. Il veut faire parler de lui dans un tems; & se faire oublier dans un autre, 158. il quitte la *Poësie*, & pourquoi il s'y remet ensuite, 202. Quand & comment, il fut reçu à l'*Académie Françoise*. XLV. Il louoit le Docteur *Arnauld* en la présence des *Jésuites*, 380. Il jouit d'un *bénéfice* sans être *Ecclesiastique*; Comment il s'en démet. XLVI. XLVII. Son Amour pour le *Vrai*. XXXI, 10, 132. pour la *Satire*, 328, 329. Ce qui l'animoit contre Chapelain, 192. Pour la *Religion*. XLVII. Son Horreur pour la *Calomnie*. L. *Portrait*, dont on peut lui faire l'application, 341. Pourquoi il n'achéve pas une *Edition* commencée de ses Oeuvres, 280. XIV. Pourquoi il ne donna pas son *Dialogue* des *Héros de Romans*, quand il le composa, 364, 365. Il est notre seul *Auteur Classique*. XXXI. Ses Satires sont traitées de Criminelles, 178, 179, 192. Il s'attendoit au bruit qu'elles causerent, 5. Ce qu'il leur devoit, 198, 329. Blâmé & justifié d'avoir nommé les *Auteurs*, 9, 10, 12, 180, 191, 197. Il fait des *Mécontens*; On l'attaque; il se défend, 5, 6, 159, 184, 199. XXXVIII. Il avoit pris dans ses *ouvrages* la *Raison* pour *guide*. XXXVII. Il avoit admiré les *Romans* dans

sa *Jeunesse*. LXVI, LXVII. Il s'avoue peu propre à louer, & né pour la raillerie, 127, 132, 137, 138. Il désavoue les Ouvrages qu'on lui attribuoit, 281. Il rend la *Satire chaste*. XLVII. XLVIII. LXII. Il avoit composé plusieurs *Dialogues en Prose*, 48. Et commencé un *Poëme* contre les *Mauvais Critiques*, 282. Ses *Satires* imprimées d'abord sans son aveu. LXIX. Raisons du succès de ses *Ouvrages*, 132, 329. Il n'aimoit point à les mettre dans les Recueils, 137. Les lisoit à peu de monde, 137. Ses Raisons pour censurer les *Mauvais Livres*. LXX. *Ouvrage* de lui, suite d'une *Conversation* avec Molière & l'*Abbé le Vayer*, 81. Il n'en vouloit qu'aux *défauts* & non aux *Personnes*. LXXI. LXII. Raisons de son dégoût pour l'*Opéra*, qu'il censure vivement, 216, 223. Il faisoit le second *Vers* avant le premier, 42. Il distribue lui-même les *Ouvrages* faits contre lui. LXX. Il trouve une *Rime* dont *Molière* & la *Fontaine* avoient désespéré, 42. Ses *Excuses* aux *Auteurs censurés*; Il leur offre leur revanche. XXXVIII. il leur rend justice, LXIX. Il cherche un *Hémistiche* pendant un mois, 291. Il s'applaudit d'avoir dit deux fois la même chose sans se copier, 297. Il s'imite lui-même, 118. Il étoit difficile sur le *choix des Mots*, 41. Il corrigeoit beaucoup, 41. Les *Vers* lui coûtoient, 43, 44. Il rejette le reproche de *Médisance* sur les *Lecteurs*. XLIX. Il explique un de ses *Vers*, 116. Il imite mal *Horace*, XVII. 142, 143. Il constate ses *Ouvrages*. LV. LXXII. Il corrige une faute que ses *Amis* n'avoient pu corriger, 152, 153. Il n'a point à redouter la *Postérité*, 243. Il profite de différentes *Critiques*, 88, 89, 134, 252. Il est repris par différens *Critiques*, & justifié bien ou mal, 3, 7, 8, 60, 94, 146, 149, 166, 167, 168, 266, 272, 306, 327, 329, 335, 351, 358, 360, 363, 367, 372, 384, 385. Il se fait honneur de ses *Imitations* des *Anciens*, 1. XII. On l'accuse de *Plagiat*: mais à tort, 183, 328. Admirateur des *Anciens*, il est sollicité de les défendre; il les défend: si c'est avec succès, 202, 203. *Jugement*, qu'il porte de *Saint-Evremond*, 266, XIX. Il convertit en *Précepte* une *Réflexion* de *Molière*, 93. Ce qu'il pensoit de l'Art des *Transitions*, il y réussissoit peu, 260. Il se trompe, LI. 192. *Erreur*, qu'on lui attribue faussement au sujet du *Mouvement du Soleil*, 237. Mauvaise preuve de sa *Franchise* donnée par *Brossette*, 380, 381. Ses Ouvrages appris par-tout, & traduits en différentes *Langues*. XXVI. LXXII. Ses Dé-

Démêlés avec *Gilles Boileau* son Frère, 27, 28, 177. Avec les *Journalistes de Trévoux*, 317. Avec *Bussi-Rabutin*, 144, 145. Avec *Boursault*, 131. Avec *Claude* & *Ch. Perrault*, XXXIII. LXI. 327, 328, 329, 384, 385. Il n'avoit point d'*Ortographe* fixe XXVI. Divers *Bons-Mots*, 122, 123, 186, 209. Voyez, *Epîtres* & *Satires*.

Destinée: Par qui admise pour souveraine Loi, 253.

Des-Yveteaux (Nicolas Vauquelin); Précepteur de Louis XIII. 124.

Dévôt; N'est point agréable à *Dieu* sans la *Justice*, 271. Le *Véritable* & le *Faux*, combien éloignés l'un de l'autre, 272.

Dévotion non ordonnée par l'*Evangile*, 272.

Diana, Casuiste, 310.

Dieu punit les *Hommes* armés contre lui, 291, 292. Où il conserva des traces de la *Raison*, 295. Ce que l'*Homme* est sans lui, 295, 296. Pourquoi il permet les *Hérésies*, 301. Ce qu'il défend, cru permis par l'*Orthodoxe*, 302. Pourquoi fait *Homme*, 297. Sa *Divinité* attaquée, 300.

Dieux de la Fable; par qui forgés, 293. Leur Regne finit, 299.

Digeste; Pourquoi imaginé, 155.

Diogène le Cinique; Allusion à sa *Lanterne*, 263.

Diphtongue, Ajoutée à un mot, produit une *Hérésie*, 300.

Directeur de Conscience, Ce qu'il est pour sa *Dévote*, 250. *Faux Directeurs* peints & censurés, 246, 247, 248, 274. *Despréaux* justifié à leur sujet, 365.

Direction d'Intention; Son utilité, 306, 307.

Dispute; *Les Disputes Personnelles*, peu interressantes pour le Public, 202, 203.

Distinction des Etats; mal qu'elle produit, 107.

Divorce: Sa formule dans le droit *Romain*, 257.

Docteur, mis au-dessous d'un *Ane*, 162, 163.

Dodart Médecin; Annonce au Docteur *Arnauld* la réconciliation de *Despréaux* & de *Perrault*, 349. Ce qu'il dit de *Gomberville*; Idée d'une partie de son Caractère, 364, 365.

Dot des Femmes; Ce qu'elle est à *Paris*, 258.

Douceur; Recommandée par l'*Evangile*, 274. Oubliée par l'*Orthodoxe*, 302.

Douleur; à quoi elle conduit, 291.

Droit; Faculté dans l'*Université de Paris*, 70. *Le Droit* favorable aux *Femmes à Paris*, 257, 258. Ce que *Despréaux* pensoit du *Droit*, 155.

Droits du Roi; Comment la Science en eſt funeſte, 24.
Duel, par qui juſtifié, 312.
Du-Monteil (M.); Editeur des Oeuvres de *Deſpréaux*, à *Amſterdam*. XIV. A joint des Remarques à celles de *Broſſette*; dont il veut découvrir les déguiſemens; Proteſte de ſon impartialité; Ce qu'il ſe propoſe d'ailleurs de faire. XIV. XV.
Du-Pelletier (*Pierre*), Mauvais *Poëte*, 6, 20, 25, 44, 67, 129, 180, 199.
Du-Roſſet (*François*), 213.
Du-Tartre, Joueur & Voleur de Grand chemin, comparé à un *Conquérant*, 269.
Du-Vernay (*Joſeph*) Célèbre Anatomiſte, 238.

E.

Ecole. Ses diſputes inconnues aux *Animaux*, 156. *L'Equivoque* y domine, 303, 304, 313, 314.
Ecolière d'Angélique & *d'Armide*, de quoi capable, 217.
Ecrire; Métier libre, 181.
Egalité d'ame inconnue à *l'Homme*, 141, 142.
Egipte. Ses *Dieux*, 293.
L'Egliſe, preſque toute *Arienne*, 300. Son *Autorité viſible* détruite, 301.
Elégies du tems cenſurées, 195, 196.
Elévation d'Eſprit. Voyez, Audace dans les *Penſées*.
Eloge, *groſſier*, par qui avalé ſans dégoût, 232. *Ennuyeux*; ſon *Privilège*, 126.
Elomire Hipocondre; De qui & contre qui eſt cette *Comédie*, 165.
Eloquence; Prête ſon ſecours à *l'Equivoque*, 295. *Eloquence des Harangueurs* du tems, 156.
Enfer, par qui traité d'épouvantail des *Femmes* & des *Enfans*, 84.
Enguien (Le Duc d'), vainqueur à Cérizolles, 242.
Ennemis; On s'en fait de ceux mêmes qu'on divertit par la *Satire*, 126.
Envie, Par qui juſtifiée, 311.
Epigramme. *Epigrammes*, 186. *Rapportées* du Chevallier de *Cailli*, 50. de *Linière*, 28. 193. *Epigrammes* du Duc de *Montauſier*, louées par *Ménage*, 184. Hiſtoire des *Epigrammes* XIV. XV. & XLVII. 188, 189, 318, 319.
Epître de Deſpréaux, de la *Fresnaie-Vauquelin*; Dans quel goût elles ſont, 124.
Epopée. Voyez, *Poëme Epique*.
Equité, Sœur du *Véritable Honneur*; Règne avec lui; Fuit au *Déſert*, 264. Se retire au Ciel avec ſon frère, 278. Quand à peine entrevue, 179, 180.

Equivoque de Langue, dans un *Vers;* Ce quelle occasionne à *Despréaux;* Mot dont le *Genre* est Douteux, 282. Dans quel sens il est pris dans la XII. *Satire*, 283, 284. l'attaquer n'est pas attaquer les *Jésuites*, 284. *Maux* que *l'Equivoque* produit, 293, 294, 297, 298, 301, 303, 313. Ses *Docteurs* caractérisés, 314, 315. Où renvoyée, 317. *L'Equivoque* ou *Pointe; Recherchée* de *Voiture;* Fait les délices des *Ruelles;* Où reléguée, 290. A qui ne peut plaire, 287.

Ericeira (Le Comte d'), traduit en vers Portugais l'*Art Poëtique*. Pourquoi sa Traduction non imprimée. LXXII.

Erreur; Attraits & pouvoir que lui donne l'*Hérésie*, 299, 300. Maintien les Dogmes de l'*Equivoque*, 313, 314. *Erreur attribuée* à la *Vérité Suprême*, 297. Comment les *Dévots* sont remplis d'*Erreurs;* Comment ils les croient légitimes, 248, 249.

Esprit; Il en faut de plus d'une sorte, 220, 222. *Sublime;* son malheur en écrivant, 44. *Humain;* en quoi s'est le plus grossièrement équivoqué, 283. *L'Esprit* est le partage des *Riches*, 159. *Esprit de Charité & de Paix*, marque des *vrais Chrétiens*, 377, 378.

Estaing (*Maison d'*), Quelles sont ses *Armes*, & de qui elle les tient, 99, 100.

Evangile; de quel Genre est ce Mot, 272. Ce que l'*Evangile* ordonne aux *Chrétiens*, 272. Prêché par-tout, 298, 299.

Eve; Comment fut reçue d'*Adam*, 344.

Evéques; De *France*, députent à *Rome* pour la Défense de la Doctrine de St. *Augustin*, 214, 215.

Europe, Par qui remplie de Massacres & d'Horreur, 302, 303.

Expression; Proprement dite, Prise dans le sens ordinaire; Sa justesse préférable à l'exactitude scrupuleuse du Vers; A qui l'on doit cette règle de Goût, 93. *Expressions Consacrées*, ne peuvent jamais être altérées, 252.

F.

Fagon (*Gui Crescent*), Premier Médecin du Roi, 235.

Faquin; son alliance recherchée par le *Noble*, 108. Le plus vil contrefait le *vertueux*, 263.

Fard; Son usage, 220. S'il est reproché mal-à-propos aux *Dévotes*, 325.

Fat; Effets de sa Compagnie, 80. Doit mourir dans son obscurité, 179. Obligation qu'il a à la *Satire*, 191.

Faussaires; quand parurent dans le Monde, 331. Emploi singulier de ce Mot, Critiqué, 334.

Fautes. *L'Amour-Propre* en rend la connoiſſance pénible, 373. *des Auteurs du premier ordre* doivent être relevées, 272, 273.
Faux (Le) comment eſt pris pour le *Vrai*, 295.
Faux-Brave; En quoi il met *l'Honneur*, 264.
Faux-Caton; Son Portrait, 264.
Faux-Délicat; rend criminelles des choſes innocentes, 358.
Faux-Honneur; Fable allégorique à ſon ſujet, 274. Son Portrait, 275, 276. Son éclat; Sa ſuite, 276, 277. Maux qu'il produit, 277, 278. Inſpire peut-être ceux qui le cenſurent, 278, 279.
Faux-Nobles, 242, 243.
Faux-Zèle; ſes excès, 302. Déteſté par *l'Egliſe*, 303.
Femmes; Leurs *Careſſes* à leurs *Maris*, ſuſpectes, 205, 206. *Elevées dans la Piété*, quel danger elles courent, en entrant dans le Monde, 215, 216. Vont plus loin que le *Roman*, 218. Comment le *Mariage* change les *Femmes*, 232. Leurs ruſes pour arriver à leurs fins, 234, 235. Elles ſont un ſujet inépuiſable de Satire, 252, 253. Mépriſent l'honneur, 253. Sont *Maîtreſſes* à *Paris;* Avantages que la *Coutume* leur y donne, 257, 258. Il eſt plus avantageux d'écrire contre que pour elles, 321, 322. Elles ont été injuſtement maltraitées par les *Poëtes Satiriques*, 322. Pourquoi il faut avoir une *Femme*, 355, 356. Quelle doit-être l'union des *Femmes* & des *Maris*, 336. Elles ſont faites pour plaire; Quels *Hommes* en jugent mal, 337. Celles qui ſont mépriſables, ne déshonnorent point les autres, 338, 339. Obligation, que l'on a aux *Femmes*, 340, 341. Quelle eſt la cauſe de leurs déréglemens, 342, 343. Ce qu'elles ſont ſouffrir à leurs *Maris* en plaidant en ſéparation, 257, 258. *Femmes Athées*, 253. Différens Caractères des *Femmes*, 205, 206, 209, 218, 219, 230, 243, 244, 251, 252, 254, 256, 257, 330, 340. *Femmes* mauvaiſes *Mères*, 235. Plus ſavantes en *Chicane* que *Rollet*, 259. De Qualité; Ce qui leur déplaira dans *l'Apologie des Femmes;* Le travail leur convient comme aux autres, 336. *Femmes de bien, ſages, Fidelles*, 209, 324, 325, 340, 344, 345.
Femmes ſavantes de Molière. Particularité au ſujet de cette *Piéce*, 211.
Feſtin de Pierre. Hiſtoire de cette *Comédie*, 67, 68.
Feu; Inconvénient du *Feu* à *Paris*, 120, 121.
Feuillet (*Nicolas*), Prédicateur outré; Son Eloge, 195.
Financiers; Leurs ſentimens, 157, 158.
Floridor; Comédien célèbre, 76.

Fontange; Ce que c'est & son origine, 232.
Force, fausse Vertu sans la *justice*, 267, 268. Les *Auteurs* doivent consulter leurs *forces*, 4.
Fortune; Son caprice, 23. En guerre avec l'*Honneur*, 29.
Fouquet (*Nicolas*), Sur-Intendant des Finances, 159.
Fourbe (La) gouverne les *Hommes*, 263. Par qui convertie en *Prudence*, 293. Le *Fourbe*, en quoi il met l'*Honneur*, 265.
Fourcroi (*Bonaventure*); Repas qu'il donne, 54.
Fourmi; en quoi proposée à *l'Homme* pour exemple, 141.
Fournier (*Pierre*), Procureur, dit *Pé-fournier*, 31.
Fous, Tous les *Hommes* le sont, 81, 82. En quoi différent entre eux, 85. Lesquels se croient les plus sages, 86. Qui sont les plus incommodes à la Cour, 29. Ils contresont les *sages*, 263.
Franchise, ne connoît point les Articles de la *Médisance*, 187.
François I. Roi de France, 242.
Frédoc, tenoit *Académie de Jeu*, 90.
Frontin, Personnage du *Lutrin*. Voyez, *Brontin*.
Furetière, Lit la I. *Satire* imparfaite, & la préfère aux siennes, 15.
Fureur; *Injuste*, armée par la *Piété*; sa cruauté, 302, 303.
Furie, tranquille & faisant des signes de croix, 172.

G.

Galant de Profession. Son Portrait, 83. Danger des Discours des *Galans*, *ib*.
Gallet, fameux joueur, 10, 147.
Gautier (*Claude*), célèbre Avocat, surnommé la *Gueulle*, 172.
Gens de Bien, moins acharnés contre la X. *Satire* que les *Hipocrites*, 327. ——*du Bel air*, leur conduite contraire à *la Nature & à la Raison*, 336. *Jeunes Gens*; Pourquoi l'objet Principal de cette *Edition*. VII.
Gloire; quel est son pouvoir, 344. Intention de ceux qui écrivent contre, 279.
Gomberville (*Martin le Roi de*); S'il s'est répenti d'avoir composé des *Romans*; & quels ils sont, 364, 365.
Goulu (*Le Père*), Général des *Feuillans*, écrit contre *Balzac*, 372.
Gourmandise; Par qui justifiée, 311.
Goût; du *Public*, par qui combattu, 239.
Grammaire, peut être innocemment & utilement l'objet de la *Critique*, 372, 373.
Grands (*Les*), aiment les *Riches*, 159. Approuvent *l'Equivoque*, 290.

Gravité ridicule des Magistrats, 142.
Grèce, honorée par *Socrate*, 296. Ses *sages* traités de *Fous*, 85.
Guénaud, Médecin de *Paris*; Son Eloge, 84. Eclaboussant les *Passans*, 118.
Guéret (Gabriel), Avocat; A fait la guerre des *Auteurs*, 25.
Guerre, Son Origine, 276, 277. *Guerre entre les Auteurs*; Comment innocente & utile, 372.
Guet institué à *Paris*, 119.
Guidon des Finances, 158.

H.

Haine, tirannise l'*Homme*, 146.
Harangues d'Homère; Du Tems, ennuyeuses, 156.
Hémistiche; Rimant avec le Vers Précédent; Règle à ce sujet, 93.
Henri III. loué par la *Frenaie-Vauquelin*, 173.
Hérésie; Fille de *l'Equivoque*, 299, 314. Fait couler le sang Chrétien, 300. Pourquoi permise par *Dieu*, 301. Maux qu'elle cause, 302.
Hermitage (Vin de l'), 58.
Héros; A qui *l'Equivoque* attribue ce nom, 294.
Hainaut (D'), Poëte François, 180.
Hipocondre & *Hipocondriaque*; Usage de ces Mots, 165.
Homère, Excelle dans le *Stile Imitatif*, 79. Est admiré par *Despréaux*, 203. Défendu avec succès par *Despréaux*; & comblé de gloire par la *Traduction* de Madame *D'Acier*. LX. LXI.
Homicide; Comment introduit dans le Monde, 276.
Hommes, sont tous *fous*, & se croient tous *sages*, 81, 82, 86. Ce qui fait leur *sagesse*, 86. Sont les plus *Sots* des *Animaux*, & pourquoi, 141. Ne connoissent point la *Sagesse*, 142. Sont inconstans, 143, 145. S'ils sont maîtres des *Animaux*; Et quels sont leurs *Rois*, 146, 150. Vus par leur beau côté, 151, 152, 156, 214. Par le mauvais, 152, 153, 155, 162, 164, 165, 166, 167, 214, 292, 333. Sont au-dessous des *Bêtes*, 165, 256. Entraînés au *Mal* par eux-mêmes, 271. Naissent pour la *Société*; Ce qui les rend libres, 213. Ne sont jamais ce qu'ils ne sont pas, 264. Ce qu'ils gagnent en suivant les *Faux-Hommes*, 276, 277. S'arment contre *Dieu*; suites, 292. Veulent juger *Dieu*, 298. JESUS-CHRIST mort pour tous, 316. Leur *Bonheur* dans l'état d'*innocence*; Leur *malheur* après l'avoir perdu, 331. Ce qu'il est, 291. *Homme*, qu'on

mene tuer avec Cérémonie, 167. *Portrait d'un Homme*, qui ne fréquente point les *Femmes*, 341, 342.
Honnêteté; due aux *Femmes*, 341. *Publique*; *Charles Perrault* se flatte de la défendre, 322.
Honneur; Tous les *Hommes* font profession de l'aimer, 262, 263. En quoi il ne consiste pas, 265. En quoi il consiste, 266, 267, 274. Effets de son règne sur la *Terre*, 274, 275. Comment les *Anciens* le représentoient, 275, 276. Par qui forcé d'abandonner la *Terre*; Effets de sa retraite, 278, 279.
Hôpitaux, fréquentés des *Femmes de Bien*, 340.
Horace fait rougir la *Vertu* en attaquant le *Vice*, LXI. 322. Ne faisoit point de grace aux *Noms* des *Méchans* ou des *Ridicules*, 7, 8, 9. Ne couroit aucun risque, 135, 136. Ne lisoit ses Ouvrages qu'à quelques *Amis*, 137. Est loué, 172, 177. Son Exemple justifie *Despréaux*, 197, 198, 322. Il en est admiré, 203. Pourquoi il en est dit *Janséniste*, 214. En quoi trop imité par *Despréaux*, 323. *Plaisanteries* déja usées de son tems, 327. Il a bonne part aux Satires de *Despréaux*, 328. A qui permis de lui préférer *Chapelain* & *Cotin*, 382.
Hozier (*Pierre d'*), Généalogiste, 109.
Huguenots massacrés en *France*, 302.
Humeur doit-être assortie dans le Mariage, 343.
Humilité suspecte, 244. Par qui l'*Humilité* est regardée comme une *Bassesse*, 294.

I.

Idolâtrie; Comment doit sa Naissance à *l'Equivoque*, 283. Sa Peinture, 285, 292, 293. Sa ruine, 297, 298.
Ignace (S.): Ses vrais Enfans Ennemis de la *Morale relâchée*, 310.
Ignorance, fruit de l'*Equivoque*, 292.
Ignorant (Contrefaisant le *Savant*), 263.
Imitation. Ce que *Despréaux* disoit des siennes, 2. *Imitation d'Horace* où *Despréaux* ne réussit pas mieux que *Reignier*, 182. Quel tort *l'Imitation des Anciens* a fait à *Despréaux*, 323.
Impiété, fruit de *l'Equivoque*, 292.
Impudence; Partage de quelques *Femmes*, 218, 219. En quoi travestie par *l'Equivoque*, 294.
Impureté; Par qui justifiée, 311.
Indes Orientales (*Compagnie des*); Quand & par qui établie, 11.
Indévots: Leurs Murmures méprisables, 249.
Indigence: Comment nuit à la *Noblesse*, 108.

Indulgence: Envers les autres, preuve de *Sagesse:* Envers soi-même trôp commune, 86.
Infidélité des Femmes: Matières de *Bons-Contes* & de *Bons-mots*, 211.
Iniquité; Gouverne les *Hommes*, 263.
Injuste (L') Par où il peut plaire, 269, 270.
Innocence: Depuis quand persécutée par le *Vice*, 209.
Innocent X. Satisfait du P. *Desmarêts*, XI. 214. Condamne *l'Equivoque*, 309.
Inquiétude: Son Portrait, 285.
Intention: si elle rend bonnes les *Actions Mauvaises*, 249.

J.

Jalouse:(La), son Portrait, 232, 233.
Jansénisme. Quand ce nom ne se donnoit point à la *vertu;* M. *Godeau* se plaint au *Roi* du tort qu'en font les *Accusations*, 275. Comment regardé par *Despréaux*, 315. Il lui est reproché, 381, 382.
Jean de Paris, *Ancien Roman*, 328.
Jésuites; si écrire contre *l'Equivoque* ou pour *l'Amour de Dieu*, est écrire contre eux, 284, 309, 310, 311. Plusieurs, Amis de *Despréaux*, 380. Ce que *Despréaux* pensoit de leur Doctrine, 381, 382.
Jeu: Ses Effets, 147, 148. Pensées de deux *Dévotes* à son sujet, 248.
Jeux D'Esprit, Recherchés de *Voiture*, 290.
Joconde. Nouvelle de *l'Arioste*, mise en Vers par *Bouillon*, & par la *Fontaine;* Les Deux insérées dans les Editions précédentes, XVII.
Joli-Homme: Cette Epithète à qui ridiculement donnée, 74, 75.
Joli (*Claude*), Curé de St. Nicolas des Champs, depuis Evêque d'Agen, assiste *Saint-Pavin* à la mort, 33. Son Eloge; ce que les *Libertins* disoient de lui & de *Molière*, 97.
Joueur, *Joueuse;* Leur Portrait, 91, 222, 223.
Journal des Savans; Fausse Anecdote qu'on y trouve au sujet de *Despréaux*, XV. XVI. Ce qu'on y dit de *l'Astrate* & de *Guenaud*, 84.
Journalistes de Trévoux, Caractérisés; Leur Démêlé avec *Despréaux*, 317, 318.
Judée; Comment la *Raison* s'y conserve, 295.
Juges: Ce qu'ils éprouvent de la part de *l'Equivoque.*
Jugemens; Des *Sots* sur les *Auteurs*, 71. Ridicules sur les *Anciens* & les *Modernes*, 239, 240. *Du Public*, respectables, 375. *des Oreilles*, pourquoi appellé *très-superbe* par *Quintilien*, 329.

Juifs; Par qui foulevés contre JESUS-CHRIST, 298.
Jules-César: Pourquoi portoit une Couronne de Laurier, 270.
Justice; Seule chofe belle, eftimable, 267, 270. Pratiquée même des *Hommes* les plus vicieux, 271. Recommandée par *l'Evangile*, 272, 273. Ce que c'eft; Renferme les autres *Vertus*, 274. Comment ignorée, 295. Ses *Tribunaux* inconnus aux *Bêtes*, 154, 155.
Justin, Hiftorien: ce qu'il dit des premiers *Conquérans*, 278.
Juvénal; Fait rougir la *Vertu* en attaquant le *Vice*, LXI. 322. Ne nomme ordinairement que des Gens morts; mais attaque des *Poëtes* vivans, 10. Mieux imité par *Despréaux* que par *Régnier*, 34, 35. Où il parle de la véritable *Nobleffe*, 98. Où des incommodités de *Rome*, 112. Ce qu'il avoit dit avant *Despréaux*, 183, 184. Son plus bel Ouvrage, 206. Mal imité par *Despréaux*, 207. *Plaifanteries* ufées de fon tems, 327. A bonne part aux *Satires* de *Despréaux*, 328. S'il eft mal traduit par *Despréaux*, 330. Commencement de fa VI. *Satire* traduit par Ch. *Perrault*, 330, 331.

L.

La Bruyère (Jean de); Ce qu'il dit au fujet de *Péliffon*, 159, 160. A traduit les *Caractères de Théophraste*, 252. Secoue le joug des *Tranfitions*, 260.
La Chaife (François d'Aix de), Jéfuite; Obligation, que lui avoit *Despréaux*, 382.
La Chambre (Marin Cureau de), Médecin du Roi; Auteur des *Caractères des Paffions*, 151.
La Fontaine (Jean de); Auroit donné le plus beau de fes *Contes* pour un *Vers* de *Despréaux*, 41. Son Epitaphe, 43. Reprend une Faute de *Despréaux*, & ne peut la corriger, 153. Son exemple juftifie *Despréaux*, 165.
La Fresnaye-Vauquelin, Jean (de) Ancien Poëte François; fon Eloge, 124. Ses fentimens fur le *Stile* de la *Satire*; Ce qui lui manquoit, 173, 174.
Laideur; Fruit de la *Pauvreté*, 160. Embellie par l'*Argent*, 225, 226.
Lambert (Michel); Célèbre *Muficien*, 52, 53.
Lamoignon, Premier Préfident engage *Despréaux* à faire le *Lutrin*, 21. Se déclare contre le *Congrès*, 154. *Plaifanterie* de lui, 231. *François-Chrétien*, fon Fils, mort Préfident à mortier, s'élève contre le *Congrès*, 155.
La Monnoye (Bernard de). Critique juftement *Despréaux*, 146.

La Motthe-Houdancourt (Le Maréchal *de*), répand la IX. *Satire*, 170.
Langely; Ce qu'il étoit; & pourquoi ou lui compare *Alexandre*, 149.
Langue; Chacune a ſon *Génie* particulier, 323.
Larcin: Par qui juſtifié, 276.
La-Reynie (*Gabriel de*); Fait Lieutenant de Police; ſon Eloge, 119, 120.
L'Arioſte (*Louis*), *Poëte Italien*, 102. A fait des *Satires*, 124. N'épargne point les *Femmes*, 211.
La - Sablière, *Poëte François;* excelloit dans les *Madrigaux*, 136. Madame de *La Sablière* relève *Despréaux*, en partie bien, en partie mal, 237. Son Eloge par *Ch. Perrault*, 237. Pourquoi peinte dans la X. *Satire*, 325.
La-Serre (*Puget de*), Ecrivain Célèbre par ſon *Galimatias;* ſon *Compliment à Rocheſource*, 73. Peu Eſtimé, 178
Las-Farques, *Poëte Epique*, 180.
Lavardin (M. *de*), Evêque du *Mans*, 64.
Le Boulanger de Chaluçay, Auteur *d'Elomire Hypocondre*, 165.
Lecteurs; Quels ſont ceux à qui cette *Edition* eſt principalement deſtinée. X. XI. Leurs Droits ſur les *Livres*. XI.
Lélie ou *Lélius*, conſulté par *Lucilius* & par *Térence*, 6, 7.
Le-Mazier, mauvais Avocat gagnant plus que *Patru*, 31.
Langlet: Profeſſeur Royal, Traduit en *Latin l'Ode ſur Namur*, 375.
Le Pays (*René*); Préféré à *Voiture;* Caractere de ſon ſtile; Ne ſe fâche point contre *Despréaux*, 74.
Le Savoyard (*Philippot* dit), Fameux chanteur du Pont-Neuf, 179.
Le Taſſe; Par qui ſon *Clinquant* plus eſtimé que l'Or de *Virgile;* *Despréaux* eſtime que *Balzac* en faiſoit, 187. Comment défendu par le Marquis *Orſi;* Ce qu'en penſoit le Cavalier *Salviati*, 188.
Lettres; Eſtime que *Despréaux* en faiſoit, 380.
Le-Vayer (*François de la Mothe*); L'Abbé, ſon Fils, cru Auteur de *Tarſis* & *Zélie*, 81.
L'Héritier (Mademoiſelle); Fait avancé ſur ſon Témoignage, 238, 239.
Liancourt (Duc & Ducheſſe de), donnent retraite au P. *Desmarêts*, 215.
Liberté; Abus que l'*Homme* en fait, 214.
Libertin; ſon Portrait, 83.
Lignage; ſorte de vin, 57.
Linière (*François Pajot de*); Cenſuré, 265.

Lionne (De), Grand Audiancier de France, Coufin de *Despréaux*, 61, 62.
Lit effronté; Bien critiqué & mal juftifié, 333, 334.
Livres; Affichés de tous côtés dans *Paris*, 180, 181.
Loix; Leurs embarras, 31. Leur origine, 276, 277. Par qui obfcurcies, 295.
Longueville Duc de), ce que la *Ducheffe de Longueville* penfoit de *la Pucelle*, 73. Et *du Dialogue des Héros de Roman*, 364.
Louange, Inutile, fi mal donnée, 6.
Louet (*George*), célèbre *Arreftographe*, 30.
Louis XI. Haïffoit *Charle le Hardi*, Duc de *Bourgogne*; Ce qu'il dit du *Chancelier* de ce Prince, 124, 186. Louis XIII. a *Des-Yveteaux* pour Précepteur. Louis XIV. Singularité du *Privilège*, qu'il accorde pour les Ouvrages de *préaux*, XLIII. S'en fait réciter quelques-uns, & donne penfion à *l'Auteur*. XLV. 170. Prend en main le Gouvernement, 1, 2. Envoie des fecours à *l'Empereur*, & venge fes *Ambaffadeurs*, 11. Etablit la *Compagnie des Indes orientales*; Chaffe les *Pirattes* de la *Méditerranée*, 11. Fait des *Gratifications* aux *Gens de Lettres*, 27, 200. Secoure la *Hollande*, 71. Etablit les *Cadets*, 218. Ordonne qu'on informe de la conduite du Lieutenant-Criminel *Tardieu*, 229. Fonde *St. Cyr*, 231. Sa cour fe modèle fur lui, 327. Il donne à *Jacques Boileau* un Canonicat de la Sainte Chapelle, 382. Diverfes Louanges, que *Despréaux* lui donne, 7, 110, 142.
Lucilius, Inventeur de la *Satire*, 6, 133.
Lucrèce; Femme célèbre par fa *Chafteté*, 106.
Luines (Duc *de*), cache le *P. Desmarêts*, 214.
Lulli (*Jean Baptifte*), célèbre *Muficien*; ce que la *France* lui doit; danger de fa *Mufique*, 216.
Lutrin (le); Quand & à quelle occafion compofé. XLIII. XLIV.
Luther & *Luthéranifme*, 301, 315.
Luxe; Caufe la ruine de la *Nobleffe*, 108, 109. Par qui juftifié, 312, 313.

M.

Magiftrats; leur ridicule gravité, 142. Aimant l'*Honneur*, infenfibles à *l'Intérêt*, 263.
Maintenon (*Françoife d'Aubigné*, Marquife *de*); Etablit St. *Cyr*, 231. Son Eloge, 244, 245.
Maîtres (*les Jeunes*); Objet de cette *Edition*, & pourquoi. VII. VIII.
Maîtreffe; Pourquoi l'on en veut une, 335.

Malade; Portrait des *Femmes*, qui se croient *Malades*, 234.
Malherbe (*François de*), Critiqué dans ses *Imitateurs*, 41, 195. Par qui mis au-dessous de *Théophile*, 187.
Manceaux; Partisant de *l'Equivoque*, 317.
Manessier; Docteur de *Sorbonne*; Par qui envoyé à *Rome*, 214.
Marchand, insensible à *l'intérêt*, chérissant l'*Honneur*, 263.
Marguerite de Valois, Reine de *Navarre*; ses *Contes*, 212.
Mariage & Maris. Le *Mariage* a ses chagrins & ses Plaisirs, 205, 206, 219, 220, 229, 230, 233, 254, 255, 259, 260, 344. Sort de ceux qui le raillent, 211. Raisons d'y recourir, 212. Joug utile, 213, 214. Changement qu'il fait dans les *Femmes*, 232. Ses Loix, depuis quand enfreintes, 332. Ce qu'en pensent les *Gens* du *Bel-Air*, 335. Principe de son institution, 337, 338. L'Avarice le rend mauvais, 341, 342. Comment il peut être bon, 344, 345. Il est bien d'y porter les *Jeunes-Gens*, 346, 347. *Maris Jaloux*; leur *Méfiance*, 206. *Trompés*, 211. *Commodes*, 212. *Parisiens*, Raillés, 257, 258. Quelle doit être l'*union* entre *Mari & Femme*, 335. Comment le *Mari* peut être le *Maître*, 342, 343. Il est guéri de ses *Vices* par une *Femme* sage, 345.
Marigni (*Carpentier de*); Bon mot de lui, 30.
Marot (*Clément*); A censuré les *Femmes*, 211.
Marquis: *Indocile*; Mari commode, 143, 144, 145.
Martial; Satirise ouvertement, 11. A peint les *Incommodités* de *Rome*, 112.
Masque; Les *Femmes* en portoient ordinairement, 228.
Maucroix (*L'Abbé de*), veut changer deux *Vers de Despréaux*, 205.
Maupeou (M. *de*), Evêque de *Châlons*, Convertit *Des-Barreaux*, 253, 254.
Mauvaise Foi reprochée à *Despréaux*, 327.
Mazarin (Cardinal *de*); sa mort, 1. Son intelligence avec *Barbier de la Rivière*, 22, 23.
Mécénas ou *Mécène*; Ses pareils nécessaires aux *Gens* de *Lettres*, 27.
Médecine; Art Assassin, 156. *Faculté* dans *l'Université* de *Paris*, 70.
Médecins; inconnus aux *Animaux*, 156.
Médisance; son artifice, 185, 186. Elle met les *Rieurs* de son côté, 322. Elle est le *Vice Favori* des *Femmes* 325. Reprochée aux *Satires* de *Despréaux*, 327. Aimée des *Hommes*, 328.

Ménades; ce que c'eſt; *Douces Ménades*, 232.
Ménage (*Gilles*); A fait une *Vie Satirique* du P. *Montmaur*, 26. Traité de Galant pour la *Rime*, 39. N'avoit point de *Génie* pour les *Vers*, & en convenoit, 40. Ce qu'il dit de *l'Ordre des Côteaux*, réfuté, 65. *Ses Mercuriales*, 93. Ses *Adverſaires*, 178.
Menſonge; Détruit à la fin par la *vérité*, 264. Attribué à la *vérité ſuprême*, 298. Où, & quand il paroît vainqueur de *l'Evangile*, 301. Par qui autoriſé, 306.
Mérite; Partage des *Riches*, 159. Selon qui, trop peu reſpecté par *Despréaux*, 326.
Méſalliance des Nobles; ſon Origine, 108.
Meſſaline; Impératrice, 219.
Meſſe; Comment la même peut être vendue trois fois, 308.
Midas, Roi de *Phrigie*, 193. *Sénat Monachal de Nouveaux Midas*, 318.
Mignot (*Jacques*), Traiteur, 56.
Miracles de JESUS-CHRIST, 297, 298.
Miramion; Deux Dames portant ce nom, & d'un Caractère très-différent, 253, 254, 255.
Miſantrope (Portrait d'un), 264. Autre d'un *Miſantrope* ennemi des *Femmes*, 337.
Myſtiques; Faux, 273.
Mode; Les *Dévotes* en font Tributaires, 254, 255.
Modernes; Jugemens ridicules ſur eux, 240. S'ils ſont inférieurs aux *Anciens*, 332.
Mœurs; corrompues à *Paris*, 34.
Moines; Par qui ſecouent le joug, 301. Partiſans de l'*équivoque*, 309.
Moleſſe; Par qui juſtifiée, 312.
Molière (*Jean Baptiſte Poquelin de*), 9. Avoit commencé une *Traduction* de *Lucrèce*; Pourquoi il travailloit peu ſes *Vers*; Eſtime qu'il faiſoit de ceux de *Despréaux*, 37. Eloge de ſa facilité à verſifier, 38. Il n'a jamais été véritablement content de rien de ce qu'il avoit fait, 46. Particularités touchant ſon *Tartuffe*, 52. Ses *Femmes Savantes*, 56. Son *Miſantrope*, 219, 220. Sa *Troupe* repréſente l'*Alexandre* de *Racine*, 75. Il condamnoit les *Viſionnaires* de *Desmarêts*, & vouloit traiter le même ſujet, 81. Sa querelle avec *Bourſault*, 131, 132. Se réjouit aux dépens des *Maris*, 211. Diffame les *Précieuſes*, 239.
Moliniſte, approchant du *Pélagien*, 284, 285.
Molinos (*Miguel*), Auteur du *Quiétiſme*, 250, 273.
Monde (*Le Grand*); ſon danger pour une *jeune Femme*, 216.
Montléron, Partiſan; Comment enrichi, 24.

Montausier (Charles de St. Maure, Duc *de*) Haïssoit *Despréaux* & la *Satire*, quoiqu'il eût écrit en ce genre dans sa jeunesse, 6, 9, 10, 22, 164, 199.
Montreul (Mathieu de); Modèle pour les *Madrigaux*; son Eloge; de quoi *Despréaux* le blâme, 136.
Monsleuri. Son Fils; *Poëte Dramatique*, 91.
Montmaur (Pierre), fameux *Parasite*; Particularités à son sujet, 26, 27.
Montmaurismes. Ce que c'est, 26.
Montmort (Habert de), *Epigramme* sur *Tristan* & *Quinault*, 16.
Montoron, Partisan; *Epîtres à la Montoron*, 158.
Montreuil. Voyez, *Montreul*.
Morale de *Cour*, 266. de *l'Equivoque*, 305, 316. *Relachée*, 248, 249, 274, 285. *Des Romans*, 363. *Des Opéra*, 216, 324, 333, 355, 360, 361.
Morel (Claude), Docteur de *Sorbonne*; Pourquoi la VIII. *Satire* lui est dédiée; son Eloge, 239, 240.
Mort, quel chemin y conduit, 291.
Mots. *Mots* & *Sillabes*; importans à la *versification*, 329. *Mots* de l'invention d'une *Belle-sœur* de *Despréaux*, 230.
Mousquetaires; ce que c'est, 218, 219.
Mulets, augmentant l'embarras à *Paris*, 117.
Muralt (M. *de*), Gentil-homme Suisse; A fait une Critique de la *VI. Satire*, 112.
Muscade, autrefois à la mode, 66.
Muses; Ce qu'on gagne à les suivre, 34.
Musique, *ses Défauts*, 329.

N.

Nasidienus; Erreur de *Dacier* au sujet de ce *Personnage* d'une *Satire d'Horace*, 48.
Nature (La) Humaine; son malheur, 11.
Naturel (Le), se découvre toujours, 264.
Néron; S'il s'offensa d'avoir été raillé sur ses *Vers*, 9.
Neveu (La); Fameuse débauchée, 84.
Neuf-Germain; Poëte Ridicule, 11.
Noailles (Louis-Antoine de); Cardinal, Archevêque de Paris; approuve la XII. *Satire*, après y avoir fait corriger un seul mot, 287.
Nobles; A quoi sont reconnus, 103. Ce qu'ils sont quand ils dégénerent, 104, 105. Ruinés par le *Luxe*, 108. Orgueil des *Anciens Nobles*, 99, 100.
Noblesse, Quand elle n'est point une *Chimère*, 99, 103. Peu de valeur de son *Ancienneté*, 99, 100. Ce que

son entêtement produit, 108. *Sans biens*, méprisée, 108. Procurée par les *Richesses*, 159.
Normands, Amis de *l'Equivoque*, 293, 317.

O.

Obscénité, Familiere aux *Anciens*, 322. Reprochée mal-à-propos à *Despréaux*, 322, 324, 351, 252, 358. Comment reprochée justement à *Ch. Perrault*, 358. En quoi elle consiste dans le *Discours*. Ce qu'en pensoient les *Stoïciens*; Ce qu'en dit *Cicéron*, 353, 360. Attachée à certains termes dans toutes les *Langues*, 354.
Obscurité; Quelquefois à propos, 355. Reprochée mal-à-propos à *Despréaux*, 324, 333.
Observatoire (L') n'est pas de *Cl. Perrault*, 384.
Ode. Censurée, 323, 375.
Ogier (*François*), Célèbre Prédicateur, 25.
Opéra; Peinture de ce *Spectacle*; ses mauvais effets, 215, 216, 350, 359, 360.
Opinion; Comment peut être suivie en conscience, quoique contraire à la Loi de *Dieu*, 304, 305. de l'*Equivoque*; Enseignée par différens *Théologiens*, 285, 286.
Or, Relève la *Noblesse*, 109. Embellit, 159, 160. Pourquoi il charme, 344.
Oracles; Leurs *Réponses Normandes*, 293. Leur *Cessation*, 297, 298.
Oreille; Nécessité de lui plaire en *Poësie*, 329.
Orgueil; Gouverne & trompe les *Hommes*, 263. couronne le *Faux-Honneur*; & soulève les *Hommes* contre *Dieu*, 292.
Orléans (*Philippe*, Duc d'), Régent du *Royaume*, 241.
Orsi (Le Marquis); Comment il justifie les *Auteurs Italiens*, 188.
Ossonne (Duc d'); Action mémorable & Bon-Mot de lui, 262.
Ostracisme; Ce que c'étoit, 275.
Ouvrages d'Esprit, *Savans*, peu estimés, 161.

P.

Paganisme; Quelle est la plus grande Victime, qu'il puisse offrir à JESUS-CHRIST, 297, 298.
Paix, de *Breda*, 71.
Panégyriques, *Froids*; Leur priviléges, 126.
Panégyristes; Droit des Mauvais, 4.
Pape; Comment chaque *Protestant* l'est, 301.
Parens; Leur unique soin en mariant leurs Enfants, 343, 344.

Pareſſe; Par qui juſtifiée, 312.
Paris, Ville ſans reſſource pour les *Poëtes* & pour la *Vertu*, 16, 17, 18 34. Les *Financiers* ſeuls y peuvent vivre & non les *Honnêtes-gens*, 19. Combien a de *Femmes fidèles*, 209. Fécond en événemens tragiques, 213.
Pariſiens; Bons Maris, 257, 258.
Parjure; Par qui autoriſé, 306, 307.
Parure; A quoi deſtinée, 220.
Paſcal (*Blaiſe*): Ce qu'il dit de l'*Equité* des *Voleurs*, 272. De ceux qui écrivent contre la *Gloire*, 279.
Paſquier (*Etienne*): Ce qu'il dit de la ceſſion de *Biens*, 17.
Paſſions, maîtriſent l'*Homme*, 146.
Patience Chrétienne, néceſſaire aux *Gens de Lettres*, 377, 378.
Patin (*Gui*): Ce qu'il dit de la mort de *Saint-Pavin*, 32, 33. Ennemi de *Guénaud* & de *l'Antimoine*, 84.
Patru (*Olivier*), célèbre Avocat. LI. Ami particulier de *Despréaux*, 199. Pourquoi peu Riche, 31.
Paveurs; Leur incommodité dans les Rues de *Paris*, 116.
Paul (Saint), Apôtre; Ce qu'il dit au ſujet de la mort de Jesus-Christ, 316. De la *patience chrétienne*, 378. *Despréaux* s'en tenoit à la *Doctrine* de cet *Apôtre* ſur la *Grace*, 286.
Pauvres; Conſolés & aſſiſtés par les *Femmes de Biens*, 340, 341.
Pauvreté; Doit être ſouple, 22. Enlaidit, 160. Comment eſt le fruit de l'*Avarice*, 229, 230.
Pécheur, ſelon qui juſtifié ſans *Amour de Dieu*, 306.
Pédant; ſon caractère, 82, 83. *Portraits* différens du *Pédant*, 340, 341.
Peinture; Pourquoi celle des *Charmes de l'Amour* eſt dangereuſe, 359. Voyez; *Images*.
Pélage, Héréſiarque, 301.
Pelliſſier de Fontanier (*Paul*); Pourquoi Ennemi de *Deſpréaux*, qui le ménage, 159, 160.
Perrin (*Pierre*), Mauvais *Poëte*, 129, 180, 199, 239.
Perrault (*Pierre*), Tréſorier de France; *Traits Satiriques* contre lui, 196. *Claude*, Médecin & de *l'Académie des Sciences;* Menace qu'il fait à *Despréaux;* de quoi il veut lui faire un *Crime d'Etat*, 193. Sa complaiſance pour ſes *Malades*, 234. Etoit ami du Docteur *Arnauld*, 385. Juſtice que *Deſpréaux* lui rend, 385. *Charles*, de *l'Académie Françoiſe; Traits de Satire* contre ſes *Ouvrages*, 240, 384. Reproches injuſtes, qu'il

fait à *Despréaux*, 322, 323, 325, 327, 333. Il le Critique, soit avec raison, soit à tort, 207, 208, 216, 237, 252, 329, 330, 335, 336. Etoit Ami de Madame *Deshoulières*, 238, 239. Comment il est cause que *Despréaux* retourne à la *Poësie*, 202. Pourquoi censuré dans la X. *Satire*, 202. Il s'en plaint, 336. Donne à *Despréaux* le démenti sur le succès de l'*Ode* de *Namur*, 323. Pourquoi selon lui, la X. *Satire* ne devoit pas réussir à la *Cour*, 327. Conseil qu'il donne à *Despréaux*, 328. Pourquoi il retranche huit Vers de la 2e. *Edition* de son *Apologie des Femmes*, 341, 342. Etoit ami partieulier du Docteur *Arnauld* qui le réfute, 349, 379. *Despréaux* promet de se réconcilier, & de ne plus écrire contre lui, 384, 385.

Perse, N'a pas même épargné les *Vers* de *Néron*, 9.

Petites-Maisons, Hôpital des *Fous*; Ce qu'il étoit auparavant, 82.

Petits-Soins; Permis, Leurs suites, 218. *Village* du *Pays* de *Tendre*, 218.

Pétrone; Par qui préféré à *Sénèque*, 266.

Phalaris; Quelle maison digne de lui; ce qu'il étoit, 255.

Pharisiens; Par qui armés contre JESUS-CHRIST, 298.

Philippe Auguste, Roi de *France*; Par qui tiré de danger à la *Bataille* de *Bouvines*, 99.

Piété; Servant de voile au *Libertinage*, 244. Selon quels Principes, elle sanctifie jusqu'aux *Vices*, 248. Comment quelquefois injuste, 302.

Pindare; Ce que *Despréaux* fait pour justifier ce *Poëte*, 202.

Plaideurs, *Caractère* de la *Plaideuse*, 257.

Plaisanterie; Combien elle avoit d'attraits pour *Despréaux*, 137, 138. *Usées*, reprochées à Despréaux, 327.

Plaisirs; *de l'Enfer goutés en Paradis*; Expression critiquée & *Justifiée*, 324, 355, 356.

Platon; Par qui méprisé, 158.

Pluie; ses inconvéniens à *Paris*, 118.

Poëme; Effet d'un mauvais *Poëme*, 176. Choix du *Héros*, 126. du *sujet*, 122.

Poësie. Pourquoi elle doit plaire à l'Oreille, 329.

Poëte; Nécessité de l'être pour justifier certaines hardiesses de la *Poësie*, 6, 7. Ne doit point écrire contre la *Raison* & la *sagesse*, 167, 168. A quoi l'on reconnoît qu'on l'est, 171, 172. En quoi il met l'*Honneur*, 265. Les *Poëtes* ne doivent pas être pris à la Lettre, & soutiennent les contraires, 256. Ne doivent point ignorer les *Sciences* & les *Arts*, 326. *Satiriques* d'où ils tirent la matière de leurs *Ecrits*, 8, 9. Pourquoi redoutés, 9, 184, 194, 195. Comment ils peuvent

nommer, sans offenser la *Religion*, 6. Les *Anciens* ne se contraignoient point à cet égard, 11. Inconvéniens de leur métier, 126, 127, 177, 179. Ils se croient en droit de règler le *Parnasse*, 181. Ne font à l'égard des mauvais *Ecrivains*, que ce que font les *Lecteurs*, 185, 186. Leur rendent service, 189, 190. & à la *Raison*, 197.

Pointes; Aimées de *Voiture*, 290.

Politesse; s'apprend des *Femmes*, 341.

Pontifes; Par qui armés contre JESUS-CHRIST, 298.

Port-Royal des Champs, Abbaye célèbre, 215.

Postérité; En quel cas son estime est inutile, 179.

Pradon, censuré, 129, 180, 198, 239. Critique *Despréaux*, 165. Etoit Ami de Madame *Deshoulières*, 239. Reproches faits à *Despréaux* à son sujet, 323. Réfutés, 371, 372.

Précieuse; Son Portrait; D'après qui il est, 239.

Prédicateurs; peuvent quelquefois nommer les *Personnes*, 371.

Préfaces; *humbles*, leur inutilité, 189, 190.

Prétrise; Par qui affranchie du *Célibat*, 301.

Probabilité; son ridicule & ses *Excès*, 304, 305.

Probité; Recherchée dans les autres par ceux qui en manquent, 270, 271.

Procès, inconnus aux *Animaux*, 153, 154. A qui doivent la *Naissance*, 276, 277.

Prodigue; son Portrait; D'après qui, 84.

Proverbes; mauvais usages que *Voiture* en faisoit, 290.

Provins (Le Sieur de), Raillé par *Regnier*, 10.

Prudence; Ne fait point l'*Honneur*, 266. Par qui ce nom est donné à la *Fourbe*, 308, 309.

Public (Le); Veut juger librement, 203. Par qui son goût combattu, 239. Voit tout, 264. Applaudit *aux Bluettes folles* de *l'Equivoque*; & les méprise ensuite, 290. *Livres*, qu'il recherche peu, 302. Ses *jugemens*, respectables, 375, 376.

Pucelage, vendu & revendu au Public, 84.

Pucelle d'Orléans (La), *la Pucelle* de *Chapelain*; Traitée d'*Ouvrage Galant*; Jugement qu'en porte Madame de *Longueville*, 73. Elle perd son Auteur de réputation, 92, 93. Par qui mise au-dessus de *l'Enéide*, 94. Son unique défaut; Quand elle sera lue, 240. Elle est censurée, 183.

Pudeur; Quand régnoit sur la *Terre*; & quand la quitta, 331, 332. *Despréaux* s'applaudit de ne l'avoir point blessée dans sa X. *Satire*, 204. A tort, selon qui, 324.

Puimorin (*Pierre Boileau de*), Frère de *Despréaux*; A quelle occasion tente de faire une *Epigramme* contre *Chapelain*, 92, 93.

Puissance; Ne fait point l'*Honneur*, 265, 266.
Pure (*Michel de*), Auteur médiocre; Censuré, 39, 113, 173.
Puristes; Caractérisés, 302.

Q.

Qualité (*Homme de*); en quoi il met l'*Honneur*, 265.
Quartiers; Leur progression en fait de *Généalogie*, 106.
Querelles Littéraires, peuvent blesser la *Charité*, 377, 378.
Quiétisme; son origine, ses agrémens, 250.
Quiétude (*Oraison de*); En quoi consiste, 250.
Quinault (*Philippe*), Censuré, 39, 77, 78, 180, 198, 217. Ce que *Despréaux* lui doit, 328. Reproches faits à *Despréaux* à son sujet, 333.
Quintilien; Traduit par l'Abbé *de Pure*, 39. ce qu'il dit du *Jugement* des *Oreilles*, 329.

R.

Rabelais (*François*); censure les Mœurs des *Femmes*, 211.
Racan (*Honorat de Bueil*, Marquis de), de *l'Académie Françoise*, Comparé à *Homère*, 175. Par qui mis au-dessous de *Théophile*, 187.
Racine (*Jean*); Une de ses *Expressions* justifiée, 7. Conseille à *Despréaux* une *suspension de sens*, 34. Avoit appris de lui à rimer *difficilement*, 41. *Particularités* concernant ses *Plaideurs*, 61, 62, 227. Son *Alexandre*, 75. Sa *Phèdre*, 219, 239. Scrupule de lui mal fondé, 93. Reprend une faute de *Despréaux*, & ne peut la corriger, 153. Peu content de deux *vers* de *Despréaux*, 205. Indirectement censuré; 216. Pourquoi Madame *Deshoulières* étoit son Ennemie, 238, 239. Fait à *Ch. Perrault* des Propositions d'accommodement de la part de *Despréaux*, 382.
Raillerie; Ne coûtoit rien à *Despréaux*, 127. Met les *Rieurs* de son côté, 321, 322.
Railleurs; Ce qui arrive à ceux qui s'égaient au dépens du *Mariage*, 212.
Rainssant; Médecin peu complaisant, 234.
Raison; Difficulté de l'accorder avec la *Rime*, 37. Est une *Importune*, une *Fâcheuse*, un *Pédant*; N'est belle que dans les Livres, 96, 97. Ne sert à *l'Homme* qu'à le rendre plus sot, 141, 142. Lui donne des *Conseils* inutiles, 162. Sans elle point de véritable *Honneur*, 274. Est inconnue aux *Hommes*, 295.

Rats; Où ils semblent être d'intelligence avec les *Chats*, 113.
Raulin (Nicolas), Chancelier de *Bourgogne*, 186.
Raumaville, Fameux Fripon, 127.
Recteur de l'Université de Paris; Comment il va en *Procession*, 70.
Réflexions Critiques sur quelques Passages de Longin; Quand & pourquoi composées, XLII. Au gré de qui, suffisantes contre *Ch. Perrault*, 385.
Regnier (Mathurin), Poëte Satirique; nomme les gens, 10. Comparé à la *Fresnaie-Vauquelin*, 124. Pourquoi il se repentoit de ses *Satires;* son Eloge, 194. A fait une Satire contre *l'Honneur*, dont *Despréaux* n'a imité qu'une seule pensée, 279.
Religion; La *véritable* produit seule *la véritable vertu*, 297, 298. Excès du *Faux Zèle* de *Religion*, 302, 303.
Renaudot (L'Abbé *Eusèbe*) Désaprouve le *Commentaire* de *Brossette*. Prend soin de l'*Edition* des *Oeuvres de Despréaux* en 1713. XXIII. Il y met son *Ortographe*. XXVI.
Renaud de Montauban; Célèbre *Paladin*, 102.
Rentes supprimées (Epigramme du Chevallier de *Cailli* sur les), 50.
Repas; Du Commandeur de *Souvré*, 32, 63, 64. Du Comte d'*Olonne*, 63, 64.
Riches; Ce que *Paris* est pour eux, 122. Ils sont tout, 159.
Richesse; immense des *Partisans*, 19. Ses avantages, 159.
Richelet (Nicolas); Commentateur de *Ronsard*, 231. *Pierre César*, Petit Fils de *Nicolas;* son Eloge, 231. A fait un traité de la *Versification Françoise*, 25. se trompe sur la mort de *Du-Pelletier*, 44.
Richelieu (Arnaud-Jean Du-Plessis de); Cardinal, Persécute en vain le *Cid*, 193, 375.
Ridicule; Utilité de faire voir celui des *Vices*, 371, 372.
Rieurs, sont toujours du parti de la *Raillerie* & de la *Médisance*, 321. S'animent au bruit de la Réconciliation de *Ch. Perrault* & de *Despréaux*, 383.
Rime; Se présentoit sans peine à *Molière*, coûtoit à *Despréaux*, 38, 39. Voyez, *Raison*.
Rimeurs; Affamés, semblables aux *Frélons*, 27.
Riquié. Voyez, *Antoine Riquié*.
Ris; de *Mauvaise Humeur*, 264.
Roberval (Gilles Personne de); Célèbre Mathématicien, 236.
Rodriguez (Alphonse), Jésuite; son Traité de la *Perfection Chrétienne*, Traduit par l'Abbé *Regnier Desmarais*, 246.

Roi; Ce qui le fait *Grand*, 270, 271.
Royauté; Comment nommée par St. *Augustin*, 269.
Rollet; Procureur connu par ses friponneries, 20, 21, 154.
Rollin (*Charles*); sa *Traduction* de *l'Ode de Namur*, 375.
Romans; Ont le privilège d'être longs, 181. Leurs Mauvais Effets, 350, 359, 360, 362, 363, 366.
Ronsard (*Pierre de*); son Eloge, 71, 72.
Rôt ou *Roti*; Décision du Comte *Du Broussin* sur l'usage de ces Mots, 59.
Rudesse; Par qui ce nom donné à la *Candeur*, 294.

S.

Sacremens; Profanés par les *Dévotes*, 249. Allant au Ciel avec tous les *Crimes*, 274.
Sage; Contrefaisant le *Fou*, 263. *Altier*; Que penser du bien qu'il fait, 297. *Sages* de la *Grèce*, véritables *Fous*, 85.
Sagesse; Il n'en est point de véritable dans le Monde, 85. En quoi peut consister parmi les *Hommes*, 86. Sa *Définition Satirique*, 141. Elle est la Regle d'un bon *Poëte*, 214.
Saint-Amand (Marc-*Antoine Gerard de*). Sa *Pauvreté*; Loue le *Roi* de savoir bien nager; sa Mort; Pourquoi *Despréaux* charge son *Portrait*, 28, 29. Censuré, 180.
Saint-Amour (*Louis Gorin de*), Docteur en *Théologie*, 214.
Saint-Ange, voleur de Grands Chemins comparé à un *Conquérant*, 269.
Saint-Barthelemi (La), 302.
Saint-Cyr; Erreur singulière au sujet de cette *Abbaye*, 215. *Maison* fondée pour l'Education des jeunes *Demoiselles*, 215, 231.
Sainte-Beuve (*Jacques*), Docteur de *Sorbonne*, Célèbre *Casuiste*, 32.
Saint-Evremond (*Charles de Saint-Denis de*); Mieux informé que qui que ce soit de ce que c'étoit que les *Côteaux*, 63, 64. S'il doit être absolument condamné de ce qu'il préféroit *Pétrone à Sénèque*, 266, 267. Si *Despréaux* a bien jugé de cet *Auteur*, 267, 268.
Saint-Gelais (*Octavien & Meslin de*), Anciens *Poëtes François*, 211.
Saint-Geniez, Père de *l'Oratoire*, *Poëte Latin*, imité par *Despréaux*, 196.
Saint-Hiacinthe, Voyez, *Belair*.
Saint-Mauris, Chevaux-Léger, parle au *Roi de la IX. Satire*, & le surprend, 170.

Saint-Pavin (*Sanguin de*), Fameux Libertin censuré; son *Portrait* par lui-même; sa *Conversion*, 32, 33. Reproche qu'il faisoit à *Despréaux*, & comment celui-ci s'en venge, 183.

Saint-Paulin; *Poëme de Ch. Perrault*; Censuré, 240, 241. Pourquoi se vend moins que des *Satires*, 327. A quelle condition *Despréaux*, offre de le lire entier, 385.

Saints, Célébrés par *Bussi-Rabutin*, 144.

Saluste; Traduit par l'Abbé *Cassaigne*, 55.

Salviati (Le Cavalier), préfére l'*Avarchide de Luigi Alamanni* à la *Jérusalem du Tasse*, 188.

Sarrasin (*Jean-François*); Passage d'un de ses *Ouvrages* attribué à *Saint-Evremond*, 267, 268.

Satire; Quel en est le *Stile*, selon la *Fresnaie Vauquelin*, 173. Quel étoit son Caractère avant *Despréaux*, XL. Ce que le Duc de *Montausier* en pensoit, 6. A qui elle est redoutable, 8, 9. Justifiée de ce qu'elle nomme, 6. Aussi permise dans une *Monarchie* que dans une *République*, 7. Qui sont ceux qu'elle irrite, 11, 12, 35, Pourquoi crainte des *Lecteurs*, 184, 185. A le droit de blâmer les *Auteurs*, 185, 186. Est utile au *Fat*, 191. Ses inconvéniens, 124, 126, 127, 194. Ils n'en ont point été pour *Lucilius*, *Horace* ni *Juvénal*. Ses *Avantages*, 197, 198. Son *Génie* mal connu par M. *Du Monteil*, 266, 267. En quoi elle différe du *Sermon*, 323. Doit renfermer des leçons de *Morale*, 324. Appartient aux *Romains* seuls, 55. Son *origine*; Son *Caractère*; son *Langage*; Sa ressemblance avec la *Comédie*, 266, 267.

Satire Ménippée, ou *le Catholicon d'Espagne*; Où, & par qui composée, 224.

Satires; *d'Horace*, Elles deviennent la ressource des *Conversations*, XL. approuvées de *la Fresnaie-Vauquelin*; Les premières en *François* dans le *Goût* des *Latins*, 124, 125. De *Despréaux*; Pourquoi mieux débitées que le *Saint-Paulin*, le sont moins que la *Bibliothèque bleue*, 327. Ce qui en a fait le succès, 329. La Iere. Quel en est le sujet; Combien elle fut réformée, 14. II. Son *sujet*, 37. III. Sujet tiré d'*Horace*, 41. IV. Occasion & sujet, 81. V. Sujet; Premier *Ouvrage* de *Despréaux* lu au *Roi*, 98. VI. Imitée de *Juvénal*, 113. VII. Est un des premiers *Ouvrages* de *Despréaux*, 136. *L'idée* prise d'*Horace*, 171. VIII. Dans le *Goût* de *Perse*; Un *Misanthrope* y parle, 239, 240. Comment *l'Auteur* la nommoit, 239. Louée par le *Roi*, 170. Est un jeu *d'Esprit*, 256. IX. Comment rendue publique par le *Roi* lui-même, 170. Ce qui en fait le

mérite, 169. Est dans le *Goût d'Horace*, à qui *l'Auteur* en doit *l'Idée*, quoiqu'elle soit toute de son invention, 171. X. Eloge, que les Amis de *Despréaux* en faisoient, 302, 303. Abandonnée pendant longtems, & reprise ensuite, 202, 204. Quand achévée & publiée, 202. Est un jeu d'*Esprit*, 256. Ses *Transitions* louées, mais à tort, 260. Connue de *Charles Perrault* avant qu'elle parût; Ce qu'elle lui fit faire, 322. Censure trop Générale des *Vers* de cette *Pièce*; *Despréaux* blâmé d'y avoir nommé des *Auteurs*, 323. *Ch. Perrault* y reprend des *Expressions* comme *obscures* ou *obscènes*; La croit peu propres à inspirer une bonne *Morale*, 324. En blâme les *Portraits*, 325, 326. En critique différens endroits, 332, 333, 334, & 335. Elle paroît désapprouver tout *Mariage*, 336, 337. Justifiée par le Docteur *Arnauld* contre tous les reproches de *Ch. Perrault*, 351, 352, 358, 359, 360, 372, 373. Elle est mal *Dialoguée*, 329. XI. Quand commencée; A quelle occasion, 261. Ne ressemble en rien à celle de *Régnier* sur le même sujet, 279. XII. Il est défendu de l'imprimer, 280. Est un pur jeu d'Esprit, 283. Approuvée par le Cardinal de *Noailles*; Par quels *Gens* peut être Critiquée, 287. N'est point contre les *Jésuites*, 309. Par qui donnée pour preuve du *Jansénisme* de l'*Auteur*, 381.

Saturne: Description de son *Règne*, 274, 330, 331.

Savante ridicule; son *Portrait*, 236, 238. D'Après qui, 237, 325.

Saumaise (*Claude*), savant Critique; sa Mort, 177.

Sauval (*Henri*), Auteur *des Antiquités de Paris*; Censuré, 128, 199.

Sauveur (*Joseph*), Célèbre Mathématicien, 236.

Scaliger (*Jules-César*); *Joseph juste* son fils; Ce qu'il dit de la *Médisance*, 187.

Sciences, méprisées à *Paris*, 33, 34. Condamnées des *Galans*, 82, 83. Leur inutilité; La seule utile & nécessaire, 156, 157, 158, 161. Partage des *Riches*, 159. Ne doivent pas être ignorées d'un *Grand-Poëte*, 326.

Scudéri (*George*); Censuré; son Eloge, 44, 45. Trait de *Chapelle* & de *Bachaumont* contre lui, 160. Sa *Veuve* veut animer *Bussi-Rabutin* contre *Despréaux*, 144, 145. *Magdelène* sa sœur, mettoit ses *Romans* sous le nom de son frère, 45. Justice que *Despréaux* rend à cette fille. LVI. Censurée, louée au sujet de ses *Romans*, 44, 45, 53, 54, 181, 217, 326, 327. *Despréaux* blâmé de l'avoir censurée, 327. Justifié, 362, 363.

Secrétaires du Roi; L'une de leurs principales fonctions, 243.

Ségoing (Charles), Avocat, Auteur du *Mercure Armorial*, 107.
Senault (Jean-François); Général de l'Oratoire; Auteur de l'*Usage des Passions*, 151.
Sénèque; *Le Philosophe*; Où il traite de la *Véritable Noblesse*, 98. *Le Tragique*, Cité, 25.
Sermons; Peu étoient au Goût de *Despréaux*, 183.
Serrurier; Incommodité de son voisinage, 114.
Sésostris, Roi d'*Egypte*, 278.
Sevin; Professeur de troisieme au Collège de *Beauvais*; Jugement qu'il porte de Despréaux, pendant qu'il l'avoit dans sa Classe, XXXV.
Sévérité pour soi-même; Preuve de *sagesse*, 86.
Silla, le *Dictateur*, 270.
Simon (Richard); Ce qu'il dit de *Sauval*, 128, 129.
Simonie; Par qui justifiée, 306, 307
Simplicité; comme elle plait, 230, 231. Recommandée par *l'Evangile*, 272.
Sincérité; A qui elle n'est point reprochée, 293, 294.
Socrate; Mis au-dessus des *Conditions les plus Grandes*, 271. Son *Amitié* pour *Alcibiade*, 296. Ce qu'il étoit, faute de connoître Dieu, 296, 297. Il est dans le *Paganisme*, la plus grande *Victime* à offrir à Jesus-Christ, 297.
Soleil; *s'il est fixe ou tourne sur son Axe*, 326.
Sommeil; Interdit à *Paris*, 113. S'y acquiert à prix *d'Argent*, 121.
Soto; Casuiste, 310.
Sots; Leurs avantages en écrivant, 45. s'érigent en *Juges du Parnasse*, 71. La *Satire* en fait justice à la *Raison*, 197. *De qualité*; Leur *Privilège*, 187. Réponse de *Despréaux* à un sot de *Qualité*, qui jugeoit de travers, 187.
Souplesse, nécessaire aux *Pauvres*, 22.
Souvré (Le Commandeur de), 52, 67.
Stile; *Imitatif*, Affecté particulièrement à la *Poësie*; *Homère* & *Virgile* y excellent, 79.
Suborneur; A quel intention il accuse toutes les *Femmes* d'être sans *Honneur*, 340.
Sujet; Ne doit point être traité didactiquement dans la *Satire*; Pourquoi elle en choisit un, 266, 267.
Superflu; Par qui rendu rare, 307.
Superstition; Fruit de l'*Equivoque*, 292.
Sûreté; Rétablie à *Paris*, 119, 120.
Sur-Intendant des Finances; Ses Avantages auprès du *Beau-Sèxe*, 159.

T.

Tallemant (*Paul*); dit le jeune, de *l'Académie Françoise*; porte à *Perrault* des Paroles d'accommodement de la part de *Despréaux*, 382.
Tardieu (*Jacques*), Lieutenant Criminel, son Histoire & celle de sa *Femme*, &c. 224, 229. Allusion à son *Avarice*, 148. *Despréaux* taxé d'imprudence pour en avoir parlé, 333.
Taxes; N'appauvrissent point les *Partisans*, 24.
Teint Factice, 221.
Tems; Idée d'une *Dévote* sur la *Perte du Tems*, 223.
Tendre; Royaume, Fleuve & Villes, dans le Roman de *Clélie*, 218.
Tendresse; Ses Causes, 218.
Terministes. Voyez, *Nominaux*.
Testu de *Maucroi* (*Jean*), de *l'Académie Françoise*, 129, 180.
Texte. On ne doit rien changer à celui d'un *Auteur*, 273.
Thémiscuil. Voyez, *Belair*.
Théologie; *Faculté* dans *l'Université de Paris*, 70.
Théologiens: *Célèbres*, enseignent la *Morale Relâchée*, 285, 286. *Habiles*; Consultés sur la XII. *Satire* & la XII. *Epître*, 285, 286. *Partisans de l'Equivoque*; Comment ils en traitent les *Adversaires*, 303, 304, 314.
Théophile, Médecin *Grec*; sa Folie singulière, 95, 96.
Théophile de Viaud; Poëte *François*, fameux *Libertin*, 32. *Jugement* sur ses *Ouvrages*, 71, 72. Par qui préféré à *Racan* & à *Malherbe*, 187.
Théophraste, Philosophe *Grec*; ses *Caractères* traduits par *la Bruyère*, 252.
Thierri. Fameux *Libraire*. *Plaisanterie* de son *Garçon*, 165, 166.
Thrasille, Athénien; sa singulière Folie, 95.
Tigellius (*Hermogènes*), Censuré par *Horace*, 137.
Tirans; Quand & comment produits, 278. Par qui censés *Grands Politiques*, 294.
Titreville, Poëte obscur, 129, 180.
Tort; Origine de ce *Terme*, 277.
Touchet (*René & François*), Assassins de *Tardieu* & de sa Femme, 229.
Tournemine (Le Père *de*), Jésuite; son témoignage opposé à celui de *Brossette*, 158.
Transitions; Leur importance & leur difficulté, 260.
Transpositions, *Fréquentes*, réprochées aux *Vers* de la X. *Satire*, 332.

Tranquillité dans le *Crime*, 249.
Travail; Convient à toutes les *Femmes*, 336.
Trébatius; Jurifconfulte *Horace* lui adreffe une de fes *Satires*, 125.
Trinité (La); *Vers* à fon fujet fupprimés, 35, 36.
Triffotin. Voyez, *Cotin*.
Triftan l'Hermite, Poëte *François*; Maître de *Quinault*; Original en partie du *Poëte indigent*, 16.
Turenne (Le Maréchal *de*); *Joli Homme*, 75.

U.

Univerfités; Tournées en ridicule, 156. *De Paris*; comment compofée, 70, 166. *Sa Proceffion*, 166.
Ufure; Par qui juftifiée, 306, 307.
Ufurier; Leçons qu'il donne à fon fils, 157, 158.
Ufurpateurs; Par qui nommés *Héros*, 294.

V.

Valentin, Héréfiarque, 301.
Valets, Ennemis de leurs Maîtres, 213. *D'Auteurs*; Juges des *Ecrits*, 189.
Valeur; Partage des *Riches*, 159. Fauffe vertu, fans la *Juftice*, 268.
Valincour (*Jean-Baptifte-Henri du Trouffet de*); fon Eloge, 262.
Vangeance, ordonnée par le *Faux-Honneur*, 277.
Vanité; Des Dévotes, 249. Brillant, au milieu des *Baffeffes*, 253.
Varillas; Pourquoi fe plaint à *Despréaux*, 242.
Vaugelas (*Claude Favre de*); De quel Genre il fait le mot *Equivoque*, 282.
Vautours, Sépulchres vivans. Voyez, *Gorgias*.
Vérité; Odieufe aux *Bigots*, 9, 10. Perce tout, 263. Mène au *véritable Honneur*, 274. Comment rendue *Menfonge*, 306, 307.
Vers; *Bons*; Où font tels, pourvû qu'ils foient nouveaux, 239. *Mauvais*; fecret pour les faire lire, 239, 240.
Vertu; fans reffource à *Paris*, 18. *Sauvage*, où elle mène, 22. *Véritable*; où fe trouve, 297. Preuve certaine de *Nobleffe*, 103, 194. Partage des *Riches*, 159. Quand elle n'étoit point perfécutée, 275. Inconnue chez les *Hommes*, 295. Les *Vertus* des *Ancêtres* ne font point une chimère pour qui les imite, 104, 105. *Les plus éblouiffantes*; *Faux-Brillans* fans la *Juftice*, 267, 268. Par qui changées en *vices*, 294.

Vexoris; Roi d'*Egypte*; chassé par les *Scytes*, 278.
Viaud (*Théophile de*). Voyez, *Théophile*.
Vice; Domine à *Paris*, 33. Depuis quand il persécute l'*Innocence*, 209. Doit être combattu seulement en général dans les *Sermons* & dans les *Satires*, 323. Utilité d'en faire voir le ridicule, 370, 371. Origine des *vices*, 171. Par qui changés en *vertus*, 294.
Vicieux, conservent quelques traces de *Justice*, 271, 272.
Vida (*Jérôme*); Auteur d'un *Art Poëtique* en *vers Latins*, que *Despréaux* n'avoit jamais lu. LIV.
Vilandri (*François Le Breton de*); connoisseur en bon vin, 52.
Villon (*François-Corbeuil*, dit); *Poëte François*, 72, 211.
Virgile; D'un seul *Vers* tourne deux *Poëtes* en ridicule, 10, 11. A qui permis de lui préférer *Chapelain* & *Cotin*, 382.
Visage; *Faux* chez les *Hommes*, 263. Où le *Ris est de mauvaise humeur*, 264.
Vitri (Le Duc *de*), Ami de *Despréaux* & de *Molière*, 37.
Vœux Religieux; Par qui blâmés, 301.
Voiture (*Vincent*); A raillé *Neuf-Germain*, en le nommant, 11. comparé à *Le Pays*, 74. Mis à côté d'*Horace*, 172. *Ses Ouvrages* gatés par l'*Equivoque*, 290.
Voitures; Leur importunité à *Paris*, 114.
Voler; Seul art en vogue à *Paris*, 34.
Voleurs; Rendent les nuits peu sûres à *Paris*, 119, 120. Connoissent la *Justice*, 271. Quand parurent dans le Monde, 331.
Vrai; Est toûjours maître du *Mensonge*, 264. Par quel moyen passe pour *Faux*, 295.
Vulson de la Colombière; Auteur de la *Science Héroïque*, 107.

W.

Wendrock (*Guillaume*), *Traducteur Latin des Lettres Provinciales*, 314.
Westphalie; Pays où se font les *Jambons* appellés de *Mayence*, 69.

Z.

Zéle; *Pour la Religion*; Par qui rendu inutile au salut, 306.

00099845

Digitized with financial assistance from
Government of Maharashtra
on 30 January, 2020